

Piotr Tylus

Légendes dominicaines
dans la littérature française
du moyen âge

Tradition manuscrite,
transformations, diffusion,
accueil



Légendes dominicaines
dans la littérature française
du moyen âge

Tradition manuscrite,
transformations, diffusion,
accueil

Alicji, Zosi i Jackowi
w podziękowaniu za cierpliwość

L Piotr Tylus
Légendes dominicaines
dans la littérature française
du moyen âge

Tradition manuscrite,
transformations, diffusion,
accueil

Praca naukowa finansowana ze środków Komitetu Badań Naukowych w latach 2004–2007 jako projekt badawczy nr 0542/H01/2004/26.

Publikacja finansowana w ramach projektu Allia (Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, Council of American Overseas Research Centers, Andrew W. Mellon Foundation), przez Komitet Badań Naukowych oraz Instytut Filologii Romańskiej Uniwersytetu Jagiellońskiego.

Cet ouvrage a bénéficié, dans le cadre du projet Allia, du soutien de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Paris), du Council of American Overseas Research Centers (Washington, D.C.) et de la Andrew W. Mellon Foundation (New York).

Publication of this book has been made possible by a grant for the project Allia from the Foundation Maison des Sciences de l'Homme (Paris), The Council of American Overseas Research Centers (Washington, D.C.) and The Andrew W. Mellon Foundation (New York).



CRITIQUE

Prof. Anna Drzewicka

COUVERTURE

Jolanta Olszowska

En couverture : miniature représentant saint Dominique, le ms. Tournai, Bibliothèque locale et principale de la Ville 127, dernier quart du 15^e siècle, parchemin, fol. 212^v°

RÉDACTION

Lucyna Sadko

CORRECTION

Iwona Piechnik

MISE EN PAGE

Wojciech Wojewoda

© Copyright by Piotr Tylus & Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego
1^{ère} édition, Cracovie 2007

ISBN 978-83-233-2342-6

www.wuj.pl

Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego

Redakcja: ul. Michałowskiego 9/2, 31-126 Kraków

tel. (012) 631-18-81, tel./fax (012) 631-18-83

Dystrybucja: ul. Wrocławska 53, 30-011 Kraków

tel. (012) 631-01-97, tel./fax (012) 631-01-98

tel. kom. 0506-006-674, e-mail: wydaw@if.uj.edu.pl

Konto: BPH PBK SA IV/O Kraków, nr 62 1060 0076 0000 3200 0047 8769

Ne scribam vanum, duc pia Virgo manum

(copiste anonyme de l'*Horloge de Sapience*)

Table des matières

Introduction	9
SAINT DOMINIQUE ET SAINT PIERRE MARTYR DANS LES LÉGENDES DORÉES	19
<i>Legenda aurea</i> – une autre Bible médiévale	19
<i>Légende dorée</i> de Jean de Vignay	29
<i>Légende dorée</i> dite de ‘Jean Belet’	37
Une <i>Légende dorée</i> et son reflet : les mss. de Cracovie, de Tournai et de Florence	61
<i>Légende dorée</i> dans les mss. de Modena, Biblioteca Estense e Universitaria, fonds étr. 116 et Tours, Bibl. Mun. 1008.....	81
Adaptation pour Béatrice de Bourgogne	93
Adaptation anonyme dans deux manuscrits de Cambrai : n ^{os} 812 et 811	103
Adaptation anonyme dans les mss. de Paris, BnF fr. 15475 et de Tours, BM 1011–1012.....	113
<i>Légende dorée</i> de Jeanne de Malone (?) : Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit BPL 46A	127
Adaptation anonyme dans le ms. de Douai, Bibl. Mun. 869	139
Adaptation anonyme et « Jean de Vignay » : le cas du ms. de Lille, Bibl. Mun. 452.....	149
Une bribe <i>dorée</i> : les mss. de Boston, Public Library 41 et de Paris, Arsenal 3684	163
SAINT DOMINIQUE DANS L’ <i>ABRÉGÉ DES GESTES ET MIRACLES DES SAINTS</i>	169
SAINT DOMINIQUE DANS LE <i>CI NOUS DIT</i>	191
VERSION LONGUE DE LA LÉGENDE DE SAINT DOMINIQUE	195
SAINT THOMAS D’AQUIN.....	221
Jean Golein – <i>Festes nouvelles</i>	221
Version dominicaine anonyme : le ms. Cambrai, Bibl. Mun. 811	249
SAINTE CATHERINE DE SIENNE	253
Version longue	255
Version abrégée.....	269
Accueil et culte de sainte Catherine de Sienne dans l’aire française (?).....	301
Les raisons d’un rejet.....	306
Les raisons d’un accueil.....	308
MANUSCRITS PERDUS	323
PRIÈRES AUX SAINTS DOMINICAINS	325
LÉGENDES DOMINICAINES EN D’AUTRES LANGUES VERNACULAIRES.....	335
CONCLUSIONS	343
TABLES DES RUBRIQUES INITIALES, DES INCIPIT ET DES EXPLICIT	351
BIBLIOGRAPHIE	361

Introduction

« Le légendier médiéval est une chanson de geste sacrée » – cette phrase du Père Dondaine trop peu connue¹ pourrait s'étendre aussi bien à la légende hagiographique en tant que telle, considérée dans son aspect individuel, en dehors des rapports avec le légendier vu comme un ensemble : la légende hagiographique est donc une chanson de geste sacrée. Les deux genres sont en fait intimement liés dès l'origine, et outre qu'ils traitent les sujets d'une façon similaire, en ne présentant que les moments forts de la vie ... et des vies héroïques, ils se ressemblent aussi du point de vue formel : la forme versifiée, avec la fréquence de certaines formules stéréotypées, puis l'adoption (quoique pas toujours), durant les derniers siècles du moyen âge, d'une forme d'expression nouvelle : la prose.

*Les légendes dominicaines dans la littérature française du moyen âge*² constituent un sujet neuf, en l'état présent des recherches, et aucune monographie n'y a été consacrée. Cette étude envisage les saints de l'Ordre de saint Dominique canonisés au moyen âge (s'il est possible d'établir ce que c'est que le moyen âge et de déterminer le moment où il prend fin), dont on a composé les vies en français à ladite époque : Dominique, Pierre Martyr (dit 'de Vérone'), Thomas d'Aquin et Catherine de Sienne.³ Tous les textes dérivent des sources latines, et on n'en possède aucun qui soit entièrement autonome. Certaines sources ont été composées à l'étranger, d'autres – en France. D'une façon générale, cette étude vise à montrer la réception, dans l'aire francophone, des saints en question (dont aucun ne fut français), la tradition manuscrite des textes, les modifications de la matière opérées par les auteurs français.

Dominique de Guzman est né durant le dernier tiers du 12^e siècle,⁴ à Caleruega (un village du plateau de vieille Castille), au diocèse d'Osma, d'une famille noble. Il a fondé l'Ordre des Prêcheurs, confirmé par le pape Honorius III en 1216, est mort à Bologne le 6 août 1221, et a été canonisé le 3 juillet 1234 par le pape Grégoire IX.

¹ Jean DE MAILLY OP, *Abrégé des gestes et miracles des saints*, traduit du latin par Antoine DONDAINE OP, Paris 1947, Introduction, p. 22.

² Il ne s'agit pas, bien sûr, des récits fabuleux. Les *legendae* (du lat. *legere*) c'étaient, d'une façon générale, des récits des vies de saints destinés à être *lus* au cours des offices. Telle n'était habituellement pas la destination des textes vernaculaires (qui proviennent des *legendae* latines) bien que le nom de *légendes* leur soit aussi appliqué.

³ Saint Vincent Ferrier, mort en 1419 et canonisé en 1455 par le pape Calixte III, fervent prédicateur bien connu dans l'aire française, n'a pas trouvé sa place, à ma connaissance, dans l'hagiographie médiévale d'expression française, en tout cas je n'ai repéré aucune de ses vies en français.

⁴ Il est difficile de préciser la date de sa naissance avec exactitude ; peut-être faut-il la situer entre 1171 et 1173.

L'Ordre institué par lui le fut dans le but de la prédication et de l'évangélisation, à cette époque de graves troubles et d'une crise sérieuse dans l'Eglise ; c'est un ordre mendiant, car le Père Fondateur et les premiers frères ont adopté, à l'origine, la pauvreté évangélique qui est la pauvreté mendicante, afin de convertir, par cet exemple et par la parole, ceux qui s'étaient tournés vers l'hérésie. Les dominicains agissaient de concert avec les Frères Mineurs (les Franciscains) – et cette alliance de Dominique avec le Pauvre d'Assise est bien signalée dans les anciennes biographies de ce premier. La *Veritas* constitue la devise des Prêcheurs qui s'est réalisée dans la défense de la foi et de la doctrine, d'où une très grande importance accordée, dans l'Ordre, aux études – cet amour des études et de la vérité de la foi était très caractéristique de Dominique et de ses frères.

Pierre est né à Vérone à la fin du 12^e siècle, d'une famille hérétique. Il est reçu dans l'Ordre, vers 1220 ou 1221, par Dominique lui-même. Le pape Innocent IV le nomme inquisiteur à Milan, en automne 1251. Suite à un complot des hérétiques, il subit le martyre, exécuté par un tueur à gages, sur son chemin de Côme à Milan, en avril 1252. La canonisation a suivi cette mort de près, et a eu lieu au mois de mars 1253. Ce fut un grand martyr de l'Ordre des Prêcheurs, le premier inquisiteur dominicain tué dans l'exercice de son office. Pierre a assumé cette fonction pendant quelques mois. Il ne représente aucunement le stéréotype de l'inquisiteur sanguinaire.⁵

Thomas est né en 1224 ou 1225, d'une famille aristocratique, au château familial de Roccasecca, dans le comté d'Aquino, situé entre Rome et Naples. Il prend l'habit de l'Ordre entre 1240 et 1244. Il meurt le 7 mars 1274, au monastère cistercien de Fossa Nova, et sa canonisation, par le pape Jean XXII, a lieu le 18 juillet 1323. Saint Thomas d'Aquin – le Docteur Angélique, le grand Docteur de l'Eglise, l'un des principaux maîtres de la scolastique, a exercé, au cours des siècles, une influence profonde et incontestable sur la théologie et la philosophie, et cette action continue jusqu'à présent dans certains centres intellectuels du monde.

Catherine Benincasa naît à Sienne, en l'année 1347, dans une famille très nombreuse, simple mais aisée. Tertiaire dominicaine et théologienne ne sachant pas écrire et ignorant le latin, proclamée Docteur de l'Eglise par le pape Paul VI, le 4 octobre 1970 ; une mystique portant les stigmates qui a influencé la vie religieuse de plusieurs générations, engagée en même temps dans les plus grands événements politiques, patronne et inspiratrice de la réforme dominicaine et du renouveau de l'Eglise. Elle meurt à Rome le 29 avril 1380 ; le pape Pie II prononce sa canonisation en 1461.

Ces quatre personnages représentent des catégories différentes de saints. Ils ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire de l'Ordre dominicain et dans l'histoire générale de l'Eglise (surtout Dominique, Thomas et Catherine). Aucun de ces quatre ne fut français, mais ils ont trouvé immédiatement, déjà au moyen âge, une place dans l'hagiographie d'expression française, ce qui témoigne du besoin de leur présence

⁵ Cf. Alain BOUREAU, « La patine hagiographique. Saint Pierre Martyr dans la *Légende Dorée* », in : « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, édité par Etienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND et Paul BERTRAND, Brepols, Turnhout 2005, pp. 359–366 (ici p. 360).

ressenti dans l'aire francophone, dans les divers milieux qui ne lisaient pas en latin, et de leur influence sur la culture spirituelle et littéraire de la France médiévale.

Warren Francis Manning a consacré, anciennement déjà, quelques travaux à saint Dominique dans la littérature française médiévale. D'abord, l'excellente édition de la vie versifiée (1256–1259), conservée en deux manuscrits : Arras, BM 307 (anc. 851) et Paris, BnF fr. 19531, composée par un dominicain anonyme et inspirée de la *Legenda Sancti Dominici* par Pierre Ferrand.⁶ Etant donné que le texte français est étudié en détail dans l'introduction qui précède cette édition et que Manning a consacré beaucoup d'attention et de temps à cette seule question (il s'agit de sa thèse de doctorat), je renvoie à son travail et me dispense de l'introduire dans le corpus des textes analysés. Je tiens à ne présenter que ce qui est absolument neuf. Manning consacre à Dominique encore quatre articles, dont deux dans les *Cahiers de Fanjeaux* : « Les vies médiévales de saint Dominique en langue vulgaire »⁷ et « Les manuscrits et miniatures des vies en langue vulgaire »⁸, et deux autres dans l'*Archivum Fratrum Praedicatorum* : « Three curious miniatures of saint Dominic »⁹ et « The Jean de Vignay version of the life of saint Dominic »¹⁰. Dans le premier, l'auteur réserve beaucoup de place à la vie versifiée de saint Dominique, éditée par lui en thèse, ensuite il énumère quelques rédactions en prose, en consacrant la plus grande place à la version de Jean de Vignay, ou plutôt au personnage de Jean de Vignay, auteur de la plus célèbre traduction en français médiéval de la *Legenda aurea* ; il y traite aussi des versions en anglais et en espagnol. Dans le deuxième, il énumère seulement (d'une façon incomplète) les vies de saint Dominique en prose française, et vaguement (sans fournir les cotes des manuscrits) ; pour le reste, il mentionne les manuscrits contenant des miniatures représentant saint Dominique. Dans le troisième, il étudie trois miniatures de ce genre, qu'on trouve dans le manuscrit de Bruxelles, Bibl. Roy. 9228, et dans deux manuscrits de Paris : BnF fr. 241 et 242, transmettant tous la version de Jean de Vignay de la *Légende dorée*. Dans le dernier article, enfin, l'auteur présente le personnage de Jean de Vignay, collationne quelques manuscrits de sa traduction de la *Legenda aurea*, édite certains fragments de la vie de saint Dominique, et dresse une liste incomplète des manuscrits contenant la version de Jean, accompagnée de brèves notices. Voilà l'état présent des recherches sur les légendes dominicaines en français médiéval, qui ne concernent, tout compte fait, que deux vies de saint Dominique. Tous les textes sont inédits, conservés à l'état manuscrit, mises à part la légende citée de Dominique (publiée par Manning), la version de Jean de Vignay de la *Legenda aurea* (recueil édité par Brenda Dunn-Lardeau), et sauf un bref chapitre du *Ci nous dit*, relatif à Dominique (recueil publié par Gérard Blangez). C'est un terrain vierge, délaissé par la philologie romane ; pourtant, c'est un corpus considérable de textes et de manuscrits qui les ont transmis. D'abord, il s'agit de diverses traductions et adaptations de la

⁶ *The life of Saint Dominic in old french verse*, critically edited by Warren Francis MANNING, Harvard University Press, Cambridge 1944.

⁷ *Saint Dominique en Languedoc. Cahiers de Fanjeaux* 1 (1966), pp. 48–68.

⁸ *Ibidem*, pp. 69–73.

⁹ *Archivum Fratrum Praedicatorum* 38 (1968), pp. 43–46.

¹⁰ *Archivum Fratrum Praedicatorum* 40 (1970), pp. 29–46.

Legenda aurea dont la liste présente dans cette étude peut compléter celles dressées par Meyer, Manning et Dunn-Lardeau, où l'on repère les légendes de saint Dominique et/ou de saint Pierre Martyr. Le second n'existe pas en dehors de la *Légende dorée*, en ce qui concerne la littérature française. En revanche, pour ce qui est du premier, on lit, en outre, une version brève de sa légende qui est la traduction d'un chapitre que l'on trouve dans l'*Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum* de Jean de Mailly (on en possède quelques témoins manuscrits) ; un bref chapitre dans le *Ci nous dit* évoqué ; et une longue vie, conservée dans un manuscrit unique et très mutilé, étant une compilation à partir de sources diverses. Une légende de saint Thomas d'Aquin a été incorporée par Jean Golein dans les *Festes nouvelles* dont on possède aujourd'hui plusieurs manuscrits, et une autre rédaction de la légende de ce saint, indépendante de la précédente, apparaît dans un seul exemplaire connu (un manuscrit de Cambrai) ; la question des sources est assez compliquée dans ces deux vies, mais je ne l'ai pas laissée dans l'ombre (généralement parlant, elles proviennent indirectement de la *vita* par Bernard Gui). La *Legenda Maior* par Raymond de Capoue, consacrée à sainte Catherine de Sienne, a été deux fois *mise en françoys* par deux auteurs indépendants. On conserve deux manuscrits de la première version (longue), et six – de la seconde (abrégée).

J'ai étudié ces légendes en historien des textes. En premier lieu donc on trouvera ici l'histoire des textes qui apparaît à travers l'histoire des manuscrits. Qui se faisait copier ces codices ? qui s'intéressait à cette littérature dominicaine ? par qui les originaux ainsi que les copies ont-ils été exécutés ? dans quelles régions ? pour quels milieux ? pour l'aristocratie, pour les grands bibliophiles (c'est ce qu'on voit éventuellement à travers l'aspect iconographique) ou pour d'autres groupes de laïcs ou encore pour les tertiaires ou béguines ou moniales ? tous et toutes ne comprenant pas le latin et étant supposé(e)s en être des destinataires virtuels, etc., etc. ; y a-t-il des indices explicites qui puissent nous renseigner sur l'origine des manuscrits, comme colophons, ou implicites : école paléographique, école iconographique, caractéristiques dialectales ?, etc., etc. Dans certains cas je me fonde sur ces dernières pour situer les manuscrits dans telle région ou telle autre, mais ce n'est pas un critère satisfaisant, surtout en cette fin de moyen âge, et là où je dispose des indices codicologiques sûrs, ou iconographiques ou textuels, qui me permettent de localiser le manuscrit, je renonce à l'examen linguistique.¹¹

Les manuscrits ne contenant que les légendes dominicaines sont bien ceux qui ont été commandés exprès pour les légendes en question ; dans les cas où celles-ci ne sont accompagnées que d'un nombre relativement réduit d'autres textes, on peut supposer que les commanditaires voulaient aussi les avoir – et c'est un groupe de témoins très significatifs quant à la réception des saints dominicains dans l'aire francophone. Ce sont tous des manuscrits avec les légendes longues (mis à part le manuscrit de Boston). La situation est différente dans le cas des légendiers ; là on ne peut pas, bien sûr, prétendre que les auteurs de ces recueils voulaient les composer et que les commanditaires désiraient les avoir pour les seuls saints dominicains. Mais leur

¹¹ L'origine de certains recueils de légendes étudiés ici a été établie par mes prédécesseurs qui les ont examinés pour d'autres aspects que la présence des saints dominicains.

présence possède un sens par exemple là où l'on a à faire à un recueil qui ne conserve qu'un tiers ou moins d'un tiers de chapitres tirés de la *Legenda aurea* – le fait qu'on les a choisis témoigne de leur réception. Les légendiers présentent tout un éventail d'aspects qu'il faut élucider. Saisis dans leur complexité ils sont porteurs de sens également sur les saints dominicains. J'établis donc les données historiques liées à la création de ces recueils, comme dans le cas du groupe précédent de codices. Je présente aussi l'aspect textuel global des recueils qui me paraît très important, par exemple s'agit-il des originaux ou de copies ou encore de compilations de sources diverses et variées ? C'est bien le contexte littéraire général dans lequel apparaissent les saints dominicains. On y aura affaire à une première approche de nos légendes, à un premier examen les visant dans une perspective très large, celle de l'ensemble des légendiers. C'est un cadre dans lequel on aperçoit les légendes dominicaines, les unes parmi les autres. Comme ces recueils présentent parfois un aspect textuel très complexe, on pourrait penser que c'est un champ de buissons dans lequel il ne vaut pas la peine de s'aventurer ; mais non, c'est une forêt, et une belle forêt dans laquelle il est possible de suivre un chemin, et il faut tracer ce chemin, d'autant plus que, dans certains cas, je parviens à établir, me semble-t-il, des faits importants pour l'histoire de la littérature et pour l'histoire du livre dans la France médiévale. C'est en quelque sorte le panorama (ne fût-ce que partiel) de la littérature hagiographique française : les légendes dominicaines sont étudiées à la loupe, mais il n'est pas possible de les examiner sans une présentation préalable du contexte dans lequel elles apparaissent, car leur présence dans un recueil donné n'était pas obligatoire et on connaît plusieurs légendiers dans lesquels elles font défaut ; leur présence dans un contexte donné est porteuse de sens, le contexte lui-même est porteur de sens, donc il faut présenter le contexte pour comprendre davantage.¹²

Ensuite, je passe à l'étude des seules légendes dominicaines, en établissant les faits suivants : a-t-on à faire à une traduction ou à une adaptation ? l'auteur français travaillait-il directement sur la source latine ou a-t-il mis à profit une version française préalable qui procédait de celle-là ? a-t-il utilisé en même temps le modèle latin ? Je veux donc établir quel reflet du texte latin est fourni par les légendes dominicaines. Pour ce qui est des légendiers, il peut s'agir de constatations à valeur générale, relatives aux recueils entiers, mais je n'y réponds pas définitivement, car ceci dépasserait le cadre de mon étude, et il faudrait examiner chaque vie, chaque légende séparément et intégralement (il arrive quelquefois, et je l'ai vu, qu'une légende donnée suit au début une tradition donnée, mais le copiste change de tradition dans le corps de son chapitre et reproduit une tradition différente). J'invite d'autres à suivre ce chemin ou bien je m'y engageai peut-être moi-même dans des temps ultérieurs.

¹² Je n'étais pas certain de la méthode que j'avais choisie, du chemin que je suivais depuis un certain temps, quand j'ai eu la chance de rencontrer, dans ma vie de médiéviste (en l'été 2005), Olivier Collet (professeur à Genève) qui travaille avec Sylviane Messerli sur les vies de sainte Marie Madeleine se trouvant entre autres dans certains recueils en français médiéval, et leur livre sera peut-être publié lorsque paraîtra le mien. Il m'a rassuré en me disant qu'ils procédaient de la même façon. Nous avons donc choisi indépendamment un chemin similaire, ce qui rend plus fondée la solution adoptée par moi. Par ailleurs, quelques recueils comprenant des légendes dominicaines contiennent aussi des vies de sainte Marie Madeleine. Il sera intéressant de comparer les résultats de nos recherches, menées de façon autonome, quant à l'aspect global de certains recueils de légendes, lorsque nos livres seront publiés.

Puis, j'établis la hiérarchie des manuscrits et j'essaie de désigner celui qui devrait constituer éventuellement la base d'une édition critique, en proposant des arbres généalogiques. En ce qui concerne les légendiers, cette étude de la tradition manuscrite est faite, bien sûr, à partir des textes dominicains. Il n'est pas facile d'établir la tradition manuscrite des textes médiévaux, ici comme ailleurs, car nous ne savons pas quel nombre de témoins a disparu ou est encore inconnu, s'il y en a. J'essaie également d'établir dans quelle tradition du texte latin s'inscrit son reflet français, de quel manuscrit latin a profité l'auteur français ; évidemment là où c'est possible, c'est-à-dire dans le cas d'une édition critique du modèle latin, contenant les variantes dans l'appareil critique provenant des autres manuscrits, étant donné que je n'ai pas eu les possibilités matérielles d'étudier la tradition manuscrite des sources latines. La seule véritable édition critique à laquelle j'ai eu recours dans cette recherche était celle de la *Legenda aurea* par M. Giovanni Paolo Maggioni, mais il arrive aussi qu'on a affaire à l'édition d'un seul manuscrit latin. Cependant, même G.P. Maggioni n'a pas pu relever les variantes provenant de tous les manuscrits, car ils sont plus d'un millier. Je signale donc certaines dépendances entre les versions françaises et les traditions manuscrites convenables des sources latines, sans prétendre que j'aie pu les établir d'une façon absolument sûre et définitive.

Ensuite, je me lance dans l'étude du processus de modifications qu'on repère dans les textes français par rapport aux originaux latins : s'agit-il de modifications du contenu, de la matière ? quel est le respect de la lettre latine ? l'auteur français la suit-il avec fidélité ou bien se permet-il des libertés ? comment se débrouille-t-il avec le texte latin et comment le traite-t-il ? quelles sont les suppressions opérées et les additions introduites par l'auteur français ? et pourquoi ? et par là quelle était la réception des saints dominicains à une période donnée et sur un territoire donné de la francophonie ? Je présente aussi quelques phénomènes stylistiques résultant du passage du latin vers le français, mais j'y renonce dans le cas des adaptations ; là un tel examen n'a aucun sens, car les parties des textes latin et français sont difficilement juxtaposables. Généralement parlant, j'étudie plus le processus des modifications que celui de la traduction, car ce sont bien ces modifications qui nous montrent comment nos dominicains ont été reçus dans l'aire francophone. Je considère donc les textes français par rapport à leurs sources, mais je ne recours pas aux sources mises à profit par les auteurs des textes latins dont se sont inspirés directement et exclusivement les auteurs français ; je ne montre pas cette couche que ceux-ci ne voyaient pas, mais seulement ce qui exerçait une influence directe sur les versions françaises.

C'est un schéma général que j'ai adopté. Ceci ne signifie pas que dans chaque chapitre ces éléments surviennent dans le même ordre. C'est le champ de recherche pour les chapitres successifs et leur contenu, mais je me sentais libre (comme les auteurs médiévaux) de procéder toujours de la façon appropriée à un cas concret.

Je présente d'abord les différentes versions françaises du recueil de Jacques de Voragine, mais je ne suis pas l'ordre chronologique. Je commence par les traductions plus au moins fidèles, viennent ensuite les textes qui se trouvent à l'étape intermédiaire entre la traduction et l'adaptation, et enfin les adaptations. Quelquefois, il est difficile de décider dans quel ordre présenter ces versions, car certaines accusent un caractère complexe, p. ex. dans le recueil de Douai la légende de saint Pierre est une adaptation

au sens très large, mais celle de saint Dominique oscille entre traduction et adaptation. Ensuite, est présentée la vie de saint Dominique qui constitue la traduction d'un chapitre de l'*Abbreviatio ...* de Jean de Mailly. Certes, le recueil composé par celui-ci est la première *legenda aurea*, précédant celle rédigée par Jacques de Voragine, mais le légendier de Jean a été vite éclipsé par celui de Jacques (tous les deux dominicains, d'ailleurs), et pour cette raison-ci j'ai décidé de traiter de la traduction de l'*Abbreviatio ...* dans le contexte très vaste de la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine. Puis, vient un bref chapitre sur saint Dominique dans le *Ci nous dit*. Ensuite, j'étudie la version longue de la vie de saint Dominique, les deux versions de la vie de saint Thomas d'Aquin, et les deux vies de sainte Catherine de Sienna. Comme le cas de Catherine est particulier pour la France (ce dont témoignent aussi les manuscrits comportant les récits de sa vie en français), l'analyse de ses biographies est suivie d'une étude historique concernant les raisons de son rejet en France et les raisons de son accueil dans les régions où ont vu le jour les manuscrits étudiés. Viennent s'ajouter trois brefs chapitres : l'un sur les manuscrits perdus dont j'ai trouvé les traces dans les anciens catalogues, l'autre sur les prières françaises adressées à nos saints, et le dernier constitue un aperçu des légendes dominicaines médiévales en d'autres langues vernaculaires. Tout ceci est suivi de conclusions. En annexe sont introduites les tables des rubriques initiales, des incipit et des explicit de tous les textes. J'y ai cité abondamment les passages concernés, dans l'espoir que ceci pourra permettre éventuellement d'identifier des témoins, aujourd'hui inconnus, de nos textes dans des bibliothèques du monde.

Je tiens aussi à formuler les remarques suivantes :

- je n'ai pas eu recours à un manuscrit que j'aurais dû utiliser ; il s'agit d'un manuscrit de Leipzig dont il n'est pas possible d'obtenir les reproductions et, d'autre part, je n'avais pas la possibilité matérielle pour me rendre sur place¹³, étudier le codex dans son intégralité et copier la vie de saint Dominique, qui s'y trouve probablement, mais je n'en suis pas certain ; il s'agit de l'un des témoins de la version française de l'*Abbreviatio ...* par Jean de Mailly, qui est probablement un reflet d'un manuscrit de l'Arsenal que j'analyse ; par ailleurs, c'est un témoin du 16^e siècle, il ne s'agit donc pas de la littérature médiévale proprement dite ;

- dans le cas de la version de la *Légende dorée* par Jean de Vignay je ne recours pas à l'étude des manuscrits étant donné qu'on dispose d'une édition critique de ce texte par Brenda Dunn-Lardeau ; les citations en sont tirées d'après ce qu'on trouve dans le corps de cette édition et dans l'appareil critique ;

- dans le cas de citations tirées d'une version française donnée, lorsqu'on relève p. ex. deux leçons identiques dans deux manuscrits, la référence n'est fournie qu'à un seul de ces témoins ;

- dans le cas d'un passage cité dont on note des variantes phonétiques et/ou morphologiques dans divers codices, les variantes en question ne sont pas relevées et la citation est fournie d'après le premier manuscrit évoqué ; s'il y a, en revanche, des variantes lexicales, elles sont toujours signalées ;

¹³ J'ai appris son existence à la fin de mes recherches, après avoir épuisé mes subventions.

– quelques descriptions des manuscrits peuvent paraître incomplètes, quant au côté codicologique ; or parfois je n’ai pu utiliser que des microfilms, comme p. ex. dans le cas de certains manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale à Paris, où l’on ne communique pas les originaux dès que les microfilms en ont été faits, et j’étais réduit à relever les données codicologiques dans les catalogues qui ne sont pas toujours riches en informations.

Je tiens à expliciter encore le fait suivant. Dans le cas des sources latines, ayant servi aux auteurs français, on n’a pas à faire seulement aux légendes dominicaines, qui portent donc sur les saints dominicains, mais à l’hagiographie dominicaine, donc aussi aux oeuvres des auteurs dominicains. Pour ce qui est des textes français, ils portent, bien évidemment, sur les saints dominicains, comme l’indique le titre de ce livre, mais n’ont pas été tous *mis en françoys* par les auteurs dominicains. On possède cette certitude des origines dominicaines seulement dans trois cas : la version longue de la vie de saint Dominique, la vie de saint Thomas d’Aquin conservée dans un manuscrit de Cambrai, et la version abrégée de la légende de sainte Catherine de Sienne. Dans certains cas, nous savons certainement que les auteurs français ne venaient pas de l’Ordre dominicain ; et quelquefois, un point d’interrogation se pose. Mais il est intéressant de voir comment l’hagiographie dominicaine – notion qui implique aussi le fait que les textes en question ont été composés par les auteurs dominicains – a été exploitée *in vulgari* par les auteurs non dominicains.

Les *légendes dominicaines* ... constituent un sujet important, étant donné le rôle joué par les Prêcheurs surtout dans le grand et beau renouveau de l’Eglise au 13^e siècle (le côté apostolique, spirituel, mystique de leur action), mais aussi après cette époque et pendant longtemps, car la vie religieuse durant les siècles qui ont suivi le temps de la fondation de l’Ordre a largement été inspirée et soutenue par les dominicains, et l’est toujours (dans une certaine mesure). C’est un sujet important vu aussi le rôle que ceux-ci ont joué dans l’histoire intellectuelle de l’Europe médiévale, et au delà du moyen âge (le côté scientifique). C’est un sujet important pour la philologie, comme il s’agit (dans la très grande majorité des cas) des textes inédits, inconnus ou peu connus, et qui forment un corpus considérable. C’est un sujet important pour moi, car sa réalisation constitue l’expression des liens d’amitié qui m’attachent à l’Ordre de saint Dominique depuis des années.

Les textes que j’étudie n’offrent, certes, pas LES PLUS belles pages de la littérature française médiévale, mais ce sont de belles pages, oubliées depuis longtemps. Elles valent la peine d’être maniées – et mieux connues.

Remerciements

Je remercie le Ministère de la Recherche Scientifique en Pologne d’avoir subventionné mes recherches, ainsi que la Fondation Andrew Mellon, la Fondation de la Maison des Sciences de l’Homme à Paris et la Foundation for Polish Science, dont les deux premières surtout m’ont donné les possibilités d’effectuer mes nombreux séjours de recherche à Paris.

Mes très vifs remerciements vont aussi aux éminents professeurs qui ont bien voulu m’aider de leurs remarques précieuses : M^{me} Anna Drzewicka, M. André Vauchez, M^{me} Marie-Anne Polo

de Beaulieu, M. Jean-Loup Lemaître, M. Alain Boureau, M. Giovanni Paolo Maggioni, M. Olivier Collet. Je remercie également les chercheurs de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (CNRS) et principalement M^{me} Anne-Françoise Leurquin-Labie, les chercheurs du Département des manuscrits à la Bibliothèque Nationale de France, ainsi que le chartiste Dominique Stutzmann. Je remercie vivement trois médiévistes dominicains : Pères Louis-Jacques Bataillon, Bernard Montagnes et Jan Andrzej Spież.

Mon travail sur les saints dominicains a occasionné les rapports avec toutes ces personnes qui m'ont aidé par leur érudition et qui m'ont encouragé par leur bienveillance.

Je remercie tous ceux qui m'ont fait un accueil chaleureux en France. Et je remercie pour leur patience ma femme Alicja et mes enfants Zosia et Jacek qui ont supporté courageusement cette période de trois ans durant laquelle j'ai rédigé ce livre.

SAINT DOMINIQUE ET SAINT PIERRE MARTYR DANS LES LÉGENDES DORÉES

LEGENDA AUREA – UNE AUTRE BIBLE MÉDIÉVALE¹

Composée par Jacques de Voragine, de l'Ordre des Prêcheurs, à qui la tradition a conféré le titre de bienheureux, appelée à l'origine *legenda sanctorum*, elle devient vite *aurea*, et ceci du fait de la grande vogue dont elle jouit auprès du clergé et des laïcs.² On connaît peu la vie de son auteur. Né vers 1226–1228, à proximité de Gênes, il entre très jeune dans l'Ordre de saint Dominique, et y poursuit sa vocation. Il meurt le 14 juillet 1298, étant archevêque de Gênes, tâche qu'il assume depuis 1292. Jacques de Voragine est également auteur de quelques recueils de sermons-modèles, du *Liber mariale* et de la *Chronique de Gênes*.³ Il aurait aussi été auteur, selon ses contemporains, d'une traduction italienne de la Bible.

La *Legenda aurea* est un légendier liturgique et contient donc les vies de saint(e)s disposées selon l'ordre du calendrier liturgique. C'est un *sanctoral* universel, car les fêtes de tous les saints et saintes, dont l'auteur nous raconte les *vitae*, sont célébrées par

¹ Je n'ai pas l'intention de procéder, dans ce bref chapitre, à une présentation détaillée des questions liées à la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine. Mon propos est d'étudier les versions françaises de l'oeuvre (contenant les légendes dominicaines), entreprise que j'espère réaliser dans les chapitres successifs. Ici, je me borne à rappeler les faits essentiels relatifs au texte latin, et je renvoie aux multiples publications qui y sont consacrées, dont certaines seront évoquées plus loin, comme points de référence.

² Je ne suis pas d'accord avec la thèse de M. Alain Boureau, selon qui « la désignation du recueil comme *Légende dorée* est tardive et fait partie des tactiques de promotion lancées par les premiers imprimeurs pour désigner l'excellence d'un texte. » (JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'Alain BOUREAU, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris 2004, Introduction, p. XXVIII). Or quelques manuscrits français sur lesquels j'ai eu à travailler attestent l'emploi de *dorée* dans le titre dès le début du 14^e siècle. Teodor de Wyzewa affirme que « presque dès son apparition, l'Europe tout entière s'est plu à [l']appeler la *Légende Dorée*. » (*La Légende dorée* traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits, avec une introduction, des notes et un index alphabétique, par Teodor DE WYZEWA, Paris 1911, Introduction, p. XII). L'autre titre attribué à l'original latin c'est *Historia lombardica* ou *longobardica*, mais il ne réapparaît pas dans les versions françaises. Vers 1519, on lui attribue aussi le titre de *Opus aureum* – v. Brenda DUNN-LARDEAU, « Étude autour d'une Légende dorée (Lyon, 1476) », *Travaux de linguistique et de littérature* 24, 1 (1986), pp. 257–294 (ici, pp. 288, 292).

³ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, p. XXVIII.

Pour les références bibliographiques concernant Jacques de Voragine et son oeuvre v. avant tout Kaeppli, II, pp. 348–369 (2154–2165).

l'Église universelle, et seules les légendes se rapportant à s. Second et s. Syr appartiennent à un culte local. Mais au *sanctoral* vient s'ajouter aussi le *temporal*, c'est-à-dire les grandes fêtes, comme la Nativité, la Circoncision, la Purification de la sainte Vierge, l'Annonciation, la Passion, la Résurrection, l'Ascension, etc., agencées, elles aussi, selon l'ordre du calendrier liturgique. Cette association du sanctoral avec le temporal est une invention dominicaine⁴ pratiquée, d'abord, par Jean de Mailly, mais poussée à la perfection par Jacques de Voragine. Notre auteur s'inscrit, en effet, dans le fort courant de l'hagiographie dominicaine dont on voit l'éclosion dès les débuts de l'Ordre, au 13^e siècle, avec Jean de Mailly (*Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*)⁵, avec l'éminent encyclopédiste français Vincent de Beauvais (*Speculum majus*), Barthélemy de Trente (*Liber epilogorum in gesta sanctorum*), Roderic de Cerrato (*Vitas sanctorum*), Gérard de Frachet (*Vitae fratrum*), et qui aboutit, au début du siècle suivant, au *Speculum sanctorale* de Bernard Gui. La *Legenda aurea* s'inscrit dans le courant de recueils contenant les légendes abrégées (fruits de compilations) – forme connue sous le nom de *legenda nova*, dont la vogue commence au début du 13^e siècle.⁶ Les dominicains excellent dans ce genre de littérature : légendiers universels, regroupant les fêtes célébrées par l'ensemble de la chrétienté et présentées sous forme de récits abrégés, ce qui répond aux besoins de la prédication errante⁷, constituant le charisme de l'Ordre.

La date de la composition de l'oeuvre n'est pas sûre. Traditionnellement, on la situait dans les années 1261–1267.⁸ Or, selon une hypothèse de Giovanni Paolo Maggioni, nouvellement formulée et fondée sur des arguments philologiques solides, c'est la période à laquelle Jacques de Voragine aurait composé la version première du recueil (étape initiale), et il l'aurait modifiée et amplifiée jusqu'à la fin de sa vie (deuxième étape).⁹

C'est une compilation, ce qui n'a rien de péjoratif aux yeux des médiévaux. L'auteur met à profit surtout Jean de Mailly et Barthélemy de Trente. D'autres auteurs sont aussi mis à contribution, comme sources secondaires, tels : Eusèbe de Césarée, Cassiodore, Geoffroy de Viterbe, Pierre le Mangeur, Jean Belet, et de nombreux autres.¹⁰ Lors de la première étape de la réalisation du recueil, il travaille certainement

⁴ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, p. XXXVII.

⁵ J'aurai à traiter amplement de ce légendier. Jean de Mailly le compose avant son entrée dans l'Ordre, mais le modifie étant déjà dominicain.

⁶ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, pp. XX–XXV.

⁷ Alain BOUREAU, *L'événement sans fin. Récit et christianisme au Moyen Âge*, Les Belles Lettres, Paris 1993, pp. 55–56.

⁸ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, p. XVII. Teodor de Wyzewa propose l'année 1255 (*La Légende dorée ...*, *op.cit.*, Introduction, p. XII).

⁹ Cf. Giovanni Paolo MAGGIONI, *Ricerche sulla composizione e sulla trasmissione della « Legenda aurea »*, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Spoleto 1995, première partie.

¹⁰ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, pp. XLII–XLIV.

seul, avec ce qu'il a sous la main, mais lors de la deuxième étape, surtout au cours de son archiépiscopat de Gênes, il profite peut-être de l'appui de collaborateurs.¹¹

La *Legenda aurea* est un édifice grandiose, fruit doré d'un long travail, et, selon le mot de M. Alain Boureau, « un monument de la culture latine du Moyen Âge ».¹² D'abord, c'est un travail d'encyclopédiste, car l'auteur parvient à y condenser la science de l'Église universelle, ensuite, c'est un travail de vulgarisateur, car il la rend accessible aux laïcs. La *Legenda aurea* jouit, en effet, d'un succès incontestable et incontesté jusqu'au milieu du 16^e siècle, époque à laquelle elle subit des critiques acerbes aussi bien de la part des milieux protestants que de certains esprits catholiques, et aussi de la part des humanistes qui se plaisent à critiquer le latin de son auteur. Elle connaît un grand renouveau au 19^e siècle, avec l'époque romantique, et rassemble toujours, jusqu'à présent, un cercle de chercheurs qui y portent intérêt. Des médiévistes éminents ont exploré et explorent ce terrain, comme : M. André Vauchez, M^{me} Brenda Dunn-Lardeau, M. Alain Boureau, M^{me} Barbara Fleith, et plusieurs autres que je ne mentionne pas. On peut remarquer, depuis un certain temps, un renouveau des études sur ce texte chez les jeunes médiévistes. Mais la vogue de la *Legenda aurea* au Moyen Âge était bien plus grande. C'était le texte le plus fréquemment lu et copié après la Bible, et on peut l'appeler « bible populaire » ; environ un millier de manuscrits latins, conservés actuellement¹³, en témoigne, tout comme de nombreux manuscrits contenant des traductions en langues vernaculaires : français, catalan, occitan, italien, espagnol, anglais, allemand, hollandais, islandais ..., même tchèque. C'était un texte qui vivait, respirait, grandissait, car on y ajoutait, volontiers et facilement (la forme du recueil s'y prêtait), des chapitres supplémentaires, des saints locaux, des vies empruntées à d'autres légendiers, selon les intentions des copistes, ou les besoins des commanditaires, ou pour d'autres raisons, et la notion de « mouvance », bien qu'elle soit différente de celle formulée par Paul Zumthor¹⁴, s'y applique parfaitement. Ces interpolations et ajouts sont tantôt rares tantôt très nombreux, et dépassent du double le nombre des chapitres originaux, comme dans le cas de certaines éditions incunables. Et dès que l'imprimerie s'est installée, d'abord dans les pays rhénans, ensuite en Italie, et à Paris, c'était le texte le plus fréquemment imprimé, et le nombre de ses éditions incunables dépasse celui de la Bible¹⁵ ; telles étaient les politiques éditoriales répondant aux besoins des lecteurs. Ici, il convient de noter que le premier livre en français, daté, imprimé en France, est précisément la traduction de la *Légende dorée* par Jean de Vignay, imprimée à Lyon, le 18 avril 1476, par Barthélemy Buyer pour Guillaume le Roy.¹⁶

¹¹ *Ibidem*, p. XXVIII.

¹² *Ibidem*, p. XV.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ *Essai de poétique médiévale*, Seuil, Paris 1972, p. 507.

¹⁵ JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, édition critique, dans la révision de 1476 par Jean BATALIER, d'après la traduction de Jean DE VIGNAY (1333–1348) de la *Legenda aurea* (c. 1261–1266), publiée par Brenda DUNN-LARDEAU, Champion, Paris 1997, Introduction, p. 9.

¹⁶ V. Brenda DUNN-LARDEAU, « La contribution de J. Batallier à la traduction française de Jean de Vignay de la *Legenda Aurea* », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la *Legenda aurea* : texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal, 11–12 mai 1983, ouvrage publié sous la direction de Brenda DUNN-LARDEAU, Editions

Quelles étaient les visées de ce texte ? Le recueil est destiné aux prédicateurs, pour la préparation des sermons sur les saint(e)s, mais la longueur de certains chapitres prouve que ce n'est pas le but unique de l'auteur.¹⁷ Le légendier est certainement souvent mis à profit dans les *Studia generalia* dominicains, pour la formation des novices, et dans les écoles franciscaines. On l'utilise aussi dans l'enseignement universitaire, ce que prouvent les manuscrits qui portent les annotations de *pecia*.¹⁸ Selon une théorie formulée par Teodor de Wyzewa, « la *Légende Dorée* est, essentiellement, une tentative de vulgarisation, de 'laïcisation', de la science religieuse ». ¹⁹ L'oeuvre aurait été destinée, selon l'intention de l'auteur, au peuple des fidèles au sens large, vu les nombreuses explications qu'elle contient, comme la signification de certaines cérémonies : la dédicace de l'Eglise, la tonsure des prêtres, les processions, etc. – renseignements qui ne pouvaient pas viser les ecclésiastiques, mais les gens qui n'en avaient pas la notion, les laïcs. On peut admettre que c'était l'un des buts de l'auteur, mais non pas son unique préoccupation. Il est certainement difficile de dire précisément quelles étaient ses visées. Etant donné qu'il n'y a pas d'indices textuels explicites, on ne peut que conjecturer. En revanche, on peut établir quels usages on en a fait dès son apparition, ce qui vient d'être montré brièvement. Paradoxalement, la rédaction du recueil en latin a permis sa très large vulgarisation parmi les laïcs grâce à plusieurs traductions en langues vernaculaires dont la première a été faite probablement en catalan²⁰, ce qui n'aurait pas été le cas, si Jacques de Voragine avait écrit en italien.

Pour ce qui est des versions françaises, Brenda Dunn-Lardeau en mentionne onze²¹, et j'en ajouterai d'autres. Je traiterai ces versions dans des chapitres ultérieurs, mais seulement celles qui contiennent les vies de s. Dominique et/ou de s. Pierre Martyr. Quelques versions ne sont conservées qu'en un seul exemplaire connu aujourd'hui. Dans certains cas, il s'agit d'adaptations très libres de l'original latin. La traduction la plus répandue était celle de Jean de Vignay, la seule (parmi les versions françaises) à avoir été imprimée aux 15^e et 16^e siècles (de nombreuses éditions), et qui est l'objet de la récente édition critique par Brenda Dunn-Lardeau.²² Les autres restent toujours à l'état manuscrit, et on compte parmi celles-ci quelques-unes qui n'ont jamais été

Bellarmin – Librairie J. Vrin, Montréal – Paris 1986, pp. 183–196 (ici, p. 183) ; et *eadem*, « Etude autour d'une *Légende dorée* ... », art.cit., p. 261.

¹⁷ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, pp. XXXI–XXXII.

¹⁸ C'était une méthode de copie rapide, utilisée dans les ateliers universitaires à Paris pour les manuscrits à usage universitaire. Pour cette destination du légendier, v. Barbara FLEITH, « *Legenda Aurea* : destination, utilisateurs, propagation. L'histoire de la diffusion du légendier au XIII^e et au début du XIV^e siècle », in : *Raccolte di vite di santi dal XIII al XVIII secolo. Strutture, messaggi, fruizioni* a cura di Sofia BOESCH GAJANO, Fasano 1990, pp. 41–48 (particulièrement, pp. 44–45). Barbara Fleith défend la thèse formulée anciennement par le Père Destrez (*ibidem*, p. 44).

¹⁹ *La Légende dorée* ..., *op.cit.*, Introduction, p. XVI.

²⁰ *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, p. XLVI.

²¹ Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, édition critique ..., *op.cit.*, Introduction, p. 41. C'est la mise au point la plus récente.

²² V. n. 15.

étudiées d'une façon sérieuse ou d'une façon quelconque. Les manuscrits enluminés ne sont généralement pas ceux qui transmettent le texte latin, les ecclésiastiques étant intéressés principalement par le contenu du recueil qu'ils traitent comme un livre de référence, et seulement de rares exemplaires latins sont pourvus d'enluminures. C'est pour les rois, princes et d'autres grands personnages qui désiraient lire ou entendre lire dans leurs langues nationales, qu'on a exécuté les plus beaux codices²³, car la *Légende dorée* était non seulement une source de savoir, un livre utilitaire, mais parfois un livre d'ostentation, un livre de luxe qui rendait illustres les plus précieuses collections de l'époque.

Ces diverses versions seront présentées, d'une façon globale, dans des chapitres successifs, mais seulement deux légendes seront étudiées en détail : celle de saint Pierre Martyr et celle de saint Dominique ; saint Thomas d'Aquin, inscrit dans le catalogue des saints en 1323, et sainte Catherine de Sienne, canonisée en 1461, n'ayant pas trouvé, et pour cause, de place dans le légendier de Jacques de Voragine. Je crois utile de présenter une brève analyse des articles en question, en dressant une liste de tous les épisodes. Celle-ci servira de point de référence pour les analyses qui vont suivre et de moyen de contrôle au Lecteur.

*Saint Pierre Martyr*²⁴ (ch. 61)

Étymologie (M²⁵ 1–6) ;

1. Origines de Pierre qui vient au monde dans une famille hérétique (M 7–9) ;
2. Tout jeune et rempli de l'Esprit-Saint, lors d'une discussion avec son oncle hérétique il le confond ; fuyant le milieu de ses parents il entre dans l'Ordre des Frères Prêcheurs (M 10–20) ;
3. L'éloge de Pierre par Innocent IV dans la bulle de canonisation du 24 mars 1253 (M 21–32) ;
4. Un jour, en interrogeant, à Milan, un évêque des hérétiques, en présence d'un peuple nombreux et accablé par la chaleur, Pierre est défié par celui-là : qu'il demande à Dieu qu'un nuage s'interpose entre le soleil et le peuple en le protégeant contre la chaleur. Afin de montrer que Dieu est créateur des choses visibles et invisibles, à la consolation des fidèles et à la confusion des hérétiques, Pierre prie et obtient ce qu'il demande (M 33–44) ;
5. Guérison miraculeuse d'un handicapé, nommé Asserbus, à Milan (M 45–46) ;
6. Evocation d'autres miracles accomplis de son vivant. Guérison d'un fils de noble souffrant d'une tumeur à la gorge, à qui Pierre donne sa chape que l'autre pose sur la partie malade (M 47–48) ;
7. Plus tard, grâce à cette chape, guérison du même, pris de convulsions (M 49–50) ;
8. Guérison d'un jeune muet (M 51–52) ;
9. Le Pape le nomme inquisiteur à Milan et en son comté (envahis par des hérétiques puissants et dangereux), pour ses qualités hors du commun qui le destinaient à cette fonction qu'il exercera avec ardeur (M 53–55) ;

²³ « la présence (ou l'absence) d'images est liée en grande partie à la langue (latine ou 'vulgaire') employée, c'est-à-dire aux usages et aux destinataires du livre » (*La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par Dominique DONADIEU-RIGAUT, p. LVIII).

²⁴ BHL 6724.

²⁵ M = édition Maggioni : IACOPO DA VARAZZE, *Legenda Aurea*, edizione critica a cura di Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze 1998.

10. Les hérétiques décident de le mettre à mort. Ce projet est réalisé quand Pierre se rend de Côme à Milan – récit détaillé (un fragment cité de la bulle d’Innocent IV) ; il subit son martyre avec patience (M 56–63) ;

11. L’auteur prouve que le jour de son martyre il fut digne du nom de confesseur, de martyr, de prophète et de docteur (M 64–71) ;

12. Ensuite, il présente six preuves de la ressemblance de la passion de Pierre avec celle du Christ, dont la plus largement soutenue est la conversion de nombreux adversaires de la Foi grâce à la mort du Saint (M 72–85) ;

13. Evocation de miracles *post mortem*. Les lampes suspendues devant son tombeau s’allument miraculeusement, sans intervention humaine (M 86–87) ;

14. Un homme, mangeant avec d’autres personnes, médite de sa sainteté et de ses miracles ; alors, un morceau de nourriture lui reste dans la gorge ; il se repent, près de mourir, et en est délivré (M 88–89) ;

15. Guérison d’une femme hydropique (M 90) ;

16. Il délivre des femmes possédées, guérit des fièvres et nombre d’autres maladies de toutes sortes (M 91) ;

17. Guérison d’un doigt de la main gauche chez un homme (M 92) ;

18. Retour à la vie d’un enfant, qu’on croyait mort, à qui l’on met, sur la poitrine, un peu de terre ayant été en contact avec le sang du Saint (M 93) ;

19. Une femme guérie d’un cancer grâce à la même terre (M 94) ;

20. De nombreux malades, qu’on a amenés devant son tombeau, sont guéris (M 95) ;

21. La translation de son corps qui est resté intact (M 96–98) ;

22. De nombreuses personnes voient des feux descendre du ciel et remonter, plusieurs fois, à l’endroit de sa passion, entre lesquels sont aussi vus deux frères en habits de Prêcheurs (M 99–101) ;

23. Le miracle d’un pan de la tunique de saint Pierre, conservé par un jeune homme de Côme, nommé Guifred : un hérétique, se moquant de celui-ci, propose de le jeter dans le feu, et s’il ne brûle pas, il se convertira ; ce qui est fait à deux reprises. Le morceau de la tunique du Saint éteint le feu et reste intact tandis que celui de l’hérétique est consommé par les flammes ... et celui-ci revient au sein de l’Eglise (M 102–108) ;

24. Un jeune homme hérétique blasphème devant un tableau représentant la mort du Saint, dans l’église des Prêcheurs de Florence, en disant qu’il aurait frappé plus fort à la place du bourreau ; il devient muet, se repent en suppliant saint Pierre, fait le vœu de confesser ses péchés, récupère la capacité de la parole, abandonne l’hérésie et devient publiquement témoin de ce miracle (M 109–114) ;

25. Un navire, perdu dans l’obscurité, est près de faire naufrage. Les marins invoquent divers saints mais sans effet. Sur le conseil d’un génois, on invoque saint Pierre. Des cierges apparaissent miraculeusement sur la vergue du mât en si grande quantité que les ténèbres se dissipent et, en haut de la voile, on voit un homme en habit de Prêcheur, c’est alors que la mer se calme et les marins sauvés du naufrage déposent leur témoignage auprès des Frères de Gênes (M 115–123) ;

26. Une femme de Flandre a enfanté trois fils mort-nés et est haïe par son mari. Quand le quatrième vient au monde, dans le même état que les trois précédents, elle s’adresse à saint Pierre et l’enfant ressuscite ; sur les fonts baptismaux, le prêtre, sans savoir quel nom l’enfant doit porter (on voulait l’appeler Jean), lui donne celui de Pierre (M 124–128) ;

27. A Utrecht, des femmes en train de filer, mettent en doute la sainteté de Pierre ; aussitôt le fil et leurs doigts sont couverts de sang ; stupéfaites, elles voient que ceux-ci ne portent aucune blessure. Elles se repentent et racontent le miracle au prieur des Prêcheurs qui fait une prédication solennelle sur l’événement et montre le fil à tous. Un maître de l’art de grammaire s’en moque publiquement et soupçonne les Frères d’avoir comploté avec ces femmes. Encore au cours de cette prédication il est atteint d’une fièvre, on le porte chez lui, et se voyant près de la mort, il fait

convoquer le prier, avoue sa faute, supplie d'être guéri par l'intermédiaire du Saint, fait le voeu de ne plus prononcer de telles paroles et recouvre immédiatement sa santé (M 129–143) ;

28. Le sous-prieur du même lieu fait transporter de grandes pierres en bateau ; celui-ci s'enquille sur le rivage et on ne peut pas le faire partir. Le sous-prieur lui ordonne de bouger, au nom de saint Pierre Martyr, ce qui advient tout de suite (M 144–150) ;

29. A Sens, une jeune fille tombe dans l'eau et en est retirée morte ; ramenée dans l'église des Frères, qui la vouent à saint Pierre, elle ressuscite (M 151–153) ;

30. Le frère Jean le Polonais, devant prononcer, à Bologne, un sermon pour la fête de saint Pierre, est atteint de la fièvre quarte ; s'étant adressé au Saint, il recouvre sa santé (M 154–156) ;

31. Une femme nommée Girolda, obsédée par les démons, s'adresse à un prêtre pour être délivrée ; celui-ci n'y parvient pas. Alors, elle supplie Pierre qui est encore en vie. Il la reconforte et prophétise qu'il l'aidera dès que le temps convenable viendra. Après sa passion, elle prie devant son tombeau et est libérée (M 157–167) ;

32. Une femme nommée Euphémie, du diocèse de Milan, est libérée des démons devant le sépulcre de saint Pierre (M 168–172) ;

33. Une autre femme, nommée Verbona, est aussi libérée devant son tombeau. Plusieurs hommes doivent la retenir ; parmi ceux-ci se trouve un hérétique, nommé Conrad de Landriano, qui n'est là que pour se moquer des miracles de saint Pierre. Avant de quitter cette femme, les démons, par la bouche de celle-ci, lui rappellent ses crimes que lui seul peut connaître. Conrad, stupéfait, se convertit à la foi catholique (M 173–181) ;

34. Un autre hérétique, nommé Opizo, se convertit à la suite d'un miracle opéré devant le sépulcre de saint Pierre : y étant venu, il voit deux deniers qu'il prend pour avoir de quoi boire. Pris de tremblements et n'arrivant pas à quitter ce lieu, il les remet à leur place et c'est alors qu'il peut s'en aller (M 182–186) ;

35. Une moniale d'Allemagne, du couvent d'Occunbach, souffrant de la goutte au genou, à laquelle on ne savait pas remédier, et ne pouvant se rendre au sépulcre de saint Pierre corporellement, décide d'y parvenir mentalement. Ayant appris combien de journées il faut pour y aller, elle dit chaque jour cent *Pater Noster* en l'honneur de saint Pierre et, à chaque étape, elle se porte de mieux en mieux ; avant de rentrer de ce pèlerinage, elle est complètement guérie (M 187–193) ;

36. Un certain Rufin, souffrant d'une veine rompue dans l'une de ses jambes, qui saignait depuis six jours – mal auquel on ne pouvait remédier, s'adresse à saint Pierre et est guéri immédiatement. Dans le sommeil, il a la vision d'un Prêcheur, ressemblant à saint Pierre, qui l'invite à venir au sang du Saint. S'étant réveillé, Rufin décide de visiter son tombeau (M 194–202) ;

37. Le miracle, advenu à Masino, des cierges allumés en l'honneur de saint Pierre, avant sa fête, qui sont éteints, à quelques reprises, par un prêtre, conduit par l'avarice, et qui se rallument d'eux-mêmes (M 203–210) ;

38. Un certain Roba de Méda perd tout au jeu et, désespéré, se voue aux démons qui ne tardent pas d'arriver et le tourmentent. Un prêtre en chasse deux au nom de saint Pierre, et le troisième est chassé par le frère Guillaume de Verceil, au tombeau du Saint. Roba, guéri, entre en voie de pénitence (M 211–226) ;

39. Evocation d'un miracle advenu du vivant de saint Pierre : lors d'un débat avec un hérétique très habile, Pierre, ne trouvant pas d'arguments contre lui, demande à Dieu de le secourir : que l'hérétique retrouve la vérité soit qu'il perde la parole. Il devient, en effet, muet (M 227–230) ;

40. Lors d'un sermon prononcé à Milan, le dimanche des Rameaux, il prédit son martyre des mains des hérétiques et déclare qu'il les poursuivra plus après la mort que de son vivant (M 231–234) ;

41. Le jour de la mort du Saint, une moniale du monastère de Ripoli, à Florence, a une vision de la Vierge Marie assise sur le trône et de deux Frères Prêcheurs qui entrent au Ciel et sont

placés à ses côtés. Une voix dit à cette soeur que l'un d'eux est le frère Pierre. Plus tard, s'étant recommandée à saint Pierre, elle recouvre la santé (M 235–239) ;

42. Un étudiant, revenant de Maguelonne à Montpellier, s'est rompu l'aine et ne pouvait plus marcher. Ayant entendu, une fois, qu'une femme avait été guérie d'un cancer avec de la terre imprégnée du sang de saint Pierre, mais manquant de cette terre il demande à Dieu que celle dont il dispose ait le même pouvoir, et, en faisant un signe de croix et invoquant saint Pierre il se l'applique sur la partie malade, et immédiatement est guéri (M 240–243) ;

43. A Compostelle, en l'an 1259, un certain Benoît, avait le corps tellement défiguré qu'il ressemblait à un monstre. Sur le conseil d'une dame, il s'est rendu à la maison des Frères Prêcheurs. Ayant trouvé la porte de l'église fermée, il s'est endormi. Durant son sommeil, un homme en habit de dominicain lui est apparu et, l'ayant couvert de sa chape, l'a fait entrer dans l'église. S'étant réveillé, il s'est vu à l'intérieur de l'église et entièrement guéri (M 244–250).

*Saint Dominique*²⁶ (ch. 109)

Etymologie (M 1–11) ;

1. Naissance de Dominique ; songe de sa mère qui voit, dans son ventre, un petit chien portant une petite torche enflammée avec laquelle, sorti de son ventre, il incendie le monde entier ; vision de sa marraine : une étoile sur le front de l'enfant Dominique, qui illumine le monde ; son enfance (M 12–15) ;

2. Etudes à Palencia, austérité de sa vie ; il vend ses livres pour pourvoir aux besoins des pauvres (M 16–17) ;

3. Nommé chanoine par l'évêque d'Osma et sous-prieur par les autres chanoines, il atteint la perfection par sa vie et ses lectures (M 18–20) ;

4. La conversion d'un hérétique à Toulouse – le premier fruit de sa mission de prédicateur (M 21) ;

5. Le miracle, à Montréal, de la feuille projetée intacte du feu et une allusion à un miracle semblable advenu à Fanjeaux (M 22–37) ;

6. Mort de l'évêque d'Osma, prédication contre les hérétiques, moqueries, insultes et menaces de le mettre à mort de la part de ceux-là, et son désir du martyr (M 38–48) ;

7. Son désir de se vendre afin de sauver un homme qui a rejoint les hérétiques à cause de sa pauvreté (M 49–50) ;

8. Même désir pour racheter un captif chez les Sarrasins (M 51) ;

9. Séjour de Dominique et de son compagnon chez des femmes hérétiques pendant le Carême, et leur conversion par les mortifications de ceux-là (M 52–54) ;

10. Son idée d'instituer l'Ordre des Prêcheurs ; il quitte Toulouse et se rend à Rome pour le concile de Latran, accompagné de Foulques, évêque de Toulouse ; réticences d'Innocent III et une vision qui lui est montrée (Dominique soutient l'église de Latran près de s'écrouler), son approbation (M 55–59) ;

11. Retour de Dominique auprès des frères qui choisissent la règle et adoptent les constitutions, la confirmation accordée par Honorius en 1216, après la mort d'Innocent (M 60–62) ;

12. Sa vision, à Rome, des saints Pierre et Paul Apôtres, son retour à Toulouse, envoi des frères par les parties du monde, retour à Rome (M 63–68) ;

13. Vision d'un moine dans laquelle le Christ annonce l'institution des Prêcheurs (M 69–76) ;

14. Vision semblable par un autre, et la même annonce du Christ (M 77–82) ;

15. Vision qu'a eue saint Dominique, racontée par un frère mineur : le Christ menace le monde de trois lances, saints Dominique et François présentés par la Vierge Marie au Christ qui s'apaise, la reconnaissance des deux dans une église (M 83–100) ;

²⁶ BHL 2227.

16. Un novice des Pouilles voulant quitter l'habit de Prêcheurs, sur les instances de ses amis ; miracle de la chemise brûlante, suite à la prière de Dominique ; le novice reste dans l'Ordre (M 101–106) ;
17. Un frère convers tourmenté par le diable chassé par la prière de saint Dominique (M 107–120) ;
18. Le miracle des livres tombés dans l'eau (M 121–122) ;
19. Double entrée miraculeuse de Dominique, suite à sa prière, dans une église fermée (M 123–125) ;
20. Il prend l'habitude d'éteindre sa soif dans une fontaine pour ne pas trop boire chez un hôte (M 126) ;
21. Conversion d'un étudiant lubrique à Bologne (M 127–132) ;
22. Un prêtre se joint aux Prêcheurs, poussé par la lecture d'un passage des Actes des Apôtres (M 133–136) ;
23. Un maître de Théologie à Toulouse a la vision de sept étoiles éclairant le monde entier ; saint Dominique et six autres frères se présentent à ses cours, et l'autre comprend la signification de sa vision (M 137–142) ;
24. Réginald, doyen de Saint-Aignan d'Orléans, décide, à Rome, de se joindre aux Prêcheurs ; une fièvre le saisit ; il a une vision de la Vierge qui le guérit miraculeusement, à la suite de la prière de Dominique ; une même vision de celui-ci ; une autre vision de la Vierge qui guérit Réginald de la concupiscence ; un religieux de l'Ordre des Hospitaliers a la même vision ; départ de Réginald pour Bologne et, ensuite, pour Paris ; sa mort (M 143–166) ;
25. Le neveu du cardinal de Fossa Nova, tombé avec son cheval dans un précipice, ressuscite à la suite de la prière de Dominique (M 167) ;
26. Un architecte écrasé à l'église de Saint-Sixte est ressuscité suite à la prière de Dominique (M 168–169) ;
27. Le miracle des pains, dans la même église, apportés aux frères affamés par deux jeunes hommes mystérieux (M 170–174) ;
28. Le miracle de l'averse qu'écarte Dominique par un signe de croix (M 175) ;
29. Le miracle du denier pour payer le passeur d'un cours d'eau (M 176–180) ;
30. Lors d'un voyage avec un religieux étranger, Dominique obtient de Dieu qu'ils se comprennent (M 181–182) ;
31. Dominique délivre un homme possédé par de nombreux démons ; les saints martyrs sont garants que les démons ne reviendront plus en lui (M 183–196) ;
32. Des femmes converties par sa prédication ; l'apparition du chat noir représentant le diable – leur maître d'autrefois (M 197–203) ;
33. Il sauve du bûcher un hérétique nommé Raymond à qui il prédit sa conversion ; celle-ci a lieu au bout de vingt ans et Raymond se fait Prêcheur (M 204–208) ;
34. Vision d'un dragon semblant engloutir les frères accompagnant Dominique en Espagne ; ils quittent tous, par la suite, l'Ordre, excepté trois ; leur conversion suite à la prière de Dominique (M 209–215) ;
35. Annonce faite par Dominique, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, à Saint-Sixte à Rome, de la mort corporelle de deux frères et de la mort spirituelle de deux autres (M 216–217) ;
36. Confiance faite au prieur du monastère de Casa Maria, à Bologne : ses prières sont toujours exaucées ; le prieur en question lui propose alors qu'il demande à Dieu la grâce que le Maître Conrad l'Allemand désire l'habit de l'Ordre ; Conrad devient Frère Prêcheur ; évocation de sa mort (M 218–232) ;
37. Les qualités de Dominique : esprit constant, bonté, paix intérieure ; il dédie le jour au prochain et la nuit à Dieu ; il a des visions du Christ crucifié ; la nuit, quand il ressent la fatigue, il couche devant l'autel ou sur une pierre ; se donne la discipline ; refuse l'évêché de Couserans ; préfère vivre parmi ceux qui l'attaquent ; avoue avoir le plus étudié dans le livre de la charité (M 233–247) ;

38. A Bologne, lors d'une veillée de nuit, le diable apparaît à Dominique sous l'aspect d'un frère ; plusieurs manières de tenter les frères (M 248–274) ;
39. La mort de saint Dominique, à Bologne, en 1221, qui lui est annoncée dans une vision ; avant de mourir, il fait son testament spirituel en disant aux frères qu'il leur sera plus utile après sa mort (M 275–285) ;
40. A l'heure de la mort de Dominique, frère Guala, prieur des Prêcheurs à Brescia, a une vision du Ciel s'ouvrant à la venue d'un frère, par laquelle cette mort lui est annoncée (M 286–290) ;
41. A la même heure, un frère à Tivoli, nommé Raon, en célébrant la messe, a une autre vision au cours de laquelle saint Dominique apparaît, portant une couronne d'or et sortant de Bologne par la voie royale (M 291–294) ;
42. La translation de son corps ; odeur agréable qui se dégage de son tombeau et qui imprègne tout, même la terre et les mains des frères qui ont touché les reliques (M 295–298) ;
43. Le miracle d'un enfant ressuscité devant l'autel de saint Dominique, dans la province de Hongrie, à Somlo (M 299–304) ;
44. Le miracle d'un jeune esclave mort à la suite d'une noyade, qui ressuscite grâce à la prière de sa dame, adressée à saint Dominique (M 305–308) ;
45. Le miracle, dans la même province, d'un fils ressuscité, grâce à la prière de son père, adressée à saint Dominique ; retourné à la vie, il annonce à son père que c'est par les mérites de saint Dominique (M 309–312) ;
46. Le miracle d'un homme malade et aveugle, désirant quitter son lit et visiter les reliques de saint Dominique, qui, petit à petit, et puis complètement, quand il parvient à son but, récupère ses forces et la vue (M 313) ;
47. Toujours dans la province de Hongrie, le miracle des chandelles allumées d'elles-mêmes qui sont consumées entièrement sans endommager le torchon dans lequel les a enveloppées une femme voulant faire célébrer une messe en l'honneur de saint Dominique (M 314–316) ;
48. La guérison miraculeuse de Nicolas, étudiant à Bologne, qui se voue à Dieu et à saint Dominique ; évocation générale de très nombreux autres miracles advenus dans cette ville (M 317–323) ;
49. La guérison d'une jeune fille, en Sicile, à Augusta, souffrant de la pierre et recommandée par sa mère à saint Dominique ; celui-ci apparaît à la fille malade, dans le sommeil, sort la pierre et la remet dans sa main (M 324–327) ;
50. Encore en Sicile, à Palatia, une femme pauvre, mère d'un enfant souffrant de scrofules, reçoit miraculeusement, de la part d'un homme en habit de frère qui lui apparaît en vision, la recette pour préparer un remède contre le mal de son fils ; avant, elle fait un vœu à saint Dominique (M 328–335) ;
51. Le miracle d'un homme au corps enflé, du pays du Piémont, qui se voue à saint Dominique ; celui-ci lui apparaît dans le sommeil et le guérit (M 336–337) ;
52. Le miracle, advenu à Augusta, d'une femme qui ne respecte pas la fête de la translation de saint Dominique et, en conséquence de quoi, est frappée de maux ; s'étant repentie, elle recouvre la santé (M 338–342) ;
53. Une religieuse à Tripoli, nommée Marie, grièvement malade et près de mourir, prie Dieu que saint Dominique soit son médiateur ; le Saint lui apparaît et la guérit avec un onguent d'un parfum agréable ; la même nuit, il apparaît à une autre religieuse en lui annonçant la guérison de sa consœur ; l'onguent garde le parfum incomparable à tout autre arôme (M 343–362) ;
54. Une vision qu'a eue un étudiant de Bologne, vivant dans les vanités du monde : surpris par une tempête dans un grand champ, il essaie d'y échapper en frappant successivement à la porte de la Justice, de la Vérité et de la Paix, mais l'entrée lui est refusée, car il ne le mérite pas ; finalement, il s'adresse à la Miséricorde qui lui conseille de se rendre à la maison des Frères Prêcheurs de Bologne, lieu du repos du Saint Père Dominique, où il trouvera tout ce qui lui est nécessaire pour le salut, ce qu'il fait et prend l'habit de l'Ordre (M 363–384).

LÉGENDE DORÉE DE JEAN DE VIGNAY

Parmi les traductions françaises de la *Legenda aurea*, celle réalisée par Jean de Vignay était la plus répandue et la plus connue. Elle se distingue de la majorité des autres aussi par le mérite d'être complète.

Jean de Vignay, hospitalier de Saint-Jacques-du-Haut-Pas de Paris, est né entre 1282 et 1285, en Normandie, dans la région de Bayeux, et mort à une date inconnue. Son activité littéraire couvre les années 1326–1350. Jean est l'auteur de onze traductions. Mise à part la *Légende dorée*, on lui doit aussi : la traduction du *De re militari* de Végèce (*De la Chose de la Chevalerie*), celles des *Epîtres et des Evangiles* pour toute l'année, du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (le *Miroir historial*), des *Otia imperialia* (les *Loisirs impériaux*) de Gervais de Tilbury, des *Merveilles de la terre d'outremer* d'Odoric de Frioul (ou de Pordenone), du *Directorium ad passagium faciendum ad terram sanctam* (*Directoire pour faire le passage en terre sainte*) de Guillaume Adam, du *Liber super ludo scaccorum* (le *Jeu des échecs*) de Jacques de Cessoles, du *Speculum Ecclesiae* (le *Miroir de l'Eglise*) d'Hugues de Saint-Cher ; en outre, les *Enseignements* de Théodore Paléologue et la *Chronique de Primat* (pour ces deux derniers textes, leurs sources latines ne sont pas conservées). On pourrait y ajouter *Alexandre* en prose, qui est aujourd'hui perdu. Comme on voit, son oeuvre est très diversifiée et vaste, mais toutes ses traductions ne viennent pas de son propre choix, car il travaille sur commande. La plupart sont dédiées à Jeanne de Bourgogne, reine de France, quelques-unes – à son époux, Philippe VI, et l'une – au futur Jean le Bon.¹

C'est pour Jeanne de Bourgogne qu'il a accompli cette traduction, mais d'après le prologue celle-ci semble avoir été commencée dans le but d'édifier les *illiterati*, simples gens qui n'entendaient pas le latin :

Et pource qui m'est advis que c'est souverain bien que de faire entendre aux gens qui ne sont pas lectrés les nativitez, les vies, les passions et les meurs des saints et aucuns autres faitz notoires des temps passés me suis je mis a translater en François la legende des saints, qui est dicte legende doree.²

¹ Pour ces renseignements v. la notice sur Jean de Vignay dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age*, édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris 1992, pp. 858–860.

² Ed. cit. de B. Dunn-Lardeau, pp. 87–88 (et notes). Dorénavant cette édition portera le sigle *D-L*. Comme l'éditrice fournit, dans l'appareil critique, les variantes provenant du plus ancien manuscrit daté (Paris, BnF fr. 241) le Lecteur voudra bien se référer également aux notes se trouvant en bas de page de cette édition.

Une autre raison de ce travail, et peut-être la principale, est le désir qu'il a de ne pas vivre dans l'oisiveté. Là, il évoque l'autorité de ss. Jérôme, Augustin, Bernard, qui conseillent tous de ne jamais rester oisifs. Il a envie de traduire et se met à l'oeuvre. C'est pour sa grande vogue que Jean choisit l'ouvrage de Jacques de Voragine :

Car, aussi comme l'or est plus noble sur tous autres metaulx, aussi est ceste legende tenue plus noble sur toutes aultres. (D–L 88)

Jean affirme, dans son prologue, qu'il a entrepris cette traduction après avoir accompli celle du *Speculum historiale*. Cette dernière est terminée probablement en 1333 et c'est bien le *terminus post quem*. Pour le *terminus ante quem* on admet l'année 1348 – date de la mort de la reine Jeanne, et celle de l'exécution du plus ancien manuscrit daté : Paris, BnF fr. 241.

On conserve, actuellement, de nombreux manuscrits de cette traduction, et on les divise en trois états. Le premier, appelé *a*, ne renferme que le texte de Jean de Vignay. Le deuxième, état *b*, outre sa traduction, contient un supplément : *Festes nouvelles* par Jean Golein, dont il sera question, amplement, par la suite (à l'occasion d'une légende de saint Thomas d'Aquin). Le troisième, état *c*, comprend l'oeuvre de Jean de Vignay, celle de Jean Golein, et les vies de saints du Nord.³

De nombreux codices transmettant cette version ont été enluminés et sont d'une beauté saisissante. Les deux tiers de ces manuscrits richement illustrés ont appartenu aux plus célèbres bibliophiles de l'époque, provenant de l'entourage du roi de France et de l'aristocratie bourguignonne, de sorte que la *Légende dorée*, sortie de la plume de Jean de Vignay, est devenue « un symbole de luxe et de prestige ». ⁴ Parmi toutes les traductions françaises médiévales de la *Légende ...*, c'est bien celle-ci qui a joui du plus grand succès (c'est le nombre de manuscrits conservés qui en témoigne et le fait qu'elle est la seule à avoir été retenue par l'imprimerie⁵).

Les premières traductions de Jean de Vignay sont très littérales. Là il reste fidèle aux modèles dont il se sert. Sa traduction de la *Légende dorée* constitue une étape de transition entre la fidélité à l'original latin et la liberté envers celui-ci. C'est un stade intermédiaire entre la traduction au sens exact et l'adaptation que l'on voit dans ses oeuvres postérieures. Il se permet des libertés, comme des ajouts et des omissions, mais

³ La liste de ces manuscrits se trouve dans l'article de Richard HAMER et Vida RUSSELL, « A critical edition of four chapters from the *Légende Dorée* », *Mediaeval Studies* 51 (1989), pp. 130–204 (ici, pp. 131–135). Christine KNOWLES (« Jean de Vignay : un traducteur du XIV^e siècle », *Romania* 75 [1954], pp. 353–383, particulièrement pp. 380–381) a aussi dressé une liste de manuscrits de la traduction de Jean, mais celle-ci est incomplète et inexacte (elle s'est trompée sur certains codices qu'elle a attribués faussement à Jean de Vignay).

⁴ V. l'Introduction à l'édition citée de la traduction de Jean de Vignay, par B. Dunn-Lardeau, pp. 10–11.

⁵ Robert BOSSUAT considère à tort que trois éditions incunables (celles de 1483, 1484 et 1487) précèdent de la traduction dite de 'Jean Belet' (*Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age*, Melun 1951, n° 4889) ; thèse contredite par Brenda DUNN-LARDEAU et Dominique COQ, « Deux éditions lyonnaises de la *Légende Dorée* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 44 (1982), pp. 623–635 (ici, p. 635, n. 30), v. aussi B. Dunn-Lardeau, « Etude autour d'une *Légende dorée ...* », art.cit., p. 259 (n. 5). Paul CHAVY (*Traducteurs d'autrefois. Moyen Age et Renaissance. Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842–1600)*, t. 1–2, Champion – Slatkine, Paris – Genève 1988, t. 1, p. 748) considère, lui aussi, que les anciennes éditions de cette oeuvre « sont fondées, entre autres, sur la version de Jean Belet ».

sans grande importance, aussi bien dans les étymologies que dans les vies mêmes. Pour ces premières, les changements opérés paraissent bien plus considérables qu'ailleurs. Mais d'une façon générale, il reste fidèle au texte de Jacques de Voragine. Cette remarque ne vaut que pour les premiers manuscrits ayant transmis la traduction originale de Jean de Vignay. Les codices postérieurs comportent des modifications importantes venant de divers auteurs.⁶

Paul Meyer porte un jugement très sévère sur cette traduction de la *Legenda aurea*, lorsqu'il dit :

Ces diverses traductions [celles de la *LA*] sont médiocres : celle de Jean de Vignay, qui a obtenu le plus de succès, est peut-être la plus mauvaise ; c'est un mot à mot inintelligent et dépourvu de style.⁷

J'ignore sur quoi est fondée l'opinion de Meyer. Ch. Knowles, dont l'article déjà évoqué constitue une étude sérieuse de la production littéraire de Jean de Vignay, pose également un regard très sévère sur cet auteur. Elle le considère comme un traducteur « assez médiocre », croit qu'il avait « une connaissance fort médiocre du latin », dénombre ses erreurs et les attribue à « la négligence dont il fait preuve dans toute son oeuvre », et le range parmi les écrivains « de troisième ordre, tout au plus » sans qu'il mérite « d'être placé plus haut ». ⁸ Ses remarques, quoique fondées sur des arguments solides, ainsi que celle de Meyer, dépourvue de preuves philologiques, font penser aux multiples reproches formulés, surtout au 16^e s., par des esprits en alerte, envers Jacques de Voragine – critique qui a provoqué un déclin d'environ trois siècles de la réception de la *Legenda aurea*. Il faut avant tout considérer que la version de Jean de Vignay était la plus répandue par rapport à toutes les autres traductions françaises de la *Legenda ...*, qu'elle était l'un des instruments favoris de la transmission de la *veritas christiana* dans les milieux laïcs insuffisamment initiés au latin, qu'elle a rayonné dans diverses couches de la société, mais surtout dans les milieux aristocratiques et qu'elle était un point d'honneur des bibliophiles les plus renommés et les plus exigeants. On ne peut pas seulement la juger du point de vue philologique, mais globalement, en considérant surtout le rôle qu'elle a joué dans la vie spirituelle et intellectuelle des gens vivant à la fin du moyen âge et à la Renaissance. Et comme il vient d'être dit, elle était la seule à avoir été imprimée, aux 15^e et 16^e s. En ce qui concerne ces éditions anciennes, celle dite des Pays-Bas (par l'imprimeur du Flavius Josèphe, vers 1475–1477) est une impression de l'état *c*, et elle n'a jamais été réimprimée. En revanche, l'édition de Lyon (18 avril 1476), reproduit l'état *a*, révisé par Jean Batallier, et devient l'édition *princeps* de 41 éditions dont la dernière paraît en 1557. Et il n'est pas impossible que certaines éditions soient, à l'heure actuelle, perdues ou non identifiées⁹,

⁶ Ch. Knowles, « Jean de Vignay ... », art.cit., pp. 364–365.

⁷ Cf. « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne (vies des saints) », *Romania* 33 (1904), pp. 1–49 (ici, pp. 5–6).

⁸ Ch. Knowles, « Jean de Vignay ... », art.cit., pp. 372, 373, 374, 377.

⁹ Pour ce qui est des anciennes éditions de la version de Jean de Vignay, je renvoie à : B. Dunn-Lardeau et D. Coq, « Deux éditions lyonnaises ... », art.cit. ; B. Dunn-Lardeau, « La contribution de J. Batallier à la traduction française ... », art.cit. ; D. Coq, « Les 'politiques éditoriales' des premiers imprimeurs parisiens et lyonnais (1470–1485) », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles ..., op.cit., pp. 171–181 ; B. Dunn-Lardeau et D. Coq, « Fifteenth and sixteenth-century editions of the Légende Dorée », *Bibliothèque d'Humanisme et*

tout comme les éventuels manuscrits. L'accueil fait par l'imprimerie à cette oeuvre de Jean de Vignay prouve le grand intérêt qu'on y portait ; malgré les erreurs évidentes, sa *Légende dorée* exerçait une influence indiscutable au cours d'une période de deux siècles, et c'est ce qui compte avant tout pour l'histoire intellectuelle et spirituelle de la France. De plus, les nombreuses éditions prouvent que le texte se diffusait dans des milieux pas forcément aristocratiques, mais aussi bourgeois.

La version de Jean de Vignay a joui d'une très grande vogue non seulement sur le territoire français. L'édition dite des Pays-Bas a servi de modèle, comme l'une des trois sources, à William Caxton pour sa *Golden Legend* (Westminster 1483). Les deux autres modèles mis à profit par Caxton ont été : le texte latin de la *Legenda aurea* et une autre version anglaise : *Gilte Legende*¹⁰, datant de 1438, et fondée, celle-ci aussi, sur l'un des manuscrits de la version de Jean de Vignay, appartenant à l'état *a*.¹¹ L'ouvrage de Jean de Vignay a donc joué un rôle considérable dans l'essor de la littérature hagiographique en moyen anglais.

Reste encore à expliciter un point important. Selon une opinion émise anciennement par Paulin Paris, Jean de Vignay se serait inspiré de la traduction de la *Legenda aurea* dite de 'Jean Belet' (dont il sera question plus loin) : « Pour Jean de Vignay, il mit fort à contribution pour la traduction de sa *Légende dorée* celle que maître Jehan Belet avoit faite peu de temps auparavant. »¹² Le plus ancien manuscrit que nous possédons de la version dite de 'Jean Belet' date probablement du début du 14^e siècle, et ce n'est pas le manuscrit original qui était donc encore plus ancien. C'est vers 1333–1348 que Jean de Vignay réalise sa traduction de la *Légende ...* ; chronologiquement cette dépendance est fort probable. Comparons les incipit du prologue et du texte de Jean de Vignay avec ceux de la traduction en question :

Jean de Vignay :

Tout le temps de ceste presente vie est devisé en quatre parties, c'est assavoir : en temps de desvoyement ... (*prologue* ; D–L 88) ;

L'Avenement Nostre Seigneur est fait par quatre sepmaines a signifier que ilz sont quatre advenemens : en chair, en mort, en pensee et au jugement ... (*texte* ; D–L 95).

la version dite de 'Jean Belet' :

Touz li tans de ceste presente vie est devisez en quatre parties, c'est à savoir ou tans de deviacion ... (*prologue*) ;

Renaissance 47 (1985), n° 1, pp. 87–101 (très important, car on y dresse la liste des éditions en question) ; B. Dunn-Lardeau, « Etude autour d'une Légende dorée ... », art.cit. ; et l'Introduction à l'édition citée de la traduction de Jean de Vignay par B. Dunn-Lardeau, pp. 11–14, 29 et 41.

¹⁰ Contenu dans le ms. London, British Libr., Douce 372.

¹¹ V. l'Introduction à l'édition de la traduction de Jean de Vignay par B. Dunn-Lardeau, pp. 29 et 41. V. aussi *Legenda aurea, Légende dorée, Golden Legend, A study of Caxton's Golden Legend with special reference to its relations to the earlier english prose translation. A dissertation presented to the Board of University Studies of the Johns Hopkins University for the degree of Doctor of philosophy, by Pierce BUTLER, Baltimore 1899, p. 146 (d'après le compte rendu de Paul Meyer, paru dans la Romania 29 [1900], pp. 292–294).*

¹² Paulin PARIS, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. II, Paris 1838, p. 90.

L'Avenemens de Nostre Seignor est contenu en quatre semaines à segnefier que .iiij. avenementz sont, c'est à savoir en char, en pensee, à la mort, et au jugement ... (*texte*)¹³

On constate les mêmes ressemblances dans la partie initiale de la vie de s. Pierre Martyr :

Jean de Vignay :

Pierre, nouvel martir de l'ordre des Prescheurs, noble champion de foy, fut né de la cité de Veronne ... (D-L 449)

la version dite de 'Jean Belet' :

Sainz Pierrez, nouviaux martyrs de l'ordre des Prescheours, noble champions de la foy, de la cité de Verone fu nez ...¹⁴

Mais à partir de là tout se dégrade et on ne rencontre plus de ressemblances aussi évidentes, pas plus dans la vie de s. Dominique. J'ai sélectionné, dans les vies de s. Pierre et de s. Dominique, les passages où Jean de Vignay s'écarte le plus de Jacques de Voragine (dans cette traduction il ne s'agit jamais d'écarts radicaux). Dans la vie de s. Pierre, j'ai trouvé 42 passages de ce type et la traduction de Jean ne s'accorde, là, avec 'Jean Belet' qu'en 3 points. Dans celle de s. Dominique, j'en ai distingué 52, et là, Jean de Vignay s'accorde avec l'autre version dans 7 cas. D'une façon générale, là où Jean de Vignay s'écarte de Jacques de Voragine, l'auteur de l'autre traduction le suit fidèlement, et si celui-ci se permet des libertés, elles sont autres que celles de Jean de Vignay. En me fondant sur les seules légendes des saints dominicains je ne puis pas établir si Jean de Vignay a utilisé la traduction dite de 'Jean Belet', et je penche plutôt pour un résultat négatif d'une telle enquête. Les ressemblances entre les deux sont minimes. Peut-être s'en est-il inspiré d'une certaine façon, mais il ne l'a certainement pas réécrite. Il faut encore signaler ici deux traits de la traduction dite de 'Jean Belet'. Comme il sera dit ci-dessous, à trois reprises l'ordre des chapitres est perturbé par rapport à la source latine. On trouve, seulement une fois, le même ordre chez Jean de Vignay : la vie de s. Gilles (ch. 125)¹⁵ vient après s. Mamertin, et non pas après s. Félix. De plus, contrairement à Jean de Vignay, l'auteur de cette version renonce aux étymologies, bien souvent fantaisistes, de Jacques de Voragine, qui précèdent les vies de saint(e)s. La question d'une éventuelle dépendance demanderait un examen bien plus approfondi et, dans cette étude, je préfère la laisser ouverte.

Pour ce qui est de Jean de Vignay, je ne procède pas, comme dans le cas des autres versions françaises de la *Légende dorée*, au collationnement et à la démonstration des filiations entre les manuscrits, vu que ce travail a déjà été fait par R. Hamer et V. Russell¹⁶, et que l'on dispose d'une édition critique de ce texte par B. Dunn-Lardeau.

¹³ Cité d'après le ms. du Puy, Grand Séminaire, sans cote (1r° et 1v°-2r°).

¹⁴ Cité d'après le ms. Paris, BnF fr. 20330 (104r°).

¹⁵ Ch. 122 (Paris, BnF fr., 20330) et 120 (Le Puy, Grand Séminaire) ; v. les tables de concordances de la version dite de 'Jean Belet' (p. 43).

¹⁶ V. pour les stemmata, représentant les filiations entre les manuscrits de Jean de Vignay (à partir d'une étude détaillée de quatre chapitres), l'art. de Vida RUSSELL, « Evidence for a stemma for the de Vignay mss : st. Nicholas, st. George, st. Bartholomew, and all saints », in : « *Legenda Aurea* » : sept

En ce qui concerne les questions relevant de la critique textuelle, je me borne à formuler l'hypothèse selon laquelle Jean de Vignay aurait utilisé l'un des manuscrits s'inscrivant dans la tradition du codex que G.P. Maggioni désigne par le sigle *Re*.¹⁷ Il ne semble pas que la version de Jean en provienne directement étant donné que la vie de s. Fabien y est présente (D–L 227–28), tandis qu'elle fait défaut dans celui-là¹⁸, et il faut admettre des filiations avec une autre tradition. En voici quelques preuves relevées lors de l'examen des vies de saint Pierre et de saint Dominique :

– Jacques de Voragine parle des « fautores hereticorum » (M 423, 38), et le latin *fautor* désigne « défenseur, partisan, etc. ». Jean écrit : « les hereges et les mestres de heresie » (D–L 451), ce qui ne correspond pas exactement au texte latin ; en revanche, dans le *Re* on lit « factores » pour « fautores » et la version de Jean est ici bien plus proche de celui-ci ;

– Dans l'étymologie de Dominique, Jacques de Voragine écrit : « custos uinee domini » (M 718, 3) ; le *Re* porte « uie » pour « uinee », ce qui répond à la version de Jean : « garde de la voie Nostre Seigneur » (D–L 691) ;

– Dans le dernier épisode du chapitre sur saint Dominique, tous les manuscrits de Jacques disent à propos de l'étudiant de Bologne : « uanitatibus seculi deditus » (M 743, 364) ; le *Re* contient une leçon enrichie : « iniquitatibus et uanitatibus seculi deditus », qui est bien reproduite par Jean : « abandonné aux vanitez et aux iniquitez du siecle » (D–L 712) ;

– Le *Re*, contrairement aux autres manuscrits latins de la *Legenda aurea* (que Maggioni prend en considération dans l'appareil critique), contient, à la fin de la vie de s. Dominique, le résumé d'une vision qu'a eue celui-ci : le Christ voulant frapper le monde de trois lances, la Vierge intervient en présentant Dominique et François à son Fils, pour apaiser sa colère ... (M 744 en note) ; c'est, en effet, une vision déjà racontée (voir l'épisode 15). Jean ne l'introduit pas dans son texte et la mentionne seulement, tout en précisant que l'épisode en question a déjà trouvé sa place dans le fil du récit. C'est, d'ailleurs, un passage très important, c'est là que Jean de Vignay dévoile son nom :

Saint Dominique avant l'institution de son ordre vit Jhesucrist qui tenoit .iij. dars en sa main et menaçoit le monde *ET CETERA*. Car je frere Jehan du Vingnay, translateur de cest livre, ne veul ci plus metre ceste vision, car elle est par devant en ce meismes chapitre ... (D–L 713 en note)

siècles de diffusion ..., *op.cit.*, pp. 131–154 (surtout pp. 151–153), et celui de R. Hamer et V. Russell, « A critical edition of four chapters ... », *art.cit.*, pp. 146, 148, 150, 153). Il ne me paraît vraiment pas utile de reprendre la tâche de mes prédécesseurs, en procédant à un examen détaillé et minutieux, pour aboutir probablement à des résultats proches. Je renvoie aussi à l'article cité de W.F. Manning (« The Jean de Vignay version of the life of saint Dominic » ; cf. l'introduction à ce livre, p. 11).

¹⁷ Le ms. Città del Vaticano, Bibl. Apostolica Vaticana, Reg. 485. C'est un manuscrit exécuté en France, provenant de Saint-Jean-de-Losne (v. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, pp. 295–296).

¹⁸ *Ibidem*, p. 295. De plus, dans le *Re* est omis tout un passage dans le dernier épisode de la vie de saint Dominique : les paroles de la Justice, la quête, par le jeune homme, d'un autre abri contre la tempête qui le menace, c'est-à-dire la maison de la Vérité, et juste le début de la séquence de la Vérité ('iustitia ... sum' ; M 743, 368–371). Ceci se trouve bien chez Jean de Vignay (cf. D–L 712).

Les liens de la traduction de Jean avec le *Re* (quoique probablement indirects) paraissent donc certains.

Généralement parlant, les deux légendes dominicaines, contenues dans cette version, ne paraissent pas particulièrement intéressantes au niveau des modifications introduites par l'auteur français, et celles-ci ne sont pas significatives quant à la réception des saints dominicains sur le territoire français. Jean de Vignay reproduit, dans sa traduction, tous les épisodes des vies de s. Pierre et de s. Dominique. À l'intérieur des épisodes, on a, d'habitude, le même contenu et la même succession des parties constitutives. Dans la légende de Pierre, on compte 12 épisodes sur 43, dans lesquels le traducteur garde absolument tous les éléments, jusqu'aux plus petits détails, et dans celle de Dominique on en dénombre 21 sur 54. Dans d'autres épisodes, on n'a pas à faire à une traduction qui répond toujours mot à mot au texte de Jacques de Voragine, et, comme il est dit plus haut, c'est une étape intermédiaire, dans la carrière littéraire de Jean, entre les traductions littérales et les adaptations. Inutile de mentionner toutes ses interventions, comme de petites coupes ou petits ajouts, procédés propres à toutes les traductions médiévales. J'en ai relevé une quantité considérable dans les deux chapitres étudiés. Ces modifications, d'habitude, ne changent rien quant au sens et demeurent sans importance. Pour ce qui est des suppressions plus importantes, seules quelques phrases (mais très peu) ou membres de phrases ont été omis.

Parfois, les interventions du traducteur méritent quelque attention. P. ex. dans le récit de la mort de Pierre, on lit, dans le texte latin, à propos du bourreau : « presumit insultum, exercet conatum, mortem intentat » (M 425, 58). Bien que le texte soit ici au discours indirect, il reflète le dialogue, devient dramatique et vivant. Ce caractère est tout à fait absent chez Jean (cf. D–L 453). Mais le contraire arrive aussi et Jean sait doter son texte du caractère dramatique là où l'original ne l'a pas. Ainsi ce que Jacques dit au discours indirect : « ille [Pierre] deliberationem petens » (M 436, 227), Jean le rend au discours direct et l'amplifie : « Et le benoit Pierres li respondi ainsi : 'Tu me contrains desconvenablement a respondre a ce que tu opposes, je requiers deliberacion de respondre.' » (D–L 463–464).

Quelquefois, Jean explicite le texte latin. On trouve un exemple de ce procédé dans la légende de s. Pierre. Or Jacques raconte, que celui-ci, avant de mourir, récita le symbole de la foi (« symbolum fidei clara uoce cecinit » – M 426, 71). Jean préfère le rendre avec plus de précision : « si enseignoit il la foy catholique quant il chantoit a haulte voix : *CREDO IN DEUM.* » (D–L 454).

Il veut donc, dans certains cas, « améliorer » son modèle, le rendre plus clair. Et dans le même but d'« amélioration » il se permet (rarement) de modifier le sens de celui-là, et c'est ainsi qu'il devient plus un auteur qu'un traducteur. Je citerai un exemple, provenant de la légende de s. Pierre. Dans l'épisode 12, Jacques établit des parallèles entre la mort du Christ et celle de Pierre, en disant, entre autres, que Jésus a été vendu pour trente deniers et Pierre – pour quarante livres de Pavie :

Christus pro triginta denariis fuit traditus ut crucifigeretur, Petrus pro libris quadraginta Papiensium fuit uenditus ut interficeretur (M 427, 77).

Pour accentuer ce parallèle, Jean corrige *quadraginta* en *trente* :

Pierre fut vendu a estre occis trente livres de la monnoie de Pavie (D–L 454).

Ses interventions vont aussi dans le sens de l'« atténuation » du texte de Jacques. Voici un exemple :

LA : « Timeo ... [dit l'oncle hérétique de Pierre] ne cum Petrinus ... ad meretricem illam [l'Eglise de Rome] se conferat » (M 422, 17).

Le sens de *meretrix* (= courtisane, prostituée, femme publique) paraît peut-être trop fort et Jean rend ce passage ainsi :

« Je me doubte que ... il ne se convertisse a celle faulce croiance » (D–L 449).

Jean ne sait pas s'abstenir des couples synonymiques, si typiques de la syntaxe en moyen français, dans les cas où Jacques n'emploie qu'un seul terme :

LA : acuti fraudulenta eloquentia (M 425, 54) ; LD : agutz par faus parler et fraudeux en parlars (D–L 452).

On peut aussi remarquer le contraire, mais bien plus rarement, là où Jean emploie un seul terme français contenant l'idée de deux termes latins : « Territi igitur et stupentes » (M 435, 210) que Jean rend comme « tous esbaiz » (D–L 462–463).

Il lui arrive de commettre quelques erreurs, résultant d'une lecture superficielle du texte latin, ce qui entraîne, parfois, un effet stylistique ridicule, comme ici :

LA : absque omni humano studio et ministerio (M 427, 87) ; LD : sans nulle estude ne ayde d'omme humain (D–L 455) ;

ou encore de la fusion de deux éléments en un seul :

LA : qui tibias inflatas habebat in modum utrium, uentrem tumentem instar pregnantis (M 438, 244) ; LD : qui avoit les cuisses enflées aussi comme ung grant ventre d'une femme grosse (D–L 465).¹⁹

D'une façon générale, la traduction des deux légendes dominicaines, contenues dans le légendier de Jean de Vignay, est fidèle à la source latine, surtout quand on songe à d'autres versions françaises de la *Legenda aurea*, dont il va être question plus loin. Parfois, elle devient un peu lourde, sans que soit conservé le caractère alerte du texte de Jacques. Viennent s'ajouter quelques erreurs, certaines rendent la phrase absurde et ridicule. Il n'est pas possible de déterminer une tendance et un caractère uniques, comme un penchant à abrégé ou enrichir le texte original, et ces tendances sont contradictoires : Jean raccourcit le texte de Jacques, en coupant un mot ou un membre de phrase, ou une phrase entière (très rarement), soit en résumant ; d'autre part, il enrichit les données de la source en l'explicitant. Mais le texte n'est pas enrichi d'une façon significative quant à la réception des saints dominicains en France. Ce qui paraît important, c'est le fait que, malgré tout, Jean a su devenir auteur, en intervenant quelquefois dans le texte de Jacques, en le modifiant, en l'« améliorant », en l'atténuant. Il a pensé son texte, et sa version ne mérite certainement pas toute la critique acerbe que quelques-uns (Meyer, Knowles) ont voulu formuler.

¹⁹ Ce n'est pas la peine de citer et de commenter les passages de cette espèce, car d'autres ont déjà critiqué les erreurs de Jean de Vignay.

LÉGENDE DORÉE DITE DE 'JEAN BELET'

Deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale à Paris, classés sous les numéros 183 et 185 du fonds français, ainsi qu'un manuscrit de la British Library à Londres : Addit. 17275, contiennent une partie de la *Légende dorée*, dont la traduction est indépendante par rapport aux autres versions présentées ici. Ces trois manuscrits ont été décrits d'une façon détaillée par Paul Meyer¹ qui attribue le sigle *A* au ms. de Londres, *B* – au ms. de Paris 185, et *C* – au ms. 183. Ce dernier ne contient que le prologue et le 1^{er} chapitre (« L'Avent ») qui sont traduits de Jacques de Voragine ; tous les autres chapitres, au nombre de 75, n'en proviennent pas. Le *B* regroupe le prologue et 63 légendes provenant de Jacques de Voragine ; d'autres articles, au nombre de 70, ont une origine différente. Dans le *A* manque le prologue, mais on y compte 62 chapitres traduits de la *Legenda aurea*, sur un total de 146 légendes ; toutes les autres possèdent une autre provenance. Mis à part les chapitres provenant de la *LA*, les mss. *A B C* possèdent en commun un corpus de légendes considérable. Le fait que dans les *A B* on compte à peu près le même nombre de chapitres traduits de la *LA*, avec une légende et le prologue de moins dans le *A*, ne signifie pas que celui-ci soit un décalque de l'autre. Dans le *A*, on trouve 14 légendes qui n'apparaissent pas dans le *B*, et 15 légendes dans le *B*, qui n'ont pas été copiées dans le *A*. De plus, l'ordre de succession de ces légendes est différent dans ces deux manuscrits. On dénombre ici en somme 77 légendes provenant de la *LA*.² On voit bien qu'il s'agit d'un même traducteur de la *LA*, dans le cas des chapitres transcrits aussi bien dans le *A* que dans le *B*, ou encore dans le *C* (pour le prologue et l'Avent). Or qui était auteur de cette traduction ? Ces trois recueils ont ceci en commun qu'ils mentionnent un certain Jean Belet comme celui qui l'aurait effectuée. Ce nom apparaît dans l'incipit des tables de *A* :

¹ « Notice sur trois légendiers français attribués à Jean Belet », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 2^e partie (1901), pp. 409–486. En outre, les manuscrits en question ont été examinés par P. Butler, *Legenda aurea, Légende dorée, Golden Legend, op.cit.* Meyer leur réserve aussi quelques pages dans « Légendes hagiographiques en français : I. Légendes en vers ; II. Légendes en prose », *Histoire Littéraire de la France* 33 (1906), pp. 328–458 (ici, pp. 425–429), mais pour un aspect qui ne relève pas de la *Légende dorée* et qui ne concerne pas mon propos ici. Ces manuscrits sont aussi mentionnés dans la *Romania* 29 (1900), « Chronique », pp. 472–473.

² Je veux signaler seulement que mes calculs divergent un peu de ceux de P. Meyer. Il distingue, dans le *B*, 60 légendes tirées de Jacques de Voragine, dont 16 qui n'apparaissent pas dans le *A* (cf. « Notice sur trois légendiers français ... », art.cit., p. 412). J'ai vérifié mes calculs plus d'une fois et ils me paraissent exacts. Il distingue, dans ce groupe, en somme, 78 chapitres ayant été traduits de la *LA* (*ibidem*), mais il a aussi compté le prologue. Le nombre total de légendes dans le *A* et le *B*, ne répond pas non plus à mon calcul. Il distingue 154 légendes dans le *A*, au lieu de 146, et 137 dans le *B*, au lieu de 134 (*ibidem*, p. 411), mais là il semble ne pas avoir tenu compte des légendes copiées deux fois.

Ci commencent les rebriches de la vie des sains laquele maistre Jehan Beleth translata de latin en romans ... (3r^o) ;

dans l'explicit de *B*³ :

Explicit la legende des sains que maistre Jehan Belet translata de latin en françois (273v^o) ;

et dans la rubrique du prologue de *C* :

Ci commence la legende des sains doree et les martires qu'il souffrirent pour l'amour de nostre seigneur Jhesu Crist laquele a translatee de latin en françois Mestre Jehan Belet et à l'onneur et à la loenge de Nostre Seigneur et de la benoite Vierge Marie (1r^o).

Jean Belet est un personnage énigmatique. P. Chavy lui réserve une notice brève qui ne nous apprend pas grand-chose : « Jean Belet ou Beleth (14^e s.). Peut-être normand. Traducteur de : – Jacques de Voragine : *La Légende dorée* (tr. en prose). Ms : BN. fr. 183, etc. »⁴ Il est appelé aussi pseudo-Belet, car il ne faut pas le confondre avec le théologien Jean Belet dont l'activité est connue durant la deuxième moitié du 12^e siècle.⁵ Le nom de Belet, comme le constate P. Meyer, était bien répandu en Normandie et en Angleterre.⁶ D'autre part, le prénom de Jean jouissait d'une grande vogue, et certainement nombreux étaient les Jean Belet qui ont vécu à cette époque-là ; peut-être certains se sont-ils fait remarquer comme hommes de lettres. Mais s'agit-il, dans notre cas, de Jean Belet – traducteur en français de la *Legenda aurea*, ou bien peut-être traducteur des autres légendes contenues dans ces trois manuscrits, et qui constituent un corpus remarquable ? Et une autre question s'impose ici : s'agit-il de Jean Belet – traducteur ou compilateur ? Ce doute m'est venu de l'examen des mss. Paris, BnF fr. 20330 et Le Puy, Grand Séminaire (sans cote), auxquels j'attribue respectivement les sigles *D* et *E*, et qui constituent des recueils presque complets de la *Légende ...*, auxquels correspondent les *ABC* pour ce qui est des chapitres provenant de celle-ci. Le *D* renferme 170 chapitres de la *Légende dorée* et le *E* en a 167, auxquels il faut ajouter le prologue, sur un total de 178 chapitres qu'on trouve dans la rédaction originale de Jacques de Voragine. Ceci signifie-t-il que les mss. *ABC* proviennent directement des mss. *D* ou *E* ? Tous les morceaux tirés de la *Legenda aurea* que ceux-là possèdent apparaissent aussi dans les *DE*, mais je laisse, pour l'instant, cette question sans réponse. Ni le *D* ni le *E* ne constituent certainement pas de manuscrits originaux de cette traduction de la *LA*, car ils contiennent plusieurs chapitres qui n'en proviennent pas : le *D* renferme au total 199 morceaux, et le *E* en a 196. Je reviendrai encore sur la question du contenu. Dans les *DE*, le nom de Jean Belet n'apparaît pas, tout comme dans le ms. 9225 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, qui a de nombreuses légendes qu'on trouve dans les *ABC*, mais qui n'en a aucune provenant de la *Legenda aurea*.⁷

³ Après la vie de s. Pélagie, pape, à la suite de laquelle viennent encore trois légendes, ajoutées postérieurement, par une main différente, et qui n'appartiennent pas à la rédaction primitive de ce manuscrit.

⁴ *Traducteurs d'autrefois ...*, op.cit., t. 1, p. 755.

⁵ V. p. ex. la notice qui lui est consacrée, accompagnée d'une bibliographie à son sujet, dans le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age*, op.cit., p. 748^a.

⁶ V. « Notice sur trois légendiers français ... », art.cit., p. 409 (en note).

⁷ Ce manuscrit n'a en commun avec la *Legenda aurea* que l'indication erronée dans la rubrique annonçant les tables : *Ci commencent les tytres de la legende des sains, qui autrement est apelee legende doree ou legenda aurea ...* (1r^o). Ceci ne témoigne que de la grande confusion qui en a été faite au moyen âge.

Tous les manuscrits du groupe analysé commencent par les mêmes mots du prologue⁸, sauf le *A* qui n'en a pas⁹ :

Touz li tans de ceste presente vie est devisez en quatre parties, c'est à savoir ou tans de deviacion ... ;

et dont voici l'explicit :

... le quel tans represente Sainte Eglise des les octaves de la Pentecouste dusques as Avenz.¹⁰

Et le texte de tous les cinq débute également de la même façon :

L'Avenemens de Nostre Seignor est contenus en quatre semaines à segnefier que .iiij. avenementz sont, c'est à savoir en char, en pensee, à la mort, et au jugement ...¹¹

En revanche, seuls les *DE* contiennent le chapitre sur la « Dédicace de l'Eglise », étant le dernier dans la rédaction originale de la *Legenda aurea*, et dont voici l'explicit :

... ou quel à la parfin doignoit habiter par grace, la quele chose Cil nos deignoit doner qui vit et regne, Diex par tout le siegle des siegles, amen.¹²

Les *BC* emploient le titre de *Légende dorée* : dans la rubrique des tables dans le *B* (*Ce sont les rubriques de la Legende doree ...* ; 1v^o), et dans la rubrique initiale de *C* (*Ci commence la legende des sains doree ...* ; 1r^o). Le *A* dit, d'une façon générale, *vie des sains* (*Ci commencent les rebriches de la vie des sains ...* ; 3r^o), tout comme le *D* (Fr^o) et le *E* (1r^o). Mais quelle signification les copistes des *BC* attachaient-ils au nom de « Légende dorée » ? Avaient-ils conscience de transcrire ce que nous comprenons exactement par ce titre ? Celui-ci pouvait s'appliquer, comme on l'a vu dans le cas du ms. Bruxelles, BR 9225¹³, à toutes sortes de recueils hagiographiques, même à ceux qui n'ont eu aucun rapport avec Jacques de Voragine.

Du point de vue codicologique, ce sont tous des manuscrits de luxe, dignes d'une collection princière.¹⁴ Exécutés sur parchemin, avec un grand soin, richement enluminés, ils contiennent grand nombre de belles miniatures et d'aussi belles lettrines ornées. Les *ABC* ont ceci en commun qu'ils sont de grand format, où le texte est disposé sur 3 colonnes (48 lignes à la colonne). Une telle disposition du texte est, selon Léopold Delisle, typique de manuscrits de grand format, exécutés au 14^e siècle dans le Nord de la France.¹⁵ L'écriture de ces trois manuscrits date, selon P. Meyer, du milieu du 14^e siècle.¹⁶ Pour ce qui est de l'aspect codicologique, ce sont des manuscrits très

⁸ Mises à part des variantes phonétiques sans importance.

⁹ P. Meyer considère la rubrique annonçant les tables dans ce manuscrit (3r^o) comme une sorte de prologue. Je ne la transcris pas, car elle est trop longue, et a été transcrite par P. Meyer (« Notice sur trois légendiers français ... », art.cit., p. 417). Il ne s'agit pas, bien sûr, du prologue tiré de la *Legenda aurea*, comme dans le cas des quatre autres codices.

¹⁰ Cité d'après le *E* (1r^o et 1v^o) ; le début de *D* mal conservé.

¹¹ *Ibidem* (1v^o-2r^o).

¹² *Ibidem* (350v^o).

¹³ V. n. 7.

¹⁴ Je me dispense de les décrire l'un après l'autre, car ils se ressemblent beaucoup.

¹⁵ V. *Mélanges de paléographie et de bibliographie*, Paris 1880, p. 220.

¹⁶ V. « Notice sur trois légendiers français ... », art.cit., pp. 414, 469 et 477. Ailleurs, il considère qu'ils ont été exécutés soit vers le milieu soit dans la seconde moitié du 14^e siècle (« Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 425).

proches, exécutés peut-être dans un même milieu. En revanche, les manuscrits *D* et *E*, d'un format plus petit, où le texte est disposé sur 2 colonnes (respectivement 36 et 31 lignes à la colonne), n'appartiennent pas à la même classe que les trois premiers, et probablement ils ne proviennent pas du même milieu que ceux-là. Le *D* date du 14^e siècle (mais il est moins ancien que le *E*) et celui-ci – du début du même siècle.¹⁷ Si l'on les juge par l'ancienneté, le *E* paraît le plus important de tous, mais le *D* est le plus complet.

J'ai examiné le côté linguistique des mss. *A B D E*, en m'appuyant sur les légendes dominicaines qu'ils contiennent, le *C* étant dépourvu de celles-ci. Or les *D E* accusent quelques caractéristiques dialectales qui font penser à la scripta du Nord ou du Nord-Est de la France : *ait* = '(il) a' (*D* 104r^o, *E* 85v^o et *passim*), subjonctif imparfait sigmatique : *vauisist* (*D* 105r^o, *E* 86r^o), graphies étymologiques, p. ex. *lor* pour 'lour'/'leur' (*D* 107r^o, *E* 87v^o et *passim*), les formes du futur simple sans *d* de transition : *venra* = 'viendra' (*D* 108v^o, *E* 88v^o), etc. Mais il faut noter que le *E* présente plus de traits dialectaux que le *D*, ainsi p. ex. là où le premier donne *le cholor* (87v^o), le *D* a : *la cholor* (107r^o), ou bien *dessiroient*¹⁸ et *casté* = 'chasteté' de *E* (153v^o) deviennent sous la plume du copiste de *D* : *desirroient* et *chasté* (187v^o). Les *A B* possèdent encore moins de ces caractéristiques dialectales que le *D*, mais il arrive parfois qu'ils en aient là où les *D E* en sont dépourvus, p. ex. *jouvenciaus* (*A* 175r^o, *B* 242v^o) est noté *jouvenceaus* dans les *D E* (respectivement 187r^o et 153r^o), mais ce phénomène est plutôt rare. Et le dernier fait qui mérite d'être souligné c'est que là où les *D E* ainsi que l'un du groupe *A B* accusent une caractéristique dialectale, l'autre en est dépourvu, p. ex. *venrai* des *D* (186r^o), *E* (152r^o), *B* (241v^o) contre *vendrai* de *A* (174v^o).

Il se peut donc que le manuscrit original ait été exécuté dans la scripta du Nord ou du Nord-Est de la France, étant donné que le plus ancien témoin (le *E*) et celui qui est le meilleur au niveau textuel (le *D*)¹⁹ possèdent des caractéristiques dialectales propres à l'aire linguistique en question.

Les *D E* sont très précieux, comme ils contiennent une traduction presque complète de la *Legenda aurea*. A ma connaissance, aucune étude n'a été publiée à ce sujet jusqu'à présent.²⁰ Etant donné qu'il s'agit d'une version de la *Légende dorée* peut-être aussi importante que celle de Jean de Vignay, ou presque, et très mal connue, je trouve utile de présenter le tableau des concordances entre ces deux manuscrits et les mss. *A B* analysés par P. Meyer, afin de montrer le contexte dans lequel apparaissent les vies de saints dominicains, avant l'analyse de celles-ci.²¹

¹⁷ Selon la notice de l'IRHT par A.M. Bouly de Lesdain, mais je ne sais pas sur quoi est fondée cette datation, peut-être sur l'écriture, ce qui semblerait probable.

¹⁸ Un double *s* pour un simple *s*.

¹⁹ V. la démonstration qui suivra.

²⁰ Léopold Delisle aurait préparé une étude sur cette version de la *Légende dorée* contenue dans ces deux manuscrits. Son article a été annoncé comme une publication proche, d'abord en 1900 (dans le n° 29 de la *Romania*, « Chronique », p. 473), et ensuite par P. Meyer, en 1904 (dans le n° 33 de la *Romania*, « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit., p. 4). En 1906, Meyer mentionne les deux manuscrits dans l'art. cit. : « Légendes hagiographiques en français ... », p. 426 (le *D* sous la cote erronée de 20030), mais ne fait aucune référence à Delisle. Celui-ci meurt en 1910. Je n'ai nulle part retrouvé sa notice qui porterait sur la question concernée.

²¹ Comme il est dit ci-dessus, le *C* ne possède pas de légendes dominicaines et pour cette raison n'est pas pris en compte dans ce tableau des concordances.

Paris, BN fr. 20330 (D)	Le Puy, Grand Sém. (E)	Londres, Brit. Libr., Addit. 17275 (A)	Paris, BN fr. 185 (B)
1) L'Avent (<i>ms. Renouan</i>) ; trad. LA 1	= ch. 1	= ch. 1	= ch. 2
2) ste Eulalie ; non LA	= ch. 2	absent	absent
3) La Nativité du Seigneur ; trad. LA 6	= ch. 3	ch. 2 (non LA)	ch. 3 = A
4) ste Anastasie ; trad. LA 7	= ch. 4	ch. 154 (non LA)	absent
5) s. Étienne ; trad. LA 8	= ch. 5	ch. 30 (non LA)	ch. 32 = A
6) Les Innocents ; trad. LA 10	= ch. 7	= ch. 3	absent
7) s. Thomas de Cantorbéry ; trad. LA 11	= ch. 8	ch. 64 (non LA)	ch. 37 = A
8) ste Colombe ; non LA	= ch. 9	= ch. 136	absent
9) La Circoncision ; trad. LA 13	= ch. 10	ch. 4 (non LA)	absent
10) L'Épiphanie (<i>ms. apparicion</i>) ; trad. LA 14	= ch. 11	ch. 4 (non LA)	ch. 4 = A
11) ss. Julien et Basile ; non LA	= ch. 12	absent	absent
12) s. Paul, ermite ; trad. LA 15	= ch. 13	= ch. 97	absent
13) s. Remi ; trad. LA 16	= ch. 14	ch. 44 et 105 (non LA)	ch. 75 = A
14) s. Hilaire ; trad. LA 17	= ch. 15	ch. 41 et 103 (non LA)	ch. 73 = A
15) s. Macaire ; trad. LA 18	= ch. 16	= ch. 95	absent
16) s. Félix (en pinces) ; trad. LA 19	= ch. 17	absent	absent
17) s. Marcel ; trad. LA 20	= ch. 18	= ch. 96	absent
18) s. Antoine ; trad. LA 21	= ch. 19	ch. 42 et 104 (non LA)	ch. 74 = A
19) s. Fabien ; trad. LA 22	= ch. 20	absent	absent
20) s. Sébastien ; trad. LA 23	= ch. 21	absent	absent
21) ste Agnès ; trad. LA 24	= ch. 22	ch. 151 (non LA)	absent
22) s. Vincent ; trad. LA 25	= ch. 23	ch. 35 (non LA)	ch. 44 = A
23) s. Basile ; trad. LA 26	= ch. 24	= ch. 98	absent
24) s. Jean l'Aumônier ; trad. LA 27	= ch. 25	= ch. 99	absent
25) Conversion de s. Paul ; trad. LA 28	= ch. 26	ch. 32 (non LA)	absent
26) ste Paule ; trad. LA 29	= ch. 27	= ch. 137	absent
27) s. Julien ; trad. LA 30	= ch. 28	= ch. 102	absent
28) La Septuagésime ; trad. LA 31	= ch. 29	= ch. 6	absent
29) La Sexagésime ; trad. LA 32	= ch. 30	= ch. 6	absent
30) La Quinquagésime ; trad. LA 33	= ch. 31	= ch. 6	= ch. 7
31) La Quadragésime (<i>ms. quaresme</i>) ; trad. LA 34	= ch. 32 ²²	= ch. 6	= ch. 7
32) Des jeûnes des Quatre-Temps ; trad. LA 35	= ch. 33	= ch. 75 ²³	= ch. 67
33) s. Ignace ; trad. LA 36	= ch. 34	= ch. 62	= ch. 83
34) La Purification de la sainte Vierge ; trad. LA 37	= ch. 35	= ch. 12 ; ch. 5 = version diff. (non LA)	ch. 5 = A5
35) s. Blaise ; trad. LA 38	= ch. 36	= ch. 61	= ch. 84
36) ste Agathe ; trad. LA 39	= ch. 37	= ch. 133	= ch. 81
37) s. Vaast (<i>ms. vedast</i>) ; trad. LA 40	= ch. 38	= ch. 73 et 100	= ch. 68
38) s. Amand ; trad. LA 41	= ch. 39	= ch. 74 et 101	= ch. 69
39) s. Valentin ; trad. LA 42	= ch. 40	ch. 40 (non LA)	ch. 72 = A
40) ste Julienne ; trad. LA 43	= ch. 41	= ch. 131	= ch. 77
41) La Chaire de s. Pierre ; trad. LA 44	= ch. 42	absent	absent
42) s. Mathias (<i>ms. mathie</i>) ; trad. LA 45	= ch. 43	absent	ch. 26 (non LA)
43) s. Grégoire ; trad. LA 46	= ch. 44	ch. 88 (non LA)	ch. 64 = A
44) s. Longin ; trad. LA 47	= ch. 45	ch. 65 (non LA)	ch. 38 = A
45) s. Benoît ; trad. LA 48	= ch. 46	ch. 115 (non LA)	ch. 55 = A

²² Le E présente, dans la phrase initiale, *Esto mihi*, comme le D – leçon correcte par rapport à la leçon fautive de A qui porte : *Oculi mei*, et celle de B qui a : *Misericordia Domini*.

²³ Ce chapitre est annoncé, dans le A, par la rubrique : *Ci commence la vie monseigneur saint Calixte pape*.

D	E	A	B
46) s. Patrick (<i>ms. patrice</i>) ; trad. LA 49	= ch. 47	absent ²⁵	absent
47) L'Annonciation ; trad. LA 50	= ch. 48	absent	absent
48) La Passion du Seigneur ; trad. LA 51	= ch. 49	ch. 7 (non LA)	ch. 6 = A (incipit un peu diff.)
49) La Résurrection du Seigneur ; trad. LA 52	= ch. 50	absent	absent
50) s. Second ; trad. LA 53	= ch. 51	absent	= ch. 85
51) ste Marie l'Egyptienne ; trad. LA 54	= ch. 52	ch. 153 (non LA)	absent
52) s. Ambroise ; trad. LA 55	= ch. 53	absent	absent
53) s. Georges ; trad. LA 56	= ch. 54	ch. 67 (non LA)	ch. 39 = A
54) s. Marc, évangéliste ; trad. LA 57	= ch. 55	ch. 20 (non LA)	ch. 25 = A
55) s. Marcellin ; trad. LA 58	= ch. 56	= ch. 77	= ch. 86
56) s. Vital (<i>ms. vial</i>) ; trad. LA 59	= ch. 57	= ch. 78	= ch. 87
57) Une vierge d'Antioche ; trad. LA 60	= ch. 58	= ch. 138	= ch. 88
58) s. Pierre Martyr ; trad. LA 61	= ch. 59	absent	absent
59) s. Philippe, apôtre ; trad. LA 62	= ch. 60	ch. 17 (non LA)	ch. 22 = A
60) s. Jacques, apôtre [le Mineur] ; trad. LA 63	= ch. 61	ch. 28 (non LA)	ch. 31 = A
61) L'Invention de la Ste Croix ; trad. LA 64	= ch. 62	ch. 13 et 134 (non LA)	ch. 80 = A
62) s. Jean devant la porte Latine ; trad. LA 65	= ch. 63	absent	absent
63) La Litanie majeure et la Litanie mineure ; trad. LA 66	= ch. 64	= ch. 8	= ch. 8
64) L'Ascension du Seigneur ; trad. LA 67	= ch. 65	= ch. 9	= ch. 9
65) L'Envoi (<i>ms. transmission</i>) du Saint-Esprit ; trad. LA 68	= ch. 66	= ch. 10	= ch. 10
66) ss. Gordien et Epimaque ; trad. LA 69	= ch. 67	absent	= ch. 89
67) ss. Nérée et Achillée ; trad. LA 70	= ch. 68	absent	= ch. 90
68) s. Pancrace ; trad. LA 71	= ch. 69	absent	= ch. 91
69) s. Urbain ; trad. LA 72	= ch. 70	absent	= ch. 92
70) ste Pétronille (<i>ms. peronele</i>) ; trad. LA 73	absent	= ch. 132	= ch. 78
71) ss. Marcellin et Pierre ; trad. LA 74	absent	absent	absent
72) ss. Prime et Félicien ; trad. LA 75	= ch. 71 ²⁴	absent	= ch. 93
73) s. Barnabé, apôtre ; trad. LA 76	= ch. 72	absent	ch. 28 (non LA)
74) ss. Vit et Modeste ; trad. LA 77	= ch. 73	absent	= ch. 94
75) ss. Cyr (<i>ms. quirite</i>) et Julitte ; trad. LA 78	= ch. 74	absent	= ch. 95
76) ste Marine, vierge ; trad. LA 79	= ch. 75	absent	absent
77) ss. Gervais et Protas ; trad. LA 80	= ch. 76	= ch. 79	= ch. 96
78) s. Jean Baptiste ; trad. LA 81	= ch. 77	ch. 31 (non LA)	ch. 30 = A
79) ss. Jean et Paul ; trad. LA 82	= ch. 78	absent	absent
80) s. Léon, pape ; trad. LA 83	= ch. 79	absent	absent
81) s. Pierre, apôtre ; trad. LA 84	= ch. 80	absent	absent
82) s. Paul, apôtre ; trad. LA 85	= ch. 81	absent	absent
83) Les Sept Frères ; trad. LA 86	= ch. 82	absent	absent
84) ste Théodora ; trad. LA 88	= ch. 83	absent	absent
85) ste Marguerite ; trad. LA 89	= ch. 84	ch. 145 (non LA)	absent
86) s. Alexis ; trad. LA 90	= ch. 85	ch. 121 (non LA)	absent
87) ste Praxède ; trad. LA 91	= ch. 86	absent	absent
88) ste Marie Madeleine ; trad. LA 92	= ch. 87	ch. 15 (non LA)	ch. 13 = A
89) s. Apollinaire ; trad. LA 93	= ch. 88	absent	absent
90) ste Christine ; trad. LA 94	= ch. 89	ch. 147 (non LA)	absent
91) s. Jacques, apôtre [le Majeur] ; trad. LA 95	= ch. 90	ch. 22 (non LA)	ch. 20 = A

²⁴ A cause de la perte du feuillet 106 manque le début de cette vie (quelques lignes avec, probablement, la rubrique).

²⁵ C'est un autre texte (*Le Purgatoire de saint Patrice*) que présentent les mss. A B.

D	E	A	B
92) s. Christophe ; trad. LA 96	= ch. 91	ch. 70 (non LA)	ch. 35 et 46 = A
93) Les Sept Dormants ; trad. LA 97	= ch. 92	= ch. 80	= ch. 97
94) ss. Nazaire et Celse ; trad. LA 98	= ch. 93	absent	= ch. 98
95) s. Félix ; trad. LA 99	= ch. 94	absent	absent
96) ss. Simplicie, Faustina et Béatrice ; trad. LA 100	= ch. 95	absent	= ch. 99
97) ste Marthe ; trad. LA 101	= ch. 96	ch. 152 (non LA)	absent
98) ss. Abdon et Sennen ; trad. LA 102	= ch. 97	absent	= ch. 100
99) s. Germain ; trad. LA 103	= ch. 98	= ch. 81	= ch. 101
100) s. Eusèbe ; trad. LA 104	= ch. 99	absent	= ch. 102
101) Les Saints Maccabées ; trad. LA 105	= ch. 100	absent	= ch. 103
102) s. Pierre-aux-Liens ; trad. LA 106	= ch. 101	absent	absent
103) s. Etienne, pape ; trad. LA 107	absent ²⁶	absent	= ch. 104
104) L'Invention du corps de s. Etienne ; trad. LA 108	= ch. 102 ²⁷	absent	= ch. 105
105) s. Dominique ; trad. LA 109	= ch. 103	= ch. 82	= ch. 106
106) s. Sixte ; trad. LA 110	= ch. 104	= ch. 47	= ch. 107
107) s. Donat ; trad. LA 111	= ch. 105	= ch. 45	= ch. 108
108) s. Cyriaque et ses compagnons (<i>ms. Largoy et Synagrado</i>) ; trad. LA 112	= ch. 106	absent	absent
109) s. Laurent, martyr ; trad. LA 113	= ch. 107	ch. 33 (non LA)	ch. 42 = A
110) s. Hippolyte ; trad. LA 114	= ch. 108	ch. 34 (non LA)	ch. 43 = A
111) L'Assomption de la sainte Vierge Marie ; trad. LA 115	= ch. 109	ch. 14 (non LA)	ch. 12 = A
112) s. Bernard ; trad. LA 116	= ch. 110	= ch. 83	absent
113) s. Timothée ; trad. LA 117	= ch. 111	= ch. 48	= ch. 109
114) s. Symphorien ; trad. LA 118	= ch. 112	= ch. 46	= ch. 110
115) s. Barthélemy ; trad. LA 119	= ch. 113	ch. 21 (non LA)	ch. 19 = A
116) s. Augustin ; trad. LA 120	= ch. 114 ²⁸	= ch. 84	= ch. 111
117) La Décollation de saint Jean Baptiste ; trad. LA 121	= ch. 115	= ch. 49	absent
118) ss. Félix et Adaucte ; trad. LA 122	= ch. 116	= ch. 50	absent
119) ss. Savinien et Savine ; trad. LA 124	= ch. 117	ch. 51 (non LA)	ch. 112 = A
120) s. Loup ; trad. LA 125	= ch. 118	ch. 85 (non LA)	ch. 113 = A
121) s. Mamertin ; trad. LA 126	= ch. 119	= ch. 56	= ch. 114(?) ²⁹
122) s. Gilles ; trad. LA 123	= ch. 120	ch. 111 (non LA)	ch. 135 = A
123) La Nativité de la sainte Vierge Marie ; trad. LA 127	= ch. 121	= ch. 11	= ch. 11
124) s. Adrien ; trad. LA 128	= ch. 122	= ch. 52	= ch. 115
125) ss. Gorgon et Dorothee ; trad. LA 129	= ch. 123	= ch. 53	= ch. 116
126) ss. Prote et Hyacinthe ; trad. LA 130	= ch. 124	= ch. 54	= ch. 117
127) L'Exaltation de la Sainte Croix ; trad. LA 131	= ch. 125	absent	absent
128) ss. Corneille et Cyprien ; trad. LA 133	= ch. 126	= ch. 55	= ch. 118
129) ste Euphémie ; trad. LA 134	= ch. 127	= ch. 129 et 143	= ch. 119

²⁶ Peut-être cette brève légende a-t-elle été copiée au fol. 148 qui a disparu. Il ne s'agirait donc que d'une lacune matérielle qui n'est pas due au copiste.

²⁷ A cause de la perte du feuillet 148 manque le commencement de ce chapitre avec, probablement, la rubrique. Le début conservé répond à ce qu'on lit dans le *D* au fol. 183^o.

²⁸ Quelques variantes textuelles entre le *D* et le *E*. En outre, l'incipit de cette légende, dans notre groupe de manuscrits, s'accorde très bien avec celui dans la version de Jean de Vignay, mais la suite est bien différente. Pour d'éventuels rapports entre cette traduction de la *LA* et celle de Jean de Vignay, v. le chapitre précédent (pp. 32–33).

²⁹ Variantes textuelles nombreuses entre les *D E* et les *A B*.

D	E	A	B
130) s. Lambert ; trad. LA 135	= ch. 128	ch. 43 (non LA)	ch. 76 = A
131) s. Matthieu, apôtre ; trad. LA 136	= ch. 129	ch. 18 (non LA)	ch. 23 = A
132) s. Maurice et ses compagnons ; trad. LA 137	= ch. 130	ch. 108 (non LA)	absent
133) ste Justine, vierge ; trad. LA 138	= ch. 131	= ch. 130	= ch. 120
134) s. Jean Chrysostome ; trad. LA 132	= ch. 132	= ch. 57	= ch. 121
135) ss. Côme et Damien ; trad. LA 139	= ch. 133	ch. 37 (non LA)	ch. 47 = A
136) s. Fursy (<i>ms. forseo</i>), évêque ; trad. LA 140	= ch. 134	ch. 72 (non LA)	ch. 79 = A
137) s. Michel, archange ; trad. LA 141	= ch. 135	= ch. 125	= ch. 122
138) s. Jérôme ; trad. LA 142	= ch. 136	ch. 113 (non LA)	ch. 54 = A
139) s. Remi ; trad. LA 143	= ch. 137	ch. 44, 105 (non LA)	ch. 75 = A
140) s. François ; trad. LA 145	= ch. 138	= ch. 124	= ch. 123
141) ste Pélagie ; trad. LA 146	= ch. 139	= ch. 140	= ch. 124
142) ste Marguerite, appelée Pélagie ; trad. LA 147	= ch. 140	= ch. 141	= ch. 125
143) ste Thais (<i>ms. thayse</i>) ; trad. LA 148	= ch. 141	= ch. 142	= ch. 126 ³¹
144) s. Denis ; trad. LA 149	= ch. 142	ch. 39 (non LA)	ch. 70 = A
145) s. Calixte, pape ; trad. LA 150	= ch. 143	absent ³⁰	absent
146) s. Léonard ; trad. LA 151	= ch. 144	ch. 110 (non LA)	ch. 34 et 50 = A
147) s. Luc, évangéliste ; trad. LA 152	= ch. 145	ch. 29 (non LA)	ch. 27 = A
148) s. Chrysanthé (<i>ms. grisan et adriain</i>) ; trad. LA 153	= ch. 146	absent	ch. 33 et 49 (non LA)
149) Les Onze Mille Vierges ; trad. LA 154	= ch. 147	ch. 146 (non LA)	absent
150) ss. Symon et Jude ; trad. LA 155	= ch. 148	ch. 19 (non LA)	ch. 24 = A
151) s. Quentin ; trad. LA 156	= ch. 149	= ch. 58	= ch. 127
152) s. Eustache ; trad. LA 157	= ch. 150	ch. 38 (non LA)	ch. 48 = A
153) La Fête de tous les saints ; trad. LA 158	= ch. 151	= ch. 126	= ch. 128
154) La Commémoration de tous les fidèles défunts (<i>ms. trespassez</i>) ; trad. LA 159	= ch. 152	= ch. 127	= ch. 129
155) Les Quatre Couronnés ; trad. LA 160	= ch. 153	= ch. 59	= ch. 130
156) s. Théodore ; trad. LA 161	= ch. 154	ch. 107 (non LA)	absent
157) s. Martin ; trad. LA 162	= ch. 155	ch. 116 (non LA)	ch. 56 = A
158) s. Brice ; trad. LA 163	= ch. 156	ch. 117 (non LA)	ch. 57 = A
159) ste Cécile ; trad. LA 165	= ch. 157	ch. 148 (non LA)	ch. 136 = A
160) s. Clément ; trad. LA 166	= ch. 158	ch. 109 (non LA)	absent
161) s. Chrysgone (<i>ms. grisogone</i>) ; trad. LA 167	= ch. 159	= ch. 60	= ch. 131
162) ste Catherine ; trad. LA 168	= ch. 160	ch. 149 (non LA)	ch. 137 = A
163) s. Saturnin (<i>ms. somin</i>) ; trad. LA 169	= ch. 161	absent	absent
164) s. Jacques l'Intercis (<i>ms. martir</i>) ; trad. LA 170	= ch. 162	absent	absent
165) s. Pasteur, abbé ; trad. LA 171	= ch. 163	absent	absent
166) s. Jean, abbé ; trad. LA 172	= ch. 164	= ch. 92	= ch. 132
167) s. Moïse, abbé ; trad. LA 173	= ch. 165	= ch. 93	= ch. 133
168) s. Arsène (<i>ms. arsenique</i>), abbé ; trad. LA 174	= ch. 166	ch. 71 (non LA)	ch. 71 = A
169) s. Agathon, abbé ; trad. LA 175	= ch. 167	absent	absent
170) ss. Barlaam et Josaphat ; trad. LA 176	= ch. 168	absent	absent
171) s. Pélage, pape ; trad. LA 177	= ch. 169	= ch. 94	= ch. 134
172) La Dédicace de l'Eglise ; trad. LA 178	= ch. 170	absent	absent
.....		
176) s. Léger ; trad. LA 144	= ch. 174	absent	absent

³⁰ Dans la « Table des trois manuscrits » (« Notice sur trois légendiers français ... », art.cit., p. 484), P. Meyer énumère la vie de s. Calixte, comme étant la traduction de la *LA*. Il s'agit, en effet, de la traduction du ch. « Des jeûnes des Quatre-Temps » (*LA* 35 ; v. plus haut le ch. 32 dans le *D* et la note).

³¹ Variantes dans les incipit des quatre manuscrits : *D* : « Thaise fu vne putain » ; *E* : « Thaise fu vne mechine » ; *A B* : « Sainte Thayse fu une fame de vie commune et pecherresse au siecle ».

Entre le ch. 172 et 176, dans le *D*, et entre le ch. 170 et 174, dans le *E*, suivent trois articles qui ne proviennent pas de la *Legenda aurea*. Après la vie de s. Léger, apparaît, dans le *D*, la rubrique suivante :

Cy commencent li saint qui sont pris ou livre sire Mathieu de Fuer. (357v^o)

Suivent 23 chapitres, dont la vie de s. Brendan³², le tout de la même main que ce qui précède ; il ne s'agit donc pas d'un ajout postérieur, mais de ce qui appartient à la rédaction primitive de ce recueil. Cette deuxième partie du manuscrit commence par la vie de s. Jean l'Évangéliste et finit avec celle de ste Lucie. On trouve exactement la même chose dans le *E*, à cette différence près que la rubrique en question y apparaît au fol. 13v^o, mais le copiste ne transcrit que la vie de s. Jean l'Évangéliste (ch. 6), et abandonne ce projet en revenant à la *Légende dorée*, pour le reprendre à la fin du volume. De plus, la vie de s. André, qu'on trouve dans le *D*, y fait défaut, mais le *E* contient celle de s. Pantaléon, contrairement au *D*. Toutes ces légendes ne doivent rien à Jacques de Voragine.³³

Le livre de Matthieu de Fuer est énigmatique. S'agit-il de l'auteur, du traducteur, du compilateur ou, tout simplement, du propriétaire d'un manuscrit qui aurait contenu ces légendes ?

Dans le *D* manquent seulement huit chapitres de la *Legenda aurea* : s. André, apôtre (ch. 2), s. Nicolas (ch. 3), ste Lucie, vierge (ch. 4), s. Thomas, apôtre (ch. 5), s. Jean l'Évangéliste (ch. 9), s. Sylvestre (ch. 12), s. Syr (ch. 87) et ste Elisabeth (ch. 164). Dans le *E* manquent, de plus, les vies de ste Pétronille (ch. 73), de ss. Marcellin et Pierre (ch. 74) et de s. Etienne, pape (ch. 107). En outre, les vies de s. Gilles, de s. Jean Chrysostome et de s. Léger ne sont pas à leur place.³⁴ Il est peut-être intéressant de noter que la vie de s. Syr fait défaut également dans la version de Jean de Vignay.³⁵ Les vies de s. André, de s. Jean l'Évangéliste et de ste Lucie apparaissent dans le *D*, respectivement aux ch. 178, 177 et 199 ; dans le *E*, on ne trouve que s. Jean et ste Lucie, aux ch. 6 et 196 ; mais comme il a été dit, elles n'ont pas été

³² La même rédaction dans le *A* 122. Dans ce groupe de légendes, la vie de s. Eloy, qu'on lit au ch. 181, constitue aussi la même rédaction que celle de *A* 87, *B* 63 et *C* 77 ; c'est également le cas de certaines légendes citées plus loin.

³³ Il reste un doute pour ce qui est de la vie de s. Vital (ch. 187 dans le *D* et 183 dans le *E*). Sa légende se trouve déjà au ch. 56 (*D*) et 57 (*E*), où il s'agit bien de la *Légende dorée*. Ici, c'est une version un peu plus longue dont l'auteur s'est peut-être inspiré de Jacques de Voragine.

³⁴ Respectivement ch. 122, 134, 176 dans le *D* ; et 120, 132, 174 dans le *E*.

³⁵ L'absence du chapitre en question dans ces deux versions de la *Légende dorée* ne permet pas d'établir de liens de dépendance entre celles-ci. Le cas de la vie de s. Syr paraît particulier. Or il est absent dans la rédaction primitive de la *Legenda aurea*. Jacques de Voragine compose ce chapitre et l'introduit dans la version lombarde de celle-là probablement en 1293, c'est-à-dire au cours de la deuxième étape de la rédaction de l'oeuvre (v. Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, p. XVII). Saint Syr n'était pas un saint trop connu en dehors de la Ligurie, et son culte était proprement local (*ibidem*, la notice sur saint Syr, p. 1280) ; il est absent des manuscrits latins parisiens anciens de la *Legenda aurea* (*ibidem*, Introduction, p. LI) ce qui témoigne du manque d'intérêt qu'on accordait, en France, à ce saint et ce qui explique aussi son absence dans ces traductions de l'oeuvre. D'une façon générale, ce saint génois n'a pas trouvé sa place dans le corpus « normal » de ce légendier (*ibidem*, p. XXXV).

traduites de la *Legenda* ...³⁶ Ceci prouve que ces codices procèdent d'une compilation. L'auteur de celle-ci n'aurait pas utilisé le manuscrit original contenant la traduction concernée de la *Légende dorée* ; il aurait profité d'un manuscrit déjà incomplet dont il aurait comblé quelques lacunes, mais pas toutes, en puisant dans l'énigmatique livre de Matthieu de Fier. D'autre part, il se peut que le manuscrit original ait été lui-même incomplet et que le traducteur ait omis certaines vies. En tout cas, les deux manuscrits proviennent d'une source commune, avec des intermédiaires qui nous sont inconnus à l'heure actuelle (comme il sera conjecturé). Cette source formait certainement une compilation, vu plusieurs légendes, ajoutées à la fin de ces manuscrits, qui n'ont rien à voir avec Jacques de Voragine. Mais le *D* n'est pas une copie de *E*, bien que celui-ci soit plus ancien, étant donné quelques légendes, très peu nombreuses, qui apparaissent dans le premier et sont absentes dans le second.³⁷

La *Légende dorée* dans les *DE* constitue un corps, mis à part 3 chapitres juste au début : ste Eulalie, ste Colombe et ss. Julien et Basile³⁸, auxquels il faut ajouter s. Jean l'Évangéliste dans le *E*, qui n'appartiennent pas à celle-là. En revanche, dans les mss. *AB* les chapitres de la *Légende* ... sont entremêlés avec des morceaux qui ne doivent rien à Jacques de Voragine (le *C* n'a que le début provenant de celui-ci), dont quelques-uns sont en commun, comme on l'a vu en notes, avec certaines légendes du « livre de Matthieu de Fier ». Les manuscrits *ABC* procèdent d'une compilation à part. Ils sont à rattacher à deux sources distinctes : l'une est représentée par un manuscrit déjà évoqué : le ms. Bruxelles, BR 9225, que j'ai collationné avec ceux-là³⁹, et l'autre est représentée par les manuscrits *DE* ; l'état le plus complet de celle-ci se trouve actuellement dans le *D*. Ni dans le manuscrit de Bruxelles, ni dans les *DE*, ni dans aucun autre légendier connu dont aurait pu puiser l'auteur de la compilation reproduite (d'une façon incomplète) par les copistes des mss. *ABC*, le nom de Jean Belet n'apparaît. Celui-ci était l'auteur de la compilation dont ont profité, chacun à sa façon et probablement par des intermédiaires différents, les copistes des mss. *ABC*, peut-être eux-mêmes compilateurs (?). Oui, Jean Belet était un compilateur, et non un traducteur de la *Legenda aurea*, contrairement à ce que voulait peut-être nous faire

³⁶ On trouve la même version de la vie de saint Jean l'Évangéliste dans les mss. *ABC* (respectivement ch. 16, 21, 16) et de la vie de ste Lucie dans les *AC* (ch. 150, 40). En revanche, la rédaction de la vie de s. André est différente dans ces trois manuscrits (cf. *A* 26, *B* 17, *C* 12).

³⁷ V. le tableau des concordances. Notons cependant, comme il vient d'être dit, que la vie de s. Pantaléon (*ms. pantelion*) qu'on trouve dans le *E* au ch. 190 (non *LA*), n'apparaît pas dans le *D*.

³⁸ V. le tableau des concordances.

³⁹ P. Meyer a publié une notice détaillée sur ce manuscrit, en le collationnant, lui aussi, avec les manuscrits en question : « Notice du ms. 9225 de la Bibliothèque Royale de Belgique (légendier français) », *Romania* 34 (1905), pp. 24–43. Ce n'est pas ici le lieu d'en traiter plus amplement ; je me bornerai seulement à signaler que, généralement parlant, les légendes qu'on trouve dans le manuscrit de Bruxelles et les mss. *ABC* (pour ce qui ne relève pas de la *Légende dorée*), forment un ensemble que P. Meyer désigne par le nom de *groupe G* (pour plus d'informations v. « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 425–429). Le ms. de Bruxelles est, à peu près, contemporain des mss. *ABC*. Il n'a pas constitué le modèle pour les copistes de ceux-ci. Selon le mot de P. Meyer, il est permis de le considérer « comme représentant plus ou moins fidèlement le type d'où sont sortis les recueils *ABC* » (« Notice du ms. 9225 de la Bibliothèque Royale de Belgique ... », p. 28). D'autre part, de nombreuses légendes qui y apparaissent, se trouvent aussi en d'autres recueils (*ibidem*, p. 27).

croire Paul Meyer⁴⁰, et jusqu'à preuve du contraire, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on retrouve un manuscrit avec cette traduction de la *Legenda* ..., aussi complet que les mss. *DE*, ou plus complet, sans suppléments, et qui contiendrait le nom de Jean Belet-traducteur, ce que je souhaiterais, mais ce dont je doute.

Mais que faut-il penser de ce que disent explicitement les passages cités des mss. *ABC*, selon lesquels le Maître Jean Belet « *translata* de latin en romans/françois » cette vie/légende des saints ? A mon avis, soit cette invention est due à une erreur du copiste de la compilation de Jean Belet, qui s'est répandue dans les mss. *ABC*, soit éventuellement, Jean Belet a effectivement traduit quelques légendes qu'on a dans ceux-ci, mais pas celles de Jacques de Voragine, d'autant plus que, selon P. Meyer, les légendes qu'on y trouve, proviennent de plusieurs traducteurs.⁴¹ Son nom aurait été mis p. ex. dans l'explicit de l'un de ces textes, et ensuite aurait été appliqué, injustement, à l'ensemble de textes.⁴²

Pour ce qui est de la *Légende* ..., on constate des variantes textuelles entre les *DE* et *ABC*, ce qui ne doit pas étonner surtout dans le cas de textes en langue vernaculaire. Jean Belet-compileur, auquel ont puisé, indirectement, les copistes des mss. *ABC*, a apporté de nombreuses modifications à la compilation constituant l'une de ses sources et comprenant presque tous les chapitres de la traduction en question de la *Legenda aurea*, qui est représentée par les mss. *DE*. En revanche, ceux-ci s'accordent presque parfaitement.

Cette traduction n'a jamais joui des honneurs de l'impression, malgré l'opinion de Bossuat.⁴³

Je vais présenter maintenant les résultats de l'analyse détaillée de la légende de s. Pierre et ensuite de celle de s. Dominique pour établir, avec plus de précision, la tradition manuscrite. La première légende n'est conservée que dans les mss. *D* (104r^o-110r^o) et *E* (85r^o-90r^o), la seconde apparaît dans les quatre copies : *D* (184v^o-192v^o), *E* (150v^o-158v^o), *A* (173v^o-178r^o), *B* (240v^o-245v^o).

Quant aux mss. *DE*, je n'ai jamais vu deux copies qui se ressemblent à un tel point. D'une façon générale, on ne relève que des variantes graphiques (j'en ai compté 32) du type : *paour* / *paor*, *paisiblement* / *pasiblement*, *pueple* / *puple*, *nostre* / *nostres*, *merveilleusement* / *merveillousement*, *pour* / *por*, et une fois on trouve l'alternance *li* / *le*. C'est vraiment exceptionnel pour ce qui est d'un texte en langue vernaculaire. Très souvent, on a les mêmes abréviations (et parmi les plus atypiques), et les points qui tiennent ordinairement le rôle de virgules, apparaissent aux mêmes endroits, ainsi que les majuscules – aussi aux mêmes endroits. De plus, dans les deux manuscrits, on remarque une même habitude graphique : un point sur le *y*. L'écriture se ressemble beaucoup dans les deux, mais ils ont été copiés par deux copistes différents. Tout ceci pourrait indiquer que les deux manuscrits ont été transcrits dans un même scriptorium,

⁴⁰ Selon lui, l'attribution de cette traduction de la *LA* à Jean Belet est « extrêmement vraisemblable » (v. « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit., p. 5). Dans un autre article, paru deux ans plus tard, cette attribution serait pour lui admissible mais douteuse (v. « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 426).

⁴¹ V. « Notice du ms. 9225 de la Bibliothèque Royale de Belgique ... », art.cit., p. 27.

⁴² Cette conjecture est possible, mais elle peut paraître un peu forcée.

⁴³ V. p. 30, n. 5.

sur un même modèle, par deux copistes consciencieux et soucieux de suivre très fidèlement leur modèle, mais certes, à deux périodes différentes. Je rejeterai, par la suite, cette hypothèse. On y retrouve des erreurs communes, mais seulement trois : « l'ordre des prescheours » pour « l'ordre » (*D* 106r^o-v^o, *E* 87r^o) ; « Giralde, feme da Jaque de Valsane » (*D* 108v^o, *E* 88v^o) ; et « nonaint » = 'nonnain' = 'nonne' (*D* 110r^o, *E* 89v^o). Pourtant, dans le *E*, on trouve quelques fautes qui ne se voient pas dans le *D* : « le fallaces » de *E* (86v^o) contre « les fallaces » de *D* (105v^o) ; « par par moquerie » (*E* 87v^o) contre « par moquerie » de *D* (107r^o) ; et « pa nom » de *E* (87v^o) contre « par nom » de *D* (107v^o). Il peut paraître inutile de relever de tels écarts, mais ceci prouve qu'ils sont minimes et sans importance. On ne trouve qu'une faute, dans le *E*, bien plus grave, car le texte perd son sens :

a mon gré eusse je la *esté*, car je eusse feru plus fort (*D* 107r^o) ; a mon gré eusse je la *teste*, car je eusse feru plus fort (*E* 87v^o) ; *LA* : *Vtinam ego ibi fuissem, quia ualidius percussissem* (M 429, 110).

Selon une autre hypothèse aussi plausible que la première, le *E* serait donc une copie de *D*, mais ceci est impossible, vu les données chronologiques. Les filiations entre ces manuscrits deviennent plus claires quand on examine la vie de s. Dominique.

D'abord, les alternances entre les deux sont bien plus que graphiques : *je art / je arde*, *ballia / bailloit*, *brandist / brandissoit*, *vient / vint*, etc. Mais de telles variantes, qui peuvent résulter de la distraction du copiste, ne closent pas cette liste. Or le *E* contient plus d'une leçon fautive que l'on voit dans la légende de s. Pierre, ou des imperfections au sens large, par rapport à la *Legenda aurea*, qu'on ne trouve pas dans le *D*. Chose curieuse : les imperfections en question sont reproduites dans les mss. *A B*, p. ex. :

LA : *regine misericordie* (M 728, 149) ; *D* : la royne de misericorde (187v^o) ; *E* : la royne de paradis et de misericorde (153v^o) ; même leçon dans les *A* (175v^o) et *B* (242v^o) ;

LA : *Iuuenis quidam cuiusdam nobilis domine mancipium* (M 739, 305) ; *D* : Uns iouvenceaus, *sers* d'une noble dame (191r^o) ; *E* : *filz* d'une noble dame (156v^o) ; même leçon dans les *A* (177r^o) et *B* (244v^o).

Je pense que les *D E* appartiennent à une même famille manuscrite, mais le premier est bien plus proche de l'original de la compilation, et ainsi plus proche de la traduction de la *Legenda aurea* dont il est question ici, tandis qu'un témoin (perdu à l'heure actuelle) qui s'est interposé entre le *E* et leur source commune, représentait certainement une tradition textuelle quelque peu détériorée, dont les leçons fautives ont ensuite été reproduites par le copiste de *E*.

Le *D* est donc la plus parfaite copie existante, mais il est loin d'être parfait. On y remarque quelques fautes qui ont l'air d'appartenir à la catégorie des fautes de copiste et qui, par ailleurs, sont reproduites dans le *E*. P. ex. dans l'épisode 31 de la vie de saint Dominique, on lit :

... et dui s'en issirent del ordre. Une foiz com il *issist* de Bouloigne (*D* 189r^o, *E* 155r^o) ; cf. *LA* : « *Existente* eo Bononie » (M 733, 218).

On trouve un autre exemple dans l'épisode 48 :

... il vint à l'eglyse où reposoit li cors de saint Dominique. En cele meismes *eglyse* ... (*D* 191v^o, *E* 157r^o) ; cf. *LA* : « In eadem quoque *ciuitate* » (*M* 740, 323).

Dans le premier cas, « *issist* » pour p. ex. « *fu(t)* » certainement sous l'influence de la forme « *issirent* » qui précède ; et dans l'autre, « *eglyse* » pour « *cité* » – sous celle de « *eglyse* » ci-avant. Les fautes en question peuvent bien être dues au compilateur qui aurait mal transcrit quelques passages, à moins qu'entre l'original de la compilation et les *D E* ne se soit interposée une copie défectueuse.

Mais dans les *D E* on remarque aussi quelques fautes qui peuvent provenir du traducteur lui-même ; en tout cas, vu les manuscrits existants, il est impossible de déterminer si celles-là sont dues éventuellement à une copie intermédiaire. On en trouve un exemple dans l'épisode 31. Or là, Dominique délivre un démoniaque : il passe une étole autour de son cou et, ensuite, autour de celui du possédé, ce par quoi les démons sont tourmentés. On lit, à cet endroit, dans la *LA* :

Ipsi uero in eiusdem obsessi corpore *torqueri* statim *ceperunt* fortiter ac clamare ... (*M* 731, 184)

contre la leçon corrompue qu'on trouve dans les *D E* où c'est le démoniaque qui en est tourmenté⁴⁴ :

... cil qui estoient dedenz le cors de celui tout maintenant *le commencierent* à *traveillier* et à crier ... (*D* 188v^o, *E* 154v^o).

Etant donné les erreurs communes aux mss. *E A B*, on pourrait formuler l'hypothèse selon laquelle les *A B* proviennent, par des intermédiaires, de *E*. Ceci ne peut pas être envisagé. Voici un passage de la *LA* :

... ei innuebat ut cum ceteris ad quiescendum pergeret (*M* 735, 249)

Le *E* contient une leçon corrompue :

... et li commandoit que il *aloit* gesir et reposer avoc les autres (155v^o)

Le *D* a ici : *alast* (189v^o), mais les *A B* présentent, eux aussi, correctement : *s'alast* (*A* 176v^o, *B* 244r^o).

Pour ce qui est des manuscrits *A B*, ceux-ci représentent un état très détérioré de cette traduction. Ils appartiennent certainement à une même famille (celle-ci doit un certain nombre d'imperfections à la tradition dont provient le *E*), mais l'un n'est pas une copie de l'autre, car le *A* présente, parfois, des écarts fautifs par rapport à *B*, p. ex. :

D : il fu faiz del evesque Oromensi, en sa eglyse, chanoines regulers, et après, li sainz mireours de vie i fu ordenez prius des chanoines. Et il de nuit et de jour metoit s'entente en lire et en orer (185r^o) ; même leçon dans le *E* (151r^o)

B : il fu fait de l'evesque Oromensi chanoine de l'eglise regulier, et après, le saint miroer de vie il fu ordenez prius des chanoines, et il de nuit et de jours metoit s'entente en lire et en orer (241r^o)

A : il fu fet de l'evesque Orunensis chanoine et il de nuit et de jours metoit s'entente en lire et en orer (174r^o)

⁴⁴ Ce qui devait être, par ailleurs, le cas, et, peut-être, ne s'agit-il que d'une interprétation de la source par le traducteur, mais ceci me semble douteux étant donné sa fidélité au texte original.

LA : ab episcopo Oxomensis in sua ecclesia canonicus regularis efficitur et postmodum factus omnibus uite speculum a canonicis subprior ordinatur. Ipse autem nocte ac die lectioni et orationi uacabat (M 719, 18–19)

et inversement, p. ex. :

D : Après il fu tramis à *Palencie* à l'estude, pour aprendre, où il ne gousta de vin par .x. anz (185r^o) ; même leçon dans le *E* (151r^o)

A : après il fu envoieiz à *Palencie* à l'estude, pour apenre, où il ne but onques de vin par .x. ans (174r^o)

B : après il fu envoieiz à *Palestine* à l'estude, pour apenre, où il ne but onques de vin par .xij. ans (241r^o)

LA : Missus tandem *Palentiam* ac studium amore sapientie addiscende uinum per *decennium* non gustauit. (M 719, 16)

En ce qui concerne des divergences plus importantes entre les *A B*, j'en ai relevé deux. Or dans le *B*, un élément est omis dans l'épisode 38 (cf. 244r^o) : sur la manière du diable de tenter les frères au choeur, mais on le lit dans le *A* (176v^o). En outre, à la fin de la vie de s. Dominique, le *A* contient un ajout par rapport à la *LA*, absent dans tous les autres manuscrits. C'est un joli passage grâce auquel bien des imperfections de cette copie semblent abolies :

Et ainsi com vous avez oï, fu monseigneur saint Dominique saint par les bonnes oeuvres que il fist en ce mortel monde, et establi l'ordre des prescheurs, si com vous avez oï, par la volenté de Dieu, avec lequel nous puissions parvenir en la joie pardurable, le Pere, le Filz et le Saint Esperit qui vit et regne par tout le siecle des siecles, Amen. (178r^o)

Ces deux manuscrits contiennent bien plus de fautes par rapport à la *LA* que le *E* (et par conséquent plus que le *D*), p. ex. :

D : il se metoit sour la *table* nue (185v^o) ; même leçon dans le *E* (151v^o)

B : ... sus la *terre* nue (241v^o) ; le *A* dit aussi « terre » (174r^o)

LA : super nudam *tabulam* (M 722, 53)

.....
D : et si *livre* qui n'avoient point de couverture *cheirent* ou flun (187r^o) ; même leçon dans le *E* (152v^o)

A : Et *cist livres* qui n'avoit point de couverture *cheist* ou flun (175r^o) ; même leçon dans le *B* (242r^o)

LA : *libri eius nullum habentes conseruatorium in fluium ceciderunt* (M 725–726, 121)

Il ne s'agit pas toujours des fautes des *A B* envers la *LA*, mais des écarts moins graves qui, pourtant, ne se voient pas dans les *D E*, p. ex. les « capuciati » = 'encapuchonnés' (M 725, 119), qui sont rendus comme « li enchaperoné » dans les *D* (187r^o) et *E* (152v^o), deviennent « li moignes » dans les *A* (175r^o) et *B* (242r^o).

Parfois, les leçons des *A B* deviennent absurdes :

LA : Apud sanctum Sixtum⁴⁵ in urbe cum fratribus existens (M 732, 216)

D : A Saint Sixt, à Rome, con il fust o les freres (189r^o) ; même leçon dans le *E* (155r^o)

A : Et com Saint Sist feust à Ronme o les freres (176r^o) ; même leçon dans le *B* (243v^o)

Les copistes de ces manuscrits se montrent inintelligents et surtout quand ils reproduisent les fautes résultant p. ex. de la répétition des mots :

⁴⁵ Il s'agit de l'église de saint Sixte.

LA : Quod uir dei intelligens (p. 732, 210)

D : la quele chose li hom de Dieu entendi (189r^o) ; même leçon dans le *E* (154v^o–155r^o)

A : la quele chose li homs de Dieu entendi les choses (176r^o) ; même leçon dans le *B* (243v^o)

Pour ce qui est des leçons fautives communes aux mss. *A B*, on notera encore que dans le dernier épisode de la vie de s. Dominique (54), les paroles de la Justice et de la Vérité s'unissent (*A* 178r^o, *B* 245v^o) – dans un témoin hypothétique, placé plus haut dans la tradition manuscrite, on aurait omis quelques lignes.

La source dont proviennent les mss. *A B* c'est, à mon avis, la version réécrite, par Jean Belet, de la compilation comprenant la traduction de la *Legenda aurea* et le livre de Matthieu de Fuer, mais des intermédiaires, perdus aujourd'hui, se sont interposés entre Jean Belet et les *A B*, qui sont à l'origine des leçons divergentes dans ces deux témoins. Le remanieur Jean Belet a introduit des modifications linguistiques et stylistiques, en se permettant beaucoup de libertés. Je ne les présente pas, car elles ne changent en rien le sens du texte, mais il ne s'agit pas que de ces procédés-ci. Il n'hésite pas à corriger les leçons lui paraissant fautives, qu'il rencontre dans son modèle, c'est-à-dire dans l'un des manuscrits hypothétiques qui appartenait à la tradition dont provient le *E* :

LA : Nam cum aliquem fratrem per aliquam negligentiam delinquere fecero ... (M 736, 271)

dit le diable à s. Dominique, ce que le *D* rend correctement :

car quant je aucune foiz fai pechier aucun frere par aucune negligence (190r^o)

mais le *E* présente une leçon corrompue :

Car quant aucune foiz fait pechier aucun frere par aucune negligence (156r^o)

Une leçon corrigée, mais à partir de la leçon de *E*, apparaît dans les mss. *A B* :

Car quant aucunes fois aucuns freres fet pechié par aucune negligence (*B* 244r^o, *A* 176v^o–177r^o).

Le latin *Augusta* (« apud Augustam » : M 740, 324) est rendu comme *lagouste* dans les mss. *D* (191v^o) et *E* (157r^o). Le traducteur a ajouté un article défini devant ce nom de lieu, et il faut certainement transcrire : *L'Agouste*. Cette forme a paru suspecte au remanieur qui l'a « améliorée » : *Langouste* (sic !) dans le *A* (177v^o) et *Langoustes* dans le *B* (245r^o). Un peu plus bas, le même nom propre, ayant toujours la même forme dans les mss. *D* (191v^o) et *E* (157v^o), subit une autre modification sous la plume du remanieur : *malegouste* (*A* 177v^o) et *magouste* (*B* 245r^o).

Les exemples cités montrent que ces interventions sont faites sans recourir à la source latine. Le remanieur ne travaille que sur le texte français. Il n'hésite pas non plus à ajouter de petits détails textuels qui ne changent pas grand-chose au sens :

LA : Legitur in gestis comitis Montis Fortis ... (M 719, 22)

Il est leu es faiz dou conte de Monfort (*D* 185r^o, *E* 151r^o)

Le remanieur précise qu'il s'agit du comte Symon de Monfort, ce qui est vrai, mais on ne trouve pas cette précision dans les manuscrits latins⁴⁶ :

Il est leu es fais le conte Symon de Monfort (*A* 174r^o, *B* 241r^o)

⁴⁶ Au moins dans ceux utilisés par M. Maggioni pour son édition critique de la *Legenda aurea*.

On trouve beaucoup d'erreurs communes dans les *AB*, celles que j'ai citées et celles que je me suis abstenu de présenter pour ne pas alourdir cette démonstration. Il m'est impossible d'établir si elles viennent directement du remanieur ou d'un copiste dont le produit nous est inconnu et qui se serait interposé entre la version réécrite de cette traduction et les copies existantes.⁴⁷ En tout cas, celui à qui nous devons ces erreurs n'a pas compris le texte à de nombreux endroits.

La légende dorée de Jean Belet est bien celle des manuscrits *AB*, c'est-à-dire remaniée, réécrite, à partir d'une version française dont l'auteur a préféré garder l'anonymat.

De la démonstration qui précède il résulte que nous ne possédons ni manuscrit original de la traduction concernée de la *Legenda aurea* ni copie directe. La traduction en question est anonyme. Les seuls témoins existants sont ceux qui reproduisent une compilation anonyme dont l'auteur s'est servi d'un manuscrit aujourd'hui perdu de cette traduction et d'un autre recueil hagiographique désigné comme livre de l'énigmatique Matthieu de Fier. Les témoins conservés de la compilation en question sont les mss. *DE*. Le premier est plus proche de l'original de la compilation et ainsi – plus proche de la traduction de la *LA* qui nous préoccupe particulièrement ici, car il contient plus de chapitres traduits de la *LA* que l'autre ; celui-ci s'éloigne, en outre, du premier par quelques leçons fautives qu'il présente. Mais je ne pense pas que le *D* soit une copie directe de la compilation en question, étant donné la présence de la vie de s. Pantaléon dans le *E* (ch. 190, non *LA*) et qui est absente dans le *D*. Un intermédiaire se serait interposé entre l'original de la compilation et le *D*, que je désigne par le sigle α , à moins que cette omission ne vienne que du copiste de *D*. En outre, étant donné les écarts par rapport à la *LA*, propres aux mss. *DE*, il se peut qu'une copie corrompue, commune à ceux-ci, se soit introduite entre eux et l'original de la compilation qu'ils reproduisent, mais peut-être les fautes en question ne viennent-elles que du compilateur lui-même, et il est inutile de multiplier les copies hypothétiques. Certaines imperfections de *E* sont reproduites dans les mss. *AB*, mais ceux-ci n'en proviennent pas, car, d'autre part, là où le *E* présente la leçon fautive, ils restent corrects, comme le *D*. Le *E* reproduit donc les fautes d'un manuscrit hypothétique x et son copiste en introduit d'autres. Quels intermédiaires et combien se sont-ils interposés entre l'original de la compilation et le manuscrit hypothétique x ? Un autre manuscrit hypothétique y , issu de x , aurait reproduit certaines imperfections de celui-ci, mais en restant correct quand l'autre est tel là où le *E* est imparfait. Peut-être le copiste de y a-t-il introduit des erreurs qu'on retrouve dans les mss. *AB*. A cette étape-là a dû apparaître Jean Belet qui a remanié, réécrit cette compilation, en se débarrassant de nombreux chapitres, appartenant aussi bien à la *Légende dorée* qu'au livre de Matthieu de Fier, et en y ajoutant une partie de chapitres provenant d'un autre ou d'autres recueil(s) hagiographique(s). Il a donc accompli sa propre compilation. Il n'est pas permis d'estimer, en l'état actuel des connaissances, qu'il est auteur de la première

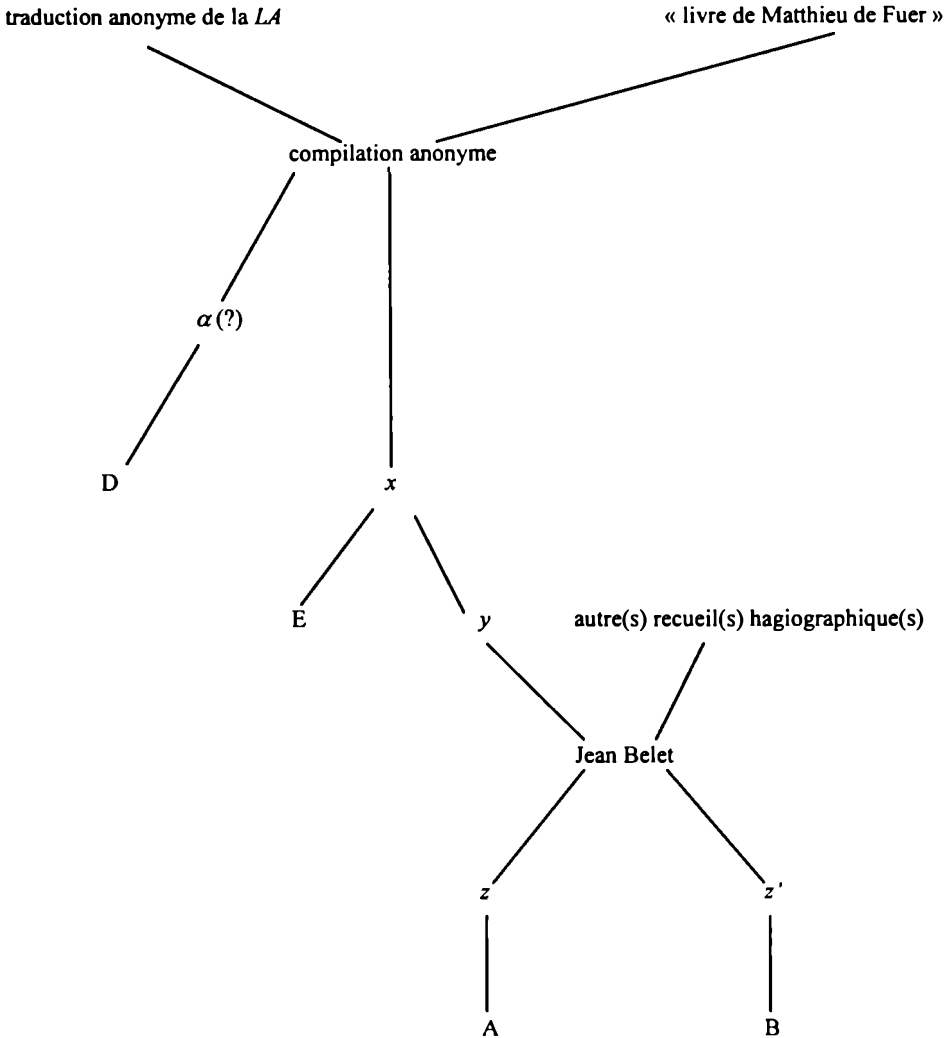
⁴⁷ Mais certaines imperfections proviennent de la tradition corrompue de la famille à laquelle appartient le *E*.

compilation, car seuls les manuscrits *A B* contiennent son nom, ainsi que le manuscrit *C* qui n'a pas fait l'objet de mes analyses détaillées, étant dépourvu de légendes dominicaines et ne contenant de la *LA* que le prologue et le chapitre sur l'Avent. Il serait encore plus imprudent d'affirmer qu'il était auteur de la traduction de la *LA* ; rien ne permet de le croire. D'autre part, il se peut qu'il n'ait été que le traducteur de légendes dont une partie est contenue dans les mss. *A B C*, mais qui n'ont rien en commun avec la *LA*, et qu'on trouve dans le ms. de Bruxelles, BR 9225. Ceci me paraît peu probable, car dans celui-ci son nom n'apparaît pas.⁴⁸ Les modifications apportées par Jean Belet sont surtout d'ordre linguistique et stylistique, et ne touchent en rien le sens du texte, au moins pour ce qui est des légendes de s. Pierre et de s. Dominique. Il n'a pas eu recours au texte latin de la *LA* et n'a retravaillé que le texte français. Pour ce qui est des chapitres étudiés, c'est donc une version de deuxième main, mais vu la qualité des modifications elle ne mérite pas une étude séparée de son contenu. On y trouve nombre d'erreurs par rapport à la *LA* ainsi que celles qui ne sont dues qu'à la négligence. Certaines sont communes aux deux témoins *A B*, mais à plusieurs endroits ceux-ci présentent des leçons divergentes. En outre, certains chapitres de la *LA* qui se lisent dans l'un n'ont pas été copiés dans l'autre, et inversement. L'un n'est donc pas une copie de l'autre et des intermédiaires se sont placés entre eux et Jean Belet, que je désigne par les sigles *z* et *z'*. Les chapitres de la *LA* repris par Jean Belet sont, au moins, au nombre de 77, accompagnés du prologue, c'est ce qu'on peut affirmer d'après les manuscrits *A B*.

Voici un arbre généalogique que je propose à titre d'illustration⁴⁹ :

⁴⁸ En revanche, si c'était bien le cas, il faudrait considérer cette deuxième compilation comme anonyme.

⁴⁹ En ce qui concerne les questions relevant de la tradition manuscrite, dans le cas de la majorité des autres légendiers, je n'essaie d'établir celle-là que pour les vies des saints dominicains. En revanche, pour ce qui est de cette étude sur la traduction dite de 'Jean Belet' je présente toutes les étapes de la constitution de ces compilations pour montrer à quel moment est intervenu Jean Belet et que cette attribution, concernant la traduction elle-même, a été fautive.



Je reviens encore une fois à la question des origines, en l'appliquant à toutes les étapes de la constitution de cette tradition. Etant donné les caractéristiques dialectales (citées ci-dessus), il est possible que les manuscrits *D E* aient été copiés dans le Nord ou le Nord-Est de la France. Et les manuscrits *A B* sont peut-être à rattacher à la région du Nord pour des raisons codicologiques (en revanche, ils accusent moins de traits dialectaux que ceux-là). La compilation de Jean Belet ainsi que la première compilation sur laquelle celui-ci s'est appuyé, et peut-être aussi la traduction anonyme de la *Legenda aurea* qui nous préoccupe ici, auraient vu le jour dans les régions en question et ces recueils n'auraient joui que d'un succès local.

Il faut poser encore une autre question relevant de la textologie. De quel type de manuscrit latin l'auteur de la traduction de la *LA* s'est-il servi ?⁵⁰

On retrouve quelques ressemblances avec le *Re*⁵¹ auquel j'ai déjà rattaché la version de Jean de Vignay, p. ex. :

LA : eius corpus de profundo fluiii mortuum est eductum (M 739, 306) ; *contre* : li cors fu getez morz hors dou flun (*D* 191r^o)

et dans le *Re* on a exactement « eiectum » pour « eductum ».

Mais ailleurs, cette traduction s'éloigne considérablement de *Re*. Or une séquence dans le dernier épisode de la légende de s. Dominique : les paroles de la Justice et ce qui suit – cas évoqué à propos de la version de Jean de Vignay⁵² (M 743, 368–371), est omise dans le *Re* tandis qu'elle apparaît dans cette traduction.

Dans un passage de la légende de s. Pierre, celle-là s'approche de *M*⁵³, mais pour le reste on ne peut pas le prendre en considération :

LA : predictos denarios in loco suo mox restituit (M 434, 185) ; *contre* : les diz deniers retourna en leur lieu (*D* 109r^o).

et le *M* omet « mox ».

En revanche, on trouve bien plus de ressemblances avec le ms. *C*⁵⁴, aussi bien dans la vie de s. Pierre que dans celle de s. Dominique. Ainsi, dans l'épisode 33 de la première, la *LA* précise que Verbona a été tourmentée par les démons durant sept ans (M 433, 173), *contre* : « .vi. anz », selon l'un et l'autre manuscrit (*D* 108v^o, *E* 88v^o)⁵⁵, et c'est bien la leçon de *C*, mais aussi celle de *Q*⁵⁶, qui disent : « per sex annos ». A un autre endroit, on lit dans la *LA*, encore dans le même épisode :

Nonne *ad talem et talem* locum te duximus et ibi tale et tale flagitium commisisti ? (M 434, 178) ; *contre* : Ne te menames nos donc à tel lieu et la feis tel et tel pechié ? (*D* 108v^o)

et, dans le *C*, « et talem » est omis, tout comme dans le *A*.⁵⁷

Jacques de Voragine précise que la ville natale de Dominique, Caleruega, était située dans le diocèse d'Osma : « Oxomensis dyocesis » (M 718–719, 12). Dans la traduction, on trouve la forme *Omensis* : « de la dyocese Omensis » (*D* 185r^o), qui est bien celle qui apparaît sous la plume du copiste de *C* : « ex Omensis ... ». Dans l'épisode 38 de la vie de s. Dominique, on rencontre encore une autre ressemblance avec le *C* :

⁵⁰ Dans les cas évoqués ci-dessous, souvent il ne s'agit que de petits écarts entre la source latine et la traduction, mais notons, comme il sera démontré après, que celle-ci est très littérale, et les inventions du traducteur sont minimes.

⁵¹ Cf. p. 34, n. 17.

⁵² Cf. p. 34, n. 18.

⁵³ Le ms. Monza, Biblioteca Capitolare S. Giovanni Battista 7B-24 ; exécuté au 13^e ou 14^e siècle, dans l'aire italienne (cf. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, pp. 35–36).

⁵⁴ Le ms. Milano, Biblioteca Ambrosiana M 76 sup. ; postérieure à l'année 1292 (cf. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, pp. 13–15).

⁵⁵ D'autre part, inutile de dire comme il est fréquent, dans les manuscrits, de rencontrer un jambage de moins ou un jambage superflu dans le cas des chiffres romains.

⁵⁶ Le ms. Novara, Biblioteca Capitolare, Archivio Storico Diocesano XXIV ; exécuté au 13^e ou 14^e siècle (cf. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, pp. 46–47).

⁵⁷ Le ms. Milano, Biblioteca Ambrosiana C 240 inf. ; exécuté entre 1272 et 1276 (cf. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, pp. 9–12).

LA : et coram omnibus se proclamatur (M 736, 271) ; *contre* : et devant touz se rent coupables (D 190r^o)

et le *C* ajoute « cuplabilem » après « se ».

Malgré les ressemblances évidentes, la traduction ne provient pas directement de *C*. Comparons le passage suivant de la même légende :

LA : promittens se et ad suas reliquias nudis pedibus accessuram (p. 739, 307)

ce que le traducteur rend comme :

et promist que ele requerroit ses reliques nuz piez (D 191r^o)

mais « nudis pedibus » n'apparaît pas dans le *C*.

On pourrait encore envisager le ms. *V*.⁵⁸ Dans l'épisode 38 de la même légende, le diable dit à propos du chapitre : « quia locus maledictionis et infernus mihi est » (M 736, 269) ; ce que le traducteur rend comme : « car ce est lieuz de maleïçon » (D 190r^o), en omettant de traduire « et infernus mihi », et cette séquence est supprimée dans le *V*. Mais les ressemblances avec celui-ci vont plus loin et sont encore bien plus frappantes. Qu'on considère les passages suivants :

LA : ibique inuenies stabulum penitentie et presepe continentie et pabulum doctrine (M 743–744, 383).

Dans le *V* les mots « penitentie ... pabulum » sont omis, tout comme dans le *A*⁵⁹, ce qui répond bien à la traduction : « et la trouveras les tables (*lire* l'estables) de doctrine » (D 192v^o). Toute la fin de l'épisode 36 de la vie de s. Dominique est omise dans la traduction et dans les *V* et *β*⁶⁰ (= les mss. *A Q*) (cf. M 733–734, 227–232). De plus, pour ce qui est des *V* et *β*, une séquence y est absente dans l'épisode 38 de la vie de s. Dominique, très important et très long, par ailleurs (occupant 5% de celle-ci). Le diable, forcé par Dominique d'entrer au chapitre, refuse, car c'est là qu'il perd tout ce qu'il a gagné ailleurs, c'est là que les frères obtiennent l'absolution et sont touchés par la Miséricorde divine. Et il avoue :

« Nam hic monentur, hic confitentur, hic accusantur, hic uerberantur, hic absoluuntur » (M 736, 272).

C'est un point culminant de l'épisode concerné et je n'en pense pas que le traducteur l'ait supprimé intentionnellement (cf. D 190r^o).

Mais le *V* doit être écarté. Dans le même épisode, là où Jacques de Voragine écrit : « mox in loco hoc maledictionis de ipsa negligentia se purgat » (M 736, 271), ce que le traducteur rend littéralement : « tantost il se purge en cest lieu de maleïçon de cele negligence » (D 190r^o), dans le *V* « de ipsa negligentia » est omis. En outre, tout l'épisode 53 de la même vie, bien reproduit dans cette traduction, y fait défaut.

La question de la source latine manuscrite est ici très complexe et je ne me propose pas de la résoudre d'une façon définitive. J'ai seulement signalé des liens avec

⁵⁸ Le ms. Padova, Biblioteca Universitaria 1229 ; exécuté au 13^e siècle, provient du monastère s. Giustina de Padoue (cf. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, p. 54).

⁵⁹ On ne trouve encore qu'une seule ressemblance avec le *A* : un peu plus bas, la Miséricorde dit, entre autres, au jeune homme fuyant devant la tempête, qu'il trouvera, chez les Frères Prêcheurs, « Ioseph proficientem » (M 744, 383) ; ceci manque dans la traduction (cf. D 192v^o), comme dans le *A*.

⁶⁰ Cf. G.P. Maggioni, *Ricerche sulla composizione ...*, *op.cit.*, p. 184.

quelques manuscrits mis à profit par Maggioni. Peut-être l'auteur français s'est-il servi d'un manuscrit latin provenant du sous-archétype β (= les *A Q*), qui aurait subi des influences venant d'ailleurs.

Quelle est la part d'originalité du traducteur ? D'une façon générale, il a suivi le texte de Jacques de Voragine très fidèlement.⁶¹ Dans la vie de s. Pierre, sur un total de 43 épisodes, on en compte 13 où tous les éléments sont conservés jusqu'aux plus petits détails, et dans 13 autres les interventions du traducteur ne consistent qu'en la suppression ou en l'ajout d'un ou de deux mots⁶², ou en d'autres minimales modifications, comme « .xv. » (*D 105r^o*) pour « quinze » (*M 424, 45*). Dans la vie de s. Dominique, le traducteur garde absolument tout dans 14 épisodes sur 54, et dans 12 épisodes ses interventions se réduisent à de minimales modifications évoquées plus haut.⁶³ Comme on le voit d'après les notes, le traducteur se permet plutôt des petites omissions que des petits ajouts.

On n'a pas affaire simplement à une traduction fidèle, elle devient, quelquefois, trop fidèle, presque mot à mot, ce qui produit, dans certains cas, de mauvais effets stylistiques, et la syntaxe latine est reproduite de telle sorte qu'en résultent les calques. Voici deux exemples à titre d'illustration :

LA : Inter que luminaria duos fratres in habitu predicatorum se uidisse testati sunt. (*M 429, 101*) ; *texte français* : Entre les queles lumieres .ii. frere en habit de prescheours soi avoir veu sont tesmoignié (*D 107r^o*) ; *LA* : ipsos denarios accipiens dixit (*M 434, 182*) ; *texte français* : ces .ij. deniers il prenanz dist (*D 109r^o*).

Pourtant, le traducteur se permet quelquefois de minimales libertés, ainsi quand il rend « palmam martyrii » (*M 425, 57*) comme « la victoire dou martyre » (*D 105v^o*) ; ou « Non ego martyrii dignus sum gloria » (*M 721, 41*) : « Je ne sui mie dignes de la corone de martyre ou de la gloire » (*D 185v^o*). Ailleurs, il choisit un terme exprimant une notion générale, vague, au lieu du mot précis de la source : « qui lucernam accensam in solarium [= sur la terrasse] proicientes » (*M 436, 212*) est rendu comme : « qui la lumiere embrasee geterent fors » (*D 109v^o*) ; ou bien un équivalent proche, mais qui n'est pas tout à fait synonymique, ainsi p. ex. quand il traduit « oratorium » (*M 436, 227*) comme « eglyse » (*D 109v^o*) ; ou encore un terme plus fort : « eum ... peruerterunt » (*M 725, 101*) contre « le soulleuerent » (*D 186v^o*).

Il accuse aussi une tendance à simplifier ce qu'il trouve dans le texte de Jacques, mais tout en gardant le sens de la source, p. ex. :

⁶¹ Vu cet état des choses, la présentation qui suivra n'aura qu'un caractère linguistique et stylistique, un seul cas mis à part.

⁶² Dans le texte entier, on trouve plus qu'une vingtaine d'omissions de ce type, et la suppression d'un membre de phrase dans le dernier épisode, contre deux petits ajouts.

⁶³ J'ai rencontré environ 40 toutes petites omissions auxquelles il faut ajouter d'autres qui sont plus considérables (épisodes : 13, 37, 42, 47, 53) ; les petits ajouts ne dépassent pas une dizaine et un seul est plus important (épisode 32 – cf. plus loin). Je signale que je ne prends pas en considération, dans ces calculs, les omissions et ajouts dont il est question plus haut, sans savoir si ces divergences-là viennent du traducteur ou de sa source.

quod Lateranensis ecclesia *grauem subito minaretur ruinam* (M 722, 57) : que la Eglyse de Lateran *derrochoit* (D 185v^o).

De même, il évite la traduction des mots qui lui ont peut-être paru difficiles à rendre avec exactitude en français, p. ex. : « *ad gremium sancte ecclesie* conuolarent » (M 427, 79) : « à la Sainte Eglyse retournoient » (D 106r^o). Et là où il se heurte à un passage abstrait, il préfère le supprimer. Ainsi, dans l'épisode 37, consacré à la présentation des qualités de s. Dominique, le passage suivant disparaît entièrement sous sa plume :

et quia cor gaudens exhyllarat faciem, placidam interioris hominis compositionem manifesta de foris benignitate prodebat (M 734, 234).

D'une façon générale, il n'arrive pas à s'en sortir avec les passages de ce genre. En revanche, les parties narratives ne lui posent pas de problèmes.

D'un côté, il simplifie, abrège ou supprime, ce qui lui convient mal, mais de l'autre – il s'adonne à la périphrase, ainsi quand il rend « profanus » (M 425, 58) comme « li faus non digne de Dieu » (D 105v^o), ou « fortiter *resistere* » (M 732, 210) comme « *aler contre les pechiez* forment » (D 189r^o).

Peu nombreux sont les cas où il explicite et devient interprète, comme ici :

Monachus quidam ... in extasi factus (M 723, 69) : Uns moines ... fu faiz en extasi, *ce est en sourmontance de pensee* (D 186r^o)

.....

LA : « Sanguis adhuc recens est. Veni igitur ad recentem sanguinem sancti Petri. » *Qui euigilans sepulcrum sancti Petri statuit uisitare.* (M 435, 200–202) : « li sancs est encores touz frois, vien donques au froit sanc de saint Pierre. » *Ce voloit dire que il visitast son sepulchre* (D 109 r^o).

Le premier exemple me paraît significatif. Or les traductions des textes hagiographiques *in vulgari* ont été destinées soit aux moniales ne comprenant pas bien le latin, soit aux laïcs, pour la même raison. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire, de la part du traducteur, d'expliquer aux religieuses le sens d'« extase », et la traduction visait sûrement les milieux laïcs.⁶⁴

De plus, une autre innovation me paraît aussi intéressante, car là le traducteur modifie le texte en vue de lui donner une signification complémentaire. Dans l'épisode 32, certaines femmes corrompues par les hérétiques et troublées par un prêche de Dominique, demandent à celui-ci de les aider. Alors un chat noir s'élanche du milieu d'elles. Le chat représente le diable, le maître qu'elles ont servi jusqu'alors. Dans la *Legenda aurea*, il n'y a qu'un chat ; dans la traduction, il est accompagné de nombreux petits chats : « qui [le chat] avoit o lui grant quantité de chatons » (D 188v^o).⁶⁵ L'effet est renforcé, les femmes en question doivent être plus terrifiées par ce spectacle

⁶⁴ Ce n'est que l'une des preuves d'une telle destination, l'autre étant peut-être la beauté des codices conservés, dignes des collections de la riche aristocratie. Mais avec les caractéristiques codicologiques des témoins existants, on ne peut pas conjecturer sur la destination de l'original de la traduction, d'autant plus que deux d'entre eux ne sont que les copies d'une compilation, et deux autres prennent encore plus de distance par rapport à celle-là.

⁶⁵ Cf. M 731, 201.

étonnant et la signification de la scène est hyperbolisée.⁶⁶ Ce détail vient certainement du traducteur, car il n'existe pas dans les autres témoins du 13^e s. qui ont rapporté cet événement et dont celui-là aurait pu s'inspirer comme d'une éventuelle source secondaire. Cet événement a eu lieu à Fanjeaux vers 1206–1207. Jourdain de Saxe, le premier biographe de s. Dominique, ne l'a pas incorporé dans son *Libellus*. Les Actes de canonisation de Dominique (1234) en contiennent le premier témoignage écrit. Ils rapportent la déposition d'une femme nommée Bérengère, témoin oculaire de l'événement.⁶⁷ On en trouve ensuite le récit, outre la *Legenda aurea*, successivement chez Constantin d'Orvieto⁶⁸, Humbert de Romans⁶⁹, Etienne de Bourbon⁷⁰, Conrad de Trebensee⁷¹, Vincent de Beauvais⁷² et Thierry d'Apolda⁷³.

Généralement parlant, c'est une bonne traduction et je n'y ai pas relevé d'erreurs manifestes. Le seul reproche qu'on puisse faire à l'auteur français c'est d'avoir suivi sa source trop à la lettre.

⁶⁶ Jean-Claude SCHMITT consacre beaucoup de place à cet événement, aux récits qui l'ont transmis, aux variations qu'il a subies et à sa signification, dans *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris 2001 (« La parole apprivoisée », pp. 183–210), et j'y renvoie.

⁶⁷ *Acta canonizationis S. Dominici*, cura Angeli WALZ, in : *Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, XVI, Romae 1935, p. 186, n° 23.

⁶⁸ *Legenda Sancti Dominici* auctore CONSTANTINO DE URBEVETERI, cura D. H.-C. SCHEEBEN, in : *Monumenta Ordinis...*, *op.cit.*, pp. 319–321, n° 48–49. BHL 2218. Cf. Kaeppli, I, pp. 292–294 (particulièrement le n° 797).

⁶⁹ HUMBERTO DE ROMANIS, *Legenda Sancti Dominici*, cura Angeli WALZ, in : *Monumenta Ordinis...*, *op.cit.*, pp. 409–410, n° 52. BHL 2219. Cf. Kaeppli, II, pp. 283–295 (particulièrement le n° 2017).

⁷⁰ *Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'ETIENNE DE BOURBON, dominicain du XIII^e siècle*, publiés par A. LECOY DE LA MARCHE, Paris 1877, pp. 34–35, n° 27. Cf. Kaeppli, III, pp. 354–355.

⁷¹ Edition : *Legenda s. Dominici auctore anonymo (CONRADO DE TREBENSEE)*, in : *Der hl. Dominikus, Untersuchungen und Texte*, von Berthold ALTANER, Breslau 1922, pp. 249–257 (ici p. 257).

⁷² *Speculum historiale* (éd. de Nürnberg 1483), XXXI, 76. BHL 2220. Cf. Kaeppli, IV, pp. 435–457 (particulièrement le n° 3987).

⁷³ Edition dans les *Acta Sanctorum : Acta ampliora quae F. THEODORICUS DE APPOLDIA, suppar Ordinis Praedicatorum scriptor, ex variis antiquioribus monumentis collegit*, Augusti tomus primus, Parisiis et Romae 1867, pp. 558–628 (ici pp. 567–568, n° 43–44). BHL 2226. Cf. Kaeppli-Panella, IV, pp. 297–301 (particulièrement le n° 3677).

UNE *LÉGENDE DORÉE* ET SON REFLET : LES MSS. DE CRACOVIE, DE TOURNAI ET DE FLORENCE

En 1904, Paul Meyer publiait, dans la *Romania*, une longue notice du ms. 141 de la collection mediceo-palatine de la bibliothèque Laurentienne à Florence.¹ Le célèbre érudit français y identifiait une version médiévale de la *Légende dorée*, indépendante de toutes celles qui lui étaient connues, énumérées dans son article.² Il considérait le manuscrit de Florence comme le seul exemplaire connu de la traduction en question. Il s'agit d'un codex très soigné, composé de 337 feuillets de parchemin (340 x 250 mm.), où l'écriture est disposée sur deux colonnes, aujourd'hui relié en deux tomes, mais à l'origine ne formant qu'un seul volume ce que démontre la foliotation médiévale en chiffres romains. Une belle miniature, représentant le Jugement Dernier, ouvre le recueil. Dans le corps du manuscrit, on trouve (au début des chapitres) de belles initiales champiées, d'une exécution très fine, avec grand usage d'or (5-6 unités de réglure), et lettres filigranées (au début des sous-chapitres). Grâce à un colophon, on apprend la date de l'exécution du manuscrit ainsi que le nom du copiste :

Sachent tout cil qui ceste legende liront qu'ele fu pairescripte le xiiij.^e jour du mois d'auoust, nuit de le assumption le benoite Vierge Marie, l'an de grasce mil. iij.^e iiij.^{xx} et .xix. Et l'escripsi Jehans li Escohiers, demourans Arras en le rue de l'abeye, entre l'ospital s. Julijen et le rue du Pré.³ (330^o)

Le nombre des chapitres dans ce légendier va jusqu'à 203. La majorité provient de la *Legenda aurea* ; cependant, au moins 47 articles, comme le constate Meyer, sont d'une tout autre provenance, sans qu'il soit toujours possible d'indiquer celle-ci.⁴ C'est donc une compilation, et comme seule la *Légende dorée* concerne mon propos ici, pour ce qui est d'autres sources de ce légendier je renvoie à l'article détaillé de Meyer.

Le prologue de Jacques de Voragine est absent dans le manuscrit, c'est ce que le compilateur n'a pas l'intention de rester toujours fidèle à la *Legenda ...*, et le recueil commence directement par le chapitre sur l'Avent.

Comme le manuscrit est une compilation, il doit être postérieur à la traduction de la *Legenda aurea* qu'il renferme. Meyer en remet la date à la fin du 13^e ou au début du 14^e s.⁵, sans présenter de preuves solides et convaincantes. La seule chose dont on peut être sûr, c'est que cette traduction est antérieure à 1399 (date contenue dans le

¹ Paul MEYER, « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit.

² Pp. 3-5.

³ Le copiste reste un personnage énigmatique. Sur son adresse v. p. 2 (n. 1) de l'art.cit. de Meyer.

⁴ *Ibidem*, pp. 3, 6-7.

⁵ *Ibidem*, pp. 5, 8.

colophon). Le copiste est un artésien (cf. le colophon). Il n'est donc pas étonnant que la copie présente des particularités linguistiques de l'Artois, dont quelques-unes ont été relevées par Meyer.⁶ Mais s'agit-il de la couleur dialectale apposée par le copiste sur les textes provenant d'ailleurs, ou bien la traduction elle-même a-t-elle été accomplie par un auteur originaire de cette région, et qui a préféré garder l'anonymat ? P. Meyer considère comme probable que les chapitres provenant de la *Legenda aurea* sont l'oeuvre d'un traducteur artésien, mais constate en même temps : « Nous aurons chance de l'apprendre si, un jour, on découvre une autre copie de la même version. » Le temps est venu de dire qu'il en existe deux : l'une est actuellement disponible à la Bibliothèque Jagellonne de Cracovie (le ms. Gall. fol. 156) et provient de la Staatsbibliothek de Berlin (autrefois Bibliothèque Royale), et l'autre est conservée à la Bibliothèque locale et principale de la ville de Tournai (127).

Le manuscrit de Cracovie n'a pas attiré, jusqu'à présent, l'attention des chercheurs, pour ce qui est des études détaillées.⁷ Son apparence est très modeste : composé de 411 feuillets de papier (275 x 205 mm.), il n'a que l'initiale *L*, au début du chapitre sur l'Avent, qui représente quelque valeur ornementale (dessinée à la plume, avec des éléments décoratifs à l'encre jaune et noire) ; de plus, quelques filigranes, ou d'autres types d'initiales à motifs divers, au début de quelques chapitres ; en général, on n'y rencontre que des initiales rouges nues. D'après les marques du papier, l'exécution du codex se situe vers 1440. Dans le courant du 15^e s., le manuscrit s'est trouvé en Allemagne, peut-être juste après son exécution : aux fol. 410v^o et 411r^o, on voit des essais de plume en allemand (de la même époque que le codex ou un peu postérieurs). Le feuillet de garde initial représente, au verso, une terrasse sur laquelle repose un écu héraldique divisé en quatre compartiments, contenant un lion dans le 2^e et le 3^e comp., avec d'autres éléments annexes permettant son identification (le tout à l'encre noire). C'est la pièce principale des armoiries de la famille Manderscheid-Blanckenheim ; on lit une inscription juste en dessous : *Com[es] Jonggrawe zu Manderscheit grawe zu etiam Blanckenheym etc. 1473*. Le codex aurait appartenu à l'un des trois fils de Dietrich III, seigneur de Manderscheid et de Blanckenheim dès 1468, certainement à Johann I (1446–1524), comte de Manderscheid, résidant à Blanckenheim.⁸ Il se peut que le manuscrit ait été exécuté pour la famille de Blanckenheim ; cette ville se situe

⁶ *Ibidem*, p. 8.

⁷ Siegfried LEMM lui consacre peu de place dans l'ancien catalogue de la Bibliothèque Royale de Berlin, sans préciser d'une façon claire ni l'auteur ni le titre, et en ne reprenant que les informations fournies dans la rubrique annonçant le prologue (citée plus bas). Le tout se réduit à cette brève mention : « Jacques de Gênes, frère, Légende des Saints. Pap. 404 Bll. 2 spat. XV. Jh. » (*Mitteilungen aus der Königlichen Bibliothek*, herausgegeben von der Generalverwaltung, IV : *Kurzes Verzeichnis der romanischen Handschriften*, Berlin 1918, p. 9). B. Dunn-Lardeau le mentionne à deux reprises : « Etude autour d'une Légende dorée ... », art.cit., pp. 266 (n. 21) et 293 (n. 48) ; et l'Introduction à l'édition de *La Légende dorée ...*, op. cit., p. 43 (n. 9). J'en ai élaboré une notice publiée dans le catalogue des manuscrits médiévaux français et occitans de la collection de Berlin, conservés à la Staatsbibliothek zu Berlin Preussischer Kulturbesitz et à la Bibliothèque Jagellonne de Cracovie (*Les manuscrits médiévaux français et occitans de la Preussische Staatsbibliothek et de la Staatsbibliothek zu Berlin Preussischer Kulturbesitz*, décrits par Dominique STUTZMANN et Piotr TYLUS, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden 2007). Olivier Collet et Sylviane Messerli travaillent sur la vie de sainte Marie Madeleine, contenue dans ce manuscrit.

⁸ V. ma notice.

entre Trèves, Cologne et Aix-la-Chapelle, région très proche de la zone où il a vu le jour, d'autant plus qu'en Sarre il y a des zones francophones encore après 1500.⁹ Or les caractéristiques dialectales qu'on y dénote sont compatibles avec la production littéraire de la Picardie, en général, mais aussi on les retrouve en Wallonie, dans les Ardennes et au Nord de la Lorraine.¹⁰ Les particularités linguistiques de ce manuscrit sont similaires à celles citées par P. Meyer (pour le manuscrit de Florence) qui les considère comme étant propres à l'Artois. Ce n'est pas seulement l'aspect linguistique qui nous renseigne sur la provenance du manuscrit. Celui-ci ne contient que la traduction de la *Legenda aurea*, une seule exception mise à part : la vie de saint Nicaise, le 10^e évêque de Reims, martyrisé en 407 ou 451, dont la fête est célébrée le 14 décembre (22r^o).¹¹ Vu les caractéristiques propres, entre autres, au dialecte picard, et la présence de ce saint local dont la vie constitue le seul ajout par rapport à Jacques de Voragine, et le fait qu'il devait être particulièrement vénéré à Reims, on peut conjecturer que le manuscrit a été copié dans le diocèse de Reims (Picardie ou Ardennes voisines). Mais le culte de ce saint se développe aussi à Tournai et à Verdun. En tout cas, il s'agit de la région du Nord.

Le manuscrit demeure dans la collection de Blanckenheim jusqu'à la Révolution française, époque à laquelle il est saisi par les armées révolutionnaires et déposé à la Bibliothèque Nationale à Paris ; on le restitue en 1815.¹²

Si l'on voulait situer la composition de l'original de la traduction à la fin du 13^e ou au début du 14^e s., comme voulait le croire Paul Meyer, le laps de temps entre celui-là et la copie de Cracovie serait assez grand. Et la présence d'un seul ajout par rapport à l'original latin de Jacques de Voragine prouve que le copiste du ms. Gall. fol. 156 disposait d'une bonne copie, certainement ancienne, et proche, dans le temps, du manuscrit original.

Le manuscrit de Tournai vient renforcer la conviction que l'on a à faire à une traduction à diffusion locale. C'est un fort beau manuscrit, le plus beau de tous les trois.¹³ Il se compose de 352 feuillets de parchemin (environ 340 x 250 mm.) ;

⁹ C'est une hypothèse de mon collègue Dominique Stutzmann qui a eu la charge d'élaborer les notices des manuscrits qui se trouvent à Berlin.

¹⁰ Pour les formes dialectales v. ma notice.

¹¹ J'ai rencontré les vies de ce saint dans plusieurs légendiers, mais je n'ai nulle part retrouvé la même version, sauf le ms. de Tournai dont il va être question. On en trouve, p. ex., une autre version dans les *Festes nouvelles*, ou bien dans deux manuscrits faisant l'objet du chapitre précédent : Paris, BnF fr. 20330 (388r^o-388v^o) et Le Puy, Grand Séminaire (369r^o-369v^o), ou encore dans un autre légendier : le ms. Lille, Bibl. Mun. 452 (250v^o-253r^o), etc., mais les différences textuelles manifestes empêchent de rattacher le manuscrit de Cracovie aux manuscrits cités. Chose notable : le ms. de Florence contient aussi la vie de saint Nicaise (18r^o-v^o), mais il s'agit également d'une version différente par rapport au ms. de Cracovie (et à celui de Tournai). La seule chose qu'on puisse établir, c'est la source d'inspiration principale : Vincent de Beauvais, *Speculum historiale*, livre 21, ch. 37-38, où l'on ne trouve cependant pas de date du martyre de s. Nicaise, qu'on a ici ; celle-ci est contenue dans le *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus* par PETRUS DE NATALIBUS (Vicentiae 1493, liber primus, 69).

¹² Il porte, sur deux feuillets, une estampille utilisée à la Bibliothèque Nationale au cours des années 1792-1802 ; v. ma notice aussi pour d'autres détails relatifs à son histoire.

¹³ Je n'ai pas examiné ce codex directement dans son intégralité, faute de possibilités matérielles, et je n'en possède que les reproductions des vies de saint Pierre Martyr et de saint Dominique. Les données codicologiques qui vont être évoquées brièvement proviennent du *Catalogue des manuscrits conservés à*

l'écriture est disposée sur deux colonnes. Ordinairement (quelques exceptions mises à part), les chapitres sont précédés de petites miniatures¹⁴ et débutent par les initiales peintes sur fond d'or. Il présente une écriture très soignée, d'une seule main. Selon Olivier Collet, le copiste était originaire de Flandres. Et les caractéristiques dialectales (très nombreuses) renvoient effectivement au Nord, p. ex. : *nouviaus* = 'nouveau' (140^o), *Citiaux* = 'Citeaux' (215^o); *warde* = 'garde' (218^o), *waris* = 'garis' = 'guéris' (219^o et *passim*), *waingnier* = 'gagner' (139^o); *le foy* (136^o et *passim*), *le cité* (136^o et *passim*), *le maison* (137^o); *tierchement* (136^o), *chy* = 'ci' = 'ici' (136^o), *chelchou* = 'ce' (136^o et *passim*); *coses* = 'choses' (138^o), *canta* = 'chanta' (138^o); subj. imp. sigm. : *vaulsist* (139^o, 140^o), *mesissent* (139^o), *fesissent* (139^o); pronom personnel *ty* = 'toi' (214^o); adjectifs possessifs : *sen* = 'son' (137^o et *passim*), *te* = 'ta' (214^o), *se* = 'sa' (137^o et *passim*), *no* = 'notre' (137^o et *passim*), etc. Le *Catalogue* ... précise que l'exécution du codex se situe au 15^e s. Selon O. Collet, les miniatures permettent de le dater du dernier quart de ce siècle. C'est donc la plus récente des trois copies existantes. Chose intéressante : le *Catalogue* ... dénote, au fol. 352^o, la présence des inscriptions en écriture allemande du 16^e siècle (cf. le manuscrit de Cracovie).

Etant donné que ces copies accusent la même couleur dialectale, celle du Nord, et que l'une d'elles ne contient que la vie d'un saint local comme ajout à la *Légende dorée*, il est très probable que la traduction elle-même ait été accomplie dans la même région et qu'elle n'ait joui que d'un succès local et limité. Qu'en dirait Paul Meyer ?

J'attribue le sigle *C* au manuscrit de Cracovie, *T* au manuscrit de Tournai et *F* à celui de Florence.

Les prologues sont différents dans les deux manuscrits. Voici d'abord la rubrique de celui dans le *C* :

Cy commenche le prologuez sur le legende des sains, et ceste euvre et ordonnance fist et compila frere Jacque de Gennenez de l'orde des freres preicheurs (3^o)

l'incipit :

Tous li tamps de ceste presente vye si puet estre divisés en quates parties, c'est assavoir en tamps de deviation, de renovation ou de revocation, de reconciliation et de peregrination ... (3^o)

l'explicit :

... lequel tamps represente l'eglise des octavez de le pentecouste jusques à l'avent que Dieux vault prendre char humaine en la benoite Vierge Marie pour nous reconcillier. (4^o)¹⁵

Tournai (bibliothèques de la ville et du séminaire) par Paul FAIDER et l'abbé Pierre VAN SINT JAN, Gembloux 1950 (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, 6), pp. 143–145, et de la notice personnelle d'Olivier Collet qui a bien voulu m'en faire part.

¹⁴ Enumérées dans le catalogue cité.

¹⁵ Entre le prologue et le texte est insérée, dans le *C*, la *tabula sanctorum* originale (4^o–5^o). Celle-ci se trouve aussi dans le *T*, mais avant le prologue (2^o–3^o).

Ensuite, l'incipit du prologue dans le *T*¹⁶ :

Monseigneur saint Jherosme dist ceste auctorité : « Fay tous jours aulcune chose de bien que le dyable ne trouuevece huiseux. » Et monseigneur saint Augustin dist ou livre des religieux que nul homme poissant de labourer ne doibt estre excusé ... (4r^o)

et l'explicit :

... et quintement de celles qui eschievent ou tamps de pelerinaige, le quel tamps l'Eglise represente des octaves de le Penthecouste jusques à l'avent Nostre Seigneur (5r^o) ;

Voici la rubrique du texte¹⁷ :

De l'avent de Nostre Seigneur Jhesucrist. (5r^o)

l'incipit :

Li advens contient quatre sepmaines pour senefier qui sont quatre manieres de advenemens, c'est assavoir advenemens en humanité, en pensee devote, par pureté, en le mort pour nous rachater au jugement, pour nous jugier et remunerer, et est asçavoir que li desraïne sepmaine à painnes point ne finne, car li gloire des sains qui sera donnee as boins au jour du jugement point ne termine ... (5r^o)

et l'explicit :

...il sera ly vrais temples de Jhesucrist et sera dignes que Dieux habiteche en ly par grasse affin qu'i puist après habiter en paradis. Amen. (352v^o)

Avant d'aborder l'étude textuelle globale de ces manuscrits, et particulière (Pierre et Dominique), un fait philologique essentiel est à expliciter. En 1986, M^{me} Brenda Dunn-Lardeau classe le manuscrit de Cracovie parmi les codices contenant la traduction de Jean de Vignay, en constatant qu'il n'est pas possible de le rattacher au type *a*, *b* ou *c*¹⁸ ; et puis, en 1997, considère qu'« il s'agit d'une traduction de Jean de Vignay de type *a* ». ¹⁹ *Le Catalogue* évoqué, précise à propos de *T* qu'il contient la traduction de Jean de Vignay. Cette conviction erronée est probablement fondée sur la préface que l'on trouve dans le manuscrit en question (4r^o-v^o) :

Légende dorée ou le Miror des Hystoires du monde parfait et accompli translaté de latin en Francois à la requeste de tres puissante et noble dame Madame Jehanne de Bourgongne, Roynne de Franche, par la grasse de Dieu. (cité d'après le *Catalogue* ...)

et sur l'incipit du prologue (cité ci-dessus). La mention de Jeanne de Bourgogne en tant que commanditaire fait effectivement penser à Jean de Vignay, ainsi que l'incipit du prologue (cf. éd. D-L, p. 87), mais c'est un faux prologue de Jean de Vignay : l'auteur en profite en le modifiant à sa propre manière.²⁰ Je ne sais pas, en revanche, d'où vient

¹⁶ Je connais le texte des rubriques, les incipit et les explicit de tous les chapitres dans le *T* grâce à la notice d'Olivier Collet. S'il s'agit du prologue, la rubrique y fait défaut. Pour les considérations relatives au prologue contenu dans le *T* v. plus loin.

¹⁷ Cité d'après le *T*.

¹⁸ « Etude autour d'une Légende dorée ... », art.cit., p. 293, n. 48.

¹⁹ Introduction à l'édition de *La Légende dorée* ..., op.cit., p. 43, n. 9.

²⁰ Je n'ai pas collationné le prologue en question avec la version de Jean, mais je me fie à l'opinion d'Olivier Collet qui l'a étudié profondément.

cette conviction exprimée dans les travaux de M^{me} Dunn-Lardeau (dans le *C*, d'ailleurs, le prologue est différent)²¹, et je suis d'un autre avis en l'estimant comme une version indépendante de Jean de Vignay.²² A mon avis, le niveau de similitude entre Jean de Vignay et la version contenue dans les *CT* est le même que, p. ex., entre Jean de Vignay et 'Jean Belet', et c'est une traduction parmi d'autres. Je présente ci-dessous les passages dans lesquels Jean de Vignay s'éloigne de la source latine et les passages correspondants dans notre version qui sont proches de celle-ci, d'abord dans la vie de s. Pierre, puis dans celle de s. Dominique²³ :

– Jacques de Voragine : « Ipse uero puer se potius uelle dicere sicut *legerat* affirmabat et sicut scriptum erat se potius credere uelle dicebat. » (M 421–422, 13)

Jean de Vignay : « Et l'enfant affermoit miex a estre ainsi comme *il avoit aprins* et il estoit escript. » (D–L 449)

T : « Et li enfes respondi qu'i creoit chou qu'i *lisoit* enssy qu'il estoit escript. » (136v^o);

– Jacques : « *fautores hereticorum* » (M 423, 38) ; Jean : « les hereges et les mestres de heresie » (D–L 451) ; cf. « *ly fauteur* de l'evesque [hérétique] » (*T* 137r^o) ;

– Jean traduit « *inquisitores* » (M 425, 53) par « *visiteurs* » (D–L 452) ; cf. « *inquisiteurs* » (*T* 137v^o) ;

– Jacques : « *Christus pro triginta denariis fuit traditus ut crucifigeretur, Petrus pro libris quadraginta Papiensium fuit uenditus ut interficeretur* » (M 427, 77)

Jean : « ... Pierre fut vendu a estre occis *trente* livres de la monnoie de Pavie » (D–L 454)

T : « ... sains Pieres fu traÿs pour *.xl.* livres de Parisis » (138r^o) ;

– Jacques : « *Quedam ... est curata* » (M 428, 94) ; Jean (traduction erronée) : « Ung homme ... » (D–L 456) ; cf. « *Une aultre femme ... fu delivree* » (*T* 138v^o) ;

– Jacques écrit que le corps de s. Pierre, au cours de la translation, a été mis « *super magnum pulpitum* » (M 428, 98) pour être présenté au peuple des fidèles ; cf. Jean : « *sur ung tapiz* » (D–L 456), et le *T* : « *sur le pupitre* » (138v^o) ;

– Jacques : « *qui tam subito sanatus est ut inter effusam orationem et receptam liberationem nullum pene fuerit interuallum* » (M 435, 197)

Jean (passage résumé) : « et tantost comme il eut s'oraison dicte, il receut planiere santé » (D–L 462)

T : « *ly quelz fu si tost sanés que entre l'orison qu'i fist et le curation de ly il n'y eut nul moijen* » (140r^o) ;

²¹ Le prologue de l'auteur français y fait défaut. Le seul qu'on y trouve est traduit de Jacques de Voragine.

²² Mon avis est partagé par Olivier Collet avec qui j'en ai discuté.

²³ Comme M^{me} Dunn-Lardeau (avec qui j'ai eu le plaisir de collaborer à Montréal) a consacré beaucoup d'importantes publications à Jean de Vignay, je me sens obligé de présenter une assez longue suite de preuves qui me font contester son hypothèse, et les exemples évoqués seront donc relativement nombreux.

Les citations sont fournies d'après le *T*, pour les raisons présentées ci-dessous. Certes, les remarques de M^{me} Dunn-Lardeau ont été formulées à propos de *C*, mais comme les variantes entre les deux manuscrits sont seulement d'ordre phonétique et morphologique, je me dispense de citer aussi le *C* afin de ne pas alourdir cette démonstration.

– Dans le 36^e épisode de la vie de s. Pierre (cf. D–L 462), Jean omet de dire que le Prêcheur apparut à Rufin dans son sommeil, tendant vers lui ses mains pleines de sang, les lui présente avec un onguent d'un parfum agréable ; cf. « cum quodam suavi unguento » (M 435, 199), et le *T* : « avouech ung moult souef ungement » (140r^o) ; puis, il supprime l'invitation adressée à Rufin de visiter le sépulcre de s. Pierre : « 'Veni igitur ad recentem sanguinem sancti Petri' » (M 435, 201) ; cf. « 'vieng au sanc saint Piere' » (*T* 140r^o) ;

– Jacques : « una earum candelam quandam in honorem beati Petri martyris *ante quoddam altare beati Petri apostoli* posuit comburendam » (M 435, 203)

Jean : « Et l'une d'icelles mist une chandelle *devant l'autel saint Pierre le martir* en l'onneur de lui pour ardoir illecques. » (D–L 462)

T : « et mist li une candelle²⁴ en l'onneur de ly *devant l'autel saint Piere l'apostle* pour ardoir » (140r^o) ;

– Jacques : « qui tibias inflatas habebat in modum utrium, uentrem tumentem instar pregnantis » (M 438, 244)

Jean (deux séquences unies en une seule) : « qui avoit les cuisses enflées aussi comme ung grant ventre d'une femme grosse » (D–L 465)

T : « le quel avoit les gambes enflées à maniere de buires, le ventre enflé comme une femme grosse » (141v^o) ;

– Jean ne précise pas, dans l'épisode 5 de la vie de s. Dominique, que le miracle de la feuille projetée intacte du feu a eu lieu à Montréal (cf. D–L 693) ; cf. Jacques : « Factum est autem hoc *apud montem Regalem* » (M 720, 36), et le *T* : « ly quelz après rechita le miracle qui fu faite à *Mont Royal* » (213r^o) ;

– Jacques : « *et me et illos occiderunt* » (M 723, 73) ; Jean : « et ilz les ont occis » (D–L 695) ; *T* : « *et se m'ont ocis et eux ossy* » (214r^o) ;

– Jacques : « 'Scio, inquit, fili mi, scio quod adhuc, *licet tarde*, bonus homo eris et sanctus' » (M 732, 207)

Jean (abrégé) : « Je sçay bien, filz, que tu seras encore bon homme. » (D–L 704)

T : « au quel il dist qu'i seroit encoire uns preudons, *comment que che ne fust mie si tost* » (216v^o) ;

– Jacques : « et sic *in dei seruitio* et obseruatione sui ordinis debiles fiant » (M 736, 262)

Jean : « et ainsi soient plus foibles à garder les observances de leur ordre ». (D–L 706–707)

T : « affin qu'i fuissent en le painne de l'orde *et en l'offisce divin* plus tost deffalant » (217v^o) ;

– Jacques : « filiam suam *deo* et beato Dominico commendavit » (M 740, 324)

Jean : « la commanda a saint Dominique » (D–L 710)

T : « commenda se fille *en le main de Dieu* et le wardé saint Dominique » (218v^o) ;

– Jacques : « uouit *deo* et beato Dominico quod si liberaretur ipsum *in opere ecclesie fratrum* que tunc construebatur gratis faceret laborare » (M 741, 329)

²⁴ *ms.* une candelle une candelle.

Jean : « Ele voua à Dieu et à saint Dominique que s'il le delivroit, ele le feroit servir pour noient a l'uevre des freres, que l'en faisoit. » (D–L 711 en note)

T : « elle voua à Dieu et à saint Dominique que s'i le warissoit qu'elle le metroit sans nul loijer pour *ouvrer en l'eglise saint Dominique* que on faisoit de nouvel » (218v^o) ;

– Jacques : « et filius eius liberatus uotum matris impleuit ». (M 741, 335)

Jean (c'est la mère qui accomplit ce voeu et non pas son fils) : « et il fut gueri et la mere acompli son veu » (D–L 711 en note)

T : « et ensy il fu waris si qu'il ala le veu se mere acomplir » (219r^o) ;

– Jacques : « illa ... respondit : '... *fasta colite sancti uestri*' » (M 741, 339–340)

Jean : « Et elle ... respondit : '... *gardez leurs festes*' » (D–L 711)

T : « Adonc celle ... respondi que elles devoient warder *le feste de leur saint* » (219r^o) ;

– Jacques : « *in extasi facta* uidit beatum Dominicum » (M 742, 346)

Jean : « *elle s'endormit* et vit saint Dominique » (D–L 711)

T : « *elle fu ossy que ravie* et vit saint Dominique » (219r^o) ;

– Jacques : « Verum quia ego cogito *cogitationes pacis et non afflictionis* » (M 743, 377)

Jean : « Et pource que je pense les *pensees* de paix » (D–L 712)

T : « Et pour chou, dist elle, que je pense *cogitacions* de pays *et nemie de affliction* » (219v^o).

Il n'y a donc pas de doute possible, l'auteur de cette version a eu recours directement à la source latine, sans d'autres intermédiaires.

Jusqu'à présent on croyait que seule la version de la *Légende dorée* par Jean de Vignay avait le mérite d'être complète parmi toutes les autres traductions de ce légendier en français médiéval. La version étudiée ici est aussi complète (sic !), mais seul le C contient tous les chapitres, moins s. Syr qui n'est pas non plus chez Jean de Vignay, ni dans la version étudiée dans le chapitre précédent, et pour les raisons déjà données.²⁵ Le C comporte donc 177 chapitres de la version classique de la *Legenda aurea* et un ajout par rapport à celle-ci : la vie de s. Nicaise. Le T est quelque peu lacunaire et ne contient pas les vies de s. Arsène (LA 174) et de s. Agathon (LA 175). On y trouve, en somme, 182 chapitres parmi lesquels quelques ajouts que l'on ne rencontre pas dans la LA : Conception de Notre-Dame (18v^o), Nicaise (la même version que dans le C ; 22v^o), Gudelle de Brabant (50v^o), Maur des Fossés (58v^o), Marius et Marthe (59r^o), Brigitte (83v^o), Eleuthère (141v^o). On notera que l'article sur « saint Jean devant la porte Latine » (LA 65) et celui sur « la Litanie majeure et la Litanie mineure » (LA 66) apparaissent sous la rubrique de *monseigneur Saint Jehan ly ewangeliste porte Latin* dans le C (151r^o) et sous celle de *le feste saint Jehan Porte Latin* dans le T (150v^o) ; en outre, dans celui-ci, l'article sur ss. Barlaam et Josaphat figure sous la rubrique erronée de *s. Jehan Damascenes*, par confusion avec l'incipit (dans le C, la rubrique manque à cet endroit). L'ordre des chapitres dans les C T est le même et il n'est perturbé que par les ajouts qui sont insérés dans le second. Cet ordre

²⁵ V. p. 45, n. 35.

est bien celui de la version classique de la *LA* et il n'y est pas conforme qu'une seule fois : Savinien et Savine – Loup – Mamertin – Gilles contre Gilles – Savinien et Savine – Loup – Mamertin (*LA* 123–126). Tout ceci prouve indubitablement que le traducteur de la *Legenda*... s'est servi de l'un des meilleurs et des plus anciens manuscrits transmettant la version originale de celle-ci, et qu'il l'a suivi fidèlement sans faire de choix arbitraires. L'état le plus complet de cette traduction est reproduit dans le *C*, et il semble qu'il soit le plus proche de l'archétype.

Généralement parlant, les manuscrits *C* et *T* appartiennent à une même famille et les différences entre eux ne sont que d'ordre linguistique : au niveau phonétique et morphologique. Très peu nombreuses paraissent celles qui relèvent du côté textuel. Il faut remarquer en effet que l'on repère des variantes rédactionnelles, entre le *C* et le *T*, dans le cas de quelques chapitres : ceux-ci s'inscrivent-ils dans la même tradition ? Ce doute naît p. ex. à propos de : la Nativité du Seigneur (*C* 26^o *T* 27^o *LA* 6), la Sexagésime (*C* 75^o *T* 79^o *LA* 32), la Quinquagésime (*C* 76^o *T* 80^o *LA* 33), la Fête de tous les saints (*C* 339^o *T* 310^o *LA* 158). En revanche, le cas de *F* est particulièrement intéressant. Il s'avère très distinct de ceux-là. Certes, il contient de nombreux chapitres traduits de la *LA*, que l'on trouve dans les *C T*, mais contrairement à ce qu'on croyait jusqu'à présent, il comporte, à mon avis, deux traductions distinctes du recueil de Jacques de Voragine, c'est ce qui ressort à la lumière des deux témoins : *C* et *T*. Ceux-ci constituent un terrain tout à fait vierge pour les recherches textologiques sur la *Légende dorée* en français médiéval, ce qui explique l'opinion formulée par P. Meyer et reprise par B. Dunn-Lardeau qui semblaient considérer le *F* comme le seul exemplaire connu d'une version indépendante de la *Légende dorée*.²⁶ Les vies de saint Pierre Martyr (*F* 133^o *C* 136^o *T* 136^o *LA* 61) et de saint Dominique (*F* 197^o *C* 217^o *T* 212^o *LA* 109), étudiées en détail, que l'on a dans le *F*, proviennent sûrement de la version de la *LA* qu'on retrouve dans les *C T*. Un groupe d'autres chapitres assez considérable semble aussi en provenir, dont voici quelques exemples²⁷ :

Basile (*F* 71^o *C* 62^o *T* 67^o *LA* 26), Conversion de s. Paul (*F* 75^o *C* 69^o *T* 73^o *LA* 28), Paule (*F* 76^o *C* 70^o *T* 74^o *LA* 29), Ignace (*F* 81^o *C* 78^o *T* 82^o *LA* 36), Julien (*F* 92^o *C* 72^o *T* 76^o *LA* 30), La Chaire de s. Pierre (*F* 100^o *C* 89^o *T* 96^o *LA* 44), Mathias (*F* 102^o *C* 92^o *T* 98^o *LA* 45), La Résurrection du Seigneur (*F* 118^o *C* 116^o *T* 119^o *LA* 52), Ambroise (*F* 122^o *C* 123^o *T* 125^o *LA* 55), Jacques le Mineur (*F* 136^o *C* 143^o *T* 144^o *LA* 63), L'Envoi du Saint-Esprit (*F* 146^o *C* 156^o *T* 155^o *LA* 68), Barnabé (*F* 154^o *C* 163^o *T* 163^o *LA* 76), Pierre, apôtre (*F* 163^o *C* 173^o *T* 172^o *LA* 84), Paul, apôtre (*F* 166^o *C* 178^o *T* 177^o *LA* 85), Les Maccabées (*F* 192^o *C* 211^o *T* 207^o *LA* 105), Cyriaque et ses compagnons (*F* 202^o *C* 228^o *T* 221^o *LA* 112), L'Assomption de la sainte Vierge Marie (*F* 206^o *C* 236^o *T* 228^o *LA* 115), François (*F* 259^o *C* 312^o *T* 290^o *LA* 145), La Commémoration de tous les fidèles défunts (*F* 276^o *C* 344^o *T* 313^o *LA* 159), Elisabeth (*F* 292^o *C* 357^o *T* 321^o *LA* 164), Clément (*F* 297^o *C* 369^o *T* 328^o *LA* 166), La Dédicace de l'Eglise (*F* 327^o *C* 402^o *T* 347^o *LA* 178).

²⁶ Il paraît indubitable que Meyer traitait ce recueil comme transmettant une traduction homogène, quand il disait : « Les versions de la *Légende dorée* que je connais, en dehors du ms. de Florence... » (« Notice du ms. Med.-Pal. 141... », art.cit., p. 3). Pour ce qui est de l'opinion de B. Dunn-Lardeau, v. l'Introduction à l'édition de la *Légende dorée* par Jean de Vignay, *op.cit.*, p. 41.

²⁷ Je les présente dans l'ordre de *F*.

On notera que certains chapitres sont disposés dans un ordre différent que dans les *C T*. Ceci peut paraître insignifiant, mais c'est une preuve parmi d'autres (il va en être question surtout à propos des vies des saints dominicains) que l'on a à faire ici à une version remaniée. Il faut ajouter que l'auteur de la compilation reproduite dans le *F* supprime des étymologies de Jacques de Voragine, présentes dans les deux autres codices.

Un doute naît à propos de quelques articles, quant à leur origine : appartiennent-ils à la tradition de la traduction contenue dans les *C T* ou sont-ils tirés d'une autre traduction de la *LA* ? :

Georges (*F* 128^o *C* 128^o *T* 129^o *LA* 56), Théodora (*F* 171^o *C* 185^o *T* 184^o *LA* 88), Alexis (*F* 175^o *C* 188^o *T* 186^o *LA* 90), Félix, pape (*F* 190^o *C* 206^o *T* 202^o *LA* 99), Marthe (*F* 191^o *C* 206^o *T* 203^o *LA* 101), Eusèbe (*F* 213^o *C* 210^o *T* 206^o *LA* 104), Symphorien (*F* 217^o *C* 252^o *T* 242^o *LA* 118), etc.

Ce doute est d'autant plus présent que l'auteur de la compilation en question opère nombre de modifications dans les chapitres s'inscrivant dans la même tradition que les *C T*. Il s'agit de variantes linguistiques et textuelles que je vais montrer sur l'exemple des légendes de Pierre et Dominique. On ne peut donc pas être entièrement sûr si, dans tel ou tel cas évoqué plus haut, le compilateur modifie le modèle reproduit dans les *C T* ou transcrit une source différente. Seul un examen minutieux pourrait le démontrer.

En revanche, certains chapitres reproduisent une autre traduction de la *LA*, indépendante de celle contenue dans les *C T*, car les écarts sont bien plus importants :

Anastasie (*F* 28^o *C* 29^o *T* 30^o *LA* 7), Jean l'Évangéliste (*F* 36^o *C* 32^o *T* 34^o *LA* 9), Les Innocents (*F* 39^o *C* 35^o *T* 37^o *LA* 10), Thomas de Cantorbéry (*F* 41^o *C* 37^o *T* 38^o *LA* 11), Macaire (*F* 62^o *C* 51^o *T* 56^o *LA* 18), Prime et Félicien (*F* 153^o *C* 163^o *T* 162^o *LA* 75), etc.

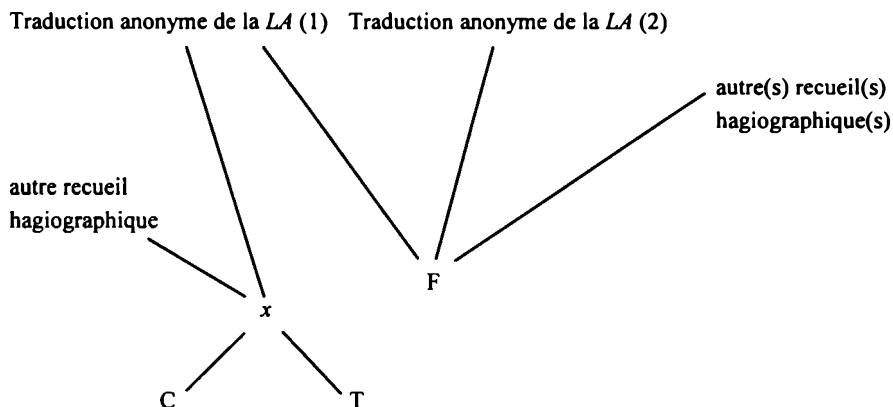
Nombre de vies n'ont aucun rapport avec la *LA*.²⁸ Le *F* regroupe 203 articles, dépassant ainsi largement le nombre de chapitres de la version originale de la *Legenda* En ce qui concerne les articles qui n'en proviennent pas, il s'agit bien de ceux qui n'ont pas trouvé leur place dans celle-ci, mais aussi ce sont des saint(e)s dont les vies sont racontées par Jacques de Voragine. Or pourquoi le compilateur insère-t-il les chapitres qui n'en proviennent pas là où les *C T* contiennent les vies adaptées de Jacques de Voragine ? :

Christine (*F* 179^o ; cf. *C* 195^o *T* 193^o *LA* 94), Sixte (*F* 200^o ; cf. *C* 226^o *T* 220^o *LA* 110), Timothée (*F* 218^o ; cf. *C* 252^o *T* 242^o *LA* 117), Euphémie (*F* 239^o ; cf. *C* 291^o *T* 274^o *LA* 134), Lambert (*F* 240^o ; cf. *C* 292^o *T* 275^o *LA* 135), Côme et Damien (*F* 249^o ; cf. *C* 300^o *T* 280^o *LA* 139), Calixte (*F* 265^o ; cf. *C* 325^o *T* 299^o *LA* 150).

On distingue, dans le *F*, au moins trois sources différentes : deux traductions indépendantes de la *LA* et un autre ou d'autres recueil(s) hagiographique(s). Une chose est curieuse, pour ce qui est de la constitution des légendiers étudiés ici. Or, comme il vient d'être dit, le *C* ne contient qu'une seule addition (Nicaise) et le *T* en a sept (y compris la vie de s. Nicaise, la même que dans le *C*). Des sept ajouts de *T*, le *F* comporte quatre et aucun ne répond à ce qu'on lit dans celui-là. Le compilateur a donc puisé dans un autre/d'autres légendier(s) que celui reproduit dans le *C* (pour Nicaise) et

²⁸ V. la notice citée de Meyer.

dans le *T*, pour ce qui est des chapitres absents dans la *LA*. Je propose un schéma qui illustre mes hypothèses, d'une façon générale et approximative, sans peut-être rendre compte de tous les apports²⁹ :



Pour cette étude il demeure essentiel que les chapitres sur s. Pierre et s. Dominique représentent ici la même traduction que celle que l'on a dans les *CT*, pourtant, avec de nombreuses modifications, et le rôle de l'auteur de cette compilation (assez hétérogène) est à comparer à celui de Jean Belet, car, comme celui-ci, il a remanié le texte français, mais d'une façon plus considérable.

Les *CT* sont des témoins à peu près égaux, provenant, à mon avis, d'un modèle commun, au moins d'une famille commune, et sont proches de l'original de la traduction bien plus que le *F*. Ils ne sont pas dépourvus, pour autant, de nombreuses imperfections, comme des déplacements de mots ou d'autres fautes de détail. En outre, surtout des divergences phonétiques et morphologiques, mais parfois aussi lexicales apparaissent dans les deux. Tout ceci ne résulte que du processus de la copie, de la mégarde des copistes ou de leurs habitudes linguistiques. Le *T* me paraît meilleur, au moins pour la vie de s. Dominique. Celle-ci appartient à la 2^e partie de *C*, transcrite par un autre copiste qui est venu remplacer le premier, et qui s'est montré beaucoup moins attentif que celui-ci. Je préfère me fonder sur le *T*, pour les citations, car l'écriture de ce deuxième copiste est difficile à lire³⁰, et quelquefois je ne suis pas certain de la bonne lecture ; d'ailleurs, l'étymologie de Dominique est plus complète dans le *T*. Je me servirai de *C* pour contrôler l'autre et j'introduirai ses leçons quand elles seront correctes par rapport à *T*.

²⁹ Etant donné quelques variantes rédactionnelles entre les *CT* et surtout les prologues très différents dans ces deux manuscrits.

³⁰ A cause de l'encre utilisée qui a bien pâli, et pour son ductus, très difficilement déchiffrable.

Le copiste en question a mal travaillé et a transcrit son texte à la hâte. Il ne lui arrive pas seulement d'omettre certains petits passages, d'intervertir les mots, mais aussi de les déformer. Ce n'est pas une copie raisonnée. Je n'ai pas examiné toute la 2^e partie du codex, mais cette remarque peut être valable pour l'ensemble de textes transcrits par lui. Le manuscrit de Cracovie perd beaucoup, au niveau de la valeur textologique, à cause du changement de mains. On notera, cependant, qu'on rencontre aussi de petites fautes dans le *T*, par rapport à *C*.

Dans le cas de *F*, il est incontestable qu'on a à faire à la même traduction du texte latin, mais avec nombre de modifications. Le manuscrit en question, comme il vient d'être dit, transmet une compilation. L'auteur de celle-ci se montre compilateur non seulement par le fait qu'il puise dans des sources diverses, mais aussi par le traitement de ses sources, car c'est vraiment un travail de remaniement. Il résume et abrège le texte que l'on lit dans les *CT*. Ainsi les épisodes 31–33 de la légende de s. Pierre (guérisons miraculeuses des femmes possédées) ne sont résumés qu'en quelques mots :

Plusieurs femmes et hommes (!) demoniaques et obsédés del anemi il cura et sana. (135v°)

Il opère des coupes fréquentes dans les épisodes, ainsi est omise, p. ex., toute la fin des épisodes 3 et 12 de la vie de s. Pierre ou bien une partie de l'épisode 19 de la vie de s. Dominique.³¹ Dans celle-ci, le compilateur abrège aussi considérablement l'épisode 36 de sorte que sa signification (l'efficacité des oraisons de Dominique) est perdue. Mais il omet aussi des épisodes entiers : 16–18, 28, 38, 40–42 (Pierre) ; 7, 9, 17, 20, 22, 27, 28, 29, 31, 32, 34, 35, 38, 42, 44, 46–51, 53, 54 (Dominique). Dans la *Legenda aurea*, la vie du second est bien plus longue que celle du premier, ici elles deviennent égales : 10,5 col. (Pierre), 11 col. (Dominique) ; le compilateur abrège ces légendes qui lui paraissent excessivement longues par rapport à la majorité des articles du recueil. Les dimensions que la vie de s. Dominique prend sous la plume de Jacques de Voragine ne doivent pas étonner : l'auteur est, avant tout, un dominicain voulant rendre illustre le fondateur de son Ordre, mais vu aussi le rôle que cet Ordre a joué dans la renaissance de l'Eglise au 13^e s., époque de la rédaction de la *Legenda...* et de la grande dévotion que les fidèles témoignaient pour Dominique. La rédaction du manuscrit de Florence se situe à la fin même du 14^e s. et rien ne prouve, sauf les conjectures de P. Meyer, que l'original de cette copie date de la fin du siècle précédent. Je pense qu'il est bien moins ancien et peut-être le seul exemplaire connu en a toujours été le seul exemplaire existant. A la fin du 14^e s., Dominique n'est peut-être plus un saint à la mode, le saint du jour, et c'est aussi la période d'une grave crise au sein de l'Ordre dont le renouveau est à peine en train de germer. Ceci semble expliquer le comportement du compilateur (comme il était remanieur, contrairement aux copistes des *CT*) envers notre saint, et illustre peut-être sa réception en France durant la période concernée.

Mais mises à part ces raisons conjecturales de l'attitude du compilateur envers ces légendes, au moins pour ce qui est de Dominique, les épisodes énumérés ci-dessus sont-ils supprimés au hasard et sans aucune idée de méthode ? le seul souci du compilateur est-il de faire court ? Dans la vie de s. Pierre, six épisodes : 15–20 sont remplis par les récits de guérisons physiques (sauf le 16^e qui est mixte, car on y fait aussi une brève mention de guérisons de femmes possédées) ; il n'est donc pas étonnant que le compilateur en supprime une moitié. L'épisode 38 présente un récit de guérison d'une possession démoniaque ; comme on l'a vu plus haut (épisodes 31–33), le compilateur s'abstient d'introduire de tels passages. En revanche, je ne vois pas de raisons de la suppression de l'épisode 28 et des épisodes finaux, sauf peut-être qu'il

³¹ La seconde entrée de Dominique dans une église, les portes closes ; le compilateur a certainement jugé superflu de rapporter cette deuxième entrée.

s'agit des épisodes finaux qu'il supprime pour faire court. La même remarque vaut aussi pour la vie de s. Dominique : ne sont conservés que trois des épisodes finaux 42–54. La suppression de l'épisode 7 se laisse expliquer, car celui qui suit montre également, comme le 7^e, le désir de Dominique de se vendre pour sauver un autre. Les épisodes 17, 31, 32, 34 et 38 se rapportent tous à l'action diabolique et ont tous été supprimés. Le compilateur s'en débarrasse aussi dans la vie de s. Pierre. Les deux légendes sont expurgées de récits de ce genre et il se peut que des raisons individuelles aient joué. En revanche, on ne peut pas expliquer la disparition des autres épisodes ; il s'agit probablement de choix arbitraires afin de raccourcir cette légende ; parmi ces épisodes certains sont très beaux, comme le miracle des pains (27^e), et on peut en vouloir au compilateur.

Les fragments conservés correspondent, approximativement, aux *CT* de sorte que l'on peut, avec toute certitude, y reconnaître la même source française, mais très souvent le remanieur supprime de fréquents couples synonymiques, nombre d'épithètes ou de membres de phrases, qui n'apportent pas grand-chose à la signification du texte, et évite ainsi la prolixité. D'autre part, il lui arrive d'introduire quelque mot absent dans les *CT*, mais dont l'équivalent est absent aussi dans la source latine. Il change également l'ordre de certains éléments à l'intérieur des épisodes. Ces opérations rendent parfois le texte méconnaissable, et s'il s'était donné la peine de tout modifier de la même façon, on ne pourrait rattacher son remaniement à la source française en question, p. ex. :

Une fois une nef qui estoit en mer eubt si grant tempeste qu'elle estoit ja presquez toute brisie et que cil qui estoient ens n'atendoient sinon la mort (*var.* fors à morir *dans le C*) – *T* 139^o, *C* 139^o ;

Une fois maronnier estoient en mer en peril de mort pour le grant tempes (*F* 135^o).

En raison des libertés que le compilateur prend envers le texte traité, ses leçons deviennent parfois absurdes : « Quant ly papes Innocens li quars ... » (*T* 138^v^o, *C* 139^o) – « Quant li quars papes Innocens ... » (*F* 135^o).

D'autre part, il faut admettre qu'il veut améliorer son texte. Ainsi le jeune homme qui blasphème devant le tableau représentant le martyr de Pierre (épisode 24), perd la parole et ses compagnons le ramènent chez lui ; chemin faisant, il voit une église dédiée à s. Michel, échappe à ses compagnons et s'y repent ; cette église devient celle de s. Pierre, sous la plume du compilateur (*F* 135^r^o), contrairement aux *T* (138^v^o), *C* (139^v^o) et à la *LA* (M 429, 112). Il pense son texte et là où son modèle contient une faute, reproduite par les *CT*, il essaie de la corriger, mais sans se servir de l'original latin, en choisissant une solution qui lui paraît plausible :

Aprés chieux mesmes nobles hons fu si malades de torsions qu'i cuidoit morir, li quelz avoit wardé saint Pierre honnerablement, il le fist apporter et le mist sur sen pis et tantost il vomit un ver velu ... (*T* 137^r^o, *C* 137^v^o)

C'est la chappe de s. Pierre qui est conservée et placée sur la poitrine du malade (« *cappam ipsam, quam ex tunc conseruauerat, reuerenter fecit afferri* » – M 424, 49), contrairement à la leçon des *CT* selon laquelle c'est s. Pierre qui y est placé. Et voici comment le compilateur s'en est sorti :

Après chis meismes nobles homs fu malades de torsions en tel maniere qu'il cuidoit morir, au quel saint Pieres mist se main sur sen pis et ... (F 134r^o).

Généralement, là où le compilateur prend des distances par rapport aux *CT*, il s'éloigne aussi de la source latine. C'est un texte de deuxième main, comme dans le cas de la compilation de Jean Belet, mais c'est bien plus que les modifications apportées par Jean Belet et la version de Florence méritait d'être examinée à part, ne fût-ce que brièvement.

Par les opérations qui éloignent cette version des *CT*, elle serait très intéressante pour qui voudrait étudier le processus du remaniement, au niveau linguistique, stylistique et textuel. Sur cet exemple on voit comme peuvent être vaines les recherches textologiques à l'heure actuelle ... – je l'aurais considérée comme une adaptation directe de la *Legenda* ... sans disposer des témoins *CT*.

Mais comment juger les exemples suivants ? :

1) « Une aultre femme ossy qui avoit le chair perdue par cranque, en tel maniere fu delivree » (T 138v^o C 138v^o)

Or *en tel maniere* fait appel à la guérison relatée dans l'épisode précédent (Pierre, épisode 18), qui s'opère de la même façon, mais seul le *F* précise comment, en étant conforme à l'original latin : « adonc on mist *de le terre* de sen sepulcre » (135r^o) ; cf. « linitis huiusmodi terra uulneribus est curata » (M 428, 94) ;

2) « et du pules fu aourés » (T 138v^o C 139r^o) – « il fu de pule *moult devotement* aourés » (F 135r^o) – *LA* : « *suppliciter* adoratum » (M 429, 98) ;

3) « Ung aultre frere que on appelloit Reons qui estoit à Tybure (Tybere dans le *C*), *enssy qu'il oÿ dire que saint Dominiques estoit mors* et qui (et il dans le *C*) devoit dire messe, car il se revestoit (!?) ja, droit enssy qu'il vint au memento des vif ... » (T 218r^o C 224r^o-v^o) ;

On a ici une erreur manifeste, car c'est grâce à une vision au cours de la messe que ledit prêtre conçoit l'idée de la mort du saint Père³², et apprendra cette nouvelle un certain temps après, et le *F* doit suivre la leçon originale de la traduction, car il ne fait pas cette mention : « Uns aultres freres nommés Rheons li quelz estoit à Tibure, ensy qu'il disoit messe et qu'il vint au memento des vis ... » (200r^o).

Les leçons contaminées des *CT* proviennent de leur modèle corrompu, et, dans le cas d'une éventuelle édition critique des légendes dominicaines que l'on a ici, il faut prendre en considération également le *F*, car il semble évident que le compilateur s'est servi d'une meilleure copie que celle reproduite dans les *CT*. Il faut recourir à *F* aussi dans les assez rares cas où l'on trouve deux leçons distinctes dans les *CT* et où l'une de celles-ci apparaît dans le *F*, p. ex. :

– li crierent qu'i le pourmesist (promesist dans le *F*) (T 137r^o ; F 134r^o) ; li crioient qu'il le fesist (C 137r^o) ; *LA* : « Promitte, promitte ! » (M 424, 39) ;

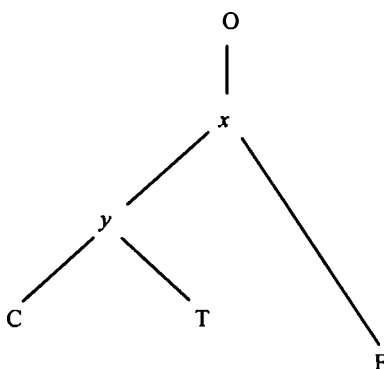
– à Melan (Melans dans le *F*) et en toute le conté (T 137v^o ; F 134r^o) ; contree pour conté dans le *C* (134v^o) ; *LA* : in Mediolano et eius comitatu (425, 54) ;

³² On notera que dans une adaptation anonyme dont il sera question ici : celle conservée dans les mss. Paris, BnF fr. 15475 et Tours, Bibl. Mun. 1011–1012, on a une même modification que dans les *CT* : Raon apprend la mort de Dominique avant la messe (Tours 1012 77v^o Paris 242v^o). S'agit-il d'une modification introduite indépendamment ?

cas inverse :

Uns jouvenciaulx, li niés sire Estienne, le cardinal de Fosse (C 221r^o) ; Uns jouvenciaulz qui estoit niés sire Estevene, le cardinal de Fosse (F 199v^o) ; Uns jouvenciaulx, ly niés d'un cardinal (T 216r^o) ; LA : Iuuenis quidam nepos domini Stephani cardinalis de Fossa Nova (M 729, 167).

A travers l'état modifié de *F*, on voit l'état probable de l'original de cette traduction là où il s'efface quelquefois dans les *CT*. Il est donc justifié d'utiliser le *F* pour une édition de ces textes, en tant que manuscrit de contrôle, aussi bien contre le *C* que contre le *T*, mais les cas de cette sorte sont rares et, pour le reste, il faut s'appuyer soit sur le *C* soit sur le *T*, choisis d'une façon arbitraire pour la vie de saint Pierre, et sur le *T* pour la vie de saint Dominique. Voici l'illustration de ce qui vient d'être présenté pour les seules légendes dominicaines :



De quelle tradition de la *Legenda aurea* provient notre version dont l'état le plus pur est transmis par les *CT*? Il serait déroutant de se fonder sur les omissions que l'on trouve en même temps dans certains manuscrits latins, car ici les omissions sont nombreuses, résultant du caractère de cette version dont l'auteur n'a pas voulu rester servile envers sa source, comme il va être démontré. En revanche, les ajouts par rapport à la version classique de la *LA* sont bien plus significatifs. Or à la fin de l'épisode 5 de la vie de s. Dominique, relatant le miracle de la feuille jetée dans le feu, l'auteur introduit le récit d'un miracle semblable, advenu à Fanjeaux (T 213r^o-v^o), dont la version de la *LA* éditée par Maggioni ne fait qu'une brève mention. C'est un miracle très connu, celui des livres, et non pas de la feuille, jetés dans le feu, pour éprouver la vérité de la foi catholique et la fausseté de la religion cathare, et on rencontre le miracle en question dans d'autres versions de la vie de s. Dominique, en dehors de la *Legenda aurea*. Ce 2^e miracle est raconté en détail dans le *Re*.³³ Pourtant, l'auteur écrit toujours *cedule* là où le *Re* présente *libellus*, comme dans le cas du miracle advenu à Montréal, celui de la feuille (contenant les vérités de la foi catholique) jetée dans le feu. Je cite ce passage avec ce qui correspond dans le *Re*, aussi pour donner une première idée de l'attitude de l'auteur français envers sa source :

³³ Cf. p. 34, n. 17. On le trouve aussi dans le *V* (v. p. 56, n. 58), mais le miracle de Montréal y est supprimé, tandis que le *Re* et l'auteur français gardent les deux.

Et ly samblable fu faite ossy à Fanum Louis, en une disputation sollempnele, car quant il eurent disputé cascune partie escrist ses raisons et les bailla on as juges qui en devoient determiner, et eurent che conseil qu'i geteroient ches cedules u feu, et ly cedula qui n'arderoit nient mousteroit le verité de le doctrine cui c'estoit, et [y]³⁴ furent les cedules gettees, et ly cedule saint Dominique .iij. fois i fu remise li quelle nemie seulement n'eut warde du fu, mais quant elle y avoit grant pieche esté, elle saloit bien loins du feu (T 213r^o-v^o) ;

Cumque in partibus Albigenis morbum heretice prauitatis incresceret et apud Fanum Louis celeberrima disputatio indicta esset ut sub uicibus deputatis ab utraque parte scripta presentari debeat assertio fidei quam docebat, libellus sancti Dominici pre ceteris libellis catholicorum eligitur et in medium presentatur ; uerum a iudicibus inter se discrepantibus statutum est ut utrosque libellos in ignem proicerent et quem comburi non contingeret, ille ueram fidem procul dubio contineret. In magnam ignem accensum libellis proiectis, hereticorum liber statim comburitur, libellus autem sancti Dominici non solum non leditur, uerum etiam ab igne prosilit in longinquum. Secundoque iniectus ac tertio eque prodiit incombustus. (M 721 en note)

Dans le dernier épisode de la même légende, la Miséricorde, conseillant au jeune homme menacé par la tempête, de se réfugier dans la maison des Frères Prêcheurs de Bologne, lui dit entre autres : « ibique inuenies stabulum penitentie » (M 743, 383), mais dans notre version on trouve « misericorde » pour « penitence », leçon qui répond parfaitement à « misericordie » dans le *Re*.

L'épisode en question clôt le chapitre consacré à Dominique, en ce qui concerne la version classique de la *LA*. Ici vient s'ajouter un épisode supplémentaire relatant la vision au cours de laquelle le Christ menace le monde de trois lances, la Vierge Marie Lui demande pitié, présente Dominique et François comme ceux qui convertiront le monde, etc. L'épisode concerné, selon les indications de Maggioni, n'apparaît à la fin de cette vie que dans le *Re*³⁵ et il est bien reproduit par l'auteur français au même endroit.³⁶ On se souvient que Jean de Vignay, qui a certainement fondé, lui aussi, sa traduction sur l'un des manuscrits s'inscrivant dans la tradition de *Re*³⁷, a résumé cet épisode ou l'a plutôt rappelé en des termes généraux, en renonçant à le traduire dans son intégralité, étant donné que ceci a déjà été relaté (cf. épisode 15).³⁸

Mais d'autre part, dans l'épisode 54 de la même vie, les paroles de la Justice n'apparaissent pas dans le *Re* :

« Ego sum iustitia que hic habito et hec domus mea est ; quia autem tu iustus non es, in ea habitare non uales ». Ad cuius uerba ille plurimum merens abscessit et aliam domum ultra illam conspiciens ad eam uenit et pulsans ad ostium se ibidem recipi postulabat, sed que deintus erat hospita respondit : « Ego sum ... » (M 743, 368–371) ;

et sont bien reproduites dans la version examinée :

Adonc ly hostesse parla et dist qu'elle ne le pooit herbeguier, car elle estoit justiche et il n'estoit mie justes, se n'i pooit entrer. Et tantost il se departi plourans et vint à une aultre et demanda qu'i peust entrer ens, et li ostesse respondi que ... (T 219v^o).

³⁴ Le *T* présente *il* pour *y* (213v^o) ; corrigé d'après *C* (218r^o).

³⁵ Je renvoie à l'édition Maggioni pour la transcription du fragment (p. 744 en note).

³⁶ Il est trop long pour le citer ici.

³⁷ V. p. 34.

³⁸ Passage de Jean de Vignay cité à la p. 34.

Les preuves de la parenté de cette adaptation avec la tradition de *Re* paraissent incontestables, mais l'auteur français s'est certainement appuyé sur un manuscrit latin contaminé par des influences venues d'ailleurs.

Comment l'auteur a-t-il travaillé ? Ce n'est pas une traduction mot à mot, le texte n'est pas aussi fidèle à Jacques de Voragine que celui de Jean de Vignay ou la traduction qui fait l'objet du chapitre précédent. Je considère ce travail comme une étape intermédiaire entre la traduction et l'adaptation. Je n'ai pas trouvé un seul épisode dans lequel soit conservé tout ce qu'on lit chez Jacques de Voragine, comme j'en ai compté beaucoup ailleurs. Certains mots échappent à l'auteur français, il en introduit d'autres. On s'aperçoit qu'il traduit souvent phrase par phrase, ou membre de phrase par membre de phrase, l'ordre de ceux-ci étant souvent changé à l'intérieur des phrases :

et cappa ipsum cooperiens eum in ecclesiam introduxit (M 438, 248) – et le mist en l'eglise et de se cape le couvry (T 141v^o) ;

Quapropter locum transiens in quo sibi parate ferebantur insidie, non solum intrepidus, uerum etiam cantans et alacer incedebat (M 721, 43) – de coy il avint après qu'i passa en cantant [et]³⁹ en demenant grant feste et grant goye par mi le lieu u il savoit qu'i l'avoient espjiet pour tuer (T 213v^o) ;

ou il mémorise un groupe de deux phrases, en fait une seule, et en modifie l'ordre des éléments constitutifs :

(1) Cum in partibus Tolosanis quosdam hereticos conuicisset et illi essent incendio deputati, aspiciens inter eos quendam Raymundum nomine, (2) ait ministris : « Istum seruate nec aliquo modo cum ceteris comburatur ». (3) Conuersusque ad eum blandeque alloquens : « Scio, inquit, fili mi, scio quod adhuc, licet tarde, bonus homo eris et sanctus ». (M 732, 204–207) ;

(1) Enssy qu'il eut une fois condampné aulcuns bougres vers Toulouse et qu'il estoient deputed à ardor, il reuarda entre eux, et y en veÿ ung que [on]⁴⁰ appelloit Raimon (3) au quel il dist qu'i seroit encoire uns preudons comment que che ne fust mie si tost, (2) et quemanda à menistres qu'i ne fust mie ars aveuch les aultres (T 216v^o).

Tout ceci donne l'impression d'un travail hâtif.

Pourtant, au niveau textuel, au niveau de la pensée, l'auteur suit, en général, le texte de Jacques, et il n'apporte rien de neuf (mises à part quelques exceptions), garde tous les épisodes, l'ordre des motifs à l'intérieur de ceux-ci, mais il abrège. Certains éléments donc lui échappent ou bien il les délaisse volontairement, même d'assez importants, comme dans l'épisode 22 de la vie de s. Pierre :

pluiseurs religieux et aultres ossy on[t]⁴¹ veu par pluiseurs fois lumieres du ciel descendans sur le lieu de se passion et de là remontans es chieux. (T 138v^o)

Jacques de Voragine précise que deux frères prêcheurs ont été vus au milieu de ces feux (M 429, 101), sans quoi le miracle perd beaucoup de sa valeur.

L'auteur ne traduit pas servilement, il compose son texte à sa propre manière. Il se débarrasse des éléments secondaires et ne laisse que l'essentiel, le sens profond des légendes venant de la plume de Jacques. Et sa version gagne quelquefois en clarté,

³⁹ Ajouté d'après F 198r^o.

⁴⁰ Ajouté d'après C 222v^o.

⁴¹ Corrigé d'après C 139r^o.

p. ex. le récit de la mort de Pierre (*T* 137^v° ; *M* 425–426, 58–63) est très sec mais plus accusé. Le texte français devient plus simple par les fréquents résumés⁴², peut-être plus accessible pour un lecteur vivant bien longtemps après l'accomplissement des gestes et des miracles qui y sont racontés, et surtout quand l'auteur réduit en quelques mots les passages « sophistiqués » de Jacques :

Post mortem ipsius lampades ad sepulcrum eius uenerabile dependentes pluries per se ipsas absque omni humano studio et ministerio diuinitus sunt accense, quia conueniens nimis erat ut quoniam igne ac lumine fidei excellenter claruerat singulare de ipso ignis ac luminis miraculum appareret. (*LA* 427, 87) ;

ly lampes qui pendent devant sen sepulchre pluseurs fois elles sont sans nulle aultre subside alumees appar elles, pour demoustrer le lumiere de le foy qui avoit esté en ly (*T* 138^r°).

Quelques passages, surtout à la fin des épisodes, sont entièrement omis, et ceci donne l'impression que certains choix de l'auteur n'ont pas été bien pesés.

Parmi d'autres procédés préférés de l'auteur, il faut évoquer le passage très fréquent du discours direct au discours indirect. En outre, la majorité des noms propres est supprimée, l'auteur ne croit peut-être pas important qu'un miracle donné soit arrivé à tel ou tel individu, dans telle ou telle ville, etc. ; ce qui importe c'est le sens profond qui s'en dégage, une vérité bien supérieure à la vérité des détails.

Les résumés et les coupes sont fréquents d'une part, mais d'autre part l'auteur enrichit parfois son texte, p. ex. :

Une fois ensy que saint Dominique vint en une abbeye où ly frere se reposoient, pour chou qu'i ne les vault mie molester, il fist se orison et entra ens les portes closes, ensy que Dieux entra à ses disciples (*T* 215^r°) ;

La comparaison avec l'entrée du Christ, après sa Résurrection, vient de l'auteur français (cf. *M* 726, 123).

Mais on y trouve, le plus souvent, des ajouts sans grande importance et qui ne témoignent que d'une certaine liberté prise envers le texte de Jacques ; inutile de les commenter, car le sens du récit n'est pas modifié par rapport à la source.

Certaines modifications ou suppressions paraissent fâcheuses pour le texte. Voici quelques-unes, tirées de la vie de s. Dominique :

– L'épisode 22 raconte comment un prêtre décide de se joindre aux Prêcheurs mais à condition d'avoir un exemplaire du Nouveau Testament, nécessaire au prêche, et l'achète à un jeune homme qui se présente ; ici il veut avoir « une nouvele cote ou ung nouvel habit » (*T* 215^r°), ce qui rend cette condition absurde.

– Dans l'épisode 24, consacré à Réginald d'Orléans, l'ampoule miraculeuse contenant l'onguent avec lequel la Vierge guérit celui-ci, n'est pas mentionnée (cf. *T* 215^v°).

– Le chat de l'épisode 32 est ici « une noire beste » (*T* 216^v°). Il n'y a aucun doute que la bête symbolise le diable, comme le chat le symbolise dans le texte de Jacques,

⁴² Inutile d'en citer, d'autant plus que ceci entraînerait les citations de longs passages correspondant dans la source latine.

mais le chat possède une signification plus profonde, liée spécialement aux Cathares⁴³ qui ont perverti les héroïnes de l'épisode concerné.⁴⁴

Enfin, l'auteur a des difficultés avec la traduction de quelques passages et commet des erreurs par rapport à la source, p. ex. la *LA* précise que Pierre a été vendu pour quarante livres de Pavie : « pro libris quadraginta Papiensium fuit uenditus ut interficeretur » (M 427, 77) ; contre quoi le texte français présente : « pour .xl. livres de Paris » (T 138r^o). Mais il se peut que l'auteur ait préféré remplacer les livres de Pavie par ce qui était plus proche pour ses lecteurs, comme dans le cas de l'épisode 43 relatant un miracle advenu à Somlo, dans la Province de Hongrie, nom de lieu remplacé par *Boulongne* (T 218r^o) – modification résultant peut-être de l'incertitude de l'auteur envers le latin « in Sinulu » (M 738, 299) qui prend, d'ailleurs, la forme de *Sugba* dans le *Re*. Mais dans le cas suivant il s'agit d'un fragment mal compris :

In ecclesia sancti Sixti architectum quendam conductum a fratribus sub cripta quedam ruina desuper resoluta contriuit diuque sub tumulo cadentis macerie iacentem extinxit (M 729, 168) ;

Ung aultre ossy que ly frere avoient lievé qui refaisoit ung conduit, le quel fu tués d'une maisiere qui quey sur ly (T 216r^o).

La version présentée ici est fort intéressante : résumée, abrégée, modifiée, elle devait répondre à l'attente d'un public nouveau. C'est un bon exemple de littérature en mouvance : source latine – adaptation française – remaniement de celle-ci. L'un des codices est actuellement disponible à la Bibliothèque de l'Université de Cracovie et c'est la raison pour laquelle cette adaptation m'est particulièrement chère.

⁴³ Cf. Jean-Claude Schmitt, « La parole apprivoisée », in : *Le corps, les rites, les rêves, le temps ...*, *op.cit.*, pp. 200–202 et 205.

⁴⁴ C'est quand même mieux qu'un chien (cf. Modène et Tours) et l'auteur réussit à faire grimper cette bête par la corde du clocher.

LÉGENDE DORÉE DANS LES MSS. DE MODENA, BIBLIOTECA ESTENSE E UNIVERSITARIA, FONDS ÉTR. 116 ET TOURS, BIBL. MUN. 1008

Deux autres légendiers accusent un caractère tout à fait hétérogène comme le manuscrit de Florence. La majorité des chapitres provient de Jacques de Voragine, mais d'autre part plusieurs légendes qu'on y trouve sont des traductions de textes latins qui n'ont rien de commun avec celui-là. C'est le cas de deux manuscrits d'origine italienne : le ms. de Modène, Biblioteca Estense e Universitaria, fonds étr. 116, que je désigne par le sigle *M*, et celui de Tours, Bibl. Mun. 1008, auquel j'attribue le sigle *T*. L'un ne provient pas de l'autre, mais ils sont issus tous les deux d'une souche commune, en formant une même famille manuscrite. Ils datent à peu près de la même époque.

Le ms. de la bibliothèque d'Este a depuis longtemps préoccupé les chercheurs.¹ C'est un livre d'assez grand format (380 x 270 mm.), sur parchemin, où le texte est disposé sur 2 colonnes (40 lignes à la colonne). Il est écrit par une main italienne, et selon P. Meyer cette écriture est de la première moitié du 14^e siècle.² Les miniatures présentent aussi un caractère italien³, mais ne paraissent d'une exécution fine ni recherchée⁴; et plusieurs ont été arrachées par un vandale. Heureusement, on a délaissé celle représentant saint Dominique (174r^o), auréolé, avec une barbe (!), devant lui se trouve un autre frère prêcheur : ils tiennent tous les deux un livre ouvert. Le codex compte 194 feuillets. Voici la rubrique initiale :

Cest livre est appellé livre des saint apostres et des saint martirs et confesseurs, et des saintes virges, et la nativité de Nostre Dame Sainte Marie (1r^o) ;

¹ V. la notice de Paul MEYER sur le manuscrit en question : « Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este à Modène (légendes des saints en français) », *Bulletin de la Société des Anciens Textes Français* 28 (1902), pp. 68–96. Je renvoie aussi à un autre article de P. Meyer (il y traite également du manuscrit de Tours), « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 396–400, ainsi qu'à l'ouvrage de Jules CAMUS, *Notices et extraits des manuscrits français de Modène antérieurs au XVI^e siècle*, Modène 1891, pp. 76–77. De plus, sur la bibliothèque d'Este, voir l'article de Pio RAJNA, « Ricordi dei codici francesi posseduti dagli Estensi nel secolo XV », *Romania* 2 (1873), pp. 49–58 ; celui d'Adriano CAPPELLI, « La Biblioteca Estense nella prima metà del secolo XV », *Giornale storico della letteratura italiana* 14 (1889), pp. 1–30 ; et l'ouvrage cité de Jules Camus. Cette bibliothèque renferme une collection très ancienne. Selon J. Camus, c'est au 14^e siècle qu'on en trouve la plus ancienne mention (p. V). Au verso du dernier feuillet du manuscrit en question, on trouve une cote ancienne : *ec. 197*.

² « Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este ... », art.cit., p. 69 (J. Camus le date, lui aussi, du même siècle).

³ P. Meyer, « Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este ... », art.cit., p. 69.

⁴ J. Camus (*Notices et extraits ...*, *op.cit.*, p. 76) les juge même fort grossières.

l'incipit :

De la lignee de Juda et de la roial generacion de Devid prist commencement, mes sains Matheus et sains Luques ne descriptrent mie la generation ... (1r^o) ;

et l'explicit :

... si que quant cil abes fu mors, il por l'assentement de tous comunement fu eslut en abes de celle abaie. Explicit liber de vita sanctorum apostolorum, martirum, confessorum (*ms.* confesso) et virginum. Deo gracias. Amen. (196v^o)

Le ms. de Tours, lui aussi, a fait l'objet de quelques brèves études, d'autant plus qu'il paraît très intéressant pour un côté textuel dont il sera question plus loin.⁵ C'est un manuscrit sur parchemin, comptant 227 feuillets (325 x 240 mm.) dont le texte est disposé sur 2 colonnes (36 lignes à la colonne). Le manuscrit a été exécuté en Italie, l'écriture étant italienne et représentant un type propre au Nord de l'Italie⁶, de la fin du 13^e ou du début du 14^e siècle.⁷ Pas d'ornementation spéciale, mises à part la rubrication et les initiales bleues et rouges ornées. Ce manuscrit, dès le 14^e siècle, a appartenu à la collection d'une branche de la famille d'Agout, originaire de Forcalquier, ce qu'il est facile d'établir grâce aux notes en occitan relatives à cette famille, que l'on trouve sur la garde finale et sur le plat intérieur de la reliure⁸. Ensuite, il a appartenu au connétable Lesdiguières et a été vendu, en 1716 ou 1717, à Toulouse, à l'abbaye de Marmoutier.⁹ Voici la rubrique initiale :

Que si comincia la legenda de la nactivita di Nostra Donna (2r^o) ;

l'incipit :

L A N A T I V I T A dela gloriosa Vergine Madonna sancta Maria fu del lingnaggio di Juda et dela reale gennerassione di David ... (2r^o) ;

⁵ Sur ce manuscrit v. le *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours* par A. DORANGE, Tours 1875, p. 439 ; le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 37 : *Tours*, par M. COLLON, Paris 1905, pp. 721–723 ; Léopold PANNIER, « Le ms. 1008 de la Bibliothèque de Tours », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 39 (1878), pp. 585–586 ; et surtout Paul MEYER, « Notice du ms. 1008 de la Bibliothèque de Tours (légendes des saints en français et en italien) », *Bulletin de la Société des Anciens Textes Français* 23 (1897), pp. 39–74 (v. aussi le compte rendu de cet article, paru dans la *Romania* 27 (1898), partie « Périodiques », pp. 515–516). De brèves mentions de ce manuscrit, et de celui de Modène : *Romania* 32 (1903), p. 468 (dans la partie : « Périodiques ») ; P. Meyer, « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit., pp. 3–4 ; *idem*, « Notice du ms. 305 de Queen's College, Oxford (légendier français) », *Romania* 34 (1905), pp. 215–236 (ici, p. 217). Seul le manuscrit de Tours est mentionné dans la *Romania* 57 (1931), par A. Långfors, dans la partie « Chronique ». A ma connaissance, c'est Fabrizio Cigni qui travaille là-dessus à présent.

⁶ P. Meyer, « Notice du ms. 1008 ... », art.cit. p. 42. Pourtant, le dernier des textes que l'on trouve dans ce manuscrit, la *Vie de saint Brendan*, qui en est une traduction en prose, indépendante de tout autre version italienne connue, éditée par E.G.R. WATERS (*An Old Italian Version of the Navigatio Sancti Brendani*, Oxford University Press, London 1931), n'accuse pas de traits dialectaux septentrionaux, mais renvoie plutôt à la région toscane et lucquoise (v. la note citée de Långfors). Il convient cependant de noter que cette vie a été copiée par une main différente que le reste du codex, et peut-être ajoutée postérieurement.

⁷ Meyer penche pour le commencement du 14^e (« Notice du ms. 1008 ... », art.cit. p. 42).

⁸ Celle-ci est bien sûr originale. L'une de ces notes porte la date de 1395.

⁹ P. Meyer, « Notice du ms. 1008 ... », art.cit. p. 39.

et l'explicit :

... qui cum Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in secula seculorum, Amen ; *plus bas* : Finito libro referamirs (sic !) gratia Cristo ; *plus bas* : Qui scripsit scribat [...] cum domino vivat vivat (sic !) in celis qui scripsit in nomine Felix > Explicit liber [...] Blandam, Deo gracias, Amen (227^r) ;

et plus bas, d'une tout autre main :

l'an m. iiiii^e e xxi de la Natyvet, at lo mes de mars xxi [...] traspasset madama de Baret

Quand on compare les incipit, on voit bien qu'ils sont similaires, mais dans le cas du manuscrit de Tours, le texte est en italien. En effet, une partie de ce codex a été copiée dans cette langue, par un scribe italien, bien sûr, qui comprenait mal le français, c'est ce qu'on remarque fort bien dans la partie française du légendier (la même remarque est encore plus valable, comme on le verra, pour l'exemplaire de Modène). C'est grâce à cet aspect mixte : italien-français que le manuscrit de Tours est connu des chercheurs.

Les deux codices comprennent trois séries semblables de textes. Le premier groupe est formé d'un tout petit nombre de légendes traduites de Jacques de Voragine : en français dans le manuscrit de Modène et en italien dans celui de Tours. Il s'agit de morceaux relatifs à la vie de la Mère de Dieu : Nativité de la Vierge, Nativité du Christ, Assomption (Modène) ; et Nativité de la Vierge, Annonciation, Purification, Assomption (Tours). On ne connaît pas d'autres témoins manuscrits des traductions en question.

Dans la 2^e série sont groupés des textes (en français dans les deux recueils), provenant de légendes latines, mais qui ne doivent rien à Jacques de Voragine : 16 dans le *M* et 17 dans le *T*, consacrés principalement aux Apôtres, parmi lesquels quelques ajouts sur d'autres saints (3 – *M* et 4 – *T*). Paul Meyer désigne ce groupe de légendes comme le légendier *A* et le considère comme « le plus ancien de tous ceux qui nous sont parvenus ».¹⁰ On trouve ces articles dans d'autres manuscrits, y compris dans celui de Lyon, Bibl. Mun. 770, qui est intéressant ici, car il contient les mêmes légendes que nos deux recueils, rangées dans le même ordre¹¹ (et il présente le même texte), lui-même ayant été exécuté en Italie¹², ce qui prouve que le groupe des légendes en question a circulé en français dans l'aire italienne à l'époque concernée.

La 3^e série comprend une cinquantaine de légendes traduites de Jacques de Voragine (en français), qui se présentent dans les deux manuscrits à peu près dans le même

¹⁰ V. « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 396. Pour l'étude sommaire des légendes qui sont contenues dans cette 2^e partie de nos légendiers, je renvoie au même article (pp. 396–400) ; pour l'indication de sources de légendes en question v. *ibidem*, pp. 397–398 (en notes). En ce qui concerne cet aspect, v. aussi les notices détaillées de P. Meyer, consacrées aux deux manuscrits, mentionnées plus haut : « Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este ... » et « Notice du ms. 1008 ... ».

¹¹ En ce qui concerne l'ordre des légendes, on voit des différences insignifiantes dans le manuscrit de Modène (pour celles-ci v. P. Meyer, « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 398).

¹² Sur le manuscrit de Lyon v. p. ex. l'art. cit. de P. Meyer, « Légendes hagiographiques en français ... », pp. 396–400.

ordre¹³, et c'est bien celle-là qui est importante pour cette étude (72r° – jusqu'à la fin dans le *M* et 98r°–213r° dans le *T*). Il est à noter qu'on n'y a pas à faire à l'ordre des légendes tel qu'on le trouve chez Jacques de Voragine. La *Legenda aurea*, comme on sait, est un légendier liturgique, où les saints et les saintes sont présentés à la date de leur fête. Dans nos deux recueils, les saintes viennent après les saints, mais un tel classement n'a rien d'original et se retrouve aussi dans d'autres légendiers¹⁴. La vie de saint Dominique figure parmi ces légendes (*M* 174r°–176v°, *T* 189r°–195v°), mais celle de saint Pierre Martyr fait défaut. Difficile de dire selon quels critères ont été choisis ces morceaux pour la compilation dont proviennent nos recueils. La question serait de savoir aussi si la traduction dans laquelle a puisé le compilateur (nous ne connaissons pas de manuscrit original de cette compilation) était sélective et ne contenait que les chapitres reproduits dans nos manuscrits, ou bien si c'était une version complète, ou presque, et si c'est le compilateur qui aurait procédé à une sélection. En tout cas, on ne connaît pas de version complète en français de la *Legenda aurea* présentant les mêmes leçons que nos deux manuscrits. De plus, on ne connaît pas d'autres témoins, et jusqu'à preuve du contraire, qui contiennent la même rédaction des légendes propres à nos codices. Cette version de la *Legenda* ... est indépendante de toutes les autres qui nous sont connues.

Cette 3^e partie constitue la partie finale dans le *M*, dans le *T* vient s'ajouter (214r°–227r°) la *Vie de saint Brendan* et de ses compagnons (en italien), déjà mentionnée.¹⁵

Difficile de dire s'il faut ranger ces recueils sous la rubrique de la *Légende dorée*, comme d'ailleurs dans le cas d'autres manuscrits contaminés par des chapitres de tout autre provenance que la *Légende* ..., dont j'ai à traiter dans cette étude, et qui constituent tous des compilations. Pour moi il est essentiel que l'unique légende dominicaine, celle de saint Dominique, s'insère dans cette partie des deux manuscrits qui provient de Jacques de Voragine, et c'est la raison pour laquelle j'en traite dans le chapitre consacré à la *Légende dorée*.

Les deux manuscrits ont été exécutés en Italie, mais ce ne sont que des copies, très imparfaites, d'ailleurs, comme on va le voir, et il est important de savoir dans quelle région on a accompli l'original de la traduction de la *Legenda aurea*, dont ils contiennent au moins une partie. En examinant la vie de s. Dominique, il est aisé de s'apercevoir que, malgré la couleur linguistique italienne que la rédaction en question a reçue en Italie, les deux copistes italiens ont su conserver quelques caractéristiques dialectales qui font penser à la zone picarde ou bien aux régions avoisinantes : *iaus* = 'eux' (*M* 174v°, *T* 189v° et *passim*) ; graphies étymologiques : *lor* (*M* 177r°, *T* 189v°), *odor* (*M* 175v°, *T* 194v°) ; *candoile* = 'chandelle' (*M* 176r°, *T* 195r°) ; un double *s* pour un seul *s* et inversement : *dissoit* = 'disoit' (*M* 177r°, *T* 189v°), *faissant/feissant* = part. 'faisant' (*M* 175v°, *T* 194v°), *cuisse* = 'cuisse' (*M* 176r°, *T* 195r°). Mais il arrive quelquefois que là où l'un des manuscrits porte un trait dialectal, l'autre en soit dépourvu, et inversement : *blances* (*T* 194v°) contre *blanches* (*M* 175v°), *trespasés*

¹³ Je renvoie, pour l'énumération et une brève étude de tous ces morceaux, aux notices citées de P. Meyer : « Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este ... » et « Notice du ms. 1008 ... ». Vu les travaux de Meyer, il n'est pas la peine de les énumérer ici.

¹⁴ P. ex. dans le ms. Paris, Bibl. Mazarine 1716 que j'ai eu la possibilité d'étudier.

¹⁵ Pour la comparaison détaillée entre les deux manuscrits, je renvoie aux articles cit. de Meyer.

(*T* 194^v) contre *trespassés* (*M* 175^v) ; mais d'autre part, *se reposoit* (*M* 176^r) contre *se reposoit* (*T* 195^r), *maissons* (*M* 176^r et *passim*) contre *maisons* (*T* 195^r et *passim*), *laisast* (*M* 176^r) contre *laissast* (*T* 195^r). Il me paraît inconcevable que ceci provienne des copistes italiens, et les formes relevées (dans le chapitre sur s. Dominique) doivent être propres à l'original de cette version, qu'on n'a pas, soit à un intermédiaire français qu'on n'a pas non plus.

La légende de saint Dominique est disposée sur presque 6 pages dans le *M*, et s'étend sur 13 pages dans le *T*. Peu importe que le *M* est d'un format un peu plus grand, ce qui nous manque c'est à peu près la moitié du texte. En effet, dans le *M* sont omis les épisodes 7–38 (cf. 190^r–194^r dans le *T*). Ce sont des épisodes de toutes sortes : visions, conversions, guérisons miraculeuses du corps et de l'âme, les morts ressuscités, miracles divers. On ne peut donc pas présumer que le copiste a omis tels épisodes ou tels autres qui lui convenaient mal, car telles étaient ses préférences. Parmi les épisodes en question on en trouve de très importants (comme l'institution des Frères Prêcheurs), reproduits dans toutes les biographies du Saint. Le copiste s'est certainement appuyé sur un modèle lacunaire. D'ailleurs, ce copiste n'accuse pas de tendance à abrégé. On trouve, dans sa transcription, tout ce qu'on lit dans le *T* (au niveau du contenu), là où les deux témoins se répondent, mise à part une seule omission dans l'étymologie du nom de Dominique.¹⁶

Les deux codices présentent un certain nombre d'erreurs communes :

ploroit asiduelment Diu qu'il deignast doner ceste grace ... (*T* 189^v, *M* 174^v) ; *LA* : *assidue deum exorans ut sibi hanc gratiam infundere dignaretur* (*M* 719, 19) ;

.....

et ensi porron (porions *dans le M*) nos miaus la verité (*T* 189^v, *M* 174^v)¹⁷ ; *LA* : *et experiemur plenius ueritatem* (*M* 720, 29) ;

.....

porce que tu n'es mie *justice* (*T* 195^r, *M* 176^r) ; *LA* : *quia autem tu iustus non es* (*M* 743, 369).¹⁸

C'est un genre d'erreurs qui ne peuvent pas procéder du traducteur mais d'une copie corrompue dont proviennent directement ou indirectement les deux témoins existants. De quelle copie s'agit-il ? : française ou italienne ? Certaines erreurs communes, comme peut-être dans le premier et le troisième des cas cités, incitent à penser que la copie en question aurait été exécutée par un scribe qui ne comprenait pas bien le français, tout comme ceux qui les ont reproduites, ainsi quand on trouve encore p. ex. *plubier* (*M* 174^v, *T* 189^v) pour *publicare* de la *LA* (*M* 720, 34).¹⁹ On peut en citer, en outre, d'autres exemples :

¹⁶ *LA* : « dominus namque dicitur quasi donans minas uel donans munus uel donans minus » (*M* 718, 8), ce qui est traduit littéralement dans le *T* : « Car 'dominus' est à dire ausi come 'donans menaces' ou 'donans don' ou 'donans moins' » (189^r), et dont le *M* ne garde que : « Car 'dominus' est à dire ausi come 'donans moins' » (174^r).

¹⁷ Il manque p. ex. *savoir*.

¹⁸ On peut expliquer l'origine de cette faute : ce sont les Paroles de la Justice et son nom (*iustitia*) apparaît juste avant.

¹⁹ Mais juste un peu plus bas, *plubie* de *M* (174^v) devient *publie* sous la plume du copiste de *T* (189^v), qui était peut-être plus conscient de ce qu'il faisait.

il defendi ... que *nous* en son ordenes n'amenast onques possessions temporeus²⁰ (T 194r°, M 174r°) – LA : Illud uero qua potuit districtione prohibuit ne quis unquam in suo ordine possessiones induceret temporales (M 737, 282) ;

.....
este ma maison (T 195r°, M 176r°)²¹ – LA : et hec domus mea est (M 743, 371).

Dans certains cas, les leçons fautives des *TM* ne se laissent aucunement expliquer et sont absurdes, p. ex. :

« je sui misericorde *de cui* (de qui *dans le M*) je abite » (T 195v°, M 176v°) – LA : « Ego sum misericordia que hic habito » (M 743, 381).

A mon avis, les manuscrits existants proviennent d'une autre copie italienne, contenant, celle-ci aussi, quelques fautes résultant de la mauvaise connaissance du français par le copiste, reproduites dans les *TM*, mais est-il permis de conjecturer sur d'autres intermédiaires hypothétiques ?

En ce qui concerne la partie du texte conservée dans le *M*, les alternances entre les deux manuscrits consistent, le plus souvent, en de nombreuses variantes phonétiques et morphologiques, mais le *T* me semble bien plus soigné. En outre, il est meilleur du point de vue lexical et présente moins d'erreurs par rapport à la *Legenda aurea* que l'autre. Les exemples sont nombreux et je me borne à n'en citer que les suivants :

... quant li cors *des* saint Domeniques eut *est* lonc tens en terre (M 175v°) – ... *de* saint Domeniques eut *esté* ... (T 194v°) ; *le* reliques *des* saint Domeniques (M 175v°) – *les* reliques *de* saint Domeniques (T 194v°) ; *El* la province d'Ongrie (M 175v°) – *En* la ... (T 194v°) ; quant elle estoit portés (M 175v°) – ... *portee* (T 194v°) ; *uns* qui estoit moult enflée (M 176r°) – ... *enflés* (T 195r°) ; plusor miracles (M 176r°) – plusors ... (T 195r°) ; ... demande l'abit de l'ordre e l'a prise (M 176v°) – ... la prist (T 195v°) ; tant com il aloit plus tost de tant voloit miels de cors e de veue (M 176r°) – ... *valoit* ... (T 195r°), cf. LA : tanto magis in conualescentia corporis et illuminatione oculorum proficiens quanto cotidie in itinere procedebat (M 739–740, 313) ; misericorde et verités *contrerent* (M 176r°) – misericorde et verités *s'encontrerent* (T 195r°), cf. LA : Misericordia et ueritas obuiauuerunt sibi (M 743, 364) ; Marie qui enlumine e Josphph *prophete* (M 176v°) – ... Joseph *profite* (T 195v°), cf. LA : Mariam illuminantem, Ioseph *proficientem* (M 744, 383), etc.

Les cas inverses sont extrêmement rares :

consoloit il *deuotement* (M 175r°) – ... *deuoremment* (T 194v°), cf. LA : *dulciter* eos consolans (M 737, 283) ; fai ce qu'*elle* te mostrera (M 176v°) – fai ce qu'*ele* te mosterrai (T 195v°) ; freres *preicheors* (M 176v°) – freres *preicheor* (T 195v°) ; deus *eschieles* blanches *les chief* des quels tenoit Crist avec sa Mere (M 175v°) – deus *eschieles* blanches des quels tenoit Crist avec sa Mere (T 194v°), cf. LA : duas scalas ... quarum *summitates* Christus cum matre tenebat (M 737, 287) ; tu n'*i* puies mie herbergier (M 176r°) – tu ne puis mie herbergier (T 195r°), cf. LA : in ea [domo] habitare non uales (M 743, 369).

Ce genre d'erreurs résulte soit de la négligence soit de la mauvaise connaissance du français (sauf peut-être le dernier cas cité dans le premier groupe : *prophete/profite*).

²⁰ On s'attendrait à *nus*, cas sujet de *nul* = 'personne'.

²¹ Au lieu de « c'est ma maison ».

Or le *T* procède d'une source meilleure, car non seulement celle-ci était plus complète, mais aussi moins corrompue au niveau phonétique, morphologique et lexical, à moins que toutes les défaillances ne proviennent du copiste de *M*. En revanche, les quelques imperfections de *T*, que l'on n'a pas dans le *M*, peuvent être le fait du copiste de celui-là.

Tout compte fait, à l'état actuel des connaissances, on est amené aux conclusions suivantes :

1) Comme le *T* et le *M* présentent un certain nombre d'erreurs communes, ils doivent provenir d'une source commune ; cette source hypothétique a été l'oeuvre d'un copiste italien, car quelques erreurs, que l'on trouve dans les deux témoins, le prouvent, résultant d'une connaissance imparfaite du français.

2) Etant donné que les *TM* contiennent des caractéristiques dialectales picardes ou de la zone avoisinante, cette copie italienne hypothétique devait être fondée sur un modèle exécuté dans le Nord du domaine linguistique français, et je conjecture que l'original de cette traduction de la *Legenda aurea* provient de ces régions-là.

3) Les *TM*, quoique appartenant à une même tradition manuscrite, ne proviennent pas directement d'une source commune ; vu que le *M* présente bien plus d'imperfections phonétiques, morphologiques et textuelles que le *T*, et qu'il est largement lacunaire, entre lui et la copie hypothétique italienne, dont peut provenir directement le *T*, se serait interposé un intermédiaire (inconnu de nous), à moins que toutes les imperfections de *M* ainsi que la très importante lacune qui s'y trouve (environ une moitié de la vie de s. Dominique) ne soient que l'oeuvre de son copiste.

4) Les deux témoins existants constituent des compilations, et la *Légende dorée* n'en forme qu'une partie ; impossible d'établir, avec les données que j'ai, si la compilation en question a été accomplie en Italie ou bien si les manuscrits italiens reproduisaient une compilation exécutée en France ; pour ce qui est des morceaux en italien dans le *T*, ils ont sûrement été ajoutés en Italie ; la chose n'est pas évidente pour plusieurs chapitres en français provenant d'un autre ou d'autres recueil(s) hagiographique(s), mais le fait qu'ils sont contenus dans le ms. Lyon, Bibl. Mun. 770 (achevé en Italie) peut inciter à supposer qu'ils sont venus s'ajouter également en Italie et que la compilation est l'oeuvre d'un auteur italien.

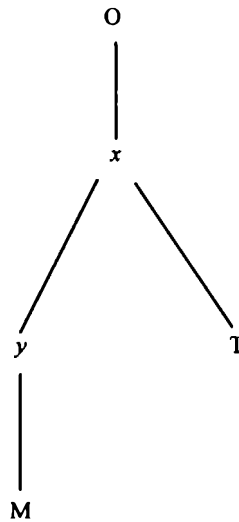
5) La question de la *Légende dorée* est complexe. On en trouve, d'abord, quelques chapitres juste au début : en français dans le *M* et en italien dans le *T*.²² Entre ceux-ci et une cinquantaine d'autres morceaux traduits de Jacques de Voragine on a inséré plusieurs chapitres provenant d'ailleurs. Dans le cas de *M*, la question serait de savoir si les deux groupes de légendes ont été puisés dans une même traduction de la *LA* – question à laquelle il est impossible de répondre vu l'état actuel des choses. Ensuite, on n'y trouve que moins d'un tiers des morceaux provenant de Jacques de Voragine, disposés d'ailleurs dans un ordre différent. Ceci veut-il dire que l'original de la

²² S'agit-il d'une traduction en italien sur un modèle français groupant les légendes que l'on trouve, en partie, dans le *M* ? Une telle traduction n'aurait pas pu être exécutée sur celui-ci, car il ne contient que les chapitres sur la Nativité de la Vierge et sur l'Assomption que l'on lit dans le *T*, mais aussi il est moins ancien que l'autre.

traduction était partiel ou que le choix du compilateur l'était ? – impossible non plus d'y répondre avant qu'on n'en découvre d'autres témoins.

6) Comme le *T* date environ de la fin du 13^e ou du début du 14^e siècle, le *M* lui étant un peu postérieur, et qu'il ne constitue pas uniquement de copie d'une version française de la *Legenda aurea*, mais son reflet plus ou moins lointain, celle-ci, lui étant antérieure, appartient aux plus anciennes rédactions en français du *legendarium* de Jacques de Voragine, à moins qu'elle n'en soit la plus ancienne (?).

Ce qui précède se réduit parfois à des hypothèses. Dans l'arbre généalogique présenté ci-dessous, je ne prends en considération que la légende de s. Dominique qui concerne mon étude.²³ Je ne considère pas les manuscrits dans leur intégralité, car j'ignore quelles sont les étapes de la constitution de la compilation qu'ils reproduisent. Il faut même parler de deux compilations, car le *T* contient quelques légendes en italien et la *Vie de saint Brendan* ajoutée probablement plus tard. Je désigne par le sigle *O* l'original de cette version française de la *Legenda aurea*. J'ignore combien d'intermédiaires se sont interposés entre celui-ci et la copie italienne hypothétique *x*, et je préfère ne pas les multiplier. De celle-ci provient le *T* ; en revanche, entre le *x* et le *M* doit se placer, à mon sens, une autre copie hypothétique *y*, très défectueuse, achevée elle aussi en Italie. Le *T* est plus proche de l'original, car d'abord il est complet et, puis, ses leçons sont meilleures. C'est ce manuscrit qui devrait être pris comme base pour une éventuelle édition critique de la vie de s. Dominique, et j'y ai recours pour les citations. Mais là où les leçons de *M* s'avèrent meilleures (cas peu nombreux), je prends en considération celui-ci. En voici le schéma :



²³ J'espère que l'arbre en question est valable aussi pour les autres ou d'autres chapitres provenant de la *Legenda aurea*.

Il serait intéressant d'établir quel type de manuscrit latin a été mis à profit par le traducteur. Ici, je veux insister sur le fait qu'il s'agit d'un traducteur lointain dont on ne perçoit que la silhouette derrière les copies imparfaites de Modène et de Tours.

Quelques indices, mais insuffisamment convaincants, renvoient au ms. C^{24} , ainsi qu'au sous-archétype β^{25} dont proviennent les $A^{26} Q^{27}$. Ainsi, là où Jacques de Voragine écrit « *episcopo Oxomensis* »²⁸ (M 719, 18), dans la traduction on lit « *li evesques de Exome* » ($T 189v^0$), et le copiste de C note « *Exomensis* ». Plus bas, « *de Exome* » ($T 190r^0$) répond à « *Exomensis* » des C et β , contre « *Oxomensis* » (M 722, 56). Dans la traduction est omise la fin de l'épisode 36, à partir des mots : « *Hic fuit ualde religiosus ...* » (5 lignes dans l'édition Maggioni 733–734, 227–232), tout comme dans les β et V^{29} . L'épisode en question est consacré au Maître Conrad l'Allemand qui désire entrer dans l'Ordre suite aux oraisons de Dominique. La partie omise décrit la mort de Conrad, et c'est un passage très émouvant – il me paraît donc peu probable que le traducteur l'aurait supprimé s'il l'avait trouvé dans sa source. En outre, dans l'épisode 38, les β et V ne reproduisent pas les mots suivants : « *Nam hic monentur, hic confitentur, hic accusantur, hic uerberantur, hic absoluuntur* » (M 736, 272), et on n'en trouve pas de trace dans la traduction (cf. $T 194r^0$). C'est un point essentiel de l'épisode concerné³⁰ et l'absence de ce passage ne peut pas, à mon avis, se laisser expliquer par le choix du traducteur. Mais seul le groupe β mérite d'être retenu ici. Or dans le V est omise une partie de l'épisode 37 (cf. M 735, 244–247), bien reproduite dans la traduction (cf. $T 193v^0$ – $194r^0$) ; en outre, dans l'épisode 38, sont omises les paroles du diable à propos du parloir : « *Hic locus totus meus est* » (M 736, 266) qui se lisent dans la traduction ($T 194r^0$) ; de plus, tout l'épisode 53 y fait défaut, dont on trouve une trace (résumé en quelques mots) dans la version française ($T 195r^0$).

Ce n'est pas une traduction aussi fidèle que celle de Jean de Vignay ou celle dite de 'Jean Belet', mais ce n'est pas non plus une adaptation au sens très large que l'on voit dans d'autres versions. C'est une étape intermédiaire entre fidélité et liberté, mais plus proche de cette première.

On ne compte que 9 épisodes, sur un total de 54, où tous les éléments de la LA sont conservés : 1, 7, 8, 12, 14, 17, 20, 25, 34. Dans le cas d'autres épisodes reproduits, le traducteur se permet des libertés, mais le plus souvent il reste timide dans ses innovations qui ne concernent que des détails. On y trouve presque autant de petits ajouts que de petites omissions ne touchant qu'un ou deux mots, mais parfois une phrase ou un membre de phrase sont omis ou ajoutés. En outre, quelques épisodes ont été supprimés, mais ces omissions ne paraissent jamais fortuites et il en sera question plus loin. Il arrive aussi que l'ordre de phrases ou de membres de phrases soit inversé, mais ce n'est pas un phénomène fréquent.

²⁴ Cf. p. 55, n. 54.

²⁵ Cf. p. 56, n. 60.

²⁶ Cf. p. 55, n. 57.

²⁷ Cf. p. 55, n. 56.

²⁸ Fr. *Osma*.

²⁹ Cf. p. 56, n. 58.

³⁰ On trouve la même omission dans la *Légende dorée* dite de 'Jean Belet' et voyez mon commentaire dans le chapitre consacré à celle-ci (p. 56).

L'auteur de cette version aime bien parfois allonger son texte, généralement sans ajouter des idées neuves, sans modifier le sens, en développant là où Jacques de Voragine reste concis :

incombusta ab igne protinus prosiliit (M 720, 27)

ele [la cédule] en sailli fors toute saine ausi com s'elle n'i eust onques estés jetés (T 189v^o) ;

.....

quod Lateranensis ecclesia grauem subito minaretur ruinam (M 722, 57)

que l'eglise de saint Joan dou Latrain devoit grement trebuchier et il senbloit qu'ele pres trebuchast et pendoit toute d'une part ausi com se elle deust maintenant choir à terre (T 190r^o).

Cette tendance produit quelquefois de mauvais effets stylistiques, car le texte devient lourd à cause des redites :

magistrum Conradum ... cuius fratres introitum [dans l'Ordre des Prêcheurs] in tantum flagitare uidentur (M 733, 223) – ... que les freres desirent tant qu'il i entre et qu'il soit de l'ordene (T 193v^o) ;

.....

... apud Carcassonam uero omnes e contrario me impugnant (M 735, 245) – ... à Carcassone je truis le contraire qu'il me combatent tout et font anui (T 193v^o).

Le traducteur se heurte à quelques problèmes lexicaux. Ainsi il ne trouve pas toujours d'équivalent français juste. P. ex. *cumululus* signifie soit « entassement, amas considérable » soit « le plus haut degré, couronnement ». Là où s'applique, en toute évidence (vu le contexte), la seconde acception, l'auteur français choisit la première :

magnum perfectionis *cumululum* apprehendit (M 719, 20) – prist une grant *masse* de perfessions (T 189v^o).

Et, à quelques autres endroits, n'ayant pas trouvé de mot exact, il recourt à la périphrase, p. ex. : *successores* (M 722, 56) est rendu comme « autres freres de son ordre qui venroient après lui » (T 190r^o)³¹ ; « libri eius nullum habentes conseruatorium » (M 725–726, 121) – « si livre qui n'avoit (sic !) nule borse ne fourel là où l'en les gardast » (T 191r^o) ; *demoniacus* (M 731, 183) – « celui qui avoit les diables ou cors » (T 192v^o). Malgré son habileté, il n'arrive pas toujours à s'en sortir avec justesse, ainsi là où dans le texte latin est écrit Palentia (M 719, 16), dans le texte français on lit *Pampelune* (T 189v^o). Certainement n'ayant jamais entendu ni trouvé dans un écrit le nom de Palencia, il a choisi celui d'une autre ville espagnole qui phonologiquement lui était plus ou moins proche.³²

Ses modifications concernent aussi le type de discours : il passe de l'indirect au direct, contrairement aux leçons de la *LA* :

Cui socii dixerunt ut in ignem eam [cedulam] proiceret et si comburi contingeret eorum fides, immo perfidia, uera esset (M 720, 24) – si conpains li distrent qu'il le gietast el feu et « ce (*lire* se) la cedule art, nostre foi est bonne ... » (T 189v^o) ;

.....

³¹ Plus bas, il aura un problème analogue : « Quod et in posteros mandauerunt perpetuo obseruari » (M 725, 100) – « laquel chose comanderent il à estre gardee de *ciaus qui vindrent après iaus* » (T 191r^o).

³² Un peu plus bas, il l'emploie à nouveau ; il ne s'agit donc pas d'une mégarde de sa part, mais d'un choix délibéré.

Tunc responderunt ad hoc operam se daturos (M 731, 192) – Lors li respondirent, il distrent : « nous le porchaisserons se nous le porons doner » (T 193r^o).³³

L'auteur français introduit également quelques innovations textuelles :

– Dans l'épisode 22, Jacques de Voragine raconte comment un prêtre s'est joint aux Prêcheurs, sans fournir aucune précision supplémentaire sur ce personnage (« Sacerdos quidam » ; M 726, 133), et on a l'impression qu'il est question d'un prêtre diocésain. Sous la plume du traducteur, il devient un prêtre juif : « Uns prestres juif » (T 191v^o) ; et un peu plus loin, « sacerdos » (M 727, 135) est rendu de la même façon : « li prestre juif » (*ibidem*). Il est difficile de trouver une raison quelconque à un tel ajout par lequel tout ce récit devient une histoire de conversion.

– Dans l'épisode 24, consacré à Réginald de Saint-Aignan d'Orléans, l'auteur français écrit : « s[aint] Reginaldes » (T 192r^o), bien qu'il n'ait jamais été inscrit dans le catalogue des saints. Certes, il a été guéri miraculeusement par la Vierge³⁴, mais rien ne laisse présumer, dans le texte latin, que Réginald est mort en odeur de sainteté, et Jacques de Voragine écrit simplement : « in domino obdormiuit » (M 729, 166). L'épisode concerné est très long et une large place est réservée à Réginald, dans cette légende. Celui-ci étant français, l'auteur français a peut-être voulu lui accorder plus de valeur.

– Le traducteur attribue à l'acteur principal de l'épisode 29, un passeur d'un cours d'eau, l'épithète de « vilain » : « li vilans notoniers » (T 192v^o) et « villains » (un peu plus bas, sur la même colonne). Le passeur en question est un homme méchant et sans morale, mais la *LA* ne comporte pas cette précision (cf. M 730, 177 et 180). Ce n'est qu'une toute petite chose, mais ceci veut dire que l'auteur français a su prendre, envers le texte traduit, une attitude affective.

– Dans l'épisode 32, le chat noir, symbolisant le diable, qui jaillit du milieu des femmes hérétiques, devient un chien dans la version française, là où la source dit « cattum » (M 731, 201), certainement sous l'influence de la comparaison de ce chat à un grand chien (« qui magni canis preferens » ; *ibidem*) : « et virent enmi d'iaus un chien moult tres noir et lais qui senbloit estre un grant chien » (T 193r^o). S'agit-il d'une erreur plutôt que d'une modification consciente ? Au moyen âge, le chien est souvent présenté comme diabolique³⁵, mais ceci devient absurde ici, vu qu'à la fin ce chien doit grimper par la corde de la cloche.

Les suppressions opérées, par rapport à la source latine, me paraissent intéressantes et il semble qu'elles ne soient jamais fortuites. Or deux épisodes n'ont pas trouvé de place dans cette traduction : 45 et 47. L'auteur délaisse le premier certainement à cause de sa ressemblance avec l'épisode 43 ; tous les deux relatent la même chose et suivent

³³ On en trouve encore deux exemples : épisodes 36 et 38.

³⁴ J'ai habité dans la Maison Saint-Aignan à Orléans, à côté de la vieille église Saint-Aignan, sur la Loire, où l'on garde encore avec dévotion (en mémoire de ce miracle) l'ampoule miraculeuse apportée par la Vierge Marie.

³⁵ Cf. Jean-Claude Schmitt, « La parole apprivoisée », in : *Le corps, les rites, les rêves, le temps ...*, *op.cit.*, p. 198. Une chose paraît curieuse dans le livre de J.-Cl. Schmitt par rapport à la modification en question. Il écrit à propos de cet épisode de la vie de s. Dominique : « A l'extrême fin de la chaîne des versions de ce récit, en 1898, chez la religieuse anonyme de Prouille (*Histoire du monastère de Notre-Dame de Prouille*), il ne s'agit plus d'un chat, mais d'un chien ! » (*ibidem*, note 3).

le même schéma : un père pleure son fils mort et le recommande à s. Dominique, désirant ardemment que l'enfant ressuscite, ce qui advient effectivement grâce à l'action du Saint (notons aussi que les deux miracles ont lieu dans la Province de Hongrie). En revanche, l'épisode 47 clôt une suite de cinq miracles *post mortem* advenus dans la Province de Hongrie. Il est probable que l'auteur s'en débarrasse en jugeant superflue l'introduction, dans le récit, d'autant de miracles advenus dans un même pays étranger.

Ailleurs, il résume. Le récit de la mort du Saint, à Bologne, occupe l'épisode 39. Suivent deux épisodes qui relatent les visions mystiques de deux frères prêcheurs (Guala et Raon), advenues dans deux villes différentes, le jour du trépas de Dominique, et représentant son entrée dans la gloire du Royaume céleste. La seconde vision est brièvement rappelée en une phrase, et jointe à la précédente, l'auteur la jugeant certainement superflue et n'apportant d'éléments nouveaux dans le fil du récit :

Ausi à un frere qui avoit nom Rao, chantant la messe vit ausi saint Domeniques et trové que en celui jor estoit trespasés (T 194v^o).

Et finalement, les épisodes 49–53, constituant tous des miracles de guérisons physiques (excepté l'épisode 52), sont résumés en un très bref paragraphe, voire une phrase :

En Sesile fist il plusors miracles e d'une pulcelle de Aguste qui avoit mau de pierre, e à une povre feme de Place³⁶ e avoit son fil malade, e uns qui estoit moult enflés, à Aguste en la feste de sa traslissions³⁷, à la messe fu veue plusors miracles, e à une noble nonains qui avoit nom Marie qui estoit malade en la cuisse, fu sancee. (T 195r^o)

Il est possible d'expliquer ces coupes et résumés aussi d'une autre façon. La *Legenda aurea* contient généralement des vies brèves, commodes pour la prédication, et s'inscrit, comme on sait, dans le courant dominicain de la *legenda nova*. La vie de s. Dominique, comme d'ailleurs celle de s. Pierre, bien qu'elles ne soient pas les seules à être longues, font pourtant exception par rapport à la majorité des légendes contenues dans ce recueil, et pour cause, étant donné que Jacques de Voragine – dominicain voulait largement illustrer les gestes du Père-Fondateur des Prêcheurs, comme aussi celles du plus grand martyr de son Ordre. On ignore tout sur l'identité de l'auteur de la présente version. Il se peut tout simplement qu'il n'ait pas eu les mêmes préférences que Jacques de Voragine et que la vie de Dominique lui ait paru excessivement longue.

³⁶ ms. *flace*, corrigé d'après le M (176r^o) ; lat. *Palatia* (cf. M 741, 328).

³⁷ ms. *traslatassions*, corrigé d'après le M (176r^o).

ADAPTATION POUR BÉATRICE DE BOURGOGNE

Une autre version, indépendante de celles décrites précédemment, est conservée dans un seul exemplaire connu, disponible aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de France et provenant de la Bibliothèque de la Sorbonne : Paris, BnF fr. 23114 (Sorbonne 313). Avant, il se trouvait dans la collection du cardinal Richelieu, étant donné que sa reliure (en maroquin rouge) comporte les armes de celui-ci.¹

Le manuscrit est exécuté sur papier. Il est composé de 403 feuillets (280 x 210 mm.). Mise à part la belle lettre filigranée et émanchée au début du texte (le R ; 5 lignes d'écriture), pour le reste c'est un manuscrit courant (seulement les initiales nues et les rubriques). Quelquefois, et même bien souvent, on trouve des codices aussi modestes dans les collections de bibliophiles renommés, mais cette apparence bien fruste peut plutôt faire penser que le manuscrit a été destiné à quelqu'un de bien moins important.

Le texte est précédé de la *tabula sanctorum* (1r^o-3r^o)², et dans la rubrique annonçant celle-ci apparaît déjà le titre de l'oeuvre : *Table de ce present livre intitulé Legende d'or*.³

L'auteur de cette version a préféré garder l'anonymat. Nous le rencontrons dans le prologue (1r^o-bis) qui précède celui de Jacques de Voragine. En voici les premiers mots :

Raison commande et Salemon s'y acorde en la sainte escripture que les pseudommes anciens doit on loer et leurs bienfait raconter pour les paricheux à tous biens faire esmouvoir et pour les vigoreux faire encoragier à ce qu'il ont encommencé de bien achever et de bien en mieulx perseverer ...

Après quoi il argumente que les vies de saints servent le but le plus important de la vie humaine : le salut de l'âme. Ensuite, il nous expose, d'une façon générale, les raisons de ces traductions (telles qu'on les trouve un peu partout, ailleurs, dans nombre

¹ Comme il ne m'a pas été permis de consulter ce manuscrit directement (seul le microfilm m'a été communiqué), je n'ai pas été en mesure d'étudier son histoire, en examinant les gardes, les marques du papier, etc. Sur le passage de la collection de Richelieu à la bibliothèque de la Sorbonne, v. p. 281. Le genre de l'estampille de la BN, que l'on voit au fol. 1r^o, indique que le codex a été saisi à l'époque révolutionnaire, comme c'était bien le cas des autres codices de la collection de la Sorbonne. Pour une brève notice de ce manuscrit v. le *Catalogue général des manuscrits français* par Henri OMONT (*Anciens petits fonds français*), Paris 1902, p. 66.

² Les feuillets contenant les tables ont été numérotés de 1 à 3 par une main médiévale. La foliotation relative au texte, médiévale elle aussi (en chiffres arabes, comme la précédente), commence de même par le chiffre 1. Le manuscrit n'a pas été refolioté à la moderne et je suis donc la foliotation originale.

³ Ces tables ont été ajoutées après l'exécution de la copie, mais semblent de la même main ; une numérotation médiévale renvoyant aux folios concernés accompagne les entrées des tables.

de traductions médiévales), et justifie l'utilité de son propre travail, en nous dévoilant, à l'occasion, le nom de la commanditaire :

Et aucunesfois, pour le commun prouffit generalement, si sont leurs biaux fais translâté en rommant et en commun langaige pour raison de ce que cil qui sont rude et ignorant les peussent mieulx entendre et petit et grant bon exemple prendre. Pour ceste raison, en l'onneur de Dieu premierement, qui tous les sains et toutes les saintes fourma et fist, et qui est leur gloire et leur [...] ⁴, et de sa glorieuse Mere, en après de tous les saintcs et les saintces qui sont es cieulx, et al instance de tresnoble dame, madame Beatris de Bourgogne, comtesse de la Marche et d'Angoulesme, la legendes des sains qui Legende d'or est appellee et qui fu coppijé et en latin ordonnee d'un frere prescheur qui frere Jacques de Gennes ⁵ avoit nom, sy fu translatee de latin en rommant en commun langaige que tous puissent entendre simplement, sans y adjouster et sans y amenrir en la maniere qu'il vient cy après.

L'explicit de ce prologue de l'auteur français nous annonce déjà le début du prologue de Jacques de Voragine et nous introduit dans son oeuvre :

Et devise premierement et depart le temps de ceste presente vie en quatre parties. Et ces iiij. parties respondent et sont comparees as iiij. temps et as iiij. saisons de l'an esquelz Sainte Eglise a à coustume à muer et canbgier divers offices, comme à le Septuagesime, à la Pasque, à la Penthecouste, à l'Advent et au Noel.

Bien que le nom de l'auteur nous soit inconnu, ce prologue, qui se limite à une page manuscrite, nous fournit des informations sur lui : probablement un clerc, d'une foi sincère, familier de l'Écriture Sainte, vivant dans l'entourage, peut-être à la cour de Béatrice de Bourgogne. Cette dame est née vers 1260, fille de Hugues IV, duc de Bourgogne, et de Béatrice de Champagne ; elle a épousé, à Paris en 1276, Hugues XIII de Lusignan (1259–1310), comte de la Marche et d'Angoulême (cf. la mention dans le prologue), et est morte en 1328. ⁶ Elle n'a pas été la simple destinataire de ce recueil, elle l'a commandé et voulu, c'est à son *instance*, c'est-à-dire sur sa demande pressante qu'on l'a achevé. Vu la date de la mort de la comtesse, le recueil doit avoir été accompli à la fin du 13^e ou durant le premier tiers du 14^e siècle. Le seul exemplaire qui nous soit connu n'est pas le manuscrit original. La façon paléographique renvoie bien à la fin du 15^e siècle, mais nous disposons aussi d'un indice textuel sûr qui nous permet d'établir avec exactitude son *terminus post quem*. Or le codex a été copié après 1483. Aux fol. 126r^o–129v^o se lit un chapitre consacré à saint Eutrope, qui ne fait pas corps avec la *Legenda aurea*, au moins dans sa rédaction originale par Jacques de Voragine.

⁴ Texte illisible.

⁵ C'est à sa fonction d'archevêque de Gênes que Jacques de Voragine doit ce nom de *Jacques de Gennes*, que l'on rencontre dans d'autres manuscrits aussi, comme p. ex. dans le ms. de Cracovie, Gall. fol. 156.

⁶ V. *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* par Ernest PETIT, tome V, Paris 1894, chapitre XXXVIII : « Descendance du duc Hugues IV » (« Enfants d'Hugues IV et de Béatrice de Champagne »), pp. 126 et 150 ; P. Meyer, « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit., p. 4 ; et [http://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9atrice_de_Bourgogne_\(1260-1328\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/B%C3%A9atrice_de_Bourgogne_(1260-1328)). H. Omont (cf. le catalogue cité) donne l'année 1303 comme date de la mort de Béatrice, mais c'est son mari, Hugues, qui meurt à cette date.

On atteste une autre Béatrice de Bourgogne qui a vécu à cette époque-là (1257–1310), épouse de Robert de France, comte de Clermont, fils de Saint-Louis, mais c'est bien la maison de Lusignan qui a donné, entre autres, les comtes de La Marche et d'Angoulême.

Nous trouvons dans l'explicit de cette légende, dans un *exemple* ajouté postérieurement, la date à laquelle aurait eu lieu un miracle par l'intermédiaire de ce saint :

... Ce advint en l'an del incarnation nostre seigneur Jhesu Crist mil iij.^c iij.^m et iij. Et plusieurs autres miracles fist monseigneur saint Eutrope qui ne sont point ycy escrips.

C'est un texte doublement intéressant. D'abord, c'est l'une des plus anciennes traductions / adaptations de la *Legenda aurea* en français, et peut-être la plus ancienne (?). Elle est sûrement antérieure à la traduction de Jean de Vignay, dont le plus ancien manuscrit daté (Paris, BnF fr. 241) l'est de 1348, peut-être précède-t-elle aussi celle dite de 'Jean Belet' (antérieure à la version de Jean de Vignay, mais dont il n'est pas aisé d'établir la date). La comtesse meurt en 1328. On situe traditionnellement la rédaction de la *Legenda aurea* au cours de la période allant de 1261 à 1267, mais la révision de l'oeuvre a été faite par Jacques de Voragine jusqu'à sa mort qui survient le 14 juillet 1298.⁷ C'est au cours du dernier tiers ou du dernier quart du 13^e siècle que le texte du bienheureux Jacques commence à connaître le succès qui sera le sien pendant très longtemps. Au départ, l'oeuvre porte le titre de la *legenda sanctorum* (légende des saints), c'est dans la suite que la tradition lui confère l'épithète de *dorée*. Dans le prologue de l'auteur français, nous voyons cette alternance *légende des saints / légende dorée* : « la legendes des sains qui Legende d'or est appellee ». Remarquons que notre auteur dit *Légende d'or* pour rendre *Legenda aurea*, traduction qui ne s'est pas enracinée dans la tradition française, c'en est encore une preuve parmi d'autres que le succès de cette version de la *Légende* ... était minime, et vu aussi le seul exemplaire qui en reste. En tout cas, la comtesse a répondu très vite à la vogue de l'oeuvre de Jacques de Voragine, en commandant sa *Légende* ... en français, d'où son *instance*, sa demande pressante, mais déjà à l'époque où celle-là portait le nom de *légende d'or / dorée*.⁸

Deuxièmement, le seul manuscrit qui nous en reste est un curieux phénomène d'histoire littéraire : on a exécuté cette copie environ deux cents ans après l'exécution de l'original français, à l'époque où depuis longtemps la version de Jean de Vignay jouissait d'un succès énorme, vivant déjà dans de nombreux manuscrits et dans les éditions incunables. Qui a sorti ou a fait sortir de l'ombre cette version ancienne de la *Légende dorée* ? Qui a commandé ce manuscrit ? Ne connaissait-il pas la traduction de Jean de Vignay ou n'en était-il pas satisfait ? – voilà quelques questions qui doivent rester sans réponse. En tout cas, c'est une mise à jour très tardive de la version en question. Certains passages et chapitres ont été ajoutés postérieurement, comme cet *exemple* dans la vie de saint Eutrope où apparaît la date de 1483, ou la vie de saint Eloi qui n'appartient pas à la *Legenda aurea*, mais fait partie des *Festes nouvelles* dont le plus ancien manuscrit en français qui soit daté (le ms. Paris, BnF fr. 242) porte la date de 1402.⁹ Mais afin de pouvoir détecter tous les ajouts dans cette copie, il faudrait

⁷ V. pp. 19–20.

⁸ A moins que *Légende d'or* ne vienne du copiste du présent manuscrit.

⁹ Cette vie est située au fol. 401v^o–403r^o, après la « Dédicace de l'Eglise » (le dernier chapitre de la *Legenda aurea* dans la rédaction originale par Jacques de Voragine). Je l'ai collationnée avec le ms. Paris,

disposer du manuscrit original de l'adaptation en question, soit d'autres copies dont l'examen critique par rapport à notre manuscrit pourrait produire quelque effet.

Reste à déterminer l'origine de la copie. Les seuls indices qui peuvent paraître significatifs, dans ce cas-ci, sont d'ordre linguistique. Or on y relève quelques traits dialectaux qui renvoient au Nord du domaine linguistique français : *le raison* (124v^o), *le maison* (214r^o), *le tempeste* (214r^o), *le porte* (214r^o), *canté* (126r^o), *cose* (126r^o), *canoine* (211v^o), *camp* (214r^o), *carité* (213r^o), *cherquoit* = 'cherchait' (125v^o), *rechupt* = 'reçut' (126r^o), *chou* = 'çou' = 'ce' (212r^o), subj. imp. sigm. : *ouvresist* (214r^o), *iaulx* = 'eux' (212r^o).

On notera, cependant, que les formes citées sont les seules, ou presque, que j'aie relevées dans les deux légendes étudiées et sont donc loin d'être nombreuses. Si l'auteur français de ces textes avait été originaire du Nord, et étant donnée l'époque de leur composition, il me paraît très probable que l'on puisse s'y attendre à une couleur dialectale bien plus marquée. Il est donc très possible que cette mince trace dialectale soit l'oeuvre du copiste qui aurait été originaire de ces régions. La couleur dialectale y est faiblement accusée, car les caractéristiques dialectales, d'une façon générale, se raréfient à cette période de la fin du 15^e s., et bien plus tôt déjà. Ce ne sont que des conjectures au sujet de l'origine géographique de la copie ; par contre, celle de l'adaptation est bien connue grâce à la personne de la commanditaire.

Comment se présente ce recueil, dans son intégralité, par rapport à l'original latin de Jacques de Voragine ?

D'abord, il est presque complet, ce qui le distingue de quelques versions françaises très sélectives, et les deux saints dominicains sont là : s. Pierre Martyr (124v^o-126r^o), sous la rubrique de *saint Pierre de Melant* [= Milan]¹⁰ ; et s. Dominique (211v^o-214r^o). Le manuscrit contient 172 chapitres, contre 178 chapitres du légendier de Jacques de Voragine. Evidemment, tout ne vient pas de la *Legenda aurea* originale, comme les chapitres déjà évoqués sur s. Eutrope et s. Eloi. On y remarque la même disposition des chapitres que chez Jean de Vignay, comme si notre auteur avait utilisé un manuscrit avec l'original latin appartenant à une famille manuscrite dont plus tard Jean de Vignay tirera sa traduction.¹¹ Dans le cas de la vie de s. Basile (67r^o, LA 26), on a à faire à une

BnF fr. 242. En revanche, pour ce qui est de s. Eutrope dont la vie apparaît aussi dans les *Festes nouvelles*, ce n'est pas le chapitre qui en provient. Sur les *Festes nouvelles*, v. plus loin.

¹⁰ Ce nom a quelque chose de particulier (saint Pierre Martyr est généralement connu sous le nom de Pierre de Vérone), mais se justifie bien par certains événements de la vie du Saint. Celui-ci est nommé inquisiteur à Milan en automne de 1251, charge qu'il assumera jusqu'à son martyre qui aura lieu quelques mois après, au printemps de 1252. Plusieurs années avant qu'il ait été chargé de cette tâche d'inquisiteur, en 1232 et 1233, il se serait aussi engagé dans la lutte contre l'hérésie des Milanais, et il aurait fondé dans cette ville, en 1232, la *Congrégation mariale*, et la *Société de la foi ou des fidèles*. V. Antoine DONDAINE OP, « Saint Pierre Martyr. Etudes », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 23 (1953), pp. 66-162 (ici, pp. 67, 71, 72). Ses attaches avec Milan étaient donc fortes et serrées. Soit notre auteur aurait suivi un manuscrit latin qui fournissait la précision *de Milano* dans la rubrique initiale de la vie de saint Pierre, soit c'est son invention personnelle, résultant de sa réflexion sur le texte dont il accomplissait l'adaptation en français.

¹¹ Les divergences sont vraiment minimes, mais elles existent, quant à la disposition des chapitres, entre la version de Jean de Vignay (cf. l'édition Dunn-Lardeau, *op.cit.*) et l'original latin dans l'édition citée de Maggioni. En ce qui concerne notre manuscrit, c'est à un endroit seulement que nous avons à faire à un

reductio ad capitulum – cette légende n’y occupe, en effet, que quelques lignes. Ailleurs, on constate aussi que certaines légendes, même plusieurs, ont été abrégées, comme la vie de s. Benoît (95v^o–97v^o, LA 48) ou celle de s. Ambroise (117v^o–119v^o, LA 55), ou encore celle de s. Pierre Martyr, etc., et ceci malgré la déclaration conventionnelle de l’auteur, qui apparaît dans son prologue où il assure avoir accompli sa translation « sans y adjouster et sans y amenrir ». ¹² Quelques chapitres font défaut, mais impossible d’établir s’il s’agit d’éliminations voulues par l’auteur, ou bien d’omissions délibérées ou inconscientes de la part du copiste du présent manuscrit, ou encore de lacunes matérielles. ¹³ Sont absentes les légendes de ste Paule (LA 29), de s. Vaast (LA 40), d’une vierge d’Antioche (LA 60), de ss. Gordien et Epimaque (LA 69), de ss. Nérée et Achillée (LA 70), de s. Pancrace (LA 71), de s. Pierre, exorciste (LA 74), de ss. Prime et Félicien (LA 75), de ss. Gervais et Protais (LA 80), de s. Syr (LA 87), ainsi qu’une brève introduction sur le temps de Pérégrination, et une autre sur le temps de Réconciliation, qui précèdent respectivement les ch. 6 et 52 de la LA.

On notera aussi les faits suivants :

- la rubrique « De la vie des anchiens sains peres » annonce un chapitre (375v^o–384v^o) où sont groupés six chapitres distincts de la *Legenda ...* ¹⁴;
- la légende de s. Pélage, pape, se cache sous le titre de *Cronicques* (384v^o ; LA 177) ;
- la rubrique : « de le vengeance jhesu crist » annonce un chapitre (132v^o–134v^o) qui constitue, en fait, la suite de la légende de s. Jacques, apôtre [le Mineur] (LA 63) ;
- l’auteur reprend les étymologies, bien souvent fantaisistes (comme on sait) de Jacques de Voragine ; après s. Blaise (83v^o ; LA 38) ces étymologies apparaissent très irrégulièrement.

Je donne ci-après les incipit et les explicit du prologue de Jacques de Voragine et du texte, ce qui pourra peut-être, un jour, favoriser une éventuelle identification d’autres manuscrits de la même version :

Prologue (1v^o bis – 2v^o bis) :

incipit :

El nom de Dieu de Paradis chy commence ce maistre ceste oeuvre. Et dist premierement que tous le temps de ceste presente vie, c’est à dire des le temps que le monde fu fourmez jusques à la fin, sy est parties en iiij. Car il est ung temps qui est appellez tamps de fourvoiemment, et ung autre temps de renouvellement ou de rapelement, et ung d’acord et d’amistié, et le derrain temps de pelerinaige ...

ordre différent par rapport à Jean de Vignay : Alexis – Marguerite – Personis [= Praxède] – Marie Madeleine (181v^o–188v^o), contre Marguerite – Alexis – Marie Madeleine – Praxède. Sur les liens avec la tradition latine, cf. plus loin (on y distingue quelque parenté, mais qui n’est pas dominante, avec le *Re* dont la version de Jean de Vignay paraît proche ; v. p. 34).

¹² V. l’ample citation plus haut.

¹³ Je n’ai pas pu établir celles-ci sans autorisation d’examiner la structure des cahiers.

¹⁴ Les articles sur s. Pasteur, abbé ; s. Jean, abbé ; s. Moïse, abbé ; s. Arsène, abbé ; s. Agathon, abbé ; ss. Barlaam et Josaphat (LA 171–176).

explicit :

... En tenant doncque l'ordene dessus nommee devons nous recommencier au temps de renouvellement et dire toutes les festes qui y sont, et premierement de l'Advenement de Jhesu Crist, qui est le premiere feste de l'an en ce livre.

Texte (2v^o bis – 401v^o) :

incipit :

A celebrier et solemmer l'Advenement de Dieu Sainte Eglise met tousjours .iiij. sepmaines selon ce que nous trouvons .iiij. manieres d'advenemens. Premierement quant Dieu vint et prist char humaine ...

explicit :

... qui ainsi ara temple sacré en lui, à l'onneur de Dieu sera dignes que Dieu habite en lui que vit ad present par grace, cet finement par sa gloire laquelle a se Dieu nous veulle octroyer qui vit et regne durablement, Amen.

C'est la fin du dernier chapitre de Jacques de Voragine, portant le titre de la « Dédicace de l'Eglise ». Le chapitre qui suit, copié par une autre main, ajouté donc postérieurement, contenant la légende de saint Eloi, déjà évoquée, ouvre normalement les *Festes nouvelles*.

Cette version est certainement importante pour l'histoire de la littérature française, comme peut-être la plus ancienne adaptation en français de la *Legenda aurea*, presque complète, quelques chapitres isolés mis à part, très peu connue jusqu'à aujourd'hui.

La question du manuscrit latin dont s'est servi l'auteur français, provenant de l'un des plus anciens manuscrits présentés par Maggioni, paraît très compliquée, car cette version est proche de divers manuscrits contenant le texte latin et qui s'éloignent, à leur tour, des autres codices. Il s'agit certainement d'une tradition contaminée. Voici quelques points qui paraissent significatifs quant aux relations entre la version française et la source latine, relevés dans la légende de s. Dominique (dans celle de s. Pierre ceux-là font défaut). Or là où, dans la majorité des manuscrits de la *Legenda aurea*, on lit : « ab episcopo Oxomensi » (M 719, 18), le C¹⁵ présente la forme « Exomensi », ce qui correspond à la leçon française : « l'evesque Exonem » (211v^o) ; et plus bas, « Oxomensis episcopi » (M 722, 56) qui prend la forme de « Exomensis » dans le C, mais aussi dans le sous-archétype β^{16} dont proviennent les A¹⁷ Q¹⁸, apparaît toujours sous la même graphie d'« Exonem » chez l'auteur français (212r^o). La ressemblance avec le β se voit aussi à travers un autre petit détail. On trouve, dans les manuscrits qui y appartiennent, « sibi » après « erat » dans la séquence : « que deintus erat respondit » (M 743, 380), et la version française semble suivre le β : « celle qui par dedens fu tantost lui respondi et dist » (214r^o), mais il se peut que ceci ne vienne que de l'auteur français. Les ressemblances avec le C vont également plus loin. Le miracle, très connu, de la feuille projetée intacte du feu, a eu lieu à Montréal, et on lit dans la

¹⁵ Cf. p. 55, n. 54.

¹⁶ Cf. p. 56, n. 60.

¹⁷ Cf. p. 55, n. 57.

¹⁸ Cf. p. 55, n. 56.

LA : « apud montem Regalem » (M 720, 36) ; en revanche, les mss. *C M*¹⁹ *Re*²⁰ présentent « Victorialem » pour « Regalem » ; cf. « montaigne victorial » chez l'auteur français (212r^o). Mais la version française n'est pas à rattacher nettement au *C*. Or les hérétiques qui menacent Dominique de le mettre à mort, lui posent cette question-ci : « Numquid non tu mortis horrore concuteris ? » (M 721, 45), reprise aussi dans la version française : « n'as tu mie peur de mort ? » (212r^o) ; elle fait défaut dans le *C*, tout en étant présente dans les autres manuscrits. Ailleurs, le *M* qui porte « Gaio » au lieu de « Rao » dans le passage : « Frater quidam nomine Rao » (M 737, 291), se met aussi en opposition au texte français : « Ung frere qui avoit à nom Raoul » (213v^o). Le *Re* doit également être écarté, car la séquence de la Justice ainsi que la réaction du jeune homme aux âpres paroles de celle-ci, qui y sont absentes dans le dernier épisode (M 743, 368–370), apparaissent sous la plume de l'auteur français (cf. 214r^o). Mais d'autres ressemblances avec certains manuscrits latins paraissent aussi assez intéressantes. Dans le dernier épisode, Jacques de Voragine cite le début d'un psaume (84, 11) : « Misericordia et ueritas obuiauuerunt sibi etc. » (M 743, 364), et le *V*²¹ en ajoute la suite : « iustitia et pax osculate sunt », c'est ce qui apparaît dans la version française (214r^o), mais l'auteur français peut avoir connu par coeur ce passage du psaume, d'autant plus qu'il précise que ce sont les « paroles de David » (214r^o), précision absente dans le *V*, et peut-être c'est une preuve parmi d'autres que l'auteur de cette *légende dorée* aurait été un clerc ayant connaissance des Ecritures, comme je l'ai conjecturé plus haut. En outre, dans la *LA* on lit : « ibique inuenies stabulum penitentie et presepe continentie et pabulum doctrine » (M 743–744, 383) ; en revanche, « penitentie ... pabulum » est omis dans le *V* ; cf. le passage correspondant dans la version française : « et tu trouveras là l'estable de toute doctrine et de science ... » (214r^o), et on n'y trouve de trace ni de « pénitence » ni de « continence ». Une autre omission se voit aussi dans le texte français : « ibique inuenies ... Mariam illuminantem, Ioseph proficientem et puerum Ihesum ... » (M 743–744, 383) ; « Ioseph proficientem » est omis dans le *A*, comme dans la version française (cf. 214r^o). Mais dans cette adaptation où les suppressions sont un fait fréquent, l'absence de tel ou tel élément textuel ne doit pas être significative. Je laisse en suspens la question des relations de cette version avec la tradition latine.

Les deux légendes dominicaines sont très abrégées par rapport à la source latine. La vie de s. Pierre est réduite à sept épisodes (sur un total de 43) : 1–3 et 8–11, dont seulement deux gardent toutes les données textuelles²² : le 8^e qui est, d'ailleurs, très bref dans la source, et le 9^e qui évoque le moment où le Pape le nomme inquisiteur en Lombardie et ses qualités qui ont favorisé ce choix (il s'agit donc d'un fragment essentiel de cette légende). Dans d'autres épisodes, l'auteur abrège ou opère d'autres modifications, en se permettant quelquefois des ajouts. Le choix de ces épisodes ne paraît pas fortuit, sauf le 8^e qui évoque un miracle opéré par Pierre, un parmi d'autres

¹⁹ Cf. p. 55, n. 53.

²⁰ Cf. p. 34, n. 17.

²¹ Cf. p. 56, n. 58.

²² Ceci ne veut pas dire que l'auteur reste fidèle au texte de Jacques jusqu'aux plus petits détails, mais qu'il garde, au niveau du sens, toutes les unités textuelles composant un épisode.

et non pas des plus éclatants. En revanche, le fait que l'auteur conserve les trois épisodes initiaux n'a rien d'étonnant, car ils introduisent le lecteur dans la légende : le premier insiste sur le fait que Pierre a su garder sa beauté virgine malgré le milieu corrompu dont il venait et dessine ainsi le caractère exceptionnel de cet homme ; le second rappelle son premier débat contre un hérétique (son oncle), et sa première victoire qui annonce ce qui constituera l'essence de sa vie et ce qui provoquera son glorieux martyre sur son chemin de Côme à Milan ; et le troisième est un éloge par Innocent IV, cité par Jacques de Voragine d'après la *Vita* par Thomas Agni de Lentino²³ qui puise, à son tour, dans la bulle de canonisation du 24 mars 1253. L'auteur ne peut pas se passer, non plus, du 10^e épisode qui constitue le récit du martyre. Et dans le suivant, il est prouvé que, ce jour-là, Pierre a mérité le nom de confesseur, de martyr, de prophète et de docteur ; c'est donc une sorte d'éloge qui couronne ce martyre. Tous ces épisodes, y compris le 9^e dont il est question ci-dessus, bien peu nombreux quand on songe aux dimensions que cette légende prend sous la plume de Jacques, choisis certainement d'une façon délibérée (sauf le 8^e qui survient, à mon avis, par hasard), suffisent à l'auteur français pour former une vie de saint. Cette légende s'interrompt brusquement, et l'auteur, pour effacer l'effet de rupture, introduit une phrase finale qui n'a, d'ailleurs, rien que de très conventionnel :

Il prescha tousjours hardiement et ensaigna par belles doctrines les crestiens, il enclina sainte Eglise et sainte crestienneté et si morut glorieusement. (126r^o)

La vie de s. Dominique est traitée avec plus de magnanimité. La tendance à abrégé est bien moins visible et l'auteur conserve plus d'épisodes (18 sur un total de 54) : 1–12, 38–42, 54, dont 11 contiennent tous les éléments textuels qu'on trouve dans la source latine : 1–5, 8, 10–12, 39, 41. A ceux-ci on peut ajouter encore les épisodes 38 et 40 dans lesquels ne manquent que des détails sans grande importance, ainsi que le 54^e dépourvu seulement de la phrase introductive. Dans tous ces cas (mis à part le 8^e épisode) où l'auteur conserve toutes les données textuelles de Jacques, il s'agit de fragments ayant rapport à des moments cruciaux dans la narration : ainsi les épisodes initiaux dont le premier rappelle la haute mission de Dominique annoncée dès la période prénatale et d'autres qui relatent son entrée dans le monde ecclésiastique, la première conversion qu'il produit, le premier miracle (très éclatant) qu'il opère, tout ceci « quasi quendam primitiarum manipulum future messis domino presentavit » (M 719, 21) ; les épisodes 10–11 sont relatifs à l'institution des Prêcheurs, et le 12^e est une confirmation surmaternelle, par l'intermédiaire des saints Apôtres Pierre et Paul, de la mission du Père Fondateur ; le 39^e constitue le récit de sa mort et contient le testament qu'il laisse à ses confrères ; les deux épisodes qui suivent relatent deux visions de son entrée au ciel ; et enfin, le dernier (54), illustrant la toute-puissance de la Miséricorde divine et présentant l'Ordre des Prêcheurs comme un refuge pour les misérables qui désirent et doivent changer leur vie. Mais comment expliquer la présence de l'épisode 38 et la fidélité avec laquelle il est traité ? C'est un passage

²³ *Vita Petri Martyris* publiée dans les *Acta Sanctorum*, avril, t. III, pp. 694–727, édition Palmé, Parisii et Romae 1866 ; ici, ch. VI (47–49). BHL 6723. Cette vie a été commandée par l'Ordre chez Thomas, patriarche de Jérusalem, et elle devient obligatoire dans les couvents dominicains à partir de 1275. Sur Thomas Agni de Lentino voyez Kaeppli, IV, pp. 325–328 (3731–3735).

destiné exclusivement aux moines, présentant diverses manières de les tenter par le diable. Il me paraît inconcevable qu'un tel passage ait pu être particulièrement intéressant pour la personne laïque, du milieu aristocratique, commanditaire de ce recueil. Il me semble très probable que ce fragment de la légende concernait l'auteur personnellement, le milieu dans lequel il aurait vécu ; et peut-être est-ce une preuve parmi d'autres de son appartenance au monde ecclésiastique. Les trois autres épisodes : 6–7, 9 ne paraissent pas plus importants que ceux omis par l'auteur, et peut-être des raisons arbitraires ont-elles joué quant à leur choix ; en revanche, le 42^e relate la translation du corps du Saint, essentielle dans chaque légende hagiographique.

Le plus souvent, ce n'est donc pas au hasard que l'auteur choisit les épisodes et qu'il décide, dans le cas de quelques-uns, de transmettre fidèlement le message de Jacques de Voragine. Comme la majorité en est omise, il est bien plus important de savoir quels épisodes ont joui de la faveur de l'auteur et non pas lesquels ont été abandonnés.

Cette *légende dorée* est donc une adaptation du fait que l'auteur opère un choix des épisodes et par le traitement de ceux-ci. Pour ce qui est du deuxième aspect, on y remarque, d'abord, une tendance à abrégé, présente surtout dans la vie de s. Pierre, bien moins dans l'autre, qui se manifeste soit par les coupes d'éléments constitutifs des épisodes soit par les résumés. Voici un exemple du second procédé :

Virginitatem quoque mentis et corporis semper illibatam seruavit nec alicuius mortalis criminis unquam sensit contactum, sicut suorum confessorum fidei testimonio est probatum [...] ²⁴. Ne uero per otii desidiam hostilibus pateret insidiis, in iustificationibus domini exercebatur assidue ut eo circa licita totaliter occupato locum in ipso illicita non haberent et a spiritualibus nequitiis tutus esset. (M 422–423, 25–26)

... oncques mortellement ne pecha car, selon ce que on reconte, il estoit occupez à bonne oeuvres dont il estoit tousjours garnis contre les assaulx des anemis (125r^o).

Ceci ne veut pas dire qu'il donne une version brève et condensée bien que, généralement, là où il ne suit pas avec fidélité le texte de Jacques au niveau textuel, sa tendance soit à abrégé. Il aime aussi introduire ses petits ajouts, p. ex. :

Videbatur siquidem sibi quod in quodam campo magno consisteret et ibidem tempestas ingens super ipsum descenderet. (M 743, 365)

Car selonc ce qu'il lui sambloit, il estoit en ung tresgrant camp et moult large, trestous seulx. Et une grant tempeste se levoit qui voloit descendre sur lui. (214r^o).

On a à faire ici à une adaptation aussi par le fait que l'auteur insère des explications de sa part. Ainsi p. ex. Jacques compare Pierre à une rose jaillie des épines : « rubens rosa de spinis exoritur » (M 421, 8) – « et comme la rose vermeille entre les espines » (124v^o). On trouve, plus bas, une explication de la signification des « épines » :

dum de parentibus per errorem execatibus lucidus predicator exurgit et de sauciatis mente corporeque corruptis uirginalis decus procedit ac de spinis, id est eterno incendio deputatis, inclitus martyr ascendit. (M 421, 8) ;

mais le sens de la « rose » n'est pas mis en valeur, et l'auteur français d'ajouter :

il fu la rose vermeille pour le raison du martire qu'il souffrit (124v^o).

²⁴ Passage omis dans la version française.

Ailleurs, Jacques écrit à propos d'un oncle hérétique de Pierre, acteur du 2^e épisode : « tamquam alter Cayphas prophetavit » (M 422, 18), et notre auteur de préciser en quelles circonstances Caïphe a prophétisé : « à la maniere de Cayphas qui prophetisa en la passion de Jhesu Crist » (125r^o).

Il interprète, à tort ou à raison, le texte de Jacques dans le même but de le rendre plus clair et plus compréhensible :

Confessor in eo quod fidem Christi etiam inter tormenta constantissime confessus fuit in eo quod ipsa die confessione more solito facta *obtulit deo sacrificium laudis*. (M 426, 65)

Il fu confesseur en ce que entre les tourmens qu'il rechupt il confessa la foy de Jhesu Crist et en ce que le jour meismes, selonc ce qu'il avoit acoustumé, il estoit confesseez et sy avoit canté la messe et sacrifijet à l'autel (126r^o).

Egalement il 'améliore' le texte de la source. Ainsi, les frères réunis autour de Dominique, avant la confirmation de l'ordre par le Pape, sont au nombre de seize : « Erant autem fratres numero circiter XVI » (M 723, 61) ; et ce chiffre (peut-être peu impressionnant) augmente jusqu'à 216 : « Et sy estoient bien ja ij^c et xvj. freres » (212v^o).²⁵

Et pour finir, on notera qu'il ne parvient pas, quelquefois, à éviter des maladresses stylistiques, p. ex. : « car toutes les choses veables que nous veons à nos yeux crea le diable » (125r^o) ; cf. « sed dyabolus omnia ista que uidentur creauerit » (M 421, 12).

La présente adaptation est porteuse de sens par le fait que nous connaissons sa destinataire, et ici sont intéressants les choix opérés par l'auteur, leur nombre et leur qualité, probablement en vue d'accommoder ces récits aux goûts de Béatrice. Ceci nous renseigne peut-être sur ce qui a pu plaire à une destinataire du milieu aristocratique (à condition que l'auteur ait su satisfaire ses préférences). Les diverses manières de traiter les deux légendes dominicaines sont aussi importantes. Celle de s. Dominique paraît avoir joui d'une plus grande faveur de l'auteur. Peut-on en tirer des conclusions d'ordre général, relatives à la réception des deux saints sur le territoire et à l'époque donnés ?

²⁵ A moins que cette donnée ne provienne d'un manuscrit latin qui nous est inconnu.

ADAPTATION ANONYME DANS DEUX MANUSCRITS DE CAMBRAI : N^{OS} 812 ET 811

Le manuscrit 812 de la Bibliothèque Municipale de Cambrai contient une version de la *Legenda aurea*, indépendante de toutes les autres. Paul Meyer ne la connaissait pas et elle ne figure pas sur sa liste des six traductions de Jacques de Voragine qu'il énumère.¹ Elle est, en revanche, mentionnée par Brenda Dunn-Lardeau.² Au cours de ma quête des vies dominicaines, en travaillant sur un autre manuscrit de la même bibliothèque de Cambrai, classé sous le n^o 811, j'ai constaté plusieurs analogies entre les deux codices et j'ai décidé d'en traiter ensemble. Voici leur présentation : codicologique et textuelle.³

Le ms. 812 (719) a été exécuté au 15^e siècle. La datation est fondée sur le filigrane : lettre *P*, à rapprocher de Briquet n^{os} 8594 (daté des années 60 du 15^e siècle) ou 8608 (daté des années 70 du 15^e siècle). Il compte 459 feuillets en papier (297 x 215 mm.). Il se compose de deux parties distinctes, créées séparément, et c'est la première qui concerne cette étude. Le texte y est disposé sur 2 colonnes (30–45 lignes à la colonne). C'est un manuscrit courant, la décoration se limitant à quelques éléments simples et frustes à l'encre rouge : initiales nues, lettres rehaussées, pieds-de-mouche, titres courants, titres soulignés en rouge. Il a gardé sa reliure ancienne avec une étiquette portant le titre : *Une partie de le legende doree*. Un titre quelque peu différent, noté par une autre main que le corps du texte (mais l'écriture de la même époque), apparaît sur le feuillet de garde initial : *La tierce legende*. Aux fol. I–II, se trouve la *tabula sanctorum*. Voici la rubrique initiale du texte :

Le vie monseigneur Saint Andrieu l'apostle (1r^o) ;

l'incipit :

Le passion que saint Andrieu, freres à saint Piere l'apostle, souffri pour Nostre Seigneur et laquelle nous, li prestre et li diaque des eglises de Achaya, veismes de nos yeulx, icelle escripsions à toutes les eglises que sont en orient et en occident et vers mydi ... (1r^o) ;

¹ Cf. P. Meyer, « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit., pp. 3–5.

² V. « Etude autour d'une Légende dorée ... », art.cit., p. 293 ; et l'Introduction à l'éd. cit. de la *Légende dorée* de Jean de Vignay, p. 41.

³ Les résultats que je vais présenter ici ne sont pas entièrement personnels. Sauf mon travail individuel, j'ai aussi utilisé les deux notices de l'IRHT dactylographiées (pour le côté codicologique et textuel), consacrées à ces manuscrits, ainsi que la thèse d'Anne-Françoise LEURQUIN-LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen-Age (région picarde et Flandre française) avec une édition critique de vingt vies de saints*, tome I : Texte, tome II : Edition, Annexes, thèse de 3^e cycle dactylographiée, Paris IV Sorbonne, 1985 [disponible à la Réserve de la Bibliothèque Centrale de la Sorbonne]. Les notices sont anonymes, mais je suppose qu'elles ont été élaborées par M^{me} Leurquin.

et l'explicit :

... à grand reverence et à grant solempnité se feste est le pemistinu (sic !) jour de novembre (357v^o).⁴

Viennent ensuite des ajouts à la première partie. Ils s'ouvrent par la vie de saint Aubert, évêque de Cambrai (359r^o) et se terminent par celle de saint Aname, prêtre et martyr (412v^o). Voici la rubrique qui les annonce :

S'ensieuent aultrez vies de sains pour adicion à ledite legende (358v^o) ;

la rubrique du 1^{er} texte :

De monseigneur saint Aubert, evesque de Cambray (359r^o) ;

l'incipit :

Saint Aubert fu homme de bonne vie et regna glorieusement au tempz Dagombert, roy de France ... (359r^o) ;

et l'explicit :

... en le province de Bichime en la cih (sic !) de Maufire le xxvij. jour du mois de janvier. Explicit de saint Aname, presbre et martir (412v^o).

Nous apprenons le nom du copiste de cette première partie du codex : *Potier*, grâce au colophon sous forme de rubrique qui apparaît au fol. 357v^o : *Amen, Potier cum Xpisto* [= Christo] *vivere possit*.⁵ Mais peut-être d'autres copistes y ont-ils contribué, dont les mains ressemblent à celle de Potier. Au 18^e siècle, le manuscrit faisait partie de la collection de l'abbaye de Saint Sépulcre de Cambrai, c'est ce qu'on apprend grâce à une note au fol. 1r^o : *Bibli. S. Sepulchri Cameraci* (l'écriture paraît de l'époque).

L'exécution du ms. 811 se situe aussi à la même époque, ce qui est fondé sur le filigrane : lettre *P*, à rapprocher de Briquet, n^o 8593 (daté de 1458–1466). Le codex compte 511 feuillets en papier (290–295 x 210 mm.) où le texte est disposé sur 2 colonnes (28–32 lignes à la colonne). Comme le précédent, c'est un exemplaire courant. La lettrine filigranée au début du texte (1r^o), à l'encre bleue et rouge, mérite d'être distinguée. D'autres éléments sont très simples : grandes initiales nues en rouge, initiales rehaussées de couleur rouge, titres et citations rubriqués (soulignés en rouge). On trouve, au début du codex, un calendrier (les 8 premiers feuillets numérotés par une main moderne)⁶, dont voici la rubrique initiale où apparaît le titre du recueil :

S'ensieult le table de le legende doree selonc les jours commenchant le jour saint Andrieu et finant le jour saint Jehan Baptiste (1r^o) ;

⁴ Les passages cités ne concernent que la première partie du codex, celle qui est l'objet de cette enquête, et il s'agit seulement de ce qui se trouve avant les ajouts qui appartiennent eux aussi à cette première partie. L'autre partie a été créée séparément et n'a pas de rapports réels avec celle où apparaissent les saints dominicains et qui constitue un recueil hagiographique indépendant.

⁵ Le nom de *Potier* est absent dans le répertoire des Bénédictins du Bouveret (*Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XV^e siècle*, tomes 1–5, Fribourg 1965–1979). Cf. aussi *Scriptor qui scripsit cum Xpisto vivere possit* (412v^o).

⁶ Cette numérotation s'arrête avant le feuillet contenant la 1^{re} légende ; avec la vie de s. André commence une foliotation médiévale.

la rubrique de la 1^{ère} légende :

Chy s'enssuit le vie et passion de monseigneur Saint Andrieu (1r^o) ;

l'incipit :

Le passion que Saint Andrieu, freres à Saint Pierre l'apostle, souffry pour Nostre Seigneur et la quelle nous, li prestre et li dyacque des eglises de Achaya, vesimes de nos yeulz, icelle escripsions à touz les eglises qui sont en orient et en occident et vers mydi ... (1r^o)

et l'explicit :

... et en fin la gloire permenable la quelle nous ottoit li Peres et li Fieux et li Sains Esperis. Amen (511r^o-v^o).

Au fol. 511v^o, nous lisons une note, de la même main que le corps du texte : *sire guillame courtois moisne*. Est-ce un colophon ? S'agit-il du nom de copiste ? Dans le répertoire des Bénédictins du Bouveret, nous trouvons un colophon qui nous éclairera peut-être sur ce point : « Explicit ... scripta per Augustinum Voelsels [= copiste] levitam et monachum sacri monasterii S. Sepulchri Cameracen. [sic !] a.d. 1493 tempore Rev. in xpo p.d. Guillermi Courtois prefati cenobii abbatis. Orate pro eo. »⁷ Guillaume Courtois ne figure pas en tant que copiste dans le répertoire en question. On le mentionne seulement comme abbé de l'abbaye du Saint-Sépulcre de Cambrai.⁸ A la lumière du colophon cité, la note que l'on repère dans notre manuscrit ne serait qu'une mention qu'il a été exécuté du temps de Guillaume Courtois, et elle fait situer son exécution, d'une façon sûre, à l'abbaye du Saint Sépulcre à Cambrai, au cours de la deuxième moitié du 15^e siècle. Au 18^e siècle, le codex appartenait toujours à la même abbaye (comme le précédent), c'est ce que l'on apprend grâce à une note sur le feuillet initial : *Bibliot. S. Sepulcri Cam.* (l'écriture paraît de l'époque).⁹

Les deux manuscrits ont été exécutés dans le Nord. De plus, cette localisation est fondée sur la présence de plusieurs saints de la région du Nord et sur les caractéristiques dialectales, p. ex. : *chieux* (C 812 166v^o, C 811 428r^o), *chiel* = 'ciel' (C 812 166v^o, C 811 428r^o), *ochys* (C 812 167v^o) / *ochis* (C 811 429v^o) = 'occis' ; *cappe* = 'chappe' (C 812 166v^o, C 811 428r^o) ; *carbons* (C 812 167r^o, C 811 429v^o) ; *iaux* (C 812 167r^o) / *yaulx* (C 811 429r^o) = 'eux' ; *le partie* (C 812 166v^o, C 811 428r^o), *le gorge* (C 812 166v^o, C 811 428r^o), *le croix* (C 812 166v^o, C 811 428r^o) ; subj. imp. sigm. : *faulsist* (C 812 166v^o, C 811 428r^o), *volsist* (C 812 166v^o, C 811 428r^o), *mesist* (C 812 167r^o, C 811 429r^o). Pourtant, le C 811 paraît en accuser plus, et là où l'autre n'en a pas, p. ex. : *rechevoir* (C 811 428r^o) / *recepvoir* (C 812 166r^o), *pieche* (C 811 428r^o) / *piece* (C 812 166v^o), *cault* (C 811 428r^o) / *chault* (C 812 166r^o), etc., et l'inverse advient très rarement.

On peut supposer que les deux manuscrits ont partagé le sort des livres des collections ecclésiastiques et ont été l'objet de saisies révolutionnaires.

Comme il vient d'être dit, à l'état actuel, le C 812 se compose de deux parties distinctes. La première contient un légendier regroupant 201 chapitres sur les fêtes classées selon l'ordre de l'année liturgique. Les fol. 1r^o-357v^o embrassent les légendes

⁷ Tome I, p. 188 (1516). Ce colophon provient du ms. Cambrai 821 (fol. 143).

⁸ Tome II, p. 286.

⁹ De la même espèce que la note dans le manuscrit précédent.

qui vont de saint André à saint Saturnin ; saint Pierre Martyr y figure aux fol. 165^v–168^v et la vie de saint Dominique est absente. Aux fol. 359^r–412^v viennent des ajouts, appartenant encore à cette première partie. On y a bien à faire à une traduction de la *Legenda aurea* mais qui est enrichie par de nombreux ajouts. Ceux-ci comprennent bon nombre de vies de saints locaux : ceux de la Flandre française, de la Picardie, de l'Artois et du Hainaut.¹⁰

La deuxième partie comprend 47 feuillets qui viennent s'ajouter après le fol. 412. D'une façon générale, c'est un recueil de textes pieux, en vers et en prose.

Le *C 811* est le premier volume d'un légendier dont le tome second a disparu. On y trouve, en somme, 194 chapitres dont certaines légendes sur les saints du Hainaut. Il s'agit de la première partie d'un légendier liturgique, c'est ce que l'on voit déjà dans la rubrique citée du calendrier qui ne concerne que ce premier volume (le calendrier va de décembre à juin). Pour ce qui est des saints dominicains, on y trouve la vie de saint Thomas d'Aquin (342^r–343^v), mais c'est un ajout par rapport à Jacques de Voragine, et saint Pierre Martyr figure aux fol. 427^v–430^v. Comme on n'en possède que le premier tome, saint Dominique, dont la fête est célébrée au début d'août, n'y est pas. De nombreux chapitres appartiennent à la *Légende dorée*, mais d'autre part on y constate aussi bon nombre d'ajouts.

Pendant longtemps on a cru que le *C 811* était le premier volume d'un ensemble dont le *C 812* serait le second, mais ce n'est absolument pas le cas. Ils commencent tous les deux par la vie de saint André, et le second ne constitue pas la suite de l'autre. Pourtant, de nombreuses analogies apparaissent entre les deux, et cette hypothèse erronée n'était certainement pas fondée sur la seule proximité des cotes dans l'inventaire.

D'abord, ce sont deux légendiers selon l'année liturgique. Ceci est d'autant plus sûr que beaucoup de chapitres, dans les deux, contiennent, à la fin, la mention de la date de la fête d'un saint donné, comme c'est, p. ex., bien le cas de la légende de saint Pierre Martyr : *Sa feste est le xxix.^e jour d'avril* (*C 812* 168^v ; *C 811* 430^v). Cependant, l'ordre des légendes n'y est pas toujours identique, ainsi p. ex. la vie de saint Pierre Martyr est racontée au chapitre 67 dans le *C 812* et au chapitre 135 dans le *C 811*. Mais la première constatation, et la plus essentielle, qui se dégage de la comparaison de ces deux recueils, est que de nombreuses légendes ont la même rédaction dans l'un et l'autre manuscrit, dont voici celles que j'ai collationnées partiellement : s. André, s. Nicolas, ste Lucie, ste Anastasie, s. Etienne, s. Jean l'Evangéliste, les Innocents, s. Thomas de Cantorbéry, s. Sylvestre, la Circoncision du Seigneur, s. Hilaire, s. Macaire (abbé) et s. Macaire (archevêque), s. Marcel, s. Sébastien, ste Agnès, s. Basile, la Conversion de s. Paul, s. Julien du Mans, s. Ignace, et plusieurs autres, qu'il s'agisse de la *Légende dorée* ou des ajouts. Certaines légendes présentent une rédaction différente : s. Thomas, apôtre (*C 812* 19^r–21^r, *C 811* 56^v–67^v), s. Antoine (*C 812* 43^r–44^v, *C 811* 182^r–206^r), etc.

Dans les deux manuscrits, une partie des vies ne proviennent pas de la *Legenda aurea*, p. ex. : s. Macaire, archevêque (*C 812* 40^v–42^r, *C 811* 505^v–507^v), s. Marius et ste Marthe (*C 812* 86^r–^v, *C 811* 206^v–207^v), et d'autres qui vont être citées plus

¹⁰ On notera l'absence de quelques feuillets dans cette partie du manuscrit.

loin. D'autre part, certaines vies, présentes dans le *C 812*, et qui font partie de la *Légende dorée*, sont absentes dans le *C 811*, p. ex. ste Paule (73v°–76r°), s. Remi (38r°–39r°), s. Nazaire (182r°–184v°).

D'une façon générale, dans le *C 812*, les analogies avec le *C 811* s'arrêtent après la vie de ss. Gervais et Protais (*C 812* 187r°, *C 811* 504v°). Il faut y ajouter encore les vies suivantes, qui se trouvent plus loin dans le *C 812*, bien après ss. Gervais et Protais, et qui apparaissent aussi dans le *C 811* : ss. Savinien et Savine (*C 812* 264v°–266r°, *C 811* 246v°–248v°) et s. Fursi, évêque (*C 812* 281r°–288r°, *C 811* 164v°–176r°) – ces deux chapitres proviennent de la *Legenda aurea*. Viennent encore s'ajouter des chapitres qui n'ont pas de rapports avec celle-ci, que l'on lit dans le *C 812* et dont une partie figure aussi dans le *C 811* : s. Aubert de Cambrai (*C 812* 359r°–360v°, *C 811* 41v°–43v°), Translation de s. Aubert (*C 812* 360v°–363r°, *C 811* 230r°–233r°), s. Landelin (*C 812* 365v°–367r°, *C 811* 501r°–503r°), ste Martine, vierge et martyre (*C 812* 383r°–385r°, *C 811* 115r°–117v°), s. Firmin, martyr (*C 812* 386r°–389r°, *C 811* 153v°–158r°), Paul le Simple (*C 812* 401r°–402r°, *C 811* 510r°–511v° = fin de *C 811*), s. Marcellin, pape (*C 812* 402r°–v°, *C 811* 424v°–425r°), s. Servais, évêque d'Utrecht (*C 812* 403r°–405r°, *C 811* 494v°–497v°), ste Geneviève (*C 812* 406r°–407v°, *C 811* 120r°–122v°), s. Lucien de Beauvais (*C 812* 407v°–408r°, *C 811* 142r°–143r°), s. Pontien (ou Poncien), martyr (*C 812* 408r°–v°, *C 811* 220r°–221r°), s. Valère, évêque (*C 812* 408v°–409r°, *C 811* 254r°–255v°), s. Ascle, martyr (*C 812* 409r°–410v°, *C 811* 507v°–510r°), s. Avaine, prêtre et martyr (*C 812* 410v°–412v° = fin de la première partie de *C 812* ; *C 811* 251r°–254r°). Il s'agit ici des mêmes versions dans les deux manuscrits. Dans ce groupe d'ajouts que je viens d'énumérer, on trouve une partie des vies des saints du Nord, ce qui nous renseigne sur l'origine des manuscrits, dont il vient d'être question plus haut. Parmi ceux-là, s. Aubert et s. Landelin sont des saints de Cambrésis et ceci prouve peut-être l'origine cambrésienne de *C 812* (celle de *C 811* ne laisse pas de doute).

Pour ce qui est des ajouts encore, non seulement de ceux dont je viens de dresser la liste, mais aussi de ceux que l'on trouve dans le *C 812* avant la vie de ss. Gervais et Protais et que l'on ne repère pas tous dans le *C 811* (seulement une partie), dans celui-ci ils ne forment pas un corps, mais sont dispersés un peu partout, contrairement à l'autre. Il est sûr que la/les source(s) principale(s) pour les deux manuscrits étaient communes, mais un bon nombre de vies, dans ceux-ci, ont été puisées dans des sources distinctes. L'un n'est donc pas copie de l'autre.

On peut, bien sûr, considérer le *C 812* comme l'un des manuscrits avec la *Légende dorée*. Évidemment, il dépasse celle-ci, car il compte 201 chapitres, tandis que la *Legenda...* en regroupe 178. D'autre part, il ne contient pas certains articles qui se trouvent chez Jacques de Voragine. Les ajouts par rapport à celui-ci sont donc relativement nombreux. Dans le *C 812*, pour ce qui est de la partie correspondante à *C 811*, se trouvent 82 légendes ; il faut y ajouter les 16 légendes qui apparaissent après la vie de ss. Gervais et Protais (cf. supra). Et le *C 811* contient 194 légendes. Comme il vient d'être dit, quelques chapitres faisant partie de la *Légende dorée*, que l'on lit dans le *C 812*, y font défaut. On y trouve de très nombreux ajouts par rapport à Jacques de Voragine. Il faut donc le considérer comme un recueil qui ne contient qu'une partie de

la *Légende* ..., mais où celle-ci ne prédomine pas. C'est une constatation qui se dégage en l'état actuel des connaissances. Il est intéressant de savoir si elle serait la même dans le cas où l'on pourrait examiner le tome second de ce recueil, celui que nous n'avons pas.

L'auteur de l'adaptation de la *Legenda aurea* que l'on y lit a préféré garder l'anonymat. Il laisse, pourtant, apparaître son « je » et on a l'impression qu'il veut peut-être passer pour l'auteur proprement dit et non pas pour un imitateur. Ainsi, Pierre est accompagné de frère Dominique, le jour de son martyre (épisode 9), qui est frappé, lui aussi, et survit à Pierre de quelques jours ; la *LA* dit : « diebus aliquibus » (M 426, 62), et notre auteur affirme : « Et vesqui *ne scay* quans jours apprez » (C 812 167r^o).

Les deux codices reproduisent donc une même adaptation de la *Legenda aurea*, mais lequel est meilleur au niveau textuel ? En premier lieu, il est intéressant d'y relever des erreurs communes (trouvées dans la légende étudiée, celle de s. Pierre Martyr) :

– ils disent que Pierre est demeuré dans l'Ordre des Prêcheurs « pres de *xix* ans » (C 812 166r^o, C 811 427v^o), contre « *triginta fere annorum* » de la *LA* (M 422, 23)¹¹ ;

– « elle se pensa que ou lieu de ce qu'elle porroit mettre à l'aler *xxiiij* jours, elle droit par *xxiiij* jours cent pater nostres chascun jour en l'onneur de luy » (C 812 168r^o, C 811 430r^o), contre « *Discens uero quod in XIV dietis de loco illo Mediolanum possit adiri, cotidie pro qualibet dieta centum pater noster ad honorem beati Petri dicere cepit.* » dans la *LA* (M 434, 189).

Ces écarts par rapport à la *LA* viennent-ils, dans les deux témoins, de la même copie, ou plutôt de deux exemplaires différents provenant d'un modèle contenant les erreurs en question ?

Pour ce qui est des divergences, celles-ci sont vraiment minimes, au moins en ce qui concerne la légende de Pierre, mais le C 812 est certainement plus soigné. Le copiste de l'autre introduit de petites fautes d'ordre grammatical ou lexical, p. ex. :

– « l'enfant vit que *cest n'estoit* point sceure chose » (C 811 427v^o) contre « que *ce n'estoit* point ... » (C 812 166r^o) ;

– « à le *relacion* des crestiens » (C 811 428r^o) contre « à la *consolacion* des crestiens » (C 812 166v^o) ; cf. la *LA* : « *ad consolationem fidelium* » (M 424, 43) ;

– « et le *metoit* on en une brouette » (C 811 428r^o) contre « et le *menoit* on en une brouette » (C 812 166v^o) ; cf. la *LA* : « *ut per terram in sextario traheretur* » (M 424, 45) ;

– « Ce presbre fist *conjuracions* mais elle *ne valu* riens » (C 811 429v^o) ; « Ce presbre fist *conjuracions* mais elles *ne valurent* riens » (C 812 167v^o) ; cf. la *LA* : « *Cum autem sacerdos adiurationes suas faceret et nihil curationis afferret* » (M 433, 163).

C'est le C 812 qu'il faudrait choisir comme base d'une éventuelle édition, et je préfère le garder pour les citations.

¹¹ Le 2^e x aurait été pris, par un copiste inattentif, pour un i, d'où probablement cette faute reproduite dans les deux témoins existants.

Sur quelle tradition manuscrite de la *Legenda aurea* s'appuie l'auteur français ? Comme on a à faire ici à une adaptation libre, et non pas à une traduction littérale, et que les écarts entre les manuscrits latins, relevés pas Maggioni, ne sont pas souvent saillants, il paraît très difficile d'établir ces liens. Il faudrait entreprendre des analyses détaillées des vies provenant de la *LA* autres que celle de s. Pierre Martyr en vue de l'obtention de résultats plus solides.¹² Pourtant, je suis parvenu à relever quelques passages, dans celle-là, qui semblent permettre de rattacher cette version française à une tradition, ou plus qu'une tradition, du texte latin. Or nous lisons dans ce dernier : « Ne uero per otii desidiam hostilibus pateret insidiis, in iustificationibus domini exercebatur assidue » (M 423, 26) ; le *Re*¹³ ajoute « cotidie » après « exercebatur », ce qui correspond au texte français : « Et pour ce que par huiseuse l'anemy nous puet tempter, il s'i occupoit *tousjours* en bonnes oeuvres » (C 812 166r^o). Dans la séquence « rogo deum » (M 424, 43), le copiste du *Re* substitue « dominum » à « deum », leçon reproduite par l'auteur français : « Je prie Nostre Seigneur » (C 812 166v^o). On lit, dans la *LA* : « Statim igitur mare quieuit ... » (M 430, 122), mais les *M*¹⁴ *Re* donnent « statimque » pour « statim igitur » ; cf. « et tantost fu la mer acoisie » (C 812 167v^o). Cependant, la version française n'était pas fondée sur l'un des manuscrits latins descendant du *Re*. Or, p. ex., le passage « et deo et beato Petro gratias referentes » (M 430, 123) est bien suivi par l'auteur français : « et en rendirent graces à Nostre Seigneur et à saint Piere » (C 812 167v^o) ; par contre, « deo et » est omis dans le *Re*. D'autres témoins doivent aussi être considérés. Ainsi donc, nous lisons dans l'édition de la *LA* : « Quedam mulier nomine Verbona de Beregno per septem annos a demonibus agitata ... » (433, 173) ; dans les *MQ*¹⁵ « Verbona » est remplacée par « Nerbona », et « per septem annos » fait place à « per sex annos » dans les *C*¹⁶ *Q* ; cf. la version française : « Une femme qui avoit nom *Nerbonne* avoit *vj. ans* esté tourmenté du dyable » (C 812 167v^o). Mais l'auteur français ne travaille certainement pas sur l'une des copies provenant, directement ou indirectement, du *C*. Nous lisons, au début du dernier épisode de la vie de s. Pierre, la mention d'une date : « Anno domini MCCLIX » (M 437, 244), et le texte français contient la même date : « L'an Mil .ij.^c lix » (C 812 168r^o), tandis que le *C* donne « MCCLX ». Notre version semble avoir été exécutée à partir d'un témoin qui s'inscrivait dans une tradition résultant des filiations entre les manuscrits mentionnés.

C'est une adaptation, comme il a été dit auparavant, l'auteur exploite donc la source latine à sa propre manière et introduit plusieurs modifications, mais qui ne changent rien, en général, dans le message du texte, p. ex. :

sic contra eum conuertit eumque proprio gladio interemit (M 422, 15) – ... le deconfit si qu'il le rendy mat meisme par son baston (C 812 166r^o).

¹² Mais ceci dépasserait le cadre de cette étude.

¹³ Cf. p. 34, n. 17.

¹⁴ Cf. p. 55, n. 53.

¹⁵ Cf. p. 55, n. 56.

¹⁶ Cf. p. 55, n. 54.

Le style parfois quelque peu prolix de la source et les expressions imagées sont effacés. Les deux exemples cités plus bas suffiront pour illustrer cette tendance de l'auteur :

Cum enim beatus Petrus a mundi fallaciis in adolescentie annis prouide declinasset, ad ordinem fratrum predicatorum se transtulit. In quo quidem ordine triginta fere annorum spatio fultus caterua uirtutum, fide preambula, spe astante, comite caritate sic preualuit et profecit circa ipsius defensionem fidei, pro qua totus ardebat, quod contra illius diros hostes mente intrepida feruentique spiritu continuum certamen exercens suum tandem agonem diutinum uictrici superantis martyrio feliciter consummauit. Et sic Petrus firmus in petra fidei petra demum passionis allisus ad petram Christum digne laureandus ascendit. (M 422, 22–24)

... quant saint Piere en son enfance se fu partis des fallaces du monde, il se rendy en l'ordre de Prescheur où il demoura pres de xix ans, si plains d'esperance, de foy et de charité et d'ardeur de deffendre la foy qu'il estoit adiez en disputison contre les anemis d'icelle et tant qu'il en fu en la fin mis à martire. (C 812 166^o)

Pro hac quoque mortem subire cupiens hoc principaliter a domino attentis et crebris supplicationibus postulasse probatur quod non sineret eum ex hac luce migrare nisi sumpto pro illa calice passionis; nec fraudatus est tandem a desiderio suo. (M 423, 31–32)

... qu'il pria Nostre Seigneur qu'il luy octroiast recevoir mort pour le [la foi] deffendre et il le fist (C 812 166^o).

Certes, les suppressions sont nombreuses, mais que l'auteur simplifie ne signifie pas toujours qu'il n'opère que des coupes ; au contraire, il sait aussi faire preuve d'ingéniosité :

in ciuitate Compostella fuit quidam uir nomine Benedictus qui tibias inflatas habebat in modum utrium, uentrem tumentem instar pregnantis, faciem pre nimio tumore horribilem, totumque corpus inflatum ita ut monstrum aliquod uideretur. (M 437–438, 244)

avoit ung homme en Compostelle qui avoit nom Benoit et avoit les gambe trop enfliez et le corz si que ce sembloit estre ung homme plain de farsin [= *un homme farci*] (C 812 168^o).

La simplification du modèle latin se voit aussi dans la suppression des noms propres susceptibles de paraître étranges aux lecteurs français (quels lecteurs ?), et sont conservés ceux qui devaient être communément connus, p. ex. :

Cum de ciuitate *Cumana*, ubi fratrum sui ordinis ibi morantium prior erat, Mediolanum pergeret ... (M 425, 58) – si com il venoit du lieu dont il estoit prieux des freres et aloit à Melan ... (C 812 166^v)¹⁷

L'auteur évite des passages difficiles, des raisonnements compliqués, comme p. ex. dans l'épisode 12 où Jacques de Voragine expose la ressemblance de la passion de Pierre avec celle du Christ en en présentant six preuves (c'est un assez long passage). Dans la version française, toute la première partie en est omise, l'auteur n'en garde que la mention des miracles opérés par Pierre *post mortem*, grâce auxquels de nombreux hérétiques se sont convertis, et supprime, à la fin, toutes les comparaisons relatives à Pierre, très recherchées.

Mises à part les coupes à l'intérieur des épisodes, on en compte 16 sur un total de 43, ainsi que l'étymologie, qui sont supprimés entièrement : 11, 17, 20, 22, 26–30, 32, 36–37, 39–42. Parmi les épisodes en question, 13 constituent des récits de miracles de

¹⁷ Le même nom sera encore supprimé plus bas (C 812 167^o).

toutes sortes (cf. l'analyse de la légende) ; le 11^e contient les preuves selon lesquelles, le jour du martyre, Pierre a mérité le nom de confesseur, de martyr, de prophète et de docteur ; le 40^e rappelle la prédiction que Pierre a faite de sa mort ; et le 41^e présente une vision, qu'a eue une moniale, de la réception de Pierre dans la joie céleste.

Cette version est donc très simplifiée, dépourvue du riche coloris de la source, sobre et sélective. Tout, ou presque, disparaît de l'expression imagée de Jacques de Voragine. Le récit devient sec, l'auteur ne se concentre que sur les faits. Mais d'autre part, certains épisodes sont conservés intégralement ou presque et, dans une telle version, le caractère intégral de certaines parties du texte peut être porteur de sens.¹⁸ On en compte quatorze : 2, 4-8, 14, 23-24, 31, 33-35, 38. Parmi ceux-ci, quelques-uns sont très brefs dans la source (épisodes 5-8), et le fait que l'auteur les ait conservés intégralement ne doit pas étonner, car il n'a pas pu faire autrement dès qu'il a décidé de les introduire dans son texte. Les plus nombreux sont les épisodes anti-hérétiques : 2, 4, 14, 23-24, 33-34, dont les cinq derniers rapportent les conversions à la foi catholique ; en revanche, les deux premiers évoquent l'action éclatante de Pierre contre les hérétiques qui persistent, pourtant, dans leur obstination. Les épisodes concernés sont généralement assez longs, et, étant donné le caractère de cette version (évoqué plus haut), leur présence intégrale paraît significative. Ce qui étonne, c'est l'absence de l'épisode 39, anti-hérétique comme les autres, mais là il n'est pas question d'abandon de l'hérésie ni d'une conversion qui s'ensuit. Le dernier groupe se compose de trois épisodes (31, 35, 38) qui sont longs et n'accusent pas de caractère anti-hérétique. Difficile d'expliquer pourquoi l'auteur français les a conservés dans leur intégralité, peut-être des raisons arbitraires ont-elles joué.

Etant donné le nombre et le genre de suppressions des épisodes entiers et à l'intérieur des épisodes conservés, je me demande si l'on pourrait conjecturer que cette version n'a pas été exécutée pour des religieuses qui auraient souhaité un récit plus complet.¹⁹ Et d'autre part, vu que l'auteur français garde scrupuleusement, ou presque, le caractère anti-hérétique de la source, quelles hypothèses pourrait-on formuler ? sur les préoccupations de l'auteur ? sur le milieu dans lequel il a vécu ? sur une hérésie qui lui aurait été proche dans le temps et l'espace ? etc. Je laisse ces questions ouvertes, car les preuves me manquent.

Et un autre aspect paraît énigmatique : l'absence de la vie de s. Dominique. Dans le cas de *C 811*, comme il vient d'être dit, le tome second a disparu et il n'est pas possible de savoir s'il la contenait ou non. En revanche, pourquoi n'a-t-elle pas trouvé sa place dans l'autre ? Là, il ne peut s'agir que d'une omission volontaire, mais est-ce celle de l'auteur de l'adaptation, de l'auteur de la compilation ou du copiste ? Ceci est bien surprenant étant donné le grand rôle qu'ont joué les dominicains dans la région du Nord qui a vu la naissance de ce manuscrit, surtout au cours de la seconde moitié du 15^e siècle.

¹⁸ Mais on ne peut les considérer comme complets qu'au niveau du contenu, et non pas au niveau linguistique et stylistique (expressions, métaphores, etc.).

¹⁹ Mais une telle conjecture n'a aucune valeur quand on la considère à la lumière de la *légende dorée* de Leide (cf. plus loin).

ADAPTATION ANONYME DANS LES MSS. DE PARIS, BNF FR. 15475 ET DE TOURS, BM 1011–1012

Une autre version de la *Légende dorée* médiévale, en français, est conservée dans deux codices, l'un disponible actuellement à la Bibliothèque Nationale à Paris : le ms. fr. 15475, et l'autre – à la Bibliothèque Municipale de Tours : le ms. 1011–1012.

Le codex de la Bibliothèque Nationale¹ vient de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés et il a été donné à celle-ci, en 1710, par un chanoine de Sens, Charles Baron. Au 17^e s., il a appartenu à Jean Marcelat qui, en 1630 et 1631, a rempli les marges de nombreux feuillets par ses notes et a copié beaucoup de vers de Ronsard. Il semble que ce soit un manuscrit du 15^e siècle, vu la façon paléographique : l'écriture est une cursive que l'on voit dans nombre de manuscrits de la fin du 15^e, et ceci contrairement à l'indication du catalogue qui situe son exécution au siècle suivant.² C'est un manuscrit de grand format (360 x 260 mm.), composé de 386 feuillets de parchemin³ ; l'écriture, par une seule main, disposée sur deux colonnes. Les chapitres commencent, en général, par des lettres filigranées et émancchées, ou seulement émancchées, qui sont d'une exécution fine et soignée. Les premiers mots des chapitres se distinguent par un module spécial des lettres (écriture plus espacée). On y remarque aussi un type de lettres dites cadeaux (ou cadelures). Des places ont été laissées libres pour les miniatures précédant chaque chapitre, celles-ci n'ont jamais été exécutées ; c'est donc un manuscrit inachevé, primitivement destiné à être un manuscrit de luxe, mais il ne l'est jamais devenu, peut-être commandé par un grand bibliophile.

Le manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Tours est en deux volumes : le premier se compose de 179 feuillets, et le deuxième – de 216. L'écriture est une cursive de la 2^e moitié du 15^e s. C'est un manuscrit sur parchemin, d'assez grand format. Une belle lettre champiée *L* (6 lignes d'écriture) ouvre le recueil. Parfois, on rencontre les lettres champiées au début des chapitres. On y trouve aussi des cadeaux (cadelures).⁴ En général, on voit les lettres émancchées au début des chapitres (3–5 lignes d'écriture), très rarement des lettres évidées ou nues (3 lignes d'écriture). Il y a des initiales nues au début des paragraphes (2 lignes d'écriture). C'est un manuscrit

¹ Il est mentionné par Paul MEYER dans la « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne ... », art.cit., p. 5.

² *Bibliothèque Nationale. Catalogue général des manuscrits français* par Henri OMONT (*Ancien Saint-Germain, Français I* par Lucien AUVRAY), Paris 1898, p. 21.

³ Plus les feuillets préliminaires A–C.

⁴ L'exécution de ces cadeaux me fait penser au manuscrit contenant la version longue de la légende de s. Dominique (Paris, BnF fr. 24949).

ayant une apparence modeste, mais exécuté avec un certain soin, copié par quelques mains différentes dont la première est la plus soignée.

J'attribue le sigle *P* au manuscrit de Paris, *T1* – au premier volume de celui de Tours et *T2* – au second volume.

On compte, en somme, dans le légendier analysé, 154 chapitres provenant de Jacques de Voragine, sur un total de 178, et aucun ajout par rapport à la *LA* n'y a trouvé de place, paraît-il.⁵ On remarque, après un premier examen, qu'on a à faire à une traduction indépendante de toutes les autres⁶ (certains chapitres mis à part, ce dont il va être question). Cette version est anonyme et conservée seulement dans ces deux exemplaires (en l'état actuel des connaissances). Dans le cas de *P*, on a l'impression que le copiste transcrivait à la hâte et qu'il a omis de nombreux mots ; ce n'est pas une bonne copie, l'auteur ne l'a sûrement pas révisée. On n'a pas à faire aux manuscrits originaux, et de plus, à première vue, les deux exemplaires conservés ne proviennent pas directement du manuscrit original, mais des intermédiaires s'y seraient interposés. L'incipit et les explicites sont déroutants. Les manuscrits sont dépourvus de prologue, aussi bien de Jacques de Voragine que de l'auteur français, auxquels on pourrait s'attendre éventuellement.⁷ Ils commencent par le chapitre sur l'Avent du Seigneur. En voici les premiers mots :

L'Advenement Nostre Seigneur est fait par quatre sepmaines à segniffier qu'ilz sont quatre avemens : en char et en pensee, en mort et en jugement, et la derraine sepmaine est à paine finee pour ce que la gloyre des sains ... (cité d'après *T1* 1r^o)

L'ordre des chapitres dans ces codices est perturbé, et les mots par lesquels ils se terminent ne sont pas ceux de la « Dédicace de l'Eglise » (le dernier chapitre de la *LA*). Dans le *P*, il s'agit de l'explicit du chapitre qui porte le titre de *la pentecote* (selon la désignation du rubricateur) et c'est ce que l'on désigne communément par l'Envoi ou la Descente du Saint-Esprit (*LA* 68). C'est en fait l'explicit du manuscrit et non pas celui de la *Légende* Le voici :

... ilz mectoient adonc les mains sur eulx et ilz receurent le Saint Esperit. Et ceste mise des mains signifie l'absolucion qui est faite en confession. (384v^o)

Dans le *T2*, le dernier chapitre est formé par la légende de s. Michel (*LA* 141). Voici l'explicit :

... et ce est signifié en Daniel ou troys^{me} chappitre, là où l'ange de Nostre Seigneur descendy en la fourmaise avec les troys enfans et fist l'ardeur de la fourmaise aussi comme vent de la rousee ventant, etc. Amen. Hic liber est scriptus / qui scripsit sit benedictus. (216v^o)

Comparons-le avec les passages correspondants chez Jean de Vignay :

⁵ Un petit nombre de chapitres, dans les deux manuscrits, ne proviennent peut-être pas de Jacques de Voragine, mais ce serait un point à examiner à part et plus attentivement ; comme il s'agit ici, le plus souvent, d'une adaptation au sens large, voire très large, seul un examen approfondi aurait pu le démontrer.

⁶ Le manuscrit de Paris est mentionné par B. Dunn-Lardeau (*La Légende dorée*, édition critique ..., *op.cit.*, p. 41 de l'Introduction) comme constituant une traduction indépendante de la *LA* ; le manuscrit de Tours n'est pas cité.

⁷ Difficile de dire s'ils n'ont jamais existé dans le manuscrit original ou si leur absence est due à ceux qui sont intervenus après.

L'Avenement Nostre Seigneur est fait par quatres sepmaynes a signifier que ilz sont quatre advenemens : en chair, en mort, en pensee et au jugement. Et la derniere sepmayne est a paine finie pour ce que la gloire des saintz ... (L'Avent du Seigneur) ;

... « Ilz mectoient adoncques les mains sur eux et recevoient le saint Esperit. » Et ceste mise des mains signifie l'absolucion qui est faicte en confession. Explicit les fais de la Penthecouste. (L'Envoi du Saint-Esprit) ;

... et ce est signifié en Daniel au .iiij. chapitre la ou l'ange de Nostre Seigneur descendit en la fournaise avec les trois enfans et fist l'ardeur de la fournaise comme vent de rosee ventant. Explicit la sollempnité de saint Michiel l'Archange. (saint Michel)⁸

Les variantes sont insignifiantes, voire nulles, et ce que nous lisons dans nos manuscrits provient effectivement de Jean de Vignay. La majorité des légendes qu'on y trouve n'ont, à première vue, rien de commun avec celui-ci, entre autres celle de s. Pierre Martyr (*P* 145r^o-152r^o ; *T1* 163v^o-169v^o) ou celle de s. Dominique (*P* 236v^o-245r^o ; *T2* 71v^o-80r^o). Mais au moins 35 chapitres viennent de Jean de Vignay.⁹ Voici le relevé de ces chapitres et les concordances entre les deux manuscrits¹⁰ :

- 1) L'Avent (*P* 1r^o-4r^o, *T1* 1r^o-4r^o ; *LA* 1)
- 2) La Nativité du Seigneur (*P* 26v^o-29r^o, *T1* 28v^o-31r^o ; *LA* 6)
- 3) La Circoncision (*P* 53v^o-56r^o, *T1* 61v^o-64v^o ; *LA* 13)
- 4) L'Epiphanie (*P* 56r^o-58v^o, *T1* 64v^o-68r^o ; *LA* 14)
- 5) La Purification de la sainte Vierge (*P* 94r^o-97v^o, *T1* 110r^o-114r^o ; *LA* 37)
- 6) L'Annonciation (*P* 129r^o-131v^o, *T1* 147v^o-150r^o ; *LA* 50)
- 7) s. Pierre, apôtre (*P* 178r^o-181v^o, *T2* 16r^o-19v^o ; *LA* 84)
- 8) s. Paul, apôtre (*P* 181v^o-185v^o, *T2* 19v^o-23r^o ; *LA* 85)
- 9) L'Assomption de la sainte Vierge Marie (*P* 254v^o-258r^o, *T2* 205r^o-208v^o ; *LA* 115)¹¹
- 10) La Nativité de la sainte Vierge Marie (*P* 292v^o-297r^o, *T2* 208v^o-212v^o ; *LA* 127)
- 11) s. Michel (*P* 317r^o-322r^o, *T2* 212v^o-216v^o ; *LA* 141)
- 12) s. Léonard (*P* 335r^o-336v^o, *T2* 158v^o-159v^o ; *LA* 151)
- 13) s. Luc (*P* 336v^o-338v^o, *T2* 159v^o-161v^o ; *LA* 152)
- 14) Les Onze Mille Vierges (*P* 338v^o-340r^o, *T2* 162r^o-163r^o ; *LA* 154)
- 15) ss. Simon et Jude (*P* 340r^o-342r^o, *T2* 163v^o-165v^o ; *LA* 155)
- 16) s. Quentin (*P* 342r^o-v^o, *T2* 165v^o ; *LA* 156)
- 17) La Fête de tous les saints (*P* 342v^o-346r^o, *T2* 165v^o-169r^o ; *LA* 158)
- 18) La Commémoration de tous les fidèles défunts (*P* 346r^o-350r^o, *T2* 169r^o-173r^o ; *LA* 159)
- 19) Les Quatre Couronnés (*P* 350r^o-v^o, *T2* 173r^o ; *LA* 160)
- 20) s. Martin (*P* 350v^o-r^o, *T2* 173r^o-176v^o ; *LA* 162)
- 21) s. Brice (*P* 354r^o-v^o, *T2* 176v^o-177r^o ; *LA* 163)
- 22) ste Cécile (*P* 355r^o-357r^o, *T2* 177r^o-178v^o ; *LA* 165)
- 23) s. Clément (*P* 357r^o-360r^o, *T2* 178v^o-181v^o ; *LA* 166)
- 24) ste Catherine (*P* 360r^o-363r^o, *T2* 181v^o-183v^o ; *LA* 168)

⁸ D-L 95, 522 et 935.

⁹ A propos de *T*, le catalogue informe qu'il s'agit de la traduction de Jean de Vignay (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome 37 : Tours, op.cit., pp. 724-725). Peut-être désignation fondée sur le seul incipit, et, comme on le voit, elle n'est pas tout à fait erronée, mais la notice ne semble pas résulter d'un examen approfondi de ce manuscrit.

¹⁰ L'ordre des chapitres est celui de *P*.

¹¹ Plus d'une moitié de ce chapitre (la partie initiale) a été omise. Le début du texte que l'on lit dans ces manuscrits correspond à la p. 755 de l'édition Dunn-Lardeau. Voici l'incipit : *La maniere de l'assencion de la tressainte Vierge Marie est baillee en ung sermon fait et ordonné des ditz des saints ...* (cité d'après le *T2*).

- 25) ste Paule (*P* 363r^o–365r^o, *T2* 184r^o–185v^o ; *LA* 29)¹²
 26) [Du temps de la déviation] (*P* 365r^o–v^o, *T2* 186r^o)
 27) La Septuagésime (*P* 365v^o–366r^o, *T2* 186r^o–v^o ; *LA* 31)
 28) La Sexagésime (*P* 366r^o–v^o, *T2* 186v^o–187r^o ; *LA* 32)
 29) La Quinquagésime (*P* 366v^o–367r^o, *T2* 187r^o–v^o ; *LA* 33)
 30) La Quadragésime (*P* 367v^o–368r^o, *T2* 187v^o–188r^o ; *LA* 34)
 31) Le Jeûne des quatre-temps (*P* 368r^o–v^o, *T2* 188r^o–v^o ; *LA* 35)
 32) La Passion du Seigneur (*P* 368v^o–373v^o, *T2* 190r^o–194v^o ; *LA* 51)
 33) La Résurrection du Seigneur (*P* 374r^o–377v^o, *T2* 195r^o–198r^o ; *LA* 52)
 34) L'Ascension du Seigneur (*P* 377v^o–380v^o, *T2* 198v^o–201r^o ; *LA* 67)
 35) L'Envoi du Saint-Esprit (*P* 380v^o–384v^o, *T2* 201r^o–205r^o ; *LA* 68).

Voici l'explication qui s'impose.¹³ Peut-être nos copistes reproduisent-ils l'oeuvre d'un compilateur, et l'auteur de l'adaptation de la *Legenda aurea*¹⁴ se situe au deuxième plan. Il se peut que dès le début, dans sa rédaction originale, cette version ait été incomplète et sélective, et que le compilateur en question l'ait complétée par l'un des manuscrits avec la version de Jean de Vignay, qu'il avait à sa disposition, en créant un recueil plus complet ; soit seulement la source dont disposait le compilateur, transmise par un manuscrit non original et imparfait, comportait des lacunes qu'il a comblées de la façon que l'on suppose. Cette pratique n'a rien d'exceptionnel, elle est même courante au moyen âge et nombreux sont les légendiers qui en témoignent.¹⁵ Remarquons que les onze derniers chapitres mentionnés ci-dessus, à commencer par la vie de sainte Paule (n^o 25), auraient dû s'insérer plus tôt dans le recueil. Ils terminent le *P*, dans le *T2* viennent s'ajouter les chapitres sur l'Assomption et la Nativité de Notre Dame ainsi que sur s. Michel (respectivement n^{os} 9, 10, 11 dans le *P*), et c'est la seule divergence entre les deux manuscrits quant à la disposition des chapitres provenant de Jean de Vignay. L'auteur de la compilation reproduite par les *P T*, au moment de la révision de son travail, se serait aperçu des lacunes et aurait corrigé ses erreurs en ajoutant ces chapitres à la fin. Une même erreur aurait été commise par l'un des copistes de *T2*¹⁶, quant à l'omission des trois chapitres mentionnés ci-dessus, et corrigée d'une façon similaire. Les deux manuscrits reproduisent donc peut-être une compilation dont l'auteur aurait puisé dans deux recueils.

Les manuscrits conservés ne portent pas de caractéristiques dialectales évidentes. En se fondant sur les faits de langue il n'est donc pas possible de situer leur exécution dans une région donnée. Quant à la date de la composition de cette version, je préfère

¹² *T2* : à la fin de la vie de ste Paule : *Explicit les vies des sains*. En effet, tous les chapitres qui suivent dans les deux manuscrits ne sont plus du sanctoral mais sont du temporel (la légende de s. Michel, la dernière dans le *T2*, mise à part). Seul le copiste de *T2* (en fait, l'un des copistes), ou celui sur qui il s'est appuyé, a eu cette idée de faire la distinction entre le sanctoral et le temporel, malgré les chapitres appartenant à celui-ci, copiés avant.

¹³ Ce n'est qu'une première hypothèse concernant la constitution de ce légendier. Une autre va être fondée sur l'examen approfondi des deux légendes dominicaines. Cette hypothèse est formulée d'après une étude globale des deux manuscrits fondée sur l'analyse des fragments choisis de tous les chapitres.

¹⁴ Il s'agit d'une adaptation et non pas d'une traduction, comme il va être démontré.

¹⁵ Et de ce fait posent des problèmes aux chercheurs contemporains qui essaient d'en établir les sources.

¹⁶ Plutôt que par le copiste de *P*, vu que dans celui-ci, jusqu'à la vie de sainte Paule, la succession des chapitres provenant de Jean de Vignay répond à l'ordre que l'on a dans la *Legenda aurea*.

m'en tenir à la date de la composition des manuscrits qui proviennent de la 2^e moitié du 15^e siècle, et admettre, d'une façon générale, le 15^e s. Nous trouvons, dans la vie de Dominique, un curieux passage :

Après ces choses commença saint Dominique à penser pour l'ordre des freres prescheurs qui *ores* est assez commune par le monde en plusieurs bons lieux. (T2 73r^o)

Domage que l'auteur n'ait pas explicité l'adverbe de temps *ores*. S'il s'agissait d'une version aussi tardive qui aurait précédé quelque peu ces manuscrits, on comprendrait plus facilement pourquoi son auteur a omis les étymologies, souvent fantaisistes, de Jacques de Voragine, à moins que ce ne soit le compilateur qui s'en serait débarrassé. On en trouve très rarement, comme dans le cas du chapitre sur s. Christophe, qui contient l'étymologie de son nom (P 212r^o ; T2 48v^o–49r^o).¹⁷ En revanche, l'auteur insère, dans certains cas, de petites introductions qui sont indépendantes de la source latine. C'est une espèce de rubriques, mais sans mise en valeur de ces parties du texte, et ceci vient après les rubriques propres, p. ex. :

rubrique : de saint Gregoire

incipit : Après ensuit de la vie saint Gregoire. Nous trouvons en sa legende ... (T1 131r^o)

Et l'auteur continue avec ce qui provient de Jacques de Voragine. Ce qui paraît important c'est qu'il fait allusion à sa source et que sa version se situe au premier plan par rapport à celle-ci. Voici deux autres exemples, l'un évoquant le début de la vie de s. Julien du Mans (= LA 30) :

Nous trouvons escript en la vie des sains [= LA]¹⁸ qu'il fut jadiz plusieurs sains qui furent appelez par leur nom Julien ... (T1 98v^o) ;

et l'autre – celui de la vie de s. Amand (= LA 41) :

... L'en trouve en sa legende [celle de s. Amand] escript qu'il estoit entré en un monstier ... (T1 123r^o) ;

et c'est un procédé assez fréquent.

La part de l'originalité de l'auteur français devient parfois plus considérable. Voici un exemple tiré de la vie de sainte Lucie (T1 18v^o ; = LA 4) :

rubrique : Sy commence la vie sainte Luce

incipit : Cy dirons une partie de la vie ma dame sainte Luce à ceulx qui ont voulenté de savoir comment elle vesqui. Ceulx qui la vouloient detrayre au pechié chamel et qui vouloient qu'elle deguerpist sainte crestienté et aourast les faulx ymaiges ...

Tout ce passage vient de l'auteur français.¹⁹

Il n'y a pas de prologue proprement dit de l'auteur français, mais parfois celui-ci apparaît, on trouve de petits passages où il prend directement la parole, et moins timidement que dans les passages cités ci-dessus, comme au début de la vie de s. Vincent :

¹⁷ L'auteur les modifie à sa manière, mais on voit bien que Jacques de Voragine en est la source.

¹⁸ On attribue, comme on sait, à la *Legenda aurea* le titre de *legenda sanctorum* / *légende des saints* / *vies des saints* tout au long du moyen âge.

¹⁹ La suite du fragment concerné correspond au début de cette légende chez Jacques de Voragine, mais évidemment n'y correspond pas d'une façon exacte.

Qui veult oïr la vie au glorieux martir Monseigneur saint Vincent, ce que nous en savons, si se traye vers nous et entende de bon cuer ce que nous en dirons et, pour Dieu, n'ait pas en despit aucun pource se personne rude entendement et de petit engin ordonne mot après autre selonc ce que on trouvera après, car tout ne soet pas la personne qui cest livre escript de latin en françoys, comme mestier lui feust. Non pourtant les paroles sont bonnes à ceulx qui de bon cuer les escoutent, car aucunefois avient que une euvre est moins prisee quant l'en congnoit l'ouvrier, mais pour Dieu ne prenge l'en pas à ce garde, mais retenir le bien car ce n'est pas fable ainçoys est verité. (*T* 92r^o)

Il garde exprès l'anonymat afin que son travail soit plus « prisé » (« car aucunefois avient que une euvre est moins prisee quant l'en congnoit l'ouvrier »). On voit bien qu'il a des ambitions d'écrivain. Il n'a pas composé son prologue, il n'a pas repris non plus celui de Jacques de Voragine (d'après ce que l'on voit à travers les deux témoins existants), mais il ne sait s'abstenir de communiquer avec les lecteurs et/ou les auditeurs. Il avoue qu'il travaille pour ceux qui ne comprennent pas du tout le latin. S'agit-il des laïcs *illiterati*, non doctes, ou bien des religieuses ne comprenant pas le latin non plus ? On trouvera la réponse par la suite. Et le passage cité nous laisse voir que c'est un vrai conteur qui emploie des formules propres aux textes oraux (« Qui veult oïr la vie ... si se traye vers nous et entende de bon cuer ce que nous en dirons »).

Il faut remarquer que l'on ne trouve pas toutes ces introductions, citées ci-dessus, dans les chapitres provenant de Jean de Vignay, et ceci pourrait éventuellement prouver que ceux-ci ont été empruntés par le compilateur et non pas insérés originairement par l'auteur de cette adaptation de la *Legenda aurea* – il est impossible de formuler une réponse définitive à cette étape de notre analyse.

D'une façon générale, d'après l'examen des légendes dominicaines, on ne dénote pas d'écarts considérables entre les deux manuscrits au niveau textuel ; ordinairement, les seules différences sont d'ordre phonétique et morphologique ou consistent en l'interversion de mots. Ceci résulte du processus de la copie et des habitudes des copistes. On ne trouve pas de divergences lexicales, sinon de minimes. Cependant, on remarque quelques erreurs qui sont surtout d'ordre morphologique (désinences et autres) et surviennent à des endroits différents dans les deux codices, mais dans le *P* on en trouve plus et le copiste de celui-ci omet aussi quelques passages, certainement à cause de la hâte (ce manuscrit est lacunaire par rapport à *T*). Je cite le texte d'après le *T* qui est donc une meilleure copie bien qu'il soit loin d'être parfait, car les cas inverses, quoique bien plus rarement, arrivent aussi, et certaines leçons de *P* peuvent donc être plus proches de l'original.

J'y ai relevé deux erreurs communes qui méritent d'être mentionnées :

- les deux manuscrits disent que l'Ordre des Prêcheurs a été confirmé en « mil et xvj » (*T* 73r^o *P* 238v^o) ;
- dans l'épisode 21 (Dominique), il est dit qu'un étudiant lubrique, qui en est l'acteur, est venu à la messe « chez les freres meneurs » (*T* 73v^o *P* 239v^o) ; certes, la *LA* n'est pas explicite : « ad domum fratrum de Bononia » (M 726, 127), mais il est clair qu'il s'agit de la maison des Frères Prêcheurs de Bologne dont il est question à plus d'un endroit dans cette légende.

On n'a pas d'autres témoins pour le vérifier, et peut-être ces erreurs proviennent-elles de l'original (?).

Cette adaptation diverge considérablement de toutes les autres versions connues de la *Legenda aurea* en français, mais elle diverge aussi de la même façon de la source latine, par les très courageuses modifications qui y ont été opérées. Pourtant, on devient perplexe quand on étudie attentivement les chapitres sur les saints dominicains. Comparons les passages suivants avec ce qui correspond chez Jean de Vignay :

[ilz] voient un homme vestu de l'abit des freres prescheurs qui estoit dessus leur voile dont ce n'est mie doubté que ce ne fut [var. fust dans le P 149r^o] saint Pierre. Et desmaintenant la mer s'apaia [var. s'appaisa dans le P 149r^o] (T1 167r^o)

[ilz] virent un homme en habit de Prescheur estant soi sur le voile, du quel il n'est nulle doubté que ce ne fust saint Pierre. Et tantost, la mer se apaisa (D-L 458)

.....
et met sa main à la nef et la bouta legierement et dit : « Va ou nom de saint Pierre en l'onneur duquel nous menons ces pierres » (T1 167v^o)

et mist tout seul la main a la nef et la bouta tout legierement en disant : « Va t'en, ou nom de Pierre le martir, en l'onneur du quel nous portons ces pierres » (D-L 459)

.....
saint Pierre [le]²⁰ premier si lui bailloit un baston et saint Pol lui bailloit un livre, puis lui disoient : « va et presche, car à ceste office t'a Dieu esleu » (T2 73v^o)

Pierre le premier lui bailla le baston et Pol lui bailloit le livre, et lui disoient : « Va et presche, car tu es eslu de Dieu a ce mistere » (D-L 695)

.....
il vit la benoite Vierge Marie qui estoit à genoulx devant son Filz où elle le deprioit tresdoulcement pour l'umain lignage, et il l'escondisoit forment (T2 73v^o)

[il] vit la benoite Vierge a genoulx, les mains jointes, depriant son filz pour l'umain lignage. Et il l'escondisoit forment (D-L 695)

.....
vit un autre moyne un g' avision assez semblable à ceste. Et fut quant douze abbez de l'ordre de Citeaux furent envoyez à Thoulouse encontre les hereges, car il lui estoit avis, ainsi que le Filz respondoit à la Mere, ainsi qu'il est devant dit, que la Mere disoit : « ha, mon bon [var. beau dans le P 239r^o] Filz, tu ne doys mie faire selon leur malice », donc respondi le Fil qui fut vaincu par les prieres de sa douce mere V[i]erge : « à ta requeste, ma douce Mere, je leur feray encore ceste grace, car je leur enverrai mes prescheurs ... » (T2 73v^o)

Et un autre vit semblable vision en ce temps que les .vij. abbés de Cytiaus furent envoyés a Tholose contre les hereges. Quer quant le filz out respondu a la mere, si comme il est desus dit, la mere li dist : « Biaus filz, tu ne leur dois pas faire selonc leur malices, mes selonc ta misericorde. » Et donc le filz vaincu par ses proieres dist : « Je leur ferai encore ceste misericorde a ta requeste, car je leur enverrai mes prescheurs ... » (D-L 695 en note)

.....
« je suis Misericorde qui cy habite, maiz se tu veulz estre sauvé de ceste tempeste, que tu ne meures, va à la maison des freres prescheurs de Boulongne » (T2 79v^o)

« Je suis Misericorde qui cy habite, se tu veulx estre sauvé de ceste tempeste, va a la maison des freres Prescheurs de Boulongne » (D-L 713)

En outre, quelques passages méritent aussi des remarques. Au début de la vie de s. Dominique, l'auteur écrit « un chael » (T2 72r^o) pour « chien », ce qui répond bien à la version de Jean (cf. D-L 691 en note). Jacques de Voragine raconte que les frères

²⁰ Ajouté d'après P 238v^o.

ont invoqué le Saint-Esprit pour choisir une règle (Dominique, épisode 10) : « qui inuocato spiritu sancto » (M 723, 61), ce que Jean traduit : « donc requirant le nom de Nostre Seigneur » (D–L 694), et on lit dans notre version : « en appelant le nom de Jhesu Crist » (T2 73r^o), « en appelant le nom de Nostre Seigneur » (P 238v^o). Jacques écrit : « in extasi factus » (M 723, 69), ce que Jean traduit comme : « si estoit aussi comme esperit » (D–L 695) ; ceci a l'air de répondre à ce qu'on lit dans notre adaptation : « fu aussi comme ravi en esperit » (T2 73v^o), et notre auteur semble corriger Jean.

Lors d'un examen attentif, on relève donc quelques ressemblances avec la version de Jean de Vignay. Cette constatation se dégage de l'étude des légendes dominicaines. Il faudrait examiner les autres chapitres pour pouvoir l'appliquer avec certitude à la constitution globale du légendier, mais ceci dépasserait considérablement le cadre de mon enquête. C'est une voie que je suggère, peut-être une voie à suivre. En tout cas, on pourrait citer encore d'autres passages qui rejoignent le texte de Jean ; notons, cependant, qu'ils ne sont pas nombreux. Peut-on en conclure que l'auteur français n'a travaillé que sur la version de Jean de Vignay, en la remaniant à sa propre manière, sans avoir recours au texte latin, en sachant, d'autre part, bien le dissimuler, quoique certains passages semblent le dénoncer ? La réponse doit être négative. Remarquons, dans deux passages cités plus haut, que tout en apparentant sa version à celle de Jean de Vignay, notre auteur corrige celui-ci quand il s'écarte, par de menus détails, de la source latine : on y trouve « office » (T2 73v^o), ce qui est une correction de Jean qui s'est trompé en écrivant « mistere » (D–L 695) au lieu de « ministere » (cf. « ministerium » dans la LA : M 723, 66) ; « douze abbez de l'ordre de Citeaux » (T2 73v^o) comme dans la LA (M 724, 77 : « duodecim abbates Cisterciensis »), au lieu de « .vij. » (D–L 695 en note). J'ai relevé, en outre, nombre de passages qui témoignent que notre auteur s'inspire directement de la source latine, dans les cas où Jean s'en écarte par quelques détails. Voici d'autres exemples :

– Jacques écrit à propos d'un hérétique : « nomine Conradus de Landriano » (M 434, 174) ; Jean ne garde qu'une partie de son nom : « Conrad par nom » (D–L 461), et ceci contrairement à notre auteur : « Conrrant du Lordian » (T1 168r^o) ;

– LA : « psalterium cum deuotione maxima totum legit » (M 434–435, 191) ; Jean : « elle lut tous son psaultier » (D–L 462) contre la leçon de notre auteur : « et commença moult deuotement à lire son psaultier » (T1 168v^o) ;

– Jean omet de préciser que le Prêcheur apparu en vision à un homme malade (légende de Pierre, épisode 36), en lui tendant ses mains pleines de sang, les lui présente avec un onguent d'un parfum agréable : « cum quodam suauu unguento » (M 435, 199 ; cf. D–L 462), c'est ce qu'on trouve dans cette version : « et lui offroit un moult souef onguement » (T1 168v^o) ; et puis omet, dans le même épisode, encore la phrase suivante : « Veni igitur ad recentem sanguinem sancti Petri » (M 435, 201 ; D–L 462), reprise par notre auteur : « et va querre le nouvel sang du saint martir » (T1 168v^o), etc.

On trouve bien d'autres exemples de ce type, mais inutile de les multiplier. Ceux-ci suffisent pour formuler une autre hypothèse concernant la constitution des légendes dominicaines contenues dans ce légendier et peut-être celle du légendier lui-même : l'auteur se serait fondé sur le texte latin, mais en profitant en même temps de Jean de

Vignay. Je ne pense pas qu'il ait traduit une partie du texte de l'original latin et qu'il ait pris une autre partie à Jean en la copiant presque littéralement ou en la remaniant ; il me semble qu'il lisait une partie du texte latin, la comparait avec Jean de Vignay et se laissait influencer par celui-ci. Je pense qu'en travaillant sur le texte latin, l'auteur contrôlait sa version avec celle de Jean de Vignay, qu'il la consultait, et qu'il en a appliqué, ne fût-ce qu'inconsciemment, sans s'en rendre compte, des particularités du style, des tournures, des solutions lexicales, etc., dont les traces de présence se voient çà et là. J'adopte cette hypothèse pour expliquer la constitution de nos deux légendes et je suppose qu'elle s'applique aussi à la constitution de l'ensemble du recueil, c'est ce que seul un examen plus poussé pourrait prouver définitivement. Et puis, l'auteur a pris une partie de légendes directement à Jean de Vignay, celles sur lesquelles peut-être il n'avait pas envie de travailler. Et nous sommes ainsi bien plus proches de l'original de cette adaptation qu'auparavant (cf. la première hypothèse).

Quelle tradition du texte latin suit l'auteur français ? Il est très difficile d'établir ces faits dans le cas d'une adaptation comme celle-ci. J'ai réussi, cependant, à relever quelques données qui permettent peut-être de la rattacher à la descendance d'une famille manuscrite. Or juste au début de la vie de Pierre, on lit, dans la source latine, le passage suivant :

Timeo enim, ait, ne cum Petrinus [dit un oncle hérétique du petit Pierre] bene fuerit eruditus ad meretricem illam se conferat (M 422, 17).

C'est la sainte Eglise qui est désignée par ce nom, mais les manuscrits appartenant au sous-archétype β^{21} (les $A^{22} Q^{23}$) portent une précision supplémentaire après *illam* : « uirginem Mariam », et on lit dans notre texte :

je doute ... que ... il se donna à celle folle femme ... qui a nom Marie (T1 163v^o).

D'autres passages rapprochent aussi cette version de la descendance de β :

– « rogo dominum », dit Pierre à un évêque des hérétiques (M 423, 37), mais les manuscrits de ce groupe portent *rogabo* au lieu de *rogo*, ce qui répond à notre version : « je prierai à Dieu » (T1 164v^o) ;

– on lit, dans la version classique de la *LA* (représentée par la majorité des manuscrits pris en compte par Maggioni), le passage suivant, se rapportant à un jeune hérétique qui devait reprendre la voie de la vérité : « per annos XX in heretica cecitate permansit » (M 732, 208) ; les manuscrits de β donnent *prauitate* pour *cecitate*, et notre auteur écrit : « et fut puis en l'erreur de la bougrerie bien xx. ans » (T2 76r^o).

De plus, on lit dans cette adaptation, à propos d'une femme libérée par les mérites de s. Pierre : « Verbonne ... avoit esté tourmentee de l'annemi par l'espace de vj. ans » (T1 168r^o), et ce n'est pas un jambage de moins, car le *P* porte « six ans » (150r^o) ; on trouve dans la *LA* : « per septem annos » (M 433, 173), sauf les $C^{24} Q$ qui ont « per sex

²¹ Cf. p. 56, n. 60.

²² Cf. p. 55, n. 57.

²³ Cf. p. 55, n. 56.

²⁴ Cf. p. 55, n. 54.

annos », mais le *C* doit être écarté pour certaines raisons convaincantes.²⁵ En outre, on trouve dans la *LA* :

Quod et fecisset, nisi inopie eius diuina misericordia *aliter* prouidisset (M 721, 50).

Mais l'adverbe *aliter* est omis dans le *Q*, dont il n'y a pas de trace non plus dans la version française :

se feust vendu ... se ce ne fust la pourveance divine qui secourut le povre homme (T2 72v^o).²⁶

C'est le premier exemple qui paraît le plus convaincant, d'autres ne viennent que pour renforcer l'hypothèse selon laquelle notre auteur aurait fondé son légendaire sur l'un des lointains descendants de *β*, probablement ne provenant pas de *Q*²⁷, mais de *A*. Cependant, il se peut que ce soit un témoin contaminé par une autre tradition.

On trouve, dans nos deux légendes, de nombreuses modifications. Il est difficile de les commenter toutes. L'auteur n'est que rarement traducteur quand il suit de près, ou presque, le texte de Jacques. Il a créé une adaptation au sens très large.

D'une façon générale, il a tendance à l'amplification, et la prolixité constitue l'une des caractéristiques principales de cette version. L'auteur imagine le déroulement des événements en se fondant sur les données qu'il trouve dans sa source, mais ajoute nombre de détails ; il enrichit le récit qui devient plus coloré, plus attirant, plus intéressant, p. ex. :

Quadam etiam uice cum subprior predicti loci quosdam pulcherrimos lapides et magnos in quadam nauī duceret, nauis ipsa ex improviso cuidam litori sic inhesit ut nullatenus posset moueri. Descendentes uero naute omnes unanimiter ipsam impellebant, sed nullatenus mouere poterant. Cum ergo nauem se amisisse putarent ... (M 432, 144–146) ;

Après il avint que le soubzprieur de la maison dessus dicte si faisoit mener en une nef par eaue pierres moult belles et moult grans pour faire l'ediffice d'une eglise en l'onneur saint Pierre, et tant qu'il avint que celle nef, quant elle fut chargié et mise à la voye, si arriva par destourbier à terre et se aterra si fort que l'en ne la pouvoit avoir ne mener ne avant ne arriere. Les mariniers assemblerent moult de gens, mais ilz ne porent oncques mouvoir [la nef]²⁸, donc cuiderent ilz que leur nef feust perie et qu'il la failloit despecier et porter par pieces. (T1 167v^o)

On y compte des ajouts de toutes sortes, mais constituant, généralement, une reprise et un développement de ce qui est exprimé par Jacques de Voragine. Quelquefois, l'auteur se permet de bien plus grandes libertés envers la source qui ne devient qu'un mobile pour son imagination. Ainsi, dans l'épisode 26 de la vie de Dominique il est raconté brièvement (dans la source latine) comment un architecte est écrasé à l'église

²⁵ On lit, dans l'épisode 44 de la vie de Dominique, à propos d'une dame : « elle yroit *nulz* [lisez *nus*] piez prier les saintes reliques saint Dominique » (T2 77v^o) ; dans le *C*, « nudis pedibus » est omis, contrairement aux autres manuscrits de la *LA* (cf. M 739, 307). En outre, dans le même épisode, le passage suivant n'est pas copié dans le *C* : « Statimque qui fuerat mortuus ... » (M 739, 308) ; en revanche, on en trouve une trace dans notre texte : « le jouvencel qui mort estoit » (T2 77v^o).

²⁶ Mais les omissions, dans le cas d'une adaptation, ne constituent pas une preuve, car l'auteur supprime nombre de passages.

²⁷ Il faut remarquer que, en ce qui concerne l'un des cas cités plus haut, là où notre version paraît se rapprocher de *Q*, celui-ci présente la forme *Nerbona*, tandis qu'on lit *Verbona* dans la version classique de la *LA* et *Verbonne* dans celle-là.

²⁸ Ajouté d'après *P* 149v^o.

de saint Sixte, au cours des travaux, et qu'il ressuscite grâce aux prières de Dominique :

In ecclesia sancti Sixti architectum quendam conductum a fratribus sub cripta quedam ruina desuper resoluta contriuit diuque sub tumulo cadentis macerie iacentem extinxit ; sed uir dei Dominicus defuncti corpus de cauerna subductum ad se deferri iussit orationumque suarum suffragio statim uite simul et sanitati restituit. (M 729, 168–169) ;

et voici une manière curieuse d'exploiter ces données par l'auteur français :

Après avint ung autre miracle assez tost [après]²⁹, car une eglise de saint Sixt où il avoit freres nouvellement ediffiez pource qu'ilz avoient encores trop estroit lieu, si louerent ung habitacle qui joingnoit à l'eglise tant qu'ilz se peussent eslargir. En cellui habitacle avoit murs vielz et mauvais. Si advint d'avanture, par fort temps, que une grant partie de ces murs chaïrent sur ung homme qui se gisoit en son lit et morut dessoubz. Quant saint Dominique le sceut, il feïst defouir le mort de dessoubz les pierres et apporter devant lui. Illec si pria Nostre Seigneur pour lui, et Nostre Seigneur oÿ ses oraisons en tele maniere qu'il le rendi en vie. (T2 75r^o)

Peu importe que ce soit un architecte ou un bonhomme qui périt, « d'aventure », dans son propre lit, écrasé par le pan d'un mur ; ce qui importe le plus c'est la signification de l'épisode qui est bien conservée : l'efficacité des prières de Dominique. D'autre part, il convient d'admettre que le récit est ici plus vivant et plus intéressant que dans la source latine. Mais il faut être un conteur né pour l'inventer à partir de données aussi maigres. Et l'auteur a une tendance accusée à l'hyperbole. Cependant, qu'on ne se fasse pas une idée fautive sur cette version : tout n'est pas amplifié.

D'autre part, là où le texte de Jacques est trop compliqué, souvent il le simplifie, en le rendant, certes, à sa propre manière, p. ex. :

Ne uero per otii desidiam hostilibus pateret insidiis, in iustificationibus domini exercebatur assidue ut eo circa licita totaliter occupato locum in ipso illicita non haberent et a spiritualibus nequitiis totus esset. (M 423, 26) ;

Et pource que par oysiveté maint maulx entrent en cuer d'omme et de femme, il ne vould mie estre oyseux, ains s'en besoignoit en toutes manieres de bonnes euvres (T1 164r^o).

Et parfois il abrège.

Reste à remarquer que l'auteur français préfère utiliser le discours direct là où l'on trouve, dans la source, le discours indirect, et cette tendance paraît bien visible dans les deux vies. L'introduction des dialogues anime le récit.

Tout compte fait, on lit ces textes moins comme une chronique, moins comme vies de saints, et plus comme un roman ou un conte.

L'auteur opère quelques suppressions. Dans la vie de Pierre sont omis les épisodes suivants : 14–20, 26, 31–32, 38 ; et dans celle de Dominique : 9, 18–20, 22, 24, 30–31, 36, 38, 49–51 ainsi que toute la partie finale de l'épisode 6.³⁰

Pour qui a-t-on exécuté cette adaptation ? Il faut absolument exclure les moniales et toutes sortes de religieuses comme destinataires du recueil. Surtout dans la légende de Pierre, on trouve des passages qui montrent que la compilation visait ceux qui n'avaient aucune notion de la science ecclésiastique, vu certaines explications de l'auteur, ne provenant pas de la source latine, p. ex. :

²⁹ Ajouté d'après P 240r^o.

³⁰ On notera aussi que l'épisode 33 n'est omis que dans le P, tandis qu'il apparaît dans le T2.

Sy ensuit la vie de saint Pierre le Jacobin qui fust frere de l'ordre des prescheurs c'est assavoir des Jacobins³¹ (Tl 163v^o) ;
 une (grant ajouté dans le P 147r^o) maniere de faulce creance que l'en appelle heresie c'est à dire bougrerie (Tl 165r^o ; cf. M 424, 53).

Quand il laisse un passage en latin tel quel, comme le début d'une prière, même dans le cas de très connues (p. ex. le *Credo*), il le traduit toujours en français. Ce légendier était destiné à ceux qui ne comprenaient pas le latin et qui n'étaient pas encore initiés à la science de l'Eglise. Mais il s'agit aussi de la connaissance du monde en général, quand l'auteur ajoute p. ex. que les scorpions sont venimeux (Tl 163v^o). Et étant donné d'autres opérations de l'auteur comme la simplification des passages difficiles, mais aussi vu cette richesse de détails suscitant la curiosité, ce style omniprésent de conteur, qui garde le caractère de l'oralité³², la trame bien plus dramatique que dans le texte original, ce récit bien plus attirant que l'autre et qui devait être mémorisé facilement, tout ceci fait penser qu'il s'agit peut-être d'une adaptation de la *Legenda aurea*, appropriée à l'attente et aux goûts d'un public jeune. Je pense ici à la jeunesse aristocratique ou bien appartenant à la haute bourgeoisie. Comme une éventuelle preuve pour renforcer cette hypothèse, je vais présenter un autre argument. Or dans les légendes hagiographiques, chaque épisode, chaque événement, chaque miracle doivent servir une cause et ne sont pas pour rien dans le récit. L'auteur de cette version se permet, certes, plusieurs amplifications à l'intérieur des épisodes, mais c'est le dernier épisode dans la vie de Dominique qu'il traite avec une prédilection toute particulière. Son acteur est un jeune étudiant de Bologne qui déchoit en s'adonnant aux vanités du siècle, mais retrouve son chemin de salut grâce à un songe prémonitoire. L'épisode en question (54) prend une large place sous la plume de Jacques, mais ici il devient excessivement long. J'en cite le passage de début, qui renforce ma conviction concernant la destination du recueil :

A Boulongne eust ung clerc qui escollier estoit et avoit aprins à mener grans despens et grant vie pource qu'il estoit de grans lignages, maiz qui trop largement despent et riens ne conquiert il convient que, ce qu'il a, deffaille. Ainsi deffaili au clerc et chey en souffrete. Quand il se vit ainsi audessoubz, si laissa par desesperance l'estude et se mist à suivre mauvaises compaignies et devint si secullier et si volentif de mal faire qu'il estoit susperonnez d'estre des malfaiteurs. (T2 79r^o)

Jacques de Voragine est très bref ici : « quidam scholaris degens Bononie uanitatibus seculi deditus » (M 743, 364), et c'est tout. Pourquoi ce développement ? pourquoi cette précision qu'« il estoit de grans lignages » ? pourquoi est-il présenté comme un autre enfant prodigue, qui, d'ailleurs, comme l'autre, retrouvera son chemin de salut ? L'auteur met l'accent sur ce qu'à la fin il a entièrement changé sa vie, en ajoutant cette phrase-ci :

puis vesqui il sainctement en l'ordre et amenda sa mauvaise vie (T2 80r^o)

A mon sens, c'est une mise en garde pour ceux à qui le recueil était destiné.

³¹ Les dominicains en France étaient surtout connus sous le nom de Jacobins parce que leur premier couvent à Paris était situé rue Saint-Jacques.

³² Cf. p. ex. « Oiez merveilles ... » (Tl 168v^o), là où l'on lit dans la LA : « Mirum in modum » (M 434, 190).

A la lumière de ce qui vient d'être dit, on peut comprendre la suppression de certains épisodes. Ainsi, l'épisode 38 dans la vie de Pierre (celui de Roba qui se voue aux diables) constitue un récit affreux, comme l'est la partie finale de l'épisode 6 dans la vie de Dominique, quand celui-ci dit aux hérétiques quelles peines ils pourraient lui infliger, et l'auteur élimine ce qui peut inspirer des sentiments d'horreur. L'épisode 38 de la même vie, sur les diverses manières de tenter les frères, est très instructif, mais seulement pour les religieux, et n'a pas trouvé sa place ici.

A mon avis, on a ici un curieux phénomène d'histoire littéraire. D'abord par le fait qu'on voulait rajeunir ce texte et le rendre plus simple et plus intéressant, donc mieux adapté aux goûts de jeunes personnes. Ensuite, par la manière de travailler de l'auteur français qui avait l'ambition d'utiliser la source latine, mais en révisant son travail par la traduction de Jean de Vignay. Et enfin, par le fait que certaines vies ont été laissées telles quelles, dans la version de Jean de Vignay, mais que les saints dominicains, à cette période du 15^e s., jouissaient de l'attention et de la faveur de l'auteur qui a voulu rajeunir leurs légendes, en exploitant la partie finale de la vie de Dominique à des fins didactiques, et ceci témoigne de la réception de nos deux saints et peut-être de leur vogue en France, à l'époque concernée.

LÉGENDE DORÉE DE JEANNE DE MALONE (?) : **LEIDEN, BIBLIOTHEEK DER RIJKSUNIVERSITEIT BPL 46A¹**

Une autre version de la *Légende dorée*, une adaptation de celle-ci au sens large, est conservée actuellement dans un manuscrit de la Bibliothèque Universitaire de Leide, qui en est le seul exemplaire connu. C'est une version très spéciale, ce qui ressortira de l'étude de la vie de s. Dominique. Dommage que n'en soit conservé qu'un fragment : la foliotation ancienne en chiffres romains démontre qu'on n'en possède que la deuxième partie ; c'est bien celle qui va de juillet à décembre (sans que le projet pour décembre soit achevé par l'auteur), et le chapitre sur s. Pierre fait ainsi défaut.

Il s'agit d'un exemplaire courant, se composant de 194 feuillets de papier (290 x 210 mm.) où l'écriture est disposée sur 2 colonnes. La décoration est très modeste. On trouve les initiales rouges au début des chapitres, généralement simples, peu ornées, dessinées à la plume (2–4 unités de réglure). Seulement deux letrines ont été historiées (dessins à la plume) : celle précédant la vie de ste Marie Madeleine (111r^o) et une autre précédant la vie de ste Catherine (165r^o), mais leur exécution paraît peu raffinée. On trouve, en outre, une letrine avec une petite fleur et quelques ornements au début de la vie de ste Elisabeth de Hongrie (148v^o). De plus, y sont présents les rubriques, lettres

¹ Sur ce manuscrit voir Jacobus GEEL, *Catalogus librorum manuscriptorum qui inde ab anno 1741 Bibliothecae lugduno-batavae accesserunt*, Lugduni Batavorum 1852, p. 91 n° 340 ; *Manuscripts datés conservés dans les Pays-Bas. Catalogue paléographique des manuscrits en écriture latine portant des indications de date* par G.I. LIEFTINCK, tome premier : *Les manuscrits d'origine étrangère (816 – c. 1550)*, Amsterdam 1964, p. 73 ; J.P. CUMBERT, « Manuscrits français médiévaux à Leyde », in : *Mélanges de Linguistique, de Littérature et de Philologie médiévales offerts à J.R. Smeets*, Leiden 1982, pp. 145–156 (particulièrement p. 146) ; Martine THIRY-STASSIN, « Johanne de Malone : une rédactrice atypique de vies de saints (Leyde, BPL 46A) », in : « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, édité par Etienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND et Paul BERTRAND, Brepols, Turnhout 2005, pp. 507–521 ; et la notice de l'IRHT par Edith BRAYER (j'y puise certaines données codicologiques). Comme l'affirme M^{me} Thiry, c'est un manuscrit peu connu (art.cit., p. 508). Mises à part les publications citées ci-dessus et qui ne sont que de brèves notices, outre l'article de M^{me} Thiry, il faut citer quelques autres articles de la médiéviste belge consacrés aux vies particulières comprises dans ce recueil : « Une vie en prose de saint Monulphe (1477) », *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, Numéro spécial, 100^e anniversaire, n° 267, sept.-déc. 1994, pp. 197–205 ; « Une vie de saint Gondulphe chez Jean d'Outremeuse et chez Johanne de Malone : une question de variantes », in : *Jeux de la variante dans l'art et la littérature du Moyen Age*. Mélanges offerts à Anna Drzewicka, Antoni BARTOSZ, Katarzyna DYBEL et Piotr TYLUS (Eds.), Kraków 1997, pp. 67–77 ; « Une vie de saint Lambert à Huy en 1477 », *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 278, juillet-septembre 1997, pp. 673–680. J'y puise quelques informations sur Jeanne de Malone et l'histoire du manuscrit. On peut citer aussi l'article de M^{me} Geneviève HASENOHR, qui porte sur un texte constituant un ajout au manuscrit : « Du bon usage de la galette des rois », *Romania* 114 (1996), pp. 445–467.

rehaussées en rouge et modestes cadeaux. Cet aspect fruste de la copie s'explique par sa destination : le manuscrit a été écrit pour un monastère de religieuses.

Le codex 'parle' de son histoire d'une façon claire et univoque. Or au fol. 188v^o, on lit la mention suivante : *L'an .lxxvij. fut fait et accomplis par sour Johanne de Malone cest legent doré manant à sains Victore, dit pour son ame Requiescant in pace, Amen.*² Cette religieuse wallonne aurait vécu près de Namur et a parachevé cette copie pour les Bénédictines du prieuré de Saint-Victor à Huy, qui était aussi le sien. Pour ce qui est de la date de l'exécution du codex, c'est donc l'année 1477. On y trouve, au début, un calendrier regroupant plusieurs saints évêques du diocèse de Tongres, p. ex. : ss. Marcellus, Ancheriens (= Anséric ?) et Falcon, Monulphe, Gondulphe, Remacle, Jean l'Agneau, etc., mais aussi des saints évêques venant d'autres diocèses avoisinants, p. ex. : Floribert, évêque de Liège ; Séverin, évêque de Cologne ; Héribert, archevêque de Cologne, etc. ; viennent s'ajouter d'autres saints et saintes locaux tels que Wilhiame, Aldegonde, Waudru, etc.³ La présence des saints de Tongres dans le calendrier et dans le légendier (les saints que l'on trouve dans ce dernier ne figurent pas toujours dans celui-là), la copiste et les destinataires déterminent l'origine du manuscrit : diocèse de Tongres. De plus, on y trouve une note de provenance, datant du 16^e s., qui confirme qu'à cette époque-là, le manuscrit se trouvait toujours à Tongres : *Est Ecclesie de dioceso de Tongris* (1r^o). Il était probablement utilisé fréquemment, car peut-être déjà au 16^e s., ou un peu après, on a restauré les bords de certains feuillets avec des fragments d'un almanach imprimé à Turnhout, en 1563. Au 18^e s., il appartient à la collection de C. van Bijkershoek et, puis, à P. de Hond.⁴ On y trouve aussi une note du 19^e s. (en bas du fol. 1r^o) : *Hist. Eccl. de dioceso de Tongra.*⁵

La partie principale du manuscrit, copiée par la soeur Jeanne de Malone, se compose des éléments suivants : *Conseils de vie spirituelle* (1r^o), *Calendrier* (5r^o–10v^o) regroupant les saints de l'Eglise Universelle⁶ et les saints locaux (Tongres, Liège, etc.), *Vies de saints* (11r^o–174r^o), *Vie en vers de saint Jean Paulus* (176r^o–181v^o), *Bataille des vices et des vertus* (182r^o–186v^o), *Conseils de vie spirituelle* (186v^o–188v^o). On y trouve, en outre, des ajouts postérieurs : les feuillets restés vierges, au début et à la fin, ont été remplis par des mains diverses : *Vie de sainte Odile* (2r^o–3v^o), *Reliques rapportées d'Orient par Charlemagne* (3v^o–4v^o), *Miracle de sainte Catherine* (188v^o–190r^o)⁷, *Méditation sur la fête des Rois* (191r^o–194r^o ; longues lignes).⁸

² C'est là que se termine la partie transcrite par Jeanne de Malone ; à la colonne suivante commence une autre main.

³ Il s'agit souvent de longs chapitres.

⁴ V. le catalogue cité de Geel.

⁵ Selon la notice citée de l'IRHT, « elle semble une note d'érudit plutôt qu'un ex-libris ».

⁶ S. Pierre y est mentionné au fol. 6v^o (ms. *pire*) et s. Dominique – au fol. 8v^o.

⁷ On trouve, dans le fichier hagiographique de l'IRHT, l'information selon laquelle le manuscrit contient un *Exemple de sainte Catherine* (188v^o–190r^o), avec renvoi à ste Catherine de Sienne, ce qui serait intéressant pour cette étude sur les saints dominicains. Il s'agit, en fait, d'un *Miracle de sainte Catherine*, mais il y est question de ste Catherine d'Alexandrie.

⁸ Les feuillets blancs : 1v^o, 174v^o–175v^o, 190v^o. Dans le manuscrit il n'y a pas de lacunes textuelles entraînant une perte de feuillets.

Comme il vient d'être dit, toute la première partie du manuscrit manque ; celui-ci commence *in medias res*, par la fin de la vie de s. Alexis, duc et martyr, qui n'est pas de la *Légende dorée* ; la 1^{ère} vie intégrale est celle de ste Marie Madeleine. La rubrique initiale du codex et l'incipit font donc défaut. Voici l'explicit de la vie de s. Saturnin, le dernier article de la *Légende dorée* :

... Encor y eut uns autre Saturnins, frere à saint Satiron qui avoit ly, et avoit pluseur autre home et feme soffrit martire pour Jhesu Crist. (171v^o)

La plupart des chapitres est adaptée de la *Legenda aurea* :

s. Apollinaire (16r^o-v^o ; LA 93), ste Christine (16v^o-18r^o ; LA 94), s. Jacques le Majeur, apôtre (18r^o-19r^o ; LA 95), s. Christophe (19r^o-21r^o ; LA 96), ss. Nazaire et Celse (29r^o-30r^o ; LA 98), Les Sept Dormants (30r^o-31v^o ; LA 97), s. Simplicie (31v^o ; LA 100), ste Marthe (31v^o-33r^o ; LA 101), s. Germain (33r^o-34v^o ; LA 103), s. Pierre-aux-Liens (34v^o-36r^o ; LA 106), Les Saints Maccabées (36r^o ; LA 105), s. Etienne, pape (36r^o-v^o ; LA 107), L'invention du corps de s. Etienne (36v^o-38v^o ; LA 108), s. Dominique (38v^o-41v^o ; LA 109), s. Sixte (41v^o-42r^o ; LA 110), s. Donat (42r^o-43r^o ; LA 111), s. Cyriaque (43r^o-v^o ; LA 112), s. Laurent, martyr (43v^o-45r^o ; LA 113), s. Hippolyte (45r^o-v^o ; LA 114), L'Assomption de la sainte Vierge Marie (45v^o-49v^o ; LA 115), s. Eusèbe (49v^o-50r^o ; LA 104), s. Bernard (50r^o-51v^o ; LA 116), s. Timothée (51v^o ; LA 117),⁹ s. Symphorien (51v^o-52r^o ; LA 118), s. Barthélemy (52r^o-53v^o ; LA 119), s. Augustin (53v^o-61r^o ; LA 120), La Décollation de s. Jean Baptiste (61r^o-64r^o ; LA 121), s. Félix (64r^o-v^o ; LA 122), s. Adrien (78r^o-79r^o ; LA 128), ss. Gorgone et Dorothee (79r^o-v^o ; LA 129), L'Exaltation de la Sainte Croix (79v^o-80v^o ; LA 131), ss. Corneille et Cyprien (80v^o-81r^o ; LA 133), ste Euphémie (81r^o-v^o ; LA 134), s. Matthieu (95v^o-96v^o ; LA 136), ste Justine (102v^o-104r^o ; LA 138), ss. Côme et Damien (104r^o-v^o ; LA 139), s. Michel (104v^o-108v^o ; LA 141), s. Jérôme (108v^o-109r^o ; LA 142), s. Remi (109r^o-110r^o ; LA 143), s. Léger (110r^o-v^o ; LA 144), s. François (110v^o-113r^o ; LA 145), s. Denis (113r^o-115r^o ; LA 149), s. Calixte (115r^o-116r^o ; LA 150), s. Chrysanthé (*ms.* Grisant et Dare ; 116r^o-v^o ; LA 153), Les Onze Mille Vierges (118r^o-119v^o ; LA 154), ss. Simon et Jude (119v^o-121r^o ; LA 155), s. Quentin (127r^o-v^o ; LA 156), La Fête de tous les saints (127v^o-128v^o ; LA 158)¹⁰, s. Eustache (128v^o-131v^o ; LA 157), La Commémoration des âmes (131v^o-136r^o ; LA 159)¹¹, s. Léonard (144v^o-145r^o ; LA 151), Les Quatre Couronnés (145r^o-v^o ; LA 160), s. Théodore (145v^o ; LA 161), s. Martin (145v^o-148r^o ; LA 162), s. Brice (148r^o-v^o ; LA 163), ste Elisabeth (148v^o-151r^o ; LA 164), ste Cécile (151r^o-153r^o ; LA 165), s. Clément (153r^o-165r^o ; LA 166), ste Catherine (165r^o-171r^o ; LA 168), s. Saturnin (171r^o-v^o ; LA 169).

Peu nombreuses sont les légendes accompagnées des étymologies de Jacques de Voragine : Jacques le Majeur, Christophe, Dominique, Timothée¹², François.

Suit la vie de s. Josse de Bretagne (171v^o-172v^o) et celle d'Origène, le docteur (172v^o-173v^o) qui ne sont pas de la LA.

Deux légendes laissent un doute quant à leur provenance du légendier de Jacques de Voragine et semblent seulement en avoir été inspirées, mais au sens large : s. Gilles (64v^o-69r^o ; LA 123) et s. Maurice (96v^o-102v^o ; LA 137). Ces articles en dépassent, en général, largement le cadre et il y a d'autres sources à trouver. Un article est très abrégé

⁹ On y remarque aussi une contamination venant d'ailleurs.

¹⁰ On y trouve, en outre, un chapitre sur la fête de tous les saints (121r^o-126r^o), qui est un poème à rimes plates.

¹¹ Ce chapitre est recopié juste après (136r^o-140v^o), avec quelques variantes.

¹² La première phrase seulement.

par rapport à la *Legenda* ... : s. Luc (117r^o–118r^o ; LA 152). Celui sur la Nativité de la sainte Vierge Marie (77v^o–78r^o) est aussi très abrégé par rapport à la LA 127, peut-être en est-il inspiré, mais il ressemble à un sermon. La légende de s. Loup (69r^o–v^o) porte sur un autre s. Loup que celui de la LA 125 (le chapitre de celle-ci n'est résumé qu'en quelques lignes au fol. 69v^o). Pour ce qui est de la provenance de la vie de sainte Marie Madeleine (11r^o–16r^o ; LA 92), qui constitue un cas très complexe, je renvoie au livre d'Olivier Collet et Sylviane Messerli (à paraître).

Les chapitres adaptés de la *Legenda aurea* sont au nombre de 60 ; on pourrait y ajouter éventuellement les articles énumérés ci-dessus, qui laissent des doutes et qui en sont peut-être inspirés. Dans la partie correspondante de la LA on compte 87 articles. On peut supposer que ce manuscrit, y compris la première partie qui a disparu, devait offrir une adaptation de nombreuses légendes du recueil de Jacques de Voragine.

C'est un légendier liturgique¹³ et l'ordre des chapitres correspond, mais pas toujours, à celui de la LA ; les quelques exceptions peuvent être dues à l'ordre des fêtes dans le diocèse de Tongres. De plus, au début des chapitres, comme dans le cas de la vie de s. Dominique, apparaissent les mentions des dates des fêtes : « La fiest saint Dominique si est au .v.^e jour d'auguste. » (38v^o).

Qui en était l'auteur ? Selon M^{me} Thiry, c'est la soeur Jeanne de Malone. Je me rangerais bien volontiers de son côté, mais à mon avis, avec le seul colophon on ne peut pas attribuer cet honneur à Jeanne, car *fut fait et acomplis par ...* peut désigner seulement la copiste. Elle ne s'est pas nommée dans l'épilogue de l'auteur, dont il va être question ci-après. L'emploi de la forme féminine du participe passé *escripte* (cf. ci-dessous), à un seul endroit dans cet épilogue, pourrait nous laisser conjecturer qu'il s'agit d'une femme-auteur, peut-être d'une religieuse du couvent de la soeur Jeanne ou d'un autre couvent du diocèse de Tongres, ou de Jeanne de Malone elle-même (?). Mais même ceci n'est pas une chose sûre, étant donné que le travail de traduction et de compilation était en général une oeuvre d'hommes, et la forme féminine de ce participe peut être simplement due à la copiste. Avec les seules données fournies par le manuscrit il faut donc laisser cette question ouverte, en considérant en même temps qu'il est probable que Jeanne de Malone en soit l'auteur.

Cet auteur ou cette femme-auteur sort de derrière son rideau, dans l'épilogue à la fin du légendier (173v^o–174r^o) et cherche en premier lieu à se justifier en disant qu'il n'est pas possible de mettre dans un livre les vies de tous les saints et de toutes les saintes du Paradis :

Et par tant qu'il n'est nuls qui pui[st] dire, raconteir ne escrire les vie et fais et histore de tous les sains, pour ce en ay escript une partie ... Por coy c'est chose impossible que la vie de chascun soit escript tout à par ly. Et ausi ne les at pas Saint Englize mis en escript chascun par son nom. Et de ces .v.^M martire dont saint Geromez dist qu'il est chascun jour la fieste ... (173v^o) ;

.....
nuls ne poroit avoir les vie de tout (174r^o)

¹³ Mais il n'avait pas d'usage liturgique, selon M^{me} Thiry qui met un point d'interrogation quant au culte de quelques personnages qu'il contient, et « il recèle, outre une volonté native d'édification, une valeur commémorative intrinsèque. » (« Johanne de Malone : une rédactrice atypique de vies de saints ... », art.cit., p. 521).

Ils sont trop nombreux pour mettre leurs vies en écrit, voire pour connaître leurs noms. Il (elle) fait explicitement allusion à ses sources, sans les nommer précisément, dit que des choix ont été opérés, d'abord parmi les vies qui sont écrites dans divers livres, et ensuite dans la matière choisie. Et celui qui n'en est pas satisfait et qui veut avoir plusieurs autres histoires, qu'il fasse lui-même sa propre compilation :

Et sont les libre despars par tans de partie de monde, et de diverse ou il sont qu'il n'est nuls qu'il les powist tous avoir et escrire. D'autre par, de tous cias meisme coy vie ons trove en escript communement n'ay je pas escripte, et de tous cias meisme dont j'ay escript n'ay je pas escript tout four que une partie ... Et qui en veult avoir de pluseurs sains et plus de leur vie et de pluseurs ystore qui cy nen aiet, si fache qu'il en ait les libre et en escrie chascune tant qu'il l'en plaist ... (174r^o)

La langue de l'auteur et/ou celle de la copiste est un mélange de caractéristiques linguistiques de l'est-wallon et du centre-wallon.¹⁴ La matière est traitée librement et c'est un travail de compilation dans le sens que la tradition médiévale conférait à celle-ci : l'auteur choisit, abrège, ajoute, enrichit, réfléchit sur ses sources, etc. Il arrive souvent que les derniers paragraphes dans les chapitres provenant de la *LA* soient omis. On peut se demander si l'auteur le fait par désinvolture, par mégarde, par insouciance ... Mais il (elle) raccourcit aussi à l'intérieur des chapitres, et c'est une pratique choisie délibérément, comme on le voit dans l'épilogue (« et de tous cias meisme dont j'ay escript n'ay je pas escript tout four que une partie »). D'autre part, certains chapitres sont allongés, enrichis, par rapport à la *LA*. Qu'est-ce qui faisait décider l'auteur d'abrèger ou allonger les légendes ? – le culte des saints particulièrement vénérés dans son diocèse ? Les chapitres du sanctoral et du temporel que l'on lit ici n'ont pas été choisis arbitrairement : c'est un choix qui répond au calendrier du diocèse de Tongres.¹⁵ La source principale en est l'oeuvre de Jacques de Voragine, et Jeanne de Malone introduit ce titre de *legent doré* dans le colophon cité¹⁶, mais l'auteur du recueil puise aussi, pour la rédaction de certains chapitres tirés de la *Legenda ...*, dans le *Myreur des Histors* de Jean des Preis dit d'Outremeuse.¹⁷ C'est un ouvrage composé dans le pays de Liège et il devait donc être bien connu et cher à l'auteur. On notera également que le *Myreur ...* est ici la source surtout pour plusieurs chapitres relatifs aux saints locaux.¹⁸ En ce qui concerne certains articles, peut-être d'autres sources seraient-elles encore à établir (?). Tout compte fait, les vies de saints locaux (mentionnés ci-dessus) sont mélangées avec celles de la *Légende dorée* ou avec celles qui ont encore une autre provenance. La naissance de ce recueil s'explique donc simplement : dans le cas des saints locaux – le *Myreur des Histors* comme source principale (et pour cause) mais peut-être pas unique, et pour ce qui est des fêtes de l'Eglise Universelle – les légendes puisées dans le recueil le plus répandu : la *Légende*

¹⁴ *Ibidem*, p. 511.

¹⁵ Peut-être quelques exceptions mises à part (v. note 13).

¹⁶ D'autre part, le titre de la *Légende dorée* s'applique aussi, au moyen âge, à d'autres légendiers (cf. p. 38, n. 7), et ici il faut peut-être le considérer comme applicable à tout le recueil, malgré de nombreux chapitres qui ne doivent rien à Jacques de Voragine.

¹⁷ M. Thiry-Stassin, « Johanne de Malone : une rédactrice atypique de vies de saints ... », art.cit., p. 521.

¹⁸ *Ibidem*, pp. 512–514.

dorée, agrémentée souvent par le *Myreur* Ce légendier est particulier, par rapport à la majorité des recueils étudiés ici, car son auteur travaille sur des sources en français (au moins pour ce qui de *Myreur* ...). Ce projet n'ambitionnait pas probablement une large diffusion (le seul exemplaire qu'on en connaît est peut-être bien significatif), et, fait par une femme (?), il était destiné aux besoins d'un couvent de femmes.¹⁹ C'est le caractère du recueil qui confirme, d'une façon générale, cette destination, p. ex. les explications savantes de Jacques de Voragine disparaissent souvent et l'auteur recourt à la simplification. C'est un travail 'courageux', car les modifications opérées, au moins pour ce qui est de la *Légende dorée*, vont très loin et paraissent radicales.

Selon M^{me} Thiry, « une large majorité des textes conservés s'inspire d'une traduction de la *Légende dorée* dans la version donnée par Jean de Vignay », sans qu'il lui soit possible d'identifier le manuscrit avec le texte de Jean qui aurait servi de modèle à l'auteur de la compilation.²⁰ S'agit-il de textes de seconde main ? Qu'en est-il avec la vie de saint Dominique, la seule conservée des légendes dominicaines ? Même si l'on voulait admettre la thèse de M^{me} Thiry, il faudrait considérer cette légende comme un remaniement profond de la traduction de Jean, et donc comme une version différente, quoique dépendante. Je n'ai pas suivi aveuglément cette thèse et j'ai collationné la vie de saint Dominique avec d'autres versions de la *Légende dorée*. Comme cette vie est précédée, dans le manuscrit de Leyde, d'une brève étymologie, je n'ai pris en considération que les versions dont les auteurs ont également conservé l'étymologie de Dominique : celle dans les manuscrits de Tournai et de Cracovie, et celle dans les manuscrits de Modène et de Tours 1008, mais les versions en question doivent être écartées à cause de dissemblances évidentes que je m'abstiens de citer. Je suis donc revenu aux éventuelles origines de cette vie remontant à Jean de Vignay. Voici des passages dans lesquels, malgré les modifications profondes, on pourrait éventuellement distinguer une parenté avec la version de Jean :

- dans l'étymologie, Jean écrit : « garde de la *voie* Nostre Seigneur » (D–L 691) ; cf. dans le ms. de Leyde : « pour ce qu'il gardat et sa *voie* ... »²¹ (38v^o) ;
- dans le 2^e épisode, Jean ne précise pas que Dominique, lors de son séjour à Palencia, n'a pas goûté de vin pour l'amour de la science, et notre auteur non plus²² ; cf. « amore sapientie » (M 719, 16) ;
- dans le 7^e épisode, le verbe *pator* n'est pas traduit littéralement dans les deux versions : « Cum quendam reperisset propter nimiam quam *patiebatur* inopiam hereticorum consortiis adhesisse » (M 721, 49) ; cf. Jean : « Il trouva ung homme, que,

¹⁹ Comme le remarque M^{me} Thiry (*ibidem*, p. 510), un ajout après la « Vie de saint Augustin », intitulé : *Chy s'ensiwent les amureuse meditations sains Augustins sor la nativiteit Jhesucrist*, est une lecture pratiquée par les religieuses le jour de la Nativité. La destination de cette compilation aux religieuses est un fait incontestable.

²⁰ *Ibidem*, p. 511.

²¹ Mais c'est une leçon de *Re* (cf. p. 34) : « *custos uie domini* » pour « *custos uinee domini* » (M 718, 3), et l'auteur aurait bien pu la puiser directement dans l'un des représentants latins de la tradition de *Re*.

²² Mais les omissions sont un fait fréquent dans cette version, et celle-ci aurait pu advenir indépendamment de Jean de Vignay.

pour la grant pouvreté que il *avoit ...* » (D–L 693), et Leyde : « il trovat, une fois, un home qu’il pour la grandesime besonge qu’il *avoit ...* » (39r^o) ;

– Jean traduit « *in extasi facta uidit beatum Dominicum* » (M 742, 346) comme : « *elle s’endormit et vit saint Dominique* » (D–L 711) ; cf. Leyde : « Si vit *en dormant* saint Dominike » (41v^o).

Je ne me range pas du côté de M^{me} Thiry pour ce qui est de cette légende, car ce sont de trop minces données et peu nombreuses ; d’ailleurs, ces ressemblances peuvent venir indépendamment des deux auteurs, sans signifier que l’un s’est inspiré de l’autre. De plus, et ceci est bien plus frappant et convaincant, ‘Jeanne de Malone’ s’éloigne, sur plusieurs points, de Jean de Vignay et s’accorde avec Jacques de Voragine, là où le premier ne suit pas fidèlement l’autre :

– Jean de Vignay : « garde de la voie Nostre Seigneur quant a son prochain » (D–L 691)

Jacques de Voragine : « *custos uinee (var. uie) domini uel gregis domini quo ad proximum* » (M 718, 3 et en note)

Leyde : « pour ce qu’il gardat et sa voie *et son peule* » (38v^o) ;

– Jean de Vignay : « ung matin » (D–L 699)

Jacques de Voragine : « *ante diem* » (M 727, 137)

Leyde : « devant le jour » (40r^o) ;

– Jean de Vignay : « pavillon » (D–L 702)

Jacques de Voragine : « *papillione de cruce* » (M 730, 175)

Leyde : « une tente en lieue *de la crois* » (40r^o) ;

– Jean de Vignay : « Et souvent, quant *il [= Dominique]* levoit le corps Nostre Seigneur a la messe ... » (D–L 705)

Jacques de Voragine : « *Frequenter quando corpus domini eleuabatur in missa ...* » (M 734, 238)

Leyde : « mult souvent que quant *ons* levoit Nostre Seigneur en la messe ... » (40v^o) ;

– Jean de Vignay : « depriant espoentablement que celui qui auroit presuncion de conchier l’ordre des Prescheurs des terriennes richesses eust la maleïçon de Dieu tout puissant et la sienne » (D–L 707)

Jacques de Voragine : « *maledictionem dei omnipotentis et suam terribiliter imprecans ei qui predicatorum ordinem terrenarum diuitiarum puluere presumeret maculare* » (M 737, 282)

Leyde : « Et maldit de la maleïchon de Dieu le tout puissans et de la sine tous cias qui en houveroient l’ordene des Precheurs de la *pudre* de tairine richeche. » (40v^o) ;

– Jean de Vignay : « Il fut un escollier a Bouloigne qui avoit nom Nicholas qui souffroit grief douleur es rains et es genoux si qu’il n’avoit nul espoir de guerir » (D–L 710)

Jacques de Voragine : « *Apud Bononiam scholaris quidam nomine Nicholaus graui renum ac genuum dolore adeo est uexatus quod de lecto surgere non ualebat. Cuius et femur leuum emarcuit in tantum quod omnis ab eo spes curationis abscessit.* » (M 740, 317–318)

Leyde : « Uns escoliers de la citeit de Bolonge qui avoit si grande douleur en rens et en jambes *qu’il ne se poioit levoir del lit* » (41r^o) ;

– Jean de Vignay : « sa mere la commanda a saint Dominique » (D–L 710)

Jacques de Voragine : « mater eius... filiam suam *deo* et beato Dominico commendauit » (M 740, 324)

Leyde : « Et le commandat à *Dieu* et à saint Dominike » (41v^o) ;

– Jean de Vignay : « et lui mist en la main la pierre dont elle estoit tourmentee et, donc, se esveilla ... » (D–L 710)

Jacques de Voragine : « et in manu eius quo torquebatur lapidem posuit *et abscessit* ; quem puella euigilans ... » (M 740, 325–326)

Leyde : « et prist la pire qui ly faisoit la douleur et ly mist en la main *et s'en alat lors*. Et la pucel s'envoilhat ... » (41v^o) ;

... et je me dispense de citer d'autres exemples. A mon sens, tous les chapitres provenant, dans ce légendier, de la *Legenda aurea* mériteraient donc une étude profonde afin de défendre ou contredire la thèse de M^{me} Thiry, mais surtout afin d'établir leur véritable origine : réécriture de Jean de Vignay ou adaptation directe de la source latine ? – et je ne veux pas trancher définitivement cette question. Pourtant, dans la vie de s. Dominique cette thèse n'est pas défendable. La soeur 'Jeanne de Malone' aurait-elle réécrit la version de Jean de Vignay, en la remaniant ; et ça et là, comme dans le cas de la vie de saint Dominique, se serait-elle donné la peine de recourir au texte original ? A vrai dire, ceci me paraîtrait peu habituel. Je me permets d'admettre que, dans le cas de cette légende, la soeur 'Jeanne de Malone' travaille directement sur le texte latin.²³ Et il me semble que c'est la source unique étant donné la petite quantité et la qualité des ajouts par rapport au texte de Jacques et vu les modifications de la signification de ce texte, dont la paternité littéraire ne revient probablement qu'à l'auteur.

Dans quelle tradition manuscrite s'inscrit le codex latin qui a été mis à profit ? Ceci n'est pas facile à établir étant donné, d'abord, qu'y ont été supprimés plusieurs épisodes, mais aussi vu que les épisodes conservés sont traités avec la liberté propre aux adaptations au sens large. Il est très probable qu'il s'agit d'un témoin s'inscrivant dans la tradition de *Re*. La variante déjà citée, dans le chapitre *de nomine*, me paraît très significative. De plus, tous les manuscrits de la *Legenda...* recensés par M. Maggioni présentent : « Cum ad quoddam monasterium uenisset et fratres quiescerent, nolens eos inquietare oratione fusa clausis ianuis monasterium cum socio introiuit. » (M 726, 123), auxquels s'oppose le *Re* qui ajoute : « et clausam ianuam inuenisset » après « uenisset », ce qui semble correspondre vaguement (comme il s'agit d'une adaptation au sens très large) à la version française : « Après il vient une fois à une abie, et fust volentier entreis el englize, mais *il astoit fermeie* por ce que ly frere dormoient. Et il fist son orison et puis entrat ens à porte cloze. » (39v^o)

²³ M^{me} Thiry dont j'estime hautement la compétence connaît très bien ce manuscrit et travaille là-dessus depuis plusieurs années, mais principalement, à ma connaissance, sur les saints locaux dont les vies ne se rattachent pas à la *Legenda aurea*. J'insiste sur le fait que ma constatation ne concerne que la vie de saint Dominique que j'ai étudiée en détail, mais elle pose la question sur le reste.

On a à faire ici à une version abrégée, voire très abrégée. Les épisodes originellement longs se réduisent, parfois, à quelques lignes, p. ex. le 5^e, relatant le célèbre miracle de la *cédule* projetée indemne du feu, se résume en une seule phrase :

Aprés ly escrips qu'il donat az bugre, de sa foy et de sa creanche, si ne pout ardoir, ne une fois, ne autre, ne tirche. (39r^o ; cf. M 719-720, 22-37)

ou bien le 31^e :

Aprés il jetat plusieurs diable hors del corps d'unc home qui les y avoit. (40r^o-v^o ; cf. M 731, 183-196)

L'auteur en résumant ne parvient pas toujours à garder la signification du récit, qui se perd. En outre, sont abrégés ou très abrégés les épisodes suivants : 1, 3-4, 6, 8-10, 12, 15, 17-19²⁴, 21, 23, 26-27, 37, 39, 42-43, 45-46, 48 et 53. On notera, de plus, que l'étymologie est sensiblement raccourcie.

Les épisodes les plus longs ne sont pas repris du tout, comme les 24^e, 36^e, 38^e, 54^e, et certainement à cause de l'ampleur qu'ils ont dans la source. Parmi les autres épisodes supprimés on compte les suivants : 11, 13-14, 16, 22, 29-30, 32-35, 41, 47, 50, 52, soit 19 épisodes sur un total de 54 dans l'original latin. La plupart des suppressions est certainement arbitraire, d'autres se laissent expliquer. Or les épisodes 13-15 relatent trois visions qui annoncent l'institution des Prêcheurs ; les deux premières sont supprimées et seule la troisième est conservée, la plus expressive. Les épisodes 40-41 rappellent deux visions par lesquelles est annoncée à deux frères la mort de Dominique et sa glorieuse entrée au Ciel, dont l'auteur ne conserve que la première. Et tout ceci en vue de raccourcir un texte originellement très long.

En revanche, étant donné la destination du recueil, la suppression des épisodes 16, 34-35 et 38 paraît étonnante. Les deux premiers relatent la conversion des frères qui se sont détournés de l'Ordre, le troisième évoque la mort spirituelle de deux frères qui l'ont quitté et le quatrième présente diverses manières au moyen desquelles le diable tente les frères. Leur présence aurait pu être instructive pour un milieu de religieuses auquel s'adressait notre légendier.

Ceci ne signifie pas que cette ultime brièveté constitue une caractéristique constante. L'épisode 37 est traité avec une relative ampleur, tout en étant abrégé, mais là sont présentées les qualités de Dominique, et c'est un passage unique, contrairement à ceux qui relatent tel ou tel miracle, l'un parmi d'autres (il s'agit des qualités particulières mais universelles en même temps, et ceci devait être un exemple à suivre pour 'Jeanne de Malone' et ses consœurs) ; de même le 39^e, tout en comptant parmi les épisodes abrégés, contenant le beau récit de la mort du Saint ainsi que son testament spirituel, est traité avec magnanimité peut-être pour les mêmes raisons ; de même le 40^e, dont sont conservées presque toutes les données textuelles de la source latine, présentant une vision de sa glorieuse entrée au Ciel, et d'autres.

²⁴ Le 19^e présente deux entrées miraculeuses de Dominique dans une église fermée ; la 1^{ère} est relatée presque intégralement, l'autre est seulement mentionnée, et pour cause, comme il s'agit d'un même genre de miracles.

Les épisodes complets, ou presque, sont très rares et il s'agit de ceux qui ne prennent pas beaucoup de place sous la plume de Jacques de Voragine : 2, 7, 20, 25²⁵, 28, 51 ; on y compte aussi les épisodes 40, 44 et 49 qui sont plus amples que les précédents. J'en cite un (le 28^e) en le comparant à la source, pour présenter la manière dont l'auteur traite son modèle quand il (elle) reste fidèle, et même là apparaissent des modifications qui n'apparentent pas le texte à une traduction mot à mot :

Leyde : Après il astoit une fois sor le chemins, et il commenchat grandement à plovoir. Et il fist lors le sine de la crois. Et il cessat tout maintenant à plovoir sor ly et sor son compaignons, et .vj. piés tout environ d'ias, tout ensi qu'il euwist mit deseur yas une tente en lieue de la crois. Et n'i atochat onsquez got de plouie, ja decorist l'yawe par les terre tout environs. (40r^o)

LA : Cum beatus Dominicus aliquando in itinere positus esset et grauis pluuiiarum inundatio facta esset, ille signum crucis edidit et a se et socio omnem pluuiam adeo propulsauit ut quasi factio papillione de cruce cum tota terra densa imbrum inundatione madesceret, nec una gutta ad spatium trium cubitorum eos contingeret. (M 730, 175)

C'est une preuve qu'il ne s'agit pas d'une version homogène : la fidélité voisine avec la liberté, mais cette première demeure un phénomène marginal.

Les passages repris du texte latin sont donc souvent modifiés. Voici quelques exemples :

– « hospitem suum heretica prauitate corruptum » (M 719, 21) ; cf. « un sien hoste qui astoit bugre » (39r^o) ;

– « et suum sibi propositum intimantes dixerunt quod scholas suas cuperent frequentare » (M 727, 141) ; cf. « et ly disent qu'il voloient eistre ses escoliers » (40r^o) ;

– « Quidam de partibus Pedemontis monstruose inflatus... » (M 741, 336) ; cf. « Uns home astoit une fois si enfleis que ch'astoit merveilh de ly veioir » (41v^o) ;
... et de même les données de la source sont simplifiées, p. ex. :

Sanctimonialis quedam nobilis nomine Maria apud Tripolim in monasterio quod dicitur Magdalena ualdissimis infirmitatibus elaborans ac in tibia grauitur percussa quinque mensibus cruciату miserabili urgebatur ita ut singulis horis eius exitus timeretur. (M 742, 343) ;

Une nonez qui avoit une si tres grief maladie en une de ses jambez que on quidoit sovent qu'el dewist morire. (41v^o)

Les noms propres sont, le plus souvent, omis (même dans les épisodes considérés ici comme complets au niveau textuel), et l'auteur n'entre pas dans le détail des faits. Les passages au discours direct sont soit rendus à l'indirect soit supprimés, tout comme le sont les dialogues. Le récit devient bref, sec et condensé, mais par là il prend aussi une allure plus alerte.

Par ces suppressions, l'auteur efface aussi quelque chose qui tient, chez Jacques de Voragine, de la valeur lyrique, comme p. ex. l'émouvante prière qu'adresse à saint Dominique le père d'un enfant mort, à la suite de laquelle celui-ci ressuscite (épisode 43), prière qui n'apparaît pas ici.

A la fin, l'auteur mentionne de façon floue les miracles accomplis par Dominique :

Chis douls benois sains, saint Dominike, et saint Pire (sic !?), si fisent tant de miracle qui les volroit tous escrire ce sieroit une grande volume par ly. (41v^o)

²⁵ Celui-ci est quelque peu modifié.

Les modifications citées ci-dessus ne changent pas la signification de l'original latin, sauf les fréquentes interventions consistant en des résumés et suppressions. En revanche, on en relève quelques-unes, ainsi que des ajouts, qui apportent du neuf. Tout ceci se réduit à très peu de cas :

– Le 15^e épisode rappelle une vision qu'a eue s. Dominique, racontée par un frère mineur, au cours de laquelle celui-là aperçoit s. François, grâce à quoi il le reconnaît le lendemain dans l'église. Ici, c'est le frère mineur qui a eu la vision en question, et la reconnaissance des deux dans l'église est donc supprimée.

– Dans le 44^e, la maîtresse d'un jeune esclave, mort à la suite d'une noyade, prie saint Dominique de le ressusciter en promettant qu'elle lui rendra la liberté, s'il lui rend la vie : « promittens se ... resuscitatum mancipium libertati daturam » (M 739, 307) ; ici, elle promet aussi qu'elle quittera le jeune homme : « et quitteroit l'home et le feroit frans » (41r^o).

– Le miracle qui forme le 45^e épisode n'est résumé qu'en quelques mots et semble faire corps avec l'épisode précédent : résurrection du noyé, mais une modification y est opérée, dont je ne trouve pas de correspondant parmi les leçons relevées dans la tradition manuscrite latine par M. Maggioni : « Et encor sussitat il unc autre homez *une sine filhe* qui astoit morte. » (41r^o ; cf. l'analyse du texte, p. 28).

Pour ce qui est des ajouts, on en relève également trois qui méritent quelque peu d'attention, quoiqu'ils soient d'une valeur minime :

– Dans le 12^e épisode, apparaissent à Dominique saints Pierre et Paul Apôtres, qui l'invitent à la prédication, et le premier lui offre un bâton : « quorum primus Petrus uidelicet baculum » (M 723, 64) ; et notre auteur de préciser afin d'expliciter la signification de cet attribut : « Et il senbloit que saint Pire ly donoit un teil baston que ly frere portent sor chemins » (39v^o).

– A la fin du 39^e, décrivant la mort du saint Père, est fournie la date de 1221 ; ici l'auteur précise le jour de son passage à la patrie céleste : « Che fut fait ... l'an de grasce .M. ij. .^e et .xxj. à .v. .^e jour d'augus » (40v^o).

– Dans le 40^e, rappelant la vision d'un frère prêcheur au cours de laquelle est présentée l'entrée du Saint au Ciel, l'auteur ajoute que Dominique y a été élevé « en un siege royale » (41r^o), et ceci soit pour conférer plus de splendeur à cette ascension, soit sous l'influence de l'épisode suivant qui est omis et où est présentée une autre vision annonçant la mort de Dominique : il prend une voie royale, la tête ceinte d'une couronne d'or (cf. M 737, 293).

Malgré le caractère bref de la légende par rapport à la source latine, elle occupe six pages manuscrites et la place que lui réserve l'auteur paraît assez importante. Pourtant, étant donné qu'y sont souvent omis ou abrégés les passages essentiels de la légende, celle-ci n'était plus un texte aussi vivant qu'à l'époque de la composition de la *Legenda aurea*, quand le souvenir de Dominique devait être proche ainsi que le souvenir du renouveau qu'il avait opéré au sein de l'Eglise. A cette fin du 15^e siècle, c'était déjà un saint d'un temps reculé, un parmi d'autres. C'est une adaptation au sens exact de ce terme, accomplie dans un milieu de religieuses et destinée à celles-ci pour qui Dominique n'était plus un saint du jour. Quel dommage que le tome premier de cette compilation ait été perdu, avec la vie de s. Pierre Martyr.

ADAPTATION ANONYME DANS LE MS. DE DOUAI, BIBL. MUN. 869¹

Le manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Douai (869) est un légendier qui contient une partie d'une version de la *Légende dorée*, indépendante des autres rédactions françaises de ce recueil. Mais bien plus nombreux paraissent ici des éléments qui ne doivent rien à Jacques de Voragine. Il n'y est donc pas question d'un manuscrit de la *Légende dorée* à proprement parler.

Il se compose de 213 feuillets (285 x 210 mm.) et il est complet (pas de lacunes textuelles entraînées par une perte de feuillets). L'écriture est disposée sur 2 colonnes jusqu'au fol. 185. Il est formé de deux parties distinctes. La première contient 63 chapitres qui sont tous des vies de saints (1r^o–162r^o), mises à part les *Prophéties* de Joachim de Flore (45r^o–47v^o), et est précédée de la *tabula sanctorum* (Ar^o–v^o) ; la deuxième forme un recueil d'autres textes pieux : le *Jardin de Dévotion* de Pierre de Luxembourg (166r^o–184v^o)² et quarante *Miracles de Notre-Dame* (188r^o–211v^o). La main de copiste change au fol. 188.³ C'est aussi là que change le support : 187 feuillets en papier sont suivis de 26 feuillets de parchemin. Le type d'écriture est commun aux deux copistes : cursive du 15^e s. Il s'agit d'un manuscrit courant, dépourvu de décoration ; on n'y remarque que les rubriques et les initiales simples, ainsi que les pieds-de-mouche et les bouts-de-ligne en rouge. Bien qu'il soit simple, c'est un exemplaire soigné. Le codex a certainement été exécuté après 1447 vu la présence de la vie de s. Nicolas de Tolentino, canonisé à cette date, mais il est plus récent. Les filigranes (variantes de la lettre *P*) le font dater de la seconde moitié du 15^e s.⁴ La reliure originelle date de la même époque et on peut situer son exécution dans le Nord de la France.⁵ La présence des vies de plusieurs saints qui n'ont joui que d'un culte local fait aussi situer son exécution dans le Nord du domaine français, p. ex. : s. Aubert, évêque de Cambrai (1r^o–3r^o), s. Hubert d'Ardenne (52r^o–54v^o), s. Bavon (55v^o–59v^o), ste Benoîte d'Origny (59v^o–60v^o), s. Liévin (62r^o–66r^o), s. Trond (66r^o–70v^o), ste Marie d'Oignies (87r^o–97r^o), s. Ghislain (130v^o–131v^o), s. Géry (135v^o–

¹ Ce manuscrit n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'études publiées.

² Les feuillets 162v^o–165v^o qui précèdent sont restés vierges.

³ Pour ce qui est du premier copiste, celui qui a transcrit les vies de saints, on lit à la fin de la vie de s. Gilles une note relative à une église dédiée à ce saint (131v^o). Cette note semble bien de la même main ; elle est signée *pice* ou *pire* [= Pierre ?].

⁴ V. Briquet 8603 (daté de 1469) pour le filigrane le plus fréquent ; et 8593 (daté de 1458–1465), 8659 (daté des années 70 du 15^e siècle) pour d'autres modèles.

⁵ V. la notice dactylographiée de l'IRHT. Certaines caractéristiques codicologiques sont empruntées à cette notice.

138v^o). J'ignore pour qui il a été copié. Au 17^e s., il appartient à la collection de Jean Cousin, chanoine de Tournai et il passe, ensuite, à la bibliothèque des franciscains de Douai.⁶ Enfin, il a certainement partagé le sort des manuscrits des collections ecclésiastiques en France, en devenant une saisie révolutionnaire.

Voici la rubrique du chapitre initial :

de monseigneur saint Aubiert (1r^o) ;

l'incipit :

Messires sains Autbiers (sic !), evesques de Cambray et de Aras, en sen tamps qui faisoient une seule evesquiet, fu dou tamps le roy Dagobiert ... (1r^o) ;

et l'explicit de la vie des ss. Côme et Damien, constituant le dernier chapitre du recueil des vies de saints :

... Et la cuisse de l'autre ou tombel en lieu de celle. Ilz souffrirent mort en l'an de Nostre Seigneur Jhesu Crist ij. c. iij.^{xx}. (162r^o)

Le milieu textuel dans lequel apparaissent les vies des deux saints dominicains est très intéressant.

L'auteur anonyme de la notice de l'IRHT déjà évoquée fait des rapprochements entre le manuscrit de Douai et celui de Florence : Med.-Pal. 141, pour ce qui est de certains chapitres tirés de la *Legenda aurea*, et il dénombre une douzaine d'articles traduits ou inspirés de celle-ci. Le rapprochement avec le manuscrit de Florence me paraît faux⁷, et en outre, j'y distingue bien plus de chapitres provenant de l'oeuvre de Jacques de Voragine.

Le légendier que l'on y trouve constitue une compilation où l'on distingue plusieurs éléments. D'abord, 24 chapitres sont traduits/adaptés ou, au moins, inspirés de la *Legenda aurea* :

s. Adrien (43r^o-44v^o ; LA 128), s. Bernard (47v^o-49v^o ; LA 116), s. Jean l'Aumônier (49v^o-52r^o ; LA 27), s. Julien (76v^o-77r^o ; LA 30), s. Ignace (79v^o-81v^o ; LA 36), s. Patrick (81v^o-83r^o ; LA 49)⁸, s. Pierre Martyr (83r^o-86r^o ; LA 61), ste Julitte (86r^o-v^o ; LA 78), s. Léon, pape (86v^o-87r^o ; LA 83), ste Julienne (97r^o-98v^o ; LA 43), s. Second (103v^o-104r^o ; LA 53), s. Pélage, pape (105r^o-106r^o ; LA 177), ste Euphémie (106r^o-107r^o ; LA 134), s. Léonard (112v^o-115r^o ; LA 151), s. Maurice (122r^o-125r^o ; LA 137), s. Basile (143r^o-145v^o ; LA 26), s. Dominique (145v^o-148v^o ; LA 109), s. Donat (149r^o-150r^o ; LA 111), s. Mamertin (150r^o-v^o ; LA 126), s. Hyacinthe (150v^o-

⁶ V. une note de provenance au milieu du 2^e feuillet de garde : *Ex libris Joannis Cognati Tornacensis canonici emptus a bibliopola Tornaci an. 1615* ; et une autre en haut du 3^e feuillet de garde : *Ex bibliotheca ff. minimorum duacensium*.

⁷ L'auteur de cette notice fait un tel rapprochement p. ex. dans le cas de la vie de s. Dominique, tout comme il rapproche celle-ci du ms. de Lille, Bibl. Mun. 452, dont il va être question. Comme on le verra par la suite, la vie de s. Dominique dans le manuscrit de Lille représente une tout autre version de la *Légende* ... que les deux autres (distinctes, d'ailleurs, l'une de l'autre), provenant de la traduction de Jean de Vignay.

⁸ Point intéressant : selon Jacques de Voragine, s. Patrick a commencé sa carrière vers 280 (éd. Maggioni 321, 1), tandis que le manuscrit de Douai précise : *Sainct Patrice fu après Nostre Seigneur environ .ccc. et iij.*^{xx}. S. Patrick serait né vers 390 et la date fournie par Jacques de Voragine paraît fantaisiste (v. le commentaire d'Alain Boureau dans Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, op.cit., pp. 1193-1194).

151v^o ; LA 130), Les Saints Maccabées (151v^o–152r^o ; LA 105), s. Urbain (152r^o–v^o ; LA 72), s. Germain (159r^o–v^o ; LA 103), Une vierge d'Antioche (159v^o–160v^o ; LA 60).⁹

Généralement parlant, ces chapitres semblent plus une adaptation qu'une traduction de la LA, ce qui ressortira surtout de l'étude détaillée de la vie de s. Pierre. Et les ajouts de la part de l'auteur paraissent nombreux. Une question essentielle se pose ici : l'adaptation anonyme de la LA, celle dans laquelle a puisé le compilateur, était-elle sélective, telle qu'elle apparaît à travers ce manuscrit, ne se limitant qu'à ces 24 articles ? – la réponse sera peut-être fournie par le ms. de Lille, très proche de celui-ci sur plusieurs points et dont il sera question dans le chapitre suivant.

Certaines vies y sont incomplètes : s. Pélagie (il manque une importante partie, le texte s'arrête avant le milieu de la légende, à la mort d'Astulf), s. Mamertin, s. Germain, une vierge d'Antioche (il manque plus d'une moitié). L'auteur, ou le compilateur, se débarrasse des étymologies de Jacques de Voragine, et on y distingue seulement quatre légendes qui en sont accompagnées : s. Julien, s. Ignace, s. Second, s. Léonard. Vient s'ajouter la vie des ss. Côme et Damien, accompagnée de l'étymologie, le dernier article dans notre légendier, qui est une surprise, car c'est le seul chapitre ayant été copié d'un manuscrit avec la version de Jean de Vignay (160v^o–162r^o ; éd. Dunn-Lardeau 138). Il se peut que le compilateur l'ait puisé dans l'un des manuscrits avec état *c*, étant donné que la vie de s. Aubin (20v^o–22r^o) correspond à la version du ms. de l' Arsenal 3683 (363v^o–365v^o) renfermant les *Festes nouvelles et Saints du Nord*. D'autre part, les vies de s. Mor (15r^o–20v^o) et de s. Louis de France (107r^o–112v^o) représentent d'autres rédactions que celles que l'on trouve dans les *Festes nouvelles*.¹⁰ La question des sources dans le manuscrit étudié ici paraît très complexe.

Ensuite, un groupe de chapitres porte sur des saints que l'on trouve dans la LA, mais dont les vies dépassent ici, en général, largement le cadre de celle-ci. A mon avis, l'auteur de l'autre recueil, utilisé par notre compilateur, ne s'est pas inspiré de la LA, en revanche, il a peut-être mis à profit les mêmes sources que l'auteur de celle-ci, au moins pour la plupart des vies qui entrent dans ce groupe ; on remarque, en comparant les chapitres en question avec la LA, que Jacques de Voragine traite les mêmes sources d'une façon différente, en les abrégant. Il suffit de regarder de plus près, pour s'en persuader, p. ex., la vie de s. Benoît. Jacques dit brièvement que s. Grégoire a composé cette vie.¹¹ Ici, l'auteur évoque plus en détail la source de sa rédaction :

Monseigneur sains Grigore, papes, li ung des .iiij. souverains et principaulx docteurs de Sainte Eglise met en sen dialogue une partie de le vie et des miracles monseigneur saint Benoit ... (36r^o)

⁹ Dans ce groupe de textes, deux vies demandent un commentaire. Or je ne suis pas certain que la vie de ste Julienne soit véritablement inspirée de la LA ; cette version est plus amplifiée que celle que l'on lit dans la LA. Le même doute naît à propos de la vie de s. Maurice ; ce chapitre est soit inspiré de la LA soit il s'agit d'une version dont l'auteur aurait mis à profit, indépendamment, les sources utilisées par Jacques de Voragine.

¹⁰ Sur les états *b* et *c* de la *Légende dorée* en français, v. le chapitre sur Jean de Vignay (p. 30 et note 3).

¹¹ Ed. Maggioni (309, 2). Il s'agit des *Dialogues* de Grégoire le Grand.

Les légendes qui entrent dans ce groupe sont, généralement, plus amplifiées que celles que l'on lit chez Jacques de Voragine et ne doivent rien à celui-ci. Pour cette raison, ce recueil me paraît très important, dommage que les saints dominicains ne s'inscrivent pas dans le groupe en question. On trouve, outre s. Benoît (36r^o-42v^o), environ 12 chapitres de ce type, p. ex., s. Blaise (70v^o-75r^o), s. Brice (75r^o-76v^o), et d'autres.

24 autres chapitres n'ont rien à voir non plus avec la *LA* : les saints qui y sont présentés ne s'y trouvent pas, parmi lesquels Aubin, Mor, et Louis de France. Beaucoup de saints dans ce groupe n'ont joui que d'un culte local (le Nord).¹² Mais la dévotion à certains saints que je regroupe ici était très répandue dans l'Eglise universelle, ou l'est toujours : s. Antoine de Padoue (33v^o-36r^o), ste Scolastique (42v^o-43r^o), ste Hildegarde (98v^o-102v^o), etc. Le fait que je mets sous une même rubrique p. ex. les saints locaux et s. Antoine de Padoue ou ste Hildegarde ne signifie pas que le compilateur ait puisé ces légendes dans un même recueil ; il y en aurait eu probablement des sources différentes. J'y distingue simplement un groupe de légendes relatives aux saints et saintes qui n'ont pas trouvé de place dans la *LA*, car soit Jacques de Voragine ne les a pas introduits exprès, comme s. Antoine de Padoue, soit ils ont été inscrits dans le catalogue des saints bien après la rédaction de la *LA*, comme s. Nicolas de Tolentino.¹³

Ce n'est pas un légendier liturgique. Les vies se succèdent pêle-mêle et il suffit de considérer la succession des chapitres provenant de la *LA* pour s'en apercevoir. Il n'est pas possible de déterminer les critères du choix du compilateur, s'il a eu des critères quelconques.

On trouve donc, dans la première partie de cette compilation dont notre manuscrit n'est peut-être qu'une copie, des éléments distincts : 1) Une adaptation anonyme de la *Legenda aurea*¹⁴ ; 2) Jean de Vignay (probablement état *c*) ; 3) Une traduction de certaines vies que l'on trouve dans la *LA*, mais qui ne proviennent pas de celle-ci (il s'agit des versions qui dépassent souvent le cadre de la *LA*) ; 4) Des légendes des saints qui n'apparaissent pas dans la *LA*, parmi ceux-ci des saints locaux ; 5) Les *Prophécies* de Joachim de Flore qui ne constituent pas une vie de saint.

Pour ce qui est des deux vies de saints dominicains appartenant à l'adaptation anonyme de la *Legenda aurea*, étant donné qu'elles viennent s'ajouter dans une compilation aussi complexe que celle-ci, il est possible qu'elles soient très éloignées de l'original de cette adaptation ; et, faute d'autres témoins de celle-ci¹⁵, il est impossible de savoir quelles sont les interventions des divers copistes hypothétiques par rapport à la version originale.

¹² Pour quelques exemples voir p. 139.

¹³ Je n'examine pas ce point d'une façon plus détaillée, car ceci ne concerne pas mon étude, comme les saints dominicains n'entrent pas dans ce groupe.

¹⁴ Je n'avance pas d'hypothèse sur la date de composition de la version en question. Le manuscrit de Douai date du dernier tiers du 15^e siècle, mais on repère des analogies, dans la légende de s. Dominique, entre celle-ci et le *Ci nous dit* (accompli vers 1318 ; cf. pp. 192-193) dont l'auteur peut-être se serait inspiré de la version contenue aujourd'hui dans le manuscrit de Douai (?).

¹⁵ Sauf le début de la vie de s. Pierre dans le ms. de Lille 452 (cf. plus loin).

Dans quelle tradition manuscrite du texte latin s'inscrit la présente version de la *Légende* ... ? La vie de s. Pierre ne nous fournit pas d'indices sûrs. On y relève un trait qui l'apparente au sous-archétype β^{16} (auquel appartiennent les $A^{17} Q^{18}$) : là où tous les autres manuscrits de la *LA* présentent « rogo » (M 423, 37), ceux-là portent « rogabo » ce qui correspond à la leçon du texte français : « je en *prieray* Nostre Seigneur » (83v^o). Mais le groupe β doit être écarté : à la leçon latine « per sex dies » (M 435, 196) correspond le texte français qui porte « vj jours » (85r^o) contre le β où l'on lit « septem ». En revanche, on est mieux renseigné grâce à la vie de s. Dominique. Or Jacques de Voragine précise que le miracle de la *cedule* projetée indemne du feu a eu lieu à Montréal : « Factum est autem hoc apud montem Regalem » (M 720, 36), mais les $C^{19} M^{20} Re^{21}$ portent « Victorialem » pour « Regalem », et c'est une variante importante à laquelle correspond le texte français : « Ceste chose fut faite à *Victorial* » (146r^o). Les deux premiers n'ont, en outre, rien de spécial qui pourrait les rapprocher de notre version, en revanche le *Re* devient très important. Or à la fin du 5^e épisode, qui vient d'être évoqué, celui de la *cedule*, nous trouvons un bref rappel, dans la *Legenda aurea* (M 720, 37), d'un miracle semblable qui a eu lieu à Fanjeaux, celui du livre projeté intact du feu. Notre auteur rapporte ce miracle en détail, comme celui de la *Légende dorée* contenue aujourd'hui dans les mss. de Cracovie et Tournai, et suit de tout près le *Re* :

et tout ainsy avint il aprez à Feugan, en une solemnel disputation que saint Dominicque fist là contre les bougres. Et quant les parties ne se peurent accorder, la chose fut mise en mains d'arbitres qui commanderent que chascune partie baillast ses raisons en escript et ilz les baillerent. Adonc prindrent les arbitres le livre²² saint Dominicque et le livre des bougres. Et puis quant ilz ne se peurent accorder, ilz firent ces .ij. livres jeter ou feu et par ce ilz verroient lesquel contendoient la vraye foy. Adonc sailli le livre saint Dominicque en haut hors du feu et le livre des bougres fut tantost ars. Ce ne leur souffisoit pas mais ilz le firent encore jeter la seconde fois et la tierce, et tousjours salloit hors, sans avoir mal. (146r^o)²³

Et une autre variante vient s'ajouter pour renforcer l'hypothèse selon laquelle la présente version française provient de la tradition représentée par le *Re*. Là où Jacques de Voragine écrit : « Cum ad quoddam monasterium uenisset et fratres quiescerent ... » (M 726, 123), le copiste de *Re* ajoute : « et clausam ianuam inuenisset » après « uenisset », et ceci répond littéralement à la version française : « Saint Dominicque vint j.^e fois au couvent des freres et trouva la porte fermee pour ce que le couvent dormoit » (148r^o).

Tout compte fait, la parenté avec le *Re* paraît incontestable.

¹⁶ Cf. p. 56, n. 60.

¹⁷ Cf. p. 55, n. 57.

¹⁸ Cf. p. 55, n. 56.

¹⁹ Cf. p. 55, n. 54.

²⁰ Cf. p. 55, n. 53.

²¹ Cf. p. 34, n. 17.

²² *ms.* les liures.

²³ Pour la transcription du passage équivalent dans le texte latin v. le chapitre sur les mss. de Cracovie et Tournai (p. 76). On notera que le miracle de Fanjeaux est aussi rapporté dans le *V* (cf. p. 56, n. 58), mais celui de Montréal y est supprimé, tandis que le *Re* et l'auteur français conservent les deux.

La source latine, dans les deux vies étudiées, est traitée de façon différente, de sorte que l'on pourrait se poser la question si elles ont été composées par un même auteur.

Dans la légende de Pierre ne sont conservés que les épisodes initiaux et finaux : 1–12 et 35–43, et de ce fait le choix opéré paraît arbitraire. Tous ces épisodes sont abrégés, quelquefois très abrégés, excepté le 5^e qui est complet au niveau textuel, ce qui n'a rien d'exceptionnel, étant donné qu'il est réduit à quelques lignes dans la source. L'auteur généralise les données du texte latin, sans en reprendre tous les détails, p. ex. : « pre nimio et horribili totius gule tumore ... » (M 424, 48) devient « pour la grant maladie de la gorge » (84r^o), ou bien « Cilz meismes gentil homs en une grief maladie qu'il avoit ... » (84r^o) pour « Idem quoque nobilis uehementi postmodum corporis tortione grauatus ... » (M 424, 49). Il efface le langage imagé, coloré, quelquefois recherché, de Jacques, qui fait admirer sa *Legenda* ..., et simplifie ; certes, c'est une version simplifiée, et pour l'illustrer je me borne à ne collationner que les passages suivants :

summus pontifex sciens et intelligens beatum Petrum uirum esse magnanimem, qui ab hostium multitudine non paueret, animaduertens quoque eius constantem uirtutem, per quam aduersariorum potentie nec in modico cederet, cognoscens etiam eius facundiam, per quam facile fallacias hereticorum detergeret, non ignorans insuper ipsum in diuina plene sapientia eruditum, per quam friuola hereticorum argumenta rationabiliter confutaret, ipsum tam strenuum fidei pugilem et tam indefessum domini bellatorem in Mediolano et eius comitatu instituit et inquisitorem suum auctoritate concessa plenaria ordinauit. (M 425, 54).

il [le Pape] envoya saint Piere comme homme sage, ferme et religieux qui ne doubtoit riens et par sa vertu les [les hérétiques] evoy[o]it, et par son sens actendoit leur malice (84r^o).

De la même façon, dans le 10^e épisode, formant l'émouvant récit du martyr de Pierre, disparaît toute la suite des comparaisons très expressives qui sont apparues heureusement sous la plume de Jacques (cf. M 425, 58), et le texte français devient sec, se réduisant à la vérité des faits (cf. 84r^o–v^o). L'auteur accuse également une tendance à transformer le discours direct en indirect, et cette élimination des dialogues rend le récit moins expressif, moins dramatique, et produit le même effet d'un texte sec.

Tout compte fait, étant donné que les épisodes sont choisis d'une façon arbitraire, ceux du début et ceux de la fin, probablement sans réflexion profonde, vu aussi la manière de traiter les épisodes conservés, il me semble que la légende de s. Pierre n'a pas joué d'un intérêt spécial aux yeux de l'auteur français.

En revanche, les ajouts sont rares et le plus souvent il ne s'agit que de redites, p. ex. : « Cuidam etiam iuueni muto ... » (M 424, 51) – « Ung jovenchiaux qui estoit muiaux et qui ne pooit mot sonner » (84r^o) ; « qui tibias inflatas habebat » (M 438, 244) – « qui avoit les jambes grosses et enflees » (86r^o) ; et, au niveau des ajouts, le texte présente un intérêt qui paraît nul.

Seulement deux épisodes (le 11^e et le 12^e) méritent une attention particulière. Ils sont modifiés sous la plume de l'auteur français à un tel point qu'il est impossible de trouver les équivalents de tels procédés dans les autres versions françaises de la *Legenda* ... étudiées ici, et le texte de Jacques n'y devient qu'un point de départ que l'auteur exploite à volonté ; c'est un exemple-type de réécriture, de remaniement, de jeux de la variante, de la mouvance médiévale des textes. Il s'agit des passages extraordinaires par rapport au reste de cette légende, qui montrent la grande liberté que

l'auteur français a su prendre envers le texte traité. Pour ce qui est du premier des épisodes évoqués, on trouve, dans la source latine, une argumentation selon laquelle Pierre, au jour de son martyre, a mérité le nom de confesseur, de martyr, de prophète et de docteur. Ici l'auteur change, d'abord, l'ordre de la présentation et ne reprend pas tous les noms. Il prouve, en premier lieu, que Pierre était digne du nom de prophète, en résumant l'argumentation de Jacques ; ensuite, il démontre qu'il était digne de la couronne de virginité, ce qui est absent dans la source (dans l'épisode concerné) et constitue une reprise des données correspondantes dans le 3^e épisode (cf. M 422, 25) ; puis, il prouve qu'il a mérité celle de docteur, ce qui est très dissemblable par rapport au texte de Jacques ; et enfin, celle de martyr, mais ceci constitue un remaniement de ce qui a rapport à son nom de prophète, un peu plus haut, dans le même épisode chez Jacques. En ce qui concerne le second, celui qui contient six preuves de la similitude de la passion de Pierre avec celle du Christ, l'ordre des arguments de Jacques est modifié et se présente de la manière qui suit : 2-1-5-3-4, et l'argument final (le 6^e), d'ailleurs le plus développé par Jacques, est supprimé ici, ainsi que la suite des comparaisons très imagées qui apparaissent chez celui-ci. Et l'auteur français réécrit tout à sa propre manière, p. ex. : « Jhesu Crist souffry mort et passion pour preschier et pour castrer, ainssy souffry sains Pieres » (84v^b) contre « Christus enim passus est pro ueritate quam predicabat, Petrus pro ueritate fidei quam defendebat » (M 426, 73), etc.

Reste à noter que la copie est inintelligente et obscure. Bien souvent la ligne de démarcation entre les épisodes n'est pas nette, voire elle est nulle : le début d'un épisode donné constitue la suite de la phrase finale de l'épisode précédent bien qu'il n'y ait aucun lien logique ni narratif entre les deux.

La vie de s. Dominique représente un cas différent. Sur les 24 épisodes conservés (1-24), 11 sont complets au niveau textuel²⁴ : 1-5, 16-20, 22. Dans tous les autres il ne manque que des données textuelles secondaires, mis à part les épisodes 11 et 21 (abrégés), le 14^e (très abrégé)²⁵ et le 24^e (le dernier) dont la fin est coupée.

Dans cette légende, contrairement à la précédente, bien plus fréquents que les omissions sont les ajouts de la part de l'auteur français, qu'il introduit en vue d'explicitier le texte de Jacques. Ainsi, le célèbre songe de la mère de Dominique, à qui il semble, avant la naissance de son fils, qu'elle porte en son ventre un petit chien tenant une torche enflammée dans sa gueule, avec laquelle il embrase le monde entier dès qu'il sort de son sein (le 1^{er} épisode), est expliqué de la façon qui suit :

Et ce signifioit trop bien ce qu'il auoit aprez de lui, car il enchassa les dyables par crier en predication ainsi comme les chiens enchassent les loupz par abayer, et embrasa le monde en

²⁴ Dans ce sens que tous les éléments textuels, indispensables à la signification du récit, telle qu'on la trouve chez Jacques, sont conservés, ce qui ne veut pas dire que ce soit une traduction littérale, mot à mot ; tout au contraire, de tels passages sont très rares.

²⁵ Il s'agit du récit d'une vision qu'a eue un moine, au cours de laquelle le Christ annonce l'institution de l'Ordre des Prêcheurs. Dans le texte original, elle apparaît juste après une vision semblable vécue par un autre. Rien d'étonnant donc que l'auteur français résume la seconde en quelques mots étant donné qu'elle n'apporte rien de neuf à la signification du texte. Ici, cette vision semble découler de la précédente et les deux ne forment, en réalité, qu'une ; les épisodes 13 et 14 ne constituent ici qu'un seul.

l'amour de Dieu. (145v^o)²⁶

Autre exemple : Dominique, étudiant à Palencia, vend ses biens pour en donner le prix aux pauvres, quand une famine survient dans la ville (épisode 2), et l'auteur français d'ajouter :

dont il esmeut moult de rices hommes à pitié qui bien povoient donner assez d'aumosnes sans vendre chose qu'ilz eussent (145v^o).

Pourquoi l'auteur introduit-il cet ajout ? veut-il émouvoir d'autres « rices hommes à pitié », et ceux à qui il adresse peut-être son texte ? ou d'autres lecteurs virtuels ? se propose-t-il un but didactique ?

Certaines explications paraissent inutiles. Ainsi, dans le 10^e épisode, le Pape voit en songe l'église de Latran chanceler et Dominique qui accourt pour la soutenir de ses épaules ; Jacques dit tout court que le Pape a compris la vision : « uisionem intelligens » (M 722, 59), mais l'auteur français explique :

il entнды que par ceste revelation lui donnoit Dieux à entendre que Sainte Eglise estoit à cheyr et que cestui ordre le devoit soustenir (146v^o).

D'autres semblent absurdes ou dérisoires (mais peut-être est-ce une fausse impression de ma part). Toujours dans le même épisode, le Pape se montre difficile envers la pétition de Dominique qui lui demande la confirmation de l'Ordre des Prêcheurs. Jacques dit brièvement, sans chercher de raisons de l'attitude du Pape : « Qui cum aliquantum se difficilem exhiberet ... » (M 722, 57), mais notre auteur d'ajouter une explication : « pour ce que trop fort lui sembloit que j. ordre si grant peust vivre ne durer sans possessions » (146v^o) ; s'agit-il d'un auteur-religieux, soucieux, d'autre part, de l'existence de son ordre ? quel ordre ?

D'autres modifications apportées par l'auteur sont nombreuses. Les unes servent à expliciter le texte de la source, et paraissent vraiment réussies, ainsi là où il traduit « per ostentationem religionis » (M 722, 52) comme « par hypocrisie » (146v^o), mais ceci certainement aussi afin de simplifier le texte de Jacques. D'autres attribuent à ce texte une signification nouvelle, et un cas me paraît particulièrement intéressant, celui du 15^e épisode. Lors d'une vision, s. Dominique aperçoit s. François d'Assise qui, tout comme lui, est présenté par La Vierge au Christ (voulant détruire le monde corrompu par les vices), afin d'apaiser Sa colère, et les saints hommes sont ceux qui devront corriger le monde en le soumettant à la domination du Seigneur. Dans la *LA*, François occupe, en quelque sorte, une position inférieure : La Vierge le présente au Christ comme celui qui doit aider Dominique, et le lendemain matin ce dernier reconnaît son compagnon dans l'église sans l'avoir jamais rencontré auparavant (il ne l'a vu qu'au cours de la vision concernée), se précipite vers lui, l'embrasse, lui raconte sa vision et l'invite à rester ensemble. Au début de l'épisode en question, l'auteur français reprend

²⁶ L'image de chien qui écarte les loups du troupeau apparaît, dans le passage équivalent, chez Pierre Ferrand (*Legenda Sancti Dominici* auctore PETRO FERRANDI, cura R.P. M.-Hyacinthi LAURENT OP, in : *Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, tome cité, n° 3 ; BHL 2235 ; cf. Kaeppli, III, p. 326, particulièrement le n° 3230) et chez Humbert de Romans (éd. citée, n° 2), et celle de chien qui déchire de ses dents les loups se trouve dans la version longue de la légende de saint Dominique (12v^o) dont il est question plus loin.

les données de la source (seul Dominique a eu cette vision), mais à la fin il le modifie de telle sorte qu'il en résulte clairement que Dominique et François l'ont eue tous les deux : « Adonc raconterent ilz l'un à l'autre celle vision » (147v^o) contre « Visionem quoque predictam sibi per ordinem enarrauit » de la *LA* (M 725, 99) ; ceci leur permet de se reconnaître et ils se proposent de devenir compagnons. L'effet d'inégalité est donc effacé ; peut-on en conjecturer sur l'origine (franciscaine) de l'auteur ?²⁷

Je me dispense de présenter d'autres modifications de ce genre, d'autant plus qu'il est difficile d'expliquer pourquoi elles apparaissent. Tout ceci ne signifie pas que l'auteur se permette fréquemment de tels écarts et j'insiste ici sur la fidélité de sa version au texte de Jacques. Mais malgré cette fidélité, il lui arrive ici, comme dans la légende de Pierre, d'effacer l'aspect métaphorique de la source, et c'est dommage. Je me borne à n'en invoquer qu'un exemple. Or Jacques compare la première conversion opérée par Dominique à la première gerbe de la moisson future présentée au Seigneur : « et quasi quendam primitiarum manipulum future messis domino presentauit » (M 719, 21), ce que l'auteur français traduit brièvement : « et ce fut là le commencement de sa predication » (146r^o).

Pour ce qui est de la légende de Pierre, on a à faire à une adaptation au sens très large ; en revanche, celle de Dominique paraît plus près de la source, et il faut la considérer comme une étape intermédiaire entre traduction et adaptation, car l'auteur suit assez fidèlement, quoique non littéralement, le texte de Jacques. Dans cette deuxième, les ajouts et d'autres modifications apparaissent parfois en vue de rendre le texte plus clair ou de lui conférer une signification nouvelle, et ces procédés ne sont sûrement pas attribuables à la négligence, comme les suppressions dans le cas de la légende de s. Pierre.

Etant donné que la vie de s. Pierre est traitée par l'auteur de la façon que l'on sait, elle constitue un témoignage de la réception de ce Saint sur un territoire donné, à une époque donnée, dans un milieu donné ou bien simplement et seulement par un auteur donné, et peut-être ne s'agit-il que d'une réception individuelle qui ne témoigne de rien d'autre que des préférences de l'auteur. Les épisodes conservés se répartissent en deux groupes. Dans le premier, est présentée la vie de Pierre, de son enfance jusqu'à sa glorieuse mort. Et dans le second, est évoquée une vision par laquelle est prouvée sa sainteté, ainsi que quelques miracles accomplis par le Saint *post mortem*, certes pris à la source d'une façon automatique (tous de la fin). On y trouve donc tout ce qui est nécessaire, ou à peu près, pour former une légende hagiographique. La vie de

²⁷ J'ai raconté cette vision à un ami franciscain – inutile de dire quelle était sa réaction. Cette présentation de faits n'a rien d'étonnant dans l'oeuvre d'un hagiographe dominicain. Par ailleurs, le dominicain Jacques de Voragine s'inspire ici d'un autre hagiographe dominicain : Gérard de Frachet qui, dans ses *Vitae fratrum*, rapporte cet événement de la même façon (cf. *Fratris GERARDI DE FRACHETO OP Vitae Fratrum Ordinis Praedicatorum*, Fr. Benedictus Maria REICHERT OP (éd.), Lovanii 1896, 1^{ère} partie, ch. I, § IV ; sur Gérard de Frachet voyez Kaeppli, II, pp. 35–38, particulièrement le n° 1282). La modification opérée est peut-être une trop faible donnée pour en tirer des conclusions quelconques soit sur l'origine de l'auteur soit sur ses sympathies spirituelles. Cf. aussi le chapitre sur le *Ci nous dit* (pp. 192–193).

s. Dominique, de ce point de vue, me paraît surprenante. Il est étonnant que l'auteur, qui garde exactement tous les épisodes, à partir du 1^{er} jusqu'au 24^e, alors que les coupes à l'intérieur des épisodes sont loin d'être fréquentes, interrompe tout d'un coup le récit de cette vie et omette les parties très importantes de la légende : la mort, la translation, les miracles *post mortem*, sans lesquelles il n'est pas possible de composer une vie de saint complète. Et je pense que cette rupture soudaine est le fait du compilateur ou du copiste qui ajoute pour terminer : « etc. Amen » (148v^o). A mon avis, la vie de Dominique, que l'on a dans le manuscrit de Douai qui aujourd'hui en constitue le seul exemplaire connu, nous reste inconnue dans son intégralité à travers cette copie imparfaite.

ADAPTATION ANONYME ET « JEAN DE VIGNAY » : LE CAS DU MS. DE LILLE, BIBL. MUN. 452¹

Le manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Lille, classé sous le n° 452, représente une compilation indépendante de la précédente (contenue dans le manuscrit de Douai), malgré plusieurs points communs. On y lit une partie de la *Légende dorée*, dont certains articles correspondent au ms. de Douai, mais d'autres appartiennent à une version indépendante. De plus, les chapitres qui ne proviennent pas de Jacques de Voragine y constituent aussi un apport considérable. Les ressemblances entre les deux manuscrits sont saillantes, mais étant donné que le sont aussi les différences et que les vies dominicaines représentent, dans les deux codices, des traditions différentes de la *Légende ...*, mis à part le début de la vie de s. Pierre dans le ms. de Lille, j'ai décidé de traiter les deux codices séparément.

Le manuscrit de Lille est formé de 579 feuillets de papier (390 x 280 mm.) où l'écriture est disposée sur 2 colonnes. Plusieurs feuillets ont disparu ce qui a entraîné des lacunes textuelles : 1, 40, 53, 63, 218, 432, 435, 436, 513, 555, 571, 573.² C'est un manuscrit composite. Il est formé, d'abord, de 159 chapitres relatifs aux fêtes du sanctoral et du temporal (2r^o-577v^o)³. Le recueil présente cette particularité que de nombreuses légendes hagiographiques y sont suivies de prières aux saints en latin, ainsi que d'autres chapitres relatifs aux fêtes du temporal sont suivis de prières, p. ex. la « Nativité du Seigneur ». Ensuite viennent s'ajouter, toujours de la même main et sans interruption, des textes divers, de nature pieuse : *Dix commandements* (577v^o-583v^o), *Douze articles de la foi* (583v^o), *Sept Sacrements* (584r^o), *Cinq sens de nature* (584r^o), *Sept Péchés mortels* (584r^o-v^o), *Sept Vertus* (584v^o), *Sept Dons du Saint-Esprit* (584v^o), *Trois vertus théologiques et Quatre vertus cardinales* (584v^o), *Sept oeuvres de miséricorde spirituelles* (585r^o) et *Jour des âmes* (585r^o-589v^o). Le tout est précédé de tables dressées, à l'époque moderne, par Lafuite, ancien conservateur de la Bibliothèque Municipale de Lille (fol. A-B). Bien que ce soit un manuscrit en papier, il est richement enluminé. Les vies de saints ainsi que les *Dix commandements* sont

¹ Ce manuscrit, comme celui de Douai, n'a pas fait l'objet, à ma connaissance, d'études publiées. A.-Fr. Leurquin-Labie a examiné le ms. de Lille dans sa thèse qui est restée à l'état dactylographié : *Les légendiers en prose française ...*, op.cit., mais j'ai décidé d'examiner moi-même ce codex. Voir surtout les tables dans le t. I, pp. 35-62, de la thèse en question, si c'est possible (elle est difficilement consultable, je l'ai trouvée dans la Réserve de la Bibliothèque de la Sorbonne).

² Certaines données codicologiques sont empruntées à la notice dactylographiée de l'IRHT par A.M. Bouly de Lesdain.

³ Selon mes calculs, le codex contient 159 légendes, contrairement à l'indication de la notice de l'IRHT, et on compte le même nombre de légendes dans les tables dressées par Lafuite.

précédés de miniatures (150 au total), toutes de la largeur d'une colonne, et les initiales des vies de saints sont souvent historiées. C'est un manuscrit du 15^e s., vu l'écriture (cursive de cette époque). La présence de la vie de s. Nicolas de Tolentino (517v^o–523v^o) fournit le *terminus post quem* de l'exécution du codex : 1447. Le filigrane (le huchet) permet de situer son exécution dans la seconde moitié du 15^e.⁴ On y trouve plusieurs vies de saints originaires du Nord, p. ex. : s. Liévin (92v^o–97v^o)⁵, ste Aldegonde (161v^o–163v^o), ste Waudrut (188r^o–190r^o), s. Géry, 2^e archevêque de Trèves (264v^o–268v^o), s. Omer (289r^o–292r^o), s. Séverin, évêque de Cologne (300r^o–302r^o), s. Lehire, évêque originaire de Tournay (308r^o–320v^o), s. Bavon, dit de Gand, originaire du diocèse de Liège (321r^o–324r^o)⁶, s. Ghislain (439r^o–442r^o), s. Vaast (499r^o–500v^o). Enfin, les armes de Lille y ont été peintes (156r^o et 324r^o)⁷ et celles de Tournai (240v^o et 442v^o).⁸ Tout ceci confirme que le codex a été exécuté dans le Nord du domaine français et, plus précisément, dans la région de Lille et de Tournai. J'ignore qui était son premier propriétaire. Pour ce qui est de son histoire postérieure, il porte, sur le plat interne initial de la reliure, l'ex-libris de Paul Frédéric Charles de Valory. C'est certainement une saisie révolutionnaire ; il provient du chapitre Saint-Pierre de Lille.

La rubrique initiale et l'incipit ont disparu avec le 1^{er} feuillet, et le texte commence *in medias res*. Voici l'explicit de la vie de ste Euphémie qui consitue le dernier chapitre du recueil des vies de saints :

... Ci prions à la glorieuse vergine sainte Euphemie qu'elle nous voelle impetre (sic !) grace à Nostre Seigneur Jhesu Crist qu'en fin puissions avoir paradis, Amen. (577v^o)⁹

L'origine du ms. de Lille est la même que dans le cas du ms. de Douai, et les deux manuscrits ont été exécutés à la même période, mais on constate de nombreuses ressemblances aussi au niveau textuel, ce qui concerne avant tout mon propos. Je vais présenter le milieu textuel dans lequel apparaissent les vies de saints dominicains dans le ms. de Lille en comparant entre eux les deux codices.

On y trouve, d'abord, la *Légende dorée* anonyme, la même que dans le ms. de Douai. Les chapitres traduits/adaptés ou inspirés de la *LA* que l'on a en même temps dans le ms. de Douai et dans celui de Lille sont relativement peu nombreux :

s. Léonard (68r^o–70r^o), s. Bernard (416v^o–420r^o), s. Pierre Martyr¹⁰ (528r^o–530r^o), s. Ignace (547r^o–549v^o), s. Donat (549v^o–551v^o), s. Basile (552r^o–555r^ov^o ?)¹¹, s. Second (569v^o–571r^ov^o ?), ste Euphémie (576r^o–577v^o), ste Julienne (101v^o–103v^o)¹².

⁴ Cf. Briquet 7826 (daté de 1460–1483). L'autre filigrane : armoiries (trois fleurs de lis), n'est pas identifié.

⁵ Version proche du ms. de Douai (62r^o–66r^o).

⁶ La même version que dans le ms. de Douai (55v^o–59v^o).

⁷ Fleur de lis (c'est l'initiale *I* qui les porte dans les deux cas).

⁸ Tour et écu héraldique avec trois fleurs de lis (c'est l'initiale *E* qui les contient au fol. 240v^o) et tour dessinée deux fois (c'est l'initiale *S* qui les comporte au fol. 442v^o).

⁹ Cette vie est suivie d'une oraison à ste Euphémie, composée en latin.

¹⁰ Seulement le début correspond au manuscrit de Douai.

¹¹ Le point d'interrogation signifie que, étant donné l'absence de quelques feuillets, nous ne savons pas si le texte évoqué prend fin au recto ou au verso du feuillet concerné.

Mais beaucoup d'autres chapitres qui ne sont pas dans le ms. de Douai, proviennent ici de Jacques de Voragine :

s. Denis (12r^o-14r^o ; LA 149), ste Cécile (14v^o-19r^o ; LA 165), s. Etienne (23r^o-26r^o ; LA 8), ss. Simon et Jude (31r^o-34r^o ; LA 155), la Circoncision (37v^o-43v^o ; LA 13), la Fête de tous les saints (44r^o-48v^o ; LA 158), s. Thomas, apôtre (49r^o-53r^ov^o ? ; LA 5), s. Eustache (59r^o-63r^ov^o ? ; LA 157), s. Sébastien (63r^ov^o ? - 68r^o ; LA 23)¹³, s. Julien (98r^o-99v^o ; LA 30)¹⁴, s. Benoît (111v^o-115r^o ; LA 48) s. Marc, évangéliste (123r^o-127r^o ; LA 57), s. Laurent (329r^o-332r^o ; LA 113), s. Jean Baptiste (332r^o-335v^o ; LA 81), L'Annonciation (335v^o-339r^o ; LA 50), L'Envoi du Saint-Esprit (339v^o-346r^o ; LA 68), ste Marguerite (346r^o-348v^o ; LA 89), s. Gilles (351r^o-353r^o ; LA 123), s. Lambert (360r^o-361v^o ; LA 135), s. Calixte (366r^o-367r^o ; LA 150), s. Barnabé, apôtre (374r^o-376r^o ; LA 76), s. Alexis (390v^o-395r^o ; LA 90), s. Augustin (420v^o-424v^o ; LA 120), L'Exaltation de la sainte Croix (432r^ov^o ? - 436r^ov^o ? ; LA 131), s. Jérôme (450r^o-452v^o ; LA 142), s. Georges (465v^o-469r^o ; LA 56), les Sept Dormants (469r^o-472r^o ; LA 97), s. Macaire (489v^o-491r^o ; LA 18), ste Théodora (496v^o-499r^o ; LA 88), s. Pierre-aux-Liens (500v^o-503r^o ; LA 106), s. Valentin (504v^o-505v^o ; LA 42), s. Hippolyte et ses compagnons (513r^ov^o ? - 516r^o ; LA 114)¹⁵, s. Loup (516r^o-517v^o ; LA 125), s. Longin (523v^o-525r^o ; LA 47), ste Anastasie (536v^o-538r^o ; LA 7), s. Luc (538r^o-540v^o ; LA 152), ste Lucie, vierge (543v^o-546v^o ; LA 4), ss. Gervais et Protas (574v^o-576r^o ; LA 80).¹⁶

Pour ce qui est de la *Légende dorée*, certains points me paraissent très intéressants. Quelques chapitres de celle-ci, concernant les mêmes personnages, représentent, dans les mss. de Douai et de Lille, deux versions différentes, p. ex. s. Patrick (Lille 525r^o-528r^o et Douai 81v^o-83r^o). En outre, certaines légendes qui ne sont pas adaptées de la LA dans le ms. de Douai, ici proviennent de celle-ci, p. ex. s. Calixte (Douai 132r^o-134r^o ; Lille 366r^o-367r^o) ; et inversement, p. ex. la vie de s. Adrien, provenant de la LA dans Douai (43r^o-44v^o), est assez éloignée de celle-ci dans Lille (428r^o-432r^ov^o ?).

On a à faire ici, comme dans le cas du ms. de Douai, à une adaptation libre de la *Legenda aurea*. A mon avis, c'est la continuation (au moins partiellement) de la même adaptation de celle-ci, dont on trouve 24 chapitres dans le ms. de Douai. Certaines particularités du style, au moins dans le cas de quelques légendes dans le ms. de Lille, adaptées ou inspirées de la LA et qui n'apparaissent pas dans le ms. de Douai, semblent démontrer que les chapitres en question sont de la main du même auteur que les articles

¹² Il y a un doute à propos de ce chapitre quant à son appartenance à la *Légende dorée* (v. le chapitre sur le ms. de Douai, p. 141, n. 9).

On pourrait citer ici encore deux cas mais ils me paraissent douteux : s. Urbain (19r^o-20r^o) qui semble seulement proche de Douai et s. Léon (376r^o-377r^o) qui paraît la même version que celle de Douai, mais venant d'une autre tradition manuscrite, avec des variantes textuelles nombreuses.

¹³ Manque le début. De plus, on y constate des amplifications par rapport à la LA et l'ordre changé des trois derniers paragraphes.

¹⁴ Celui qui a tué ses parents.

¹⁵ Lacune au début, entraînée par une perte de feuillet, mais aussi l'auteur ou le copiste coupe exprès cette vie : ce chapitre s'arrête vers le milieu de ce que l'on lit dans la LA.

¹⁶ Dans la vie de s. Amand (77v^o-79v^o) on ne trouve que l'étymologie de la LA.

La légende de s. Jacques l'Intercis (573r^ov^o ? - 574v^o ; LA 170), dont il manque le début (perte de feuillet), paraît un abrégé de la LA et l'auteur s'en est probablement inspiré.

Certains cas me semblent douteux ; il s'agit de chapitres proches de la LA, qui sont soit inspirés de celle-ci, soit fondés sur les sources utilisées par Jacques de Voragine, indépendamment de ce dernier, p. ex. : ste Catherine (141v^o-149v^o ; LA 168), ste Christine (349r^o-351r^o ; LA 94), ste Marthe (455r^o-457v^o ; LA 101), etc.

provenant de la *LA* dans le ms. de Douai (comparez p. ex. « L'Annonciation » ou « L'Envoi du Saint-Esprit »), mais c'est un point qui demande une analyse détaillée. On ne peut pas en être sûr, d'autant plus que certains chapitres de la *LA*, portant sur les mêmes personnages, représentent, comme il vient d'être dit, des versions différentes dans les deux manuscrits.

Plusieurs chapitres viennent de Jean de Vignay (y compris s. Dominique) :

s. Ambroise (119^r–123^r ; ch. 55 de l'éd. Dunn-Lardeau), La Nativité du Seigneur (149^v–155^v ; D–L 6), s. Jean l'Évangéliste (156^r–160^r ; D–L 9), La Purification de la sainte Vierge (163^v–170^r ; D–L 37), s. Nicolas (201^v–209^v ; D–L 3), La Résurrection du Seigneur (228^v–234^r ; D–L 52), L'Ascension du Seigneur (243^v–247^v ; D–L 67), s. François (253^r–261^r ; D–L 144), L'Assomption de la sainte Vierge Marie (268^v–276^v ; D–L 114), s. Christophe (302^v–306^v ; D–L 95), s. Jacques le Majeur, apôtre (324^r–328^v ; D–L 94), La Nativité de la sainte Vierge Marie (353^r–360^r ; D–L 126), s. Barthélemy (410^r–413^v ; D–L 118), s. Dominique (491^r–494^r ; D–L 108), ss. Côme et Damien (541^r–543^v ; D–L 138).¹⁷

Le compilateur n'a certainement pas puisé dans l'un des manuscrits de l'état *a*¹⁸, étant donné qu'au moins 9 chapitres proviennent des *Festes nouvelles* :

s. Guillaume (160^r–161^v), ste Geneviève (170^r–173^r), s. Eloy (181^v–185^r), s. Eutrope (190^r–193^r), La Conception de la Vierge Marie (212^v–216^r), s. Yves (216^r–218^r v ?), s. Nicaise (250^v–253^r), s. Arnoul (261^r–264^v), Saint-Sacrement (292^r–297^v).¹⁹

Deux articles, l'un portant sur ste Barbe (193^r–201^r), et l'autre – sur s. Aubin (535^v–536^r), ne proviennent pas de l'un des manuscrits représentant l'état *c* : Jean de Vignay et *Festes nouvelles et saints du Nord* (cf. le ms. Paris, Arsenal 3683 : 355^r–358^r et 363^v–365^v), mais la légende de sainte Audegonde (161^v–163^v) correspond à ce qu'on lit dans le manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal (361^r–363^v). C'est donc probablement l'un des manuscrits avec état *c* que le compilateur a mis à profit en transcrivant les chapitres traduits par Jean de Vignay et ceux qui ont été ajoutés postérieurement à sa traduction (états *b* et *c*).

Il faut remarquer que dans le cas d'une même légende le compilateur sait puiser dans deux traditions différentes ; ainsi le début de « la Décollation de s. Jean Baptiste »

¹⁷ Dans le cas de la vie de s. Antoine (138^v–141^v ; D–L 21) l'étymologie est presque littéralement transcrite de Jean de Vignay, mais le reste ne vient pas de lui ni de Jacques de Voragine, semble-t-il.

Deux vies paraissent assez proches de Jean de Vignay, mais ce sont des cas douteux : s. Matthieu, apôtre (436^v ? – 438^v ; D–L 135) et Les Onze Mille Vierges (457^v–460^r ; D–L 153). Celle de s. Matthieu est incomplète et s'arrête avant la fin du paragraphe *C* dans l'éd. Dunn-Lardeau.

On notera que la vie des ss. Côme et Damien présente ici, constitue le seul article transcrit de Jean de Vignay dans le manuscrit de Douai (v. p. 141).

¹⁸ Sur les états *a*, *b* et *c* de la version de Jean de Vignay, v. p. 30 et note 3.

¹⁹ Deux chapitres sont assez proches des *Festes nouvelles*, mais paraissent douteux, peut-être sont-ils inspirés de celles-ci : s. Fiacre (276^v–280^r) et s. Victor (395^v–399^r). Il s'agit d'une tradition manuscrite différente que celle que l'on trouve au moins dans le ms. d'Iéna, Universitätsbibliothek, Gall. fol. 86, contenant les *Festes nouvelles*, avec lequel j'ai collationné le ms. de Lille (respectivement fol. 334^r–^v et 335^r–^v dans le ms. d'Iéna). Mais s. Mor (57^v–59^r ; ≠ Douai 15^r–20^v) et s. Louis de France (413^v–416^v ; = Douai 107^r–112^v) ne sont pas des *Festes nouvelles*, au moins pour ce qui est des versions représentées par le ms. d'Iéna (respectivement fol. 312^v–314^r et 345^r–349^r).

(424^v–427^v ; D–L 120) est de Jean de Vignay, mais la suite semble venir d'une autre traduction de la *LA*.²⁰

Certains chapitres sont précédés des étymologies de Jacques de Voragine : Simon et Jude, Léonard, Jean l'Évangéliste, François, Christophe, Barnabé, Barthélemy, Georges, Luc, Côme et Damien, Ignace, Second, aussi bien en ce qui concerne l'adaptation anonyme de la *LA* que la traduction de Jean de Vignay.²¹

Plusieurs chapitres portent sur les personnages dont on trouve les vies dans la *LA*, mais qui n'en proviennent pas, et il s'agit des légendes dont l'auteur aurait utilisé indépendamment les mêmes sources que Jacques de Voragine et qui dépassent le cadre de la *LA*, en se rapprochant seulement de celle-ci, p. ex. : s. Blaise (27^v–31^r ; = Douai 70^v–75^r), La Chaire de saint Pierre (99^v–101^v), s. Jacques le Mineur (127^r–129^r), etc. On compte environ 12 chapitres dans ce groupe. Je dis 'environ', car le doute naît à propos de quelques articles : inspirés (adaptés au sens large) de la *LA* ou seulement y ont été mises à profit les mêmes sources que dans celle-ci, mais il s'agit des versions indépendantes ?

De nombreux chapitres (20 en somme) ne sont pas issus non plus de la *Legenda aurea* bien qu'ils contiennent les saints dont les vies sont racontées dans celle-ci, mais ils ne sont pas à rattacher au groupe précédent, semble-t-il (on ne peut pas faire de rapprochements entre ceux-ci et la *LA*), p. ex. : s. Clément (10^r–12^r), s. Thomas de Cantorbéry (20^r–22^v), Les Innocents (26^r–27^v), etc. Dans ce groupe, on distingue aussi les légendes que l'on a dans le ms. de Douai, mais ici c'est une tout autre rédaction.

Certains chapitres (35 au total) portent sur des saint(e)s qui ne sont pas dans la *LA*, p. ex. : s. Nicolas de Tolentino (517^v–523^v), s. Antoine de Padoue (247^v–250^v ; = Douai 33^v–36^r), ste Claire (406^v–410^r), etc. A ce groupe appartiennent aussi les saints locaux, mentionnés ci-dessus. Quelquefois, ce que l'on y trouve ne correspond pas toujours au ms. de Douai, telles les vies de s. Nicolas de Tolentino (Douai 152^v–157^v) ou de s. Sauve, évêque (530^v–535^v ; Douai 30^v–33^v).

Enfin, un chapitre est directement transcrit de Jean de Mailly (*Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*) : s. Aubin = Albin / Alban (535^v–536^r).²²

On trouve donc dans cette compilation des éléments divers : 1) une adaptation anonyme de la *Legenda aurea*, la même que dans le ms. de Douai, avec de nombreux chapitres supplémentaires ; 2) Jean de Vignay (probablement état *c*) ; 3) certaines légendes qui apparaissent dans la *LA*, mais qui ne proviennent pas de celle-ci (il s'agit des versions qui en dépassent parfois le cadre) ; 4) les légendes des saints qui n'existent pas dans la *LA*, parmi lesquels des saints locaux ; 5) Jean de Mailly.

²⁰ A moins que ce ne soit le même cas que dans la vie de s. Dominique où le début est presque littéralement transcrit de Jean de Vignay et la suite en constitue un remaniement (cf. l'analyse qui suit).

²¹ On notera aussi que certaines légendes (peu nombreuses) sont précédées des étymologies dans le cas de groupes de textes dont il est question ci-dessus.

²² J'ai collationné toute cette vie avec le ms. de la Bibliothèque Municipale de Lille, 451. Le ms. de Lille 452 présente quelques variantes textuelles par rapport à celui-ci et les prières de la fin y sont absentes. Il faut aussi remarquer que ce manuscrit ne correspond pas à la vie de s. Aubin que l'on lit dans le ms. de Douai (20^v–22^r).

Comme le ms. de Douai, celui-ci n'est pas non plus un légendier liturgique. Les vies se succèdent pêle-mêle (cf. p. ex. la succession des chapitres de la *Légende dorée*) et sans que l'on puisse y déterminer les critères du choix du compilateur.

Les conclusions qui suivent concernent aussi bien le manuscrit de Lille que celui de Douai, étant donné plusieurs ressemblances entre les deux. Or les manuscrits en question constituent deux compilations accomplies indépendamment. Il est difficile de dire s'il s'agit des manuscrits originaux des compilations en question, ou bien des copies, faute d'autres témoins manuscrits. Ils ont plusieurs chapitres en commun²³, venant de sources diverses. Mais malgré ces points communs, l'un n'est pas une copie de l'autre, car plusieurs légendes représentent des versions indépendantes.²⁴ En revanche, les deux compilations ont vu le jour dans une même région géographique (les caractéristiques codicologiques et textuelles font situer leur exécution dans le Nord), à la même époque, et leurs auteurs ont puisé, en partie, dans les mêmes sources. Dans quel milieu faut-il situer leur exécution ? La présence de la vie de s. Antoine de Padoue dans les deux manuscrits (version identique) ainsi que celle de sainte Claire dans le manuscrit de Lille pourrait-elle permettre de conjecturer qu'il s'agit du milieu franciscain ? des religieuses franciscaines ? – les données que nous possédons ne permettent pas de formuler cette hypothèse.

Mon propos concerne l'adaptation de la *Legenda aurea*. On remarque, d'abord, que c'est une adaptation libre, quoique pas toujours. Mais ici se posent quelques problèmes évoqués plus haut et que je voudrais mettre en relief. Or certains chapitres adaptés de la *LA* constituent, dans les deux manuscrits, des rédactions différentes, les unes des autres. Le compilateur du ms. de Lille aurait-il utilisé deux adaptations de la *LA*, autres que la traduction de Jean de Vignay ? De plus, quelques légendes qui dans le ms. de Douai ne proviennent pas de la *LA*, sont issues de celle-ci dans le ms. de Lille, et à l'inverse. Les deux compilateurs auraient-ils utilisé des manuscrits incomplets (d'une façon différente) de l'adaptation de la *LA* ou bien auraient-ils puisé une légende donnée dans une autre source, même si celle-là se trouvait parmi les chapitres provenant de la *LA*, dans le manuscrit contenant cette dernière et se trouvant à leur disposition, en faisant arbitrairement certains choix et non pas d'autres pour des raisons qui nous restent inconnues ? Les deux compilations sont très complexes. J'ai présenté leurs diverses caractéristiques, mais certains points demandent à être explicités plus en détail, et en fait, ces manuscrits mériteraient une étude monographique, ce qui ne peut pas être le cas dans cette étude.

Malgré plusieurs points communs aux deux manuscrits, dont il vient d'être question, pour ce qui est des saints dominicains les ressemblances sont minimes.

La vie de s. Dominique, dans le ms. de Lille, est une variante de la traduction de Jean de Vignay. Je dis 'variante', car c'est bien l'oeuvre d'un compilateur/adaptateur qui a remanié cette version-là (quelques épisodes). C'est donc un compilateur et

²³ Il ne s'agit pas exclusivement de quelques chapitres de la *Légende dorée*.

²⁴ Je me suis dispensé d'énumérer tous les points communs et tous les points distinctifs (seulement quelques cas), car ceci ne concerne pas strictement mon propos, et aussi pour ne pas alourdir cette étude.

adaptateur, d'abord par le fait qu'il opère un choix parmi les épisodes, ensuite parce qu'il traite ceux-ci librement : certes, quelques-uns sont transcrits de Jean, mais d'autres sont modifiés à un tel point qu'ils ne ressemblent plus à la version de celui-ci, et il serait permis de penser, à première vue, que le compilateur recourt à une tout autre version ou bien qu'il puise directement dans le texte latin ; mais, comme il sera démontré par la suite, il ne cesse de s'inspirer de sa source première : la version de Jean. Les épisodes suivants sont transcrits de celui-ci : 1, 3–5, 10–13, 15 et 49. Ceci ne signifie pas que le compilateur les a copiés littéralement, mot à mot : dans les épisodes évoqués on constate des écarts par rapport au texte de Jean, mais ceux-ci consistent seulement en des variantes de détail ne résultant que du processus de la copie, mais aussi de la liberté du compilateur envers le texte traité (il en fait preuve en modifiant d'autres passages dont il va être question). Aucun épisode, dans ce groupe, n'est transcrit fidèlement d'un bout à l'autre. Les épisodes 1, 3 et 11 sont presque complets, mais quelques omissions sont visibles ; dans le 4^e, le 5^e et le 12^e la fin est coupée, le 10^e est abrégé, le 13^e est quelque peu modifié et du 15^e n'est conservée que la partie finale qui constitue ici la suite du 13^e (le 14^e est omis).²⁵ Dans le 49^e on ne relève que quelques modifications de détail. Je collationne un bref passage afin de montrer, dans ce premier groupe, le niveau de dépendance envers Jean de Vignay²⁶ :

Jean de Vignay : L'on list es *Fais du conte de Montfort* que ung jour que saint Dominique preschoit contre les hereges que il mist en escrit les auctoritez que il propousoit et bailla la cedule a ung herege pour arguer encontre ses objections. Et celle nuyt, les hereges se assemblerent au feu et leur monstra celle cedule. Et ilz luy dirent que il la gectast ou feu et se elle ardoit, leur foy n'estoit que tricherie et se elle ne ardoit, il prescheroit la vraie foy de l'Eglise de Romme. Et donc fut la cedule gectee ou feu. (D–L 692)

Lille : On list es *Fais du conte de Monfort* que ung jour que saint Dominique preschoit contre les hereses qu'il mist en escript lez auctoritez qu'il preschoit et bailla la cedulle à ung herege pour arguer encontre ses objections. Et celle nuit, les hereges s'asssemblerent au feu et leur monstra celle cedule. Et il li dirent qu'i la getast ou feu et s'elle ardoit, leur foy n'estoit que tricherie et s'elle n'ardoit point il preschoit la vraie foy. Et donc fut la cedulle gettee ou feu. (491v^o)

Remarquons que Jean de Vignay commet une erreur ici qui sera reprise par l'autre : « et se elle ardoit, leur foy n'estoit que tricherie ». C'est un écart net par rapport à Jacques de Voragine qui écrit : « et si comburi contingeret eorum fides, immo perfidia, uera esset » (M 720, 24). Le compilateur ne se propose pas de corriger sa source et n'aborde pas le texte dans un esprit critique.

En revanche, les épisodes 2⁷, 16, 18, 21, 26, 27, 43 et 44 sont très modifiés ; la plupart sont méconnaissables, quant à leur provenance de Jean de Vignay, et sont seulement inspirés de celui-ci. Je collationne l'épisode 16 (Jean de Vignay contre le ms. de Lille) pour donner une idée des transformations opérées par le compilateur qui,

²⁵ Les épisodes 13–15 forment un groupe thématique en présentant le Christ voulant détruire le monde pour ses péchés, la Vierge Marie accourt pour Lui demander miséricorde, le Fils annonce l'institution des Prêcheurs dans le 13^e et le 14^e, qui sont une dernière chance pour les humains ; dans le 15^e La Vierge Lui présente Dominique comme celui qui devra Lui soumettre le monde, et s. François pour aider Dominique. Ici, le compilateur abrège, en supprimant le 14^e et en ne conservant qu'une partie du 15^e (et peut-être pour cause).

²⁶ Les divergences sont soulignées.

²⁷ Du 2^e il ne reste que la mention que Dominique a été envoyé pour faire ses études.

par ces procédés, devient l'auteur du texte (selon les critères médiévaux de paternité littéraire) :

Jean de Vignay : Si comme il eut receu ung novice en l'ordre, aucuns qui avoient esté compagnons de cesti novice le pervertirent, si que il vouloit retourner au siecle et demandoit en toutes manieres sa robe. Et quant saint Dominique ouyt ce, il se mist tantost en oraison. Et si comme le jeune homme estoit ja despouillé des relegies et ilz lui eussent ja vestu sa chemise, il commença a crier a haulte voix et a dire : « Je eschauffe, je ars tout. Certes, je suis tout ars, ostés moi, ostez ceste maudicte chemise qui me art tout le corps. » Et il ne peut durer en nulle maniere devant que il fu despoillié de cele chemise, et se fu revestu de rechief des vestemens religieulx et ramené au cloistre. (D–L 696–697)

Lille : Il fut .j. novice de ladite ordene qui en la fin de l'an de probation fut seduis par ses compagnons mondains de retourner au monde. Saint Dominique en fist son orison à Nostre Seigneur de pitié, et le dit novice se desvesti des vestemens de religion pour prendre ceuls du monde. Quant vint qu'il ot vestu sa quemise, il commença à crier à haulte vois et à dire : « je escauffe si fort que je ars tout, ostez moy, ostés ceste maudite quemise, car elle me art tout le corps ». Et ne pot durer jusques atant qu'il fut revestis des vestemens de religion et fu[t] depuis bon religieus. (493r^o)

A partir du 16^e épisode le texte est donc très difficilement rattachable à Jean de Vignay. Cependant, quelques passages trahissent le compilateur qui, d'abord, ne traduit pas directement du latin, puis ne recourt pas à une autre version française de la *LA*, mais suit toujours sa source première, sans parvenir à effacer toutes les traces de la présence de Jean. Je propose la comparaison des passages suivants où Jean de Vignay s'écarte de la source latine et où ses solutions seront reprises par le compilateur. Or dans le 16^e épisode, Jean ne précise pas qu'il est question d'un novice *des Pouilles* (cf. D–L 696), et cette précision, présente dans la *LA* (cf. « Cum quendam nouitium *Apulum* ... » ; M 725, 101), est également absente dans le ms. de Lille (cf. 493r^o). Nous lisons dans la *LA* : « cum magnum piscem se *prendidisse* putaret » (épisode 18 ; M 726, 122) ; Jean choisit le verbe *pechier* pour *prendre* : « cuidant avoir *pechié* ung gros poisson » (D–L 697) – solution adoptée aussi par le compilateur : « cuida avoir *pesquiet* ung grant poisson » (493r^o). Dans l'épisode 21, nous lisons chez Jacques : « Scholaris quidam carnis lubricum patiens ... » (M 726, 127) ; Jean écrit : « Ung escollier qui estoit *jolis* de char » (D–L 698) ; cf. « Ung escollier *jolis* et mondain et habandonné à toute carnalité » dans Lille (493r^o). Dans l'épisode 26, Jean traduit le latin « architectum » (M 729, 168) par « masson » (D–L 701), leçon reprise par le compilateur (cf. « machon » dans le ms. de Lille – 493v^o). D'ailleurs, quelques brefs passages, dans les épisodes modifiés, sont littéralement copiés de Jean. En outre, le dernier épisode est presque exactement transcrit de celui-ci et ne s'en écarte que par de menus détails, et il me paraît étonnant que le compilateur abandonne une éventuelle seconde tradition virtuelle pour revenir, à la fin, à la première – la réelle.

Il conserve, en somme, 18 épisodes, sur un total de 54, soit un tiers. S'agit-il d'une sélection consciente ? Le premier groupe d'épisodes (1–5) évoque la période pré-natale de Dominique (sa sainteté et sa haute mission annoncées *in utero*), ses origines, enfance, jeunesse, les débuts de sa carrière (au sens premier du terme) de prédicateur et de détracteur des hérétiques, par quoi s'annonce le charisme de son Ordre futur. Le second groupe (10–13 et 15) présente ce qui a rapport à l'institution de l'Ordre et la confirmation de l'approbation divine de l'action du Saint. Ensuite viennent s'ajouter

deux séries de miracles : les uns accomplis du vivant de Dominique (16, 18, 21, 26, 27), et d'autres – *post mortem* (43, 44, 49), choisis probablement au hasard. Et la seule chose que l'on puisse reprocher au compilateur c'est qu'il a délaissé la description des qualités du Saint, de sa mort exemplaire, l'évocation de son testament spirituel – il n'était certainement pas un dominicain.

Le dernier épisode relaté (le 49^e) ne clôt pas la légende dans la source, mais le compilateur n'interrompt pas brusquement son texte et ajoute une phrase finale qui adoucit cet effet de rupture :

Si prions au glorieus confes monseigneur saint Dominique que il nous voelle impetré grace et pardon de nos pechiés et enfin la gloire de paradis, Amen, Amen (494r^o)

et introduit une prière en latin :

rubr. : Orison ; *inc.* : Confessor Domini Dominici ... ; *expl.* : ... o sante Dominice, ora pro nobis, Amen, Amen.

Reste un dernier point à expliciter. Etant donné la date de la composition du manuscrit de Lille (la seconde moitié du 15^e siècle), une autre question philologique se pose ici : le compilateur a-t-il mis à profit la révision de Jean de Vignay par Jean Batallier soit a-t-il utilisé l'un des manuscrits de Jean de Vignay ? Cette révision circulait déjà depuis 1476, donc peut-être à l'époque de la composition de la compilation. Mais d'autre part, il se peut que celle-ci lui soit antérieure.²⁸ Et, comme il s'agissait d'un imprimé dont les éditions se sont vite multipliées, ce nouvel état du texte de Jean de Vignay aurait pu facilement se trouver à la disposition du compilateur. A titre d'illustration voici quelques leçons du ms. de Lille dont il résulte que le compilateur suit bien un manuscrit avec la version de Jean de Vignay plutôt que la révision par Jean Batallier²⁹ :

JV : Et il fu avis a une dame qui le leva de fons, que l'enfant Dominique avoit une estoile ou front tres clere, qui en luminoit tout (D–L 692 en note)

Lille : et il fut avis à une dame qui le leva de fons que le benoit Dominique avoit une estoille tres clere ou front qui en luminoit tout le monde (491r^o)

JB : absent

JB : Dominique soustenoit celle tresbuchante que elle ne chaist (D–L 694)

JV : Dominique *couroit* *encontre* et soustenoit ... (D–L 694 en note)

Lille : Dominique *couroit al* *encontre* ... et le soustenoit ... (492r^o)

JB : Va *prescher* (D–L 695)

JV : Va *et preesche* (D–L 695 en note)

Lille : Va *et presche* (492v^o)

JB : il l'escondisoit *forment* ; a la parfin ... (D–L 695)

JV : il l'escondisoit *souvent*. *En* ... (D–L 695 en note)

Lille : il l'escondissoit *souvent*, *en* ... (492v^o)

²⁸ Cf. pour la datation p. 150 et note 4.

²⁹ Je veux signaler que je n'ai jamais eu l'occasion de consulter l'édition dite des Pays-Bas (c. 1475–1477) – cet autre imprimé de la version de Jean de Vignay, mais celle-là n'a jamais été rééditée, contrairement à la révision par Jean Batallier.

JB : visiter les reliques (D-L 709)

JV : visiter *en une eglise* les reliques (D-L 709 en note)

Lille : viseter *en .j.^e eglise* les reliques (493v^o)

La légende de s. Pierre est bien plus énigmatique. Voici la partie initiale du texte :

Saint Piere, le nouvel martyr de l'ordene des freres presceurs, fut nés de la chité de Veronne en Lombardie. Son pere et sa mere estoient bougres, donc il descendi de tel gent aussi comme la rose qui vient d'espine. Et del eage de vij. ans, quant il aprenoit à l'escolle son *Credo*, ung sien oncle bougres li demanda sa lichon et li enfes li dist *Credo* jusques à *creatorem celi et terre*. Li oncle li dist qu'il ne desist plus ainssi, car Dieu n'avoit pas fait ces choses temporelles. L'enfant affremit qu'il ne devoit autrement dire fors ainssin qu'il avoit apris, et chil li commença à monstre par auctoritet son pourpos, mais l'enfant qui estoit remplis du Saint Esperit respondoit si bien et si sagement que l'oncle s'en parti tout confus et tous enflés, et dit au pere qu'il ostast l'enfant de l'escolle, car il se doubtoit que quant il seroit grans qu'il ne se toumast contre leur foy et qu'il ne les confundist ... (528r^o)

Comparons-le avec le passage correspondant dans le manuscrit de Douai :

Sains Pieres, ly martirs de l'ordene des freres presceurs, fu nés de la cité de Veronne en Lombardie. Ses peres et se mere estoient bougre, donc il descendy de tel gent aussy comme la rosse qui vient de l'espine et aussy comme la lumiere qui vient de la fumiere. Des l'eage de sept ans, quant il aprenoit à l'escolle sen *Credo*, ung siens oncle bourgres ly demanda sa lichon et ly enfes li dist *Credo* jusques à *creatorem celi et terre*. Li oncles li dist qu'il ne desist plus ainsy, quar Dieu n'avoit point pas fait ces choses temporelles. Li enfes affremit qu'il ne devoit aultrement dire fors ainssy qu'i l'avoit aprins, et cil li commença à monstre par auctorités son proupos, mes li enfes qui estoit plains du Saint Esperit respondoit sy bien et sy sagement que ly oncles s'en party tous confus et tous enflés, et dist [au] pere qu'il ostat Perin de l'escole, car il se doubtoit que quand il seroit grans qu'il ne se toumast contre leur foy et qu'il ne les confondist ... (83r^o-v^o)

Ces analogies nettes avec la version contenue dans le manuscrit de Douai s'arrêtent très vite (après le 2^e épisode). A quelle tradition du texte a-t-on à faire ensuite ? Etant donné qu'au début de la légende de Dominique le compilateur transcrit fidèlement sa source, puis s'en lasse et la réécrit, la première idée qui vient à l'esprit ici c'est qu'il copie le début de la légende de Pierre, telle qu'on la lit dans Douai, et puis traite son modèle de la même façon que dans le cas de l'autre légende, en le remaniant. Mais p. ex. le 11^e épisode prend, dans le ms. de Douai, une forme spéciale, très éloignée de la source latine (cf. le chapitre précédent), tandis que dans le manuscrit de Lille, quoique traité avec brièveté, l'épisode en question est proche de la *Legenda* D'ailleurs, dans le ms. de Lille, de parmi les quinze épisodes que l'on trouve de la vie de s. Pierre cinq n'apparaissent pas dans celui de Douai. Le compilateur n'a pas pu s'inspirer de la version contenue dans ce dernier et il a mélangé deux traditions différentes.

On pourrait inverser cette question : c'est peut-être l'auteur de la version du ms. de Douai qui aurait transcrit le début de l'adaptation contenue dans le ms. de Lille et qui l'aurait remaniée par la suite (?), mais ceci ne change rien, car les dissemblances entre les deux sont telles que l'on ne peut pas rattacher l'une à l'autre. D'ailleurs, étant donné que dans le cas de la légende de s. Dominique, l'auteur de la version de Lille transcrit d'abord celle de Jean de Vignay et la réécrit ensuite à sa propre manière, je pense que l'éventuel remaniement ici soit son oeuvre plutôt que celle de l'autre.

D'autre part, comme je l'ai signalé auparavant, je ne pense pas que l'auteur de la compilation de Lille travaille sur celle de Douai, ou inversement, car ce sont deux compilations achevées indépendamment, seulement sur des sources partiellement communes à elles deux.

La manière de travailler de l'auteur est donc ici autre que dans le cas de la vie de Dominique (à condition qu'il s'agisse du même auteur). Laquelle ? quelle autre tradition suit-il ? Il est très difficile de rattacher la suite de cette vie à une tradition française quelconque étant donné que les épisodes sont souvent très abrégés. J'ai collationné cette légende (épisodes non provenant de la version contenue dans le ms. de Douai) avec les autres versions connues de la vie de Pierre, traduites ou adaptées de la *Legenda aurea*, et je n'ai pas relevé de ressemblances qui me permettraient de la rattacher avec certitude à une version ou à une autre. L'hypothèse la plus plausible serait celle selon laquelle, après avoir transcrit le début de la légende que l'on a dans le ms. de Douai, le compilateur aurait remanié la version de Jean de Vignay, étant donné qu'il a disposé d'un manuscrit contenant celle-ci, mais là où Jean de Vignay s'écarte de la source latine on ne constate aucune ressemblance avec le manuscrit de Lille, et on n'y relève pas de preuves irréfutables que le compilateur aurait mis à profit la traduction de Jean. Peut-être l'aurait-il réécrite, peut-être mais rien de plus. Tous les épisodes qui s'y trouvent, apparaissent aussi dans le texte de Jacques ; mais, sauf que cette version provient directement ou indirectement de la *Legenda aurea*, impossible de prouver quoi que ce soit à l'aide d'arguments convaincants. Il s'agit ici, à mon avis, d'une tout autre tradition que les autres connues. Je n'affirme pas que le compilateur, ayant transcrit le début de l'adaptation contenue dans le ms. de Douai, ait commencé à traduire la suite directement du latin, quoique ceci ne soit pas impossible. Il aurait puisé dans une autre adaptation ; laquelle ? Aurait-il eu à sa disposition trois recueils contenant, au moins partiellement, les diverses versions de la *Légende dorée* ?

Étant donné la manière de travailler du compilateur dans le cas de la vie de s. Dominique, il serait peut-être inutile de me lancer dans l'étude de diverses transformations, liées au passage du texte latin au texte français, car il ne s'agit peut-être que d'une version de seconde main et d'un reflet lointain d'une version française primitive qui est hypothétique.³⁰

A quelle tradition manuscrite de la *Legenda aurea* pourrait-on rattacher cette version-ci ?³¹ Les indices permettant de l'établir sont très peu nombreux (je n'en ai relevé que deux malgré les collationnements minutieux avec la source latine) et peu significatifs. Dans l'épisode 27, Jacques de Voragine écrit : « subito filum totum sanguine cruentatur » (M 431, 132), mais le *Re*³² ajoute « quod filabant » après « filum », ce qui correspond à notre version : « soubdainement le fil *qu'elles* floient ... » (530r^o). Une autre variante se trouve dans l'épisode 33 : là où l'on lit « per

³⁰ D'autre part, et j'insiste là-dessus, peut-être ne s'agit-il que d'un remaniement au très haut degré de l'une des versions étudiées ici, p. ex. de celle de Jean de Vignay, que je ne suis pas parvenu à reconnaître, et l'examen des transformations : latin – français, n'aurait plus aucun sens.

³¹ Je n'envisage que la vie de s. Pierre, celle de s. Dominique constituant une réécriture de Jean de Vignay.

³² Cf. p. 34, n. 17.

septem annos » (433, 173), les C³³ Q³⁴ portent « per sex annos » et ceci correspond à Lille : « par l'espace de vj. ans » (529v^o).³⁵

Cette légende est très brève. Est-elle telle dans la rédaction première ou bien devient-elle telle sous la plume du compilateur ? Sur les quarante-trois épisodes dans la version latine de la légende, ici on n'en trouve que quinze et l'ordre est changé. Après les deux premiers épisodes, transcrits d'un manuscrit contenant la version de Douai, suit le 3^e dans lequel est inséré le 9^e, ensuite 4–6, 39, 40, 10, 11, 33, 34, 27 et 24. A la fin du 9^e (528v^o), on trouve une très brève mention selon laquelle plusieurs hérétiques se sont convertis grâce à l'action du Saint, et c'est bien un écho de ce qu'on lit dans le 12^e. L'ordre en question ne paraît pas fortuit. S'agit-il des solutions de l'auteur ou du compilateur ? Le fait que les épisodes 39–40 ne sont pas placés à la fin, comme dans la rédaction latine de la légende par Jacques de Voragine, est bien logique, étant donné que dans celle-ci ils s'insèrent dans une suite de miracles *post mortem* tandis qu'ils racontent ce qui est advenu du vivant du Saint, et leur place semble étonnante dans la source latine. Le 40^e rappelle une prédiction par Pierre de son martyre et le 10^e, qui suit, relate sa passion. Et c'est après le 11^e, glorifiant son martyre, que sont présentés quatre miracles advenus après sa mort : guérison d'une démoniaque (33^e), conversion d'un hérétique (34^e), les deux étant opérées devant le sépulcre du Saint, et la légende se clôt sur la punition de ceux qui blasphèment contre lui (27^e et 24^e). De cette façon, vu le contenu des épisodes 4–6 (cf. l'analyse du texte), tous les types de miracles sont représentés.

D'autre part, en ce qui concerne l'ordre des épisodes, dans certains cas il fait penser à la *Vita* par Thomas Agni de Lentino³⁶ dont Jacques de Voragine s'est inspiré largement. Notre auteur est-il allé chercher sa matière chez celui-là ? Mais dans d'autres cas on voit que cet ordre est conforme à la *Legenda aurea* et s'oppose à celui que l'on trouve chez Thomas. Je penche plutôt pour la provenance de cette version de celle que l'on lit dans la *Legenda* ... (que ce soit une dépendance directe ou non).

Seul le 5^e épisode est complet, le 34^e est presque complet mais paraît un peu modifié. Tous les autres épisodes sont, dans la majorité des cas, très abrégés et quelquefois on y rencontre de petites divergences par rapport au texte de Jacques, parmi lesquelles celle de l'épisode 4 me semble digne d'être mentionnée : Pierre, provoqué par un hérétique, promet à celui-ci qu'il obtiendra de Dieu qu'un nuage s'interpose entre le soleil et le peuple pour protéger celui-ci, à condition que l'autre abjure son hérésie (cf. l'analyse du texte latin) ; dans la *LA*, l'hérétique n'accepte pas la condition de Pierre et persiste dans son endurcissement, même malgré le miracle évident qui se produit ensuite ; ici, il se soumet à la condition de Pierre : « adonc chil li ottria » (528v^o) et finit par se convertir : « adonc chil se converti de son erreur » (529r^o), ce qui donne à l'action de Pierre bien plus d'éclat.

³³ Cf. p. 55, n. 54.

³⁴ Cf. p. 55, n. 56.

³⁵ Évidemment, dans le manuscrit de Lille, il s'agit peut-être seulement d'une erreur du copiste qui aurait oublié de mettre un jambage.

³⁶ *Vita Petri Martyris*, éd.cit.

A la fin de la légende, est introduite une phrase qui efface, comme dans la vie de s. Dominique, l'effet de rupture :

Si prionz devotement au glorios martir, monseigneur saint Piere qu'il pour nous soit intercesseur et nostre mediateur envers Nostre Seigneur Jhesu Crist, amen, amen. (530r^o)

et qui ouvre sur une prière en latin :

rubr. : Orison ; *inc.* : Hic vir despiciens mundum ... ; *expl.* : ... et secreta confiscat per Christum Dominum nostrum, amen. (530r^o)

Etant donné la manière de terminer cette légende, semblable à ce qu'on lit à la fin de celle de s. Dominique, il me semble plus que probable que l'auteur en ait été le même, ne fût-il que le compilateur, donc, de ce fait, auteur du recueil.

La vie de s. Dominique est intéressante comme exemple de réécriture de la version de Jean de Vignay. Celle de s. Pierre reste énigmatique et la question de ses sources directes n'est résolue que d'une façon conjecturale.

UNE BRIBE *DORÉE* : LES MSS. DE BOSTON, PUBLIC LIBRARY 41 ET DE PARIS, ARSENAL 3684

Le manuscrit de Boston, Public Library 41 est le seul que je n'ai pas étudié dans son intégralité¹, et j'ai eu recours exclusivement à deux brèves notices.² Le codex est daté du 15^e siècle ; selon l'aspect paléographique, on peut situer, à mon avis, son exécution à la fin du 15^e.³ Bien qu'il ait été exécuté sur papier, il représente un assez bel aspect ornemental. Les textes qu'il contient commencent par des lettres émancchées et filigranées (3 unités de réglure) et, au début des sous-chapitres, on trouve des initiales de couleur nues (2 unités de réglure). On y remarque aussi le type de lettres dites cadeaux (cadelures). Le texte est disposé à longues lignes (31 à la page). L'écriture est très soignée, tout comme le sont les rubriques, présentes aussi parfois au début des sous-chapitres. Cette écriture est d'un module spécial de lettres au début de certains chapitres et sous-chapitres.

Mise à part la légende de s. Pierre, objet de cette enquête, le manuscrit contient trois autres textes :

- *Les cronicques d'ung tres excelent et glorieux confesseur et amy de Dieux, monseigneur saint François (et de ses devotz compaignons)* (1r^o-162r^o) ;
- *La vie saint François, confesseur* (163r^o-167r^o) ;
- *La vie sainte Clare* (169v^o-188v^o).

C'est entre la légende de s. François et celle de ste Claire que s'insère la très brève vie de s. Pierre Martyr (167r^o-169v^o).

Or pourquoi dans un manuscrit franciscain a-t-on transcrit cette vie ? L'orientation du volume est nette : l'histoire de s. François d'Assise et celle de ste Claire. Le choix de textes a certainement été opéré selon la volonté du commanditaire (peut-être un personnage laïc ayant des attaches ou des sympathies pour l'ordre du Pauvre d'Assise). Si la légende de Pierre était venue s'ajouter à la fin, on pourrait penser que l'on voulait

¹ Ceci pour des raisons matérielles.

² L'une est jointe au manuscrit, et on m'en a fait une reproduction ; l'autre se trouve dans le catalogue collectif des Etats-Unis : Seymour DE RICCI, *Census of medieval and renaissance manuscripts in the United States and Canada*, H.W. Wilson, New York 1935-1940, t. I, p. 925. Une notice bien plus détaillée a été publiée par Paul SABATIER, « Description du manuscrit Anderson-Sabatier », *Neerlandia Franciscana* 3 (1920), pp. 27-53, mais je ne suis parvenu à consulter cet article dans aucune des bibliothèques étrangères où j'ai mené mes recherches. Pour l'histoire moderne du manuscrit cf. le catalogue cité de Seymour de Ricci.

³ Il me fait penser à un manuscrit exécuté pour Charles de Croy, que j'ai eu à cataloguer à Cracovie (Gall. fol. 211), datant de cette époque-là.

remplir les feuillets restés vierges, mais ici ce n'est pas le cas. Impossible de répondre à cette question sans connaître le destinataire ou au moins le milieu auquel s'adressait le manuscrit, ou bien celui dans lequel il a été copié.

Le manuscrit de l'Arsenal 3684 contient principalement la version française de l'*Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum* de Jean de Mailly, et il en est question à l'occasion de ce légendier-ci⁴ ; le lecteur y trouvera toutes les informations essentielles sur son aspect global.

J'attribue le sigle *B* au manuscrit de Boston et le *A* à celui de l'Arsenal.

Dans quelle région a-t-on élaboré la version de la vie de s. Pierre qu'ils contiennent tous les deux ? En l'absence de caractéristiques dialectales, il est impossible de l'établir.

Est-ce à tort ou à raison que je range cette vie sous la rubrique de la *Légende dorée* ? Le *A* comprend principalement les chapitres traduits de l'*Abbreviatio* ... de Jean de Mailly, et n'a pas de liens avec la *Legenda aurea*, deux articles mis à part.⁵ Le *B* ne contient que quatre textes dont seulement deux forment des chapitres brefs, à la manière de la *legenda nova*, dont le modèle a été élaboré plus de deux siècles auparavant. Ce n'est donc pas le cas des recueils formés de légendes brèves provenant entièrement, ou en grande partie, du légendier de Jacques de Voragine, dont il vient d'être question. Pourquoi l'auteur n'aurait-il pas mis à profit les *Vitae fratrum* de Gérard de Frachet⁶ ou bien la *Vita Petri Martyris* par Thomas Agni de Lentino⁷ dont Jacques de Voragine s'est inspiré en composant le chapitre sur notre saint ? Le contenu et le traitement de la matière empêchent de rattacher notre version aux *Vitae fratrum*. Pour ce qui est de l'autre, c'est la succession des épisodes qui exclut une telle parenté. Or dans le texte français, l'épisode 9 (*Vita IV*, 30) est introduit après le 4^e (*Vita IV*, 31), et quoiqu'il y ait une lacune, l'ordre des épisodes est bien celui de la *Legenda aurea*, contrairement à leur succession chez Thomas Agni de Lentino. La même remarque vaut pour l'épisode 40 (*Vita V*, 35), situé juste après le 23^e (*Vita VIII*, 58). Celui-là constitue, d'ailleurs, l'épisode final de cette version comme c'est l'un des épisodes finaux dans la *Legenda* ... qui est bien, à mon avis, la source directe pour l'auteur français.

Les deux manuscrits ne sont pas des témoins égaux : celui de Boston présente un certain nombre de leçons par lesquelles il se rapproche de la source latine, et par là, sans aucun doute, de l'original de cette version française, tandis que l'autre s'en éloigne, et inversement. Dans le premier, on relève quatorze cas de cette sorte, et dans le second on en compte sept. Voici quelques exemples afin que l'on puisse se rendre compte du degré de ces écarts :

– « Et ille : 'Noli dicere creatorem celi et terre, cum ipse uisibilium creator non fuerit, sed dyabolus omnia ista que uidentur creauerit' ». (M 421, 12)

⁴ V. pp. 178–179.

⁵ V. p. 178.

⁶ Ed.cit. Gérard de Frachet consacre une assez large place à saint Pierre, un grand martyr de son Ordre (5^e partie, ch. 1, § 3 ; cf. BHL 6723a).

⁷ *Vita Petri Martyris*, éd.cit.

« Son oncle lui dist : ‘ne dy mye *creatorem celi et terre*, car Dieu n’est mye createur dez choses visiblez, maiz le diable a creé toutez chosez visiblez et fait.’ » (B 167^o)

« Son oncle lui dist ne dire mie que Dieu soit createur des choses visibles, mais le dyable a creé et fait toutes choses visibles. » (A 126^v–127^r) ;

– « Ad hoc, quod uerus deus *uisibilium et inuisibilium* creator monstretur et ad consolacionem fidelium ... » (M 424, 43)

« pour ce que vous croyés que Dieu est createur dez *choses visiblez et invisiblez* et pour la consolacion dez feaulx crestiens ... » (B 167^v)

« pour ce que vous croyez que Dieu est createur des *choses visibles* et pour la consolacion des feables crestians ... » (A 127^r) ;

– « Christus in paschali tempore crucifigitur, Petrus eodem tempore martyrium patitur ; Christus cum pateretur : ‘In manus tuas, domine, commendo spiritum meum’ dicebat, Petrus dum occideretur uerba eadem clamitabat » (M 427, 75–76)

« Jhesu Crist souffrist passion au temps de Pasquez, saint Pierre en celui temps fut martirizé ; Jhesu Crist en sa passion dit : ‘In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum’, saint Pierre quant on le volt tuer dit cez parollez mesmez. » (B 168^v)

« Il souffrit passion on temps de Pasques et à sa mort dist : ‘In manus’, etc., comme fist Jhesu Crist » (A 127^v) ;

– « Petrus pro *libris quadraginta Papiensium* fuit uenditus ut interficeretur » (M 427, 77)

« Saint Pierre pour .xl. livres fut vendu pour estre tué » (B 168^v)

« Saint Pierre fut vendus xxx. livres Papien pour estre tuez » (A 127^v) ;

– « timentes ne *fides catholica* ex hoc confusioni pateret » (M 424, 41)

« car ilz doubtoient que *la foid des crestians* y eust confusion » (A 127^r)

« car ilz doubtoient que *la crestienté* n’y deust avoir confusion » (B 167^v) ;

– « *summus pontifex* ... beatum Petrum ... fidei pugilem et ... domini bellatorem in Mediolano et eius comitatu instituit et inquisitorem suum auctoritate concessa plenaria ordinauit » (M 425, 54)

« Après le pape manda saint Pierre et lui enjoingny l’office et ly donna son auctorité et son pouoir en ce cas et l’y envoya » (A 127^r)

« Après fut mandé saint Pierre et lui fut envoyé l’office et lui fut donné auctorité et puissance de cestui cas » (B 168^r) ; etc.

Enfin, j’ai relevé une erreur commune aux deux exemplaires : « cum plus quam per annum sub terra iacuisset » (M 428, 97) – « et si y avoit esté plus de *vij* (*sept* dans le A) ans » (B 169^o ; A 128^o).⁸

Tout ceci permet d’affirmer que les deux codices existants ne sont que des copies, d’ailleurs assez défectueuses. Cependant, le B l’est beaucoup moins et c’est bien celui-ci qu’il faudrait prendre comme base d’une éventuelle édition critique de ce texte, en le corrigeant parfois par l’autre, c’est ce que je fais pour les citations.

⁸ Il s’agit du corps de saint Pierre qui a été enterré pendant plus d’un an avant la translation. On comprend facilement l’origine de cette erreur. Dans un exemplaire antérieur à ceux-ci : manuscrit original de cette version soit une autre copie (qui ne nous sont pas parvenus), on a écrit correctement *viij*, dont les deux jambages de *n* ont été pris pour *ij*.

Il n'est pas aisé d'établir dans quelle tradition manuscrite de la *Legenda aurea* s'inscrit la présente version. On y relève un passage qui la fait apparenter au sous-archétype β^9 (auquel appartiennent les $A^{10} Q^{11}$) : « rogo dominum » (M 423, 37) – *rogabo* pour *rogo* (β) ; cf. « je *priray* Nostre Seigneur » (B 167v^o). Les parties de texte reprises à Jacques de Voragine sont trop brèves pour que l'on puisse disposer d'un matériel suffisant qui permettrait de rattacher cette version à telle ou telle autre tradition manuscrite de la *Legenda* ..., et *rogabo* pour *rogo*, qui fait penser à β , est une trop mince donnée. Il faut donc laisser cette question en suspens soit admettre que la vie étudiée suit la version « classique » de la *Legenda aurea*, éditée par Maggioni.

Cette version pourrait être qualifiée de mi-adaptation et mi-traduction : adaptation par le fait que l'auteur opère un choix, d'ailleurs très limité, des épisodes, et qu'il les modifie – traduction, car certains épisodes sont reproduits intégralement, presque mot à mot. Sont conservés les suivants : 1–4, 9–14, 21, 23 et 40. En outre, les épisodes 5–8, relatant quelques guérisons physiques, auxquelles l'auteur n'attache aucune importance, semblent être réduits à cette brève phrase qui s'insère entre le 4^e et le 9^e : « Item pluseurs maladez il garist et fit plusieurs aultres¹² miraclez que longue chose seroit de¹³ racompter. » (B 168r^o). Sur les treize épisodes conservés, six ont nettement un caractère anti-hérétique : 2, 4, 9, 14, 23, 40. D'autres sont relatifs à la naissance et aux origines de Pierre (1), à ses vertus (3), à sa glorieuse mort (10), aux quatre noms qu'il a mérités au jour de son martyr (11), aux ressemblances de sa passion avec celle du Christ (12), à l'évocation du miracle des lampes advenu *post mortem* (13), à la translation de son saint corps (21) – ce sont donc tous les composants nécessaires à une vie de saint, que l'auteur était obligé de choisir afin que celle-ci ait l'air d'un ensemble achevé.¹⁴ Seuls les épisodes 4, 14, 23, 40 paraissent complets ou presque (les autres sont abrégés, voire résumés parfois en quelques mots), et tous les quatre ont un caractère anti-hérétique, ce qui témoigne de la prédilection de l'auteur pour cet aspect. Or cette version a une orientation anti-hérétique nettement accusée. Ceci se voit aussi grâce à des modifications de certaines données narratives :

– dans le 4^e épisode, Pierre est défié par un évêque des hérétiques de la façon que l'on sait (cf. l'analyse du texte), et promet d'intercéder auprès de Dieu pour que se produise le miracle que l'hérétique lui demande, à condition que l'autre abjure son hérésie ; celui-ci n'y consent pas, pourtant le miracle advient à la prière de Pierre, ce qui sert à montrer la toute-puissance de Dieu, l'efficacité de la prière de Pierre, la vérité de la foi catholique ; ici, tous les hérétiques, et non pas un seul, promettent d'abjurer, si le miracle se produit : « Et quant touz lez heritez orent promiz devant le peuple à

⁹ Cf. p. 56, n. 60.

¹⁰ Cf. p. 55, n. 57.

¹¹ Cf. p. 55, n. 56.

¹² ms. *et aultres* ; corrigé d'après le A 127r^o.

¹³ ms. *du pour de*.

¹⁴ Mis à part l'épisode 13 évoquant l'un des nombreux miracles accomplis après la mort du Saint et dont le choix a pu être arbitraire ; soit, comme il s'insère entre deux épisodes repris à Jacques de Voragine (tous les trois se succèdent de la même façon dans la source) et étant donné qu'il s'agit d'une évocation très brève de ce miracle, l'auteur aurait pu le prendre d'une façon automatique.

laisser leur erreur ... » (*B 167v^o*), c'est ce qu'ils vont faire : « Et ainsi lesditz heritez se convertirent et laisserent leur erreurs » (*B 168r^o*), et ceci donne plus d'éclat à cette action qui a pour effet la conversion et le salut des âmes ;

– Jacques de Voragine raconte que Pierre se rendait de Côme à Milan (voyage au cours duquel il a obtenu la palme du martyr) pour chercher les hérétiques et pour exercer contre eux les fonctions d'inquisiteur (épisode 10) : « pro inquirendis hereticis » (*M 425, 57*), « pro exequenda inquisitione contra hereticos » (*M 425, 58*) ; tandis que, dans la version française, il s'y rend « pour faire execucion d'ung herite » (*B 168r^o*), ce qui rend le récit plus impressionnant, mais n'est pas vrai du point de vue historique¹⁵ ;

– chez Jacques de Voragine, dans le même épisode, Pierre est exécuté par un bourreau (cf. *M 425–426, 58–63*), ici plusieurs hérétiques le mettent à mort (*B 168r^o*) ;

– chez Jacques, dans le 23^e épisode, le jeune homme poussé par un hérétique jette seulement une fois le pan de la tunique de saint Pierre dans le feu (cf. *M 429, 102–103*) pour l'essayer, dont il ressort intact ; ici, le jeune homme le jette deux fois sans qu'il soit consommé par les flammes, ce qui confirme davantage la vertu de cette relique du Saint (*B 169r^o*).

Dans cette perspective anti-hérétique étonne seulement l'absence des épisodes : 24, 34 et 39 qui présentent le même aspect.

D'autres épisodes sont abrégés, parfois ils le sont considérablement, et dans le cas du 3^e, la source latine ne constitue, pour l'auteur français, qu'un point de départ (cf. *B 167r^o–v^o* et *M 422–423, 21–32*), mais toujours est gardé l'essentiel, ainsi p. ex. :

– dans le 1^{er}, l'auteur omet toutes les comparaisons imagées de Jacques et va directement au fait primordial en affirmant, par une brève phrase, que Pierre, né dans une famille hérétique, se garda de l'erreur de son père (*B 167r^o* ; cf. *M 421, 7–9*) ;

– dans le 9^e, très abrégé, on aperçoit nettement l'acharnement de Pierre contre l'hérésie (*B 168r^o* ; cf. *M 424–425, 53–55*) ;

– c'est aussi le cas du 12^e épisode (*B 168v^o*) dans lequel l'auteur reprend presque littéralement les six preuves de la ressemblance de la passion de saint Pierre avec celle du Christ, mais abandonne complètement la riche argumentation concernant la dernière preuve ainsi qu'une suite de comparaisons imagées (cf. *M 427, 79–85*).

On remarque des modifications autres que les abrégements ou que celles à des fins « idéologiques ». L'auteur explicite le texte de Jacques :

– « et in eo quod ipsa die confessione more solito facta *obtulit deo sacrificium laudis* » (*M 426, 65*) – « et à ce que le jour de sa mort il avoit esté confessé *et avoit chanté messe* devotement » (*B 168v^o*) ;

– « Doctor in eo quod etiam cum pateretur fidem ueram edocuit, dum *symbolum fidei* clara uoce cecinit. » (*M 426, 71*) – « Et est appellé docteurs pour ce qu'il enseigna la sainte escripture et la vraye foy catholicque quant en morant il dit : '*Credo in Deum, patrem*' » (*B 168v^o*).

¹⁵ Contrairement aux idées communément reçues, grâce à des sources d'information sur le moyen âge telles que le *Nom de la Rose*, les inquisiteurs n'exécutaient jamais qui que ce soit – tâche qui revenait au bras séculier.

Ou bien il allonge le texte : « apud sanctum Simplicianum poterimus hospitari » (M 426, 68) – « je reposeray à saint Simplicien et nous y haubergerons » (B 168v^o). Ou encore il l'anime en introduisant le discours direct pour l'indirect : « et socii dicerent quod non possent Mediolanum applicare » (M 426, 67) – « Si lui dirent sez frerez et compaignons¹⁶ au partir de la cité de Mielant : 'Beau pere, vous ne porrés huimaiz retourner à nostre maison dez frerez prescheurs' » (B 168v^o).

Il commet quelques maladresses comme cette redite : « Nam cum eius sacrum corpus deferretur, fratres *propter nimiam populi frequentiam* non potuerunt illud eadem die ad domum deducere » (M 426, 70) – « car quant on raportoit son corps, *il y avoit si grant multitude de gens que* lez frerez ne le parent porter jusquez à leur maison *pour la presse dez gens*¹⁷ » (B 168v^o).

Cette version anonyme, reprise à la *Legenda aurea*, provient-elle d'une traduction-adaptation plus vaste de ce recueil du bienheureux Jacques, que nous ne connaissons pas et dont nous ne possédons que cette seule légende – une bribe dorée ? En l'absence d'une telle version, au moins à l'heure actuelle, je préfère formuler une conjecture selon laquelle un auteur français n'a pris à la *Legenda aurea* que ce texte unique pour qu'il serve à des fins anti-hérétiques, dans la lutte contre une hérésie, à une période et dans une région données (?).

¹⁶ « dirent ses compaignons » (A 127v^o).

¹⁷ « pour la presse » (A 127v^o).

SAINT DOMINIQUE DANS L'ABRÉGÉ DES GESTES ET MIRACLES DES SAINTS

Dit *Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*, mais aussi *Abbreviatio in vitis sanctorum* ou *Summa de vitis sanctorum*, ce recueil est un légendier liturgique, antérieur à la *Legenda aurea*. C'est bien un exemple par excellence de la *legenda nova*, consistant en la rédaction de vies abrégées¹ et, de ce point de vue, par sa concision (certaines vies y sont réduites à quelques lignes seulement), il dépasse l'oeuvre de Jacques de Voragine. Il a été vite éclipsé par la *Legenda aurea*, et, par rapport à celle-ci (peut-être injustement), a joui d'un bien mince succès, sans être même publié jusqu'à présent.²

On sait relativement peu de choses sur l'auteur du recueil, Jean de Mailly. Paul Meyer qui a consacré un très vaste article (travail ancien, mais très érudit) à la traduction française de ce légendier³, ne connaissait pas son nom, tout comme P. Noordeloos.⁴ L'article de Meyer date de 1899, mais, avant la publication de l'autre, paraît la traduction de l'*Abbreviatio* ... en français moderne par le Père Dondaine qui fournit, dans l'Introduction, des informations intéressantes sur son auteur.⁵ Jean de Mailly, en dehors de l'*Abbreviatio* ..., a aussi composé une chronique de Metz et un petit catalogue des saints. La chronique « est avant tout un résumé de l'histoire universelle : les événements messins n'y occupent qu'une place fort réduite et appartiennent eux-mêmes, presque tous, à l'histoire générale ».⁶

Le dominicain Etienne de Bourbon mentionne, vers 1260, Jean de Mailly comme frère prêcheur qui a composé une chronique. Ailleurs, dans l'un des manuscrits anciens, on lui attribue un fragment de vies de saints ; celui-ci est bien tiré de l'*Abbreviatio* ..., ce qui permet de lui restituer la paternité du recueil entier. Certes, il

¹ V. le chapitre introductif sur la *Legenda aurea* (p. 20).

² A l'heure actuelle, M. Giovanni Paolo Maggioni en prépare une édition critique qui sera peut-être publiée au moment de la parution de ce livre.

³ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 1^{re} partie (1899), pp. 1–69. Il y consacre quelques pages aussi dans « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 449–455.

⁴ Auteur d'un article sur une vie de s. Antoine : « Le modèle latin de la vie brève de saint Antoine en français », *Revue bénédictine* 72 (1962), pp. 138–149 (ici, p. 143), dans lequel il aborde partiellement cette question.

⁵ A. Dondaine, l'Introduction à l'*Abrégé des gestes et miracles* ..., *op.cit.*, pp. 8–11 (c'est là que je puise principalement les quelques considérations qui suivent sur Jean de Mailly et son oeuvre). Pour les données bibliographiques v. Kaeppli, II, pp. 473–474 (2446–2448).

⁶ A. Dondaine, l'Introduction à l'*Abrégé des gestes et miracles*..., *op.cit.*, p. 10.

n'est pas possible, ne fût-ce que très brièvement, d'esquisser la vie de Jean de Mailly, sans la situer dans le contexte de la composition de l'*Abbreviatio* Selon le Père Dondaine, celle-ci a eu deux éditions : la première date d'environ 1225–1230 et la seconde n'est pas ultérieure à 1243.⁷ Comme l'affirme M. Boureau, qui propose la même datation pour ces deux étapes du légendier, la seconde version du texte a été « amendée et légèrement amplifiée ». ⁸ C'est dans celle-ci qu'est introduite la vie de saint Dominique ainsi qu'un miracle advenu en Allemagne en 1230 dans lequel on voit intervenir Jourdain de Saxe qui a succédé à saint Dominique comme Maître de l'Ordre. D'après le Père Dondaine, Jean de Mailly compose son recueil selon le calendrier du diocèse d'Auxerre⁹, et l'on y trouve de nombreux saints locaux. Le P. Dondaine croit donc qu'il était originaire d'Auxerre, d'une bourgade qui portait le nom de Mailly-le-Château, et, qu'à l'époque de la composition de la première version, il faisait partie du clergé auxerrois, mais vraisemblablement il n'était pas encore fils de saint Dominique. Il prend l'habit de l'Ordre probablement au cours des années 1230–1240, sûrement avant 1243, *terminus ante quem* de la seconde édition dans laquelle il introduit la vie du Père Fondateur, ainsi que le bienheureux Jourdain de Saxe dans le miracle évoqué. Pour ce qui est de Dominique, c'est le seul saint du 13^e siècle qui a trouvé sa place dans ce recueil. C'est une preuve 'textuelle' de l'appartenance de Jean à l'Ordre des Prêcheurs. Mise à part celle-là, ainsi que la mention évoquée d'Etienne de Bourbon, il faut également prendre en compte le fait que le manuscrit autographe de la chronique de Metz se trouvait, du vivant de l'auteur, dans le couvent des Prêcheurs de cette ville, que l'on y trouve des additions autographes qui vont jusqu'à 1254, et que plusieurs de ces additions portent sur l'histoire de cette maison de Metz (c'est là que Jean de Mailly a vécu, à la fin de sa vie) ainsi que sur l'Ordre dominicain en tant que tel. Etant donné que les additions introduites de la main de l'auteur, dans la chronique en question, s'arrêtent à la date que l'on sait, et que l'oeuvre d'Etienne de Bourbon, composée vers 1260, contient l'information selon laquelle Jean de Mailly a conduit sa chronique jusqu'à la fin de sa vie, il est mort sûrement entre 1254–1260.

La version latine de ce légendier est conservée en une vingtaine de manuscrits du 13^e au 15^e siècles.¹⁰ Le P. Dondaine mentionne le ms. Paris, BnF lat. 10843 comme témoin de la première édition du recueil, qui compte parmi les plus anciens (antérieur à 1250). Pour ce qui est de la seconde version, il énumère le ms. Paris, Arsenal 937 ; Paris, Bibliothèque Mazarine 1731 et Berne, Bibliothèque de la Ville 377, datant tous du 13^e ou du début du 14^e siècle.¹¹

Il résulte clairement du bref prologue de Jean de Mailly qu'il destinait sa compilation à l'usage des prédicateurs, pour la préparation des sermons, et que l'édification des fidèles était donc son but principal :

⁷ Pour les preuves de cette datation v. *ibidem*, p. 14.

⁸ Cf. *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'A. Boureau, *op.cit.*, Introduction par A. Boureau, p. XXI.

⁹ P. Meyer, lui aussi, affirme que l'*Abbreviatio* ... a été composée probablement dans ce diocèse (« Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 449).

¹⁰ A. Dondaine, l'Introduction à l'*Abrégé des gestes et miracles* ..., *op.cit.*, p. 18.

¹¹ *Ibidem*, p. 21.

Incipit summa de vitis sanctorum.

Cum plurimi sacerdotes sanctorum passiones et vitas non habeant, et ex officio suo eas scire et predicare debeant ad excitandam fidelium devotionem in sanctos, eorum maxime vitas qui in calendario annotantur succincte perstringimus, ut libelli brevitatis fastidium non generet et parrochiales presbiteros librorum inopia non excuset. Si quis autem vitam sui patroni non hic inveniat, non sit ei grave, si eam alibi totam querat.¹²

Le souci de prédication apparaît à travers le ms. de l'Arsenal 937 (l'un des plus anciens témoins)¹³ qui était un recueil pour les prédicateurs. On y trouve divers extraits à l'usage de ceux-ci (106v^o)¹⁴, deux sermons en français (114r^o), exemples moraux (120r^o). La composition de l'*Abbreviatio* ... devait bien servir ces buts de prédication, étant donné l'apparition de ces morceaux divers dans l'un des plus anciens manuscrits la contenant, mais aussi vu la brièveté des chapitres et surtout l'aveu de l'auteur dans le prologue cité.

C'était la première *légende dorée*. Pourquoi a-t-elle été éclipsée par celle de Jacques de Voragine ? Le Père Dondaine formule une hypothèse selon laquelle cette infortune aurait été due au caractère régionaliste de l'*Abbreviatio* ... tandis que Jacques de Voragine a proposé principalement les saints de l'Eglise universelle.¹⁵

Pour ce qui est de la traduction française, à ma connaissance, depuis Meyer, aucune vaste étude publiée n'y a été consacrée. Le fait que le recueil a été de bonne heure traduit en français prouve suffisamment l'intérêt qu'y ont porté les laïcs. Elle n'est pas un reflet exact de l'original latin. D'abord, celui-ci contient dix-huit articles qui manquent dans celle-là : ste Eugénie, la Circoncision, l'Epiphanie, s. Marcel (pape), s. Marius, s. Timothée (22 janvier), Litanies, s. Amateur (évêque d'Auxerre), s. Athanase d'Alexandrie, s. Jean Porte-Latine, la Toussaint, s. Praxède, s. Andoche, s. Firmin, Les Quatre Couronnés, s. Théodore, s. Martin (pape), s. Mennas.¹⁶ De plus, manque la vie de s. Léonard de Corbigni qui, dans l'original latin, se situe après celle de s. Léonard de Noblat.¹⁷ D'autre part, on y compte une dizaine de chapitres que l'on ne trouve pas dans l'original latin : ss. Fuscien et Victorique, s. Nicaise, ste Marie l'Egyptienne, ss. Tiburce et Valérien, ste Restorée,¹⁸ s. Thibaut, s. Erasme, Homélie sans titre (sur la résurrection du fils de la veuve), s. Alexis et s. François d'Assise.¹⁹

¹² Cité d'après P. Meyer, « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 3, qui a puisé ce passage dans le ms. de l'Arsenal 937.

¹³ P. Noordeloos situe l'exécution de ce codex avant *circa* 1275 (« Le modèle latin de la vie brève ... », art.cit., p. 143).

¹⁴ Parmi les auteurs cités on trouve Sénèque, s. Bernard, Origène, Socrate, s. Isidore, etc.

¹⁵ A. Dondaine, l'Introduction à l'*Abrégé des gestes et miracles* ..., op.cit., p. 18.

¹⁶ V. « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 4, n. 1, et le tableau des concordances entre l'*Abbreviatio* ... et la version française (« Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 451-454).

¹⁷ V. « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 61.

¹⁸ *Bestoree* dans les mss. de Lille (101v^o) et de Sainte-Geneviève (72r^o) ; pour ces manuscrits cf. plus loin.

¹⁹ V. « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 4, n. 3, et « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 454. Respectivement ch. 4, 6, 45, 50, 57, 80, 82, 83, 86 et 150 dans le ms. de Lille (je me fonde sur ce manuscrit, contrairement à Paul Meyer, pour des raisons que je vais présenter plus bas).

Selon P. Meyer, le traducteur n'a pas cherché ces légendes ailleurs que dans l'*Abbreviatio* ..., mais s'est servi d'un manuscrit contenant celle-ci, qui en dépassait peut-être le cadre.²⁰ Je n'en suis pas certain. Nous avons vu, dans le cas de certains manuscrits, que le travail de compilation pouvait être complexe et que les compilateurs savaient puiser dans plus d'une source, et c'est un fait évident. Notre traducteur abrège certaines légendes de l'original latin, mais parfois on constate des additions de sa part. En termes généraux, il se débarrasse, le plus souvent, des considérations critiques de Jean de Mailly, comme p. ex. dans le cas du chapitre sur l'*Assomption*, mais ceci va de soi : le recueil latin était destiné surtout aux prédicateurs qui devaient avoir suivi une éducation, la version française ne s'adressait qu'aux *illiterati*. Selon le mot de P. Meyer, le traducteur « paraît avoir traité très librement son original ». Il supprime aussi les discussions historiques de Jean de Mailly.²¹ On peut se demander ici quelle tradition représentent les manuscrits latins utilisés par P. Meyer et surtout le ms. de l' Arsenal 937, dont il s'est servi « de préférence » pour ses collationnements avec la traduction française. Il faut attendre l'édition critique de M. Giovanni Paolo Maggioni et son étude textuelle de l'*Abbreviatio* ... pour répondre à ces questions.

Pour ce qui est de la date de la composition de la version française, elle aurait été accomplie, selon Meyer, entre les années 1240 et 1280 ou 1290. Le traducteur introduit un miracle, dans la légende de s. André, que l'on ne trouve pas dans l'*Abbreviatio* ... et qui se serait produit au cours de l'année 1240 – le *terminus post quem*. En revanche, le *terminus ante quem* est fondé sur la date de deux manuscrits contenant le texte français, qui proviennent de la fin du 13^e siècle.²² Le traducteur reste anonyme, mais les premiers mots du dernier miracle situé à la suite de la légende de s. André (celui que l'on ne trouve pas dans l'*Abbreviatio* ...) nous donnent des indications sur son identité. Selon P. Meyer, « c'était sans doute un clerc pourvu de quelque dignité ecclésiastique ». ²³ Voici ce passage :

Or escoutez un novel miracle de saint Andrier que je oï et apris en article de mort de la persone à cui sains Andriers parlei, et mandez i fui ; et pour ceste chose ai je estaubli un aute[l] de saint Andrier en remembrance dou miracle. (cité d'après le ms. de Lille 12v^o)

Voici la rubrique initiale de la version française :

Comment sains Andriers renlumma saint Matheu (Lille 6v^o) ;

l'incipit :

En non dou Pere et dou Fil et dou Saint Esperit, nous commançons à sains Andrier. Sainz Andriers fu freres saint Pierre. Pescheur estoient et furent converti delés la mer de Galylee ... (Lille 6v^o) ;

et l'explicit :

... li fist ardoir les costez et puis le fist osteir dou torment et decoleir. Explicit vita aurea. Iste liber est scriptus qui scripxit sit benedictus (Lille 264r^o).

²⁰ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 5.

²¹ « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 454–455.

²² « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., pp. 7–8.

²³ *Ibidem*, p. 15.

Le nombre de manuscrits qui transmettent la version française intégrale (ou presque) de notre légendier, ainsi que de ceux qui n'en transmettent qu'une partie, témoigne d'un certain succès de la compilation de Jean de Mailly aux 13^e et 14^e siècles, mais vite éclipsé par l'oeuvre de Jacques de Voragine. Voici la liste des manuscrits qui ont transmis le texte français de l'*Abbreviatio* ...²⁴ :

- Lille, Bibl. Mun. 451 (168 articles) ;
- Paris, BnF fr. 988 (168 articles) ;
- Epinal, Bibl. Mun. 9 (76), mutilé (ne contient que 142 chapitres) ;
- Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 587 (manuscrit contaminé, 155 articles de l'*Abbreviatio* ...) ;
- Paris, Arsenal 3684 (113 articles de l'*Abbreviatio* ...) ;
- Paris, BnF n. acq. fr. 23686 (anc. St. Pétersbourg ; ex Museo Petri Dubrowsky).²⁵
- Londres, Brit. Libr., Add. 15231 (manquent les légendes de juillet à novembre) ;
- Paris, BnF fr. 1782 (fragment ne comprenant les articles que du 15 août au 8 septembre) ;

Paris, Arsenal 3706 (seulement 48 articles choisis).²⁶

De plus, quelques légendiers contiennent 30 articles présents dans l'*Abbreviatio* ..., qui se placent parmi les légendes attestant une tout autre provenance, et il y en a plusieurs qui ne comprennent que 4 de ces 30 chapitres.²⁷

Les cinq premiers manuscrits contiennent la vie de s. Dominique et eux seuls sont pris en considération dans cette étude. Faut-il encore y ajouter un manuscrit de Leipzig ?²⁸ Pour la commodité, j'attribue les sigles suivants aux manuscrits analysés :

²⁴ Ces manuscrits ne sont pas énumérés dans l'ordre chronologique. Je mentionne d'abord ceux qui contiennent la légende de s. Dominique et qui constituent l'objet de cette étude ; puis, ceux qui ne la contiennent pas.

²⁵ Sur ce manuscrit v. P. Meyer, « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 397, 436, 450-451 ; et *idem*, « Notice d'un légendier français conservé à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg », *Notices et Extraits* ... 36² (1901), pp. 677-716. Je l'ai étudié et tous les chapitres ne sont sûrement pas de Jean de Mailly. C'est une compilation dont l'auteur utilise en partie la traduction de l'*Abbreviatio* ..., mais certains articles qui se trouvent bien dans celle-ci, sont puisés ici dans une autre ou dans d'autres source(s). De plus, le compilateur introduit ce qui ne se trouve pas dans la version française de l'*Abbreviatio* ..., p. ex. la vie de saint Babile (158v^o-159v^o) ou celle de saint Brendan (187v^o-194v^o). Enfin, ce n'est pas un légendier liturgique comme l'*Abbreviatio* ..., et les textes sont disposés selon l'intention du compilateur.

²⁶ Énumérés par P. Meyer, « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 12.

²⁷ Pour la liste de ces manuscrits et des légendes en question, v. *ibidem*, pp. 5-6 (29 légendes mentionnées) et « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 455 et n. 2 (30 légendes).

²⁸ Mentionné par P. Meyer (*ibidem*, p. 451) qui situe son exécution en Lorraine (probablement à Metz) et le date du 14^e siècle (!), tout en disant, juste plus bas, que « cette compilation est apparentée de près au manuscrit de l'Arsenal [= Arsenal 3684] » qui a été achevé au 15^e. P. Noordeloos (« Le modèle latin de la vie brève ... », art.cit., p. 140) mentionne ce manuscrit en le datant du 16^e siècle (contrairement à Meyer, à moins que chez celui-ci il ne s'agisse que du déplacement du jambage dans le cas de « XIV »), et en situant son exécution probablement à Metz ; il le désigne par le sigle O, et affirme qu'il n'a pas pu, malgré ses efforts, en obtenir des reproductions. Je n'ai pas trouvé de microfilm de ce manuscrit à l'IRHT, sauf l'information selon laquelle il ne peut pas être reproduit, et je n'ai pas eu, pour ma part, de possibilités matérielles de me rendre à Leipzig pour le consulter directement. En tout cas, il s'agit d'un manuscrit qui répond à celui de l'Arsenal (étudié ici). Je ne sais pas si la vie de saint Dominique y apparaît (selon Meyer,

L – Lille, Bibl. Mun. 451 ; *P* – Paris, BnF fr. 988 ; *E* – Epinal, Bibl. Mun. 9 (76) ; *G* – Paris, Sainte-Geneviève 587 ; et *A* – Paris, Arsenal 3684. Passons à une brève présentation des copies étudiées.

Le *L*²⁹ se compose de 264 feuillets de parchemin (150 x 218 mm.). Il présente une décoration simple : les chapitres précédés de rubriques ; dans sa partie initiale, les lettrines modestement ornées au début des chapitres ; plus loin, les initiales souvent nues. Selon P. Meyer, l'écriture est du 14^e s.³⁰ Le codex accuse des caractéristiques linguistiques du Nord-Est du domaine linguistique français (le lorrain) : *charitey* (174v^o), *clartey* (174v^o), *divinitey* (174v^o), *bontei* (174v^o), *povretei* (175r^o), *citey* = 'cité' (175v^o), *voluntei* (175v^o), part. passé *contei* (174v^o), *disputei* (175r^o), *demorey* (175v^o), etc. J'ignore pour qui le manuscrit a été exécuté. En revanche, entre les mots *Explicit vita aurea* et *Iste liber est scriptus qui scripxit sit benedictus* (264r^o), cités plus haut, qui sont de la même main que le corps du manuscrit, une main du 15^e s. a écrit : *que est .J. Morel can no dicit*, et a ajouté : *xxxiiij queans* (ou *queany* ? = 'chanoine' ?) après *sit benedictus*. On y trouve, de plus, une note de provenance : *Monasterij B. Marie de Laude* (1r^o). Le manuscrit a donc, ensuite, appartenu à l'abbaye cistercienne de Notre-Dame de Loos (près de Lille, dans le diocèse de Tournai) et, plus tard, a probablement été une saisie révolutionnaire.

Le légendier est précédé de la *tabula sanctorum* (1r^o–6r^o) dont le 1^{er} feuillet manque. Ce manuscrit est aussi complet que le *P* ; la place de la vie de s. Remi est une différence importante entre les deux, pour ce qui est de la disposition des chapitres, car ici le *L* est plus proche de l'original latin (cf. plus loin). A mon avis, il est aussi bon que le *P* du point de vue textuel (bien qu'il ne soit pas le plus ancien), ce qui ressortira du collationnement détaillé de la vie de s. Dominique dans les cinq manuscrits analysés.³¹ Celle-ci se trouve aux fol. 174v^o–178r^o.

Le *P*³² se compose de 261 feuillets de parchemin (210 x 300 mm.) où l'écriture est disposée sur 2 colonnes. P. Meyer affirme que celle-ci date de la 1^{ère} moitié du 14^e s. Il est très difficile d'établir l'origine du manuscrit d'après les caractéristiques dialectales ; en tout cas, la marque lorraine est faiblement accusée, p. ex. : *citey* = 'cité' (8r^o), *humilitey* (161r^o). Une très belle initiale au début du recueil (9 unités de réglure) ; lettres émanchées et filigranées au début de certains chapitres (4–6 unités de réglure) ; initiales nues au début des sous-chapitres ; le codex est dépourvu de miniatures.

il contient environ 125 légendes tirées de la traduction de l'*Abbreviatio ...* ; *ibidem*), mais si c'est le cas, c'est peut-être (ou probablement) le même état de texte que dans le manuscrit de l'Arsenal.

²⁹ Mentionné par P. Meyer : « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 9 ; et « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 450, n. 5. Pour l'aspect codicologique v. aussi les deux notices dactylographiées de l'IRHT : l'une par A.M. Bouly de Lesdain et l'autre par M^{me} Anne-Françoise Leurquin-Labie.

³⁰ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 9.

³¹ P. Meyer fournit une description très sommaire de ce manuscrit, avoue en avoir pris connaissance au moment de la correction des premières épreuves (*ibidem*), et ne le prend pas en considération dans la discussion des variantes, présente dans son article.

³² Décrit par P. Meyer (*ibidem*, pp. 10–12) ; il constitue la base de son analyse concernant la traduction française de l'*Abbreviatio ...* ; et mentionné par le même auteur dans « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 450, n. 5.

L'histoire de ce manuscrit est inconnue. C'est par Colbert qu'il est arrivé à la Bibliothèque du Roi.³³

Selon Meyer, « bien que n'étant pas la plus ancienne, cette copie l'emporte sur les autres par la correction, et elle a de plus l'avantage d'être la seule complète »³⁴, ce qui n'est pas, à mon avis, entièrement vrai quant à sa supériorité.³⁵ Ce manuscrit renferme le légendier composé de 168 articles (8r^o–243r^o) et précédé de la *tabula sanctorum* (1v^o–7v^o). Viennent s'ajouter un commentaire sur le psaume L qui, selon P. Meyer, n'est pas traduit du latin, mais rédigé directement en français³⁶ (243v^o–254r^o) ; le début du roman de *Barlaam et Josaphat* en prose française (254r^o–259v^o) ; et quelques ajouts postérieurs, datant du 15^e siècle, sur la nature de Dieu et la légende d'Adam (259v^o–261r^o). Pour ce qui est du légendier, la vie de s. Remi (n^o 144) y est racontée à la date de la translation (1^{er} octobre), tandis que dans les mss. *L E G A*, on la trouve à la date de la mort du Saint (13 janvier), entre les vies des *ss. Julien le martyr et Basilisse* et de *s. Hilaire de Poitiers* (tout comme dans l'original latin). P. Meyer pense que le déplacement de ce chapitre dans le *P* est dû soit au copiste de celui-ci soit à un copiste antérieur et que les mss. *L E* ainsi que celui de Londres³⁷ reproduisent l'ordre observé par le traducteur du recueil.³⁸ La vie de s. Dominique y apparaît aux fol. 157v^o–161v^o.

Le *E*³⁹ se compose de 101 feuillets de parchemin (218 x 325 mm.) où l'écriture est disposée sur 2 colonnes. Il n'a pas de miniatures. Le côté ornemental se réduit aux lettres filigranées (2–3 unités de réglure) au début des chapitres et des sous-chapitres ; parfois lettres émancchées et filigranées (4–8 unités de réglure) : méritent une attention particulière celles des fol. 1r^o, 37r^o, 76v^o. P. Meyer fait dater son écriture du dernier quart du 13^e s. et, d'après les caractéristiques dialectales, situe son exécution dans la partie méridionale de la Lorraine ou au nord de la Franche-Comté.⁴⁰ Selon Meyer, « ce manuscrit est l'oeuvre d'un copiste peu soigneux et, probablement, peu intelligent. Les passages mal copiés, dénués de sens, y abondent. »⁴¹ On y trouve, dans la marge de tête du fol. 1r^o, une note de provenance : *Mediani Monasterii Congreg. S. Vit. et Hyd., catalogo inscriptus an. 1717. ARM^e n^o 9} n^o 70. Vies des Saints (Légende Dorée)* [sic !]. Il provient de Moyenmoutier et constitue certainement une acquisition révolutionnaire.

Le manuscrit comporte trois lacunes matérielles. La 1^{ère}, s'étant produite entre les fol. 88–89, certainement très tôt, car la foliotation médiévale ne le démontre pas, est évaluée par Paul Meyer à 16 feuillets (deux cahiers).⁴² Cette perte de feuillets

³³ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 10.

³⁴ *Ibidem*.

³⁵ Je choisis le *L* comme point de comparaison à la source latine (cf. plus loin).

³⁶ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 65.

³⁷ Il ne connaît pas le *G* à cette époque-là, et ne prend pas en considération le *A* dans son analyse, mais devait le connaître étant donné la date de la parution de son article « Trois nouveaux manuscrits des sermons français de Maurice de Sully » (cf. p. 178, n. 57).

³⁸ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., p. 20, n. 2.

³⁹ Décrit par P. Meyer, *ibidem*, pp. 8–9 et mentionné par lui dans « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 450, n. 5 (Meyer le désigne sous la cote 70).

⁴⁰ « Notice sur un légendier français du 13^e siècle ... », art.cit., pp. 8–9.

⁴¹ *Ibidem*, p. 9.

⁴² *Ibidem*, p. 8.

a entraîné la disparition de la fin de la vie de s. Adrien, ensuite les chapitres sur s. Gorgon et s. Dorothee, l'Exaltation de la Sainte Croix, s. Corneille (pape), s. Cyprien de Carthage, ste Euphémie, ste Lucie et s. Géminien, s. Lambert de Liège, s. Matthieu l'évangéliste, s. Maurice et ses compagnons, ste Thècle de Séleucie, ste Justine et s. Cyprien, ss. Côme et Damien, s. Michel, s. Jérôme, et le début de la vie de s. Léger.⁴³ La 2^e lacune qui se voit grâce à la foliotation médiévale, consistant en la perte du feuillet 97, a provoqué la perte de la fin de la vie des ss. Simon et Jude, tout le chapitre sur s. Quentin, et le début de la légende de s. Eustache.⁴⁴ La 3^e, consistant en la perte de la partie finale du manuscrit (un seul feuillet probablement), a enlevé la fin de la vie de ste Catherine, et les légendes de s. Saturnin (martyr à Toulouse) et de s. Saturnin (martyr à Rome).⁴⁵ Mais l'absence de certaines vies est intentionnelle, due au copiste, ou à un copiste d'un manuscrit antérieur dont provient le *E*. Ainsi manquent les articles portant sur s. Pantaléon, s. Nazaire, ss. Simplicie et Faustin, ss. Abdon et Sennen, s. Cassien d'Alexandrie, s. Sixte II (pape), s. Donat (évêque d'Arezzo, martyr), s. Cyriaque et ses compagnons.⁴⁶ La vie de s. Dominique se trouve aux fol. 74r^o-75v^o.

Le *G*⁴⁷ date du 13^e ou du début du 14^e siècle.⁴⁸ Il compte 191 feuillets de parchemin (370 x 265-250 mm.) où l'écriture est disposée sur 2 colonnes. C'est un beau manuscrit : on y voit (au début de nombreux chapitres) des lettres émancchées et filigranées, à l'encre rouge et bleue, ainsi que deux miniatures (3r^o, 138r^o) et quelques figures dans la partie réservée à l'*Image du Monde*. Je ne suis pas arrivé à déterminer l'origine géographique du manuscrit avec des caractéristiques dialectales qui ne paraissent pas saillantes. J'ignore pour qui il a été exécuté. En revanche, on y trouve des notes de possesseurs, postérieures à l'époque médiévale : *Fernault* (1r^o), *Chamlemys* (168r^o). Au 18^e s., le manuscrit appartient à la collection de la Bibliothèque Sainte-Geneviève : *Ex libris S. Genovefae Parisiensis 1753* (2r^o), *Bibl. Stae Genovefae Parisiensis* (21r^o).

C'est un manuscrit composite, formé de parties distinctes. La 1^{ère} (3r^o-32v^o) se compose de 13 chapitres qui portent sur la Nativité de Jésus-Christ, l'Epiphanie (ms. *aparission nostre seigneur*), la Purification, la Passion du Seigneur [Evangile de Nicodème], ste Marthe, s. Cucufas, s. Maines, s. Agapet (ms. *agapites*), ste Marguerite, s. Apollinaire, ss. Gervais et Protas, s. Etienne (pape), s. Georges.⁴⁹ La 2^e (32v^o-137v^o), commençant au même feuillet (sans interruption, la même main continue), est

⁴³ Ch. 130-145 dans le *L*.

⁴⁴ Ch. 158-160 dans le *L*.

⁴⁵ Ch. 166-168 dans le *L*.

⁴⁶ Respectivement ch. 95, 96, 98, 100, 107, 109, 110 et 111 dans le *L*.

⁴⁷ Sur ce manuscrit v. le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève* par Ch. KOHLER, t. 1, Paris 1893, pp. 303-306 ; Paul MEYER, « Le manuscrit 587 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 2^e partie (1901), pp. 717-721 ; et *idem* « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., pp. 439-440 (il y est mentionné aussi à la p. 450, n. 5). Pour l'aspect codicologique v. également la notice anonyme de l'IRHT.

⁴⁸ Cf. P. Meyer, « Le manuscrit 587 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève », art.cit., p. 721.

⁴⁹ P. Meyer en dénombre 12 (v. *ibidem*, p. 717) et ne distingue pas celui sur la Purification (4v^o-5r^o), joint au chapitre sur l'Epiphanie.

formée de notre légendier. Le copiste supprime quelques chapitres, d'abord ceux que l'on trouve dans le recueil qui précède notre légendier de façon à ne pas faire double emploi avec celui-là : Purification, Georges, Gervais et Protais, Marguerite, Marthe, Apollinaire, Etienne, Agapet. Ces articles, dans la 1^{ère} partie, ont une tout autre provenance que le recueil de Jean de Mailly.⁵⁰ En revanche, le chapitre sur la Nativité de Jésus-Christ, transcrit juste au début du 1^{er} recueil, est traduit, à mon avis, de l'*Abbreviatio* ..., contrairement à l'indication de P. Meyer.⁵¹ Mais dans notre légendier manquent aussi des articles que l'on ne trouve pas dans le 1^{er} recueil : s. Erasme, Homélie sur la résurrection du fils de la veuve, s. Timothée (22 août).⁵² Il s'agit apparemment de lacunes intentionnelles du copiste (qui n'ont pas été entraînées par une perte de feuillets) ou d'un copiste antérieur. Ce manuscrit contient, y compris le chapitre sur la Nativité de Jésus-Christ se trouvant dans la 1^{ère} partie, 155 articles que l'on peut lire dans d'autres manuscrits de l'*Abbreviatio* ... en français. L'ordre de quelques chapitres est changé par rapport au manuscrit de Lille : Annonciation – Ambroise – Marie l'Egyptienne, au lieu de Marie l'Egyptienne – Annonciation – Ambroise. En outre, la suite de la vie de ss. Tiburce et Valérien, dont on trouve le début aux fol. 70r^o, est insérée entre la vie de ste Cécile et celle de s. Clément, au fol. 135r^o.⁵³ La vie de s. Dominique se trouve aux fol. 102v^o–104r^o.

Ce manuscrit est certainement le fruit d'une compilation, ou copie d'une compilation, dont la source principale est l'*Abbreviatio* Pourquoi le compilateur a-t-il commencé par la transcription d'un chapitre de Jean de Mailly, a-t-il inséré une douzaine d'articles trouvés ailleurs et choisis peut-être au hasard, et a-t-il recommencé à copier l'*Abbreviatio* ... ? Quel était son projet ?

Après l'*Explicit la vie des sains en romans* (137v^o) suivent, enfin, quelques textes de nature pieuse, morale ou encyclopédique, copiés par une main différente⁵⁴, qui restent sans rapport quelconque avec notre légendier : la vie de s. Gérard (138r^o–145v^o)⁵⁵, *Li mireors d'amistié* (146r^o–154v^o), *Speculum humilitatis* (154v^o–155r^o), *Les .xij. destrubulations de l'ame* (155r^o–164r^o), suite de la vie de s. Gérard (165r^o–171v^o), *l'Image du monde* (ms. *Le livre de clergié qui en romans est apelés l'Image dou monde* ; 172r^o–191v^o).⁵⁶

⁵⁰ Sur ce point, v. *ibidem*, pp. 717–719.

⁵¹ *Ibidem*, p. 717.

⁵² P. Meyer signale, de plus, l'absence de la vie de ste Euphémie (*ibidem*, p. 719). Celle-ci se trouve, dans notre manuscrit, aux fol. 117v^o–118v^o. Il est à noter que la légende de s. Erasme et l'Homélie en question manquent dans l'original latin de l'*Abbreviatio* ..., tout en étant présentes dans la version française de celle-ci.

⁵³ Pour les différences entre le *G* et le *P*, v. « Le manuscrit 587 de la Bibliothèque ... », art.cit., pp. 719–720.

⁵⁴ L'école paléographique est la même, et le ductus est proche, mais il semble bien que ce soit un autre copiste.

⁵⁵ Sur ce texte, son auteur et sa source latine, v. « Le manuscrit 587 de la Bibliothèque ... », art.cit., pp. 720–721.

⁵⁶ C'est une mise en prose du poème portant aussi le titre de *La mappemonde* et attribué à Gautier de Metz.

Le *A*⁵⁷ est un fort beau codex, composé de 173 feuillets de parchemin⁵⁸ (343 x 240 mm.), écrit par une seule main. L'écriture est disposée sur 2 colonnes. Il est orné de 155 miniatures. Elles sont toutes de petit format, sauf la 1^{ère} (1r^o), occupant la moitié de la page, illustrant une grande scène de crucifixion. On y trouve aussi de belles initiales au début de nombreux chapitres, parfois champiées (4 unités de réglure), et au début de nombreux paragraphes (2 unités de réglure), exécutées avec l'usage abondant de l'or, comme les miniatures. Quelques notes de provenance sont présentes, mais assez postérieures à l'époque de la composition de ce codex : il a appartenu à Androyn Roucel, échevin de Metz (Ar^o) ; à Jean de Housse, seigneur de Hung, et puis à un monastère des brigittins du Plessis (Br^o, 1r^o).⁵⁹ Se fondant sur l'aspect paléographique, Surdel date son exécution vers le milieu du 15^e s.⁶⁰

Ce légendier comprend 113 articles traduits de l'*Abbreviatio* ...⁶¹ La légende de s. Dominique est située aux fol. 88r^o–90r^o. Il faut y ajouter encore cinq articles qui ne proviennent pas de l'*Abbreviatio* ..., mais que l'on rencontre dans les manuscrits étudiés ici : Thibaut, Erasme, Alexis, François d'Assise, Restorée. Les articles présents dans ce recueil très souvent ne suivent pas l'ordre des manuscrits français du légendier de Jean de Mailly. Je considère qu'il est inutile de dresser la liste des nombreuses lacunes par rapport à celui-ci et de présenter l'ordre des chapitres conservés, car ceci ne nous renseignerait aucunement sur les dépendances textuelles de ce codex envers les autres, étant donné que dans ce cas-ci nous avons à faire à une compilation.⁶² Cette compilation est distincte de *G* par le fait que, dans ce dernier, les légendes de l'*Abbreviatio* ... constituent un corpus, ici elles sont mêlées aux autres, dont le nombre s'élève jusqu'à 36, parmi lesquelles deux paraissent traduites de la *Legenda aurea* : Macaire (60v^o ; *LA* 18) et Paul, ermite (128r^o ; *LA* 15). Mais celles qui marquent l'origine du manuscrit sont les suivantes : Clément (36r^o), Eutrope (46v^o), Memmie (53r^o), Arnould (54r^o), Goéric (55r^o), Aignan (56r^o), Germain (56v^o), Gengoult (57r^o), Hubert (59r^o), Maximin (130r^o), Médard (130r^o), Romain (130v^o), Privat (131r^o), Genès (131v^o), Césaire (132v^o). Ces saints-ci sont tous vénérés en Lorraine, dont trois

⁵⁷ V. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l' Arsenal* par Henri MARTIN, t. 3, Paris 1887, pp. 463–464 ; Paul MEYER, « Trois nouveaux manuscrits des sermons français de Maurice de Sully », *Romania* 28 (1899), pp. 245–268 (pour notre manuscrit, v. pp. 266–267) ; et Alain SURDEL, *L'Hagiographie française du XV^e siècle : études sur le légendier en prose du manuscrit n° 3684 de la Bibliothèque de l' Arsenal de Paris*, Université de Nancy II, Thèse 3^e cycle, Nancy 1974 [thèse dactylographiée].

⁵⁸ Il faut y ajouter les feuillets A–E, 69bis, 70bis.

⁵⁹ Sur les propriétaires du ms. v. la thèse citée de Surdel (pp. 141–152).

⁶⁰ *Ibidem*, pp. 128–129.

⁶¹ Meyer en a compté 114 (v. « Légendes hagiographiques en français ... », art.cit., p. 451). Le copiste se trompe et, ayant copié la vie de s. Alban qui forme le ch. 44 (dans le *A*), il en transcrit à nouveau le début après le ch. 67 ; peut-être Meyer a-t-il pris en considération ce début du chapitre retranscrit. On notera aussi que le ch. 101, portant sur ste Nathalie, constitue la fin de la légende de s. Adrien, qui n'est pas conservée dans son intégralité, et que le ch. 132 (*d'un crucifix dont il issy sang*) présente le miracle de Beyrouth et constitue la suite du chapitre qui précède (131) : *L'Exaltation de la Sainte Croix*.

⁶² On peut noter seulement que la vie de s. Remi s'y trouve à la même place que dans les mss. *LEG* et comme dans l'original latin, contrairement à *P*.

évêques de Metz : Clément, Arnould, Goéric.⁶³ L'origine messine du manuscrit, soutenue par Surdel, est d'autant plus intéressante, que l'on trouve, parmi ces ajouts, la vie de s. Pierre Martyr (126v^o–128r^o), la troisième légende dans ce recueil provenant de la *LA*.⁶⁴ C'est un légendier classé selon l'ordre de l'année liturgique (bien que parfois les fêtes ne se succèdent pas à leurs dates), mais, selon Surdel, il n'était pas réalisé pour un usage liturgique.⁶⁵

Etant donné que le texte latin de l'*Abbreviatio* ... n'est connu que de ceux qui ont eu recours à la tradition manuscrite, je crois utile de présenter une analyse sommaire de la légende de saint Dominique⁶⁶, en la divisant en épisodes, à partir de l'édition critique, encore inédite, réalisée par M. Giovanni Paolo Maggioni qui a eu la bienveillance de me la communiquer avant sa publication :

1. Naissance de Dominique ; songe prémonitoire de sa mère, avant de le concevoir, qui voit dans son ventre un petit chien portant une torche ardente avec laquelle, sorti de son ventre, il embrase le monde entier ; vision en songe de sa marraine : une étoile sur le front de l'enfant Dominique, qui illumine toute la terre (M⁶⁷ 1–4) ;

2. Ses parents l'élèvent dans la piété ; ses études (arts libéraux et théologie) ; austérité de sa vie ; lors de ses études à Palencia, quand une famine survient en Espagne, il vend ses livres et tout ce qu'il possède afin de pourvoir aux besoins des pauvres (M 5) ;

3. Il est nommé chanoine par l'évêque d'Osma, Didace (= Didacus), et sous-prieur par les autres chanoines, et atteint la perfection par sa vie, la prière et les lectures, en devenant un miroir et un exemple pour les autres ; il s'afflige sur les malheureux et sur ceux qui vont vers la perdition (M 6–9) ;

4. L'évêque Didace, avec Dominique, se rend dans les Marches afin de traiter du mariage du fils du roi de Castille avec une noble demoiselle du pays ; lors de leur séjour à Toulouse, Dominique parvient à convertir son hôte hérétique ; leur retour auprès du roi à qui ils annoncent le consentement de la demoiselle ; le second voyage de Didace dans les Marches où il la trouve défunte ; le voyage de Didace, accompagné de ses clercs, à Rome où il veut renoncer à sa charge d'évêque pour s'adonner à la conversion des Cumans ; n'ayant pas obtenu la permission d'abandonner l'épiscopat, il passe par Cîteaux et prend l'habit de moine ; sur la terre des Albigeois se tient une réunion du légat du pape Innocent avec les archevêques, évêques et douze abbés de l'Ordre de Cîteaux, qui lui demandent son avis sur la défense de la foi, et à qui il conseille d'abandonner le luxe et de faire leur la pauvreté évangélique afin de ramener à la vraie foi, par la parole et les oeuvres, les âmes déroutées par la fausse vertu des hérétiques ; il s'adonne, accompagné de Dominique et d'un petit nombre de clercs, à la prédication à travers le pays (voici la découverte du charisme de l'Ordre futur) ; la résistance des hérétiques (M 10–18) ;

5. Le miracle des livres : les deux partis adverses mettent par écrit les articles de leur foi ; le livre de Dominique et celui d'un hérétique sont présentés lors d'un débat ; on décide de les jeter dans le feu ; le second est vite consommé par les flammes, mais celui de Dominique en est projeté intact ; on le soumet à la même épreuve une seconde et une troisième fois, mais il rebondit du feu sans en porter une trace quelconque (M 19–20) ;

⁶³ Surdel présente des preuves très convaincantes de leur culte dans le diocèse de Metz (*L'Hagiographie française* ..., *op.cit.*, pp. 310–320).

⁶⁴ Ce point est explicité dans la partie réservée à la *Légende dorée* (pp. 163–168).

⁶⁵ *L'Hagiographie française* ..., *op.cit.*, p. 141.

⁶⁶ BHL 2217.

⁶⁷ M = édition Maggioni.

6. De nombreuses conversions ont lieu ; Didace construit un monastère pour les jeunes filles confiées, auparavant, à l'instruction hérétique, et, au bout de deux ans, il revient en Espagne afin de trouver les ressources nécessaires à l'entretien du monastère et pour ordonner les religieux désireux de s'adonner à la prédication ; mort de Didace en Castille ; dispersion des frères réunis à Toulouse ; seul frère Dominique et quelques religieux avec lui persistent dans la prédication (M 21–22) ;

7. Moqueries et humiliations, de la part des hérétiques, tournées contre Dominique, et menaces de le mettre à mort, mais quand il exprime son désir du martyre ils le laissent en paix (M 23–26) ;

8. Son désir de se vendre afin de sauver un homme qui a adhéré aux hérétiques à cause de sa pauvreté, et, une autre fois, pour racheter un captif chez les Sarrasins (M 27) ;

9. Au cours du Carême, il donne, avec son compagnon, un exemple de vie très austère (M 28) ;

10. Au bout de dix ans passés à Toulouse, il se rend, avec l'évêque du lieu, au concile général à Rome, et prie Innocent III de confirmer l'Ordre qui porterait le nom de Prêcheurs ; le Pape lui conseille de retourner auprès des frères et de choisir une règle déjà approuvée ; on choisit celle de saint Augustin en y ajoutant quelques coutumes de vie plus austère ; entre-temps Innocent III meurt et l'Ordre est confirmé par Honorius, en l'an du Seigneur 1216 (M 29–33) ;

11. L'année suivante, il décide de disperser les frères, quoique peu nombreux, à travers le monde et leur fait élire le frère Matthieu comme abbé (le premier et le dernier abbé dans l'Ordre), par qui ceux qui resteront seront gouvernés, et lui-même se propose de continuer la prédication aux païens ; le nombre des frères dispersés, qui vivent dans la pauvreté et dans la vertu de Dieu, se multiplie (M 34–38) ;

12. Dominique se rend à Rome. Réginald, doyen de Saint-Aignan d'Orléans, y passe aussi et, désireux d'abandonner tout pour s'adonner à la prédication, décide de se joindre à l'Ordre nouvellement créé ; une grave maladie le saisit de sorte que l'on désespère pour sa vie ; il a une vision de la Vierge qui le guérit miraculeusement, suite à la prière de Dominique, avec une onction, et lui montre l'habit de l'Ordre des Prêcheurs ; trois jours après, un religieux de l'Ordre des Hospitaliers, en présence de Dominique et de Réginald, voit la Vierge oindre tout le corps de Réginald, et qui le guérit complètement de la fièvre et de la concupiscence ; Réginald est reçu dans l'Ordre par saint Dominique ; son départ pour Bologne où beaucoup sont convertis par sa prédication, et, ensuite, pour Paris ; sa mort, peu de temps après (M 39–62) ;

13. Un parent du cardinal Etienne, tombé de son cheval, est ressuscité par saint Dominique (M 63) ;

14. Averse que Dominique écarte par un signe de croix (M 63) ;

15. Vision d'un dragon engloutissant les frères accompagnant Dominique en Espagne ; ils quittent, par la suite, l'Ordre, excepté trois ; presque tous se convertissent, suite à la prière de Dominique (M 64–67) ;

16. Un prêtre renonce au siècle et se joint aux Prêcheurs, poussé par la lecture d'un passage des Actes des Apôtres (M 68–73) ;

17. Un légat de Rome, évêque de Porto et moine de l'ordre de Cîteaux, vient à Bologne et est reçu avec les honneurs par les frères ; ayant des doutes sur ce nouvel ordre, il fait un signe de croix sur le missel, ouvre le livre et lit les mots suivants : « Laudare, benedicere et predicare » (devise des Prêcheurs) ; cette réponse céleste lui fait aimer l'Ordre de tout son cœur (M 74–80) ;

18. Maladie de Dominique à Bologne ; son testament spirituel : avoir la charité, conserver l'humilité et posséder la pauvreté volontaire ; sa mort, en 1220 (sic !) ; ses obsèques dans l'Eglise des Frères de Bologne (M 81–85) ;

19. A l'heure de la mort de Dominique, frère Guala, prieur des Prêcheurs à Brescia, a une vision du ciel s'ouvrant à la venue d'un frère, par laquelle il apprend la mort et l'entrée du Saint au Ciel (M 86–91) ;

20. Evocation générale de nombreux miracles *post mortem* ; sa sainteté ne pouvant plus être cachée, on fait la translation de son corps, en 1233 ; le miracle de l'odeur suave qui se dégage de la tombe ouverte et imprègne tout, grâce à quoi nous pouvons imaginer les délices dont jouit son âme au Ciel (M 92–98).

Des cinq manuscrits analysés, contenant la légende de saint Dominique, le cas de *A* paraît très intéressant, car on y a à faire à une réécriture du texte français⁶⁸, transmis par les autres témoins, due soit au copiste du présent manuscrit soit à un éventuel auteur dont celui-là aurait reproduit le texte. On y constate, en effet, nombre de modifications, le plus souvent sans importance essentielle pour la signification du récit, p. ex. :

ainçois que sa meire l'eust conceu *ele vit en songe* que de son ventre istroit uns cheaus (L 174v°, P 158r°, E 74r°, G 102v°)

A : ainçois que sa mere l'eust conceu *elle vit une vision en son dormant* que de son ventre yssoit ung cheau (88r°)

Jean de Mailly : ... uudit in sompniis ... (M 2)

.....

Quant ses peres qui avoit non Felix et sa meire qui avoit non Jehanne l'ourent norri moult religieusement, *il le firent apenre à letres* (L 174v°, P 158r°, E 74r°, G 102v°)⁶⁹

A : Quant sen pere qui avoit nom Felix et sa mere Jehanne l'orent norry, *ilz le mirent à l'escole* (88r°)

Jean de Mailly : Cum ergo pater eius Felix nomine et mater Iohanna puerum religiose nutritum ecclesiastici officii litteris imbui studiose fecissent ... (M 5)

Très souvent l'auteur de la version de *A* abrège, et c'en est un trait saillant :

Et maintenant elle li oint les yax, les orilles, les narines, la boiche, les mains, les roins et tout le cors de moult precious oignement (L 176v°, P 160r°, E 75r°, G 103r°)

A : elle lui oingnit tout le corps (89r°)

Jean de Mailly : illa extensa manu egrotantis oculos, aures et nares, os quoque et manus, renes et pedes salutari quam secum detulerat unctioe perunxit (M 51)

.....

Au temps que sainz Dominiques estoit à Rome, il suscita .j. jovencel qui estoit cosins à .j. cardenaul qui est appellez Estiennes, qui estoit mors au cheoir qu'i fist de sus .un. cheval (L 176v°, P 160r°, E 75r°, G 103v°)

A : Au temps que saint Dominique estoit à Romme, il suscita ung jovencel qui estoit cousin à ung cardinal (89v°)

Jean de Mailly : Sanctus autem Dominicus cum esset Rome adolescentem consanguineum domini Stephani cardinalis equo lapsum et mortuum suscitavit (M 63)

D'une façon générale, le *A* ne possède pas beaucoup de petits passages que l'on peut lire dans la source et dans les autres témoins français, omis probablement dans l'intention de faire court, et que l'on n'aurait pas remarqué sans le collationner avec la tradition manuscrite, mais, dans certains cas, l'omission de quelques mots perturbe la lecture et ne peut être attribuable qu'à l'inadvertance du copiste.

⁶⁸ On a observé le même phénomène dans le cas du manuscrit de Florence (Med.-Pal. 141), formant un remaniement de l'une des versions françaises de la *Legenda aurea*, mais ici les modifications sont bien moins sensibles que là.

⁶⁹ « il li firent apprendre lettre » dans le *G*.

Les additions, par rapport à ce qu'on lit dans les autres manuscrits français et dans la source latine, sont extrêmement rares, et je n'en ai relevé que deux. La première est une amplification des paroles de Dominique, qu'il adresse aux frères à l'heure de sa mort, en leur recommandant de conserver la pureté de moeurs :

A : et leur mist en exemple la vierginité que Jhesu Crist avoit gardee en lui *et en saint Jehan et es aultres esleus* (89v°)

tandis que la version française primitive suit fidèlement Jean de Mailly qui écrit brièvement :

per uirginitatem quam Deus in eo seruauerat se eis posuit in exemplum (M 82) ;
et leur mist en exemple la virginitei que Diex avoit gardee en lui (*L* 177v°, *P* 161r°, *E* 75r°, *G* 103v°) ;

l'autre a rapport à ces paroles de la Vierge Marie adressées à Réginald :

A : et lui dist : « c'est l'abit de l'ordre *qui te rendra la santé de l'ame* » (89r°) ;

Jean de Mailly écrit tout court : « hic est habitus ordinis tui » (M 55), tout comme les autres témoins français : « C'est li abiz de ton ordre » (*L* 176v°, *P* 160r°, *E* 75r°, *G* 103r°). C'était, en fait, l'ampoule miraculeuse qui allait lui rendre la pleine santé, et l'auteur/copiste de *A* se contredit.

Reste à noter que le *A* modifie quelques données d'ordre historique :

Jean de Mailly : Mansit autem sic beatus Dominicus apud Tolosam *annis decem* (M 29)

ce qui correspond à la version française primitive :

et en tel meniere fust il en la citei de Thelouse *.x. ans* (*L* 175v°, *P* 159r°, *E* 74v°, *G* 103r°)

tandis que le *A* porte :

et en tele maniere fut il en la cité de Thoulouze *ung an* (88v°) ;

et l'autre exemple :

Jean de Mailly : Translatus est beatus Dominicus anno domini *mcccxxxiii*. (M 98) ;
li cors saint Dominique fust mis fors de terre en l'an de grace *M. CC. et xxxij* (*L* 178r°, *P* 161v°, *E* 75v°)⁷⁰

A : et fut mis hors de terre en l'an de grace *mil deux cens et vingt neuf* (90r°)

Est-il possible d'établir dans quelle tradition manuscrite s'inscrit le *A* ? Du point de vue chronologique, il aurait pu provenir de chacun des quatre manuscrits. Or il présente une leçon commune avec le *G*, qui les met en opposition aux trois autres témoins ayant des leçons corrompues, et par laquelle ceux-là sont proches de la source latine :

Jean de Mailly : cum magno consilio *archiepscoporum et episcoporum* et xii abbatum cisterciensis ordinis (M 15)

A : ... qui tenoit grant concille *de arcevesques et d'evesques* et y avoit .xij. abbez de Citeaux (88v°)

G : ... qui tenoit grant concile *des evesques et d'arcevesques* et si avoit .xij. abez de Cistiaus (102v°)

L : ... qui tenoit grant concile *de arcevesques* et si avoit .xij. abbeiz de l'ordre de Citiaus (175r° ; même leçon dans le *E* 74r°)

⁷⁰ On a « mil cc. et xxij » dans le *G* (104r°).

P : ... qui tenoit grant concile *d'autres evesques* et si avoit .xij. abez de l'ordre de Citeax (158v^o)

Cependant, le *A* ne provient pas de *G* et on en trouve plus d'une preuve. *P. ex.* « le feu de charité » dans le *A* (88r^o ; même leçon dans *L* 174v^o, *P* 158r^o, *E* 74r^o), là où Jean de Mailly écrit « caritatem » (M 3), devient « le feu de *chaasté* » sous la plume du copiste de *G* (102v^o). Et un autre exemple :

A : et de ceulx orent les mescreans *envie* (88v^o ; même leçon dans *L* 175r^o, *P* 158v^o, *E* 74r^o)
Jean de Mailly : Sed hoc uidentes et inuidentes heretici ... (M 18)
G : et de ce orent il moult grant *ardour* li mescreant (102v^o)

Mais le *A* ne suit pas non plus la tradition de *L* :

A : ... qui vit apertement *venir* Nostre Dame à maistre Regnault (89r^o-v^o ; même leçon dans *P* 160r^o, *E* 75r^o, *G* 103r^o-v^o)
L : ... qui vit apertement Nostre Dame à maistre Regnaut (176v^o) ;

ni celle de *P* :

A : et alumeroit par sa parolle le feu de charité qui estoit estint *en plusieurs lieux et atrairoit à sainte vie plusieurs gens qui estoient endormis en pechié* (88r^o)
P : et alumeroit le feu de charité par sa parole qui defailliz estoit *an plusors genz qui andormi estoient am pechié* (158r^o)
L : et alumeroit par sa parolle le feu de charitey qui deffailliz estoit *em plusours et trairoit à sainte vie maintes gens qui endormi estoient en pechié* (174v^o ; cf. *E* 74r^o, *G* 102v^o)
Jean de Mailly : qui ignito uerbo predicationis frigescentem *in multis* caritatem accenderet et oportuno latratu lupos a gregibus arcens *dormientes in uiciis* ad uirtutum uigilantiam excitaret (M 3) ;

pas plus que celle de *E* :

A : une des pucelles [...] lui enseigna qu'il ne demendast rien *mais* que ce que la royne de misericorde lui volroit donner (89r^o)
L : une des pucelle li signifia qu'il ne demandest riens *mas* que ce que la royne de misericorde li voudroit donneir (176v^o ; même leçon dans *P* 160r^o, *G* 103r^o)
E : une des puceles li senefia qu'il ne demandest riens *for* que ce que la reine de misericorde li voudroit doner (75r^o)

Le *A* ne provient donc d'aucun des témoins examinés.⁷¹ Comme on le voit, étant d'une apparition tardive, il représente un état détérioré du texte, mais ce qui paraît surprenant, c'est que, parfois, quoique modifié, il suit une meilleure tradition textuelle que les autres témoins, dont voici quelques exemples. D'abord, une leçon incomplète dans ceux-ci :

et li promist qu'il se rendroit (*L* 176r^o, *P* 159v^o, *E* 74v^o, *G* 103r^o) ; *A* : et lui promist qu'il se rendroit *en l'ordre* (89r^o) ; *Jean de Mailly* : ordinis ipsius deliberavit ingressum (M 45) ;

une autre – absurde :

et pour ce il fust certains *de sa doutance* (*L* 177r^o, *P* 160v^o, *E* 75r^o, *G* 103r^o) ;

⁷¹ Il n'est pas non plus à rattacher à celui de Leipzig que je n'ai pas pu examiner (cf. note 28), vu les données chronologiques (à moins que Noordeloos se soit trompé en fournissant la date d'exécution de celui-là).

mais acceptable dans le *A* :

et par ce fut il certain *et sans* doubtaunce (89v^o); cf. *Jean de Mailly*: *celesti responso ... certificatus* (M 77).

A la fin du dernier épisode, contenant le miracle de l'odeur de sainteté, nous lisons chez Jean de Mailly :

... *tantus ex ipso subito suauiissimus erupit odor ut cuncta superaret aromata.* (M 95) ;

ce qui paraît correspondre à *A* :

une si grant douceur en yssit que nul ne la pourroit comparer (90r^o).

La leçon de *A* ne reproduit pas exactement ce qui est écrit dans la source, mais en est assez proche : comme cette odeur ne pouvait être comparée (à aucune autre dans la nature), elle dépassait donc toutes les autres ; et ceci manque dans les autres manuscrits (cf. *L* 177v^o, *P* 161r^o, *E* 75r^o, *G* 103v^o).

L'auteur de la version de *A* ou simplement le copiste de *A* s'est probablement servi d'un meilleur témoin que ses prédécesseurs, et s'il s'était proposé de faire une copie fidèle, c'est peut-être celle-ci qui serait à présent meilleure que les autres.

En ce qui concerne les quatre manuscrits qui restent, les *LP* forment un groupe, et les *EG* en forment un autre. Ceux-ci ne semblent pas manifestement mauvais, mais se distinguent des deux premiers par le nombre des imperfections attribuables à la négligence des copistes ou à une tradition textuelle différente de celle du premier groupe, comme l'omission de plusieurs mots ou de membres de phrases que l'on peut lire dans les deux premiers ainsi que dans la source latine, ou bien comme la déformation de certains termes. Je trouve inutile de présenter trop d'exemples afin de ne pas encombrer cette énumération, et je n'en citerai que deux où l'on voit que les *LP* présentent des leçons par lesquelles ils s'opposent à *EG* et sont plus fidèles à la source latine, tout en se rapprochant, d'autre part, de *A* :

lors li apostoles *consoilla* à saint Dominique (*L* 175v^o, *P* 159r^o, *A* 89r^o)⁷² ; lors li apostole *conferma* à saint Dominique (*G* 103r^o, *E* 74v^o)⁷³ ; *Jean de Mailly* : *Tunc papa hortatus est fratrem Dominicum* (M 30) ;

.....
 et par ce entendist li sains homs (*L* 176v^o–177r^o, *P* 160r^o, *A* 89v^o) ; et por ce entendit li sainz (*E* 75r^o, *G* 103v^o) ; *Jean de Mailly* : *et sic intellexit uir sanctus* (M 65).

Tout compte fait, on ne peut pas prendre les *EG* comme point de comparaison avec la version latine ni comme base pour une éventuelle édition critique du texte.

Pour ce qui est de la famille *LP*, ce sont des témoins plus ou moins égaux. Cependant, le *P* possède quelques leçons contaminées qui sont absentes dans le *L*. Considérons les exemples suivants :

L : et alumeroit par sa parolle le feu de charitey qui deffailliz estoit em plusours *et trairoit à sainte vie* maintes gens qui endormi estoient en pechié (174v^o ; cf. *E* 74r^o, *G* 102v^o)⁷⁴ ;

⁷² La préposition « à » manque dans les *PE*.

⁷³ L'emploi du verbe *confermer* advenu certainement sous l'influence de « *confermer* » qui précède.

⁷⁴ Le *G* porte « *chaasté* » pour « *charitey* » ; le *E* – « *plusors genz* » au lieu de « *maintes* » ; pour la leçon de *A* v. ci-dessus.

P : et alumeroit le feu de charité par sa parole qui defailliz estoit an plusors genz qui andormi estoient am pechié (158r^o) ;

Jean de Mailly : qui ignito uerbo predicationis frigescentem in multis caritatem accenderet et oportuno latratu lupos a gregibus arcens dormientes in uiciis *ad uirtutum uigilantiam excitaret* (M 3)

.....
L : par le *consentement* l'apostoile (175v^o ; même leçon *E* 84r^o, *G* 103v^o)⁷⁵ ; *P* : par le *commandement* l'apostoile (158v^o) ; *Jean de Mailly* : de *consensu* pape (M 21) ;

et présente quelquefois des innovations qui ne viennent probablement que du copiste, en s'opposant à tous les autres manuscrits :

L : ... pour quoy poist estre deffendue la fois (175r^o) ;

E : ... por quoi la foi poist estre deffendue (74r^o ; même leçon *G* 102v^o) ;

A : ... par quoy la foy fust defendue (88v^o) ;

P : ... par quoi la fois peust estre *maintenue et deffandue* (158v^o) ;

Jean de Mailly : ... *pro defensione fidei* ... (M 16).

Mais d'autre part, le *L* présente lui aussi des leçons imparfaites qui le font opposer à *P* et aux autres témoins, p. ex. :

L : Mais por ce qu'il ne savoit comment il poist miels, il prist consoil ... (176r^o) ;

P : Mais pour ce qu'il ne savoit commant il peust meuz *faire ceste chose*, il prist conseil ... (159v^o ; même leçon *E* 74v^o, *G* 103r^o, *A* 89r^o)⁷⁶ ;

Jean de Mailly : *sed quomodo ad melius ageret nesciebat* ... (M 41) ;

.....
L : et lut en la premiere partie dou fuellot (177r^o ; même leçon *A* 89v^o)⁷⁷

P : et lut an la premiere partie dou *premier* fuel (160v^o ; même leçon *E* 75r^o, *G* 103v^o)⁷⁸

Jean de Mailly : *in superiori primi folii parte legit* (M 76) ;

.....
L : freres Vales qui priours estoit de la maison des preecheurs, com *il fust .un. pou endormis* de sous le cloichier (177v^o) ;

P : freres Vuales qui priors estoit de la maissons des preescheurs *de Brisse*, cum *il se fust .j. pou anclinez por dormir* de souz le cloichier *de lor maison* (161r^o ; cf. *E* 75v^o, *G* 103v^o)⁷⁹ ;

A : frere Wales qui prieur estoit de la maison des prescheurs *de Bresse*, comme *il fust ung pou enclinez pour dormir* desoubz le cloichier (89v^o) ;

Jean de Mailly : *frater Walla prior Brixie eiusdem ordinis [...], cum sub campanili fratrum in Brixia se dormiendo paululum reclinasset* (M 86).

La situation paraît quelque peu compliquée quand on constate que tantôt le *L*, tantôt le *P* s'associe quelquefois avec l'un des manuscrits de la famille *EG*, tandis que ceux-ci se contredisent :

1) les *LE* contre les *PG* :

L : une *grans* temptations (177r^o ; même leçon *E* 75r^o, *A* 89v^o) ; *P* : une *griez* temptacion (160r^o ; même leçon *G* 103v^o : *grief*) ; *Jean de Mailly* : *grauis* temptatio (M 65) ;

⁷⁵ Leçon absente dans le *A*.

⁷⁶ Le *E* porte « savoiens » pour « savoit ».

⁷⁷ « feuillet » dans le *A*.

⁷⁸ « feu » dans le *E*, « fuel » dans le *G*.

⁷⁹ le nom de « Brisse » omis dans le *E* ; « de dia » pour « de Brisse » dans le *G*.

L : Quant sainz Dominiques out *espandu* par diverses terres ses freres (177r^o ; même leçon E 75r^o) ;

P : Quant sainz Dominiques ot *espars* par diverses terres ses freres (160v^o ; même leçon G 103v^o) ;

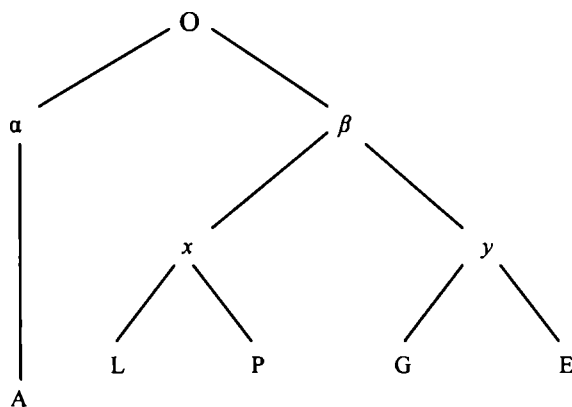
A : leçon absente (cf. 89v^o) ;

Jean de Mailly : Cum autem beatus Dominicus fratres ... ad predicandum dispergeret (M 68) ;

2) les *L G* contre les *P E* :

L : quant *en* aucune doutance (177r^o ; même leçon G 103v^o) ; *P* : quant aucune dotance (160v^o ; même leçon E 75r^o) ; *A* : quant on a aucune doubtaunce (89v^o) ; Jean de Mailly : *in ambigibus humano* (M 79).

Etant donné les exemples cités ci-dessus, je considère le *A* comme provenant d'une tradition différente (α) que celle dont viennent les quatre autres témoins (β). D'autre part, il présente certains points communs (en ce qui concerne les leçons correctes) avec quelques-uns de ce second groupe, qui les font opposer à d'autres. Il faut donc admettre des filiations possibles entre les familles α et β . Etant donné que l'on ne trouve pas toujours les mêmes leçons divergentes dans les groupes *LP*, d'un côté, et *EG*, de l'autre, je conjecture sur l'existence d'ancêtres hypothétiques communs à ces deux groupes : *x* et *y*, et que certaines innovations ne reviennent qu'aux copistes des présents manuscrits. D'autre part, vu les cas cités plus haut, il faut admettre des filiations probables entre les groupes *x* et *y*. Voici le schéma :



J'utilise le *L* comme point de comparaison avec la source latine, en ayant en même temps recours surtout à *P*, mais parfois aussi à d'autres manuscrits, là où leurs leçons sont meilleures que celles de *L*. Celui-ci contient quelques défaillances présentées ci-dessus par rapport à *P* (et inversement) et entre les deux le choix est arbitraire. Je choisis le *L* pour l'aspect dialectal. Or il n'y a pas de doute possible que l'*Abbreviatio* ... n'a pas été composée en Lorraine, mais il est prouvé, d'autre part, que son auteur a passé les dernières années de sa vie à Metz ; peut-être à l'époque de la deuxième édition du recueil était-il déjà affilié au couvent dominicain de cette ville. Le *L* possède un coloris lorrain. Le *E*, comme il est dit ci-dessus, a été composé dans la partie méridionale de la Lorraine ou, éventuellement, au nord de la Franche-Comté.

Le *A* est incontestablement d'origine messine. Le *P* dénote bien peu de traits lorrains, mais peut-être a-t-il été exécuté à partir d'une copie lorraine par un copiste originaire d'une tout autre région. (Un point d'interrogation se pose à côté de *G* quant à sa provenance géographique.) Je me permets de conjecturer que la version française a vu le jour dans la région qui était celle de l'auteur du texte latin au cours de la dernière étape de sa vie, peut-être l'a-t-on achevée de son vivant, et alors, sa présence à Metz y aurait-elle contribué. Dans ce cas-ci, l'aspect linguistique de *L* serait plus proche de l'original de la traduction.

Je ne suis pas en mesure de déterminer la dépendance du texte français envers une tradition manuscrite concrète du modèle latin, comme je me suis appliqué à l'établir dans le cas de diverses traductions/adaptations de la *Legenda aurea*, car ici je ne dispose, pour le collationnement, que d'une édition à l'état préliminaire, avant la publication, sans appareil critique avec des variantes provenant d'autres témoins que le manuscrit de base.

L'auteur français ne traite pas sa source aussi librement que l'affirmait Paul Meyer, au moins pour ce qui est de la vie de saint Dominique. Vu la liberté que savaient prendre certains parmi ceux qui se proposaient de transposer un texte latin en français, à son époque, on peut dire qu'il a suivi sa source fidèlement, et c'est une traduction plutôt qu'une adaptation (quelques exceptions mises à part).

De tous les épisodes seul le 14^e a été omis, mais c'est un très bref passage (1 ligne dans l'édition Maggioni) qui fait corps avec l'épisode précédent. Il ne s'agit probablement pas d'une suppression intentionnelle, mais plutôt advenue par hasard, due à l'inadvertance de l'auteur, et son importance me paraît nulle. Je ne vois pas de raisons spéciales à un éventuel refus du traducteur à introduire ce passage : c'est l'un des deux miracles mentionnés d'une façon succincte (celui de l'averse écartée par Dominique). Seuls les épisodes 9 et 13 sont complets, mais ce sont des morceaux très brefs, non essentiels pour le développement de l'histoire, et il n'y a aucune raison particulière à leur traitement non ordinaire par l'auteur. Dans tous les autres épisodes, on remarque de petites omissions sans grande importance, mais celles-ci paraissent relativement peu nombreuses. Viennent s'ajouter quelques passages résumés ou modifiés (modifications sans effets significatifs). C'est seulement le dernier épisode qui a fait l'objet d'un remaniement un peu plus considérable, mais la signification du miracle de l'odeur de sainteté, son caractère éclatant, la joie céleste du Saint dont ce miracle constitue un signe visible, sont bien conservés :

Aprés ce que sains Dominiques fust trespasés, Nostres Sire fist maint bel miracle pour lui, des quelz aucun ont estey celey par humilitey des freres, aucun par negligence et aucun en i a qui ont estei manifestei et mis en escript et autorizié devant l'apostole Gregore. Quant li cors de saint Dominique fust trais de terre⁸⁰, endementiers que on esmovoit la terre qui sors le cors estoit, une si grans odors en issi que cil qui lai estoient furent ainsinc com tuit enbamey, et n'odoroient pas san plus li os et les autres choses dou cors, mas ainsinc le mains de ces qui la toichoient, pour ce puet on penser que s'ame a grant seignorie⁸¹ em paradis quant ses cors qui jai estoit em poudre

⁸⁰ « fors de terre » (*P* 161r^o, *E* 75v^o) ; « hors de terre » (*G* 103v^o, *A* 90r^o).

⁸¹ « est à grant s(e)ignorie » (*P* 161v^o, *E* 75v^o) ; « est en grant seigneurie » (*G* 104r^o) ; « est en grant gloire » (*A* 90r^o).

odoroit si doucement. Li cors saint Dominique fust mis fors de terre en l'an de grace M. CC. et xxxij. (L 177^vo-178^ro) ;

Post autem obitum quoque sancti Dominici Deus per eum miracula multa fecit. Quorum quidem plurima indiscreta quorundam humilitas occultauit, plura uero per negligentiam aboleuit, multa tamen conscripta sunt et diligenter discussa et coram papa Gregorio fideliter approbata. Nam cum uirtutum et miraculorum numerositate non posset ultra beati Dominici sanctitas occultari, placuit deuotionem fidelium corpus eius adhuc humi depositum ad altiolem locum reuerenter transferri. Effracto igitur ferreis instrumentis cemento durissimo et sublato lapide, tumulo patefacto, tantus ex ipso subito suauissimus erupit odor ut cuncta superaret aromata. Nec solum ossibus aut pulueri sacri corporis uel capse inerat, sed etiam fratrum manibus horum quippe qui tangentium adherebat. Qua in re pensandum est quam immensis in celo deliciis perfruatur spiritus cuius tanta suauitate redolet adhuc in puluere iacens corpus. Translatus est beatus Dominicus anno domini mcccxxxiii. (M 92-98)

Voici maintenant un autre exemple de simplifications, lesquelles sont loin, notons-le bien, d'être caractéristiques de notre texte :

Après ce que sainz Dominiques ot fait tant de biens com il post, il vint en la fin de sa vie ... (L 177^ro) ;

Denique beatus Dominicus post uniuersas uirtutes in quibus se magis mirabilem quam imitabilem exhibebat, in fine uite sue ... (M 81).

D'autres modifications ne consistent, en général, qu'en des déplacements de mots et de membres de phrases, ou en passage du discours direct à l'indirect (épisodes 12 et 17) ; presque tout est gardé de l'*Abbreviatio* ..., on ne relève rien qui perturbe la signification de cette légende, que Jean de Mailly voulait lui donner. Et on relève très peu d'interventions fâcheuses de la part de l'auteur français qui endommagent le texte et lui enlèvent sa clarté :

– Lors d'une réunion (cf. l'analyse du texte : épisode 4), Didace conseille aux hommes d'Eglise de renoncer au luxe et de ramener, par là, à la vraie foi les gens trompés par la fausse vertu des hérétiques : « et sic animas quas heretici falsa uirtutis specie deludebant ad ueritatem fidei reuocarent » (M 16). Le traducteur ne mentionne pas cette fausse vertu (cf. L 175^ro) qui est le masque des hérétiques contre lequel il faut lutter en donnant l'exemple de la vraie pauvreté évangélique, et l'absence de ce petit détail ne montre pas la raison profonde pourquoi il est nécessaire d'adopter la pauvreté.

– Dans le 3^e épisode, nous lisons chez Jean de Mailly : « a domino frequenter petebat, ut daretur ei gratiam qua saluti *pereuntium* subueniret » (M 9) ; cf. « et prioist à Nostre Seigneur qu'il li donast teil grace par quoy il poist aidieir à ces *qui en peichié estoient* » (L 174^vo) ; le sens de la source est atténué, rendu général : il s'agit de toute sorte de pécheurs ; en revanche, le terme latin désigne « ceux qui sont perdus » et fait bien penser aux hérétiques dont la conversion deviendra la vocation de Dominique et constituera le charisme de son Ordre, tel qu'il était à ses origines et tel qu'il est actuellement (défense de la pureté de la foi catholique).⁸²

Une leçon paraît absurde. Or Jean de Mailly écrit que Didace s'est rendu à Rome pour abandonner son épiscopat afin de pouvoir s'adonner à la conversion de la nation des Cumans (épisode 4) : « Romam petiit ut pontificatum cederet et Comanorum

⁸² Songeons ici à la devise des Prêcheurs : *Veritas*.

gentem ad fidem conuertere laboraret » (M 13), ce que l'auteur français transpose de la façon suivante : « il en ala à Rome [...] pour rendre sa croce. Et labora moult qu'il poist convertir ces de roine (sic !) » (L 175r^o). De quelle *roine* s'agit-il ? Le *E* semble aussi porter « roine » (74r^o) ; dans le *P*, on lit « rome » (158v^o), tout comme dans le *G* (102v^o), ce qui ne donne pas plus de sens, et le *A* omet ce passage (88v^o). Le traducteur semble n'avoir pas bien compris le texte et l'absence de cette précision prive de sens la pétition de Didace.

Paul Meyer avait bien raison de constater que l'auteur français se débarrasse des considérations historiques de Jean de Mailly, c'est ce que l'on voit aussi à travers notre texte. Ainsi, dans le 10^e épisode, l'auteur écrit « l'apostole Innocent » (L 175v^o), et il s'agit bien d'Innocent III, ce qui est précisé dans la source : « Innocentium tertium » (M 29). Dans le 11^e, qui traite de la dispersion des frères par Dominique, on apprend que celle-ci a eu lieu l'année suivante après la confirmation de l'Ordre, qui était celle de la mort du comte de Montfort : « Sequenti anno moriente Symone comite Montis Fortis sicut beato Dominico ... » (M 34). Le traducteur se débarrasse de la mention de Simon de Montfort (peut-être ce personnage ne lui est-il plus connu) : « En l'an après ce que li ordres des preecheurs fut confermeiz de l'apostole, sainz Dominiques ... » (L 176r^o). Considérons encore le passage suivant (épisode 18) :

Eius autem exequiis uenerabilis Hostiensis episcopus tunc Romane sedis in Lombardia legatus, postmodum uero papa Gregorius, qui sanctitatem eius nouerat et amabat, interfuit ; sanctum corpus eius in ecclesia fratrum Predicatorum Bononie, quorum primus pater extiterat, honorifice sepeliuit anno domini millesimo ducentesimo uicesimo. (M 84–85) ;

... et ainsinc il trespasey en Nostre Seigneur et fust ensevellis à grant honour en l'eiglise des freres preecheors à Beloigne, en l'an de grace .M. CC. et .XX. (L 177v^o)

Et d'une façon générale, il n'a pas de souci de détails, ce dont voici encore deux cas :

– absence de précision selon laquelle Réginald provenait de Saint-Aignan (épisode 12) : « maistre Regnaut qui doiens estoit de Orliens » (L 176r^o) ; cf. « magister Reginaldus *sancti Aniani* Aurelianensis decanus » (M 40) ;

– l'autre suppression concerne l'origine d'un légat de Rome (épisode 17) : « Portuensis episcopus » (M 74), ce qui est rendu simplement par « euesques » (L 177r^o).

Enfin, les ajouts (ceux-ci ne donnent pas au texte un sens nouveau profond) sont extrêmement rares et se réduisent à la prolixité de style et aux redites :

– « sains Dominiques convertit lour hoste qui mescreans estoit et le ramena à droite voie et à sainte foy » (L 174v^o) ; cf. « sanctus Dominicus quendam hereticum hospitem suum conuertit *ad fidem* » (M 11) ;

– « Et il les *deffendoit et gardoit* par la priere qu'i fasoit pour aus⁸³ à Nostre Seigneur » (L 177r^o) ; cf. « et eos orando *protegeret* » (M 68).

Ce sont les cas les plus importants d'interventions (quoiqu'ils ne soient pas vraiment importants) que j'ai relevés dans cette vie, et l'auteur ne traite donc pas sa source avec la liberté que voulait lui attribuer Paul Meyer. La liberté, on la voit dans quelques autres légendes dominicaines.

⁸³ « sovant » après « pour aus » dans le *P* 160v^o ; cf. *E* 75r^o, *G* 103v^o.

Pour qui la traduction a-t-elle été exécutée ? Il n'y a que deux réponses à envisager (comme à l'ordinaire dans le cas des textes hagiographiques en langue vernaculaire) : des laïcs ou des religieuses qui ne lisaient pas en latin. Il faudrait prendre en considération la valeur bibliophilique des codices conservés. Les *GA* représentent une haute valeur (de ce point de vue) et surtout le *A* a sûrement été accompli pour quelqu'un hors du commun, qui pouvait se permettre l'achat d'un aussi beau livre, mais c'est un manuscrit bien tardif qui ne témoigne que d'un intérêt tardif qu'y a porté un grand bibliophile laïc de l'époque, intérêt postérieur à la traduction elle-même d'environ deux siècles. Le *G* est bien moins important au niveau ornemental que le *A*, mais il l'est beaucoup plus que les trois autres, et c'est un manuscrit ancien ; cependant, il forme une compilation, et la question se pose de savoir si le commanditaire a bien voulu l'avoir pour la seule *Abbreviatio ...*. Quoique exécutés sur parchemin (le papier était encore d'un emploi relativement rare à la fin du 13^e et au début du 14^e siècles), les *LPE* sont très simples et pouvaient entrer aussi bien dans une collection princière que dans celle d'une aristocratie bien plus modeste ou encore dans celle d'un monastère de moniales. Le côté codicologique ne réduit pas tout un éventail de possibilités quant à la destination de la traduction. Et dans quel milieu a-t-on accompli la version française de l'*Abbreviatio ...* ? Est-il important que la légende de saint Dominique ait été transposée presque intégralement, avec tout le respect qu'elle méritait ? que presque tous les codices présentent une marque lorraine, linguistique ou autre, plus ou moins accusée ? que Jean de Mailly a passé la fin de sa vie dans la maison dominicaine de Metz ? que la traduction remonte peut-être à la période où il vivait encore ? Comme l'a déjà justement remarqué Paul Meyer, son auteur était certainement un homme d'Eglise, peut-être un religieux – si c'est le cas, à quel ordre était-il affilié ? était-il lui aussi, comme le frère Jean, fils de saint Dominique ?

Note additionnelle

J'ai écrit ce chapitre à la veille de la publication du texte latin par M. Giovanni Paolo Maggioni, en me fondant sur l'érudit article de Paul Meyer ainsi que sur l'Introduction à la traduction de l'*Abbreviatio ...* en français moderne par le Père Dondaine (travail aussi érudit que l'autre) quant à l'aspect global du recueil latin et quant au personnage de son auteur. L'ouvrage de M. Maggioni jettera probablement une lumière neuve sur ces questions-ci et certaines remarques formulées plus haut demanderont peut-être à subir des modifications.

SAINT DOMINIQUE DANS LE *CI NOUS DIT*

Toutes les vies de saint Dominique présentées jusqu'à présent constituent des versions abrégées et s'inscrivent ainsi dans le courant de la *legenda nova*.¹ En revanche, ce que l'on trouve dans le dernier des recueils où l'on repère des légendes de s. Dominique, se situe au plus haut niveau de l'abrégement, de sorte que l'on ne peut plus parler d'une vie de saint.²

Le *Ci nous dit* a été édité par G. Blangez³, et il est conservé aujourd'hui en 21 manuscrits.⁴ Le titre que l'on trouve dans ceux-ci est : *Composition de la Sainte Escripiture*. Le recueil doit son titre de *Ci nous dit* (admis par la critique) aux premiers mots par lesquels commencent souvent les chapitres. Il se compose de cinq parties : les vérités à croire, la morale, la conversion, la pratique de la vie chrétienne et les légendes de plusieurs saints qui occupent les chapitres 605–780 ; le tout se termine par une conclusion sur les fins dernières. Il est l'oeuvre d'un auteur anonyme, peut-être un religieux Mendiant, écrite vers 1318.⁵

Le *Ci nous dit* ne peut pas être considéré comme appartenant au courant de la *legenda nova*, mais il en dépend directement. La constitution des légendiers abrégés, de ces « légendes nouvelles », dont les dominicains Jean de Mailly, Vincent de Beauvais ou Jacques de Voragine ont fourni des exemples nets et bien connus, s'inscrit, d'abord, dans le courant des entreprises encyclopédiques, et répond, ensuite, aux besoins de la prédication. Ce n'est pas le cas du *Ci nous dit*. Or, ici, on n'a pas à faire à un travail de compilation complexe, constituant une somme de sources diverses et multiples, comme chez les auteurs évoqués plus haut. Ce sont des *exemples*, comme l'indique le sous-titre de l'édition Blangez, choisis selon la volonté de l'auteur et selon des critères impossibles à déterminer, et ces exemples sont certainement fondés sur des abrégés déjà faits. C'est donc un abrégé des versions abrégées. Blangez met en doute que l'auteur du *Ci nous dit* se soit servi de la *Legenda aurea*⁶ et croit qu'il aurait puisé dans

¹ V. le chapitre introductif sur la *Legenda aurea* (p. 20).

² Mais on peut le considérer comme une légende au sens large : ce qu'on lit ...

³ Gérard BLANGEZ (éd.), « *Ci nous dit* », *Recueil d'exemples moraux*, t. I–II, SATF, Paris 1979, 1986.

⁴ Pour la liste des manuscrits, leur description et le stemma, je renvoie à l'Introduction à l'édition Blangez (t. I, pp. CV–CXVIII). Une liste incomplète, comprenant 15 manuscrits, a été dressée par Brian MERRILEES, « La vie des Sept Dormants en ancien français », *Romania* 95 (1974), pp. 362–380 (ici, p. 377).

⁵ V. le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age*, op.cit., p. 298.

⁶ Pour la discussion du problème je renvoie à l'Introduction à l'édition citée de Blangez (t. I, pp. LXXXIII–LXXXVIII). Pourtant, B. Dunn-Lardeau considère ce recueil comme « la version française la plus réduite de toutes » de la *Legenda aurea* (« Etude autour d'une Légende dorée ... », art.cit., p. 258 ; cf. aussi *ibidem*, p. 293). Telle est aussi l'opinion que l'on trouve dans le *Dictionnaire des Lettres*

le *passionarius* ou le *legendarius* de son couvent. B. Merrilees compare ce degré d'abrégement à ce que l'on trouve dans les *Chroniques abrégées du Miroir historial*, composées par un religieux anonyme de Saint-Denis pour Philippe VI de Valois (à partir de la compilation de Vincent de Beauvais), ou dans l'abrégé du *Rational des divins offices* de Guillaume Durand, et considère que ce type de résumés paraît avoir rempli le rôle de manuels, comme c'était bien le cas des *Chroniques abrégées du Miroir historial*.⁷ Je pense que l'auteur du *Ci nous dit* a composé son recueil pour l'édification des laïcs ou des moniales ou des religieuses au sens large, plutôt qu'à l'usage des prédicateurs qui disposaient de recueils bien plus complets, parfois plus diffusés et plus accessibles, et abrégés au point de répondre aux nécessités de la prédication, tout en étant des sommes du savoir de l'Eglise.

Le texte relatif à saint Dominique occupe les chapitres 687–688.⁸ Le tout est réduit à un peu plus de 200 mots. Etant donné la brièveté du passage, je le cite en entier d'après l'édition Blangez.

Chapitre 687 :

1 Ci nous dit comment saint Dominique et saint François furent ravi devant Nostre Segneur. Et oïrent Nostre Segneur qui se plaignoit de l'umain lignage. 2 Nostre Dame respondi : Encor vez en ci .II. bons. Nostre Sires respondi : Vous dites voir, mez c'est peu. 3 Et par ceste vision s'entrecongurent li dui saint homme devant le pape, n'onques ne s'estoient entreveu autrement.

Chapitre 688 :

1 Ci nous dit comment saint Dominique desputoit aus bougres. Et fist saint Dominique un acort a eulz, pour ce qu'il tenoient leurs erreurs a vraies, 2 qu'il jeteroient leurs livres en un feu et ill i jeteroit le sien, et li livres qui n'ardroit mie seroit tenuz a vraie, fussent li sien ou li leur. 3 Et en l'eure qu'il i jeterent les leur, li feus s'i print et, dou vouloir Nostre Segneur, li livre saint Dominique sé tint seur le feu en l'air comme uns osiaus sans point empirier. 4 Et lors furent li bougre vaincu et par cel miracle se convertirent plusieurs a la foy Nostre Segneur 5 et delaisserent leurs erreurs que devant le miracle soustenoient. 6 Si pouons entendre que la gloire croist adés ou ciel a ceulz par qui ensaingement plusieurs sont sauvé, 7 si comme saint Augustin et saint Dominique et saint François, quar plusieurs sont et seront sauvé par la doctrine d'eulz et de leur filz.

Les épisodes ou exemples choisis dans le *Ci nous dit* sont très connus. Le ch. 687 semble être un abrégé d'une vision qu'a eue saint Dominique, qu'il aurait tue et qui aurait été rapportée par un frère Mineur. Ce chapitre est trop court pour qu'on puisse en déterminer la provenance, mais il semble correspondre à ce qu'on lit dans la *Legenda aurea* (M 83–100), sauf que le sujet est traité quelque peu différemment, comme dans la version française de la *Legenda aurea* transmise par le ms. de la Bibliothèque Municipale de Douai (869).⁹ Or dans la *LA*, seul Dominique a eu la vision en question, au cours de laquelle il aperçoit François (sans l'avoir jamais vu) et ainsi peut le

Françaises. *Le Moyen Age*, *op.cit.*, p. 298. Avec les seuls deux paragraphes sur saint Dominique, objet de cette démonstration, il n'est pas possible de trancher cette question, car ce qu'on y lit apparaît dans la *LA* (au moins dans une partie de la tradition manuscrite), mais se trouve aussi dans d'autres sources latines.

⁷ Brian MERRILEES, « *Reductio ad capitulum* : le cas des Sept Dormants d'Ephèse », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion ..., *op.cit.*, pp. 119–130 (ici, pp. 129–130).

⁸ T. II, pp. 193–194 de l'édition Blangez.

⁹ Cf. pp. 146–147.

reconnaître, le lendemain, à l'église. Ici, ils sont 'ravis' tous les deux et se reconnaissent mutuellement. Les deux auteurs : celui du *Ci nous dit* et celui de la version contenue dans le ms. de Douai, ont-ils opéré cette modification indépendamment ? C'est Gérard de Frachet qui introduit cette vision dans ses *Vitae fratrum*, composées vers 1260, dont Jacques de Voragine a bénéficié amplement ; celui-ci a transmis une version de cette vision conforme à ce qu'on lit chez Gérard de Frachet.¹⁰ Quant à la vision en question, le Père Vicaire n'y voit « aucune consistance historique ».¹¹

Le ch. 688 décrit le miracle des livres dans le feu. Il ne répond pas exactement au récit d'un événement semblable qu'on lit dans la version 'classique' de la *LA* éditée par Maggioni (719–720, 22–36). Là il est question d'une feuille jetée dans le feu, contenant les vérités de la foi catholique, et c'est un miracle advenu à Montréal. Ici il s'agit d'un miracle semblable qui a lieu à Fanjeaux (celui des livres). Seuls les manuscrits *V*¹² et *Re*¹³ (recensés par Maggioni) le rapportent en détail (M 719–721 en notes)¹⁴, ainsi que deux versions françaises de la *LA*, l'une transmise par les manuscrits de Cracovie et Tournai¹⁵, et l'autre déjà citée dans ce chapitre, celle du manuscrit de Douai.¹⁶ Comment l'auteur du *Ci nous dit* a-t-il travaillé ? Aurait-il utilisé directement la *Legenda aurea* originale (un manuscrit s'inscrivant dans la tradition de *Re* ou de *V*) ou bien aurait-il eu recours à une version française, celle transmise par le manuscrit de Douai ou plutôt celle dont ce dernier ne constitue qu'un reflet partiel ? On peut constater quelques différences de détail dans le traitement des deux épisodes rapportés par le *Ci nous dit*¹⁷ ; d'ailleurs, avec les deux paragraphes qu'on lit dans celui-ci, impossible de formuler des conclusions à valeur générale – ce n'est qu'une piste que je signale, peut-être une piste à suivre. On pourrait se demander aussi si l'auteur du *Ci nous dit* n'aurait pas utilisé l'*Abbreviatio* ... de Jean de Mailly (que ce soit l'original latin ou la traduction française), car ce récit est très proche de ce que l'on trouve là¹⁸ ; mais la réponse doit être négative vu que ce qu'on lit dans le paragraphe qui précède (687) manque dans l'*Abbreviatio* Reste à noter que les sources du miracle des livres sont à chercher chez les premiers biographes de saint Dominique : Jourdain de

¹⁰ Ed. citée, 1^{ère} partie, ch. 1, § IV.

¹¹ Marie-Humbert VICAIRE, *Histoire de saint Dominique*, Les Editions du Cerf, Paris 2004, p. 448, n. 87.

¹² Cf. p. 56, n. 58.

¹³ Cf. p. 34, n. 17.

¹⁴ Le passage en question est cité d'après le *Re* à la p. 76 de ce livre.

¹⁵ Cf. pp. 75–76.

¹⁶ Cf. p. 143.

¹⁷ Comparez les passages cités ci-dessus avec les considérations sur les passages correspondants dans le manuscrit de Douai (pp. 143 et 147).

¹⁸ Je rappelle ce qui est dit au chapitre précédent. Or le recueil latin de Jean de Mailly : l'*Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum*, tout comme la traduction française médiévale, sont inédits. L'édition critique de la version latine est actuellement préparée par Giovanni Paolo Maggioni et peut-être sera-t-elle publiée à l'heure de la parution de ce livre. Je renvoie, pour cet épisode, à la traduction en français moderne de l'original latin (la seule publiée) par le Père Dondaine : *Abrégé des gestes et miracles ...*, *op.cit.*, p. 306. Ce miracle se trouve aussi dans la traduction médiévale en français de l'*Abbreviatio* ... (cf. le ms. Lille, BM 451, 175r^o).

Saxe¹⁹, Pierre Ferrand²⁰, et Constantin d'Orvieto²¹ ; en revanche, chez Humbert de Romans²², le miracle de Montréal (celui de la *cedule*) est amplement raconté, et celui de Fanjeaux est seulement mentionné, tout comme dans la version 'classique' de la *Legenda aurea*.

¹⁹ *Libellus de principiis Ordinis Praedicatorum* auctore IORDANO DE SAXONIA, cura D. H.-C. SCHEEBEN, in *Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, tome cité, pp. 1–88 (ici ch. 24–25). BHL 2210. Cf. Kaeppli, III, pp. 53–55 (particulièrement le n° 2780).

²⁰ *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit., ch. 15.

²¹ *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit., ch. 15.

²² *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit., ch. 18.

VERSION LONGUE DE LA LÉGENDE DE SAINT DOMINIQUE

Un manuscrit unique contient une légende de saint Dominique, considérée jusqu'à présent comme traduction de l'ouvrage de Thierry d'Apolda.¹ On repère une telle information dans les fichiers de l'IRHT, et il semble qu'elle ait été reprise à Manning.² Comme il sera montré ci-dessous, l'oeuvre constitue une compilation rédigée à partir de sources diverses, entre autres à partir de la légende de Thierry. Du point de vue littéraire, on a à faire ici à un texte d'une grande importance. Son auteur a su traiter les sources latines d'une façon très libre et originale, grâce à quoi on possède ici un texte vivant de sa propre vie, d'une vie autonome. Le degré de dépendance entre la version française et les sources latines est à comparer p. ex. au degré de dépendance entre la *Legenda aurea* et les sources mises à profit par Jacques de Voragine, ou bien aux relations entre les mises en prose et les textes versifiés (chansons de geste ou romans) dont proviennent les premières. C'est un texte très long, composé sous forme de dialogue entre le Père spirituel et sa Fille spirituelle (contrairement à la légende de Thierry d'Apolda et aux autres qui ont servi de base à l'auteur français). Cette forme n'a rien d'exceptionnel, car elle existe de longue date et est bien enracinée dans la tradition hagiographique ; elle est quand même très significative ici, et nous laissera formuler l'hypothèse sur le milieu pour lequel on aurait achevé l'oeuvre en question. Il faut d'abord interroger le manuscrit pour en tirer des informations relevant de son histoire.

Description du manuscrit et son histoire dominicaine

C'est un exemplaire conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de France : Paris, BnF fr. 24949.³ Vu la miniature (9v^o), il fut exécuté au cours de la 2^e moitié du 15^e s.⁴ Nous possédons des informations explicites qu'au 16^e siècle il était conservé dans un monastère de moniales dominicaines, mais il n'est pas certain que ce soit son lieu de dépôt dès l'origine. Aujourd'hui, il est en fort mauvais état : la partie supérieure des 54 premiers feuillets a été rongée par un animal ; les 32 feuillets initiaux sont

¹ *Acta ampliora* ..., éd.cit.

² Il exprime cette opinion dans « Les manuscrits et miniatures ... » (art.cit., p. 70), sans préciser la cote du manuscrit, mais je suppose qu'il s'agit de cette version, étant donné qu'on n'en connaît pas une autre qui reste en rapport avec Thierry d'Apolda.

³ Pour une notice de ce manuscrit (très brève), v. le *Catalogue général des manuscrits français* par Henri OMONT, t. 13, Paris 1902, p. 481.

⁴ Il ne m'a pas été possible de le dater d'après le filigrane (lettre P surmontée d'un fleuron) étant donné les restrictions imposées par la Bibliothèque Nationale.

renforcés. La couverture n'a rien de spécial. C'est une reliure monastique (!) en parchemin jaune, peut-être originale. Bien que ce soit un manuscrit sur papier, on n'a pas à faire à un exemplaire courant. Dans la partie rongée, on distingue le fragment d'une miniature (début de la 1^{ère} partie du texte), et l'on peut supposer qu'à l'origine le manuscrit en contenait d'autres, d'autant plus que manque un feuillet contenant le début de la 2^e partie (après le fol. 96) et un autre – le début de la 3^e (après le fol. 135), où l'on pourrait s'attendre à des images. Seule la partie inférieure de la miniature est aujourd'hui conservée. C'est, en fait, une lettre historiée, probablement un *L*. Il s'agit de la célèbre scène des livres dans le feu. Le livre des hérétiques est consommé par les flammes tandis que celui de Dominique en est projeté indemne. On voit un monstre auprès du feu, représentant le diable. Autour sont réunis trois personnages dont on ne voit pas les visages : Dominique que l'on reconnaît à l'habit de son ordre, un personnage en vêtements bleus et rouges, et un autre en habits dorés en train de montrer du doigt le livre de Dominique projeté du feu. Mais le codex se distingue aussi pour d'autres aspects de l'ornementation : bouts-de-ligne sous forme d'acanthes stylisées à l'encre de couleur ; lettres émancchées (à l'encre bleue et rouge) et filigranées en même temps (dessins à la plume à l'encre jaune, rouge et bleue) dont la manière d'exécution est très intéressante et assez atypique (4 unités de réglure), mais les lettres filigranées ne sont pas toujours émancchées ; initiales nues au début des sous-chapitres à l'encre rouge ou bleue (2 unités de réglure) ; lettres rehaussées de couleur jaune ou jaune et rouge ; pieds-de-mouche rouges ou bleus ; titres courants en latin, à l'encre rouge, cadelés en couleurs, précédés de pieds-de-mouche bleus ; rubrication (aussi les mots *filia* et *pater*, au début de questions et de réponses, à l'encre rouge et précédés de points bleus) ; les mots dans les rubriques séparés par des points bleus, ou bien, quand ils sont transcrits à l'encre bleue, ils sont séparés par des points rouges ; certaines rubriques au début de chapitres sont exécutées seulement à l'encre noire et soulignées en rouge ; d'habitude, de telles rubriques sont précédées de pieds-de-mouche à l'encre alternativement bleue et rouge ; certaines parties du texte soulignées à l'encre rouge (surtout les citations latines). L'ornementation présente un style spécial, surtout pour ce qui est des lettres filigranées, très fantaisistes. Le manuscrit est aussi remarquable pour le type de lettres dites cadeaux (cadelures), exécutées d'habitude à l'encre de couleur, parfois accompagnées de dessins divers (p. ex. représentations de visage) ; certaines sont rehaussées de couleur jaune. On voit bien que, quoique sur papier, c'est quand même un manuscrit très soigné. La manière dont il a été exécuté prouve bien quel prix on y attachait dans le milieu dominicain que je suppose être celui de son exécution et de sa destination.⁵ Et de plus, vu la façon de l'ornementation, on a l'impression que l'on a voulu donner à ce manuscrit une apparence ancienne, l'archaïser, pour lui conférer plus d'autorité, vu qu'il s'agissait de la vie du Père Fondateur.

La *Vie de saint Dominique* y figure comme texte isolé. Elle est précédée des tables des matières disposées sur 2 colonnes, mais le corps du texte est à longues lignes. Le catalogue d'Omout précise qu'il y a 171 feuillets, mais en somme ils sont au nombre

⁵ Pour mes considérations sur l'origine hypothétique du manuscrit, v. plus loin.

de 180 (203 x 139 mm.).⁶ Le texte est très incomplet, vu les pertes causées par le rongeur. Certains feuillets ont été rongés entièrement ou bien arrachés soit détachés, ce que montre l'examen de la structure des cahiers. Ceux-ci sont des quaternions, sauf le 19^e qui est un trinon. Il manque un feuillet dans la 1^{ère} partie du 1^{er} cahier, et un autre dans la 1^{ère} partie du 2^e cahier. Il faut y compter la perte de deux feuillets mentionnée ci-dessus.

Dans les marges, on voit des corrections venant du copiste ou d'une autre main, mais de la même époque. C'est peut-être une simple copie, mais vu ces corrections, il semble que le copiste ait été en possession d'un bon modèle, peut-être possédait-il le manuscrit original.

Dans quelle région, dans quel milieu, pour qui a-t-on exécuté ce manuscrit ? On y trouve des notes (très difficilement lisibles, mais que j'ai pu déchiffrer sous les rayons ultraviolets) du milieu du 16^e s. qui prouvent que quelques décennies après son exécution, le manuscrit se trouvait dans le monastère des dominicaines recluses, dans l'abbaye de La Thieuloye, dans le faubourg d'Arras. Il y servait à la formation des novices et était l'objet d'un différend entre les soeurs, dans lequel le Maître de la Province de France a été obligé d'intervenir en personne, et ceci montre fort bien l'importance du codex dans ce milieu :

En l'an mil .vc. quarante sept, le xvi^e jour d'aoust, ce present livre a esté donné liberallement à frere Guillaume de Saint Acheu, pere vicquaire du monastere des dames de la Thieuloie lez Arras, si ce du [...] ⁷ de la mere et dame prieuse dudit monastere, dame Marie Cornille, et pour aucquens bons et necessaires services fait par ledit pere vicquaire durant le different entre ledit couvent et seur Joanne Memies [?] à laquelle estoit donné à uzaige cedit present livre, et en a esté privee à cause de propriété en la quelle en a esté reprise et dingnement punie par nostre maistre le Provincial Paris durant la visitacion l'annee precedente, xxvj^e jour d'octobre [signé par] Guillaume saint Achieu. (170v^o)

.....

Ce presen livre a esté donné à usaige à frere Jehan Hangest par la mere prieuse damme Marie Cornille, prieuse du monastere de Lathieuleye au faubours d'Arras, pour et affinque que [...] le tenis[t] que le dict frere Jehan Hangest sera confesseur dudit monastere que il aye endoctriné les [...] novices à ensuivre nostre pere saint Dominique, fundateur de l'ordre des freres precheurs [...] religieusement et partant prie à ceulx et à celles si le livre est perdu que on le rende audit frere [Jehan] Hangest et priera Dieu et mon [...] les trespasé mil v^e quarante^{vij} 1548, Cornille. (171r^o)

Il est significatif que le livre a été confié à un frère dominicain qui devait s'en servir pour apprendre aux novices à imiter saint Dominique. On notera que le Prieuré de la

⁶ Le manuscrit comporte une foliotation ancienne. La partie supérieure des 54 premiers feuillets a été rongée, comme il est dit plus haut, y compris la foliotation qui n'est plus dans cette partie du manuscrit. Peut-être, p. ex. au feuillet 54 (rongé) a-t-on mis par inadvertance le numéro 45 pour 54, et dans la suite la foliotation a été perturbée. Comme le manuscrit n'a pas été refolioté à la moderne, je suis sa foliotation erronée.

⁷ Entre crochets sont signalées les parties illisibles, ici et plus bas.

Thieulloye ou Thieuloye, monastère de dominicaines, a été installé dans le faubourg Rouville, vers 1320, par la comtesse Mahaut.⁸

Au 16^e siècle, le manuscrit se trouvait à Arras, ou bien plutôt dans le faubourg de cette ville. Je pense qu'il a été exécuté à Arras et voici ce qui m'amène à cette conjecture.

Comme il vient d'être dit, notre exemplaire présente un style très spécial, voire particulier, de l'ornementation. Les lettres filigranées, très fantaisistes, en couleurs, dessinées à la plume, ainsi que les cadeaux (cadelures), exécutés peut-être par le copiste lui-même, sont à rapprocher (ressemblances saillantes) du ms. Paris, BnF fr. 12476 qui, chose frappante, a été réalisé à Arras, à peu près à la même époque. Il s'agit du deuxième exemplaire du *Champion des Dames* qui a appartenu à Philippe le Bon. Le scribe y a dévoilé son nom (147v^o) : un certain Poignare, en déclarant l'avoir écrit dans le cloître de Notre-Dame d'Arras en 1451. « Excellent calligraphe, Poignare était aussi un remarquable ornemaniste qui a tenu à donner un échantillon de son savoir-faire dans les grandes initiales cadelées, tracées en or liquide et en encres de diverses couleurs, en haut de ces deux feuillets, et dans les initiales filigranées pleines de fantaisie qu'il a exécutées dans le reste du manuscrit [BnF fr. 12476]. »⁹ Pour ce qui est de notre petit codex, les cadeaux y sont très proches de l'exemplaire de Poignare, mais beaucoup moins riches, et pour cause, étant donné que le *Champion des Dames* est un manuscrit de grand luxe, contrairement à l'autre. D'autres ressemblances entre les deux manuscrits sautent aux yeux : les titres courants cadelés en couleurs, le même style des lettres des premières lignes d'unités textuelles, les acanthes stylisées à l'encre de couleur qui sont du même artiste que les lettres filigranées, et les dessins, représentant p. ex. un visage, accompagnant quelques lettres filigranées.

Notre manuscrit a vu le jour dans un scriptorium professionnel. A mon avis, c'était le même scriptorium que celui du ms. BnF fr. 12476, situé donc dans le monastère de Notre-Dame d'Arras. C'est une école paléographique très proche (cependant, il ne s'agit pas de la main de Poignare), mais ce qui est le plus important ce sont les ressemblances (mentionnées) au niveau de l'ornementation entre ce manuscrit et l'exemplaire du *Champion des Dames*. Les cadeaux et les lettres filigranées pouvaient être exécutés par le copiste, comme c'était bien le cas pour Poignare. Comme il y a des traces de lettres d'attente (164v^o et 165v^o), il aurait achevé les initiales après coup. Je pense que c'était l'un des élèves de Poignare ou l'un de ses imitateurs. Ce n'était donc probablement pas une copie faite par une soeur-copiste pour les besoins de son monastère, mais il s'agit d'un exemplaire professionnel.

Et quel monastère se cache sous le nom de *Notre-Dame*, là où Poignare déclare avoir travaillé ? Les Frères Prêcheurs sont arrivés à Arras très tôt, le 9 octobre 1233.

⁸ V. le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. IV, Paris 1930, p. 695^a. L'ouvrage ne mentionne pas la prieure Marie Cornille, dont on rencontre le nom dans les deux notes, mais il faut la situer entre Marguerite de Nédonchel (1531) et Madeleine du Chastel (1599), citées, dans celui-là, l'une après l'autre (*ibidem*).

⁹ François AVRIL et Nicole REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France 1440–1520*, Flammarion, Paris 1993, p. 101.

Leur couvent a pris le nom de Notre-Dame (sic !) des Bonnes-Nouvelles.¹⁰ A l'époque où Poignare terminait le *Champion des Dames*, en 1451, les Pères étaient établis à un autre endroit, leur couvent (Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles) ayant été incendié en 1370 et 1414, mais peut-être ont-ils gardé le nom de leur ancienne maison. Ils ont repris celle-ci en 1460.¹¹ Il n'est donc pas impossible que Poignare ait travaillé dans le couvent dominicain et il n'est pas impossible non plus que notre manuscrit ait vu le jour dans le même milieu. Ce ne sont que des conjectures, car les dominicains d'Arras ont perdu leurs archives (leur couvent a brûlé trois fois ; en 1660 pour une troisième fois).

Quelques mots encore pour compléter cette présentation par l'histoire postérieure du manuscrit. Au fol. 171v^o, se voient des griffonnages et des essais de plume, mais parmi ceux-ci on distingue une marque de propriété et de provenance : *Sum fratris Renati [René] Hangest*, ce qui veut dire que le manuscrit est resté entre les mains des dominicains de la famille Hangest (famille connue dans la région). Au fol. 1r^o, on trouve la cote : *Inv. S^t Hon. 35 (9)*. Le premier catalogue des dominicains de la rue Saint-Honoré à Paris, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale de France (le ms. nouv. acq. fr. 5473) mentionne brièvement ce manuscrit (44r^o) en effet sous le numéro 35 (9). Le couvent des dominicains de cette rue a été fondé au 17^e siècle¹², et a été constitué par cinq frères venus d'Italie ; ceux-ci n'ont donc pas amené avec eux ce manuscrit. Mais leur collection est devenue riche grâce à plusieurs contributions, p. ex. suite à un échange de livres avec les dominicains de Rouen¹³, et en 1703 – avec les dominicains de Caen¹⁴, mais les livres de la collection de ceux-ci portent une note de provenance que ce manuscrit n'a pas. Peut-être le transfert se serait-il fait par Rouen et le manuscrit se serait-il trouvé à Rouen avant, avec l'un des pères dominicains qui était entré successivement en sa possession. Les dominicains ont été supprimés en 1790, mais c'est plus tard que l'on a enlevé les livres¹⁵, et c'est la raison pour laquelle il porte les estampilles de la Bibliothèque Impériale. Notre exemplaire a donc été placé dans le fonds de cette bibliothèque à l'époque napoléonienne.

Auteur

A travers les bribes qui restent du prologue, nous pouvons déterminer le milieu de l'auteur. C'était, sans aucun doute, un dominicain qui connaissait très bien l'histoire de son ordre, c'est ce que l'on voit p. ex. dans le fragment suivant :

quar quant il [Thierry d'Apolda] eubt fait, il a envoyet sa legende à frere Nicole de Trivisio [= Nicolas Boccasini, de Trévise], de la nation de Bourgongne, *qui fut .ix.^e general de nostre ordre*, entre le quel et frere Munio y heubt ung general qui se nomma frere Estienne de

¹⁰ V. *l'Histoire des Dominicains de la Province de France* par le R.P. Marie-Dominique CHAPOTIN des Frères Prêcheurs, « Le Siècle des Fondations », Rouen 1898, pp. 198–199.

¹¹ V. *Les couvents de S^t Dominique au Moyen Age* par G. ROHAULT DE FLEURY, Paris 1903, t. I : la notice sur Arras (non paginé).

¹² V. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale* par Léopold DELISLE, Paris 1874, t. II, p. 245.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ V. *Les anciennes bibliothèques de Paris* par Alfred FRANKLIN, Paris 1870, t. 2, p. 317.

¹⁵ *Ibidem*, p. 320.

Besenchon, qui regna en la maistrise trois ans, après le quel le fut le dict frere Nicole¹⁶ au quel ledict maistre Thieri [a] envoyé sa legende comme appert en une epistre qui se commence : « Patri filiorum amabili Nicholao magistro fratrum ... » (8v^o)

Je pense que notre auteur, comme dominicain, était lié à la propagation de la dévotion du Saint Rosaire dont la pratique fleurissait à l'époque de la composition de notre texte grâce à l'action enthousiaste de certains dominicains. Nous trouvons, dans son texte, quelques passages qui paraissent en témoigner. Considérons, d'abord, un conseil adressée par la Mère de Dieu à Dominique :

la Vierge luy dit ainsy : « Le remede singulier par le quel tu porras confondre et adnichiler les heretiques est que tu t'en iras en la cité de Thoulouse et prescheras mon psautier qui est composés de xv. Patre Nostre et de cent et chinquante Ave Maria. » (29v^o)

Plus loin, il introduit un assez long sous-chapitre sur un hérétique qui s'oppose, à Carcassonne, à la dévotion du Rosaire, et par conséquent est possédé par une grande quantité de diables (54v^obis–59v^o). Toute la scène se déroule en présence du peuple rassemblé en foule. Et c'est une louange du Psautier de la Vierge, faite d'ailleurs par les diables contraints de parler par la bouche de l'homme en question. A ce spectacle, de nombreux hérétiques se convertissent et font leur la pratique du Saint Rosaire. Ce passage a l'air d'un exemplum. Et enfin, l'histoire d'une certaine Alexandre, jeune femme qui a mené une vie mondaine, a été tuée et sauvée de l'enfer pour le seul mérite d'avoir récité quotidiennement le Psautier de la Vierge (86r^o–88r^o).¹⁷

Mais il semble aussi être fortement lié au mouvement du retour à l'ancienne Observance. Lors de la scène évoquée ci-dessus, portant sur l'hérétique possédé, Dominique interroge les diables qui avouent par la bouche de ce malheureux : « nous en avons gaires de vrais religieux, mais de cheux qui ne vivent point observans leur riegles treshabondamment journelement en recepvens » (56v^o). Plus loin, Dominique ayant convoqué les confrères avant sa mort, leur recommande, entre autres, de garder l'observance régulière : « et *en observance reguliere* persistés et demorés » (98v^o). P. ex. Thierry d'Apolda, à son époque, dans le passage correspondant, écrit simplement : « in Religione canonica et virtutum omnium incremento perseverate » (234). Il faut aussi considérer le commentaire de la *Filia* et celui du *Pater* sur le testament spirituel de Dominique, dans lequel celui-ci maudit tous ceux qui introduiront éventuellement, plus tard, dans l'Ordre des Prêcheurs, les possessions terriennes :

Filia : ... Il me samble que saintement et songneusement les religieux de son ordre qui se dient ses enfans doibvent *observer* une telle ordonnance et legacion tant pour la preciosité et valeur du don comme pour la rigorosité, menache et terreur du testateur quant il y a si terrible imprecacion fulminee et gettee contre les contempteurs de sa derraine volenté. *Pater* : Il est vray, à la mienne volenté fust que toux ceulx qui se dient freres prescheurs notassent bien ce pas. (100v^o)

C'est un argument en faveur du retour à l'ancienne règle et une réprimande contre les contemporains qui ne s'y conforment pas. L'auteur insiste aussi sur la pauvreté évangélique choisie par Dominique et les premiers frères, et approuvée au cours du

¹⁶ Toutes les données sont exactes.

¹⁷ On notera la part d'originalité de notre auteur en ce qui concerne les cas évoqués.

premier chapitre général de Bologne qui a commandé que « cela fu inviolablement *observé* et par oeuvre reale execution accomply et gardé », car la richesse empêche l'office de prédication (169r^o-v^o). En outre, en rappelant une apparition qu'a eue saint Thomas d'Aquin de son frère mort (167v^o), au cours de laquelle celui-ci l'assure que personne de son Ordre n'est damné, sinon très peu, l'auteur insiste sur le fait qu'on y emploie le temps présent, ce qui est une mise en garde évidente pour ses contemporains *non observant*¹⁸ :

Notés bien (dit-il à la *Filia*) la maniere de parler du saint, car il parle en temps present pour ce que alors *observance* regnoit par toute la religion de saint Dominique. Il ne dit pas que peu ou nulz ne seront dampnez, mais dit : « sachés que peu ou nulz ne sont dampnez », car sachiés de vray que comme les bons religieux prescheurs seront plus remunerés que les aultres tesmoing la parole de Jhesus qui dit Mathieu quinto : « qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno celorum »¹⁹, ainsy par l'opposite *ung religieux non observant ses veulx et la rigle de sa religion sera plus dampnez quant à acerbité de painns* (sic !) (167v^o-168r^o)

Reste à remarquer, quant à l'auteur, que le texte est très intéressant du point de vue linguistique : on y trouve beaucoup de latinismes et de néologismes, ce qui témoigne qu'il n'était pas un habitué de la langue vernaculaire ; il ne lisait et probablement n'écrivait qu'en latin.

Destinataire(s) de l'oeuvre

Dans son prologue, l'auteur s'adresse directement à la commanditaire de cet ouvrage, qui l'a sollicité avec insistance et longuement, semble-t-il, en désirant ce livre avec ardeur :

combien que vostre desir fust loable et la demande raysonnable, toutteffois quant me recordoye d'ung diit commun qui est que nul ne donne che qu'i n'a point, et cognoissant que en moy n'a ne sens ne eloquence ne devotion pour accomplir vostre supplication, j'avoye assés matere de moy licitement excuser en alleguant ma grande imbecillité et imperfection, mais en vostre affectueuse petition tant avés persisté et instanment perseveré que contrainte me est par vostre improbité, continuation et importunité de oÿr et accepter vostre affectueux desir et humble postulation, presupposant que ... (6r^o)

On y trouvera un miroir de vie religieuse hors du commun, et pour que toute personne qui le lira n'en soit pas lasse l'auteur choisit la forme du dialogue entre la Fille spirituelle et le Père spirituel. Il semble curieux qu'il explique la signification de « dialogue », ce qui témoigne de la relative simplicité de la (des) destinataire(s) :

... en ycelle [= histoire] trouverés facilement de l'amour divin ardente inflammation et le vray sentier de parfaite devotion. Et affin que par continue narracion des histories je ne fache ennuy à cely qui lira ce livre, j'ay volut proceder par maniere de dialogue qui est une locution ou maniere de parler de deux personnages dont le premier sera la fille espirituele interrogant son beau pere et le second sera le pere espirituel respondant et poursievant la narration de la dicte legende (6v^o).

¹⁸ Sur la diffusion de la dévotion du Saint Rosaire par les dominicains et sur le mouvement de leur retour à l'ancienne Observance, à l'époque de la création de notre texte (sur sa date de composition cf. ci-dessous) et dans les régions où il a vu le jour, v. le chapitre sur sainte Catherine de Sienne (pp. 308-314).

¹⁹ Mt 5, 19.

Et dans le premier chapitre, le *Pater* adresse à la *Filia* des paroles qui dévoilent l'un des buts de sa composition (contribuer à l'augmentation de la dévotion et donner un exemple de vie) :

principalement me suys arestez à raconter ce qui plus vous poelt pourfiter à augmentacion de religion et pourfit ... (10r^o) ;

.....

Car exemple de povreté, d'humilité, de charité, de mansuetude et debonayreté, de pacience et d'obedience et des aultres vertus en nul lieu plus facilement ne troverés comme en ceste legende. Toute sa vye est une discipline et science de bonnes muers. Se vous le ymités, vous ne poés errer. Se vous le ensievés, vous ne poés devier. Escrivvés doncques es tablettes de vostre cuer ses meurs et ses actions, et cognoissiés comment il a conversét entre les povres misericordieusement ... (10v^o)

Il faut penser ici à une personne vivant dans la spiritualité dominicaine, qui devait conformer toute sa vie à l'exemple de vie et de sainteté donné par Dominique et lui être plus proche, ensuite, dans la gloire du ciel :

proposés devant les yeulx de vostr[e] [...] en tous vous affaires la vye glorieuse de nostre bon pere saint Dominique, comme ung tres cler miroir et exemplaire de toute sanctité, car de tant que vous enforcherés de vous conformer en sa vye, de tant luy serés plus prochaine²⁰ en sa gloire infinie, la quelle nous ottroye Jhesus, filz de Marie, Amen. (9r^o)

L'auteur emploie la formule « *nostre* bon pere saint Dominique », ce qui est lié, certes, à sa situation personnelle, mais on notera que la *Filia* l'emploie également : « *Nostre* pere saint Dominique » (100v^o). Ceci pourrait suggérer qu'il s'agit d'une moniale ou d'une tertiaire dominicaines. D'autre part, là où le *Pater* expose à la *Filia* les principes du deuxième ordre institué par saint Dominique, celui des moniales, en traitant en détail de leur règle de vie (21r^o–23v^o), nous n'avons pas l'impression qu'il s'adresse à une personne de ce milieu. Or il y est question de « *leur* monastere » (21r^o), de « *leur* virginité » (21r^o), et il explique à la *Filia* la signification du terme *nonnains* : « Les religieuses qui sont cloistrieries lesquelles nous appellons nonnains » (23r^o). On repère aussi une preuve textuelle qui paraît exclure la destination de cette composition à une tertiaire dominicaine. Ceci ressort d'une question posée par la *Filia* au *Pater*, concernant le tiers ordre : « je sçaroie volentiers quelles sont ces trois orderes [fondés par saint Dominique], car de deux je n'en doute point, mais qui est la tierche ? » (19v^o). On pourrait penser aussi à une béguine, étant donné que les Frères Prêcheurs assumaient généralement la direction spirituelle de ces femmes, ou bien à une membre d'une confrérie du Rosaire, dont le nombre se multiplie grâce à l'action des dominicains, surtout au cours de la 2^e moitié du 15^e siècle (cf. ci-dessous pour la date de la composition du texte). Aussi bien l'une que l'autre aurait pu s'exprimer d'une façon aussi affective au sujet de saint Dominique. Je n'ai trouvé rien qui prouve ni rien qui contredise qu'il s'agisse d'une béguine. En revanche, il est assez probable que le texte ait été destiné à quelqu'un appartenant à l'une des confréries en question. Au fol. 159v^o, on repère les paroles suivantes prononcées par la *Filia* : « Pour plus exciter

²⁰ Etant donné l'emploi de cette forme féminine dans le prologue, il n'est aucun doute que le texte était destiné à une femme.

mon cuer à devotion à servir la Vierge Marie je prie d'en oÿr histoire ». Certes, traitées isolément, ces paroles ne témoignent que généralement d'une dévotion à la Mère de Dieu. Mais si l'on les considère dans le contexte large des évocations de la pratique du Psautier de la Vierge, et étant donné l'engagement probable de l'auteur dans sa propagation, on est en droit de formuler une telle hypothèse.

En tout cas, la personne en question devait être embrasée par l'amour pour saint Dominique et pour l'Ordre qu'il a fondé. A la fin du texte, nous voyons la *Filia* s'exprimer sur ce dernier et le *Pater* lui répondre. C'est une louange de l'Ordre des Prêcheurs, faite en des termes si chaleureux qu'ils ne pouvaient être exprimés que par un dominicain devant une personne qui sympathisait fort avec sa 'religion'. Ce beau passage, quoiqu'il soit un peu long, mérite d'être cité intégralement, car il nous montre le but principal de cette composition : la louange de l'Ordre des Prêcheurs et du Père Fondateur à l'époque d'un grand renouveau de celui-là :

Filia : Souffissament sont les prerogatives et dignitez de la religion de saint Dominique manifestées par les choses susdites, par lesquelles je cognoy que elle est de noble titre intitulee, des saints prophetes et docteurs preditte et prefiguree, de la Vierge Marie grandement amee et honnouree, des angeles du chiel deffendue et gardee, des saints de paradys prisié et collaudee, du saint siege apostolique approuvee, des dyables leur confusion reclamee.

Pater : Se arester me voloye à le loer seloncq sa dignité, ma langue point ne souffroit ne mon engien comprendre porroit les innumerables loenges et excellences dont noblement est enrichie et doee, car la religion [= l'Ordre] de saint Dominique est la lummiere du monde, des desvoyés la conduite, des branlans la sustentacion, des povres la consolacion, des riches la condempnacion, des migrant par le vie de ce monde la gubernacion, des bons la justificacion, de fameliques le pain et la refection, des ydolatres et heretiques la destruction, des pechiés la confusion, del Eglise militante la ferme manutencion et sustentacion, del Eglise triumpante la joye et letificacion. Et pour finale conclusion, elle est digne de tant grande exaltacion en toute refulgence d'onneur que la petitesse de mon petit engien et l'indigence grande que j'ay de faconde et de eloquence me ont preclud la voye de non point plus oultre proceder et me constraint à cesser de en plus parler, par quoy je fay fin à ceste tierche partie et par consequent au present dyalogue, vous humblement requerant que le lisiés pour l'amour que avés au saint fondateur de ceste religion et premier instituteur, que luy voeillés prier pour moy povre pecheur, compilateur du present livre et dictateur que puisse estre en la vye presente son humble serviteur et ymitateur, et en l'autre monde de Dieu avec luy continuel collaridateur, Amen. Explicit. (170^o-v^o)

Toute la troisième partie dont provient le passage cité, n'est pas, généralement, en rapport avec la légende de saint Dominique, mais avec l'Ordre des Prêcheurs en tant que tel et constitue sa glorification et son illustration ; sa présence et les dimensions qu'elle prend témoignent que l'oeuvre était destinée à circuler dans l'espace de l'Ordre, c'est-à-dire aussi parmi les amateurs de celui-ci. Le texte a été écrit pour une personne concrète, c'est ce que l'on voit à travers les bribes du prologue citées. Peut-être n'a-t-elle été aucunement liée à l'un des groupes mentionnés ci-dessus et il est possible qu'il s'agisse simplement d'une personne qui a mené une vie religieuse profonde, dans la spiritualité dominicaine, en sympathisant avec l'Ordre et en faisant sien l'exemple de vie donné par saint Dominique, et dont l'identité et l'appartenance sociale resteront pour toujours dans l'ombre (?). Peut-être était-ce simplement une réelle fille spirituelle de l'auteur.

Date de la composition

Pour ce qui est de celle-ci, il est aisé d'établir le *terminus post quem* et peut-être le *terminus ante quem*. Or parmi les femmes illustres qui ont fait partie de ce que l'on appelle aujourd'hui le tiers ordre dominicain, est mentionnée sainte Catherine de Sienne (23v^o), canonisée en 1461. Pour désigner cette forme de vie l'auteur emploie l'appellation très ancienne, d'ordre « des suers de la penitance de saint Dominique » (23v^o). A partir de 1484, on emploie officiellement le nom de « la Pénitence du tiers ordre de saint Dominique ». ²¹ Certes, même après cette date l'auteur aurait pu employer la dénomination ancienne, malgré la nouvelle prescription officielle. Le texte a donc été composé après 1461 (certain) et avant 1484 (possible). Et il est probable que la date de la copie unique qu'on en possède converge de très près avec la date de la composition de l'oeuvre.

Provenance

C'est seulement d'après les traits linguistiques que l'on peut essayer d'établir l'origine du texte. Ceux-ci appartiennent au Nord et peut-être ne sont-ils le fait que du seul copiste, ce qui peut renforcer la conjecture sur l'origine arrageoise du manuscrit. Mais il est aussi possible qu'ils nous renseignent simultanément sur l'auteur et sur le copiste. Voici un choix de ces cas :

carneles = 'charnelles' (62v^o), *carbons* (66v^o), *escappera* (88r^o), *casteté* (98v^o) ; *chincquieme* (3v^o), *che* = 'ce' (6r^o, 43v^o), *tierche* = 'tiers' (23v^o), *anchien* = 'ancien' (40r^o), *ichy / ychi* = 'ici' (48v^o, 51v^obis), *lechon* = 'leçon' (51r^obis), *forche* (54v^obis), *yhelles* = 'icelles' (54v^obis), *merchi* (56v^o), *fachon* (60r^o) ; *bouce* = 'bouche' (80r^o), *brances* = 'branches' (95v^o), *sers* = 'chers' (99v^o) ; un *s* pour un double *s* et inversement : *fause* (25v^o), *souffissanment* (69r^o), *souffissance* (72v^o) ; *le sainte* (36r^o), *le croix* (52v^o), *le main* (52v^o), *le seconde fois* (65v^o), *le ayde* (107r^o) ; *chitiaux* = 'Cîteaux' (44r^o), *oisiau* = 'oiseau' (48r^obis), *chastiau* (60v^o), *mantiau* (68r^o), *morsiau* = 'morceau' (75v^o), *nouviau* (108r^o) ; graphies étymologiques : *hystore* (1v^o), *glore* (7r^o, 25r^o, 51v^o), *et passim*, *victore* (54r^obis), *memore* (162r^o) ; l'absence de *d* de transition : *tenroit* = 'tiendrait' (65r^o) ; subjonctif imparfait sigmatique : *volsist* (19r^o, 41v^o, 61v^o), *et passim*, *volsissent* (108r^o, 166r^o), *fesist* (168v^o), etc.

Sources

Les formules du *Pater* : « comme lisons en sa legende » (49v^o), « nous lisons en sa legende que ... » (85r^o) reviennent avec une certaine fréquence, et il est indubitable que notre auteur a puisé sa matière dans une ou des source(s). Tout d'abord, il a opéré un choix, c'est ce qu'il affirme dans le prologue :

protestant que je ne voel pas embrasser ne entreprendre de narrer tous les haulx fais dont Dieu en diverses regions l'a volut decorer et anoblir, quar il me seroit impossible ne je ne cuide point que il y ayt si grant engien ou monde qui souffist a par furnir si grant labour, mais tant seulement les histories qui me sont les plus notoires et de quelles j'ay la plus ferme et certaine ... (7r^o)

²¹ Marie-Humbert VICAIRE, « L'Ordre de la Pénitence de Saint Dominique dans la réforme des Prêcheurs aux XIV^e et XV^e siècles », in : *Colloque National des Fraternités Dominicaines*, Pont-à-Mousson, Ancienne Abbaye des Prémontrés, 11-12-13 mai 1979, pp. 11-28, ici p. 25 (dactylographié).

mais a-t-il travaillé sur une source unique ? Manning voulait y voir une traduction de la version de Thierry d'Apolda (cf. ci-dessus). Cependant, l'auteur fait appel à quatre biographes de saint Dominique, dans les termes suivants :

ainsy comme nous lisons que le hault conseil divin ordonna quatre evangelistes scribes de la vye de Jhesu Crist et chascun d'icheux escripvit son evangille en divers tamps et regions, ainsy la religion de saint Dominique ordonna quatre saints docteurs, grans orateurs qui furent eslus par chappitre generaux pour chascun veridiquement exposer ... (7v^o)

A la fin de son oeuvre, il se nomme lui-même « compilateur du present livre » (170v^o). Mais encore dans le corps du texte, nous lisons :

je n'y ay mis chose qui ne soit en aucun dessusdits saintes docteurs en delaisant pour cause de briefté plusieurs hystores contenues en ycelles (10r^o) ;

.....
Je vous ay ja dit en mon prologue que je ne voelz pas entreprendre de raconter ou escrire tout ce que *les acteurs* de sa legende en dient (105v^o) ;

.....
Filia : N'y eubt il nul miracle fais approuvans sa canonizacion ? *Pater* : Sans cheulx que vous ay volu escrire ou present dialogue, les compilateurs des legendes en racontent jusques à xxiiij de pluseurs aveugles, boiteux, sours, meseaux et d'autres infirmités qui ont esté garis par les merites de saint Dominique, lesquelles histoires je ne raconte point à cause de briefté et cremant de vous ennuyer. Nientmoins pour la confirmation de la sanctité de nostre Pere, deux ou trois j'en raconteray ... (132r^o-v^o).

Or dans les bribes qui nous restent de son prologue, nous trouvons une mention de la *vita* par Constantin d'Orvieto²² :

... et après la resignacion de son eveschié [...] eslut general et regna en l'office .xi. ans. Iceluy general commanda par precept audit frere Constantin²³ de composer une legende comme il appert en la lettre que il escripvit audit general après que il eubt fait sa legende la quelle se commenche : « Reverendo in Christo patri fratri Iohanni, magistro ordinis Predicatorum, frater Constantinus obedienciam debitam et devotam. Dudum michi per litteras vestras mandavit paternitas, etc. »²⁴ Et est la legende que communement nous ... (8r^o)

Et la partie inférieure du verso du même feuillet contient une mention de l'oeuvre de Thierry d'Apolda (passage cité ci-dessus). Il est dommage que l'on ne retrouve pas d'informations, à cause de pertes matérielles, sur deux autres « docteurs » que l'auteur devait mentionner. Dans l'ordre chronologique, il faut d'abord penser au *Libellus* ... de Jourdain de Saxe²⁵, rédigé en 1233–1234.²⁶ Il convient pourtant de remarquer que son texte porte sur les origines de l'Ordre dominicain, et ne constitue pas une vie de saint Dominique proprement dite. La première légende est composée par Pierre Ferrand²⁷, dominicain espagnol, qui remanie le *Libellus* de Jourdain de Saxe, en en conservant

²² *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit.

²³ Il s'agit du général Jean le Teutonique qui a gouverné l'Ordre pendant onze ans et demi ; auparavant il était évêque de Bosna.

²⁴ C'est exactement par ces mots que commence la légende de Constantin.

²⁵ *Libellus de principiis Ordinis Praedicatorum*, éd.cit.

²⁶ Cf. Marie-Humbert VICAIRE, *Saint Dominique de Caleruega d'après les documents du XIII^e siècle*, Paris 1955, p. 18.

²⁷ *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit.

deux tiers. Pour le reste, il introduit des données nouvelles dont il n'a pas été, d'ailleurs, témoin oculaire, entre autres la liste officielle des miracles de canonisation. Il compose son texte, destiné à l'usage liturgique, entre 1237 et 1242.²⁸ J'ignore s'il a été désigné par le chapitre général pour composer cette légende. En tout cas, il n'aurait pas pu la diffuser sans la permission du chapitre général. Constantin (évoqué ci-dessus), dominicain provenant de Sienna et futur évêque d'Orvieto (1250), est le troisième biographe de saint Dominique et auteur de la deuxième légende proprement dite. Il est effectivement chargé par le chapitre de 1245 de composer une nouvelle *vita* en reprenant le texte de Pierre Ferrand. Il puise dans l'ouvrage de celui-ci et par là, indirectement, dans le *Libellus* de Jourdain. Il introduit vingt-deux miracles nouveaux, accomplis par Dominique de son vivant et vingt-trois miracles *post mortem*, dont les récits lui ont été fournis par Jean le Teutonique. Il compose cette légende en l'hiver 1246–1247 ; elle est envoyée au chapitre général de Montpellier en 1247, et on l'approuve en 1248. Comme le précédent, il n'est pas témoin oculaire des données nouvelles qu'il insère dans sa légende.²⁹ Il est à noter que Constantin d'Orvieto fait preuve, dans celle-ci, du souci d'édification, de même que l'auteur de la version française. Humbert de Romans, cinquième maître général de l'Ordre, a achevé sa légende de saint Dominique³⁰ en 1254, en s'appuyant sur les versions de Pierre Ferrand et de Constantin.³¹ En revanche, c'est à cause de leur brièveté que nous devons écarter ici les vies de saint Dominique composées à l'usage de prédication par Barthélémy de Trente³² (entre 1245 et 1251) et Rodrique de Cerrato³³ (entre 1270 et 1282), qui s'appuient, par ailleurs, sur leurs prédécesseurs.³⁴ Notre auteur a-t-il pensé à Gérard de Frachet en faisant mention des quatre docteurs, biographes de saint Dominique, et l'a-t-il évoqué dans la partie disparue du prologue ? Ses *Vitae fratrum*, achevées vers 1260, dont la seconde partie est complètement consacrée à saint Dominique³⁵, sont présentées au chapitre général de Strasbourg en la même année et approuvées³⁶, mais Humbert de Romans interdit de les publier en dehors de l'Ordre.³⁷ On notera que ce n'est pas une *vita* complète, plutôt un choix d'éléments variés. Et finalement, le livre du dominicain allemand Thierry d'Apolda qui ne voulait pas qu'on le nomme *legenda* mais *Libellus de vita et obitu et miraculis sancti Dominici, et de Ordine quem instituit*.³⁸ L'ouvrage a été rédigé à la demande du frère Munio de Zamora, septième maître de l'Ordre, et dédié à Nicolas Boccasini, neuvième général de l'Ordre (plus tard le Pape Benoît XI).

²⁸ Cf. M.-H. Vicaire, *Saint Dominique de Caleruega* ..., *op.cit.*, pp. 19–20.

²⁹ *Ibidem*, pp. 20–21.

³⁰ *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit.

³¹ Cf. M.-H. Vicaire, *Saint Dominique de Caleruega* ..., *op.cit.*, p. 21.

³² BHL 2214.

³³ BHL 2224.

³⁴ Cf. M.-H. Vicaire, *Saint Dominique de Caleruega* ..., *op.cit.*, pp. 21–22.

³⁵ Ed.cit. (la seconde partie : pp. 65–98).

³⁶ Cf. *Livre sur la vie et la mort de Saint Dominique* par THIERRY D'APOLDA, traduit et annoté par M. l'Abbé A. CURÉ, Paris 1887, p. 11, n. 1.

³⁷ M.-H. Vicaire, *Saint Dominique de Caleruega* ..., *op.cit.*, p. 22.

³⁸ Cf. *Prologus primus*, éd.cit., 6.

Thierry l'a achevé en 1297 ou 1298.³⁹ L'auteur s'appuie sur les oeuvres de ses prédécesseurs, c'est ce qu'il avoue au commencement de sa compilation. Parmi les sources principales il évoque Jourdain de Saxe dont le *Libellus* a donné suite, comme il l'affirme, à la première légende (c'est à Pierre Ferrand qu'il pense ici), ensuite la légende par le frère Constantin, celle par le Père Humbert à qui il attribue aussi la paternité des *Vitae fratrum*, et les miracles racontés par la soeur Cécile⁴⁰, après quoi il écrit : « Ex iis omnibus praesentis opusculi materia sumpta, in unum libellum conscripta est fideliter et compacta » (5). Et un peu plus loin : « Pleraque, sicut in praenominatis exemplaribus reperi, de verbo ad verbum hic posui, pauca propter continuationem immutans et prolotionis decorem. » (6) Vu cet état des choses, on peut se demander si l'auteur français ne nous « trompe » pas. Peut-être a-t-il fondé sa légende sur la seule version de Thierry d'Apolda et par son intermédiaire, donc indirectement, sur les autres (?).⁴¹ L'opinion de Manning serait alors juste. Dans le premier chapitre, le *Père* adresse à la *Fille* les paroles qui suscitent ce doute quand on les met en regard avec un passage du *Libellus* ... de Thierry d'Apolda :

Nul doncques ne presume de detracter ou calumpnier le present dyalogue, se il ne voelt contempner les diits, fais ou escrips de tant de elegans docteurs tant parfaits en science et sanctité de vie, quar comme j'ay dict, je n'y ay mis chose qui ne soit en aucun dessusdits saints docteurs ... (10r^o)

Comparons-le avec ce qu'on lit dans le premier prologue de Thierry :

Quis vero praedictis Patribus auctoritatem audeat derogare, quorum hic sententiae et plerumque verba de verbo posita sunt. (5)

Qu'en est-il donc avec la/les source(s) utilisée(s) par l'auteur français ? Le début de son texte répond littéralement à ce qu'on lit dans le premier chapitre chez Thierry (11) : « Regnant doncques à Rome, ou siege apostolique, tressaint pere Alexandre, tierch de ce nom, et Frederich, premier de ce nom, empereur ... » (9v^o) ; cf. « Praesidente Romae in Sede sancti Petri magno patre domino Alexandro tertio, ac Friderico imperatore hujus nominis primo ... ». Cependant, on remarque tout de suite, ou assez vite, que Thierry ne constitue pas la source unique pour notre auteur. Celui-ci ne prend pas à l'autre sa division en unités narratives : il divise son texte en trois parties, comme il l'annonce, d'ailleurs, dans son prologue : « la dicte legende la quelle j'ay distinguiet en trois parties principales » (6v^o), contrairement à l'oeuvre de Thierry dans laquelle on en compte huit. Ensuite, l'ordre des épisodes est considérablement changé par rapport à celui-ci. Certes, on pourrait objecter que tout ceci ne prouve encore rien : il aurait pu tout prendre à Thierry en procédant à une disposition originale de la matière. Cependant, dans le corps du texte, en relatant telle ou telle histoire, plusieurs fois l'auteur fait explicitement des allusions à la légende composée par Constantin et à celle –

³⁹ Cf. M.-H. Vicaire, *Saint Dominique de Caleruega ...*, op.cit., p. 23. Vladimir J. KOUDELKA admet l'année 1297 comme date de l'achèvement de l'oeuvre (cf. « Les dépositions des témoins au procès de canonisation de saint Dominique », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 42 (1972), pp. 47–67, ici p. 51).

⁴⁰ Edition : *Miracula S. Dominici Romae patrata quae beata CAECILIA CESARINI romana descripsit*, éd. par P. Innocentius TAURISANO OP, in : *Fontes selecti vitae S. Dominici de Guzman*, Romae 1921, pp. 38–53. BHL 2213.

⁴¹ Mais il n'aurait probablement pas compté la soeur Cécile parmi les « docteurs ».

par Humbert. Ainsi, ayant raconté la vision de l'entrée glorieuse de Dominique au Ciel, vécue par le frère Raon, il introduit, à propos de celui-ci, la mention suivante : « il escripvit ceste histore à frere Constantin qui fu compilateur de la legende, comme ledit Constantin le reconte en son livre » (103r^o) ; « Raconte Constantin en sa legende que ... » (107r^o), etc. Ailleurs, il fait référence à l'autre : « Honnorable religieux et docteur en sainte theologie, maistre Humbert de Romanis qui fu l'ung des compilateurs de sa legende dit et raconte que ... » (115r^o) ; « dit maistre Humbert » (117r^o), etc. Pour ce qui est de la vision de Raon, voici ce qu'on lit à la fin de l'épisode en question dans la légende de Constantin (65) : « Hanc autem visionem ex humilitate quadam, qua procul dubio plenus erat, is qui viderat frater longo tempore tacuit, postmodum autem divina inspiratione premonitus pluribus revelavit, eoque referente frequenter audivi, eandemque *manu propria mihi scripsit.* »⁴² Certains épisodes présents dans le texte français manquent dans le *Libellus* de Thierry et sont repérables chez Constantin et chez Humbert (pour le choix des épisodes cf. plus loin l'analyse du texte). D'ailleurs, la façon de traiter la matière par l'auteur français, dans le cas des épisodes existant chez Thierry, diffère parfois considérablement de ce que l'on trouve dans son *Libellus* et fait penser à Constantin et à Humbert. Certains épisodes, traités succinctement par Thierry, dans la version française sont riches en détails présents chez ceux-ci. Le plus souvent il est difficile d'établir précisément de quelle autre source il s'agit, car les mêmes faits sont racontés en diverses légendes, mais parfois ceci est possible, p. ex. le nom de l'hérétique à qui Dominique prédit sa conversion n'apparaît ni chez Thierry (54) ni chez Humbert (53), tandis qu'il est présent chez Constantin (51), comme dans la version française (94v^o) : il s'agit de Raymond de Grossi.

Le contenu et la façon de traiter la matière divergent donc souvent du *Libellus* de Thierry. Il est sûr que sa version n'est pas la source unique de la version française. Etant donné la disposition de la matière et sa division en unités narratives, son *Libellus* ne constitue même pas une grille dans laquelle l'auteur français aurait inséré çà et là divers éléments provenant d'ailleurs, pourtant il constitue une référence importante.

Ce n'est pas tout en ce qui concerne les sources utilisées fréquemment. On trouve beaucoup de preuves de la parenté avec les *Vitae fratrum* de Gérard de Frachet, bien que le nom de celui-ci n'apparaisse pas, p. ex. : le 3^e chapitre de la dernière partie contient principalement quelques prédictions de l'avènement de l'Ordre des Prêcheurs, proférées peu de temps avant ceci, parmi lesquelles celle du Père Etienne (prieur de la Chartreuse du diocèse de Lyon), celle d'un évêque d'Arles et celle de Marie d'Oignies (152r^o-v^o). Les deux premières se trouvent chez Thierry d'Apolda (57), à cette différence près qu'elles se suivent dans l'ordre inverse, l'évêque en question est originaire du diocèse d'Orange (« Venerabilis igitur Aurasitensis ecclesiae episcopus »), et la prophétie de Marie d'Oignies y fait défaut. En revanche, on trouve ces trois prédictions, exactement dans le même ordre, chez Gérard de Frachet (I, 2, § 1, 2, 3), et l'évêque provient d'Arles (« in provincia Arelatensi »), comme dans le texte

⁴² Dans le passage équivalent, Thierry ne fait aucune mention de Constantin : « Hanc visionem praeclaram is, qui viderat, Frater ex humilitate, qua utique plenus erat, longo tempore sub silentio custodivit ; postea vero admonitus a Domino, quibusdam Fratibus ad laudem Dei et sancti confessoris Dominici recitavit » (243).

français (« en la province d'Arle ung saint evesque estoit » – 152v^o). Il semble curieux que l'auteur introduise ces prophéties par la mention suivante : « Maistre Humbert de Romains en son livre qu'il fait de la vye des premiers freres prescheurs raconte que ... » (152r^o), tandis que ces morceaux y sont absents. Il fait une même confusion au fol. 158v^o : « Et de ce oyés moult bel et devot exemple que raconte maistre Humbert en la vye des freres ». Suit l'histoire d'un frère à qui la Vierge Marie a montré la place au Paradis préparée pour lui et pour les frères Prêcheurs et qui se réjouit à l'approche de la mort (158v^o–159v^o). On trouve cette histoire dans la 1^{ère} partie des *Vitae fratrum* (ch. 6, § 22). Notre auteur a utilisé celles-ci sans le savoir, semble-t-il, en en attribuant la paternité littéraire à Humbert de Romans. En outre, dans le chapitre suivant de la même partie, nous trouvons une vision représentant le Christ qui menace le monde avec trois lances ainsi que saints Dominique et François présentés par la Vierge Marie au Christ qui s'apaise ; puis, la reconnaissance des deux dans une église. Ce sous-chapitre est introduit de la façon suivante : « Assés samblable histore lisons nous en la vye des freres prescheurs, en la premiere partie ». On trouve, en effet, l'histoire en question dans la première partie des *Vitae fratrum* (ch. 1, § 4).⁴³ Une autre référence explicite à celles-ci est faite au fol. 157r^o : « Que la Vierge Marie voelle que l'habit del ordre de saint Dominique soit reverentement portés, de ce avons reale histoire en la vye des freres, en la quatriesme partie ». Il s'agit de l'histoire du maître Nicolas qui y apparaît, en effet, dans la 4^e partie (ch. 13, § 8). Et à la fin de l'oeuvre, nous lisons la même mention qui introduit la dernière histoire choisie par notre auteur : « Clerement ce appert en la vye des freres » (169v^o), celle de deux frères se rendant au chapitre général de Bologne (169v^o–170r^o), qui apparaît dans la 4^e partie des *Vitae* ... (ch. 15, § 1). La dépendance du texte français envers Gérard de Frachet est incontestable.

Et finalement, à deux reprises (seulement) dans le corps du texte, l'auteur évoque Jourdain de Saxe : « je respons comme fist une fois maistre Jordain, second maistre general de nostre ordre, à ung qui luy avoit fait ceste question » (47r^obis), « Maistre Jourdain raconte en sa legende que ... » (128v^o). Il paraît très intéressant qu'un auteur dominicain français exploite le *Libellus* ... de Jourdain de Saxe environ deux siècles et demi après sa rédaction, et ceci surtout à la lumière d'une opinion exprimée par le Père Vicaire⁴⁴, selon laquelle ce texte a été mis dans l'oubli très tôt et pour longtemps.⁴⁵

Notre liste des « quatre saints docteurs » est donc complétée : Jourdain de Saxe, Constantin d'Orvieto, Humbert de Romans et Thierry d'Apolda. L'auteur français n'a certainement pas pensé, en composant son prologue, à Gérard de Frachet, car il le confond avec Humbert, tout en en puisant directement surtout dans les 3^e, 4^e et 5^e chapitres de la 3^e partie. Il s'agit donc de cinq « docteurs » qui deviennent quatre dans sa conscience. Mais ce n'est pas tout en ce qui concerne les sources dominicaines directes. Il recourt aussi à *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais qu'il appelle

⁴³ Certes, on rencontre aussi cette vision ailleurs, p. ex. chez Thierry d'Apolda (65–66) mais dans la deuxième partie.

⁴⁴ Eminent historien de l'Ordre, dont les travaux sont très fiables.

⁴⁵ « Remplacé après très peu d'années par la Légende de Pierre Ferrand, qui le démarquait en l'adaptant à l'usage liturgique, le livre de Jourdain fut oublié bientôt et pour de nombreux siècles. C'est à Echard que revint l'honneur de le remettre en pleine lumière, en l'éditant pour la première fois. » (M.-H. Vicaire, *Saint Dominique de Caleruega* ..., op.cit., p. 15).

« Vincent historial » (pour cette dénomination cf. 32r^o, 33r^o), et en outre, on a l'impression qu'il s'inspire de la *Legenda maior* par Raymond de Capoue (I, 8)⁴⁶ pour la rédaction d'un bref chapitre sur le tiers ordre dominicain (23v^o–24v^o).

Composition du texte

C'est un texte qui frappe par sa beauté et son charme. Le Père et la Fille vivent dans la confiance, nous sommes témoins de leur amitié spirituelle et introduits dans cette ambiance chaleureuse : « Commenchiés donc à narrer histoire et très ententive me trouverés à le oÿr », dit la Fille, et le Père de répondre : « De tant plus devés prester les oreilles de vostre cuer que l'histoire est digne de memoire » (77v^o). Nous sommes avides avec elle d'*ouïr* cette histoire et tant d'autres. La *Filia* fait parfois preuve d'esprit critique, pose des questions supplémentaires, a des doutes et demande des compléments d'informations : « Ceste allegacion me engendre grande dubitacion ... par quoy je vous requirs que de ceste proposicion me donnés la declaracion » (47r^obis), « il me samble que vous dittez deux choses contrairez » (142r^o), « Encore ung petit doubte sur ce derrain mot que vous dittes que ... » (142v^o), « encoire ay ung petit scrupule dont volentiers je oroye la satisfaction » (144v^o), etc. Elle n'est pas passive, tout au contraire, elle oriente la trame du récit, d'où les formules qui reviennent : « Mais sur ceste hystore je demanderoie volentiers se ... » (46r^o). Son rôle est aussi de faire de brèves interprétations des histoires racontées par le *Pater* et de formuler les conclusions.

Mais revenons encore à la question des sources, ou plutôt d'autres sources, afin de comprendre comment le texte a été construit. Les sources dominicaines viennent d'être désignées, mais l'auteur n'a-t-il eu recours qu'à celles-ci ? Or il cite abondamment les auteurs anciens et médiévaux : Sénèque, Eusèbe de Césarée, Isidore, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Benoît, saint Odilon (abbé de Cluny), saint Bernard, et tant d'autres. Il fait également référence aux légendes relatives à d'autres saints (Martin – 52v^obis, Nicolas – 67v^o, Benoît, Antoine, Alexis – 83r^o, Thomas d'Aquin – 165r^o–v^o, 167r^o). Mais avant tout c'est l'Écriture Sainte qu'il met largement à profit. Il choisit les données biographiques dans les légendes de ses prédécesseurs et amplifie considérablement son texte par les sources secondaires et par sa propre invention. Son oeuvre est une compilation très vaste qui dépasse par ses dimensions les *legendae* composées par ceux-ci, y compris le texte de Thierry d'Apolda, assez volumineux (malgré le modeste nom de *libellus* qu'il porte). Il donne souvent les références exactes de ses sources secondaires, mais cette remarque vaut surtout pour les citations ou les allusions bibliques. Il est curieux que parfois l'auteur mette en la bouche de Dominique le docte langage du *Pater*, en lui faisant citer les Pères et d'autres autorités de l'Église (cf. p. ex. 14v^o, 49r^obis). On a affaire ici à un travail d'encyclopédiste au sens exact de ce terme.

Écrire la légende de saint Dominique ne constitue pas le but unique de l'auteur. Il en profite pour traiter de choses diverses. Il raconte les événements de la vie de

⁴⁶ Edition : Jörg JUNGMAJR, *Die Legenda Maior (« Vita Catharinae Senensis ») des RAIMUND VON CAPUA. Edition nach der Nürnberger Handschrift Cent. IV, 75, Übersetzung und Kommentar, Band 1 : Einleitung und Text, Band 2 : Kommentar, Weidler, Berlin 2004.*

Dominique en les entremêlant de ses commentaires destinés à l'instruction de la *Filia* ; ou bien c'est la *Filia* qui résume un événement de la vie de Dominique et le *Pater* le commente, et ce commentaire c'est une composition de l'auteur français dont les arguments sont appuyés par de nombreuses sources secondaires évoquées. Celui-ci traite les éléments biographiques relevés dans les légendes de saint Dominique comme une sorte d'« icônes » qui lui donnent l'occasion de dévoiler des espaces nouveaux. De cette façon, l'évocation de la fondation du monastère de Prouille, qui n'est qu'une mention dans les vies latines, lui permet de parler amplement des trois ordres fondés par Dominique (19v^o–24v^o), des personnages illustres, des règles de vie, des activités spirituelles qu'on y pratique, etc. (c'est aussi quelquefois l'histoire de l'Ordre qui va jusqu'à l'époque à laquelle l'auteur écrit son texte, et ceci lui donne son prix). Il est aisé de citer plusieurs cas de telles « icônes » dont voici encore quelques-uns. Le désir du martyr exprimé par Dominique devant les hérétiques donne à l'auteur français l'occasion de présenter diverses manières du martyr, et là il cite saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire (31v^o). L'histoire de Bonne, guérie par les mérites de Dominique, qui supportait sa maladie avec patience et reconnaissance (53r^o–54r^o), sert de prétexte pour exposer les profits que l'on peut tirer des maladies supportées patiemment : la pratique des vertus (humilité, chasteté) et l'expiation des péchés ; l'auteur y cite saint Paul, saint Augustin, et évoque un exemple de l'Ancien Testament (54r^o–v^o). L'histoire d'une jeune mondaine, Alexandre, l'incite à parler amplement de la parure des femmes et du péché qu'elle peut engendrer (88r^o–v^o), car c'est aussi, dans une large mesure, une oeuvre de moralisateur. Inutile de multiplier les exemples.

Notre auteur n'est pas simplement un compilateur qui connaît très bien la biographie de saint Dominique et l'histoire de son Ordre, ce n'est pas seulement un encyclopédiste, mais aussi un excellent conteur qui amplifie largement les données qu'il a trouvées dans les sources premières relatives à Dominique, en donnant libre cours à son imagination et/ou à son érudition. C'est un romancier qui introduit nombre de détails originaux, des dialogues, rend les scènes bien plus pittoresques. Son récit n'a rien d'une chronique, d'une vie de saint, mais ressemble à un roman. On en trouve de nombreux exemples. Il suffit de comparer avec les sources latines, entre autres, le récit de la résurrection du jeune Napoléon, neveu du cardinal Etienne de Fosseneuve (77v^o–79v^o ; cf. CO 35, HR 41, TA 89–92), le miracle d'un ouvrier ressuscité à Saint-Sixte (84r^o–v^o ; cf. CO 36, HR 42, TA 81), celui d'un enfant ressuscité à Châtillon (85r^o–v^o ; cf. GF II 12, TA 156), celui d'un démoniaque délivré au tombeau de saint Dominique (105v^o–106r^o ; cf. GF II 31, TA 249), ou encore celui de la guérison d'une jeune fille souffrant de la pierre à qui saint Dominique apparaît et la libère de son mal (130v^o–131r^o ; cf. CO 121, HR 60 (appendix), TA 338), etc., etc. Je cite, à titre d'exemple, un cas de ce genre que l'on voit dans l'épisode du diable qui apparaît sous la figure d'un passereau, en dérangeant un prêche de Dominique, et que celui-ci finit par déplumer. Je le choisis pour la brièveté du passage qui ne risque pas d'alourdir cette présentation. Thierry d'Apolda et la soeur Cécile sont très concis en rapportant ce fait :

Quod videns B. Dominicus, vocavit sororem Maximillam, et dixit ei : *surge et apprehende eum, et adduc eum ad me*. Illa igitur surgens, extendens, manum statim sine aliqua difficultate apprehendit eum, et per fenestram dedit eum B. Dominico. Tunc B. Dominicus accipiens passerem in manu sua cepit eum festine depillare dicens : *inimice, inimice*. Cum subridentibus

fratribus et sororibus ei omnes pennas abstulisset, ipso voce lamentabili garriente, projecit eum dicens ... (Cécile, p. 50) ;

Quod videns Sanctus, Sorori Maximillae dixit : Surge et apprehende, et adduc eum ad me. Quae surgens, sine difficultate apprehendit eum, et per fenestram tradidit Viro sancto. At ille coepit eum festine depennare dicens : Inimice, inimice. Cui cum, subridentibus omnibus, lamentabiliter garrienti pennas omnes abstulisset, projecit eum dicens ... (Thierry 146) ;

Par quoy ce voyant le saint Pere, il dit à une suer qui se nommoit Maximilla : « Levés-vous, fille, et se le prenés, et puis le me apportés. » Elle levée sans nulle difficulté le dyable se laissa prendre comme ung muyson privé, et par la traïlle le donna au saint Pere, mais incontinent qui le tient le print à desplummer en disant : « ennemy de Dieu, ne cesseras-tu jamais, dyable dampné, tormenteras-tu tousjours les devotz, serpent infernal, obstinés en mal, que guaignes-tu à seduire les bons ? Tu es bien maudit de Dieu et des hommes. » Telles et samblables paroles disoit à chascune plume que il luy ostoit. Les suers ce oyant moult se esmerveilloient et le dyable crioit et se plaindoit en voix d'oisiau. Quant il fut tout despennés et desnués de plummes, il le getta par indignacion à terre en disant ... (48^obis)

Le texte est divisé en trois parties. Les chapitres sont composés de sous-chapitres qui portent le nom d'histoires. La troisième partie est une apologie de l'Ordre des Prêcheurs et n'a pas de rapports, en général, avec la légende de saint Dominique. L'auteur suit un plan tracé à l'avance, p. ex. dans un chapitre d'une partie il annonce qu'il traitera telle ou telle question dans un autre chapitre d'une autre partie. Il ne se conforme pas à l'ordre chronologique et divise la matière en sujets, ce qui constitue une répartition originale par rapport aux sources latines. Il n'a pas l'intention de composer une chronique, une biographie, une légende à proprement parler, comme il vient d'être dit, mais un manuel d'instruction pour lequel la légende de saint Dominique est un prétexte, tout en en constituant le noyau. Le récit est orienté d'après la signification de la matière et non pas d'après la succession des faits. Ainsi, à un endroit, le *Pater* enseigne à la *Filia* que l'on peut prier Dieu partout où l'on se trouve, et cite, pour l'appuyer, un passage de saint Augustin. Alors, celle-ci demande à son Père de lui raconter des histoires de la vie de Dominique à travers lesquelles on voit qu'il pria partout : « Se de ce trouvés histoire en la legende de nostre Pere, se il vous plest, vous le declarerés » (50^v^o). Et c'est alors que l'on peut lire des histoires de prières en 'plein air' : le récit du miracle du denier pour payer le passeur d'un cours d'eau (51^r^o), l'histoire des pèlerins allemands (51^r^o-^v^o), celle du don des langues accordé à Dominique et à un sien compagnon étranger (52^r^o). On a souvent l'impression que c'est une construction architecturale. Pour l'illustrer, je vais me servir de la composition du 6^e chapitre de la 1^{ère} partie, qui porte le titre suivant : *Comment par oeuvre miraculeuse / il a esté trouvé tant dignes / que sa poissance tresvertueuse / est declaree en trois machines* (63^r^o). Dans l'introduction (63^r^o-^v^o), l'auteur informe qu'il y sera question de miracles accomplis par le Saint (il s'agit de ceux qui ont eu lieu de son vivant) et annonce comment la matière sera répartie :

j'ay volut inserer ung chapitre intitulé de ses miracles pour monstres que ses haulx fais glorieux resplendent es trois machines del universel qui sont celeste, terrestre et infernale, es quelles reluist le excellente vertu de saint Dominique. Et pour ce plus ordonneement faire il nous convient considerer le grant monde qui est compris es quatres elemens, et le petit monde que je appelle l'homme (63^r^o-^v^o).

Ensuite, il prouve, par des arguments philosophiques, pourquoi l'homme constitue le 'petit monde'. On y trouve, d'abord, les miracles relatifs au 'grant monde', contenu en quatre éléments, et en premier lieu le feu : les miracles des écrits de Dominique projetés intacts du feu, tandis que ceux des hérétiques sont consommés par les flammes : Montréal (63v^o–64v^o) et Fanjeaux (64v^o–65v^o) ; la haire de Dominique, gardée pieusement par une femme dévote, sauvée miraculeusement du feu (65v^o–67r^o) ;

– l'air : le miracle d'une vigne protégée d'un orage (Dominique est vu dans les airs, protégeant de sa chape la vigne en question) (67r^o–v^o) ;

– intermédiaire entre l'air et l'eau : Dominique et son compagnon miraculeusement ne sont pas mouillés par un orage (67v^o–68r^o) ;

– l'eau : ses livres tombés dans une rivière, au bout de trois jours en sont sortis intacts (68r^o–v^o) ;

– la terre : pendant une sécheresse au pays de Toulouse, il commence à pleuvoir malgré la sérénité du temps et le gel (le miracle a lieu à Noël), et la terre devient fertile par les mérites du Saint (68v^o–69r^o).

Après quoi, la *Filia* conclut et fait relancer un nouveau fil du récit :

Souffissant avés prouvé que le miracles de saint Dominique sont vertueusement apparus au grand monde qui est contenus en general es quatres elemens. Reste maintenant à declarer comment ses miracles sont monstrés quant au petit monde qui est l'homme, quant au regard des tribulacions et adversités que joumelement luy pevent advenir. Et premier se il vous plect, raconterés histoire comment il securt et est en ayde contre la tribulacion procedante des maudis detracteurs. (69r^o)

Et nous lisons l'histoire de Bénée que l'auteur a déjà évoquée, persécutée par Hugues qui se convertit et devient frère Prêcheur (69r^o–70r^o). Après, on démontre « comment ses vertus sont monstrees contre les tribulacions que les dyables font as hommes » (70r^o) : l'histoire de la délivrance d'une femme possédée, qui a lieu lors d'un prêche de Dominique à Saint-Sixte (70r^o–v^o) ;

– « comment il a secouru à ceulx qui ont esté vexés au corps par maladies corporeles » (71r^o) : la guérison miraculeuse des soeurs Théodora et Thédramia qui souffraient de la fièvre (71r^o–v^o) ;

– « ses vertus ... quant au regard des tribulacions qui viennent en l'ame par espritueles temptacions » (71v^o) : la vision que Dominique a d'un dragon qui semble engloutir les frères l'accompagnant en Espagne ; ils quittent tous, par la suite, l'Ordre, excepté trois ; leur conversion, à la suite de la prière de Dominique (71v^o–72r^o) ;

– comment il aide ceux qui sont « en auchunne adversité ou necessité » (72r^o) :

d'abord, ceux qui craignent de boire de l'eau et ont soif de vin : le miracle de l'eau changée en vin (72r^o–v^o) ; ensuite, ceux qui ont faim : le miracle du pain qu'un frère convers très affamé trouve dans un buisson (72v^o–73v^o) ; ceux qui ont soif et faim en même temps : le miracle des pains apportés du ciel par les anges et du vin multiplié dans un baril (73v^o–75v^o) ; seulement faim : un nouveau miracle des pains apportés du ciel par les anges (75v^o–76r^o), la multiplication de deux pains, accomplie par Dominique dans le couvent de Bologne, à la manière du Christ (76r^o–v^o).

Et nous lisons à la fin du chapitre cette brève conclusion : « les vertus de saint Dominique sont monstrés es trois machinnes del universel monde, c'est assçavoir

celeste, terrestre et infernale » (76v^o). On notera que les deux lignes ou surfaces, annoncées dès le début, s'entrecroisent : l'aspect céleste (spirituel), terrestre (physique) et infernal (les actions de Dominique contre les démons), avec ce qui est relatif au grand et au petit monde, p. ex. :

– le grand monde et l'aspect spirituel : les miracles des écrits à Montréal et à Fanjeaux ;

– le grand monde et l'aspect terrestre : le miracle de la vigne protégée d'un orage ;

– le petit monde et l'aspect spirituel : la conversion de Hugues ;

– le petit monde et l'aspect infernal : la délivrance de la femme démoniaque ;

– le petit monde et l'aspect terrestre : les miracles du pain et du vin.

Les miracles de retour de mort à vie constituent un groupe à part et forment le chapitre suivant (76v^o) ; ils méritent bien cette place particulière, car contrairement aux autres miracles qui peuvent être accomplis aussi par les enchanteurs, ceux-ci ne le sont que par la puissance divine (cf. l'introduction à ce chapitre ; 77r^o), et l'auteur relate l'histoire de Simon l'enchanteur et celle de saint Pierre, Apôtre (cf. ci-dessous l'analyse du texte pour le choix des épisodes).

Dans le 8^e chapitre de la 1^{ère} partie (90v^o), l'auteur traite, entre autres, du don de prophétie de Dominique en divisant la matière de la façon suivante : d'abord, ce qui est relatif aux personnes individuelles ; ensuite, les prédictions se rapportant à tout un pays ; après, les prophéties relatives à la mort spirituelle ; et enfin, la révélation qui lui est faite de sa propre mort.

Que ce soit planifié d'une façon ingénieuse ou non, peu importe, l'essentiel est qu'il trace un plan et choisit les divers éléments de la biographie de saint Dominique en fonction de ce plan, sans se préoccuper de l'ordre chronologique des événements.

Voici l'analyse du texte qui rend compte du contenu et de la répartition de la matière⁴⁷ :

[Prima pars]

[.....] (9v^o) ;

Les présages miraculeux de la future carrière du petit Dominique (vision qu'a eue sa marraine d'une étoile sur son front, un essaim d'abeilles vient le nourrir de miel, la vision d'un chien vécue par sa mère) ; ses études à Palence et les vertus qu'il y pratique ;

[Secundum capitulum :] Comment pour destruire heresie / fonda plusieurs religions / et dix ans preschant la croisie / eubt maintes persecucions (16r^o) ;

L'évêque Dydacus et Dominique passent par Toulouse ; Dominique y convertit son hôte hérétique ; l'évêque Dydacus demande au Pape de le destituer de sa charge épiscopale pour qu'il puisse s'adonner à la conversion des Cumans ; Dydacus et Dominique rencontrent douze abbés de Cîteaux ; les conseils de la vie évangélique que Dydacus leur donne ; Dominique convertit quelques jeunes filles hérétiques et fonde le monastère de Prouille ; à propos de trois ordres fondés par Dominique ; la mort de Dydacus ; la prédication et la lutte de Dominique contre les

⁴⁷ Jusqu'au fol. 54 c'est un relevé incomplet, étant donné que le texte est conservé fragmentairement. Je cite en italique les rubriques annonçant les chapitres, qui forment de brefs poèmes. L'exponctuation entre crochets carrés signifie que l'on manque de rubrique à cause d'une perte matérielle.

hérétiques ; Dominique et d'autres ecclésiastiques marchent nu-pieds par les épines ; la conversion de l'hérétique qui les a fait s'engager dans ce chemin ; la croisade contre les Albigeois ; Dominique recommande de lutter contre les hérétiques par la prière ; il mortifie son corps ; l'apparition de la Vierge Marie qui lui impose de propager son « psautier » (= le Rosaire) pour lutter efficacement contre l'hérésie ; après cette vision, Dominique revient à Toulouse pour prêcher ; ses liens d'amitié avec le comte Simon de Montfort ; les menaces de la part des hérétiques de le mettre à mort et son désir du martyre ; l'évêque Foulques de Toulouse conçoit une profonde affection pour Dominique ; celui-ci a l'idée d'instituer l'Ordre des Prêcheurs et Foulques lui donne une église ; l'approbation et la confirmation de l'Ordre par le Pape ; fondation des monastères dominicains à Rome ; Dominique transporte à Saint-Sixte l'image de la Madone miraculeuse de Sainte-Marie (au delà du Tibre) ;

[Tercium capitulum :] De sa penitance merveilleuse / et de sa vie tresrigoreuse (40v°) ;

A propos de ses vêtements, de sa manière de se coucher, de ses jeûnes, des disciplines qu'il se donne, de son humilité (il refuse les trois évêchés que l'on lui propose) ;

[Quartum capitulum :] Comment de sainte orison / obtint en tous temps sa demande / Dieu luy ot otroiet che don / de quoy moult on le recomande (43v°) ;

Il obtient de Dieu tout ce qu'il Lui demande ; suite à la prière de Dominique le Maître Conrad l'Allemand désire l'habit de l'Ordre ; la description de la mort de Conrad ; Dominique délivre un doyen de la luxure ; la conversion du fils d'un chevalier ; le miracle du vin multiplié dans une coupe ; la rentrée miraculeuse de Dominique à Sainte-Sabine les portes closes ; il délivre le frère Jacques d'une tentation ; sa vision, à Rome, des saints Pierre et Paul, Apôtres ; le corps de Dominique est élevé de terre pendant sa prière dans le monastère de Castres ; le miracle d'habits de Dominique séchés après une grande pluie ; le miracle du denier pour payer un batelier ; il parle allemand à un groupe de pèlerins allemands ; le miracle du don des langues pour qu'il puisse communiquer avec un étranger ; la guérison miraculeuse du frère Jacques ; de Bonne la recluse ; de Lucie la recluse ; le démon essaie d'empêcher Dominique de prier en lui jetant une pierre dans l'église ; Dominique entre dans une église les portes closes ;

Quintum capitulum : Comment l'homme de Dieu aimable / en tous temps confundi le dyable (47v°bis) ;

Il chasse le diable sous la figure d'un passereau ; d'un lézard ; d'un singe ; le diable, forcé par Dominique, lui parle de plusieurs manières de tenter les frères ; le démon lit les péchés des frères ; il apparaît sous la figure d'un frère ; Dominique délivre un homme possédé par de nombreux démons (les saints martyrs sont garants que les démons ne reviendront plus en lui) ; à Carcassonne, un hérétique s'oppose à la dévotion du Rosaire et est possédé par une grande quantité de diables ; un frère convers tourmenté par le diable qui entre en lui (il a bu en ville sans permission) et est chassé grâce à la prière de Dominique ; le diable apparaît sous la forme d'un chat (conversion de femmes hérétiques à Toulouse) ; la conversion d'une femme nommée Bénéé ;

Sextum capitulum : Comment par oeuvre miraculeuse / il a esté trouvé tant dignes / que sa poissance tresvertueuse / est declaree en trois machines (63r°)⁴⁸ ;

Septimum capitulum : Comment la poissance infinie / par son merite et orisons / a suscité de mort à vye / gens de diverses regions (76v°) ;

Dominique ressuscite le jeune Napoléon, neveu du cardinal Etienne de Fosseneuve ; le miracle d'un enfant ressuscité à Rome ; d'un ouvrier ressuscité à Saint-Sixte ; il ressuscite un

⁴⁸ Pour l'énumération des épisodes cf. ci-dessus.

enfant à Châtillon et guérit sa mère de la fièvre quarte ; il ressuscite la tête coupée de la jeune Alexandre dont il écoute la confession ; il sauve les pèlerins qui se noyaient ;

Octavum capitulum : Comment par grande charité / souvent abandonna sa vye / puis fu en toute verité / doès du don de prophecie (90v^o) ;

Il désire se vendre afin de sauver un homme qui a adhéré aux hérétiques à cause de sa pauvreté ; il exprime le même désir pour racheter un captif chez les Sarrasins ; il délibère d'aller prêcher parmi les Sarrasins et pour cela fait pousser sa barbe et fait élire un abbé dans l'Ordre (frère Matthieu) ; il envoie les Frères par le monde ; il prédit la conversion d'un hérétique, Raymond de Grossi, et le sauve du bûcher ; la conversion de Raymond près de vingt ans après et son entrée dans l'Ordre des Prêcheurs ; il prédit la mort du roi d'Aragon (Pierre II), partisan des hérétiques ; la mort de ce roi ; il a une vision de la mort du comte de Montfort ; il prédit, à Saint-Sixte, la mort spirituelle de deux frères et la mort corporelle des deux autres (les deux premiers quittent l'Ordre et se perdent) ; sa propre mort lui est révélée⁴⁹ ;

*[Secunda pars]*⁵⁰

[.....]

Dominique visite le cardinal Ugolin et revient mourir parmi les siens à Bologne ; avant la mort, il convoque les novices pour les exhorter, ensuite il appelle le prieur et quelques frères, et fait sa confession publiquement, leur recommande de conserver la virginité et de persister en l'observance régulière ; ses derniers jours : il fait réunir les frères et leur promet de leur être plus utile après son décès que de son vivant, son testament spirituel, son agonie et sa mort ; la vision du frère Guala à qui apparaît l'entrée glorieuse de saint Dominique au Ciel ; une autre vision de la même nature vécue par le frère Raon, à laquelle assiste le frère Tancrede ; le corps inanimé de Dominique prédit la mort au frère Albert, prieur de Sainte-Catherine de Bologne, en l'assurant qu'en la même année il sera avec lui au Paradis ;

Secundum capitulum : Comment en grande reverence / des prelatz fu ensevelis / et par la divine clemence / pluseurs malades sont garis (104r^o) ;

On annonce la mort de Dominique au cardinal Ugolin ; sa solennelle sépulture ; un démoniaque délivré à son tombeau ; il apparaît en vision à un clerc de Bologne ; le miracle de l'odeur de sainteté ; la guérison de Nicolas du Buysson [de Bosco] ; d'une demoiselle défigurée ; d'un homme de Tytulia, à qui apparaît le Saint ; de deux enfants sourds-muets ; la punition d'une femme qui filait le jour d'une fête de saint Dominique, et sa conversion ; la correction d'un frère mineur qui doute, en célébrant la messe, de l'excellence de saint Dominique ; la punition de Nicolas de Vérone pour avoir mal parlé de saint Dominique ; la triple punition de certains religieux pour la même raison ;

Tercium capitulum : De pluseurs aultres miracles fais / dessus malades et contrefais (114v^o) ;

La guérison d'une religieuse nommée Marie ; de l'abbé Dithmar ; d'un jeune homme au corps enflé, en Sicile ; d'un jeune homme scrofuleux, à Plaisance ; d'un hydropique ; le miracle du vin multiplié dans un baril et la conversion qui en résulte ; le miracle de l'argent multiplié dans une bourse ;

Quartum capitulum : De sa miraculeuse translacion / et glorieuse canonizacion (124v^o) ;

Les données historiques relatives à la translation qui a eu lieu au temps du frère Etienne, provincial de Lombardie ; le rappel de la réception de celui-ci dans l'Ordre par saint Dominique ; à propos de ceux qui étaient présents à la translation ; la vision vécue par le frère Nicolas de Giovenazzo ; l'ouverture du tombeau et le miracle de l'odeur de sainteté ; les guérisons miraculeuses opérées sur ceux qui ont baisé la terre du tombeau, exhalant cette odeur ; le rappel d'un miracle opéré du vivant de Dominique, sur un étudiant de Bologne libéré de la lubricité

⁴⁹ La suite de ce chapitre a disparu.

⁵⁰ Manque un feuillet, après le fol. 96.

ayant baisé la main de celui-ci, qui dégageait une odeur suave ; du placement des reliques dans un nouveau sépulcre ; des autres miracles opérés à ce temps-là : la guérison d'un jeune homme nommé Géminien, d'un certain Marsilius, une femme nommée Massette guérie avec de la terre du tombeau de saint Dominique, la guérison d'une certaine Cortoise, saint Dominique apparaît à une jeune fille souffrant de la pierre et la libère de son mal ; un nouveau miracle de l'odeur de sainteté ; l'enquête et la canonisation ; la guérison d'un frère des hémorroïdes (miracle advenu entre la translation et la canonisation), et plus tard une autre guérison miraculeuse opérée sur lui après la canonisation ; les lettres de la canonisation, transportées par le frère Barthélémy, sont conservées intactes dans un naufrage ; la guérison d'un homme dévot, à Bologne, qui souffrait d'une descente d'intestins, à qui Dominique apparaît en songe ;

Quintum capitulum : Comment monstrant sa sanctité / pluseurs mors a resuscité (133v^o) ;

La résurrection d'un enfant à Somlo, dans la province de Hongrie ; de l'enfant d'un noble nommé Ladislas ; d'un serviteur noyé ; du jeune Thomas, fils de Gothard⁵¹ ;

[*Tercia pars*]⁵²

[.....]

Exposé théologique sur l'état religieux, sa qualité, les diverses formes de cette façon de vie (anachorétique et monastique) ; sur les auteurs des règles monastiques : saint Denis, Origène, saint Cyprien, saint Paul (ermite), saint Basile ..., etc., ; les brèves données historiques concernant divers ordres : Bénédictins, Chanoines réguliers, Chartreux, l'Ordre de Cîteaux, Prémontrés, Célestins, etc. ; et les raisons d'être de tous ces ordres ; la précellence de l'Ordre des Prêcheurs ; l'apologie des études ;

Secundum capitulum : Du titre et denominacion de la religion des prescheurs et de excellence et vertu de sainte predication (145v^o) ;

L'importance et l'essence de la prédication, exercée par le Christ, défendue aux femmes et aux laïcs ; la critique de ceux qui se comportent mal lors du prêche (écouter la parole de Dieu et l'explication de cette parole valent autant que recevoir le Corps du Christ) ; sur les deux conditions que les prêcheurs doivent remplir : sainteté de la vie et connaissance de la doctrine ; sur les fruits de la prédication : elle guérit l'âme et le corps, celui qui écoute la parole de Dieu ne tombera jamais en extrême pauvreté, elle prolonge la vie corporelle et préserve contre une mort soudaine, pourchasse le diable et procure la bénédiction éternelle ; le peuple des fidèles est obligé de participer aux sermons ; un exemple (fort et persuasif) : Dominique prédit la mort d'un chevalier qui a méprisé son prêche ;

Tercium capitulum : Comment l'ordre des freres prescheurs / long tamps devant fu prefiguree / comme appert par les saints docteurs / qui la Bible ont exposee (151r^o) ;

Plusieurs passages des Ecritures qui annoncent l'avènement de l'Ordre des Prêcheurs ; quelques prédictions de cet avènement, proférées peu de temps avant : celle du Père Etienne (prieur de la Chartreuse du diocèse de Lyon), d'un évêque d'Arles, de Marie d'Oignies, d'une femme dévote de Bologne et d'une femme de Lombardie ;

Quartum capitulum : Comment la religion saint Dominique de la Vierge Marie fut impetree / et de habit singulier et especial honnouree (153v^o) ;

Un homme ressuscité des morts raconte ce qu'il a vu : la Vierge Marie à genoux, pendant trois jours, devant son Fils voulant punir le monde, qui s'apaise et promet d'envoyer les Prêcheurs pour corriger les gens ; la vision représentant le Christ qui menace le monde de trois lances, saints Dominique et François présentés par la Vierge Marie au Christ qui s'apaise, la reconnaissance des deux dans une église ; l'histoire de Réginald d'Orléans (maître Regnault), qui rend illustre l'habit de l'Ordre des Prêcheurs (la Vierge lui montre cet habit dans une vision) ; l'histoire du maître Nicolas, démontrant que l'habit des Prêcheurs doit être porté avec révérence ; une pieuse femme

⁵¹ La suite de ce chapitre a disparu.

⁵² Manque un feuillet, après le fol. 135.

de Lombardie méprise deux frères Prêcheurs et est corrigée par la Vierge Marie qui lui apparaît en vision et lui montre l'Ordre protégé sous son manteau ; un frère se réjouit à l'approche de sa mort, à qui la Vierge Marie a montré la place au Paradis préparée pour lui et pour les frères Prêcheurs ; un frère voulant quitter l'Ordre, en est empêché miraculeusement devant une image de la Vierge ; la Mère de Dieu apparaît au prier d'un monastère de frères qui se trouvent dans le besoin et lui confie une bourse pleine d'argent ; les frères de Limoges désirent construire un nouveau monastère, mais n'ont pas de ressources, se confient à la Vierge et sont secourus par un chapelain ; un frère ayant peur d'aller prêcher chez les Cumans est réconforté par une vision de la Vierge Marie aidant les Prêcheurs, vécue par un ermite ; un frère mort, nommé Ferrand, apparaît à un frère et l'assure que les Prêcheurs, au moment de la mort, sont assistés par la Vierge Marie ; un frère agonisant est au désespoir, demande l'aide de la Mère de Dieu, celle-ci apparaît et pourchasse les diables qui le tentaient ; un autre frère mourant salue la Vierge qui vient accueillir son âme ; un frère a une vision de la Vierge Marie qui bénit les frères au dortoir, sauf un seul qui, s'étant confessé et ayant fait sa pénitence, obtient, la nuit suivante, la bénédiction de la Mère de Dieu ;

Quintum capitulum : Comment la religion de saint Dominique est des anges deffendue et gardee / des sains de paradys loee / du saint Siege Apostolique approuvee / et des dyables la confusion reclamee (166r^o) ;

Les proches d'un novice de Bologne désirent l'arracher à l'Ordre par force, Dominique voit plus de deux cents anges qui protègent le couvent, ceux-là retournent confus de devant la porte du couvent ; l'histoire du frère Thomas d'Apulie : les membres de sa famille le revêtent par force d'habits séculiers qui brûlent tout son corps, ceux-là le laissent alors en paix ; les apparitions que saint Thomas d'Aquin a eues de sa soeur et de son frère morts qui lui prédisent l'entrée au Paradis, s'il persévère dans sa vocation, et que personne de son Ordre n'est damné, sinon très peu⁵³ ; l'histoire de l'institution de l'Ordre des Prêcheurs : Dominique se rend au concile de Latran avec Foulques, évêque de Toulouse, et présente au Pape Innocent III son idée d'instituer l'Ordre, réticences du Pape, celui-ci voit en songe l'église de Latran qui est en train de s'écrouler, et Dominique accourir et la relever, le Pape accepte et le somme de retourner auprès de ses frères pour choisir une règle, ils choisissent celle de saint Augustin, établissent les constitutions, adoptent la pauvreté évangélique, approuvée, ensuite, par le premier chapitre général de Bologne, la mort d'Innocent et l'approbation de l'Ordre par son successeur, Honorius, en 1216 ; un démon apparaît à deux frères se rendant au chapitre général de Bologne et avoue que l'Ordre des Prêcheurs est à la confusion des diables.

Quelles conclusions générales se dégagent-elles de cette présentation ?

La copie a peut-être été achevée dans le milieu des dominicains d'Arras, peut-être est-ce là aussi que l'on a composé cette oeuvre, mais ce n'est qu'une hypothèse et il se peut que nous ayons perdu les informations sur l'auteur, le copiste, la provenance avec le 1^{er} feuillet aujourd'hui presque entièrement rongé, s'il a contenu de telles informations dans une éventuelle rubrique initiale.

Comme nous ne possédons qu'une copie unique, rien ne prouve que le texte français se serait répandu sur un territoire large, et jusqu'à preuve du contraire nous pouvons admettre qu'il ne constitue qu'un phénomène local, propre à la Picardie, ou plus précisément, propre à Arras, ou à la région arrageoise.

Cette vaste compilation traduit un désir de remonter aux sources, de les faire comprendre aux autres, à cette époque du 15^e siècle, douloureuse pour l'histoire de

⁵³ Ce n'est pas un morceau tiré d'une légende de saint Thomas d'Aquin proprement dite, mais provient des *Vitae fratrum* (IV, 24, § 7), comme plusieurs autres dans cette troisième partie de l'oeuvre.

l'Ordre, époque d'une grave crise spirituelle et morale, mais d'autre part, époque d'un grand essai de réforme qui a trouvé une issue dans le mouvement du retour à l'ancienne Observance. Nombreux étaient les couvents qui ont participé à ce mouvement et les moniales y ont rejoint les Frères. Je ne sais pas si les dominicains d'Arras ont suivi cette voie, mais plusieurs couvents de la région avoisinante sont passés à la Congrégation de Hollande, très engagée dans le mouvement de l'Observance. Je pense que le texte, tout comme l'unique copie, créés plus ou moins deux siècles après la composition des sources premières portant sur saint Dominique, ont traduit les besoins et les tensions d'un moment historique concret. Etant donné l'histoire ancienne de la copie, je crois qu'elle a été destinée aux moniales réformées afin de les aider à remonter à la source de la vérité, en leur montrant l'exemple du Fondateur de leur Ordre, en les aidant à imiter le saint père Dominique. En revanche, il paraît probable que l'oeuvre elle-même ait été composée pour une membre d'une confrérie du Psautier de la Vierge.

Contrairement à ce que l'on pensait, le texte de Thierry d'Apolda n'a même pas constitué une grille, pour l'auteur français, qu'il aurait complétée par plusieurs données provenant des autres biographes du Saint. Je pense cependant que la légende de Thierry a été une source d'inspiration très importante pour lui. Mises à part diverses sources dominicaines, il a aussi amplifié le texte soit par des citations et réflexions provenant des ouvrages qui sont sans rapport avec l'hagiographie dominicaine, soit par la sagesse trouvée dans les Ecritures Saintes, mais surtout par sa propre invention.

L'auteur prend beaucoup plus de liberté envers ses sources que Constantin d'Orvieto, Humbert de Romans et Thierry d'Apolda n'en ont montré envers leurs prédécesseurs. C'est le fruit d'une compilation, certes, mais c'est le texte le plus indépendant de tous ceux qui sont étudiés ici. La liberté avec laquelle l'auteur traite sa matière fait que l'on a affaire à un texte autonome, au moins selon les critères médiévaux. Ce dominicain anonyme ne tient pas compte de l'ordre chronologique des événements de la vie de saint Dominique et son originalité consiste ainsi, entre autres, en l'agencement de la matière. Ce n'est pas une biographie à proprement parler.

Notre auteur était un compilateur très ingénieux, et en même temps un grand savant, connaisseur de nombreuses oeuvres dont il savait tirer profit, et on pourrait le comparer à Vincent de Beauvais ou à Jacques de Voragine, ou à tant d'autres doctes Prêcheurs. Cette oeuvre est très précieuse, car la compilation a été faite directement en français. C'est un manuel d'instruction. La légende de saint Dominique qui en constitue indubitablement le noyau, est une grille dans laquelle sont insérés divers éléments provenant de sources variées, non relatives à la biographie de notre saint. C'est une somme du savoir sur l'histoire, sur la vie spirituelle, sur les formes de vie religieuse, sur la morale, etc., une somme appropriée à la mesure de la (des) destinataire(s) féminine(s) et c'est la raison pour laquelle cette vaste compilation a été accomplie en vernaculaire. Mais ce n'est pas seulement une compilation, et la part apportée par l'auteur français est remarquable. Ainsi les deux premiers chapitres de la 3^e partie constituent des pièces très originales, sans compter de nombreux passages dans divers autres chapitres. Il faut noter que c'est aussi un texte largement romanesque. On a affaire ici à un livre appartenant proprement à la littérature française, par son originalité, et il mérite une étude monographique approfondie.

SAINT THOMAS D'AQUIN

JEAN GOLEIN – *FESTES NOUVELLES*

Manuscrits

L'une des deux vies de saint Thomas d'Aquin en moyen français apparaît dans certains manuscrits contenant la version de Jean de Vignay de la *Légende dorée* (états *b* et *c*), dans l'ajout dit *Festes nouvelles* (pour l'état *b*) et *Festes nouvelles et Saints du Nord* (pour l'état *c*). La liste complète de ces manuscrits a été dressée par Richard Hamer et Vida Russell¹ : dix témoins pour l'état *b* et trois pour l'état *c*. En ce qui concerne ce dernier, seul le manuscrit de l'Arsenal (v. ci-dessous) contient la vie de saint Thomas, dans les deux autres, mutilés, celle-ci fait aujourd'hui défaut.² Les *Festes nouvelles* ont été composées par Jean Golein. Voici les manuscrits contenant la vie de s. Thomas³ :

– Genève, Bibliothèque publique et universitaire 57 (*Gb*)⁴

Manuscrit exécuté à Paris, durant la 2^e moitié du 14^e s.⁵ Il paraît que ce soit le plus ancien des témoins conservés. Il se compose de 491 feuillets de parchemin (365 x 265 mm.) ; l'écriture est très soignée, disposée sur deux colonnes. C'est un codex d'une extrême beauté : lettres fleuries, lettres champiées, un frontispice (3r^o), et

¹ V. Russell, « Evidence for a stemma ... », art.cit., p. 132 ; Richard HAMER, « Jean Golein's *Festes Nouvelles* : a Caxton source », *Medium Aevum* 55 (1986), pp. 254–260 ; et R. Hamer et V. Russell, « A critical edition ... », art.cit., pp. 134–135.

² Ce sont les mss. Londres, British Library, Stowe 50–51 (exécuté aux Pays-Bas au 15^e s.), et Cambridge, Fitzwilliam Museum 22 (exécuté aux Pays-Bas ou dans la France du Nord, vers 1500), dont je n'ai pu consulter que les microfilms disponibles à l'IRHT. Dans le premier, la *tabula sanctorum* annonce la *vie de saint Thomas d'Aquin* (3v^o) avec un renvoi au feuillet 484, mais entre les fol. 468 et 530, on observe une large lacune (il s'agit bien des feuillets 468 et 530 selon la foliotation médiévale ; c'est un manuscrit en deux volumes qui a été refolioté par une main moderne et cette foliotation moderne commence, dans chaque volume, par le n^o 1, sans qu'il ait été tenu compte de la lacune en question ; selon la foliotation moderne, il s'agit donc respectivement des feuillets 281 et 282). Dans le second, le prologue et la *tabula sanctorum* se trouvent inhabituellement à la fin ; celle-ci contient une mention de *saint thomas d'aquino* (p. 537), mais je n'ai pas trouvé sa légende dans le recueil.

³ J'attribue à ces manuscrits les sigles d'Hamer-Russell (« A critical edition ... », art.cit.).

⁴ Pour ce manuscrit v., entre autres, Hippolyte AUBERT, *Notices sur les manuscrits Petau conservés à la Bibliothèque de Genève*, Paris 1911, pp. 65–69 et 480 ; notice anonyme (dactylographiée) de l'IRHT ; et le catalogue en ligne des Manuscrits français 1–198 de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève : <http://www.ville-ge.ch/bpu/manusc/f/fonds-livres.htm#livres-instruments>

⁵ Pour la datation v. H. Aubert, *Notices ...*, op.cit., p. 65 et le catalogue en ligne cité. R. Hamer et V. Russell proposent la fin du 14^e ou le début du 15^e s. (« A critical edition ... », art.cit., p. 134).

nombreuses miniatures de la largeur d'une colonne. Selon l'auteur anonyme de la notice de l'IRHT, elles ressemblent à celles exécutées pour le duc de Berry ; selon H. Aubert cet exemplaire fait penser à ceux qui furent exécutés pour Charles V⁶, et le catalogue de la BPU de Genève précise qu'il s'agit des peintures attribuées au « maître du Polycratique ». ⁷ Le premier propriétaire en fut Aymar de Poitiers, comte de Saint-Vallier, grand-père de Diane de Poitiers, dont les armes figurent dans ce codex (3r^o). C'est un manuscrit très important, d'abord du point de vue textuel, vu qu'il s'agit du témoin le plus ancien, mais aussi pour sa beauté. La légende de saint Thomas se trouve aux fol. 472r^o–474r^o.

– Paris, BnF fr. 242 (Anc. 6888², Versailles 239) (*Db*)⁸

Exécuté à Paris, au commencement du 15^e siècle.⁹ Il est composé de 346 feuillets de parchemin ; l'écriture sur deux colonnes. C'est un manuscrit d'une beauté saisissante, remarquable surtout pour le frontispice, représentant le Couronnement de la Vierge, de sorte que Millard Meiss le cite sous la rubrique de « Master of the Coronation of the Virgin ». ¹⁰ Sauf cette belle image, on y repère nombre d'autres miniatures, d'une taille moins imposante. L'ornementation se caractérise aussi par les vignettes et les initiales ornées. On trouve la vie de saint Thomas aux fol. 323r^o–324v^o.

– Paris, BnF fr. 184 (Anc. 6845³, Colbert 51) (*Cb*)¹¹

Exécuté à Paris, à la fin du 14^e siècle (selon P. Paris) ou au début du 15^e (selon Hamer-Russell). Il compte 430 feuillets de parchemin. L'écriture est disposée sur deux colonnes. Richement enluminé : nombreuses miniatures, vignettes, lettres ornées. Selon P. Paris, il a appartenu à Raoul de Gaucourt, chambellan de Charles VII, grand maître de son hôtel et gouverneur du Dauphiné, mort en 1462 (les tranches portent de chaque côté un écu « semé d'hermines, à deux barbeaux adossés de gueule » – armes de la maison Gaucourt). ¹² La légende de saint Thomas figure aux fol. 413v^o–415v^o.

– Paris, BnF fr. 243 (Anc. 6889) (*Eb*)¹³

Exécuté à Paris, au début du 15^e siècle¹⁴, il se compose de 417 feuillets de parchemin. L'écriture sur deux colonnes. Quant à l'ornementation, on y trouve les

⁶ H. Aubert, *Notices ...*, *op.cit.*, p. 66.

⁷ Catalogue en ligne cité.

⁸ V. Paulin PARIS, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. 2, Paris 1838, p. 255 ; Bibliothèque Impériale – Département des manuscrits, *Catalogue des manuscrits français*, t. 1 (ancien fonds), publié par ordre de l'empereur, Paris 1868, p. 20 ; et R. Hamer et V. Russell, « A critical edition ... », art.cit., p. 134.

⁹ Pour la localisation et la datation v. p. ex. Paul DURRIEU (« Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI », extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 38, 2^e partie, Paris 1911, pp. 365–393, ici p. 387) selon qui « la peinture même est l'oeuvre d'un atelier de miniaturistes que des documents d'archives attestent avoir fleuri à Paris en 1402 et 1403. »

¹⁰ *French painting in the time of Jean de Berry*, London – New York 1967, p. 355. Cette image est reproduite sur la pl. III chez Durrieu (« Michelino da Besozzo ... », art.cit.).

¹¹ V. P. Paris, *Les manuscrits français ...*, *op.cit.*, t. 2, pp. 88–91 ; le *Catalogue des manuscrits français*, *op.cit.*, t. 1, p. 14 ; et R. Hamer et V. Russell, « A critical edition ... », art.cit., p. 134.

¹² Cf. P. Paris, *Les manuscrits français ...*, *op.cit.*, pp. 90–91.

¹³ Cf. P. Paris, *ibidem*, p. 256 ; le *Catalogue des manuscrits français*, *op.cit.*, t. 1, p. 20 ; et R. Hamer et V. Russell, « A critical edition ... », art.cit., p. 134.

¹⁴ Pour la localisation et la datation cf. Hamer-Russell (*ibidem*).

vignettes et seulement deux miniatures (assez belles). Les tranches sont dorées aux armes de Jean d'Angoulême. Au fol. 417^o, le copiste a signé : *Thomas scripsit*. La vie de saint Thomas : fol. 402^v–404^v.

– Paris, BnF fr. 415–416 (Anc. 7020^{1A} et ^{1B}, Colbert 668 et 669) (*Fb*)¹⁵

Manuscrit exécuté à Paris, au début du 15^e siècle¹⁶, en parchemin. Relié en deux volumes dont le second, où figure la vie de saint Thomas (268^r–270^v), est composé de 316 feuillets (305 x 208 mm.). L'écriture est disposée sur deux colonnes. Sont présentes les miniatures, les vignettes et les lettres ornées.

– Bruxelles, Bibliothèque Royale 9228 (*Ab*)¹⁷

Ce codex, datant du début du 15^e s. (circa 1405)¹⁸, exécuté à Paris, se compose de 414 feuillets de parchemin (415 x 295 mm.), où l'écriture, très soignée, est disposée sur deux colonnes. Il est richement enluminé : de belles lettrines filigranées au début des chapitres (3–6 unités de réglure), en or et azur, parfois émanchées ; au début des sous-chapitres, lettres filigranées, alternativement bleues et rouges (3 unités de réglure) et pieds-de-mouche filigranés. On y trouve un frontispice (7^r) divisé en deux compartiments, représentant le Jugement dernier et l'Annonciation, ainsi que de nombreuses miniatures¹⁹, précédant les vies de saints, de la largeur d'une colonne, accompagnées de listels, qui présentent l'exemple de l'enluminure française de l'époque.²⁰ Il figure dans l'inventaire de la librairie ducal qui a été dressé vers 1467. La vie de saint Thomas se trouve aux fol. 381^r–383^r.

– Jena, Universitätsbibliothek Gall. fol. 86 (*Jb*)²¹

Manuscrit exécuté à Paris, au début du 15^e s.²² Il se compose de 367 feuillets de parchemin ; l'écriture est très soignée, disposée sur deux colonnes. C'est un exemplaire de luxe, richement enluminé : initiales ornées et filigranées, pieds-de-mouche ornés et parfois filigranés, nombreuses miniatures dont celle représentant le Couronnement de la Vierge (5^v) mérite une attention particulière. La vie de saint Thomas figure aux fol. 341^v–343^r.

¹⁵ V. P. Paris, *Les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. 4, Paris 1841, pp. 33–34 ; le *Catalogue des manuscrits français*, *op.cit.*, t. 1, p. 40 ; et R. Hamer et V. Russell, « A critical edition ... », *art.cit.*, p. 134.

¹⁶ Pour la localisation et la datation cf. Hamer-Russell (*ibidem*).

¹⁷ V. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale des Ducs de Bourgogne* [par J. MARCHAL], t. 1, Bruxelles et Leipzig 1842, p. 185 ; le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique* par J. VAN DEN GHEYN S.J., t. 5, Histoire-Hagiographie, Bruxelles 1905, pp. 394–396 ; Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Slatkine Reprints, Genève 1970, p. 230 (n. 1) ; *La Librairie de Philippe le Bon*, Exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du Duc (Bibliothèque Albert I^{er} – Bruxelles, 9 septembre – 12 novembre 1967), Catalogue rédigé par Georges DOGAER et Marguerite DEBAE, Bruxelles 1967, p. 56, n^o 72.

¹⁸ Cf. J. Marchal, *Catalogue ...*, *op.cit.*, p. 185.

¹⁹ Enumérées par J. Van den Gheyn, *Catalogue ...*, *op.cit.*, pp. 394–396.

²⁰ V. *La Librairie de Philippe le Bon*, *op.cit.*, p. 56, n^o 72.

²¹ V. Walther DEXEL, *Untersuchungen über die französischen illuminierten Handschriften der Jenaer Universitätsbibliothek* (Zur Kunstgeschichte des Auslandes, Heft 115), Strasbourg 1917 (non consulté directement) ; et Leonardo OLSCHKI, *Manuscrits français à peintures des bibliothèques d'Allemagne*, Genève 1932, pp. 27–28 et pl. XXX.

²² Cf. Hamer-Russell (« A critical edition ... », *art.cit.*, p. 135).

– Bruxelles, Bibliothèque Royale 9282–85 (*Bb*)²³

Manuscrit exécuté à Paris, vers le milieu du 15^e s.²⁴, dont Philippe de Clèves fut le possesseur : sa signature figure à la fin, et en outre, plusieurs encadrements comportent ses initiales. Il se compose de 383 feuillets de parchemin (375 x 261 mm.), l'écriture est disposée sur deux colonnes. Manuscrit richement enluminé : lettres champiées dorées, pieds-de-mouche alternativement en or et azur, nombreuses miniatures avec encadrements. La vie de saint Thomas apparaît aux fol. 352r^o–353v^o.

– München, Bayerische Staatsbibliothek Gall. 3 (*Hb*)²⁵

Manuscrit exécuté à Paris, vers le milieu du 15^e s., selon Hamer-Russell.²⁶ Olschki le date de la 1^{ère} moitié du 15^e et considère comme probable que l'exécution des miniatures, très nombreuses, soit postérieure d'une dizaine d'années au processus de la copie du texte. Olschki attribue les miniatures à un maître franco-flamand et Meiss cite ce manuscrit sous la rubrique de « Egerton Master ». Le codex se compose de 317 feuillets de parchemin (400 x 315 mm.) ; l'écriture à deux colonnes. La vie de saint Thomas : 290r^o–292r^o.

– Mâcon, Bibliothèque Municipale 3 (*Mb*)²⁷

C'est le 3^e volume d'un manuscrit dont les deux premiers sont disponibles aujourd'hui à New York, The Pierpont Morgan Library M. 672–75. Il se compose de 272 feuillets de parchemin. Selon Leroquais, l'écriture des trois volumes a toutes les chances d'être du même copiste. L'ensemble exécuté aux Pays-Bas, vers le milieu du 15^e s.²⁸, pour Jean d'Auxy.²⁹ C'est un codex contenant de nombreuses peintures, oeuvre de plusieurs miniaturistes parmi lesquels Leroquais reconnaît Guillaume Vrelant. Saint Thomas figure aux fol. 215v^o–219v^o (selon la foliotation actuelle).

– Paris, Arsenal 3682–83 (*Nc*)³⁰

Exécuté aux Pays-Bas, au milieu du 15^e siècle.³¹ Il est relié en deux volumes ; les *Festes nouvelles* apparaissent dans le second. Celui-ci se compose de 365 feuillets de parchemin (435 x 330 mm.). L'écriture est disposée sur deux colonnes. Le manuscrit est enluminé : quinze miniatures dont trois dans les *Festes nouvelles*, les initiales en or et en couleur. La vie de saint Thomas figure aux fol. 303r^o–306r^o.

Tous les manuscrits contenant les *Festes nouvelles* proviennent de Paris soit des Pays-Bas (y compris ceux dans lesquels la vie de saint Thomas fait défaut et dont il n'est pas question ici).

²³ V. J. Marchal, *Catalogue ...*, *op.cit.*, p. 186 ; J. Van den Gheyn, *Catalogue ...*, *op.cit.*, pp. 396–397.

²⁴ Selon Hamer-Russell (« A critical edition ... », *art.cit.*, p. 134).

²⁵ V. L. Olschki, *Manuscrits français ...*, *op.cit.*, pp. 10–11 et pl. VI ; manuscrit cité par M. Meiss, *French painting ...*, *op.cit.*, p. 358.

²⁶ « A critical edition ... », *art.cit.*, p. 134.

²⁷ Pour ce manuscrit v. Abbé Victor LEROQUAIS, *Le Bréviaire de Philippe le Bon, bréviaire parisien du XV^e siècle*, Paris – Bruxelles – New York 1929, pp. 163–165.

²⁸ Selon Hamer-Russell (« A critical edition ... », *art.cit.*, p. 135).

²⁹ « chevalier de la Toison d'or et grand maître des arbalétriers de France » (Leroquais, p. 164).

³⁰ Cf. le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal* par H. Martin, *op.cit.*, p. 463 ; et R. Hamer et V. Russell, « A critical edition ... », *art.cit.*, p. 135.

³¹ Pour la localisation et la datation cf. Hamer-Russell (*ibidem*).

Le nom de l'auteur du recueil est connu et l'époque de la rédaction peut être donnée approximativement. Seul le plus ancien témoin (le *Gb*) contient la mention de l'auteur, et ceci à deux reprises : d'abord dans les tables :

Cy après s'ensuivent les intitulations des Festes nouvelles, translatees de latin en François par tresexcellent docteur en theologie, maistre *Jehan Golein*, de l'Ordre de nostre Dame du Carne (1v^o) ;

et puis, dans la rubrique qui annonce les *Festes nouvelles*, constituant la reprise de la même formule (121r^o). D'autres manuscrits donnent une information vague sur l'auteur et ne comportent pas le nom de Jean Golein. Ainsi le *Db* :

Cy après commence la table et les rubriques des festes nouvelles selon l'usage de Paris translatees de latin en François par un maistre en theologie de l'ordre de Nostre Dame du Carne, l'an Mil quatre cens et deux. (Cr^o) ;

le *Jb* :

Cy après commence la table et rebriches des festes nouvelles selon l'usage de Paris translátés de latin en François par un maistre en theologie de l'ordre de Nostre Dame du Carne, l'an mil quatre cens et deux. (4r^o) ;

Cy après s'ensuivent les hystoires de la vie des Sains des festes nouvelles depuis nagueres trouuees et translatees de latin en François de la lagende doree, l'an de Nostre Seigneur Mil quatre cens et vij. Cest premierement s'ensuit l'ystoire de la vie monseigneur Saint Eloy, translatee par un Maistre en theologie de l'ordre des Charmes. (307r^o) ;

le *Bb* :

Cy après s'ensuivent les hystoires de la vie des sains des festes nouvelles nagueres trouuees, translatees de latin en François de la legende doree, l'an de Nostre Seigneur mil .iiij.^c et vij., et premierement de monseigneur saint Eloy. Et ces hystoires ont esté translateez par ung maistre en theologie de l'ordre de Nostre Dame du Carne. (321r^o)

D'autres ne contiennent aucune mention d'auteur, ne fût-ce qu'anonyme, et ne disent rien sur la date, sauf le *Hb* qui comporte bien celle-ci :

Cy commencent les hystoires des [festes]³² nouvelles trouuees l'an mil quatre cens et vng. (254r^o).

Selon les formulations des manuscrits, le recueil aurait été composé au début du 15^e siècle : 1401, 1402 ou 1407.³³ Ce serait une interprétation erronée que de les croire littéralement ici, vu que le plus ancien témoin remonte à la 2^e moitié du 14^e et que l'auteur du recueil meurt en 1403. Dans certains cas, on peut le prendre pour la date de réalisation des manuscrits, quand les caractéristiques codicologiques et paléographiques vont de pair avec les indications en question. Ailleurs, il peut s'agir d'une simple reprise, par les copistes, des données trouvées dans leurs modèles.

Jean Golein (Golain/Goulain), auteur du recueil, fut l'un des traducteurs les plus renommés de son époque.³⁴ Normand d'origine, il est né vers 1320, à Bacqueville. Il

³² Omis.

³³ Remarquons que le *Jb* précise, une fois, 1402 et une autre fois – 1407.

³⁴ Sur Jean Golein et pour la bibliographie relative à cet auteur, v. le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age, op.cit.*, pp. 787–788 (à compléter par A.-F. GAUTIER, « Notice historique et littéraire sur Jehan Golein, écrivain du quatorzième siècle », *Actes de l'Académie Royale des sciences*,

entre au couvent des Carmes de Rouen et en devient le prieur vers 1347. En 1354, il est nommé professeur des sentences pour la quatrième année et lecteur de la Bible pour la troisième, à l'Université de Paris, et en 1357 il y devient professeur des sentences en première année. Docteur en théologie à l'Université de Paris, il remplit aussi des fonctions administratives importantes au sein de son Ordre : en 1372, il est nommé provincial des Carmes dans la Province de France. Vers 1367, il se fait remarquer par Charles V et devient l'un de ses traducteurs les plus actifs. Parmi les productions qui lui sont attribuées, on compte : l'une des versions françaises de la *Vie de sainte Agnès* (perdue), la traduction du *De institutis coenobiorum* (« Institutions monastiques ») et des *Collationes patrum* (« Collations des Pères ») de Jean Cassien, celle du *Rationale divinorum officiorum* (« Rational des divins offices ») de Guillaume Durand et celle des *Chroniques de Burgos* de Gonzalo de Hinojosa, une quinzaine de traités de Bernard Gui, etc. Sa tâche n'était pas seulement de rendre accessibles ces ouvrages à ceux qui n'entendaient pas le latin, mais aussi de travailler sur la langue française, en contribuant considérablement, de concert avec d'autres traducteurs de Charles V, à l'essor de celle-ci. Les *Festes nouvelles* ont probablement été écrites durant le dernier tiers du 14^e s. Après cette vie très productive, il se retire de toutes ses activités et meurt dans l'oubli, en 1403, dans un couvent de son Ordre.

Dans le plus ancien manuscrit (le *Gb*), on dénombre, dans les *Festes nouvelles*, quarante-six articles qui tous constituent les vies de saints (dans bien des cas il s'agit des saints français, ce qui va de soi), sauf le chapitre sur la « Conception de la Vierge Marie » et celui comprenant la « Légende du Saint-Sacrement ». ³⁵ Suivent les tables des chapitres que l'on repère dans les manuscrits contenant la légende de saint Thomas afin que soit montré le contexte littéraire dans lequel elle apparaît.

belles-lettres et arts de Bordeaux, neuvième année, 1^{er} trimestre (1847), pp. 393–424). J'y puise les informations sur cet auteur fournies ici.

³⁵ La présence de ces articles n'est pas fortuite. Le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie a été proclamé, certes, le 8 décembre 1854, mais durant la 2^e moitié du 14^e, époque de la rédaction des *Festes nouvelles*, ont eu lieu des débats théologiques très importants, sinon les plus importants sur cette question. Pour ce qui est de la « Légende du Saint-Sacrement », elle est liée également à l'éclosion du culte du Saint-Sacrement au 14^e siècle. Rien d'étonnant que Jean Golein ait introduit dans son recueil ces chapitres qui se trouvent dans tous les manuscrits analysés, sauf le *Nc* (manque l'article sur la « Conception de la Vierge Marie »).

Gb	Db	Cb	Eb	Fb	Ab	Jb	Bb	Hb	Mb	Nc
1) s. Eloi	ch. 1	ch. 1	ch. 1	ch. 1	ch. 1	ch. 1	ch. 1	ch. 1	-	ch. 1
2) s. Siméon	ch. 2	ch. 2	ch. 2	ch. 2	ch. 2	ch. 2	ch. 2	ch. 2	ch. 1	ch. 2
3) La Conception de la Vierge Marie	ch. 3	ch. 3	ch. 3	ch. 3	ch. 3	ch. 3	ch. 3	ch. 3	ch. 2	-
4) s. Nicaise et ste Eutrope	ch. 4	ch. 4	ch. 4	ch. 4	ch. 4 ⁵	ch. 4	ch. 4	ch. 4	ch. 3	-
5) ste Geneviève	-	-	-	ch. 45	ch. 43	ch. 45	ch. 40	ch. 45	ch. 39	ch. 40
6) s. Mor	ch. 5	ch. 5	ch. 5	ch. 5	ch. 5	ch. 5	ch. 5	ch. 5	ch. 4	ch. 3
7) s. Fuscien et ses compagnons	ch. 6	ch. 6	ch. 6	ch. 6	ch. 6	ch. 6	ch. 6	ch. 6	ch. 5	-
8) s. Polycarpe	ch. 7	ch. 7	ch. 7	ch. 7	ch. 7	ch. 7	ch. 7	ch. 7	ch. 6	ch. 4
9) ste Baudeur	ch. 8	ch. 8	ch. 8	ch. 8	ch. 8	ch. 8	ch. 8	ch. 8	ch. 7	ch. 4
10) ste Scholastique	ch. 9	ch. 9	ch. 9	ch. 9	ch. 9	ch. 9	ch. 9	ch. 9	ch. 7	ch. 5
11) ste Euphémie	ch. 10	ch. 10	ch. 10	ch. 10	ch. 10	ch. 10	ch. 10	ch. 10	ch. 8	ch. 6
12) ss. Tyburcien, Valérien et Maxime	ch. 11	ch. 11	ch. 11	ch. 11	ch. 11	ch. 11	-	ch. 11	ch. 9	ch. 7
13) s. Quiriace	ch. 12	ch. 12	ch. 12	ch. 12	ch. 12	ch. 12	ch. 12	ch. 12	ch. 10	ch. 8
14) s. Soupplice, évêque	ch. 13	ch. 13	ch. 13	ch. 13	ch. 13	ch. 13	ch. 13	ch. 13	ch. 11	ch. 9
15) s. Losmer	ch. 14	ch. 14	ch. 14	ch. 14	ch. 14 ⁶	ch. 14	ch. 14	ch. 14	ch. 12	ch. 10
16) s. Médard	ch. 15	ch. 15	ch. 15	ch. 15	ch. 15	ch. 15	ch. 15	ch. 15	ch. 13	ch. 11
17) ss. Marc et Marcellin ¹	ch. 16	ch. 16	ch. 16	ch. 16 ⁴	ch. 16	ch. 16	ch. 16	ch. 16	ch. 14	-
18) s. Guillaume	ch. 17	ch. 17	ch. 17	ch. 17	ch. 17	ch. 17	ch. 17	ch. 17	-	ch. 12
19) s. Eutrope	ch. 18	ch. 18	ch. 18	ch. 18	ch. 18	ch. 18	ch. 18	ch. 18	ch. 15	ch. 13
20) s. Leuffroy	ch. 19	ch. 19	ch. 19	ch. 19	ch. 19 ⁷	ch. 19	ch. 19	ch. 19	ch. 16	ch. 14
21) s. Avitus	ch. 20	ch. 20	ch. 20	ch. 20	ch. 20	ch. 20	ch. 20	ch. 20	ch. 17	ch. 15
22) s. Germain, évêque de Paris	ch. 21	ch. 21	ch. 21	ch. 21	ch. 21	ch. 21	ch. 21	ch. 21	ch. 18	ch. 16
23) ss. Nazarien et Celse	ch. 22	ch. 22	ch. 22	ch. 22	ch. 22	ch. 22	-	ch. 22	ch. 19	ch. 17
24) ss. Cenci, Cantien et Cantianille	ch. 23	ch. 23	ch. 23	ch. 23	ch. 23	ch. 23	ch. 22	ch. 23	ch. 20	ch. 18
25) s. Paulin, évêque	ch. 24	ch. 24	ch. 24	ch. 24	ch. 24	ch. 24	ch. 24	ch. 24	ch. 21	ch. 19
26) s. Nicomède, martyr ²	ch. 25	ch. 25	ch. 25	ch. 25	ch. 25	ch. 25	ch. 25	ch. 25	-	ch. 19
27) s. Yves	-	-	-	ch. 42	ch. 44	ch. 42	ch. 42	ch. 42	ch. 40	ch. 37
28) s. Louis, roi de France	-	-	-	ch. 43	ch. 45	ch. 43	ch. 43	ch. 43	ch. 41	ch. 39
29) s. Louis de Marseille	-	-	-	ch. 44	ch. 46	ch. 44	ch. 44	ch. 44	-	-
30) s. Maturin, confesseur	ch. 26	ch. 26	ch. 26	ch. 26	ch. 26	ch. 26	ch. 24	ch. 26	ch. 22	ch. 20

Gb	Db	Cb	Eb	Fb	Ab	Jb	Bb	Hb	Mb	Nc
31) s. Gordien	ch. 27	ch. 27	ch. 27	ch. 27	ch. 27 ⁸	ch. 27	ch. 26	ch. 27	ch. 23	ch. 21
32) s. Claudin et ses compagnons ³	ch. 28	ch. 28	ch. 28	ch. 28	ch. 28	ch. 28	ch. 27	ch. 28	ch. 24	ch. 22
33) s. Arnoul	ch. 29	ch. 29	ch. 29	ch. 29	ch. 29	ch. 29	ch. 11	ch. 29	ch. 25	ch. 23
34) s. Donat, martyr	ch. 30	ch. 30	ch. 30	ch. 30	ch. 30	ch. 30	ch. 28	ch. 30	ch. 26	ch. 24
35) s. Turien	ch. 31	ch. 31	ch. 31	ch. 31	ch. 31	ch. 31	ch. 29	ch. 31	ch. 27	ch. 25
36) s. Fiacre	ch. 32	ch. 32	ch. 32	ch. 32	ch. 32	ch. 32	ch. 30	ch. 32	ch. 28	ch. 26
37) s. Justin	ch. 33	ch. 33	ch. 33	ch. 33	ch. 33	ch. 33	ch. 31	ch. 33	ch. 29	ch. 27
38) s. Victor	ch. 34	ch. 34	ch. 34	ch. 34	ch. 34	ch. 34	ch. 32	ch. 34	ch. 30	ch. 28
39) s. Martial/ciel	ch. 35	ch. 35	ch. 35	ch. 35	ch. 35 ⁹	ch. 35	ch. 33	ch. 35	ch. 31	ch. 29
40) s. Demetrien	ch. 36	ch. 36	ch. 36	ch. 36	ch. 36	ch. 36	ch. 34	ch. 36	ch. 32	ch. 30
41) s. Rigobert	ch. 37	ch. 37	ch. 37	ch. 37	ch. 37	ch. 37	ch. 35	ch. 37	ch. 33	ch. 31
42) s. Landry	ch. 38	ch. 38	ch. 38	ch. 38	ch. 38	ch. 38	ch. 36	ch. 38	ch. 34	ch. 32
43) s. Mellonin	ch. 39	ch. 39	ch. 39	ch. 39	ch. 39	ch. 39	ch. 37	ch. 39	ch. 35	ch. 33
44) Saint Sacrement	ch. 40	ch. 40	ch. 40	ch. 40	ch. 40	ch. 40	ch. 38	ch. 40	ch. 36	ch. 34
45) s. Thomas	ch. 41	ch. 41	ch. 41	ch. 41	ch. 41	ch. 41	ch. 39	ch. 41	ch. 37	ch. 35
46) s. Voult de Luques	ch. 42	ch. 42	ch. 42	ch. 42	ch. 42	ch. 42	ch. 41	ch. 42	ch. 39	ch. 37
							ch. 41	ch. 41	ch. 37	ch. 35
							ch. 41	ch. 46	ch. 38	ch. 36

Remarques :

Les ajouts, dans le Nc, par rapport aux autres manuscrits : s. Morant (ch. 38), ste Barbe (ch. 41), s. Alexis (ch. 42), ste Audegonde (ch. 43) et s. Aubin (ch. 44).

¹ Figure sous la rubrique de *saint Sebastien* (par confusion avec l'incipit) dans : *Fb Ab Jb Hb Mb*.

² Dans les autres manuscrits figure sous le titre de *sainte Perronnelle* ou de *sainte Feliculle et saint Nichodeme*, sauf le *Mb* qui ne contient pas cet article.

³ Sous la rubrique de *saint Gayus* dans les *Fb Ab Jb Bb Hb Mb Nc*, par confusion avec l'incipit ; et sous celle de *Tyburcien et ses compagnons* dans *Db Cb Eb*.

⁴ Annoncé dans la *tabula sanctorum*, mais dans le corps du manuscrit figure sous la rubrique de *saint Sebastien*.

⁵ Figure sous la rubrique de *saint Aignan*, par confusion avec l'incipit (même remarque pour le *Mb*).

⁶ Cette vie figure sous la rubrique de *saint Remi*, par confusion avec l'incipit (même remarque pour le *Mb*).

⁷ Figure sous la rubrique de *saint Ansebert* (même remarque pour le *Mb*).

⁸ Figure sous la rubrique de *saint Januaire*, par confusion avec l'incipit.

⁹ Figure sous la rubrique de *l'istioire de Nostre Seigneur*, par confusion avec l'incipit (même remarque pour le *Mb*).

Source pour Jean Golein

Les manuscrits cités plus haut précisent que les *Festes nouvelles* ont été *translatées* ou *trouvées* (= 'composées') par le Maître Jean Golein. On admet aujourd'hui que, dans le cas de ce recueil, il ne s'agit pas de la traduction des modèles latins tout faits, mais d'une compilation directement en français dont des textes latins ne constituaient qu'une source d'inspiration, et que Jean Golein ne fut pas ici un simple traducteur mais un écrivain au sens bien plus large. La question de sources n'est pas encore explicitée d'une façon satisfaisante et je ne prétends pas fournir la réponse complète pour l'ensemble du recueil. Ce qui me préoccupe c'est la *vie de saint Thomas d'Aquin*. Comment Jean Golein a-t-il travaillé en composant celle-ci ?³⁶

Il est sûr qu'il n'a pas inventé cette légende de toutes pièces, mais a eu recours à une source, et la formule *Nous lisons que ... / Nous lisons aussi que ...* revient maintes fois. De quelle source s'agit-il ? Cette question paraît ici quelque peu compliquée, mais comme toujours, c'est une question primordiale que j'ai essayé d'élucider de mon mieux.

Les sources mises à profit par Jean Golein, pour la composition des *Festes nouvelles*, ne sont pas encore bien identifiées, comme il vient d'être dit. Il a utilisé le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais pour certains chapitres³⁷, mais la légende de saint Thomas n'entre pas ici en ligne de compte étant donné la chronologie : Thomas ne pouvait pas être repéré par Vincent de Beauvais dans son *Speculum majus* achevé vers 1257-1258³⁸, au moins sous la forme d'une vie de saint complète, telle que Jean Golein l'a certainement utilisée.

Pour ce qui est des textes biographiques sur saint Thomas d'Aquin, on ne connaît, d'abord, que les récits épisodiques, composés par les auteurs contemporains de Thomas et introduits par ceux-ci dans les oeuvres suivantes :

- les *Vitae Fratrum* de Gérard de Frachet, achevées vers 1260 ;
- le *Bonum Universale de Apibus* de Thomas de Cantimpré, composé après 1256 ;
- les *Breves annales* (entre 1303 et 1306) et l'*Historia Ecclesiastica* (1317) de Ptolémée de Lucques.³⁹

Ensuite, dans l'ordre chronologique, viennent s'ajouter les actes de l'enquête de Naples, qui s'est déroulée du 21 juillet au 18 septembre 1319. Ceux-ci sont importants

³⁶ Certes, p. ex. dans la *Legenda aurea* on repère de nombreuses légendes qui n'ont pas été composées par Jacques de Voragine, mais ajoutées postérieurement. Ainsi, tout en sachant que Jean Golein a composé les *Festes nouvelles*, on ne peut pas être sûr qu'il soit l'auteur de tous les chapitres formant ce recueil. Cependant, étant donné que *la vie de saint Thomas* apparaît dans tous les manuscrits (et même dans ceux où elle manque, Thomas figure dans les tables des saints – cf. note 2), je ne vois pas de raisons apparentes pour destituer Jean Golein de la paternité littéraire dans le cas de cette vie.

³⁷ Richard HAMER, « Jean Golein's *Festes nouvelles* : a Caxton source », art.cit., p. 259.

³⁸ Cette oeuvre immense englobe, à côté du *Speculum historiale*, le *Speculum naturale* et le *Speculum doctrinale*.

³⁹ Sur une mise au point de la présence de saint Thomas dans ces récits cf. *Ystoria sancti Thome de Aquino* de GUILLAUME DE TOCCO (1323), édition critique, introduction et notes par Claire LE BRUN-GOUANVIC, Studies and Texts 127, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto 1996 (introduction, pp. 17-20).

pour la biographie de saint Thomas, contrairement aux actes de l'enquête de Fossanova qui n'ont rapport qu'aux miracles.⁴⁰

Parmi les premières vies proprement dites, on trouve, d'abord, l'*Ystoria sancti Thome de Aquino* composée entre 1318 et 1323 par Guillaume de Tocco, dominicain et promoteur de la cause de la canonisation de Thomas ; elle a eu quatre états successifs de la rédaction. C'est la plus ancienne vie que nous connaissions.⁴¹

Vient ensuite la *Legenda Sancti Thomae Aquinatis* par Bernard Gui⁴², dominicain, inquisiteur de Toulouse, représentant de l'Ordre auprès de la Curie romaine, évêque de Tuy en Espagne, puis celui de Lodève en France (à partir de 1324), éminent historien, auteur, entre autres, de la *Practica inquisitionis*, des *Flores chronicorum* et du *Speculum sanctorale*, mort en odeur de sainteté en 1331.⁴³ Son œuvre est énorme et embrasse des textes aussi bien historiques que spirituels. En ce qui concerne la légende de saint Thomas d'Aquin, il est communément admis que Tocco a constitué la source de Gui⁴⁴ qui en donne deux rédactions : la première remonte à 1324, ensuite, il retravaille son texte en 1325–1326.⁴⁵ Il la compose comme évêque de Lodève et la dédie à Pierre Roger, « un jeune maître en théologie à Paris qui est promis à la

⁴⁰ *Ibidem*, p. 17. Edition : *Fontes vitae s. Thomae Aquinatis* : Fasciculus IV : *Processus Canonizationis s. Thomae, Neapoli*, cura et labore P. Marie-Hyacinthe LAURENT OP, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1937 ; Fasciculus V : *Processus Canonizationis s. Thomae, Fossae-Novae, Historia et Bulla canonizationis*, cura et labore P. Marie-Hyacinthe LAURENT OP, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1937. BHL 8150–8151.

⁴¹ BHL 8152–8153. La plus récente édition vient d'être mentionnée en notes. C'est une excellente édition, très riche, on peut dire une édition-modèle, point de référence pour toute étude biographique sur saint Thomas. C'est la première édition à avoir tenu compte des quatre états successifs de la rédaction de cette légende par Tocco. Cette information n'a pas de rapport direct avec la présente démonstration, mais je tiens à rappeler que l'un des deux manuscrits, ayant transmis l'ultime rédaction de l'*Ystoria ...* de Tocco, appartient au fonds de la Bibliothèque de l'Université Jagellonne de Cracovie (ms. Kraków, Biblioteka Jagiellońska 5092). Il faut mentionner aussi la récente traduction de l'*Ystoria ...* par Claire LE BRUN-GOUANVIC : *L'histoire de saint Thomas d'Aquin de GUILLAUME DE TOCCO*, traduction française du dernier état du texte (1323) avec introduction et notes, Les Editions du Cerf, Paris 2005. Sur le personnage de Guillaume de Tocco et sur les états successifs de la rédaction de son *Ystoria ...* cf. l'introduction à l'édition citée, pp. 9–11 et 68–76. V. aussi Kaeppli, II, pp. 165–167 (1664). Pour les sources de Tocco cf. Ed. JANSSENS, « Les premiers historiens de la vie de saint Thomas d'Aquin », *Revue Néo-scholastique* 26 (1924), pp. 201–214, 325–352, 452–476 (ici pp. 465–466).

⁴² BHL 8155–8156. La plus récente édition, paraît-il, est celle par Angelico FERRUA OP, in : *S. Thomae Aquinatis Vitae Fontes Praecipuae*, Edizioni Domenicane, Alba 1968 (c'est à celle-ci que j'ai recours dans la suite).

⁴³ Présenté sous une lumière fautive et mensongère par Umberto Eco. Sur Bernard Gui et son œuvre v. Léopold DELISLE, « Notice sur les manuscrits de Bernard Gui », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques* 27 (1879), pp. 169–455 ; Marie-Humbert VICAIRE (dir.), *Bernard Gui et son monde, Cahiers de Fanjeaux* 16 (1981) ; Kaeppli, I, pp. 205–226 (605–638).

⁴⁴ Pour la mise au point de cette question cf. l'introduction à l'*Ystoria sancti Thome de Aquino ...* par C. Le Brun-Gouanvic, *op.cit.*, pp. 20–21. S'il s'agit des autres sources (secondaires) mises à profit par Gui, cf. Ed. Janssens, « Les premiers historiens ... », *art.cit.*, pp. 467–469.

⁴⁵ Sur ces questions v. l'introduction à l'*Ystoria sancti Thome de Aquino ...* par C. Le Brun-Gouanvic, *op.cit.*, p. 22.

responsabilité suprême de l'Eglise romaine ». ⁴⁶ C'est la version longue de la légende en question, mais Gui rédige aussi des abrégés (cf. plus loin).

On distingue, en outre, la *Vita S. Thomae de Aquino* composée par Pierre Calo (identifié avec le dominicain Pierre de Chioggia), qui constitue une compilation et un résumé de Tocco et dont l'auteur s'inspire également de Gui ; on la trouve dans un vaste *Legendarium* accompli après 1330. ⁴⁷

Je donne ci-dessous l'analyse du texte français en rattachant les épisodes successifs à Guillaume de Tocco dont l'*Ystoria*... est la source première (ne fût-ce qu'indirectement) pour toutes les vies anciennes de saint Thomas d'Aquin, et à Bernard Gui dont la version longue de la légende de saint Thomas constitue l'un des intermédiaires, comme il va être démontré, qui est venu s'interposer entre le texte de Tocco et celui de Jean Golein :

- 1) Origines de Thomas (*Ab* 381r^o ; cf. Tocco 2, ll. 7–10 ; Gui 72, p. 129) ⁴⁸ ;
- 2) Prédiction faite à sa mère, par un saint ermite [frater Bonus = Buono], de sa naissance et de son avenir (*Ab* 381r^o ; cf. Tocco 2, ll. 10–19 et 22–24 ; Gui 72, p. 129) ;
- 3) La naissance de Thomas et son entrée dans l'ordre des Prêcheurs (*Ab* 381r^o ; cf. Tocco 2, ll. 27–28 ; 7, ll. 16–17 ; Gui 72, p. 129 ; 76, p. 132) ;
- 4) Ses frères l'en arrachent par la force et l'emprisonnent pendant deux ans, mais n'arrivent pas à ce qu'il abandonne sa vocation ; afin de le tenter ils font introduire, dans sa chambre, une fille que Thomas pourchasse avec un tison de feu (*Ab* 381r^o ; cf. Tocco 9, ll. 21–22 ; 10, l. 2 ; 11, ll. 2–3, 5–8, 13–14 ; 12, l. 12 ; Gui 77, p. 134 ; 78, pp. 136–137 ; 79, p. 137) ;
- 5) Ayant supplié Dieu de le maintenir dans la chasteté, deux anges lui apparaissent et le ceignent d'une ceinture de la chasteté qui le protégera pendant toute sa vie (*Ab* 381r^o ; cf. Tocco 11, ll. 15–16, 17–23 et 25–27 ; Gui 78, p. 136–137) ;
- 6) Sa mère, se souvenant de la prédiction de l'ermite, le laisse revenir dans l'Ordre. Y étant retourné, il se met à l'étude, et comme une *mouchete* (= abeille) il va multiplier le miel de la science. Il est envoyé à Paris. Ses frères essayent encore de le détourner de sa vocation et l'emprisonnent à nouveau. ⁴⁹ Restitué à l'Ordre il se remet à étudier avec ardeur (*Ab* 381r^o–v^o ; cf. Tocco 12, ll. 13–18 ; 4, ll. 28–30 ; 18 ; 17, ll. 27–30 ; 8, ll. 25–26 ou 13, ll. 10–11 ou 15, ll. 3–

⁴⁶ Bernard GUILLEMAIN, « Le milieu épiscopal et cardinalice de Bernard Gui », in : *Bernard Gui et son monde*, *op.cit.*, pp. 317–332 (ici p. 330).

⁴⁷ BHL 8158d. Editée par D. PRÜMMER, *Vita S. Thomae Aquinatis* auctore PETRO CALO, in : *Fontes Vitae s. Thomae Aquinatis*, Tolosae 1929. Sur ce recueil et son auteur v. A. PONCELET, « Le légendier de Pierre Calo », *Analecta Bollandiana* 29 (1910), pp. 5–116, et Kaeppli, III, pp. 220–221 (3215–3217). Pour la part d'originalité de la légende de Pierre Calo envers celles de Tocco et de Gui cf. Ed. Janssens, « Les premiers historiens ... », *art.cit.*, p. 470. Il a aussi probablement connu la bulle de canonisation (*ibidem*, p. 469).

Sur les récits épisodiques évoqués, les actes du procès de canonisation, ainsi que sur les trois premières biographies de saint Thomas, par Tocco, Gui et Calo, v. l'*art.cit.* de Janssens.

⁴⁸ Le premier chapitre chez Gui, dans l'édition de Ferrua, porte le n° 72, comme suite à une autre vie de saint Thomas, et je reproduis la numérotation des chapitres faite par l'éditeur ; celui-ci n'a pas numéroté les lignes de son édition, donc je donne les numéros des pages. Les références ne peuvent pas être toujours exactes : dans certains cas, Jean Golein résume en une phrase (p. ex. en évoquant les oeuvres de saint Thomas) ce qui est traité aussi bien par Tocco que par Gui amplement et en détail. En ce qui concerne la version de Jean Golein, j'évoque le manuscrit *Ab* et je l'utilise pour les citations (pour des raisons qui vont être explicitées).

⁴⁹ Ici, on a l'impression qu'ont eu lieu deux emprisonnements de Thomas par ses frères.

9 ; 9, ll. 14–16 ; 10, ll. 21–22 ; Gui 79, p. 138 ; 80, pp. 138–139 ; 124–125, pp. 189–195 ; 76, p. 133 ; 77, p. 134)⁵⁰ ;

7) On voit plusieurs fois son corps s'élever de terre pendant la contemplation et la prière (Ab 381v^o ; cf. Tocco 33 ; 52, ll. 33–35 ; Gui 94, pp. 154–155) ;

8) Il met tout son coeur et toute sa pensée en Dieu de qui provient toute sa science : avant de disputer ou d'écrire, il s'adresse toujours à Dieu qui le remplit de sagesse ; il en fait part au seul frère Regnault [= Raynald de Piperno], son compagnon, et le cache devant les autres, afin d'éviter la vaine gloire (Ab 381v^o ; cf. Tocco 30, ll. 9–20 ; Gui 86, pp. 147–148) ;

9) La comparaison de Thomas à la figure de Moïse (Ab 381v^o ; cf. Tocco 16, ll. 37–41 et 43–44 ; Gui 84, p. 144) ;

10) La vision des saints Pierre et Paul, apôtres, qui l'entretiennent des Saintes Ecritures (Ab 381v^o–382r^o ; cf. Tocco 31, ll. 26–28 et 38–41 ; Gui 87, pp. 149–150) ;

11) Dans le couvent à Naples, un frère [Dominique de Caserta], le voyant léviter, entend une voix du crucifix qui dit : « Tu as escript de moy, Thomas, quel louyer veulz tu avoir pour ton labour ? » ; c'est bien le présage de la mort prochaine du saint Docteur (Ab 382r^o ; cf. Tocco 34, ll. 2–3, 8–13 et 15–16 ; 52, ll. 3–11 et 43–47 ; Gui 94–95, pp. 155–157) ;

12) Thomas est appelé au concile général [de Lyon] par le pape Grégoire X – sa maladie au cours du voyage (Ab 382r^o ; cf. Tocco 56, ll. 3–4 et 7–9 ; Gui 108, pp. 171–172) ;

13) Thomas entre à l'abbaye de Fossanova ; sa maladie s'aggrave ; malgré sa langueur il expose aux moines le « Cantique des cantiques » (Ab 382r^o ; Tocco 57, ll. 4–5, 23–24 et 29–32 ; Gui 109, pp. 173–174) ;

14) Merveilleux présage de la mort du saint Docteur : une étoile est vue à Fossanova, trois jours avant son décès ; elle disparaît le jour de sa mort qui advient en l'année 1274, en la 54^e année de la vie de Thomas (Ab 382r^o ; cf. Tocco 59, ll. 16–19 ; 65, ll. 2–4 ; Gui 113, p. 178 ; 110, p. 175)⁵¹ ;

15) Témoignage du frère Regnault sur la confession du saint Docteur et sur son innocence (Ab 382r^o ; cf. Tocco 63, ll. 4–5 et 10–14 ; Gui 112, pp. 176–177) ;

16) Evocation générale de signes merveilleux présageant sa mort et présentation détaillée de l'un parmi d'autres : vision de saint Paul vécue par un frère [Paul d'Aquila] (Ab 382r^o–v^o ; cf. Tocco 60, ll. 4–9, 11–19, 21–22 et 25–26 ; Gui 113, p. 178) ;

17) La première translation accompagnée du miracle de l'odeur de sainteté et de l'intégrité du corps (Ab 382v^o ; cf. Tocco 66, ll. 3–9, 11–14 et 17–26 ; Gui 116, pp. 180–181) ;

18) Evocation générale de la seconde translation et du miracle de l'intégrité du corps (Ab 382v^o ; cf. Tocco 68 ; Gui 118, p. 183) ;

19) Rappel succinct de nombreux miracles *post mortem* : morts ressuscités, démoniaques délivrés, diverses maladies guéries (Ab 382v^o ; cf. Tocco, pp. 213–271 de l'édition Claire Le Brun-Gouanvic ; Gui⁵²) ;

20) Vision qu'a eue le frère Albert [de Brescia] : saint Thomas apparaît dans toute sa gloire, accompagné de saint Augustin (Ab 382v^o–383r^o ; cf. Tocco 22, ll. 22, 28–42 et 47–49 ; Gui 122, pp. 187–188) ;

⁵⁰ C'est un passage hybride dont on perçoit des éléments dans divers passages chez Tocco et chez Gui.

⁵¹ Selon Tocco, Thomas est mort dans sa quarante-neuvième année : « anno uero sue uite .XLIX^o. » (cf. ch. 65, l. 4) ; Gui écrit : « vite autem sue anno XLIX terminante et anno quinquagesimo inchoante » (ch. 110, p. 175) ; selon P. de Lucques (*Historia*, XXIII, 10), il serait mort à l'âge de quarante-huit ou cinquante ans (d'après l'introduction à *l'Ystoria sancti Thome de Aquino ...* par Claire Le Brun-Gouanvic, *op.cit.*, p. 96, en note).

⁵² La vie de saint Thomas par Bernard Gui est accompagnée d'un récit de 102 miracles, recueillis au cours de l'enquête à Naples, à Fossanova, etc., et formant 55 chapitres – tous supprimés par Angelico Ferrua, auteur de l'édition utilisée ici (v. l'introduction à l'édition, p. 128), ce qui n'a pas d'importance pour l'étude de la version française qui ne contient aucun des miracles en question.

21) Evocation générale de plusieurs autres signes que Dieu a montrés pour l'honneur et la gloire de saint Thomas, « ... les merites duquel nous soient aydantes, Amen. » (Ab 383r^o)

Tout ce qu'on lit dans la version française répond à la vie de saint Thomas par Tocco (quelques rares exceptions mises à part), et à celle par Gui, mais l'*Ystoria* ... comprend 70 chapitres, la vie par Bernard Gui en contient 52 (suivis de deux chapitres sur les écrits de saint Thomas), sans compter les miracles *post mortem* qui suivent, dans l'une et l'autre, et dont l'auteur français ne tient pas compte.⁵³ Ici, en revanche, on constate un choix par rapport à ces deux versions. Il est curieux que l'on ne mentionne que succinctement l'activité scientifique et scolaire de Thomas, en laissant de côté sa doctrine ; l'accent est mis sur ses origines, le présage de sa naissance et de sa carrière, le cours de sa vie et sa bienheureuse mort. Cependant, ce qui distingue Thomas des autres saints de son temps c'est bien sa production scientifique qui profite toujours à l'Eglise. Rien n'en est retenu sauf ce qui se laisse voir imperceptiblement à travers de très brefs passages, p. ex. :

Car quant il fu retournez à l'ordre du consentement de sa bonne mere, il commença à estudier telement et vacquer en l'estude que ainsi comme la mouchete qui fait le miel, ainsi l'estude lui sembloit doulce. Et ainsi comme de la mouchete le miel doulz est multipliez ainsi par le glorieux docteur le miel qu'il fist furent les saintes escriptures dont il fist livres merueilleux comme sur toute⁵⁴ theologie, logique, philosophie naturelle, morale, sur les euvangiles, tant que l'Eglise et tout le monde de sa sainte science est tout rempli. (Ab 381v^o) ;

et on souligne que sa grande science n'avait sa source qu'en Dieu :

Nous lisons que toutes fois que le benoit docteur disutoit, lisoit, escripsoit ou arguoit, ou autre chose quelconque qu'il vouloit faire, la premiere chose qu'il faisoit c'estoit de prier Dieu. Et après quant de sa priere s'estoit partiz, tantost avoit en la bouche ce qu'il devoit lire, disputer ou escrire, comme se par avant l'eust longuement estudié en pluseurs livres ... car la science qu'il avoit n'estoit pas de humainement estudier, ains estoit de administracion divine par les prieres et service qu'il faisoit à Nostre Seigneur. (Ab 381v^o)

Et dans la suite on ne reviendra sur son activité que très succinctement. Mais rien ne permettait au lecteur médiéval, qui lisait cette vie, de se faire une idée exacte de l'éminente intelligence du Docteur angélique, de la subtilité de son esprit, de la rectitude de son jugement, etc. Saint Thomas, comme on le sait, a consacré une large part de sa vie à la destruction de diverses erreurs et hérésies. Rien n'en est retenu non plus, excepté ce qui apparaît dans cette brève mention : « ... et sa benoite science et doctrine en destruisant les erreurs et tous jours preschant verité » (Ab 381v^o). C'est à la fin que l'on insiste sur le rang occupé par Thomas en tant que Docteur, égal à saint Augustin, en rapportant une vision vécue par le frère Albert [de Brescia] au cours de laquelle Augustin prononce les paroles suivantes :

Je suis Augustin qui suis envoié à toy affin que je te monstre la gloire de frere Thomas d'Aquin qui est icy avecques moy. Il est en gloire pareil à moi ... (Ab 382v^o-383r^o).

⁵³ Sinon très vaguement, en les rappelant en deux phrases, d'ailleurs très conventionnelles (citées ci-dessous).

⁵⁴ ms. *comme toute sur toute*.

Ses vertus sont évoquées très généralement : « le siecle et la vanité du monde eust en despit » (*Ab* 381r^o), et on insiste avant tout sur sa virginité (épisodes 5, 15 et 19). Aucun miracle de guérison corporelle ni spirituelle n'est rapporté non plus, sinon dans cette brève mention :

De moult merueilleux signes et miracles Nostre Seigneur a honnoré son benoit saint par ses benefices et merites. Il resuscita des mors, des demoniacles il delivra de la puissance de l'anemi, et plusieurs autres de diverses langueurs et maladies furent ramenez à santé par la grace de Dieu et les merites du glorieux saint. (*Ab* 382v^o)

Ni l'efficacité de saint Thomas ni sa présence dans le culte du peuple des fidèles ne sont signalées, seulement les apparitions, visions et miracles de l'intégrité du corps et de l'odeur de sainteté.

C'est donc un choix, peut-être pas trop réussi ni heureux, fait parmi les épisodes composant la vie de ce Saint, mais aussi à l'intérieur des épisodes. P. ex. Thomas est comparé par Tocco et Gui à des figures de l'Ancien et du Nouveau Testament (Tocco 16 ; Gui 84, pp. 144–145)⁵⁵, et ici n'est retenue que la comparaison à Moïse. Bref, ce sont des choix particuliers, mais sont-ils propres uniquement à cette version de la légende ? Les choix en question ont-ils été opérés par Jean Golein ou bien tel était l'état de la source latine qu'il a transposée en français ?

Et je pose à nouveau cette question : comment Jean Golein a-t-il travaillé en composant cette vie ? A quelle source latine faut-il la rattacher ? Il est certain qu'elle doit provenir, ne fût-ce qu'indirectement, de l'une des sources premières. J'ai distingué un certain nombre de passages, dans le texte français, qui touchent de très près à la vie de saint Thomas par Guillaume de Tocco, et aussi à celle par Bernard Gui, et qui sont cités ci-dessous et comparés aux passages correspondants dans ces deux textes, à titre de preuve :

Car en icelles parties avoit un saint pseudomme de fait et de renom qui avecques plusieurs autres hermites menoit tres sainte vie et en tres grant reverence l'avoit tout le pueple. Ce saint pseudomme, rempli du Saint Esperit, vint à la dame et à grant joie lui dist qu'elle avoit conceu un filz et elle ne cuidoit point estre ençainte. Lors le saint homme lui dist : « Dame, esjois toy, car tu enfanteras un enfant le quel sera Thomas appelé et sera moult renommé par tout le monde, en grant science et en sainte vie, et sera de l'ordre des Freres Prescheurs. » (*Ab* 381r^o) ;

uenit ad eam in spiritu frater, Bonus nomine, melior uita et religione, qui diu cum pluribus aliis ... heremiticam uitam duxerat, qui sanctus reputabatur ab hominibus regionis illius ; et dixit : « Gaude dompna, quia tu es pregnans et paries filium quem uocabis Thomam ... quia erit frater ordinis predicatorum tante claritatis in scientia et sanctitatis in uita quod in mundo sibi similis suo tempore non poterit inueniri. » (Tocco 2, ll. 15–19 et 22–24)⁵⁶ ;

Erat enim vir quidam sanctus in campanie partibus re bonus et nomine, qui cum pluribus aliis heremitis anachoreticam vitam ducens ... opinione celebris habebatur. Hic spiritu dei afflatus veniens ad matrem ejus ... dum adhuc eum gestaret in utero, ait illi : « Gaude domina theodora

⁵⁵ On notera que chez Gui seulement une partie de comparaisons en question est prise à Tocco.

⁵⁶ Je ne donne comme point de comparaison que ce qui répond exactement au texte de Tocco et à celui de Gui.

quia tu paries filium et thomas vocabitur nomen ejus. Hic erit magnus in toto orbe, in scientia et in vita, eritque frater in religione ordinis predicatorum. » (Gui 72, p. 129) ;

.....

deux anges en merueilleux [habit]⁵⁷ se apparurent à li en lui disant que sa priere estoit essauciee devers Dieu et l'estraingnirent par les rains en lui disant : « Thomas, de par le commandement de Dieu nous sommes à toy envoiez et de par Lui te saingnons du lien ou sainture de chasteté le quel de toy james ne partira ne en toy brisiez ne sera » (*Ab* 381^o) ;

ecce ad eum duo angeli celitus missi sunt [...] stringentes ipsum hinc et inde in renibus, dixerunt : « Ecce ex parte Dei te cingimus, quod petiisti, cingulo castitatis, quod nulla possit de cetero impugnatione dissolui » (Tocco 11, ll. 18–22) ;

ecce dormienti subito affuerunt duo angeli dicentes ipsum fore a deo exauditum, qui eciam ipsum circa renes stringentes ... dixerunt : « Ex parte dei te cingimus ut petisti cingulo castitatis, quod nullatenus de cetero dissolvetur. » (Gui 78, p. 137) ;

.....

Et donc bien benoit docteur est hoste du monde et bourgeois du ciel qui avecques ceulz qui desja sont bourgeois du ciel parle li existant encore en ce monde. (*Ab* 382^o) ;

O felix doctor hospes mundi et ciuis celi, qui cum celestibus loquitur, dum adhuc in corpore hospitatur ! (Tocco 31, ll. 40–41) ;

O felix doctor hospes mundi et civis celi, qui cum celestibus civibus loquitur, dum adhuc peregrinatur in corpore (Gui 87, p. 150) ;

.....

... et saint Thomas lui [à saint Paul] demandant se en ses epistres il avoit eu vray et bon entendement. Lors lui respondi saint Pol que oïl, aussi bon comme creature vivant peust avoir, et en oultre lui dist monseigneur saint Pol : « Je veul que tu viengnes avecques moy et je te meneray en un lieu où tu auras de toutes choses plus cler entendement. » Et sembloit au frere que saint Pol tirast Saint Thomas hors de l'escole par la chappe. Lors le frere si comença fort à crier en disant : « aide freres, car l'en nous oste frere Thomas. » Et à la voix de ce frere les autres freres si s'esveillierent ... (*Ab* 382^o–v^o) ;

... doctor rogavit apostolum [sanctum Paulum] ut ei diceret si habuisset uerum de suis epistolis intellectum. Qui respondit : « Bene, sicut in hac uita homo uiuens in corpore potest scire ; sed uolo ut mecum uenias, et ducam te ad locum ubi clariorem habebis de omnibus intellectum. » Et uidebatur ipsum per capam accipere et ducere extra scolas. [...] predictus frater cepit fortiter clamare et dicere : « Succurrite, fratres, succurrite, quia frater Thomas a nobis tollitur. » Ad cuius clamorem fratres excitati ... (Tocco 60, ll. 11–18) ;

Quem sanctus thomas rogavit ut ei diceret an in epistolis suis uerum habuisset intellectum. Cui apostolus respondit, quia habuerat intellectum, sicut potest quis uivens in corpore de illis habere. Et subdidit dicens : « Volo ut mecum uenias et ducam te ad locum ubi clariorem habebis de omnibus intellectum », uidebaturque ipsum per capam extra scolas secum educere. Tunc predictus frater paulus cepit fortiter alta uoce clamare dicens : « Succurrite fratres, succurrite, quia frater thomas tollitur a nobis. » Ad cuius clamorem excitati fratres ... (Gui 113, p. 178) ;

.....

... frere Albert au quel, comme un jour deuotement il estoit en prieres et en oroisons devant l'ostel à la Vierge Marie et pleuroit moult tendrement, deux reverendes personnes merueilleusement resplendissans se apparurent à lui, l'une d'icelles deux personnes estoit en habit d'evesque, l'autre en l'abit de l'ordre des freres prescheurs qui avoit une couronne sur la teste environnee de pierres precieuses, et à l'environ de son col deux aureoles : une d'argent et l'autre d'or, et en sa poitrine avoit une grant pierre qui de sa resplendisseur gettoit plusieurs raies de clarté et enluminoit toute

⁵⁷ *habit* manque dans le *Ab* ; restitué d'après le *Db* 323^o.

l'église, la chappe dont il estoit vestu estoit toute plaine de pierres precieuses, la robe de l'escapulaire resplendissoit de blancheur. Quant le frere vit cecy, si s'en merveilla moult. Adonc celui qui estoit en habit d'evesque luy dist : « Je suis Augustin qui suis envoié à toy affin que je te monstre la gloire de frere Thomas d'Aquin qui est icy avecques moy. Il est en gloire pareil à moi, mais de l'ordre de virginité il me precede, et moy luy en dignité episcopal. » (Ab 382v^o-383r^o) ;

Sicut fratri Alberto ... frequentius cum lacrimis ante altare beate Virginis exorasset, sibi uigilanti et oranti apparuerunt due reuerende persone cum splendore mirabili et ornatu. Quarum una mitram portabat in capite, alia erat in habitu fratrum ordinis predicatorum, qui coronam portabat in capite auream, lapidibus pretiosis contextam, habens circa collum duas aureolas, argenteam et auream, et in pectore magnum lapidem pretiosum qui Ecclesiam suo splendore illuminabat ; capam uero gestabat intextam per totum lapidibus pretiosis, tunicam et scapulare candoris niuei. Qui frater Albertus, stupefactus de tam mirabili uisione ... Et tunc ille qui mitram portabat respondit : « ... Ecce nunc manifesto tibi quod ego sum Augustinus ... qui missus sum ad te indicare tibi ... gloriam fratris Thome de Aquino qui mecum est. ... Et licet Thomam precedam pontificali infula, ipse uero super me polleat uirginitatis aureola, sumus tamen pares in gloria. » (Tocco 22, ll. 22, 28-42 et 47-49) ;

... frater albertus ... : « ... Quadam igitur vice ad oracionem me posui ante altare beate marie virginis hac de causa. Cumque diu attentius cum lacrimis exorassem, uigilanti michi in oracione apparuerunt due reuerende persone cum splendore mirabili et ornatu. Quarum una in pontificali habitu et ornatu existens mitram portabat in capite, altera uero erat in habitu fratris ordinis predicatorum coronam auream habens in capite intextam lapidibus preciosis, habebatque circa collum duas aureolas quasi torques, unam argenteam et alteram auream. In pectore uero gestabat unum magnum lapidem preciosum qui splendore mirabili plures ex seipso emittens radios totam ecclesiam illustrabat. In cappa uero qua indutus erat, inserti erant per totum lapides preciosi. Tunica autem et scapulare candore niueo splendescibat. Ego uero stupens et admirans ex uisione tam mirabili ... Et tunc ille qui mitram gestabat in capite respondit : '... ecce nunc manifesto tibi, quod ego sum augustinus doctor ecclesie, qui missus sum ad te, ut indicarem tibi ... gloriam fratris thome de aquino, qui hic mecum est ... Ipse uero thomas in gloria michi est equalis, nisi quod uirginitatis aureola me precellit, et ego ipsum in pontificalis ordinis dignitate. » (Gui 122, pp. 187-188)⁵⁸

Malgré les cas cités ci-dessus, il est difficile d'admettre que Jean Golein aurait eu recours directement à l'*Ystoria* J'ignore quelle était, d'ailleurs, sa diffusion sur le territoire français, mais parmi les manuscrits conservés actuellement on n'en trouve aucun dont la provenance française soit accusée⁵⁹, malgré les années de Thomas passées à Paris. En revanche, pourquoi la version française n'aurait-elle pas été liée à la *Legenda* de Bernard Gui ? Celle-ci était répandue et connue sur le sol français, plutôt que l'*Ystoria* ... de Tocco. Mais Bernard Gui s'est inspiré de cette dernière en la réécrivant, comment peut-on donc savoir à quelle tradition attacher la version de Jean Golein ? Bien qu'il ne soit pas facile de distinguer ici une couche de Bernard Gui (comme celui-ci remanie Tocco), on y relève, pourtant, quelques traits qui apparentent cette vie à celle composée par Gui :

⁵⁸ Chez Gui, la vision de frère Albert est rapportée au discours direct, contrairement à la version française et à Tocco, mais ceci n'a pas de signification, et on a vu (dans les chapitres précédents) les traducteurs médiévaux changer le discours direct en indirect (et inversement). D'ailleurs, dans le passage précédent (vision de saint Paul, apôtre), les proportions entre le discours direct et indirect sont plus proches, chez Jean Golein, de Gui que de Tocco.

⁵⁹ Sur la tradition manuscrite, v. l'introduction à l'*Ystoria sancti Thome de Aquino* ... par C. Le Brun-Gouanvic, *op. cit.*, pp. 61-67.

– Dans la version française, on ne retrouve aucune trace du *Prohemium* de Tocco (éloge de l'ordre des Prêcheurs), supprimé dans la seconde version de la légende de Thomas donnée par Gui.

– Dans l'épisode 6, l'auteur évoque le retour de Thomas à l'Ordre, après son emprisonnement, et l'acharnement avec lequel il se met aux études. Il s'agit peut-être de son séjour à Cologne, où il poursuit le *studium generale* sous la direction de frère Albert, ce dont il est amplement question chez Tocco dans le ch. 13 et chez Gui dans le ch. 80. Et à cette occasion nous trouvons, dans la version française, une comparaison de Thomas à une *mouchete* (= 'abeille'). Certes, on rencontre, chez Tocco, cette association de Thomas à l'abeille, mais bien avant (ch. 4, ll. 28–30)⁶⁰, tandis que chez Gui on la trouve juste dans le passage se rapportant à ses études à Cologne (ch. 80, p. 139).

– L'épisode 7 constitue une très brève mention de la lévitation de Thomas, advenue à plusieurs reprises :

Car en pensant à Dieu, quant il estoit en contemplacion, de si grant joie sa pensee estoit remplie, car *pluseurs fois*, là où il estoit en secret lieu et à Dieu prier mettoit son entente, il fu veu de terre eslevé par *pluseurs fois* que nulle chose corporelle ne li aidoit ... (Ab 381v^o).

Tocco évoque ce phénomène à trois reprises : ch. 33 (lévitation advenue au couvent de Salerne et vue par un certain frère Jacques et le frère Raynald), ch. 34 (élévation vue au couvent de Naples par le frère Dominique de Caserta ; celle-ci fait l'objet de l'épisode 11 dans la version française), ch. 52 (élévation observée par un grand nombre de frères). Gui traite des deux premières élévations en un même chapitre (94, pp. 154–155) qu'il intitule : « qualiter sanctus thomas in orando visus est a terra *sepius* elevatus ». Ceci correspond à notre texte, plutôt que Tocco qui n'insiste nulle part sur la fréquence de ce phénomène.

– Après la vision qu'a eue le frère Dominique de Caserta (rapportée par Gui au ch. 94), nous lisons dans la version française :

Car il meisme [Thomas] en son temps escripst et fist le service et office de precieux Sacrement de l'Autel. Et pour tant que une foiz question fut meue entre les escoliers des estudes de Paris comment les accidens pueent là en droit sans subget et de ce faisoient il doute, si determinerent tout entierement à ce que le glorieux docteur en droit, la quelle chose clerement il leur monstra. » (Ab 382r^o) ;

ce qui correspond approximativement à ce qu'on lit chez Gui, juste au chapitre suivant (95) :

Cum enim parisius inter doctores circa sacramentum dominici corporis ventilaretur questio admodum scrupulosa de dimensionibus et accidentibus, qualiter existerent sine subjecto in ipso mirabili sacramento ... ut quidquid frater thomas doctor decerneret et definitive proferret ... Igitur sanctus doctor certus effectus de veritate propositae questionis tam luculenter eam coram universitate disseruit quam evidenter per eum qui est veritas edoctus fuit.

En revanche, chez Tocco, la vision de Dominique de Caserta est rapportée au ch. 34, et c'est bien après (dans le ch. 52) qu'il est question des accidents qui existent sans sujet.

⁶⁰ « Tocco recourt plusieurs fois à l'image du miel, en corrélation soit avec la cire, soit avec l'abeille, comparaison classique depuis Origène. » (*ibidem*, p. 44) ; et en note 47 : « Chez Origène, l'Écriture est la ruche, les écrivains sacrés les abeilles, et le Christ-roi la reine abeille. Cf. *De Lubac, Exégèse* 1, 2, p. 600. »

– Chez Tocco, c'est l'abbé de Fossanova qui craint que le corps de saint Thomas ne leur soit enlevé, ayant été confié à cette abbaye à titre de dépôt, et décide de le faire transporter clandestinement dans un autre lieu ; saint Thomas le réprimande en songe et l'abbé répare sa faute ; c'est alors qu'a lieu la translation faisant l'objet du ch. 66 auquel correspond l'épisode 17 dans la version française. Cependant, dans celle-ci ce sont les moines de l'abbaye qui éprouvent cette crainte : « *les moines se doubterent que ...* » (Ab 382v^o), ce qui est bien plus proche de Gui :

Post sepulturam sancti thome cogitantes abbas *et monachi* et timentes ne forsan in posterum corpus sancti doctoris ipsis invitis auferretur et transferretur a dicto monasterio ... (ch. 116, p. 180).

En outre, on y trouve une précision non repérable chez Tocco : « Car le glorieux docteur avoit commandé que son corps fust porté à Naples » (Ab 382v^o), mais qui apparaît bien chez Gui : « et idem doctor mandaverat corpus suum ad fratres sui ordinis apud neapolim congruo tempore deportari » (ch. 116, p. 180).⁶¹

– Dans la version française, après le récit de la première translation, est évoquée brièvement la suivante qui a eu lieu sept ans après la mort du Saint (« Semblablement de evident tesmoing .vii. ans après ce qu'il fu trespassez ... » – Ab 382v^o), ce qui est contraire à Tocco (« quarto decimo anno ab obitu eius » – ch. 68, l. 4), et conforme à Gui : « Elapso vero *septennio* post primam ... » (ch. 118, p. 183).⁶²

– Le dernier épisode est formé, dans la version française, par la description de la vision qu'a eue le frère Albert de Brescia.⁶³ Le récit en question occupe, chez Tocco, une partie du ch. 22 (dans la 1^{ère} partie de la vie de saint Thomas), en revanche Gui le situe parmi les chapitres finaux de la *vita* (cf. ch. 122, pp. 187–188).

Peut-on en conclure que Jean Golein soit allé puiser sa matière directement dans la *Legenda* de Bernard Gui ? Charles V lui demande, en 1369, de traduire quelques traités de Gui (exemplaire de dédicace : auj. Vatican, Reg. lat. 697)⁶⁴, et selon Delisle, il avait traduit, en 1368, les *Fleurs des Chroniques* du même auteur⁶⁵ ; il le connaissait donc bien. Il faut tenir compte ici du caractère des *Festes nouvelles* et de la manière de travailler de Jean. Il s'inspire, entre autres, de Vincent de Beauvais pour la composition de son recueil, comme il est dit ci-dessus. Le *Speculum historiale* est une immense oeuvre encyclopédique traitant des sujets variés, mais on y trouve aussi de très nombreux chapitres hagiographiques abrégés (quelques centaines). Les articles rédigés par Jean Golein paraissent relativement brefs et répondent au modèle de la *legenda nova* qui apparaît et s'épanouit une centaine d'années avant, se caractérisant surtout par la brièveté. Vincent de Beauvais, quant à lui, par la forme des chapitres qui composent son *Speculum historiale* pouvait bien guider Jean Golein dans le sens de cette *legenda*

⁶¹ « Les reliques de s. Thomas ne seront remises aux dominicains qu'en 1369, sur l'ordre du pape Urbain V, après maintes tribulations, et déposées dans l'église du couvent de Toulouse » (*ibidem*, p. 206, en note).

⁶² Tocco a ignoré cette deuxième translation dont il est question chez Gui (cf. Ed. Janssens, « Les premiers historiens ... », art.cit., p. 473).

⁶³ Il en est question plus haut et elle est citée avec les passages correspondants chez Tocco et chez Gui.

⁶⁴ André VERNET, « La diffusion de l'oeuvre de Bernard Gui d'après la tradition manuscrite », in : *Bernard Gui et son monde, op.cit.*, pp. 221–242 (ici, pp. 229 et 232).

⁶⁵ Cf. « Notice sur les manuscrits de Bernard Gui », art.cit., pp. 231–233.

nova. Bernard Gui, avec sa version longue de la légende de saint Thomas, n'était pas susceptible de lui fournir un tel modèle. Entre Gui et Golein s'est interposée une autre version : une vie latine brève – laquelle ? Etant donné les rapports nets entre notre texte et la *Legenda Sancti Thomae Aquinatis* de Bernard Gui, je me suis lancé dans l'étude des *epitomae* composées par celui-ci. Or il en existe une⁶⁶, insérée dans la quatrième partie de son *Speculum sanctorale*, écrit à la demande de Bérenger de Landorre, maître général de l'Ordre (1312–1318).⁶⁷ Cette quatrième partie (et la dernière) a été achevée en 1329.⁶⁸ Voici la rubrique :

Sancti Thome de Aquino Ordinis Predicatorum doctoris et confessoris ... (cité d'après le ms. Paris, BnF lat. 5406, 46v^o)

l'incipit :

Beatus Thomas de Aquino Ordinis Fratrum Predicatorum doctor egregius, nobiles ortus natalibus de domo ac illustri prosapia comitum Aquinorum ... (46v^o)

et l'explicit :

... in fine libelli quem prius scripseramus de ortu, vita et obitu eiusdem. (55r^o)

C'est une version trop longue, mais bien moins que la précédente, pourtant ce n'est pas la *vita brevis* à laquelle on songe ici. Vient ensuite s'ajouter un autre abrégé de Bernard Gui, que l'on appelle *Chronica brevis de progressu temporis sancti Thome de Aquino*. On lui attribue aussi le titre d'*Epilogus brevis* ...⁶⁹, étant donné que ce texte est copié dans certains manuscrits comme un épilogue à l'abrégé contenu dans le *Speculum sanctorale*⁷⁰ ; cette brève chronique est donc probablement postérieure au chapitre du *Speculum*. C'est un premier essai de chronologie de la vie du saint Docteur.⁷¹ Cependant, l'examen textuel exclut la dépendance entre cette chronique et la version française de la vie de Thomas. Bernard Gui rédige, en outre, un bref récit sur les derniers moments de la vie de Thomas et l'insère dans ses *Flores chronicorum*, mais ce texte ne peut pas entrer en ligne de compte ici à cause de sa brièveté et de son caractère épisodique concernant la dernière étape de la vie du Docteur angélique. Dans le même ouvrage Gui introduit également un autre résumé de la vie de Thomas, là où il écrit à propos de sa canonisation⁷², mais le récit en question est trop court, une *reductio ad*

⁶⁶ BHL 8157.

⁶⁷ Cf. A. Vernet, « La diffusion de l'oeuvre de Bernard Gui ... », art.cit., p. 234.

⁶⁸ Cf. Ed. Janssens, « Les premiers historiens ... », art.cit., p. 464 ; et Jean-Marie CARBASSE, « Bernard Gui, évêque de Lodève (1324–1331) », in : *Bernard Gui et son monde*, op.cit., pp. 333–356 (ici p. 345).

J'ai lu cette légende dans deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale à Paris : BnF lat. 5406 (46v^o–55r^o) et 5407 (48v^o–57v^o). Pour ces codices v. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi*, ediderunt Hagiographi Bollandiani, t. 3, Parisiis–Bruxellis 1893, p. 551 et ss. (particulièrement p. 552, n^o 16).

⁶⁹ BHL 8158. Editions : I. A. ENDRES, « Studien zur Biographie des hl. Thomas v. Aquin », *Historisches Jahrbuch* 29 (1908), pp. 537–558 (ici pp. 551–552) ; et *Fontes vitae s. Thomae Aquinatis : Vita s. Thomae Aquinatis*, Auctore : BERNARDO GUIDONIS (fasciculus III), cura et labore D. PRÜMMER, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1929, pp. 256–258.

⁷⁰ C'est bien le cas p. ex. dans les manuscrits cités : Paris, BnF lat. 5406 (55r^o–v^o) et 5407 (57v^o–58r^o).

⁷¹ Cf. Ed. Janssens, « Les premiers historiens ... », art.cit., p. 464.

⁷² Edition dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 21, publié par MM. GUIGNIAUT et DE WAILLY, Paris 1855, pp. 702–703 (pour le premier texte) et 733 (pour l'autre).

capitulum. Enfin, on trouve les *Lectiones ex Vita* composée par Bernard Gui. J'ignore qui est auteur de ce texte (est-ce Bernard Gui ?), divisé en neuf leçons destinées à être lues le jour de la fête du saint Docteur. Ici il reste essentiel qu'il provient de la *Legenda* de Gui. On le trouve dans le manuscrit de Charleville-Mézières, Bibl. Mun. 88 (61r^o-64v^o).⁷³ Voici la rubrique initiale :

In festo beati Thome de Aquino Ordinis Fratrum Predicatorum. Ad matutinas, lectio prima.
(61r^o)

l'incipit :

Beatus Thomas de Aquino Ordinis Fratrum Predicatorum doctor egregius, de illustri prosapia comitum Aquinorum in confinibus Campanie et regnum Sicilie originem claram duxit ... (61r^o)

et l'explicit :

... michi in gloriam est equalis sed virginitatis aureola me precellit et ego ipsum in pontificalis ordinis dignitate. Tu autem deum miserere nostri. Deo gracias. (61v^o)

Les ressemblances entre la version donnée par Jean Golein et les *Lectiones* en question sont saillantes et cette parenté est évidente. On y trouve exactement les mêmes épisodes que ceux présents chez Jean Golein, et le nombre ainsi que la succession des épisodes sont identiques. En général, la version française correspond littéralement à ce texte et je ne pense pas que Jean Golein ait fait une adaptation quelconque dans ce cas-ci, mais il aurait traduit mot à mot. Est-ce donc la source directe de Jean Golein ? Certes, on repère quelques abrégés dans la version française, mais d'autre part y sont présentes de très rares données qui font défaut dans les *Lectiones*. Je pense que celles-ci ont constitué une grille pour un auteur hypothétique qui l'aurait remplie de quelques détails complémentaires présents chez Gui et qui aurait effacé la division en leçons. Une légende ainsi constituée aurait circulé dans des légendiers, peut-être comme ajout à un certain groupe de manuscrits latins contenant la *Legenda aurea*. Je formule cette hypothèse étant donné l'une des versions de la vie de saint Thomas que j'ai trouvée dans quelques éditions incunables de Cologne de la *Legenda* ... (il s'agit d'un ajout à celle-ci) : 1476 (Paris, BnF Rés. H. 194, 180v^o-181v^o), 1479 (Paris, BnF Rés. H. 318, 28v^o-29v^o), 1479 (Paris, BnF Rés. H. 314, vv4r^o-vv5v^o) et 1480 (Paris, BnF Rés. H.

⁷³ Cf. BHL (novum supplementum), p. 828 (5). Le manuscrit est décrit par Joseph VAN DER STRAETEN, *Les manuscrits hagiographiques de Charleville, Verdun et Saint-Michel, avec plusieurs textes inédits*, Subsidia hagiographica (56), Société des Bollandistes, Bruxelles 1974, pp. 21-22 (pour le texte en question v. p. 21). A propos de ces *Lectiones*, nous trouvons, en outre, dans la BHL, l'information selon laquelle l'autre copie se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de Saint Marc de Venise (le ms. L. IX. 27) ; on y repère aussi un renvoi à la p. 292 du tome V du catalogue de la bibliothèque en question. Il s'agit de *Bibliotheca Manuscripta ad S. Marci Venetiarum* digessit et commentarium addidit Joseph VALENTINELLI *Praefectus, Codices mss. latini*, t. 5, Venetiis 1872. Valentinelli décrit le ms. L. IX, 27, aux pp. 290-292. Nous lisons au début de sa notice : « *Passionale, a die sanctorum apostolorum Petri et Pauli ad s. Thomae de Aquino. Pars aestiva* » (p. 290). Peut-être est-ce une erreur, car à la p. 292 du catalogue cité on ne trouve aucune mention de saint Thomas, et l'*Index personarum* n'évoque pas la page en question (cf. p. 368), tandis que saints Pierre et Paul sont mentionnés comme figurant au début du manuscrit. De plus, A. Vernet (« La diffusion de l'oeuvre de Bernard Gui ... », art.cit.) n'en fait aucune mention non plus dans son *Index des manuscrits de Bernard Gui* (pp. 239-242), tandis qu'il y cite le ms. de Charleville 88 (p. 239).

90, 341v^o–342v^o).⁷⁴ Cette *vita* est très proche du texte de Jean Golein, mais non pas aussi proche que les *Lectiones*. Dans la version en question, on trouve les mêmes épisodes que dans la version française, sauf la comparaison de Thomas à Moïse et sauf l'évocation générale de plusieurs miracles à la fin, mais l'ordre des épisodes par rapport à Jean Golein est différent : 1–8, 10–15, 19, 16, 20, 17–18 (le 6^e est éparpillé et formé de 3 passages isolés entre lesquels s'insèrent d'autres), et on n'y repère pas d'épisodes supplémentaires. Je n'ai pas eu la chance ni les possibilités matérielles d'étudier la tradition latine de la *Legenda aurea* (il en reste plus d'un millier de codices), et je ne suis pas en mesure de désigner éventuellement une telle *vita*, correspondant exactement aux *Lectiones*. De plus, on pourrait évoquer ici une brève vie de saint Thomas, composée par Petrus de Natalibus.⁷⁵ On constate également beaucoup de ressemblances entre Jean Golein et Petrus, mais d'autre part manquent chez celui-ci certaines données présentes dans les biographies premières de Thomas et chez Jean Golein, ce qui exclut toute parenté entre les deux versions. En ce qui concerne aussi bien la version contenue dans les éditions incunables de Cologne citées que celle composée par Petrus de Natalibus, c'est plutôt un « cousinage », plus ou moins lointain, avec la légende de Jean Golein, qu'une parenté quelconque, mais tout ceci témoigne en faveur de l'existence d'une *vita brevis* latine liée strictement aux *Lectiones* en question.

Considérons que le ms. de Charleville est probablement d'origine française et que Gui était un dominicain français dont l'oeuvre était diffusée, entre autres, en France. Les *Lectiones* ont été composées dans l'aire française, semble-t-il. Le manuscrit de Charleville date du 15^e siècle, mais l'original de celles-ci doit être antérieur, étant donné l'époque de la composition des *Festes nouvelles*. Et je crois que la source directe pour Jean Golein était une *vita brevis* latine rédigée en France par un dominicain français qui a entendu et lu ces leçons, les a prises et enrichies de quelques détails. Considérons également l'origine du manuscrit de Cambrai qui contient une autre version française de la vie de saint Thomas (cf. le chapitre suivant), mais provenant de la même source. D'autre part, il est également probable que ce soient les *Lectiones* qui auraient été composées à partir d'une telle *vita*.

Comme les *Lectiones* ne constituent pas la source directe pour Jean Golein (mais sont tout près), l'étude des rapports entre le texte français et le texte latin, comme dans d'autres cas, n'aurait pas de sens ici.

Tradition textuelle de la version de Jean Golein

Je tiens à signaler, tout d'abord, que dans la présentation qui va suivre de la tradition textuelle ayant transmis la légende de saint Thomas d'Aquin, je prends en considération un témoin supplémentaire : l'édition de Lyon 1477⁷⁶, désignée par

⁷⁴ Ce n'est pas pas la version citée par les Bollandistes : BHL, p. 1182 (5). Celle-ci a été éditée par Graesse : JACOBI A VORAGINE *Legenda aurea vulgo Historia Lombardica dicta*, ad optimorum librorum fidem recensuit Th. GRAESSE, editio tertia, Vratislaviae 1890, c. CCXIV (211), pp. 918–921.

⁷⁵ BHL, p. 1182 (5). *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus : editus a reverendissimo in Christo patre domino PETRO DE NATALIBUS, de Venetiis Dei gratia episcopo Equilino*, Lugduni 1519, liber tertius, c. 181 (Paris, BnF Rés. SMITH-LESOUËF, R 2946 (bis), 56v^o–57v^o).

⁷⁶ Texte d'après le microfilm de l'exemplaire de Paris, BnF Rés. H. 183.

Hamer par le sigle *Xb*.⁷⁷ Il s'agit d'un témoin important ; d'abord, c'est une édition incunable qui n'est postérieure que de deux ou trois décennies aux manuscrits tels que *Bb Hb Mb*, ensuite, cette édition porte les retouches d'un réviseur qui a eu recours à un modèle latin (comme on va le voir), grâce à quoi, dans certains cas, elle présente des leçons bien supérieures aux manuscrits conservés. Mais par là, le réviseur n'a pas, bien sûr, proposé un texte plus proche de l'original de cette traduction, tel qu'il était offert aux lecteurs médiévaux une centaine d'années avant. Les rapports entre la version première et celle du réviseur sont à peu près les mêmes que ceux entre la *Légende dorée* par Jean de Vignay et la *Légende dorée* par Jean de Vignay révisée par Jean Batallier. Le *Xb* ne comprend que quelques chapitres des *Festes nouvelles* : s. Eloi, la Conception de la Vierge Marie, s. Guillaume, s. Thomas d'Aquin, s. Yves, s. Louis (roi de France) et ste Barbe.⁷⁸ Il est intéressant que Thomas a été retenu.

Passons à l'étude de ces divers témoins.⁷⁹ Il est à noter, en premier lieu, que l'un des manuscrits présente un cas tout à fait particulier : le *Mb*. Ce codex laisse voir nombre de leçons qui ne sont propres qu'à lui. Or le copiste prend soin de corriger de nombreux passages qui paraissent mal réussis au niveau stylistique, ou qui paraissaient tels à ses yeux. Voici quelques exemples à titre d'illustration :

– « il fu ... enfermé en une tour par l'espace de deux ans » (*Mb* 218^o) ; contre « et par deux ans l'enfermerent en une tour fermee » (*Ab* 381^o, *Bb* 352^o, *Cb* 413^v, *Db* 323^r, *Eb* 402^v, *Fb* 268^v, *Gb* 472^v, *Hb* 290^v, *Jb* 341^v, *Nc* 303^v, *Xb*) ;

– « ... le quel de toy jamais ne partira ne en toy brisié ne sera. Celui don lui fu de grace espediale donné et fu en lui si souverain ... » (*Mb* 218^o) ; contre « ... le quel de toy james ne partira ne en toy brisie ne sera, le quel don de especial grace lui fut donné et fut en lui si souverain ... » (*Ab* 381^o, *Bb* 352^o, *Cb* 414^r, *Db* 323^v, *Eb* 403^r, *Fb* 268^v, *Gb* 472^v, *Hb* 290^v, *Jb* 341^v, *Nc* 303^v, *Xb*).

Ainsi, le copiste évite-t-il le double emploi de *fermer* (le 1^{er} cas), et de *lequel* (le 2^e). Et dans un autre passage, il essaie d'élucider une leçon compliquée. Or tous les témoins portent : « semer et esprendre la sainte doctrine de la divine escripture de la divine sapience » (*Ab* 382^r, *Bb* 353^r, *Cb* 414^v–415^r, *Db* 324^r, *Fb* 269^v, *Gb* 473^v, *Hb* 291^r, *Jb* 342^v, *Xb*). Les copistes des *Eb* et *Nc* essaient d'y apporter un peu de lumière en introduisant (indépendamment ?) la conjonction *et* : « semer et esprendre la sainte doctrine de la divine escripture *et* de la divine sapience » (*Eb* 403^v, *Nc* 305^r). Le copiste de *Mb* propose une tout autre chose : « semer et esprendre la sainte doctrine de la divine escripture venant et procedant de la divine sapience » (220^r).

Les modifications apportées par celui-ci ne consistent pas seulement en corrections de quelques maladroites que l'on trouve dans les autres témoins, mais ce sont aussi des modifications, additions ou omissions qui n'ont pas de raisons apparentes, sauf la liberté prise envers le texte copié. En tout cas, elles sont introduites par quelqu'un qui

⁷⁷ « Jean Golein's *Festes nouvelles* ... », art.cit., p. 254.

⁷⁸ Parmi les manuscrits étudiés, le chapitre sur sainte Barbe n'apparaît que dans le *Nc* ; pourtant, comme on va le voir, le *Xb* s'oppose régulièrement à la tradition de *Nc*, un cas mis à part.

⁷⁹ Je signale que je n'ai pas pu consulter l'édition dite des Pays-Bas (c. 1472–1475), désignée par Hamer par le sigle *Ac* (« Jean Golein's *Festes nouvelles* ... », art.cit., p. 254). Je ne crois pas qu'elle puisse perturber l'arbre généalogique qui va être présenté. Hamer et Russell la situent parmi les témoins représentant l'état *c* (« A critical edition of four chapters ... », art.cit., p. 135), et elle doit être proche de *Nc*.

raisonne le texte. C'est un témoin isolé par rapport aux autres, ce qui ne signifie pas qu'il soit indépendant. Est-il possible de le rattacher à l'un des autres manuscrits ? Le seul que le *Mb* ne contredise pas c'est le *Gb*. Certes, ils appartiennent tous les deux à la même famille (ce dont il sera question par la suite), mais étant donné la disposition des chapitres dans les *Festes nouvelles* (cf. le tableau qui précède), on ne peut pas admettre, à mon avis, que le *Mb* a été copié à partir de *Gb*. Là il se rapproche plutôt d'autres manuscrits.

Il n'est pas facile d'établir comment se présente la tradition manuscrite dans le cas de cette légende, car on y relève relativement peu de fautes communes, et c'est certainement une bonne tradition. On trouve, en revanche, beaucoup de leçons correctes qui sont communes aux groupes donnés de manuscrits. D'une façon générale, les témoins se répartissent en deux familles : α et β . La première embrasse les mss. *Ab Fb Gb Hb Jb Mb Nc*, et l'autre : *Bb Cb Db Eb*, ainsi que l'incunable *Xb*. Voici quelques exemples pour illustrer cette hypothèse :

– les oeuvres de saint Thomas sont désignées, dans le premier groupe, comme « les saintes escriptures » (*Ab* 381^v, *Fb* 268^v, *Gb* 472^v, *Hb* 290^v, *Jb* (mention absente ; cf. 341^v), *Mb* 218^v, *Nc* 303^v ; contre « les escriptures », dans le second (*Db* 323^v, *Bb* 352^v, *Cb* 414^r, *Eb* 403^r, *Xb*) ;

– « Comme il prouffitoit ainsi ... » (*Ab* 381^v, *Fb* 268^v, *Gb* 472^v, *Hb* 290^v, *Jb* 341^v, *Nc* 304^r)⁸⁰ ; contre « Ainsy comme il prouffitoit ... » (*Db* 323^v, *Bb* 352^v, *Cb* 414^r, *Eb* 403^r, *Xb*) ;

– « à servir et louer Nostre Seigneur » (*Ab* 381^v, *Fb* 269^r, *Gb* 473^r, *Hb* 290^v, *Jb* 341^v, *Mb* 218^v, *Nc* 304^r) ; contre « à loer et à servir Nostre Seigneur » (*Db* 323^v, *Bb* 352^v, *Cb* 414^r, *Eb* 403^r, *Xb*) ;

– « et après oÿ une clere voix de l'ymage du crucefilz ... *la quelle* voix lui dist » (*Ab* 382^r, *Fb* 269^v, *Gb* 473^v, *Hb* 291^r, *Jb* 342^r, *Mb* 219^v, *Nc* 304^v) ; contre « et aprez oÿt une clere voix de l'ymage du crucefilz ... *la quelle* lui dist » (*Db* 324^r, *Bb* 352^v, *Cb* 414^v, *Eb* 403^v, *Xb*) ;

– « Car ne consentement ne volenté n'eust oncques *en* pechié mortel quelconque » (*Ab* 382^r, *Fb* 270^r, *Gb* 473^v, *Hb* 291^v, *Jb* 342^v, *Mb* 220^r, *Nc* 305^r) ; contre « ... *de* pechié mortel quelconque » (*Db* 324^r, *Bb* 353^r, *Cb* 415^r, *Eb* 404^r, *Xb*).

Dans la famille α , une faute commune permet peut-être de distinguer une sous-famille que je désigne par le sigle *x*, comprenant les mss. *Ab Fb Hb Jb Nc* :

« frere Regnault au quel secretement *lui* reveloit » (*Ab* 381^v, *Fb* 269^r, *Hb* 291^r, *Jb* 342^r, *Nc* 304^r) ; « ... secretement *il* reveloit » (*Db* 323^v, *Cb* 414^r, *Eb* 403^r, *Gb* 473^r) ; « ... secretement reveloit » (*Bb* 352^v, *Xb*) ; « ... *il* reveloit samblablement » (*Mb* 219^r).

Un groupe de manuscrits se distingue d'une façon nette et évidente dans la sous-famille *x* et que je désigne par le sigle *y* : les mss. *Fb Hb Jb* ; on relève plusieurs exemples qui le prouvent, dont voici quelques-uns :

⁸⁰ Le *Mb* présente une leçon particulière, ce qui s'inscrit dans la tendance décrite précédemment : « Pour ce qu'il profffitoit en son ordre merueilleusement bien ... » (218^v).

– tous les manuscrits portent : « et elle⁸¹ ne cuidoit point estre *encainte*⁸² » (*Ab* 381r°, *Bb* 352r°, *Cb* 413v°, *Db* 323r°, *Eb* 402v°, *Gb* 427r°, *Mb* 217v°, *Nc* 303r°, *Xb*) ; contre « grosse » pour « *encainte* » (*Fb* 268r°, *Hb* 290v°, *Jb* 341v°) ;

– « mener vie sainte et *monde* » (*Ab* 381r°, *Bb* 352r°, *Cb* 413v°, *Db* 323r°, *Eb* 402v°, *Gb* 472v°, *Mb* 218r°, *Nc* (leçon absente ; cf. 303v°), *Xb*) ; contre « mener vie sainte et *nette* » (*Fb* 268v°, *Hb* 290v°, *Jb* 341v°) ;

– « Sa bonne mere considerant et ayant memoire ... comme (*var.* comment) il devoit estre de l'ordre des freres prescheurs, elle laissa paisiblement *remener* » (*Ab* 381r°-v°, *Cb* 414r°, *Bb* (lacunaire ; cf. 352r°), *Dd* 323v°, *Eb* 403r°, *Gb* 472v°, *Mb* 218v°, *Nc* 303v°, *Xb*) ; « *remanoir* » pour « *remener* » (*Fb* 268v°, *Hb* 290v°, *Jb* 341v°).⁸³

En outre, les *Jb Hb Fb* présentent les mêmes lacunes, ainsi p. ex. le passage : « qui avoit une couronne sur sa teste environnee de pierres precieuses » que l'on trouve dans tous les témoins (*Ab* 382v°, *Bb* 353v°, *Cb* 415v°, *Db* 324v°, *Eb* 404v°, *Gb* 474v°, *Mb* 221r°, *Nc* 306r°, *Xb*) manque dans ceux-là (cf. *Fb* 270v°, *Hb* 291v°, *Jb* 343r°).

Les mss. *Fb Hb Jb* sont-ils des témoins égaux ou bien peut-on déceler des liens de dépendance de l'un envers les deux autres soit des deux envers un autre ? Comme aucun d'entre eux n'est manifestement mauvais par rapport aux autres, je préfère les échelonner à un même niveau.

Dans la famille β , les mss. *Db Bb* forment un groupe que je désigne par le sigle z . Considérons les passages suivants dans lesquels on distingue des leçons erronées qui ne sont communes qu'à ces deux codices :

– « Pluiseurs autres signes a voulu Dieu demonstrier à l'onneur et gloire du glorieux saint » (*Ab* 383r°, *Cb* 415v°, *Eb* 404v°, *Gb* 474v°, *Hb* 292r°, *Jb* 343r°, *Mb* 221v°, *Nc* 306r°), « Plusieurs autres signes Dieu a voulu demonstrier ... » (*Xb*), « ... Nostre Seigneur demonstrier ... » (*Fb* 270v°) ; contre « ... signes a voulu demonstrier en l'onneur ... » (*Db* 324v°, *Bb* 353v°) ;

– « et aprez oÿt une clere voix de l'ymage du crucefilz devers le quel *estoit* le saint homme *estoit* tourne et faisoit sa priere, la quelle lui dist » (*Db* 324r°, *Bb* 352v°).

A l'intérieur de la même famille β , les manuscrits *Cb Eb* constituent un groupe à part, et on relève beaucoup de leçons qui les opposent aux autres témoins, p. ex. :

– « que nulle chose corporelle ne li *aidoit* » (*Ab* 381v°, *Bb* 352v°, *Db* 323v°, *Fb* 269r°, *Gb* 473r°, *Hb* 290v°, *Jb* 342r°, *Mb* 219r°, *Nc* 304r°, *Xb*) ; contre « que nulle chose corporelle ne lui *atouchoit* » (*Cb* 414r°, *Eb* 403r°) ;

⁸¹ celle dans les *Cb* (413v°), *Eb* (402v°).

⁸² *enchainte* (*Mb* 217v°, *Nc* 303r°).

⁸³ La leçon *remener* a bien plus de sens que *remanoir*, mais elle est quand même corrompue : sa mère le laisse s'échapper par la fenêtre du château, avec une corde ; là, ses confrères l'attendent et le *ramènent* à Naples : « per fratres ordinis ad ordinem est *reductus* » (*Lectiones*, 61v°) ; cf. « ... cum letitia neapolim *perdixerunt* » (Gui 79, p. 138) et « ... cum gaudio Neapolim *deduxerunt* » (Tocco 12, l. 18). Elle le laisse donc *ramener* (à un couvent de son Ordre), mais il n'est pas possible de deviner ce sens dans la version française sans recourir à une source latine correcte ; il s'agit soit d'une faute de Jean Golein soit de celle commise par un copiste distrait dont la mauvaise leçon se serait répandue dans d'autres témoins. En revanche, la leçon *remanoir*, dans les mss. *Fb Hb Jb*, qui constitue peut-être un essai de correction, est encore pire.

– « ne aucune *pesanteur* » (*Ab* 381^{v°}, *Bb* 352^{v°}, *Db* 323^{v°}, *Fb* 269^{r°}, *Gb* 473^{r°}, *Hb* 290^{v°}, *Jb* 342^{r°}, *Mb* 219^{r°}, *Nc* 304^{r°}, *Xb*); « ne autre *chose pesante* » (*Cb* 414^{r°}, *Eb* 403^{r°});

– « Et donc bien benoit docteur est hoste du monde et bourgeois du ciel qui avecques ceulz qui desja sont bourgeois du ciel parle li (*var.* lui) existant (*var.* estant) encore au monde » (*Ab* 382^{r°}, *Bb* 352^{v°}, *Db* 324^{r°}, *Fb* 269^{v°}, *Gb* 473^{r°-v°}, *Hb* 291^{r°}, *Jb* (passage lacunaire; cf. 342^{r°}), *Mb* (passage absent; cf. 219^{v°}), *Nc* 304^{v°}, *Xb*); contre « ... parle à lui existant ... » (*Cb* 414^{v°}, *Eb* 403^{v°}), ce qui constitue une erreur commune.

Certaines imperfections de *Eb* par rapport à *Cb* font situer le premier plus bas que le second, et peut-être le *Eb* descend-il de *Cb*.

Le *Xb* présente un certain nombre de leçons communes avec les mss. *Db Bb Cb Eb*, ce qui permet de le rattacher sans doute possible à la famille β . Cependant, il représente le plus de traits qui l'apparentent à *Bb* et qui font opposer ceux-ci à toute la tradition textuelle de la légende en question, dont je ne présente que quelques-uns :

– « et ne vouloit que *autres* le sceussent » (*Ab* 381^{v°}, *Cb* 414^{r°}, *Db* 323^{v°}, *Eb* 403^{r°}, *Fb* 269^{r°}, *Gb* 473^{r°}, *Hb* 291^{r°}, *Jb* 343^{r°}, *Nc* 304^{r°}), « ... que nulz *autres* ... » (*Mb* 219^{r°}); contre « ... que *autrui* le sceut » (*Bb* 352^{v°}, *Xb*);

– « sa sainte vie » (*Ab* 381^{v°}, *Cb* 414^{v°}, *Db* 323^{v°}, *Eb* 403^{v°}, *Fb* 269^{r°}, *Gb* 473^{r°}, *Hb* 291^{r°}, *Jb* 342^{r°}, *Mb* 219^{v°}, *Nc* 304^{v°}); contre « sa vie » (*Bb* 352^{v°}, *Xb*);

– « felicité qui lui est *octroiee* » (*Ab* 382^{r°}, *Cb* 415^{r°}, *Db* 324^{r°}, *Eb* 404^{r°}, *Fb* 270^{r°}, *Gb* 474^{r°}, *Hb* 291^{v°}, *Jb* 342^{v°}, *Mb* 220^{r°}, *Nc* 305^{r°}); contre « felicité qui lui est *envoiee* » (*Bb* 353^{r°}, *Xb*).

Cependant, certaines leçons, comme on l'a déjà vu ci-dessus et on le verra plus bas, font s'opposer les deux témoins (très rares cas), et le *Xb* ne provient pas directement de *Bb*, comme il n'est pas dépendant des trois autres appartenant à la famille β . En fait, le *Xb* constitue un cas particulièrement intéressant, car il présente un certain nombre de leçons correctes, là où tous les autres témoins sont imparfaits. Or on a à faire ici, ce qui a déjà été dit, à une version révisée avec un modèle latin. Comme il s'agit de détails qui ne sont pas propres à une seule version latine, difficile d'établir avec quel modèle a travaillé le réviseur. Voici le relevé de ces cas :

– trois jours avant la mort de Thomas, une étoile est vue au-dessus du monastère de Fossanova, qui ressemble à une comète : cf. « *quedam stella per modum comete* » (Tocco 59, ll. 16–17), « *quedam stella ad modum comete* » (Gui 113, p. 178), *Lectiones* : « *quedam stella ad modum comete* » (62^{v°}); j'ignore comment Jean Golein l'a traduit et s'il l'a traduit, étant donné la tradition manuscrite : « en maniere de » suivi d'un espace blanc (*Ab* 382^{r°}, *Bb* 353^{r°}, *Cb* 415^{r°}, *Db* 324^{r°}, *Eb* 403^{v°}, *Gb* 473^{v°}, *Mb* 220^{r°}), « en maniere de *croix* » (*Fb* 269^{v°}, *Hb* 291^{r°}, *Jb* 342^{v°}), « en maniere de *soleil* » (*Nc* 305^{r°}); seul le *Xb* porte bien ici : « en maniere de *comete* »;

– tous les témoins donnent une version incomplète des célèbres paroles adressées par le Seigneur à Thomas : « Tu as escript de moy, Thomas, quel louyer veulz tu avoir pour ton labour ? » (*Ab* 382^{r°}, *Bb* 352^{v°}, *Cb* 414^{v°}, *Db* 324^{r°}, *Eb* 403^{v°}, *Fb* 269^{v°}, *Gb* 473^{v°}, *Hb* 291^{r°}, *Jb* 342^{r°}, *Mb* 219^{v°}, *Nc* 304^{v°}), sauf le *Xb* qui est complet : « tu as *bien* escript ... »; cf. Tocco : « *Thoma, bene scripsisti de me, quam recipies a me pro tuo labore mercedem ?* » (ch. 34, ll. 11–12), Gui : « *Bene scripsisti de me thoma, quam*

ergo recipies pro tuo labore mercedem ? » (ch. 94, p. 155), *Lectiones* : « *Bene scripsisti de me Thoma. Quam ergo recipies pro tuo labore mercedem ?* » (62v°) ;

– le *Xb* est le seul à préciser que le concile général auquel se rendait Thomas, avant de mourir, devait se tenir à Lyon ; tous les autres témoins disent que le saint allait au concile général, sans précision complémentaire ; cf. « *ad generale concilium Lugduni* » (Tocco 56, l. 3 ; et Gui 108, p. 171), tandis que dans les *Lectiones* cette précision manque aussi : « *ad concilium generale transiens* » (62v°), ce qui signifie probablement que le réviseur de *Xb* n'a pas mis à profit la source utilisée par Jean Golein ;

– tous les témoins précisent que saint Thomas est mort à l'âge de cinquante-quatre ans (*Ab* 382r°, *Bb* 353r°, *Cb* 415r°, *Db* 324r°, *Eb* 404r°, *Fb* 270r°, *Gb* 473v°, *Hb* 291v°, *Jb* 342v°, *Mb* 220r°, *Nc* 305r°), sauf le *Xb* qui porte : « cinquante » ; Tocco et Gui donnent des dates un peu divergentes⁸⁴, mais celle-ci paraît proche de Gui et des *Lectiones*⁸⁵ ;

– « la robe de l'escapulaire resplendissoit de blancheur » (*Ab* 382v°, *Bb* 353v°, *Cb* 415v°, *Db* 324v°, *Eb* 404v°, *Fb* 270v°, *Gb* 474v°, *Hb* 291v°, *Jb* 343r°, *Mb* 221v°, *Nc* 306r°) ; contre le *Xb* : « la robe et l'escapulaire resplendissoit de blancheur », et c'est une leçon correcte, comme la chape et le scapulaire constituent deux éléments séparés de l'habit de religieux ; cf. « *tunicam et scapulare candoris niuei* » (Tocco 22, ll. 35–36), « *Tunica autem et scapulare candore niveo splendescibat* » (Gui 122, pp. 187–188), « *tunica et scapulare candore niueo splendescibat* » (*Lectiones*, 63v°–64r°) ;

– « mais de l'ordre de virginité il me precede » (*Ab* 383r°, *Bb* 353v°, *Cb* 415v°, *Db* 324v°, *Eb* 404v°, *Fb* 270v°, *Gb* 474v°, *Hb* 292r°, *Jb* 343r°, *Mb* 221v°, *Nc* 306r°) ; contre le *Xb* : « de l'aureole de virginité il me precede » ; cf. « *ipse uero super me polleat uirginitatis aureola* » (Tocco 22, ll. 48–49), « *nisi quod uirginitatis aureola me precellit* » (Gui 122, p. 188), « *sed uirginitatis aureola me precellit* » (*Lectiones*, 64r°). Et le dernier cas cité montre bien que le réviseur a appliqué son bon sens en travaillant sur ce texte, p. ex. là où tous les copistes ont reproduit une leçon imparfaite :

– « comment les accidens pueent là en droit sanz subget » (*Ab* 382r°, *Bb* 353r°, *Cb* 414v°, *Db* 324r°, *Eb* 403v°, *Fb* 269v°, *Gb* 473v°, *Hb* 291r°, *Jb* 342r°, *Nc* 304v°, *Mb* (leçon absente ; cf. 219v°)) ; cf. « comment les accidens pueent estre là endroit sanz subget » (*Xb*).

Cependant, malgré la révision, le *Xb* n'est pas dépourvu d'imperfections. D'ailleurs, il se rapproche le plus de la tradition de *Bb*, qui paraît assez particulière.

On relève aussi certains cas, dans ces manuscrits, qui montrent une tradition textuelle quelconque peu flottante :

1) Les *Cb Eb Nc Xb* présentent une leçon qui les oppose à *Ab Bb Db Gb* et à *Fb Hb Jb* :

« que oncques puis nullement du monde ne senti aucun *singulum* de la char » (*Ab* 381r°, *Bb* 352r°, *Db* 323v°, *Gb* 472v°) ; « *singlot* de la char » (*Hb* 290v°, *Jb* 341v°), « *sanglout* de la char » (*Fb* 268v°) ; « *aguillon* de la char » (*Cb* 414r°, *Eb* 403r°,

⁸⁴ Sur les dates de la mort du saint Docteur v. note 51.

⁸⁵ Cf. « *vite autem sue anno XLIX terminante et anno quinquagesimo inchoante* » (Gui 110, p. 175) ; et « *vite vero sue anno quinquagesimo inchoante* » dans les *Lectiones* (62v°).

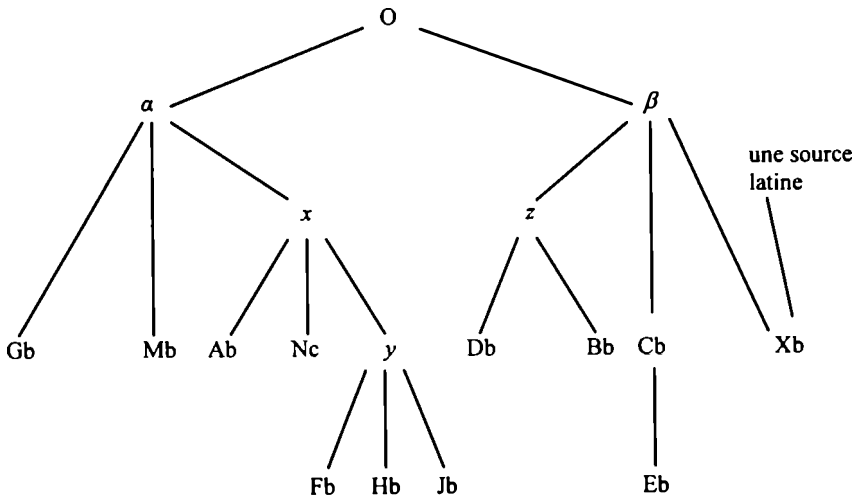
Nc 303v^o), « *agullon* de la char » (*Xb*); le copiste de *Mb* propose : « ... ne senty quelque *temptacion* de la char » (*Mb* 218r^o). La leçon « *aguillon* »/« *agullon* » paraît la meilleure ; est-elle originale ?

2) Les *Bb Cb Eb Xb* s'opposent à *Ab Fb Gb Hb Jb Mb Nc* et même à *Db* :

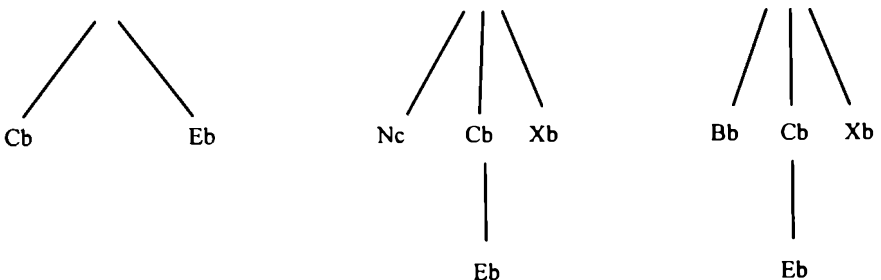
« et l'ay tous jours trouvé net et pur » (*Ab* 382r^o, *Db* 324r^o, *Fb* 270r^o, *Gb* 473v^o, *Hb* 291v^o, *Jb* 342v^o, *Mb* 220r^o, *Nc* 305r^o) ; « et l'ay trouvé net et pur » (*Bb* 353r^o, *Cb* 415r^o, *Eb* 404r^o, *Xb*).

On notera que ces témoins possèdent aussi leurs leçons propres, quelquefois fautives (surtout les omissions), individuelles par rapport aux autres et qu'il faut attribuer à chacun des copistes. Pour une éventuelle édition critique le choix s'imposerait entre le *Ab* et le *Db* qui contiennent le moins de fautes et de leçons particulières. Ils datent, tous les deux, de la même époque et ont été exécutés, avec un grand soin, dans un même milieu : à Paris. Ce serait aussi un choix entre deux familles : α et β . La première embrasse un peu plus de témoins que la seconde, je préférerais donc le *Ab* comme manuscrit de base pour une édition critique et je l'ai choisi comme source de citations.

Voici un arbre généalogique qui illustre cette démonstration avec les variantes possibles qui suivront, rendant compte de quelques exceptions et de flottements dans cette tradition textuelle :



Variantes



Richard Hamer et Vida Russell ont établi la tradition manuscrite de tous les codices de la *Légende dorée* par Jean de Vignay, en prenant en compte aussi ceux comprenant les états *b* et *c*⁸⁶, pour quatre légendes⁸⁷, et à chaque fois ils ont abouti à des résultats quelque peu divergents.⁸⁸ Leurs résultats divergent aussi des miens, mais ceci va de soi, comme ils prennent en considération bien plus de manuscrits, également ceux qui ne font pas l'objet de cette enquête, et n'étudient pas la *vie de saint Thomas d'Aquin*. Pourtant, il est à noter que mes résultats convergent, dans le cas de certains groupements de manuscrits, avec les leurs.⁸⁹

⁸⁶ Je rappelle que ces deux états contiennent les *Festes nouvelles*.

⁸⁷ Celles-ci font partie du corpus traditionnel de Jacques de Voragine, qui n'a rien à voir avec les *Festes nouvelles*.

⁸⁸ « A critical edition of four chapters ... », art.cit. (cf. pp. 146, 148, 150, 153). Ce fait n'a rien d'étonnant, car en étudiant les légendiers on s'aperçoit souvent que, dans un même recueil, un texte donné peut suivre une tradition différente qu'un autre texte, et même dans le cas d'un texte on peut avoir à faire à deux traditions distinctes. De plus, on dénote parfois des différences entre les stemmata (pour les mêmes légendes) publiés par Russell en 1986 (« Evidence for a stemma ... », art.cit.) et ceux publiés par Hamer et Russell en 1989 (« A critical edition ... », art.cit.).

⁸⁹ Mon propos n'est pas de montrer avec exactitude ce à quoi aboutissent les deux chercheurs évoqués, mais de signaler qu'il existe des ressemblances entre mes résultats et les leurs, bien qu'ils ne se répondent pas exactement, et que de tels résultats n'ont jamais un caractère absolu étant donné (comme il est dit dans la note précédente) que l'on trouve des divergences entre les résultats d'un même chercheur, à quelques années d'intervalle.

VERSION DOMINICAINE ANONYME : LE MS. CAMBRAI, BIBL. MUN. 811

Une autre vie de saint Thomas d'Aquin apparaît dans le manuscrit de la Bibliothèque Municipale de Cambrai, classé sous le n° 811 dont il a été question à l'occasion de la *Légende dorée*.¹ Etant donné les considérations sur la légende de saint Thomas composée par Jean Golein, ce chapitre constitue un appendice au précédent.

L'auteur de cette version a préféré garder l'anonymat. On devine le milieu auquel il appartenait grâce à une donnée que l'on repère dans le récit de la vision du frère Paul d'Aquila. Ni Tocco ni Gui ni les *Lectiones* ne précisent explicitement que celui-ci était dominicain, mais leurs textes ne laissent aucun doute là-dessus (cf. Tocco 60, ll. 5–6 ; Gui 113, p. 178 ; et les *Lectiones*, 63r^o). Jean Golein ne fournit pas de précisions explicites quant à ce frère : « Car un frere moult devot vit en l'eure de son trepassement le saint docteur ... » (*Ab* 382r^o). En revanche, nous lisons dans le manuscrit de Cambrai : « En l'eure de son saint trespas, *uns de noz frerez* vit en vision saint Thomas ... » (343r^o), et il est certain que l'auteur était fils de saint Dominique.²

Dans la version de Cambrai, sont conservés tous les épisodes des *Festes nouvelles*, sauf la comparaison de Thomas à la figure de Moïse et sauf la phrase finale (comme dans la version de Cologne), et l'ordre des épisodes correspond exactement à la version de Jean Golein³ (contrairement à celle-là). Le texte qu'on lit dans le manuscrit de Cambrai constitue une rédaction plus brève par rapport à la *Légende de saint Thomas* par Jean Golein ; on pourrait donc penser, à première vue, qu'il a été accompli à partir de cette dernière. Cependant, la version de Cambrai ne forme pas un abrégé de celle de Jean Golein, et on repère, dans la première, quelques précisions absentes dans l'autre, que l'on retrouve ailleurs, et qui ne permettent pas d'établir des rapports directs entre les deux versions :

– L'ermite qui prophétise la naissance de Thomas y porte le nom de *Bons* : « uns preudons hermittez qui *Bons* estoit nommez » (342r^o), comme chez Tocco, Gui⁴, et dans les *Lectiones* : « re bonus et nomine » (61r^o), tandis que Jean Golein reste vague : « un saint preudomme » (*Ab* 381r^o).

– Chez Tocco (ch. 12, ll. 17–18) et chez Gui (ch. 79, p. 138), la mère de Thomas le laisse s'échapper par une fenêtre du château et ses confrères le ramènent dans un couvent de son Ordre (à Naples), et on retrouve le même détail dans les *Lectiones* :

¹ Pp. 103–111.

² Certes, il n'est pas impossible que cette précision vienne du copiste.

³ Le Lecteur voudra bien se référer donc à l'analyse de la version de Jean Golein contenue dans le chapitre précédent (pp. 231–232).

⁴ Passages cités à la p. 234.

« per fratres ordinis ad ordinem est reductus » (61v^o), tout comme dans le manuscrit de Cambrai : « elle [sa mère] souffry que par lez frerez de la religion il fust à l'ordene remenez » (342v^o) ; chez Jean Golein, le passage correspondant est incomplet : « elle laissa paisiblement remener » (*Ab* 381r^o-v^o).⁵

– Jean Golein donne une version incomplète des paroles du Seigneur adressées à Thomas au cours de la vision vécue par le frère Dominique de Caserta (épisode 11), contrairement aux versions de Tocco (ch. 34, ll. 11–12), Gui (ch. 94, p. 155) et aux *Lectiones* (62v^o)⁶, auxquelles correspond le manuscrit de Cambrai : « *Bien* as de mi escript, Thomas, quel louier donc recheveras tu de ce labour ? » (343r^o).

– A propos d'un présage de la mort de Thomas (épisode 14 chez Jean Golein) le manuscrit de Cambrai porte : « Trois jours devant son obit *la comecte* apparut sur l'abie » (343r^o), ce qui correspond approximativement à Tocco (ch. 59, ll. 16–17), à Gui (ch. 113, p. 178) et aux *Lectiones* (62v^o)⁷, et ce qui n'a aucun rapport avec le passage correspondant chez Jean Golein, qui reste obscur.⁸

– Jean Golein écrit : « frere Albert » (*Ab* 382v^o) ; Tocco (ch. 22, l. 22), Gui (ch. 122, p. 187) et les *Lectiones* (63v^o) précisent qu'il s'agit du frère Albertus de Brixia / Brissia, comme le manuscrit de Cambrai : « Aubers de Briexe » (343v^o).

– Un autre détail, dans le même épisode, est supprimé par Jean Golein : « la robe de l'escapulaire resplendissoit de blancheur » (*Ab* 382v^o)⁹ ; cf. Tocco : « tunicam et scapulare candoris *niuei* » (ch. 22, ll. 35–36) ; Gui : « Tunica autem et scapulare candore *niveo* splendescibat » (ch. 122, pp. 187–188) ; *Lectiones* : « tunica et scapulare candore *niueo* splendescabant » (63v^o–64r^o) ; et Cambrai : « ses capulaires et sa cotte resplendissoient de blancheur *de nege* » (343v^o).

Il est curieux de relever une leçon qui fait assimiler la version de Cambrai à la seule légende de Bernard Gui. Avant sa mort, à l'abbaye de Fossanova, Thomas expose aux moines le *Cantique des cantiques*. Tocco ne fournit pas de précision sur l'auteur du *Cantique* ... : « breuiter eis exposuit Cantica canticorum » (ch. 57, ll. 31–32), et les *Lectiones* non plus : « exposuit eis cantica canticorum » (62v^o) – détail absent aussi chez Jean Golein qui écrit simplement : « les cantiques » (*Ab* 382r^o). Le manuscrit de Cambrai porte : « exposa les canticquez *de Salemon* » (343r^o), ce qui correspond à la *Legenda* de Bernard Gui : « breuiter ipsis exposuit *salomonis* cantica canticorum » (ch. 109, p. 174).¹⁰

Un point paraît assez frappant (je signale le problème sans prétendre le résoudre). Or la version de Cambrai accuse quelques ressemblances (mais très peu) avec la seule édition de Cologne, qui les oppose aux autres versions, p. ex. :

⁵ Cf. p. 244 et note 83.

⁶ Cf. p. 245–246.

⁷ Dans ces trois versions il s'agit d'une étoile ressemblant à une comète et non pas d'une comète à proprement parler.

⁸ Cf. p. 245.

⁹ Sur l'emploi erroné de la préposition *de* au lieu de la conjonction de coordination *et* (dans ce passage), v. p. 246.

¹⁰ Mais cette précision aurait pu être ajoutée par quiconque connaissait les *Ecritures* : auteur de la présente version ou son copiste. On notera qu'à l'heure actuelle, la théorie selon laquelle le *Cantique* ... aurait été composé par Salomon n'a plus de partisans.

– Dans le 6^e épisode (selon la répartition de Jean Golein à laquelle correspond celle de la version de Cambrai), après la libération de Thomas grâce à l'intervention de sa mère, il est question de ses études qui font suite ; Jean Golein introduit la célèbre comparaison à une *mouchete* = 'abeille', comme Tocco (à une autre occasion ; ch. 4, ll. 28–30), ainsi que Gui (ch. 80, p. 139)¹¹ et les *Lectiones* (61v^o) dans le passage correspondant ; ici, il n'en reste rien, seulement cette brève mention relative à son apprentissage : « et il mist tout son cuer al estude » (342v^o), ce qui est très proche de Cologne par la brièveté : « cepit non segniter studio sacre lectionis intendere » (Paris, BnF Rés. H. 314, vv 4r^o).

– Comme il a déjà été dit, le seul épisode qui manque par rapport à Jean Golein : la comparaison de Thomas à la figure de Moïse (le 9^e), est bien celui qui fait aussi défaut dans Cologne, tout en étant présent chez Tocco (ch. 16, ll. 37–41 et 43–44), Gui (ch. 84, p. 144) et dans les *Lectiones* (62r^o).

Cependant, pour diverses raisons textuelles il n'y a pas de rapports de dépendance directe entre Cologne et Cambrai.

Le chapitre sur saint Thomas dans les *Festes nouvelles* ainsi que la version de sa vie contenue dans le manuscrit de Cambrai proviennent d'une tradition latine commune. On ne peut pas établir des liens de dépendance stricts entre Cambrai et les *Festes nouvelles* bien que ce soient des versions très proches. Etant donné les quelques passages cités ci-dessus, par lesquels la version de Cambrai est plus proche que l'autre aussi bien des *Lectiones* que des sources premières de la légende de saint Thomas, je crois que son auteur s'est servi d'un témoin meilleur que celui mis à profit par Jean Golein, soit les leçons imparfaites et lacunaires dans les *Festes nouvelles* sont le fait de celui-ci. Dans le manuscrit de Cambrai, l'ordre des épisodes est identique par rapport à celui du chapitre contenu dans les *Festes nouvelles*, et tous les épisodes sont conservés, sauf le 9^e, qui est aussi le seul à manquer dans la version de Cologne (mise à part la phrase finale dans les *Festes nouvelles*, qui fait défaut dans les deux, et qui, tout en étant très conventionnelle, est peut-être une invention de Jean Golein). L'édition de Cologne est proche aussi du manuscrit de Cambrai par sa façon de traiter brièvement certains épisodes et par le fait que le contenu de ceux-ci est approximativement le même. Malgré ces ressemblances, le manuscrit de Cambrai s'en éloigne assez souvent, en se rapprochant des *Festes nouvelles*. Tout ceci montre fort bien que l'on a à faire à une tradition textuelle en mouvance.

¹¹ Cf. pp. 236–237.

SAINTE CATHERINE DE SIENNE

On possède deux versions en moyen français, indépendantes l'une de l'autre, de la *Legenda Maior* de Raymond de Capoue.¹ Né vers 1330, il entre dans l'Ordre des Prêcheurs au cours des années 1345–1348. C'est un personnage très actif, professeur de la Sainte Théologie, qui assume des fonctions des plus importantes comme p. ex. celle du légat pontifical ; il est élu Maître général de l'Ordre des dominicains d'obédience romaine (1380), et devient auteur de la réforme de son Ordre, consistant en le retour à l'ancienne Observance. Il fait la connaissance de Catherine en 1374 et devient son directeur de conscience, en l'accompagnant dans ses divers déplacements et entreprises, l'un des membres de sa 'Famiglia', dont la vie est étroitement liée avec celle de Catherine. Il compose la *Legenda Maior* au cours des années 1385–1395 en travaillant pour la canonisation de Catherine. Il est connu aussi comme auteur de la *Vita* d'une autre sainte vierge : Agnès de Montepulciano (1366). Il meurt dans le couvent dominicain de Nuremberg, le 5 octobre 1399.

Les auteurs des versions françaises sont tous les deux anonymes, malgré l'information fournie par Barrois, sous la rubrique relative à sainte Catherine de Sienne², selon laquelle Jean Miélot aurait traduit du latin, en 1467, une vie de celle-ci.³ Ce serait une attribution qui me plairait, vu que certains manuscrits contenant la version abrégée ont été incontestablement créés dans le milieu des Grands Ducs de Bourgogne, mais il faut absolument la rejeter, car la *Vie de sainte Catherine vierge et martyre* de Miélot, conservée p. ex. dans le ms. Paris, BnF fr. 6449, est la traduction de la vie de sainte Catherine d'Alexandrie.⁴

¹ Jörg Jungmayr, *Die Legenda Maior ...*, éd. cit. J'attribue à cette édition le sigle J.

Texte édité aussi dans les *Acta Sanctorum* (Parisiis et Romae 1866, édition Palmé, avril, t. 3, pp. 862–967). BHL 1702.

Pour les renseignements biographiques concernant l'auteur de l'original latin, je renvoie à l'article de A.W. VAN REE OP, « Raymond de Capoue, éléments biographiques », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 33 (1963), pp. 159–241, où l'on trouvera aussi une riche bibliographie relative à cet auteur (pp. 160–162), et dont viennent les quelques données biographiques sur lui, présentes ici. Pour les références bibliographiques concernant Raymond de Capoue et son oeuvre v. avant tout Kaeppli, III, pp. 288–290 (3418–3424).

² J. BARROIS, *Bibliothèque Prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris 1830, p. 43.

³ Sur Jean Miélot v. la notice dans le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age, op.cit.*, pp. 819^a–820^b. Bibliographie à compléter par le Baron DE REIFFENBERG, « Jean Miélot, calligraphe et secrétaire du duc Philippe le Bon », *Annuaire de la Bibliothèque Royale de Belgique*, 7^e année, Bruxelles et Leipzig 1846, pp. 121–130 ; et *idem*, « Addition pour la notice sur Jehan Miélot (*Ann. de 1846*, pp. 121–130) », *Annuaire de la Bibliothèque Royale de Belgique*, 10^e année, Bruxelles et Leipzig 1849, pp. 31–32.

⁴ V. Paul PERDRIZET, « Jean Miélot, l'un des traducteurs de Philippe le Bon », *Revue d'histoire littéraire de la France* 14 (1907), pp. 472–482 (ici p. 478).

VERSION LONGUE

Présentation des manuscrits

Deux témoins transmettent la version longue de *la vie de sainte Catherine*. Voici, d'abord, leur aspect codicologique et historique :

Paris, BnF fr. 13501⁵

Manuscrit du 15^e siècle⁶, bien conservé, exemplaire courant, sur papier. L'ornementation se limite aux aspects suivants : rubrication ; initiales rouges modestement ornées (soit nues) au début des chapitres ; lettres rehaussées de couleur rouge ; les premières lettres de certaines réclames rehaussées de couleur rouge ; les premiers mots des parties principales du texte sont d'un module plus grand ; drôleries (dessins du copiste) dans la marge supérieure (127r^o) ; rares pieds-de-mouche, mal exécutés, dessinés à la hâte, à l'encre rouge. Le codex se compose de 228 feuillets⁷ (206 x 139 mm.). Les cahiers présentent une structure régulière ; ils sont au nombre de 14, chacun composé de 16 feuillets (8 + 8), suivis d'un cahier avec la structure : 3 + 1.⁸ Une seule main continue jusqu'au fol. 227v^o ; au dernier feuillet (228), ajouté postérieurement (on y aperçoit le fragment d'un autre filigrane), on voit l'écriture d'une autre main, mais c'est une écriture encore médiévale ; la lacune se serait donc produite assez tôt et aurait été vite comblée. La *Vie de sainte Catherine*, qui y figure seule, est donc complète.

Toutes les informations sur la provenance du manuscrit ont dû disparaître avec la reliure originale, celle qui le couvre actuellement date du 18^e ou 19^e s. Les réclames en position verticale n'ont rien de particulier pour localiser le scriptorium. A la garde collée initiale, l'ex-libris du vicomte de Villeneuve-Bargemont avec l'inscription : *PER*

⁵ A la garde collée initiale, on trouve une autre cote : *Spt. frs. n° 1896* (Supplément français) ; et en bas, la cote d'acquisition à la Bibliothèque Impériale (v. les estampilles de celle-ci) : *R. A n° 71 1830*. Pour une notice sommaire du manuscrit v. le *Catalogue général des manuscrits français* par Henri OMONT, *Ancien Supplément français III*, Paris 1896, p. 65.

⁶ L'indice permettant la datation du manuscrit c'est le filigrane : lettre *P* surmontée d'un fleuron, mais il ne m'a pas été permis de le relever avec exactitude ; à première vue, ce filigrane est proche de Briquet 8685 (daté des années 60 du 15^e siècle) soit en constitue une variante.

⁷ D'après la foliotation, ils sont au nombre de 230, mais dans le 12^e cahier, il y a une erreur dans la foliotation, c'est la raison pour laquelle on obtient faussement deux feuillets supplémentaires.

⁸ On trouve des notes dans la marge de petit fond au milieu de tous les cahiers, sauf le dernier ; ces notes n'ont aucun rapport textuel avec le manuscrit ; ce sont des bandes de papier, provenant d'un autre manuscrit, collées au centre du bifeuillet central des cahiers, pour les renforcer.

HAEC REGNUM ET IMPERIUM, qui provient probablement du début du 19^e s. ; c'est aussi la période à laquelle le manuscrit passe à la Bibliothèque Nationale.⁹

J'attribue à ce manuscrit le sigle *PI*.

*Paris, Bibliothèque Mazarine 1746 (1356)*¹⁰

Manuscrit sur papier, exemplaire courant. Sa décoration se limite à un aspect pauvre et modeste : initiales rouges au début de certains chapitres, très modestement ornées par des dessins simples ; les premiers mots des chapitres d'un module spécial de lettres, parfois rehaussés de couleur jaune ; rubriques ; lettres rehaussées à l'encre jaune ; drôleries dans la marge de queue de quelques feuillets. Il se compose de 168 feuillets (265 x 198 mm.).

La *Vie de sainte Catherine* y figure seule. La main de copiste change au fol. 56r^o, soit c'est la même main qui continue, mais se dégrade ; l'autre changement de main se fait au fol. 77v^o ; les rubriques ont été exécutées par une main différente. Il ne m'a pas été permis d'examiner la structure des cahiers, mais vu les signatures (non médiévales) de ceux-ci, il m'a paru qu'ils sont tous des sénions au nombre de 14, et j'ai pensé, au premier abord, qu'il n'y avait pas de lacunes matérielles dans le corps du codex et que c'est seulement la fin de celui-ci qui manque (lacune après le fol. 168, qui équivaut à un peu plus de 4 feuillets dans le *PI* : 226v^o–228v^o ; cf. J [= éd. Jungmayr] 582, 32 – 588, 14). Mais en outre, une lacune s'est produite entre les fol. 165 et 166, qui répond à presque 6 feuillets dans le *PI* (219v^o–222r^o ; cf. J 568, 14 – 574, 18).

Vu l'aspect fruste de la copie, celle-ci n'a pas été exécutée pour un bibliophile renommé. Mais de qui s'agit-il ? Impossible de deviner ni de conjecturer quoi que ce soit. Toutes les informations ont dû disparaître avec la reliure originale. On peut seulement en déterminer la date avec plus ou moins d'exactitude : d'après la façon paléographique, le manuscrit a été copié, à mon avis, au cours du dernier tiers du 15^e s.

Au fol. 1r^o, dans la marge de gouttière, on voit une inscription (écriture du 17^e ou du 18^e s.) : *aux Religieux Penitens* ; et encore plus bas, d'une autre main, note de provenance : *du couvent de Picpus*. Il s'agit des Pénitents du tiers ordre de saint François d'Assise, qui sont venus s'installer, vers 1600, au faubourg de Paris nommé Picpus, derrière la porte saint Antoine.¹¹ Est-ce à dire que le manuscrit a été exécuté pour les tertiaires franciscain(e)s ? – non. Les Pénitents de Picpus ont dû leur bibliothèque au cardinal Jacques Davy du Perron (1556–1618)¹² qui leur a légué sa riche collection ; celle-ci est entrée dans la bibliothèque du couvent juste après la mort du testateur, en 1619. La collection de Picpus s'est aussi enrichie grâce aux autres legs

⁹ Cette bibliothèque possède deux manuscrits de Villeneuve-Bargemont, le nôtre et le BnF fr. 12179. Il ne s'agit pas d'une saisie révolutionnaire, mais d'un achat ou d'un don.

¹⁰ Le n^o 1356 est une cote ancienne de la Bibliothèque Mazarine, mais on y remarque aussi d'autres cotes : *V/8* (à la garde collée initiale) ; et *1159* (au crayon) qui peut être un numéro de classement des acquisitions révolutionnaires avant que le manuscrit soit entré à la Mazarine. Pour la notice sommaire de ce manuscrit v. le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 2 : *Paris, Bibliothèque Mazarine*, Paris 1886, p. 225.

¹¹ Sur la bibliothèque des Pénitents de Picpus, voir A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, op. cit., t. 2, pp. 287–291.

¹² Sur ce personnage v. le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI^e siècle*, Paris 2001, pp. 434^b–436^a.

et donations, mais notre manuscrit lui est venu du cardinal du Perron, vu la date de 1619 dans la marge supérieure du fol. 99v°. Ce manuscrit figure dans le catalogue de la bibliothèque de Picpus, établi en 1756.¹³ Mais une question se pose sur sa destinée pendant une bonne centaine d'années, ou plus, depuis le moment de sa confection jusqu'à ce qu'il soit entré dans la collection du cardinal du Perron. Il passe à la Bibliothèque Mazarine comme saisie révolutionnaire.¹⁴

J'attribue à ce manuscrit le sigle P2.

Provenance

Seul l'aspect linguistique peut nous renseigner sur la provenance des deux codices. Or on y relève un certain nombre de traits dialectaux qui permettent de situer leur exécution dans le Nord ou dans le Nord-Est. Voici quelques exemples les plus intéressants et marquant l'origine de P1 :

ung chambre (21r°), *katholique* (53r°, 154v°), *Katherine* (57v°), *tauble* = 'table' (64r°), *aura* = 'aurai' (11v°), *troubley* = 'troublé' (3r°), *persecutei* = 'persécuté' (3v°), *amoderai* = 'amoderé' (4r°), *nommey* = 'nommé' (7r°), *alumey* = 'allumé' (8v°) ; et celle de P2 :

dissant = 'disant' (2v°), *dissoit* (2v°), *malicieusement* (2v°), *composser* (3v°) ; graphie étymologique *purgatore* (14v°) ; *a* = 'j'ai' (18r° et *passim*), *ait* = 'il a' (35v°), p. s. *parlait* = 'parla' (19r°, 31r°), *guairdera* = 'garderai' (9r°), *je pora* = 'je pourrai' (19v°), *dira* = 'dirai' (22r°), *averés* = 'aurez' (9v°) ; l'absence de *d* de transition : *panra* = 'prendrai' (19v°).

Nombreux sont les endroits, dans les deux manuscrits, où l'on repère les caractéristiques dialectales communes :

nativitei (P1 5r°) / *nativitey* (P2 3v°) = 'nativité', *degrey* = 'degré' (P1 7r° ; P2 5r°), *virginiteit* (P1 10v°) / *virginitey* (P2 8r°) = 'virginité', *grey* (P1 12r°) / *greis* (P2 9v°) = 'gré', *necessitey* (P1 12v°) / *necessiteit* (P2 10r°) = 'nécessité', *tauble* = 'table' (P1 22r° ; P2 17v° et *passim*), *Karesme* (P1 59v°) / *Kairesme* (P2 53r°) = 'Carême', *le saint communion* (P1 93r° et *passim* ; P2 80v° et *passim*), *j'a* = 'j'ai' (P1 17v° ; P2 13v°), *je sça* (P1 17v°) / *je sa* (P2 13v°) = 'je sais', p. s. *demanda* = 'demandai' (P1 16v° ; P2 12v° et *passim*), *trova* (P1 17v°) / *trouva* (P2 13v°) = 'trouvai', p. s. *allait* = 'alla' (P1 29v° ; P2 24r°) ; les subjonctifs imparfaits sigmatiques très fréquents : *voulcist* (P1 4r°) / *volcist* (P2 3r°), *venist* (P1 10r° ; P2 8r°), etc. ; *dira* = 'dirai' (P1 26r° ; P2 21r°), *je pensera* / *je panssera* = 'je penserai' (P1 49v° ; P2 42v°) ; l'absence de *d* de transition : *il faulra* (P1 20v°) / *il faurat* (P2 16r°), *vorrays* (P1 158r°) / *volrays* (P2 122r°) = 'voudras', *venra* (P1 156r° ; P2 121r°), *vanroie* (P1 189r°) / *venroie* (P2 143r°), *vanroient* (P1 124v° ; P2 100v°), *obtanrais* (P1 134v°) / *obtenrais* (P2 106v°) = 'obtiendras'.

¹³ *Catalogue Alphabetique, ou Dictionnaire Typographique de la Bibliothèque du Couvent de Notre Dame de Grace, suivant le nom des auteurs et le titre des matières*. Actuellement, c'est le ms. de la Bibliothèque Mazarine 4167 (anc. 3234) ; v. à la p. 805 : « Vie de s^{te} Catherine de Gènes » (par confusion avec la graphie du ms. : *Senes*).

¹⁴ Alfred Franklin énumère les Pénitents de Picpus comme l'une des communautés religieuses d'où ont été transférés les livres à la Bibliothèque Mazarine, à l'époque de la Révolution ; v. l'*Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du Palais de l'Institut*, 2^e édition, Paris 1901, p. 265.

Auteur de la traduction, destinataire(s), source, date

L'auteur français a composé un prologue qui mérite l'attention. C'est bien là qu'il dévoile son « je », sans, pour autant, nous faire connaître son nom. Ce prologue n'a, d'une façon générale, rien que de très conventionnel : après avoir dédié son travail à la louange de la Sainte Trinité et à l'honneur de la Vierge Marie, ainsi qu'à la gloire de toute la cour céleste, et « principalement au prouffit et salut de amez de toute l'esglise militante », lui « povre pecheur indigne » fait l'aveu suivant :

à la requeste et prieire d'aucune bonne personne devote et plaisant devant Dieu, et especialment pour le prouffit dez symples gens qui ne scevent mie latin, ay entention, selonc mon petit sens et entendement, de mectre et tra[n]s[lat]er de latin en romant la vie et la legende d'une tresexcellente et haulte vierge appelee Katherine la quelle fut natie de la cité de Senes, situee en la region de Tuscanne ... (PI 1r^o)¹⁵

De quelle personne s'agit-il ? Il n'y a aucune indication supplémentaire, tout comme sur l'auteur, qui permettrait de formuler ne fût-ce que des conjectures. La brève louange de Catherine, qui suit (PI 1v^o), témoigne d'une affection sincère pour la sainte, qui l'a certainement poussé à entreprendre ce labeur, mise à part la prière adressée par l'éigmatique commanditaire/destinataire. S'agit-il, en effet, d'une commande ? Le fait qu'il adresse « especialment » son ouvrage à un public très large formé par « dez symples gens qui ne scevent mie latin » permet peut-être de supposer que la personne en question aurait formulé une invitation à rendre accessible ce texte aux simples gens, après en avoir pris connaissance elle-même.

Ensuite, il dévoile explicitement sa source : l'oeuvre de Raymond de Capoue, en consacrant à cette question un assez large passage dans lequel il avoue aussi la fidélité avec laquelle il l'a suivie :

et generalement de toutez aultrez vertus fuit [Catherine] gentement doee, si comme honorable et religieuse personne de bonne memoire, *maistre Reimont*, de l'ordre dez frer[e]s du benoit saint Dominicque et docteur en la sainte Theologie, par sez escripturez le temoingne, le quel fut dairien confesseur d'icelle sainte vierge, et sot et vit la plus grans partie de sez fais, pour la quelle chose ycelui maistre discreit et saige, tant par la narration dez premiers confesseurs d'icelle, tant par ce que lui meysme existant avec elle sot et vit de fait, comme aussi par la relation de plusieurs aultrez gens, hommez et femmez dignez de foid, considera et avisa que le boin fruit de l'arbre que Nostre Seigneur avoit planté ez vigne[s] d'Engady ne devoit point estre taichiez ne repous (sic !)¹⁶, maix devoit estre par tout le monde espandu et semez, affin que ceulx et celles qui en volroient guster par sainte ymitation le puissent assavouer et faire leur prouffit sen jamais decliner, pourtant il mit par escript toute la vie et lez fais d'icelle vierge, dez sa naiscence jusquez aprez son trespas, et en fit ung livre en latin moult notable et prouffitable, le quel au plus près que j'a peu de mot en mot ou au moinx en retenant la substance dez parollez d'icelui, l'a mis et translatei du latin en romant. (PI 1v^o-2r^o)

La désignation explicite de sa source ainsi que des sources ayant servi à Raymond de Capoue lui-même, mais aussi l'insistance sur le fait que Raymond, tout comme ceux à qui celui-ci se réfère, ont été des témoins oculaires de la vie et des actes de Catherine, semblent montrer chez le traducteur un vrai souci d'historien. Ensuite, il présente brièvement la répartition de la matière, dans la source, en trois parties dont les deux

¹⁵ Les citations sont fournies d'après le *PI* pour des raisons présentées plus loin.

¹⁶ Il paraît qu'il s'agisse d'une forme de l'adjectif *repeus* = 'caché, secret'.

premières contiennent douze chapitres chacune, et la dernière en contient six, ce qui est bien le cas.

La date de la traduction est contenue dans le colophon final :

Sy fenist la vie et la legende Sainte Katerine de Senes, mise et translatee de latin en romant l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur mille .iiij.^c et xxx ans. (P1 230v^o)¹⁷

Le fait qu'on se soit intéressé à la vie de sainte Catherine de Sienne, dans la zone française, bien avant sa canonisation, suscite l'intérêt.

L'auteur de cette version a préféré garder l'anonymat, comme il vient d'être dit. Mais que nous apprend sur lui son imposant ouvrage ? D'abord, il avait une profonde connaissance du latin et parvenait à transposer en un beau français aussi bien la narration que le langage abstrait de la source. Certes, peu significantes paraissent ses interventions dans le texte traduit et sa part d'originalité est minime, ce dont il sera question plus loin. Cependant, quelques ajouts de sa part permettent d'affirmer qu'il avait une certaine culture religieuse. Il connaissait bien les Ecritures, ainsi, p. ex., là où Raymond rappelle le cri de ravissement de Pierre au moment de la transfiguration de Jésus : « Bonum est nos hic esse. Faciamus hic tria tabernacula permansura. » (J 40, 21–22), le traducteur rappelle que ce fait a eu lieu « en la montaigne de Thabor » (P1 6v^o). Ailleurs, ayant probablement un souvenir de l'Evangile selon saint Luc (1,80), il introduit une précision sur saint Jean Baptiste, absente chez Raymond : « Saint Jehan Baptiste le queil Dieu conduisoit habita ez desers *dez son enfance* ... » (P1 30r^o) ; cf. « Johannes Baptista, quamuis Deo ducente deserta petierit ibique habitauerit ... » (J 86, 33–34).¹⁸ Peut-être l'auteur était-il un religieux, peut-être un frère prêcheur, comme celui de la version abrégée (cf. plus loin), mais avec ce que laisse voir son texte, on ne peut rien formuler, ne fût-ce que des conjectures. Il efface son identité : le « je » du maître Raymond devient « je » du traducteur, et en lisant ce texte, on n'a même pas l'impression que ce soit une traduction, mis à part le prologue et l'explicit, déjà évoqués, ainsi que la rubrique du 3^e chapitre de la 3^e partie, qui le trahit :

Qualiter hec sacra uirgo desiderauit dissolui et esse cum Christo et ostendit hoc inter alia per unam oracionem, quam fecit et posuit in fine libri, quem ipsa dictauit. *Cuius libri epylogus vna cum dicta oracione ponitur de verbo ad verbum in Latino, sicut ipsa dixit in uulgari.* (J 484, 1–6) – Cy aprez comence le thier chaipilstre qui fait mention coment la vierge desiroit à departir du monde et estre avec son Espoux, Jhesu, comme il appert par une orison qu'elle fit et la mist en la fin du livre qu'elle dicta *du queil livre l'epilogue avec la dicte orison est mis de mot en mot de latin en romant*, comme elle le disoit en son langaige (P1 188r^o).

Il établit un lien plus fort que ne l'a fait Raymond entre le « je » du narrateur et les destinataires en introduisant l'apostrophe à *Lisour* (= lecteur) bien plus fréquemment que l'autre : (p. ex. P1 36r^o, cf. J 102, 19 ; P1 93v^o, cf. J 246, 1 ; P1 97v^o, cf. J 254, 14 ; P1 117v^o, cf. J 302, 4 ; P1 121r^o, cf. J 312, 1 ; etc.). En outre, Raymond, pour s'adresser au lecteur, a l'habitude d'introduire souvent la formule « Quid plura ? » que

¹⁷ Cette indication manque dans le P2 dont la partie finale a disparu.

¹⁸ L'Evangile selon Luc : « Puer autem crescebat, et confortabatur spiritu : et erat in desertis usque in diem ostensionis suae ad Israel. » (1,80) (*Vulgate*, éd. de Rome 1861) ; ni saint Matthieu (cf. 3,4) ni saint Marc (cf. 1,4,6) ni saint Jean (1,19–28) n'évoquent ce détail.

l'auteur français rend, à l'ordinaire, comme « Que vouleiz vous plus ? », et ce fait semble également plus fréquent dans la version française (p. ex. *PI* 206^{r°} ; cf. J 534). Et tout ceci peut-être pour la raison qu'il dédiait son ouvrage à une personne bien concrète, à quelqu'un de son entourage ou de ses proches.

Tradition manuscrite

L'édition fournie par Jungmayr, la plus récente, celle à laquelle je me réfère, est une transcription du ms. Nürnberg (StB.), Cent. IV, 75, désigné par le sigle *N*, sans que l'éditeur ait relevé les variantes provenant des autres témoins, assez nombreux. Cependant, il présente, dans son introduction (pp. liiii–lxxv), quelques passages du manuscrit en question, collationnés avec quatre autres manuscrits et un imprimé de 1553 qui n'a pas d'importance pour notre enquête. Il s'agit des témoins suivants : *R* (Roma, Archivio Generale dell'Ordine dei Predicatori, XIV.24 [= X 3002]), *M* (Milano, B. Braidense, Cod. AD.IX.38), *R2* (Roma, B. Vaticana, Cod. Chigi F.VIII.211) et *E* (Erlangen [UB], Cc.IV.15). Là où la version française s'écarte de *N*, elle s'accorde tantôt avec l'un tantôt avec l'autre des manuscrits cités, mais toujours avec le *R2* :

- « Secunda processum uite ipsius usque ad finem exclusiue. » (J 32, 12–13 ; *R*)
- « Secunda pars continet tempus *conuersationis eius* ... » (*M*, *R2*)¹⁹
- « La seconde fait mention de la sainte *conuersacion* qu'elle ot entre lez gens ... » (*PI* 2^{r°}) ;
- « Crescente cottidie amplius sacre virginis anima in sui gracia conditoris *et de uirtute in uirtutem* plus uolitante quam ambulante ... » (J 160, 4–5 ; *R*, *E*)
- « Crescente cotidie amplius sacre uirginis anima in sui gracia conditoris *et in uirtute* plus uolitante quam ambulante ... » (*M*, *R2*)
- « Donc l'amme de ceste sainte vierge plus parfaitement tousjour en la grace de Nostre Seigneur croissoit *et en vertus* mieulx volloit qu'elle n'alloit ... » (*PI* 59^{r°}) ;
- « attingendi perfectum fidei gradum, quo mediante sponso suo *inmutabili* simul et inuiolabili fidelitate subiecta gracior redderetur » (J 160, 6–8 ; *R*, *M*, *E*)
- « actingendi perfectum fidei gradum, quo mediante sponso suo *inmutabiliter* simul et inuiolabili fidelitate subiecta gracior rederetur » (*R2*)
- « d'avoir le parfait degrey de foy moynant le queil elle se puet randre à son espoux *immuablement* plus agreable et plus subjecte » (*PI* 59^{r°}) ;
- « cogitauit taliter *agere* inter homines *uiuens* » (J 180, 5)
- « cogitauit taliter inter homines *uiuere* » (*R*, *M*, *R2*, *E*)
- « Si se pensa de tellement *vivre* entre lez hommez » (*PI* 65^{v°}–66^{r°}) ;
- « quod utroque parente geminique germanis relictis vna cum propria patria uirginem sequebatur » (J 474, 6–7 ; *R*, *E*)
- « quod utroque parente *tribusque* germanis relictis una cum propria patria uirginem sequebatur » (*M*, *R2*)
- « que peire et meire avec .iij frerez et son propre paiix delaisa et la vierge ensuyoit » (*PI* 184^{v°}) ;

¹⁹ Passage absent dans le *E*.

– « Fili, si consilio meo credideris, bonum est tibi, quod relicto totaliter seculo religionem Cartusiensium ingrediaris. » (J 474, 8–9 ; R)

« Fili, uoluntas dei est, et sic precipio tibi, quod relicto totaliter seculo religionem cartusiensium ingrediaris » (R2, M, E)

« Filz, la vouleiteit de Dieu si est et aussi de par lui le te comende que tu delaisse du tout le siecle et entre en la religion de Chartroux. » (P1 184v^o) ;

– « sicut tunc poterant » (J 580, 24 ; R) ; « sicut poterant » (M, R2, E) ; « en tant qu'ilz polrent » (P1 225r^o).

Je n'ai pas eu de possibilités matérielles de consulter tous les témoins latins de la *Legenda Maior*, mais en se fondant sur les données présentées par Jungmayr, on peut affirmer que la version française s'inscrit dans la tradition manuscrite de R2, daté de 30 avril 1405.

L'autre question est celle de la qualité textuelle des deux codices contenant la version française. Or le manuscrit de la Bibliothèque Mazarine présente beaucoup de leçons fidèles au texte latin, là où l'autre s'en éloigne. Voici quelques exemples qui permettent de se rendre compte du degré de ces écarts :

– « et non juuenilj leuitate quacumque » (J 72, 22–23) – « et nonmie de quelconque jonne legiereteit ne volisse » (P2 18r^o) ; « et nonmie de quelconque ligiereté ne volise » (P1 22v^o) ;

– « inqua graciorem impenderet domino famulatum » (J 76, 2) – « en la quelle elle puist faire à Nostre Seigneur plux gracieux service » (P2 19r^o) ; « en la quelle elle peust faire à Nostre Seigneur plus grans service » (P1 23v^o) ;

– « Considerabant enim sanctum propositum virginis » (J 78, 2–3) – « Ilz consideroient le saint propos de la vierge » (P2 20r^o) ; « Il consideroient le grans propos de la vierge » (P1 25r^o) ;

– « hic uiuencium hominum instruente, nullo ducente, nullo exemplum dante » (J 86, 11–12) – « veu que nulx homme vivant ne l'enseignoit, ne nulles exmpleez ne li donnoit » (P2 24r^o) ; « veu que nul homme vivant ne l'ensignoit, ne nul experience ne li donnoit » (P1 29v^o) ;

– « scio blasfemiam esse » (J 88, 12) – « je say que se seroit grant blasfemme » (P2 25r^o) ; « je sça que ce seroit grant blasme » (P1 30v^o) ;

– « propius apciusque ac dignius » (J 102, 2–3) – « plux proprement et plux dignement » (P2 30v^o) ; « plus proprement et plus diligemment » (P1 36v^o) ;

– « Tibi autem, lector carissime, dico, quod, si recolis duas illas ciuitates, quas in libro de ciuitate Dei nominat Augustinus, quarum alteram constituit amor proprius veniens usque ad contemptum Dei, alteram uero Dei amor veniens usque ad contemptum sui » (J 140, 1–4)

« Treschier lissour, je te dis certainement que se tu as memoire des deux citeit que saint Augustin met on livre de la cité de Dieu, desquelles propre amour qui vient jusques au mesprisement de Dieu en fait l'une, et l'amour de Dieu que vient jusques au mesprisement de soy meysme constitue et fait l'autre » (P2 45v^o)

« Treschier lisour, je te dis certainement que se tu as memoire dez .ij. citeis que saint Augustin met on livre de la citei de Dieu desquelles propre amour que vient jusques au mesprisement de soi meysme constitue et fait l'autre » (P1 52v^o).

Mais les cas inverses, quoique plus rares, existent aussi, p. ex. :

– « *celestis imperatoris* » (J 36, 31) – « *l'empereur du ciel* » (P1 4v^o) ; « *l'espoux du ciel* » (P2 3v^o)²⁰ ;

– « *Nichil est, quod impediatur, quin clare cernatur hanc singularissimam fuisse gratiam donumque hactenus quodammodo non concessum, quam et quod sacra hec uirgo possedit adomino* » (J 88, 4–6)

« Tu voy clerement que cest tressingulier grace et especial don de Nostre Seigneur nonmie à chascun ottoier, *la quelle grace et don* ceste sainte vierge heut et posseda » (P1 30r^o)

« Tu vois cleirement que cest tressinguliere grace et especial dont de Nostre Seigneur nonmie à chascun ottoier, *laquelle grace adonc* ceste sainte vierge heust et poceda » (P2 25r^o) ;

– « *nostrum exordium capiamus* » (J 126, 9) – « Prenons nostre *comencement* » (P1 46v^o) ; « Prenons nostre *consantement* » (P2 39v^o) ;

– « *ita transformatur quodammodo in Deum* » (J 136, 22–23) – « tellement est *transformee* en Dieu » (P1 51r^o) ; « tellement est *formee* en Dieu » (P2 44v^o).

Certes, les copistes de P2 semblent avoir suivi un meilleur modèle que le copiste de P1, mais ceux-là ont exécuté leur copie avec négligence, à la hâte (surtout le deuxième), d'où viennent peut-être les fréquentes corrections dans les marges, et cet exemplaire fourmille d'erreurs phonétiques et morphologiques (!). Si l'on voulait le prendre comme manuscrit de base pour une édition de ce texte, il faudrait le corriger trop souvent au niveau phonétique et morphologique. En outre, le P1 est une copie complète. Je préfère suivre celui-ci pour les citations, en ayant recours à P2 comme manuscrit de contrôle.

On relève aussi un certain nombre de fautes communes (venant de l'original de la traduction ou d'une copie corrompue, source directe ou indirecte pour les deux ?) qui témoignent, de concert avec les imperfections évoquées ci-dessus, qu'aucun des exemplaires conservés ne constitue le manuscrit original. Voici quelques-unes, à titre d'exemples :

– « *uirtus paciencie* » (J 310, 9) – « la vertu de *sapience* » (P1 120r^o ; P2 97v^o) ;

– « *corpus Lape* » (J 340, 33) – « le *cuer* de celle Lappa » (P1 132r^o ; P2 105r^o) ;

– « *quando ipsa ex mandato felicis memorie domini Urbani sexti ...* » (J 414, 12–13) – « quant par le mandement de Seignour *Urbain, pape xi.^e* ... » (P1 161v^o ; P2 124v^o)²¹ ;

– « Cui respondi : '*Carissima soror ...*' » (J 450, 39) – « A la quelle je respondi : '*Katherine, suer ...*' » (P1 176r^o ; P2 133v^o) ;

– « *Post hec uenerunt quatuor alii pueri similes duobus prioribus deferentes quoddam gestatorium in similitudinem thalami ornatum preciosis pannis coloris purpurei.* » (J 514, 1–3)

« Tantost aprez vinrent quatrez aultrez anffans samblans aux deulx premiers pourtans aucuns [espace blanc dans les deux manuscrits] en samblance d'une chambre orneis et pareis de precieux drapz ayans coulour de pourpre » (P1 200v^o ; P2 151v^o)²² ;

²⁰ Par confusion avec *esponsse* qui précède (?).

²¹ Probablement par confusion avec le pape Grégoire XI, dont il est souvent question ici.

²² C'est le mot *gestatorium* = « chaise à porteurs, litière », qui n'a pas son équivalent ici.

– « Et non essent isti priuandj ultra numerum *quaternarium uel senarium* ad plus. » (J 578, 22–23) – « et n'en falroit mie osteir plus de *xl. ou lx.* » (P1 224r^o ; P2 167r^o) ;

– « cum officialibus seu capitanijs partis *guelfe* » (J 580, 4–5) – « aux officiers et capitainnez de la partie de [espace blanc] » (P1 224v^o ; P2 167v^o).

A travers ce genre de liens, on peut imaginer un ancêtre commun pour les deux manuscrits, direct ou indirect, et défectueux à certains endroits.

Fidélité au texte original

Comme le traducteur l'avoue lui-même dans son prologue, il a suivi l'original latin de très près : « de mot en mot ou au moinx en retenant la substance dez parollez » (P1 2r^o). Et ayant exposé, juste après, la répartition du texte en parties et chapitres, il écrit : « lesquellez partiez et chaipistres seront cy aprez particulièrement en lour lieux demonstreez et declairiez » (P1 2r^o). Il n'omet que les deux prologues de Raymond de Capoue²³ (contenus, d'ailleurs, dans la majorité des manuscrits latins²⁴), mais semble avoir fondé la partie finale de son prologue de traducteur sur le second prologue de Raymond. De plus, sont supprimées les tables des matières, que l'on trouve au début des trois parties du texte (cf. J 2–3, 166–167, 457), ainsi que des phrases isolées (relativement peu de cas) ou des membres de phrases (plus fréquent). Le traducteur tiendra sa promesse en conservant tous les autres éléments de la source, ce qui fait, certes, son prix, mais d'autre part, au niveau textuel, ne montre rien d'intéressant, rien de significatif quant à la réception de sainte Catherine à une époque et sur un territoire étranger donnés.

C'est une traduction au sens exact de ce terme, qui ne cède que très peu aux normes modernes. Afin de rendre compte de la fidélité du traducteur envers la source, et du peu de transformations qu'il a opérées, et aussi afin d'admirer pleinement ses compétences, sont collationnés ci-dessous les passages suivants, très représentatifs, dont l'un à caractère narratif :

Preter omnia uero ista uolens ymitari patrem sanctum, qui sibi apparuerat, scilicet beatum Dominicum, de vna cathena ferrea tres recipiebat cottidie disciplinas, primam pro se, secundam pro uiuis, terciam pro defunctis. Sic enim legitur in legenda beati Dominici, quod inclitus pater comuniter faciebat, quod et ista ymitata est longo tempore. Sed postquam fuit tot infirmitatibus aggrauata, continuare non potuit. Verum dum ego secreta ab ipsa inquirerem, qualiter illam penitentiam faciebat, quamuis uerecunde confessa tamen est michi, quod pro qualibet disciplina vnam horam cum dimidia occupabat nec vmquam uel rarissime accidebat, quin sanguis scapularum usque ad pedes flueret decurrendo.

Perpendis, lector, cuius perfeccionis hec fuerit anima, que ter in die corpus flebotomabat, ut sanguinem pro sanguine redderet saluatori. Perpendis, quante uirtutis fuerit hec, que premissa sunt, agere infra paternos lares nullo hic uiuencium hominum instruente, nullo ducente, nullo exemplum dante. (J 84, 39–41 et 86, 1–12)

En outrez, la sainte vierge voulant ensuyr le benoit saint Dominique lequel li avoit apparut, d'une chainne de fer tous lez jours elle recevoit .iij. diciplinez, la premiere pour lui, la secunde pour lez vifz, et la tierce pour lez trespassez, si comme on lit en la legende saint Dominique qu'il faisoit communement, ainsi en quoi ceste sainte par loing tempz l'ait ensuyr, maix aprez ce

²³ Cf. J 1–33.

²⁴ *Ibidem*, pp. xxxvii–li.

qu'elle fuit de tant de maladie greue, ne le pot continuer. Et quant je li enquerroie secretement coment elle faisoit celle penitence, combien qu'elle en fuit bien honteuse, toutevoie elle me dit que à une chescune discipline elle metoit bien une heure et demye, et jamaix n'avenoit ou trop poc souvent que le sang ne courrut dez espaulez jusquez aux piedz. Lisour, entend tu de quelle perfection ceste vierge estoit que trois foix le jour fleubothenoit et saingnoit son corps affin que sang pour sang elle rendit à Nostre Seigneur ? Apparçoy tu maintenant de comme grande vertu elle fuit de faire lez chosez devant dictez en l'ostel de son peire, veu que nul homme vivant ne l'ensignoit, ne nulles exmpleez²⁵ ne li donnoit ? (P1 29^o-v^o) ;

et l'autre à caractère abstrait (démonstration théologique) :

Verum secundam huius supernotabilis doctrine partem obmittere fas non est.

Inquid enim veritas ipsa : « Ego sum, qui sum. » Sed numquid hec propositio noua est ? Noua pariter et antiqua. Hanc enim Moysi protulit de rubo ipse, qui loquitur. Hanc notantissime cuncti litterarum sacrarum declaratores et diligenter exposuerunt et veraciter docuerunt illum tantum modo esse, cui essentialiter competit esse, nec est differencia inter essenciam suam et esse. Nec ab alio quam ase habet esse, ac aquo prouenit et procedit omne aliud esse. Hic solus potest proprie hanc propositionem proferre. Quia, ut uerbis utar apostoli, non est in eo 'est' et 'non' sicut increaturis, sed est in eo tantum modo 'est'. Propter quod ipse prefato Moysi mandat, ut dicat : « Qui est, misit me. » Nec mirum, quia, qui creacionis propriam diffinicionem actente considerat, inde hanc eliciet sapienciam incunctanter.

Si enim creare aliud non est quam de nichilo aliquid facere, patenter concluditur, quod quodlibet esse ab ipso creatore procedit nec aliunde potest quomodolibet prouenire, quia ipse solus est fons omnium esse. Quo concesso statim deducitur, quod creatura nichil habet ase, totum uero habet a creatore.

Creator autem ipse a se ipso et non ab alio totam, ymo habet infinitam essendi perfeccionem. Nusquam enim ualeret de nichilo aliquid facere, nisi haberet infinitam entitatis virtutem in se. Totum ergo, quod summus monarcha pariter et magister docere uoluit superius sponsam suam, hoc est : « Agnoscas me de cordis tui profundo tuum esse veraciter creatorem, et sic beata eris. » (J 130, 5-26)

Et pour certain il n'est mie licite à delaisier la seconde partie de cest tresnotable doctrine que celle verité dit, c'est assavoir : « Je suis qui suis. » Et n'est mie ceste parolle nouvelle tant soulement, maix est nouvelle et ancienne emsamble. Car celui qui parle l'a dit à Moÿse à cause du buisson, la quelle parolle aussi tous lez expositours dez Saintez Escripures diligemment et veritablement ont exposei et ensigniés disant que celui tant seulement est au quel essentiellement estre compete, ne n'a point de differance entre son essance et son estre, et d'aulture que de lui n'a son estre, du quel vient et procede tout aultrez estre. Et ycelui puet soulement dire cest parolle, car comme dit l'appostre en latin, en li n'est mie 'estre' et 'non', comme ez creaturez, maix en li est tant soulement 'estre'. Pour coy il manda audit Moÿse qu'i disist : « Qui est, m'a envoyez. » Et se n'est mie merueille, car qui bien considere la propre diffinition de creation, il polra par elle trover ceste sapience. Car se creer n'est aultrez chose que de neant faire aucune chose, on puet conclure que chascun estre vient et procede du soul creatour, ne d'aulture part ne puet venir en maniere que soit, car Dieu soulement est la fontenne de touz estre. Et en ce concedant on voit cleirement que la creature n'a rien de soi, maix, pour certain, tout a entierement du Creatour, le quel Creatour a de lui meysme, et non d'aulture, toute perfection d'estre. Jamaix ne polroit faire aucune chose de neant, s'il n'avoit en lui infinie perfection et estre de vertus. Et tout ce que le Souverain Maistre a voulu enseigner à son espouze est : « Vuelle cognoistre du parfont de ton cuer que je suis ton vray Creatour et ainsi tu serais bien euree. » (P1 48^o-v^o)

²⁵ ms. nul experience pour nulles exmpleez (corrigé d'après P2 24^o) – leçon incorrecte (cf. ci-dessus).

Modifications apportées

Cependant, l'auteur français ne suit pas toujours à la lettre, mot à mot, la source latine. L'ordre des propositions, à l'intérieur des phrases, est souvent changé, comme l'ordre des séquences narratives, sans que le sens soit modifié. Ailleurs, il introduit le discours indirect pour le direct, et inversement. On observe aussi d'autres modifications, quoique peu nombreuses par rapport à ce que l'on trouve dans divers textes étudiés ici.

D'abord, on remarque une tendance à la prolixité dont voici quelques exemples :

– « *timens Deum recedensque amalo* » (J 34, 11) – « doubtant et amant Nostre Seigneur et estoit de toutez bonnez meurs remplis et fuyoit et delaissoit à son pooir tous malz et tous pechiez » (PI 2v^o) ;

– « *et onus leuauit, licet cum difficultate, ut amplius mereretur* » (J 190, 22–23) – « *et Nostre Seigneur souffroit ceste chose* affin qu'elle heust plus grant merite, puis leua son ferdel, combien qu'à mont grant poinne » (PI 70v^o) ;

– « *libenter habebat iuxta se aliquos confessores, qui possent talibus de penitencie remedio prouidere* » (J 358, 7–8) – « volentier avoit delei elle aucun confesseur qui puissent à tellez gens provoie du remede de penitence *et de la vie eternelle* » (PI 139r^o).

Cette tendance va aussi dans le sens de la périphrase, ainsi « *apis* » (J 38, 4) devient « la mouche qui fait le miel » (PI 5r^o), « *animam illam agonizantem* » (J 214, 33) – « celle povre adme *luctant à la mort* » (PI 81r^o), etc. ; ainsi que dans le sens des couples synonymiques et des redites : « *uirum ... rectum* » (J 36, 8) – « home ... *juste et droiturier* » (PI 4r^o) ; « *concepit tristiciam* » (J 36, 16) – « print au cuer si grant *doulour et tristesse* » (PI 4r^o) ; « *iocis* » (J 44, 18) – « jeulz et esbatement » (PI 8v^o) ; « *uicit* » (J 46, 6) – « vainquist et gaingna » (PI 9v^o) ; « *ung groz pechiez grevable* » (PI 16v^o), etc. Mais d'autre part, l'auteur français évite les couples synonymiques et les redites qui sont dans la source latine : « *cum tanta suavitatis et dulcedinis plenitudine* » (J 152, 13–14) – « plaine de si grande *doucour* » (PI 57v^o) ; « *Audiuitque quandam esse pauperulam uiduam in secundo conuicinio domus sue cum filiabus et filijs esuriem et penuriam non modicam patientem.* » – « Si oÿt une povrez vesve qui demouroit pres de sa maison avec sez filz et fillez que souffroit grant *povretei* ... » (PI 69v^o).

Cette tendance contraire, consistant en abrégements, est fortement accusée, mais il s'agit toujours d'interventions sans grande importance, comme dans le cas des allongements. Les abrégements paraissent bien plus fréquents que ceux-ci, et l'auteur semble y recourir, plus souvent que d'habitude surtout dans le cas des derniers chapitres. Voici quelques exemples :

– « *Hec coram Deo loquor securus, quia ipse Deus et pater domini nostri Ihesu Christi scit, quod non mencior.* »²⁶ (J 122, 29–30) – « Et cez choses seurement en la presence de Dieu je dis li quel sceit que je ne mens mie. » (PI 45v^o) ;

– « *Jacta cogitatum tuum in domino, et ipse te enutriet et non dabit ineternum fluctuacionem iusto !* » (J 132, 25–26) – « Jette ta pensee en Nostre Seigneur et il te norrira eternelement » (PI 49v^o)²⁷ ;

²⁶ Cf. saint Paul, 2 Cor. 11,31.

– « Faciet uos in aduersitatibus patientes, in prosperitatibus temperatos, *in omnium morum honestate compositos* et Deo simul ac hominibus dilectos et gratos. » (J 138, 23–25) – « et en aduersitei vous fera paciens, en prosperitei bien attempreis, et à Dieu et aux hommez vous fera agreablez » (PI 52r^o).

Dans le même genre de procédés s'inscrivent aussi diverses simplifications, ainsi quand l'auteur efface les effets rhétoriques (cette narration étant destinée à des *symples gens*), p. ex. : « Porro redeundo ad unde sermo disgreadiens inchoauit » (J 40, 25) – « Donc pour revenir à mon propos » (PI 7r^o). Ailleurs, il supprime les noms propres qui peuvent paraître étranges à ce genre de lecteurs, p. ex. : « quam diuersis et mirabilibus vijs liberas confidentes in te de manu omnis angustie ipsoque inter *Skillam et Caribdim* perducis ad portum salutis eterne ! » (J 72, 3–5) – « coment par diuercez et mervillouses voiez Tu delivre ceulx qui en Toy se fient, dez mains de toutes angoiszez et tribulations et yceulx entre lez perilz du monde conduis et moinne au port de salut pardurable » (PI 22r^o); soit il raccourcit parfois les noms de personnes : « frater Thomas, *dictus de Fonte* » (J 302, 16) – « frere Thomas » (PI 117v^o), mais ce fait est rare. C'est pour la même raison, en vue de faciliter la réception du texte, qu'il explicite quelques données difficiles de la source latine et rend la narration plus claire, ainsi p. ex. la séquence : « omnes aereas potestates » (J 142, 25–26), qui constitue une allusion à l'Épître aux Ephésiens (2,2) et sert à désigner le démon, est rendue comme « toutez les puissancez de l'ennemis » (PI 53v^o).

Les tendances, d'ailleurs contradictoires, décrites ci-dessus ne résultent pas purement de la liberté prise envers le texte traduit, selon les normes et habitudes médiévales (liberté minimale par rapport à la plupart des textes analysés ici), mais parfois certainement de la difficulté de rendre en français la phrase latine, les idées exprimées dans le texte latin.

L'auteur français se permet également d'autres procédés. Ainsi il répond à certaines questions rhétoriques : « Numquid poterat hec sua peticio denegari ? » (J 52, 15–16) – « li devoit on refuser sa petition ? – *Nennil, voir* » (PI 11v^o); « Debemus ne nos esse sue mortis occasio ? » (J 226, 31) – « et devons nous estre de sa mort occasion ? – *Nennil, voir.* » (PI 86v^o); soit il fournit la réponse à la question posée dans la source, sans que soit reprise la question elle-même : « Quid sibi deest de condicionibus illis, quas debet habere oracio, que necessario exauditur ? » (J 54, 8–9) – « rien ne lui fault des condition que sont requise à orison, portant necessairement doit estre essauciee » (PI 12v^o); « Sed numquid hec propositio noua est ? » (J 130, 7–8) – « et n'est mie ceste parolle nouvelle » (PI 48r^o).

On notera aussi quelques inventions de l'auteur français, assez intéressantes, qui démontrent son ingéniosité :

– « ad tempus *meditando* tamen sollicite » (J 92, 7–8) – « *en pensant* tousjour *devotement* ad ceu qu'elle souloit penser »²⁸ (PI 31v^o);

– « velut apis *argumentosa*²⁹ » (J 112, 15) – « comme la mouche *playnne de bon sang* » (PI 40v^o);

²⁷ Ce sont les paroles du psaume LV (v. 23).

²⁸ Le verbe *méditer* n'est attesté pour la première fois qu'en 1495 (cf. Jean DUBOIS, Henri MITTERAND, Albert DAUZAT, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Larousse, Paris 1995, p. 465).

– « inrebus inanimatis » (J 420, 12) – « en ce que n'a point d'ame » (PI 164r^o) ; cf. plus loin (J 426, 23–24), la même séquence est rendue d'une façon similaire : « ez choses que n'ont point d'amez »³⁰ (PI 167r^o), etc.

L'originalité de l'auteur est visible également dans la traduction des noms propres qui sont principalement des noms italiens, latinisés par Raymond, et qu'il n'essaie pas d'italianiser, les laissant tels quels, sous leur forme latine, mais parfois il leur invente une forme française : « Johanna de Capite » [= *de Capo*] (J 364, 37) – « Jehenne de la Teste » (PI 142v^o), mais plus loin, « Johannam de Capite » (J 414, 36) est rendue comme « Jehenne de Capite » (PI 162r^o) ; « magister Jacobus de Sancta Maria Rotunda » (J 540, 20) – « maistre Jehan (sic !) de Sainte Marie la Ronde » (PI 208r^o) ; « Stephanus de Maconibus » [= *Stefano de Maconi*] (J 474, 1–2) – « Estienne de Macons » (PI 184v^o).

C'est une traduction fidèle, surtout quand on songe à d'autres traductions médiévales, accomplie par quelqu'un ayant une profonde connaissance du latin. Et les modifications présentées ici, les interventions qui montrent la part de l'originalité de l'auteur français, ne sont pas essentielles et n'apportent rien de significatif, rien de nouveau quant à la présentation de la Sainte siennoise. Elles se situent aux niveaux linguistique et stylistique, dans le cadre du passage du latin en français, mais le message est le même, tel que l'a laissé Raymond de Capoue. Cette version est importante pour d'autres raisons : elle a vu le jour bien avant la canonisation de Catherine, malgré les réticences, voire l'hostilité, sur le territoire français, envers le personnage de cette Sainte (il en sera question ci-dessous), et c'est un témoignage d'un culte de sainte Catherine sur le sol français, ou, au moins, sur le territoire francophone ; et, d'après les caractéristiques dialectales relevées dans les deux manuscrits existants, il est possible qu'on l'ait composée dans le Nord – terrain très accueillant envers la littérature hagiographique en français.

²⁹ *argumentosa* = « dont la matière est riche ».

³⁰ L'adjectif *inanimé*, dans le sens qu'on a ici, apparaît pour la première fois en 1478 (*Le grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris 1989, t. 5, p. 456⁴).

VERSION ABRÉGÉE

Présentation des manuscrits

Six témoins transmettent une autre version de la légende de sainte Catherine par Raymond de Capoue, qui en est un abrégé, contrairement à la précédente. Tous ces manuscrits ne sont que des copies. C'est une adaptation, bien plus qu'une traduction, oeuvre autonome (dans une large mesure), selon la perspective médiévale de remaniements, de mutations, de mouvance des textes. En fait, un seul manuscrit, dans la rubrique initiale, précise qu'on a à faire à une vie abrégée : « Cy conmanche la legende abreegee de sainte Katherine de Seines » (Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine 472, 3r^o). S'agit-il d'une précision provenant de l'auteur de l'adaptation, repérable autrefois dans le manuscrit original, à présent disparu, ou bien est-ce simplement une précision formulée par le copiste qui en avait conscience ? Avant l'analyse philologique et textuelle, vont être présentés les résultats de l'examen codicologique ainsi que l'histoire de ces témoins, un essai d'explication de leurs origines géographiques, quelques informations sur leurs commanditaires, sur les milieux auxquels ils s'adressaient, etc. (ils sont bien plus riches en ces données que les deux codices transmettant la version longue), car c'est par là que l'on pourra, en premier lieu, avoir une idée de la réception de la Sainte siennoise dans la zone francophone.

Lille, Bibl. Mun. 455 (392)¹ (= L)

C'est un manuscrit du 15^e s., bien conservé. Quoiqu'il soit exécuté sur papier et dépourvu de miniatures, il n'est pas tout à fait courant. Rubrication. Bouts-de-ligne en rouge et bleu, ou seulement en rouge. Une belle lettre émanchée et filigranée (6 unités de réglure) au début de la *Vie de sainte Catherine* et deux autres lettres émanchées, l'une au début de la seconde partie (20r^o, 4 unités de réglure) ; et l'autre au début de la troisième (54r^o, 5 unités de réglure). Lettres filigranées au début de chapitres (d'habitude 2 ou 3 unités de réglure) alternativement bleues et rouges avec des spirales successivement rouges et bleues. Une telle lettre précède aussi la rubrique initiale. D'autres rubriques précédées de pieds-de-mouche bleus. Ceux-ci (en rouge) apparaissent rarement dans le corps du texte. Parfois initiales nues à l'intérieur de chapitres, alternativement rouges et bleues (1 unité de réglure). Lettres rehaussées de couleur jaune. Les citations latines soulignées en rouge (sorte de rubrication). Les

¹ Pour une brève notice, v. le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 26 : Lille, Paris 1897, pp. 317–318.

cadeaux (cadelures) au fol. 103v°. Le manuscrit contient 156 feuillets (290 x 210 mm.) dont certains sont restés vierges.

Le texte est copié par une seule main. L'examen de la structure des cahiers, qui sont des sénions (sauf le 1^{er}), permet de constater que la *Vie de sainte Catherine* est dépourvue de lacunes matérielles.

Ce texte n'est pas isolé dans le manuscrit, il ouvre le recueil (5r°–68v°) ; viennent, ensuite, s'ajouter d'autres textes. D'abord, une prière adressée à sainte Catherine (69r°) :

rubrique : *Oroison à sainte Katherine de Sainne*

incipit : *O virgo maxima gloria prestans cuius sacra ...*

et l'autre adressée à Dieu, avec évocation de la Sainte (69r°) :

incipit : *Deus, qui beate Katerine virginitatis et paciencie ...*

On trouve après :

– *Epistre au benoit Damasus, evesque de Port, et au tres crestijen Theodoine, senateur des Rommains, de la mort du treshault docteur, le tresglorieux Jeronime, de par son disciple, le benoit Eusebe (70r°–148r°)² ;*

– *Le miroir de la personne estant en la transe de la mort qui est en voye de dampnacion perpetuelle (148v°–150v°) ;*

– *Une protestacion³ (151r°–v°) ;*

– *Aultre protestacion (151v°) ;*

– six vers (151v°) : *Toy qui es d'umaine nature / En tant que ta nature dure / Avise toy le tamps s'en va / Il n'est arbre tant ayt verdure / Qu'enfin ne viengne à poureture / Et jamais ne raverdira. / Nota. Explicit.*

Les prières ainsi que certains textes en vernaculaire sont communs à P2 (cf. ci-dessous).

Le contenu du recueil nous renseigne sur son/sa destinataire et on voit tout de suite qu'il s'agit d'une personne menant une vie religieuse hors du commun. Nous y apprenons même le nom de cette personne (Pieronne de Hem), le lieu où elle a vécu (Saint-Pierre de Lille) et la date de la copie (4 avril 1462) ; or au fol. 148r°, nous trouvons la note suivante, mise en valeur par l'usage de l'encre rouge :

Che livre cy a fait escrire mademoiselle Pieronne de Hem, fille du sire de Hem, nieche à madamoiselle des Obeaulx [= les Aubeaux], demourant à saint Pierre à Lille. Et fu escript le .iiij.^e jour du mois d'avripl, en l'an mil .iiij.^e et .lxij. Pieronne.

La note paraît signée, comme on voit, du nom de *Pieronne*, et un problème se pose, car l'écriture de la note semble la même que celle du copiste, mais ce n'est pas Pieronne-copiste, c'est Pieronne-commanditaire, vu l'emploi de *faire escrire*. Hem est situé dans le canton de Doullens (Somme).⁴ Faute d'avoir trouvé cette Pieronne de Hem, qui a répondu tout de suite à la canonisation de sainte Catherine (1461) en se faisant copier

² C'est la traduction du *Liber de morte gloriosi Jeronimi*. V. J.-P. MIGNE, *Patrologia latina*, t. 22, col. 239–282 ; t. XXXIII, col. 1120–1153.

³ Dans le sens de « déclaration solennelle » que le terme de *protestation* possède au 15^e s.

⁴ Ulysse CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Age, Topo-Bibliographie*, première partie, Montbéliard, 1894–1899, Kraus Reprint Corporation, New York 1959, p. 1407. Chevalier ne cite pas *Obeaulx*.

la vie de celle-ci, il faut se demander à quel milieu elle pouvait appartenir. On apprend qu'elle vivait à Saint-Pierre à Lille. S'agit-il de la paroisse Saint-Pierre qui existe encore aujourd'hui, dont l'existence est attestée depuis 1066⁵ ? L'église Saint-Pierre, très renommée, l'une des quatre « Mères-Eglises » à Lille, église collégiale où siégeait le célèbre chapitre Saint-Pierre, était le principal centre religieux de la ville. Il ne me paraît pas surprenant qu'on ait mis dans le colophon que la commanditaire aurait appartenu à une paroisse d'une telle importance. Mais d'autre part, il existait à Lille le faubourg Saint-Pierre où étaient groupées, sur la paroisse Saint-André, trois fondations dominicaines : le couvent des Frères, celui des moniales (l'Abbiette) et le Béguinage dont les Prêcheurs avaient la charge spirituelle. Les moniales dominicaines ont déménagé en ville en 1345.⁶ Peut-on donc conjecturer que Pieronne de Hem aurait été une béguine du quartier Saint-Pierre à Lille ?

Qu'était devenu le manuscrit avant d'entrer dans le fonds de la Bibliothèque Municipale de Lille ? Plusieurs informations sur son histoire ont certainement disparu avec la reliure originale ; celle qui le couvre aujourd'hui date des 17^e/18^e s. Elle conserve, au dos, une cote ancienne, sur une pièce de papier, dont on ne perçoit que le début : 17. Il n'était pas entièrement oublié : une main du 17^e ou 18^e s. a noté au crayon (1r^o) : *histoire*.

Paris, BnF fr. 1048⁷ (= P1)

Manuscrit exécuté à Bruges vers 1470–1480⁸, exemplaire de luxe, très soigné, composé actuellement de 127 feuillets (275 x 195 mm.) de parchemin. Il ne contient aujourd'hui qu'une seule miniature, mais originairement il était très richement illustré, bien plus que l'exemplaire ducal (cf. ci-dessous). J'ai comparé le style de la miniature conservée avec de nombreuses illustrations de l'école flamande, grâce à quoi j'ai pu constater qu'il s'agit probablement du Maître de Marguerite d'York (hypothèse confirmée par Pascal Schandel) : le mur décoré de tapis bleus avec des motifs de

⁵ V. l'*Histoire de Lille*, t. I : *Des origines à l'avènement de Charles Quint*, Lille 1970, sous la direction de Guy FOURQUIN : « La vie religieuse à Lille » par Henri PLATELLE, pp. 309–417 (particulièrement p. 316).

⁶ *Ibidem*, p. 341, n. 17.

⁷ D'autres cotes figurent dans le manuscrit. Au verso de la 2^e garde volante initiale, la cote de la bibliothèque de Louis XII à Blois, datant du début du 16^e s. : *Des histoyres et livres en françoys pulpito 2^o à la cheminée* ; v. aussi l'inscription *bloys* (écriture de la même époque). Les autres cotes se trouvent toutes au fol. 1r^o : *MCCCXI* (le premier C barré ; c'est la cote dans le second catalogue de la Bibliothèque du Roi par Nicolas Rigault de 1622 ; v. les *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale* publiés par Henri OMONT, Paris 1909, t. 2, p. 329) ; 1042 (cf. le *Catalogus librorum manuscritorum latinorum recentiorum, gallicorum, italicorum et hispanicorum Bibliothecae Regiae pars secunda* par les frères Pierre et Jacques Dupuy [Petrus et Jacobus Puteanus] de 1645 ; v. Omont, *ibidem*, Paris 1910, t. 3, p. 55) ; 7336 (cf. le *Catalogus librorum manuscritorum hebraicorum, syriacorum, arabicorum, turcicorum, persicorum, graecorum, latinorum, ialicorum, gallicorum, etc. Bibliothecae Regiae* [Auctore Nicolao Clement] de 1682 – ce catalogue est dit *Regius* ; v. Omont, *ibidem*, Paris 1911, t. 4, p. 33). Pour une description sommaire du manuscrit, v. le *Catalogue des manuscrits français de la Bibliothèque Impériale, op.cit.*, t. 1, p. 179.

⁸ Datation et localisation fondées sur le côté iconographique (d'après Pascal Schandel dont la notice sur ce codex sera publiée dans le catalogue des manuscrits d'origine flamande conservés à la BnF).

brocart stylisés ainsi que le visage du père de Catherine et la bordure ressemblent bien à l'art de ce maître.⁹

Cette unique miniature conservée (65r^o ; à mi-page ; 83 x 107 mm.) représente la mort du père de Catherine, couché sur son lit, en train de prier, les mains jointes, son buste nu. Catherine auréolée, l'assistant et lui donnant des explications ou l'admonestant (la main droite levée) ; le diable de l'autre côté du lit a l'air de suivre attentivement le discours de Catherine ; dehors, une autre scène représentant Catherine, plongée dans la prière, qui a une vision de Jésus apparu dans le ciel. Miniature entourée d'une belle bordure (210 x 153 mm.) composée d'un réseau d'acanthes et d'autres dessins végétaux en couleurs diverses, avec l'usage de l'or.

Il n'y a aucun doute qu'à l'origine il y avait bien plus de miniatures. La présence de celle qui n'illustre pas un moment crucial de l'action, comme unique, n'est pas facile à expliquer. Les pertes de feuillets ont eu lieu là où l'on aurait pu s'attendre aux images, p. ex. la perte au début du texte, ou bien après la rubrique annonçant la mort de Catherine, etc. En effet, Pascal Schandel a remarqué que les bordures encadrant les miniatures ont laissé une empreinte sur les feuillets qui leur faisaient face (4v^o, 35r^o, 58v^o, 73r^o, 87v^o et 97r^o).¹⁰ A mon avis, manquent encore les images après les feuillets 14, 42, 76 et 107. J'en ai identifié deux dans la collection de Dartmouth College (cf. ci-dessous). Effectivement, ce codex comporte nombre de lacunes textuelles, résultant de la perte de feuillets :

- la lacune après le fol. 4 équivaut à environ une page et demie dans le *L* (5r^o-v^o) : tout le premier chapitre et une partie du 2^e ; probablement manquent deux feuillets¹¹, avec une miniature initiale ;

- la lacune après le fol. 14 (fin du 5^e et début du 6^e chapitre de la 1^{ère} partie) correspond à une page et demie dans le *L* (10r^o-11r^o), probablement manquent deux feuillets avec miniature ;

- la lacune après le fol. 34 (début de la 2^e partie) équivaut à quelques lignes dans le *L* (20r^o) ; le feuillet disparu devait contenir une miniature ; étant donné l'empreinte laissée au recto du feuillet suivant et le peu de texte qui manque, le recto du feuillet disparu serait resté vierge, le commencement de cette seconde partie, avec miniature, se trouvait au verso ;

- la lacune après le fol. 42 correspond à deux tiers d'une page dans le *L* (23v^o) : c'est la fin du 3^e et le début du 4^e chapitre de la 2^e partie ; étant donné que la partie de texte qui fait défaut n'aurait pas rempli deux pleines pages dans le *PI*, il est très probable que le feuillet disparu contenait une miniature ;

- la lacune après le fol. 58 (le début du 6^e chapitre de la 2^e partie) équivaut à presque 19 lignes dans le *L* (30r^o-v^o) ; comme la fin du fol. 58 est remplie par la rubrique annonçant ce 6^e chapitre, il faut imaginer une miniature au recto du feuillet

⁹ L'activité du Maître de Marguerite d'York (celle-ci fut la troisième épouse de Charles le Téméraire) couvre environ les années 1467-1480. Sur ce peintre voir Georges DOGAER, *Flemish miniature painting in the 15th and 16th centuries*, Amsterdam 1987, pp. 113-117 ; et Thomas KREN and Scot MCKENDRICK, *The Renaissance. The triumph of Flemish manuscript painting in Europe*, Los Angeles 2003, pp. 217-218.

¹⁰ Cf. la notice de Pascal Schandel.

¹¹ Une page dans le *L* correspond à un peu plus de deux pages dans le *PI*. C'est à ce manuscrit-là que vont être faites les comparaisons, car il sera désigné comme le plus fiable au niveau textuel.

disparu au-dessous de laquelle le copiste aurait transcrit deux ou trois lignes, et la suite du passage disparu aurait été reportée au verso ;

- la lacune après le fol. 72 : manque la fin du 7^e chapitre de la 2^e partie (7 lignes et demie dans le *L* : 39r^o), la rubrique annonçant le chapitre suivant et le début de ce chapitre (presque 9 lignes dans le *L* : 39v^o) ; il y avait sûrement une miniature, car c'est une trop petite unité textuelle pour remplir tout un feuillet ; en effet, c'est le premier feuillet de Dartmouth College qui manque ici (cf. ci-dessous) ;

- l'absence du fol. 77 (la fin du 8^e et le début du 9^e chapitre de la 2^e partie) ; lacune relativement récente et la foliotation moderne le reflète ; cette lacune équivaut à plus d'une demi-page dans le *L* (43v^o–44r^o) ; étant donné que le passage manquant n'aurait pas rempli deux pages entières dans le *PI*, il est très probable que le feuillet disparu contenait une miniature ;

- la lacune après le fol. 87 équivaut à une demi-page dans le *L* (48v^o) : il manque le début du 11^e chapitre de la 2^e partie, et c'est bien le 2^e feuillet de Dartmouth College ;

- la lacune après le fol. 96 (fin de la 2^e partie et début de la 3^e) correspond à quelques lignes dans le *L* (53v^o–54r^o) ; étant donné le peu de texte manquant, qui n'aurait pas suffi à remplir deux pleines pages dans le *PI*, il y avait certainement une miniature ; l'empreinte laissée au recto du feuillet suivant certifie que celle-ci se trouvait au verso du feuillet disparu ;

- la lacune après le fol. 107 (début du 4^e chapitre de la 3^e partie, qui décrit la mort de sainte Catherine) équivaut à 19 lignes dans le *L* (61r^o–v^o) ; étant donné le peu de texte qui fait défaut, il manque certainement une miniature, celle représentant la mort de la Sainte.

Le nombre de feuillets qui manquent est aussi confirmé par l'examen attentif de la structure des cahiers : les quaternions, sauf le 1^{er} qui est à présent un binion et le 3^e, actuellement un trinion, où l'on dénote l'absence de feuillets aux emplacements mentionnés ci-dessus. Aux considérations qui précèdent il faudrait encore ajouter la mention de deux feuillets qui manquent après le 126^e, mais c'étaient probablement des feuilles blanches.

Le nombre de miniatures présentes dans ce codex pouvait donc s'élever jusqu'à onze, dont il ne reste aujourd'hui que trois, y compris celles de Dartmouth College. Mais la décoration ne se limite pas qu'à cet aspect-ci et on y voit d'autres caractéristiques qui témoignent du caractère très précieux du manuscrit : lettres champiées, en or sur un fond de couleur, au début des chapitres et dans le corps du texte (1, 2 ou 3 unités de réglure), certaines accompagnées de petits listels en couleur et en or ; type de lettres dites cadeaux (cadelures) ; lettres rehaussées de couleur jaune ; pieds-de-mouche en or sur un fond de couleur, un peu dans le genre des lettres champiées ; bouts-de-ligne en couleur et en or ; rubrication.

Mise à part la perte, ou bien plutôt le vol de feuillets, le copiste s'est abstenu de transcrire plusieurs passages que l'on trouve dans d'autres témoins. On dénombre donc quelques lacunes intentionnelles dont voici les plus importantes (sans compter les passages abrégés ou résumés) :

- (62v^o) il manque environ une moitié du 6^e chapitre de la 2^e partie ; cette lacune correspond à presque 5 pages et demie dans le *L* (32r^o–34v^o) ;

- (69r^o) il manque une partie du 7^e chapitre de la 2^e partie ; environ 1 page et demie dans le *L* (37r^o–v^o) ;
- (76v^o) il manque presque une moitié du 8^e chapitre de la 2^e partie ; un peu moins de 4 pages dans le *L* (41r^o–43r^o) ;
- (87v^o) il manque la fin du 10^e chapitre de la 2^e partie ; environ 1 page et demie dans le *L* (47v^o–48v^o) ;
- (94r^o) il manque environ une moitié du 12^e chapitre de la 3^e partie ; presque 3 pages dans le *L* (51r^o–52v^o) ;
- (99r^o) il manque une partie du 1^{er} chapitre de la 3^e partie ainsi que la rubrique annonçant le chapitre suivant, ce qui équivaut à environ 1 page et demie dans le *L* (55r^o–v^o) ;
- (104v^o) il manque une partie du 3^e chapitre de la 3^e partie ; environ 1 page et demie dans le *L* (59r^o–v^o) ;
- (121v^o) omission de deux brefs épisodes dans le 5^e chapitre de la 3^e partie ; environ une demi-page dans le *L* (67r^o–v^o).

Nous pouvons seulement imaginer la beauté de la reliure originale, vu la qualité du codex, qui a disparu très tôt. Celle qui le couvre aujourd’hui est en velours rouge (incarnat) représentant un écu fleurdélié (les armes du roi). Les tranches sont dorées et ciselées en losanges, et ceci fait partie du travail du premier relieur, car c’est une marque de propriété du commanditaire dont il va être question.

Ce manuscrit est le seul à contenir les tables des matières (1r^o–4r^o). La *Vie de sainte Catherine* y figure seule, elle n’est suivie que d’une *Commémoration* de la Sainte en latin (124v^o–125r^o) :

rubrique : *Memoire de sainte Katherine de Seine*

incipit : *Regnum mundi et omnem ornatun seculi contempsi propter amorem Dominij mei ...*

Le manuscrit a été décrit déjà anciennement, au cours de la 1^{ère} moitié du 19^e s., par Van Praet, dans son livre consacré à Louis de Bruges¹², qui considérait qu’il aurait appartenu à celui-ci, mais depuis cette époque-là, on s’est prononcé de façon réservée sur l’appartenance du codex à ce seigneur. A présent, M^{me} Marie-Pierre Laffitte, conservateur à la Bibliothèque Nationale, le considère comme l’un des manuscrits *commandés* par Louis de Bruges, et cette attribution est sûre. Il ne s’agit donc pas d’un manuscrit qui lui a tout simplement appartenu, mais de celui qu’il a voulu posséder. D’après M^{me} Laffitte, ce codex a été exécuté par le copiste (anonyme) de grands cadeaux avec inscriptions, qui a travaillé pour ce seigneur.¹³ L’écriture est une grosse bâtarde, comme d’ordinaire dans les manuscrits ayant appartenu à Louis de Bruges.¹⁴ Pascal Schandel a remarqué¹⁵ que les armoiries de Louis de Bruges, se trouvant sur un feuillet aujourd’hui manquant, ont laissé leur empreinte sur le feuillet opposé (4v^o) ;

¹² VAN PRAET, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuyse*, Paris 1831, pp. 219–220.

¹³ Dossier privé de M^{me} Laffitte.

¹⁴ *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale* par Léopold DELISLE, Paris 1868, t. 1, p. 141.

¹⁵ V. sa notice.

elles ont été peintes sous le décor marginal d'une miniature qu'on a découpée.¹⁶ Mises à part les armoiries dont on ne perçoit qu'une empreinte, l'autre critère est la tranche longitudinale des manuscrits de la collection de Louis de Bruges, qui est presque toujours dorée et sur laquelle on a imprimé en creux de doubles losanges ; au milieu de ceux-ci se voient des points rangés en cercle.¹⁷ On le voit sur la tranche en question de ce codex, mais Delisle, qui l'a examiné, n'a pas remarqué ces losanges, paraît-il, en considérant que son attribution à Louis de Bruges est fort douteuse.¹⁸ Dans tous les volumes ayant appartenu à Louis de Bruges, on voit, au verso du dernier feuillet, là où ce feuillet n'a pas disparu, de minuscules numéros en chiffres romains qui suggèrent un cadre de classement.¹⁹ Ce feuillet constitue aujourd'hui, à mon avis, la garde collée et il n'est pas possible d'en voir le verso.²⁰

Louis de Bruges, seigneur de Gruthuse, homme très riche, serviteur de Philippe le Bon, 61^e chevalier de la Toison d'or, bibliophile très connu, dont la collection pouvait rivaliser avec celle des Grands Ducs et que l'on ne pouvait comparer qu'à celle-ci à son temps, grand amateur des lettres, meurt à Bruges le 24 novembre 1492.²¹ Il a complété une collection remarquable et ses manuscrits présentent un grand intérêt, car d'éminents artistes flamands ont travaillé pour lui, ceux qui exécutaient en même temps les commandes pour les ducs de Bourgogne, Marguerite d'York, Philippe de Croy, Antoine de Bourgogne, et pour le roi d'Angleterre.²² Sa langue maternelle était le flamand, mais il choisit la littérature en français, en suivant ainsi les préférences linguistiques de ses seigneurs de la cour de Bourgogne, où le français restait toujours à la mode. De plus, il semble imiter les goûts de ceux-ci et sa bibliothèque constitue un reflet réduit de la collection ducal ; certains exemplaires sont même réalisés dans des versions exécutées pour les Grands Ducs.²³ C'est peut-être la raison pour laquelle il a commandé la *Vie de sainte Catherine de Sienne*, qui a trouvé une place dans la collection bourguignonne : un exemplaire ducal va être présenté, l'autre est aujourd'hui perdu.²⁴ Mais d'autre part, Louis de Bruges portait un grand intérêt à la littérature

¹⁶ De même M^{me} Marie-Pierre LAFFITTE cite ce manuscrit parmi ceux où l'on perçoit les armes de Louis de Bruges : « Les manuscrits de Louis de Bruges, chevalier de la Toison d'or », in : *Le Banquet du Faisan*, textes réunis par Marie-Thérèse CARON et Denis CLAUZEL, Arras 1997, pp. 243-255 (ici p. 247, n. 20).

¹⁷ *Le Cabinet des manuscrits ...*, op.cit., t. 1, p. 141.

¹⁸ *Ibidem*, p. 143.

¹⁹ V. M.-P. Laffitte, « Les manuscrits de Louis de Bruges ... », art.cit., p. 255.

²⁰ Cette garde collée semble une ancienne garde volante originale. Les bibliothécaires de Louis XII ont fait de leur mieux pour cacher l'origine des livres ayant appartenu à Louis de Bruges, et c'est probablement l'un de leurs procédés. L'autre c'est le fait qu'aucun des livres provenant de sa collection et conservés aujourd'hui à Paris n'a gardé sa reliure originale. V. M.-P. Laffitte, « Les manuscrits de Louis de Bruges ... », art.cit., p. 253.

²¹ Sur Louis de Bruges, à part l'ouvrage de Van Praet et l'article de M^{me} Laffitte, cités plus haut, v. aussi Maximiliaan P.J. MARTENS, *Lodewijk van Gruuthuse, mecenas en europees diplomaat ca. 1427-1492*, Bruges 1992.

²² Cf. M.-P. Laffitte, « Les manuscrits de Louis de Bruges ... », art.cit., p. 251.

²³ *Ibidem*, p. 249.

²⁴ V. plus loin le chapitre sur les manuscrits perdus (p. 324).

hagiographique, et divers manuscrits de ce genre lui ont appartenu.²⁵ Il a commandé aussi d'autres ouvrages religieux (non hagiographiques) et didactiques. Ce n'était donc peut-être pas par simple désir de suivre les goûts de ses Princes qu'il a voulu posséder cette légende, mais plutôt par son goût propre, car c'était une littérature qui lui convenait bien. De plus, c'était un homme d'une piété authentique. Le testament qu'il fait avec sa femme, Marguerite, comtesse de Borssele, le 18 mai 1474, en témoigne incontestablement, car il y fait preuve de la plus pure dévotion et d'une charité saisissante envers les pauvres.²⁶ Le choix de tels textes traduit ses sentiments religieux. Enfin, le sol des Flandres était bien acclimaté pour accueillir la littérature mystique.²⁷

Il n'est resté aucun inventaire de la très riche collection de Louis de Bruges.²⁸ Le premier inventaire où figurent ses manuscrits est celui de la librairie royale, de 1518, qu'a réunie Louis XII à Blois. Comment le roi est-il entré en possession de cette collection ? – don du fils aîné de Louis, Jean de Bruges, achat par le roi, ou exercice du droit d'aubaine ?²⁹ Aucune réponse définitive ne peut être donnée. Le manuscrit passe donc à la Bibliothèque Royale qui constitue l'ancien fonds de la Bibliothèque Nationale de France.

*Paris, BnF fr. 9761*³⁰ (= P2)

Manuscrit de luxe, en parchemin, exécuté à Bruges, peu après 1469.³¹ Il provient de la collection des Grands Ducs de Bourgogne, et figure au n° 1608 dans l'*Inventaire de la Librairie qui est en la maison à Bruges, circa 1467*³², parmi les manuscrits *non parfaits* : « Item, ung autre livre en parchemin de la *Légende sainte Katherine de Seine*, non lyé ne historié [= 'illustré'] ». Charles le Téméraire a confié ces manuscrits

²⁵ Parmi les manuscrits achetés par lui en Angleterre figurent : *Recueil de vies de saints, de poésies et de sermons* (Paris, BnF fr. 19525) et *Vie de saint Louis* (Paris, BnF fr. 4976) ; parmi les manuscrits datables avant 1460 : la traduction de *La Légende dorée* par Jean de Vignay (Paris, BnF fr. 414) ; et parmi les manuscrits commandés par lui : *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe traduite par Jean Mansel (Paris, BnF fr. 181), *Vie de S. Hubert d'Ardenne* par Hubert le Prouvost (Paris, BnF fr. 424), *Vie de saint Antoine* – dossier privé de M^{me} Laffitte.

²⁶ V. Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges ...*, op.cit., p. 15.

²⁷ V. plus loin le chapitre « Les raisons d'un accueil » (pp. 308–322).

²⁸ La liste d'un bon nombre de manuscrits du fonds français ayant appartenu à ce seigneur a été publiée par Delisle, *Le Cabinet des manuscrits ...*, op.cit., t. 1, pp. 142–144.

²⁹ C'est M.-P. Laffitte qui pose ces questions (« Les manuscrits de Louis de Bruges ... », art.cit., pp. 245–246). Le droit d'aubaine est un « droit féodal qui jusqu'à la Révolution autorise le souverain à prendre possession de l'héritage venant d'un étranger mort en France sans héritier né en France » (*ibidem*) – mais Louis est mort à Bruges (!?).

³⁰ Au verso de la 2^e garde volante initiale de ce manuscrit, on trouve l'ancienne cote de la Bibliothèque Nationale, notée au crayon : *Suppl. fr. 632.6*. Très peu d'informations sur celui-là dans le *Catalogue général des manuscrits français* par Henri OMONT, *Ancien Supplément français*, t. 2, Paris 1896, p. 35. En revanche, une notice très détaillée et très professionnelle, avant tout pour ce qui est du côté iconographique, est déjà achevée par Pascal Schandel (à paraître ; cf. note 8). L'auteur de la notice a eu la bienveillance de me la faire connaître et je me réfère à ses considérations sur la décoration du manuscrit.

³¹ Datation fondée sur l'iconographie (v. plus loin). La date de son achèvement ne concerne que les miniatures, la copie ayant été exécutée quelques années plus tôt.

³² Catalogue publié par J. Barrois, *Bibliothèque Prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean ...*, op.cit., p. 226.

inachevés à Loyset Liédet, peintre très célèbre, qui les a illustrés dans la suite.³³ Le manuscrit contient quatre miniatures à mi-page qui sont de sa main, les trois premières au début de chacune des trois parties de la légende, et la dernière précède l'antienne en latin :

– (1r^o ; 132 x 119 mm.) La mère de Catherine, Lappa, assise dans son lit, tient en main un enfant, comme si elle voulait la confier à la nourrice ; celle-ci, se tenant à côté, a l'air de ne pas vouloir l'accepter, la soutient de sa main, et ne l'accueille pas ; en revanche, la nourrice tient dans ses bras l'autre enfant, soeur jumelle de Catherine, Jehanne qui finira vite ses jours. Dans une pièce attenante, le Maître Raymond de Capoue, derrière un pupitre, en train de commencer la légende de la Sainte.

– (33r^o ; 132 x 121 mm.) Deux scènes successives avec Jésus et Catherine comme acteurs, se déroulant à l'intérieur d'une église. Catherine nu-pieds, en train de réciter ses heures ; Jésus, avec les traces de la Passion aux pieds et aux mains, la regarde avec beaucoup de calme et lui montre le monde de sa main, symbolisé par deux maisons, le fragment d'une rue et, plus au fond, un paysage de campagne que l'on voit derrière la porte ouverte de l'église. Une autre représentation du Christ qui semble s'incliner vers Catherine, agenouillée devant Lui et en train de prier ; le même geste de la main droite du Christ (c'est l'ordre de fréquenter le monde).

– (97r^o ; 130 x 120 mm.) La mort de Catherine. A l'intérieur d'une pièce, Catherine étendue sur son lit sur son côté droit, des rayons dorés autour de sa tête³⁴, plongée dans la prière, les mains jointes, son visage semble traduire la douleur. Elle est assistée d'un dominicain (assis à côté de son lit), du Pape Urbain VI accompagné d'un serviteur, et d'un groupe de dominicains et de dominicaines de son Ordre dont certains en train de prier.

– (115v^o ; 131 x 120 mm.) L'intérieur d'une pièce ou d'une chapelle (deux colonnes, voûtes), Catherine debout, la couronne d'épines sur sa tête, un crucifix dans sa main gauche et un coeur rouge dans sa main droite ; les stigmates aux pieds, aux mains et sur le côté droit ; derrière l'espace voûté, un paysage de campagne.

La décoration ne se limite pas seulement aux miniatures. En voici d'autres éléments : lettres champiées en or sur un fond de couleur (parfois avec des dessins végétaux), ou en couleur avec des réseaux floraux et végétaux (sur un fond doré), au début des chapitres et des sous-chapitres (2, 3 ou 4 unités de réglure) ; pieds-de-mouche en or sur un fond de couleur (1 unité de réglure), certains dans le genre de lettres champiées ; lettres rehaussées de couleur jaune ; bouts-de-ligne en couleur avec des éléments dorés ; dessins de copiste (drôleries) dans les marges supérieure et

³³ Loyset Liédet a exercé son activité à peu près entre 1450 et 1486. Pour ce peintre et plusieurs reproductions de ses miniatures, voir Maurits SMYERS (traduction de Monique Verboom), *L'art de la miniature flamande du VIII^e au XVI^e siècle*, La Renaissance du livre, Tournai 1998 ; G. Dogaer, *Flemish miniature painting ...*, *op.cit.*, pp. 107–112 ; T. Kren and S. McKendrick, *The Renaissance. The triumph of Flemish manuscript ...*, *op.cit.*, pp. 230–231.

³⁴ Les rayons au lieu d'une auréole sont très significatifs dans la peinture médiévale. Ils signifient que la personne jouit d'une opinion de sainteté parmi le peuple des fidèles et qu'il s'agit d'un culte local. L'auréole n'est réservée qu'aux saints canonisés par le Pape. Evidemment, cette illustration a été exécutée après la canonisation de Catherine, mais l'adaptation avait été achevée avant cet événement (cf. ci-dessous), et peut-être le peintre a-t-il été inspiré par une miniature se trouvant dans un exemplaire exécuté avant 1461.

inférieure ; rubrication (les rubriques sont de la même main que le corps du texte). C'est un manuscrit très soigné, le plus luxueux, à l'état actuel, de tous ceux qui sont décrits ici. Quant à la reliure, nous pouvons seulement imaginer sa qualité vu le caractère précieux du codex, car elle a disparu. Celle qui le couvre actuellement est une reliure de la Bibliothèque Nationale, avec les armes de Napoléon I^{er}.

L'écriture est une grosse bâtarde d'une seule main. Le codex se compose de 124 feuillets (290 x 210 mm.). Les cahiers sont des quaternions et le dernier est un binion. Il n'y a pas de lacunes matérielles, mais le copiste a commis quelques lacunes intentionnelles dont voici les plus importantes (mis à part abrégés et résumés de moindre importance) :

- (92v^o) il manque la fin du 10^e chapitre de la 2^e partie ; environ 1 page dans le *L* (48r^o-v^o) ;
- (94r^o) il manque la majeure partie du 11^e chapitre de la 2^e partie ; environ 3 pages et demie dans le *L* (49r^o-50v^o) ;
- (95v^o) il manque un tiers du 12^e chapitre de la 2^e partie ; environ 2 pages dans le *L* (51v^o-52v^o) ;
- (109r^o) il manque la fin du 3^e chapitre de la 3^e partie ; presque 2 pages dans le *L* (60r^o-61r^o) ;
- (110r^o) il manque un passage du 4^e chapitre de la 3^e partie ; environ une demi-page dans le *L* (61v^o) ;
- (110v^o) il manque une partie du 4^e chapitre de la 3^e partie ; presque 2 pages dans le *L* (61v^o-62v^o) ;
- (111v^o) il manque plus d'un tiers (la partie finale) du 4^e chapitre de la 3^e partie ; environ 4 pages et demie dans le *L* (63v^o-66v^o) ;
- (113r^o) omission de trois brefs épisodes dans le 5^e chapitre de la 3^e partie ; un peu plus de deux tiers d'une page dans le *L* (67v^o).

La *Vie de sainte Catherine* est suivie de deux très brèves prières en latin, précédées d'une miniature (cf. ci-dessus) : l'une adressée à sainte Catherine (115v^o-116r^o) :

rubrique : *De sainte Katherine antiene*

incipit : *O virgo maximam gloriam prestans cuius sacra festa ...* ;

et l'autre adressée à Dieu, avec évocation de la Sainte (116r^o) :

incipit : *Deus, qui beate Katherine virginitatis et paciencie ...*

On y trouve, en outre, trois textes de nature pieuse, en français :

- *Le miroir de la personne estant en l'article de la mort qui est en voye de dampnation perpetuelle* (116r^o-121r^o) ;

- *Ung petit, simple et devot argument que l'ame fait à Dieu, et les responses que Dieu lui fait* (121r^o-123v^o) ;

- *Ung moult belle et devote protestacion*³⁵ (123v^o-124v^o).

Pour qui l'a-t-on exécuté ? Charles le Téméraire en confie l'achèvement à Loyset Liédet, mais la copie elle-même doit être antérieure de quelques années au travail d'illustration. Il est très probable qu'elle a été faite pour Philippe le Bon. Ce n'est pas un don présenté par un courtisan à celui-ci, car dans ce cas-ci le manuscrit aurait été achevé, il s'agit certainement d'une commande du Grand Duc. Une telle commande

³⁵ Pour le sens de *protestacion* cf. note 3.

n'a rien de particulier, car la littérature hagiographique était largement représentée dans la librairie des Ducs, c'est ce que l'on voit à travers les différents inventaires de celle-ci.³⁶

Le manuscrit a été saisi par les révolutionnaires au cours de la période 1794–1795 et déposé à la Bibliothèque Nationale à Paris.³⁷

Paris, BnF fr. 24791 (Anc. Richelieu 164 et Sorbonne 1412)³⁸ (= P3)

Manuscrit du 15^e s., exécuté sur papier, bien conservé. Exemplaire courant, l'ornementation se limitant aux phénomènes suivants : rubrication, certaines parties du texte soulignées à l'encre rouge ou noire ; initiales nues en rouge (au début des chapitres) ; lettres rehaussées en rouge ; les *nota* dans les marges à l'encre rouge ou noire ; pieds-de-mouche en rouge. Il se compose de 256 feuillets (203 x 136 mm.) dont plusieurs sont restés vierges.

Il n'est pas possible d'examiner la structure des cahiers ce qui permettrait de constater éventuellement des pertes de feuillets, le manuscrit étant relié d'une façon trop serrée. D'après l'examen textuel, il est dépourvu de lacunes matérielles. En revanche, on repère deux lacunes intentionnelles (sans compter de brefs passages omis, abrégés ou résumés), dont la première est très vaste :

– (72v^o) suppression de quelques chapitres que l'on trouve dans les autres manuscrits : ch. 10–12 de la 2^e partie et ch. 1–3 de la 3^e ; cette lacune équivaut à 30 pages dans le *L* (46^or–61^or) ; le copiste ne conserve, ensuite, que le chapitre sur la mort de la Sainte et celui sur les miracles *post mortem* ;

– (76v^o) il manque plus d'un tiers du 4^e chapitre de la 3^e partie, ce qui correspond à plus de 4 pages dans le *L* (63v^o–66r^o).

La *Vie de sainte Catherine* (3r^o–81r^o) n'y figure pas comme texte isolé. Elle est, d'abord, suivie d'une *Commémoration* de la Sainte en latin (81v^o) :

rubrique : *Memoire de sainte Catheline de Sayne, le Respons*

incipit : *Regnum mundi et omnem ornatum seculi contempsi propter amorem Domini mei ...*

Et voici d'autres textes dont la nature nous permettra peut-être de déterminer le/la destinataire :

³⁶ V. *La Librairie de Philippe le Bon*, Exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du Duc (Bibliothèque Albert I^{er} – Bruxelles, 9 septembre – 12 novembre 1967), Catalogue rédigé par Georges DOGAER et Marguerite DEBAE, Bruxelles 1967, p. 53.

³⁷ Il porte l'estampille révolutionnaire de la Bibliothèque Nationale (1r^o et 124v^o) en usage durant les années 1792–1802. Sur l'histoire des saisies effectuées à cette époque-là, douloureuses pour les bibliothèques princières, monastiques ou universitaires de Bruxelles, Liège, Louvain, Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn, Coblenche, etc. v. 1789 *Le Patrimoine libéré, 200 trésors entrés à la Bibliothèque Nationale de 1789 à 1799*, Bibliothèque Nationale, 6 juin – 10 septembre 1989, Paris 1989, pp. 259–260 (notice par F. DUPUIGRENET). On a donné ce manuscrit à relier au relieur Le Febvre, le samedi 26 août 1809 parmi les manuscrits de Belgique. Il portait alors le numéro 305. Ceci veut dire peut-être que pendant un certain temps il était sans reliure ce qui explique pourquoi le verso du dernier feuillet est tellement sali. La reliure originale était séparée du codex peut-être lors de la période en question.

³⁸ Le manuscrit porte aussi le numéro de l'inventaire du libraire Blaise (*N 2754*), dressé en 1643–1644, qui a parafé les livres du cardinal de Richelieu. Pour une description sommaire du manuscrit, v. le *Catalogue général des manuscrits français* par Henri OMONT, t. 13, Paris 1902, pp. 442–443.

– *Une épître de saint Bernard* (83r^o–106r^o). Comme le précise la rubrique initiale, elle a été translaturée en 1466, et chose significative : elle « devise comment unq renclus ou rencluse (!) se doit gouverner » ;

– *Traité de la contemplation de Jean Gerson* (107r^o–156v^o). Voici la rubrique initiale qui nous renseigne sur les destinataires de ce traité : « La cause escripte en franchois et as gens simples (!) de la matere de comtemplation lequell fist et ordonna maistre Jehan de Gerson pour ses seurs germaines et tres devotes (!) ... » ;

– *De l'amour de Jésus-Christ pour son Eglise* (159r^o–172r^o). Difficile d'identifier ce texte. Voici la rubrique initiale qui en donne une idée floue : « Doctrine extraite de la sainte escripture par ung notable clerq del ordre des chartreux » ;

– *Conseils à une religieuse* (!) (175r^o–187r^o) ;

– *Sermon sur le Saint-Esprit* (191r^o–210v^o). L'auteur s'adresse à une soeur qui est peut-être une religieuse : « Seur et amie en Dieu (!) » ;

– Voici la rubrique initiale du dernier des textes conservés (213r^o–256v^o) : « Le vergier celeste composé par maniere de une douce allocation de l'espeuse Jhesu Crist ... lequel composa ung religieux ... à l'onneur et loenge de Dieu ... à la requeste de une sienne cousine reverente et religieuse dame et abesse de l'ordre saint Bernard (!) ». L'explicit nous fournit le titre exact, c'est le *Miroir des Pécheurs*. On a à faire ici à l'une des nombreuses traductions françaises, accomplies surtout au 15^e s., du *Speculum peccatoris* ou *peccatorum* pseudo-augustinien.³⁹ Le texte fait partie de la littérature ascético-religieuse et se rattache à l'ascétisme mystique des siècles précédents.

Etant donné la nature des textes contenus dans ce manuscrit, il semble certain qu'il ait été exécuté pour des religieuses recluses, mais pas forcément pour les soeurs dominicaines, vu l'*Epître de saint Bernard* et le dernier texte ; peut-être pour les moniales de l'Ordre de saint-Bernard du Nord du domaine français, vu le caractère de la langue.

L'aspect dialectal est, en effet, nettement accusé et ne laisse pas de doute quant à l'origine du manuscrit : *apperchut* (5r^o), *beneychon* (5r^o), *commencha* (5r^o), *penitanches* (5v^o), *faiches* = 'fasses' (subj. ; 7v^o), *souvenanche* = 'souvenance' (58v^o), *peçiet* = 'péché' (9r^o), *atoucemens* = 'atouchements' (26r^o), *castier* = 'châtier' (5v^o), *carité* (8v^o), *candailles* = 'chandelles' (8v^o), *blancque* = 'blanche' (13v^o), *casteté* (26r^o), *cose* = 'chose' (28r^o), *le* = 'la' (5r^o), *sen* = 'son' (adjectif possessif ; 6r^o), *se* = 'sa' (adjectif possessif ; 9v^o, 15r^o, 16v^o), *my* = 'moi' (pr. pers. ; 25r^o, 38v^o) ; subjonctif imparfait sigmatique : *vausist* (7r^o), *desist* (8v^o), *fesist* (31v^o) ; l'absence de *d* de transition : *soustenrés* = 'soutiendrez' (25r^o), *revenroies* = 'reviendrais' (8v^o) ; *veir* = 'voir' (18v^o, 40r^o), etc.

Le manuscrit entier est du même copiste qui nous dévoile son nom, et ceci à quelques reprises : à la fin de la *Vie de sainte Catherine*, de l'*Epître de saint Bernard*,

³⁹ V. *Patrologia Latina*, t. 40, col. 983–992. Traduction française (*Mirouer des pecheurs*) publiée par Giuseppe Antonio BRUNELLI, Milan 1959 (non consulté directement). Le manuscrit cité par celui-ci dans « Una 'Ars moriendi et bene vivendi' nella Francia del sec. XV », *Studi francesi* 5 (1958), pp. 177–189 (ici p. 178, n. 7 et p. 184, n. 6). Pour la bibliographie v. le *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age*, op.cit., p. 1019^b.

du *De l'amour de Jésus-Christ pour son Eglise* et du *Sermon sur le Saint-Esprit*, où il insère ce distique : *Voelliés Marie et Dieu prijer / pour l'ame de sire Alart Janvier*.⁴⁰

Le manuscrit a sûrement été exécuté après 1466, vu la date de la traduction de l'*Epître de saint Bernard*. Il ne m'a pas été possible de le dater avec précision, car je n'ai pas pu relever les filigranes⁴¹, mais vu la façon paléographique (l'écriture, la disposition de la page), le manuscrit a été exécuté durant le dernier quart du 15^e s.

Au fol. 3r^o (début du texte), on trouve une inscription dans la marge supérieure : *MJ Cheuetarte*. Comme c'est une écriture du début du 16^e s., ce personnage n'en a peut-être pas été le premier propriétaire, mais l'un des premiers. On ignore tout sur sa destinée jusqu'à ce qu'il soit entré dans la collection du cardinal de Richelieu. Nombre d'informations ont dû disparaître avec la reliure originale. D'ailleurs, le Cardinal comme plusieurs autres anciens propriétaires des manuscrits, a fait effacer les traces de provenance. La reliure qui le couvre aujourd'hui, porte les armes de Richelieu : un écu chargé de trois chevrons. Le cardinal de Richelieu a cédé sa bibliothèque à l'accès public par son testament du 23 mai 1642, et le parlement a décidé, le 14 février 1660, que cette collection passerait à la Sorbonne.⁴² Ensuite, les manuscrits de la Sorbonne ont été transportés à la Bibliothèque Nationale le 31 juillet 1796, comme saisie révolutionnaire.⁴³ Voilà les étapes du cheminement de ce codex.

Chantilly, Musée Condé, 741(738)⁴⁴ (= C)

Manuscrit de la 2^e moitié du 15^e siècle⁴⁵ (vu la façon paléographique), exemplaire sur papier. L'écriture est une grosse cursive, mais très soignée. La décoration est très simple. Au début, une lettre émanchée (encre rouge et bleue) et filigranée : C (3 lignes d'écriture). Dans le corps du texte, au début de chapitres, initiales nues alternativement rouges et bleues ; lettres rehaussées de couleur jaune. Mais vu la belle lettre émanchée et filigranée, étant donné aussi que le copiste n'économisait pas le papier (en moyenne 20 lignes à la page), et que l'écriture est très soignée, il n'est pas impossible que le manuscrit ait été exécuté pour un grand personnage⁴⁶, mais certainement pas pour le prince de Condé. Le manuscrit se compose de 200 feuillets (280 x 200 mm.).

⁴⁰ Absent dans le répertoire des Bénédictins du Bouveret.

⁴¹ A cause des restrictions imposées par la Bibliothèque Nationale à Paris. Ce sont deux sortes de la lettre P surmontée d'un fleuron (deux variantes d'un même type).

⁴² V. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale* par Léopold DELISLE, Paris 1874, t. 2, p. 204.

⁴³ *Ibidem*, pp. 6-7.

⁴⁴ Pour la notice sommaire de ce manuscrit v. le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Paris, Bibliothèques de l'Institut, Musée Condé à Chantilly, Bibliothèque Thiers, Musées Jacquemart-André à Paris et à Chaalis*, Paris 1928, p. 153.

⁴⁵ Il ne m'a pas été possible de dater le manuscrit avec précision. Le seul indice qui aurait pu permettre la datation, c'est le filigrane (écu formé d'une fleur de lis et d'un lambel à trois branches, surmonté d'une croix munie des instruments de la Passion : clous, etc.), mais je n'ai pas obtenu, à la Bibliothèque du Musée Condé à Chantilly, l'autorisation de le relever.

⁴⁶ J'ai eu à travailler, à la Bibliothèque Jagellonne de Cracovie, sur un manuscrit en papier (Gall. fol. 211), dépourvu de miniatures, dont la décoration se limite à quelques lettres filigranées, et qui a été exécuté pour un bibliophile célèbre, Charles de Croy, prince de Chimay.

La *Vie de sainte Catherine* est un texte isolé. L'examen de la structure des cahiers (d'habitude 8 + 8, mais aussi 9 + 9)⁴⁷ permet de constater qu'il n'y a pas de lacunes textuelles dues à la disparition de feuillets.⁴⁸

L'ordre du texte est perturbé : le copiste, au milieu de l'épisode sur la conversion de Nannés (106v^o, 2^e partie, 7^e chapitre), introduit certains chapitres de la 3^e partie (presque tout le 2^e, le 3^e et une partie du 4^e ; cf. L 55v^o–65r^o), et puis reprend la transcription de la fin de l'épisode sur la conversion de Nannés (136r^o) ; cet état des choses inhabituel doit avoir pour cause une copie où les cahiers aurait été intervertis (ici, ce n'est pas le cas, car c'est au verso du fol. 106 que se produit cette insertion).

On n'apprend pas grand-chose sur l'histoire du codex, car la plupart des informations ont dû disparaître avec la reliure originale. Dans le colophon, au fol. 200v^o, le copiste dévoile son nom : *Scriptor qui scripsit / Cum Christo viuere possit / Nomen scriptoris / Est Petrus plenus amoris*.⁴⁹ Le type des réclames pourrait être significatif quant au scriptorium dans lequel le manuscrit a été exécuté (?) : ce sont des réclames verticales, certaines encadrées à l'encre noire. Au cours du 18^e siècle, le manuscrit se trouve dans la collection des princes de Bourbon-Condé.⁵⁰ Entre-temps, il passe par la Bibliothèque Nationale à Paris, comme saisie révolutionnaire.⁵¹

On n'est pas renseigné sur l'origine géographique de la copie d'après les caractéristiques dialectales. On en relève très peu ; elles sont celles du Nord du domaine linguistique français, mais dans d'autres codices dont l'appartenance au Nord (fondée sur des indices sûrs) ne laisse aucun doute, les traits dialectaux sont bien plus accusés. Ici on n'en repère que quelques-uns : subjonctif imparfait sigmatique : *dissist* de 'dire' (7r^o), *voulsist* (20v^o), p. s. *demanda* = 'demandai' (8v^o), l'absence de *d* de transition : *soustenrés* = 'soutiendrez' (28v^o). Je pense que le copiste les a reproduits automatiquement, mais l'origine de celui-ci et ses habitudes linguistiques étaient autres que celles du Nord. La langue du manuscrit c'est le français standard.

⁴⁷ Le dernier cahier devait être (à l'origine) 10 + 10, mais les deux derniers feuillets qui sont restés blancs ont été enlevés.

⁴⁸ J'espère que l'étude de la structure des cahiers est juste, vu les restrictions qu'on m'a imposées au Musée Condé.

⁴⁹ Les formules employées par le copiste n'ont rien de particulier qui puisse permettre de l'identifier avec précision. Ce colophon est relevé par les Bénédictins du Bouveret sur notre manuscrit, sans aucune indication sur ce personnage (cf. t. 5, p. 51 (15250)).

⁵⁰ La reliure actuelle porte les armes de Louis-Joseph de Bourbon-Condé, ce qui renvoie à la 2^e moitié du 18^e s. ; v. Eugène OLIVIER, Georges HERMAL, R. DE ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, vingt-neuvième série (Souverains et Princes français), troisième partie : planches 2614 à 2685, Paris 1935, pl. 2635, fig. 7.

⁵¹ Le manuscrit porte les estampilles révolutionnaires de la BN.

Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine 472 (L. 464)⁵² (= Ca)

C'est un manuscrit courant, sur papier, qui paraît avoir été exécuté durant le dernier quart du 15^e s.⁵³ Initiales nues à l'encre rouge (au début de chapitres), lettres rehaussées de couleur jaune ou rouge (rare), pieds-de-mouche en rouge, type de lettres dites cadeaux (cadelures). Il contient 183 feuillets (208 x 140 mm.) dont plusieurs sont restés vierges. Reliure de l'époque, originale, en cuir brun, en très mauvais état, 3 nerfs doubles, ais de bois, tranchefiles, trace de fermoir, tranches teintes en rouge. Les plats et le dos estampés à froid, mais c'est un travail fruste, très simple (reliure courante). Cependant, on a apporté un certain soin à l'exécution du manuscrit et il n'est pas tout à fait dépourvu de valeur au niveau de l'ornementation. On y trouve, au début, une miniature (137 x 88 mm.) représentant sainte Catherine, debout, domptant le diable ; à sa droite Jésus crucifié ; de ses mains sortent deux rayons et atteignent les mains de Catherine (les stigmates) ; de son coeur sort un rayon s'unissant avec le coeur de Catherine ; celle-ci tient un coeur dans sa main droite⁵⁴ ; un ange mettant une couronne sur sa couronne d'épines ; de la main droite de la Sainte sortent deux rayons qui domptent le diable. C'est un frontispice en semi-grisaille, ce qui n'a rien que de très courant pour les 14^e et 15^e s. A la fin de la *Vie de sainte Catherine*, un dessin très simple (69v^o), représentant un vase avec des branches munies de fleurs rouges et jaunes. Deux coeurs sont dessinés sur le vase : l'un – rouge et l'autre – jaune.

La *Vie de sainte Catherine* est complète : l'examen de la structure des cahiers, qui sont des sénions, et deux quaternions, permet de constater qu'il n'y a pas de lacunes matérielles. Ce n'est pas un texte isolé. Elle ouvre le recueil (2v^o–69v^o) et viennent, ensuite, les textes suivants⁵⁵ :

– *Vie de Notre Seigneur Jesus-Christ*⁵⁶ (74r^o–151v^o) ;

⁵² La cote L. 464 est celle du catalogue Lambert : *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras* par C.-G.-A. LAMBERT, t. 1, Carpentras 1862 ; la notice de notre manuscrit, dans ce catalogue, est très intéressante et érudite : v. pp. 282–285. Pour une autre notice de ce codex, moins bonne, v. le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Départements – t. 34 : *Carpentras*, Paris 1901, pp. 261–262. Le manuscrit est aussi décrit (d'une façon détaillée) par Martin GOSMAN, *La Lettre du prêtre Jean. Les versions en ancien français et en ancien occitan, textes et commentaires*, Mediaevalia groningana, fasc. 2, Groningen 1982, pp. 90–92 (j'y renvoie pour la description codicologique ; en ce qui concerne le contenu, l'auteur se concentre, bien évidemment, sur la *Lettre du prêtre Jean*). Il faut y ajouter une troisième cote : 392. Elle est celle du catalogue du Monseigneur d'Inguibert ; v. le *Catalogus Manuscriptorum Bibliothecae Publicae Ab Illustrissimo et Reverendissimo d. D. Malachia D'Inguibert Arch. Episcopo Carpentoracti Erectae* (ms. Carpentras 1257, I), sous la rubrique : *Historia Ecclesiastica et Monastica*. Les trois cotes sont notées sur la garde collée initiale.

⁵³ Datation d'après les filigranes décrites par Gosman (*La Lettre du prêtre Jean* ..., *op.cit.*, p. 90) qui propose, pour son exécution, les années 1480–1490. Pour ma part, il ne m'a pas été possible de relever les filigranes à cause de l'état actuel de la reliure.

⁵⁴ Tout est en rapport avec la biographie de Catherine (la vision de la réception des stigmates est relatée au ch. 6 de la seconde partie de la *Legenda Maior* ; cf. J 272–274), mais d'autre part, que de symboles chers à la spiritualité du moyen âge finissant : la méditation de la mort du Christ, les stigmates qui étaient une réalité vécue par de nombreux fidèles qui les portaient ou prétendaient les porter, le symbole du coeur si fréquemment utilisé par les prédicateurs.

⁵⁵ Les pages blanches séparent les trois premiers textes.

⁵⁶ S'agit-il de la *Vie de Jésus-Christ* de Ludolphe de Saxe (dit le Chartreux) ? V. E. DELARUELLE, « La spiritualité aux XIV^e et XV^e siècles », *Cahiers d'Histoire Mondiale* 5 (1959), pp. 59–70 (particulièrement p. 61).

- *Destruction de Jérusalem par Vespasien et Titus*⁵⁷ (152r^o bis–176r^o) ;
- *Lettre du prêtre Jean à l'empereur de Rome et au roi de France, pour les exhorter à lui donner des secours pour conquête du Saint-Sépulcre* (176v^o–179v^o).

Les signatures médiévales des bifeuillets s'y sont conservées. La *Vie de sainte Catherine* commence par le cahier *m* (*mj, mij, miiij*, etc). Le cahier *a* constitue le début de la *Vie de Notre Seigneur Jesus-Christ*. Originellement, lors du processus de la copie, la légende de sainte Catherine se trouvait donc à la fin du recueil. L'ordre inversé des cahiers actuel est le fait du relieur, mais est-ce le fait du hasard ou un acte volontaire, répondant à la volonté du commanditaire ?

Le choix des textes dans le manuscrit ne prouve rien de précis. Celui sur la vie de Jésus-Christ s'inscrit parfaitement dans la spiritualité du 15^e s. qui se plaît dans la réflexion sur la mort humaine et sur les affres de la mort du Christ, dans la méditation de la Passion⁵⁸ ; c'est à la fin du moyen âge, d'ailleurs, mais bien avant que notre manuscrit ait vu le jour, que naissent « les chemins de croix »⁵⁹. Le texte qui suit de près, sur le châtement subi par les juifs, en constitue une suite logique, et ne pouvait qu'assouvir les sentiments antisémites, typiques eux aussi de l'Occident médiéval à cette période-là. Il n'y a ici rien de particulier qui pourrait nous renseigner sur le milieu auquel pouvait être destiné le manuscrit. On pourrait penser aussi bien à une moniale, qu'à une béguine ou tertiaire, qu'à toute personne dévote menant une vie religieuse fervente et avec un penchant pour le courant mystique. Celui-ci était très répandu un peu partout, mais les Pays-Bas (et les pays rhénans) y étaient plus enclins que la France. En revanche, le dernier des textes est peut-être bien plus significatif, exhortant à la croisade (d'après le sous-titre). Celles-ci étaient achevées depuis plus d'un siècle et demi, et de tels sentiments s'étaient attiédies, voire avaient disparu. Seul le Grand Duc, Philippe le Bon, songeait, à cette époque-là (mais avant l'exécution de ce manuscrit), à une croisade contre les Turcs. L'esprit de croisade était encore présent dans les pays des Grands Ducs. Peut-on rattacher notre manuscrit à ce milieu ? D'autre part, cette *Lettre du prêtre Jean* ... se trouve dans de nombreux manuscrits.⁶⁰

On n'est nullement renseigné sur l'origine du codex par les caractéristiques dialectales dont on ne repère que quelques-unes, p. ex. : *sen* = 'son' (adjectif possessif ; 5r^o) ; subjonctif imparfait sigmatique : *voulscist* (à quelques reprises, p. ex. 12v^o) ; l'absence de *d* de transition : *soustienrés* = 'soutiendrez' (15v^o) ; ... et les remarques formulées à propos de *C* sont aussi valables ici. L'examen codicologique ne nous renseigne pas non plus sur la provenance du codex.

Tout le manuscrit est copié par la même main et on connaît le nom du copiste : André Jaloux. Au fol. 179v^o, on trouve le colophon suivant : *Explicit hoc totum pro*

⁵⁷ D'autres titres sont attribués, dans la tradition, à ce texte : *Vengeance Jesus-Christ, Vengeance du Sauveur* ou *Prise de Jérusalem*.

⁵⁸ V. p. ex. E. Delaruelle, « La spiritualité aux XIV^e et XV^e siècles », art.cit., pp. 60–62.

⁵⁹ V. *ibidem*, p. 62 ainsi que Francis RAPP, « Réflexions sur la religion populaire au Moyen Age », in : *La religion populaire dans l'Occident chrétien. Approches historiques*, sous la direction de Bernard PLONGERON, Paris 1976, pp. 51–98 (particulièrement p. 75).

⁶⁰ Cf. M. Gosman, *La lettre du prêtre Jean* ..., op.cit.

*pena da michi potum. / Nomen scriptoris Andreas plenus amoris / Pro quo nomine Jaloux dicitur esse. / signé : Jaloux.*⁶¹

Très vite le manuscrit s'est déplacé dans le Midi et le milieu de sa réception y était bien favorable.⁶² Le même feuillet, plus bas, porte la note suivante, d'une main différente :

Ce livre est et apertient au noble Gauchiez de Quyqueran, seigneur et baron de Beau geu [Beaujeu] en Provence et citoien de la cité d'Arles le quel livre achepta à Conne, en Heurepoix, l'an de grace mil ccclxxxiiij et le v^{ème} jourt du moix d'avril, veiligle de Pasques, le quel livre costa ung escu de roy, quy le retiendra ou le robera fera grant peché car le dit livre est au plesir et comendement de toutes gens de bien, Amen.⁶³

Selon Gosman, Conne en Heurepoix, doit correspondre à Cosne-sur-Loire dans la Nièvre⁶⁴ (en Bourgogne), ce qui ne signifie pas que c'est là que le manuscrit a été exécuté, mais peut-être est-ce bien sa patrie. Gaucher de Quiqueran est un personnage qui a laissé des traces dans l'histoire. Comme député auprès de Charles VIII, il a obtenu de celui-ci les plus grands avantages pour sa patrie, Arles, et pour la Provence.⁶⁵ Pourquoi ce seigneur, originaire d'Arles, a-t-il acheté ce manuscrit et l'a-t-il ramené dans son pays natal ? Evidemment, on a affaire ici à un codex composé de textes divers et il aurait pu se le procurer ayant été attiré par un texte autre que la vie de sainte Catherine. D'autre part, peut-être est-il significatif et important que le couvent Notre-Dame de Confort à Arles ait été le premier à s'engager dans la réforme dominicaine, en 1436, en inaugurant ce mouvement dans le Midi de la France, réforme qu'ont adoptée dans la suite d'autres couvents dominicains de la même région.⁶⁶ Les dominicains d'Arles devaient bien propager, dans leur ville, le culte de la Sainte, inspiratrice de la réforme. Peut-être n'est-il pas non plus sans importance que Gaucher de Quiqueran fut serviteur de Charles VIII qui favorisait la réforme des moines et des ordres mendiants et qui, par ses démarches, a considérablement promu la naissance de la Congrégation dominicaine de France, regroupant les couvents réformés du Midi.⁶⁷

Ce manuscrit n'a pas été laissé totalement dans l'oubli durant les époques qui ont suivi, peut-être même a-t-il été lu. Sur l'un des feuillets restés vierges, au début du codex, une table des matières a été ajoutée postérieurement (écriture des 17^e/18^e s.). Au cours du 18^e s., il figure dans la collection de Monseigneur d'Inguibert à Carpentras.

⁶¹ On retrouve le même nom dans le ms. Paris, BnF fr. 19186 (128v°), et peut-être est-ce le même copiste (v. Gosman, p. 91).

⁶² V. plus loin sur le culte de sainte Catherine dans le Midi de la France.

⁶³ La lettre *n* de *Amen* est accompagnée d'un dessin représentant le profil gauche de la face d'un homme.

⁶⁴ Cf. *La lettre du prêtre Jean ...*, op.cit., p. 91.

⁶⁵ V. le *Dictionnaire de la Provence d'ACHARD*, t. 4, p. 136 (d'après C.-G.-A. Lambert, *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits ...*, op.cit., p. 285).

⁶⁶ Bernard MONTAGNES, « La dévotion à Catherine de Sienne en Provence », in : Actes du Colloque international : *Catherine de Sienne. La Présence et l'Action*, Le Barroux – Carpentras – Avignon, 7–8–9 juin 1980, *Annales Universitaires d'Avignon*, Numéro spécial, Numéros 1–2, 1980, pp. 47–50 (ici, p. 48) ; et *idem*, « La Congrégation de France », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 55 (1985), pp. 67–114 (ici, pp. 70–72).

⁶⁷ *Ibidem*, p. 77.

Fragments de Dartmouth College, 470940 (= P1)

Ce sont deux feuillets de parchemin, conservés actuellement à la bibliothèque de Dartmouth College (Hanover, New Hampshire, USA).⁶⁸ Chaque feuillet contient une miniature :

- la 1^{ère}, à mi-page, représente Catherine, auréolée, les mains jointes, en train de prier pour sa mère assise dans un cercueil (c'est la résurrection de Lapa); dans l'ouverture de la porte, au loin, l'apparition de Dieu dans le ciel ;
- la seconde image, de dimensions semblables⁶⁹, montre le Pape, accompagné de deux cardinaux, qui confie la relique de la tête de sainte Catherine à quatre dominicains.

Selon la notice électronique du manuscrit, les miniatures auraient été exécutées dans l'atelier de Lievin van Lathem, à Bruges, vers 1470. Il n'est aucun doute que ces deux feuillets proviennent du ms. Paris, BnF fr. 1048 (P1), décrit plus haut, très mutilé à l'heure actuelle. Ces fragments couvrent parfaitement deux lacunes matérielles advenues dans ce codex (cf. ci-dessus). L'écriture et le ductus du copiste sont les mêmes que dans le manuscrit de Paris. On possède ainsi deux autres miniatures qui renforcent la certitude que l'exemplaire de Louis de Bruges a été décoré par le Maître de Marguerite d'York : le style de la bordure ; puis, la tenture bleue, ornée de brocarts stylisés, sur toute la longueur du mur perpendiculaire, que l'on voit bien sur la 1^{ère} image, et qui est bien moins visible sur la seconde ; ainsi que l'apparition de Dieu au second plan, sont bien caractéristiques de ce peintre.⁷⁰

Je manque d'informations sur l'histoire de ces feuillets, depuis qu'ils ont été détachés de l'exemplaire achevé pour Louis de Bruges. Ils ont été offerts par Madelyn C. Hickmott à la bibliothèque de Dartmouth College.

Auteur, date et destinataires

La rubrique initiale de tous les manuscrits fournit une information, quoique floue, sur l'auteur de cette version, mais sans que l'on apprenne son nom, seulement le milieu auquel il appartenait :

Chi commence le legende⁷¹ sainte Katherine de Sainne qui fu de la sainte ordre saint Dominique⁷², qui a esté translatee du latin en rommant *par le mendre frere del ordre des freres prescheurs*, le quel à ung chascun lisant ceste legende prie humblement que il voeillent prijer nostre Saulveur Jhesus pour le salut de son ame (L 5r^o).⁷³

Les dominicains avaient, en effet, un intérêt réel à propager cette vie à une époque donnée et sur un territoire donné (cf. ci-dessous). Mais que se dégage-t-il de notre

⁶⁸ L'existence de ces feuillets m'a été signalée par M^{me} Meradith McMunn. Ils sont accessibles en ligne, avec une brève notice : <http://www.dartmouth.edu/~speccoll/westmss/47094.html>

⁶⁹ Je ne connais pas les dimensions exactes des miniatures, n'ayant pu voir que leurs reproductions numérisées.

⁷⁰ V. la notice citée du ms. Paris, BnF fr. 1048 par Pascal Schandel, aussi pour les rapprochements avec d'autres manuscrits décorés par cet artiste.

⁷¹ « la legende abregee » (Ca 3r^o).

⁷² « de la penitence saint Dominique » (P1 1r^o, P2 1r^o, P3 3r^o) – « de l'ordre de la penitence saint Dominique » (Ca 3r^o, C 1r^o).

⁷³ Je fournis les citations d'après le L pour les raisons présentées ci-dessous.

texte ? Pourquoi et pour qui ce dominicain anonyme, le moindre des frères de son Ordre, comme il l'avoue humblement, a-t-il entrepris son travail ? S'agit-il de religieuses, de moniales qui n'entendaient pas le latin ? Il ne me semble pas probable que l'adaptation ait été destinée à celles-ci. Quelquefois, l'auteur introduit des passages en latin (tels qu'ils sont dans leur source) en les accompagnant d'une traduction en français. Et il se croit obligé de les expliquer *in vulgari* même dans les cas où ces passages devraient être absolument clairs aux moniales :

– En ce tamps souvent elle disoit che ver par le quel toutes les heures du jour se commencent, ch'est assavoir : « Deus in adiutorium meum intende », c'est à dire : « Dieu, enteng à mon aide » (L 19r^o) ;

– « Cor mundum crea in me, Deus », c'est à dire : « Sire Dieu, voeillez en moy creer ung cuer nouvel et net, et ung esperit droit en moy voeillez confermer. » (L 30r^o) ;

– « Si iniquitates observaveris, Domine », c'est à dire : « Sire, se tu regardes à mes meffais et à nos deffaulx, qui le pourra soudenir et qui pourra escaper le dampnacion ? » (L 36v^o) ;

– « In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum », c'est à dire : « Sire, en tes mains je commande mon esperit » (L 63v^o).

Dans le premier exemple, il s'agit d'une formule répétée à chaque heure canoniale, dans les deux autres – ce sont des fragments de Psaumes (51,12 et 130,3), et dans le dernier cas, on a à faire aux paroles bien connues proférées par le Christ sur la croix (Luc 23,46), que Catherine fait siennes à l'heure de sa mort.

A la fin de l'ouvrage, l'auteur fait l'aveu suivant :

Mais ceulx [les miracles] qui sont chy escrips je les ay translatis avecques toute la legende de latin en françois *pour induire et apprendre à vivre aulcunes devotes personnes* en eulx tournant à l'amour de Dieu et de la sainte vierge Katherine de Saine, pour quoy je prie humblement à Jhesu Crist, nostre Saulveur, que ceulx qui ceste legende l'yront que ilz ne voeillent point prendre en desdaing et anoy ma rudde et simple maniere que j'ay tenue à ce livre translatter, mais ma simplece et ignorance voeillent en charité excuser et supporter, et aussy pour moy aulcunement Dieu prijer, *car la cause pour quoy ceste oeuvre ay entrepris et acomply, che a esté pour l'amour de Dieu et de sa sainte espeuse Katherine*, et que ceulx qui le l'yront⁷⁴ y puissent prendre exemple de bonne vie, affin que eulx et moy avecques ycelle glorieuse sainte par ses merites nous puissions avoir la gloire eternelle, Amen. (L 68v^o)

C'est donc une dévotion sincère pour la vierge siennoise qui l'a incité à s'engager dans cette aventure littéraire. A qui voulait-il donner l'exemple de bonne vie ? Comment faut-il comprendre l'appellation : « aulcunes devotes personnes » ? J'ai rencontré cette dénomination bien souvent dans les textes hagiographiques, dans un contexte qui faisait penser aux personnes laïques ; c'est à un milieu laïc que s'adresse, à mon avis, cette adaptation. Je ne pense pas qu'il s'agisse de destinataires de haut rang social bien que l'oeuvre se soit répandue dans le milieu aristocratique. Si cela avait été le cas, l'auteur n'aurait pas passé sous silence le nom d'un tel personnage. Comme il s'agit de la légende d'une sainte très importante particulièrement à l'époque de la réforme de l'Ordre des Prêcheurs et vu que cette légende a été accomplie par l'un des

⁷⁴ « l'iront ou auront lire » (C 200r^o) ; cette précision ne provient probablement que du seul copiste de C, étant donné que celui-ci s'est permis nombre d'autres libertés, mais elle est intéressante, car c'est une attestation parmi d'autres sur les voies les plus fréquentées de la réception des textes littéraires encore en cette fin du moyen âge.

frères, on pourrait penser aux tertiaires dominicain(e)s ou béguines dont les dominicains assumaient la direction spirituelle. L'auteur supprime le 8^e chapitre de la 1^{ère} partie : celui sur l'origine et la fondation de l'Ordre des Soeurs de la Pénitence de saint Dominique et sur l'origine de leur règle de vie⁷⁵, et c'est l'un des deux chapitres qui manquent dans cette version. Vu cet état des choses il me paraît impossible que l'adaptation ait été adressée exprès aux membres du tiers Ordre de saint Dominique. L'auteur n'a donc travaillé intentionnellement ni pour les moniales ni pour les tertiaires dominicain(e)s. Faut-il adopter cette idée selon laquelle il l'aurait accompli délibérément pour une personne concrète ou un groupe concret ? Était-il un traducteur de commande ? Peut-être l'a-t-il fait pour son propre plaisir, pour son amour voué à sainte Catherine (comme il le déclare), et dans le but de donner un exemple de bonne vie à un groupe indéterminé de fidèles (?).

On y repère un passage qui paraît important quant à la date de composition du texte :

En che cappitre l'acteur [= Raymond] met⁷⁶ les tesmoingz par lesquels il escripsi che qu'elle fist dedens [ung] an et demy devant son trespas, quand il estoit en France pour le scisme de l'Eglise, lesquels tesmoingz estoient de bonne vie et honneste conversacion et dignes de foy, tant hommes que femmes, mais point je ne les mes⁷⁷ à cause qu'i ne sont point en lieu où on les puisse enquerir, *car depuis .vij. ans*⁷⁸ j'ay veu gens lesquels l'ont veue vivant sur la terre. J'en prengz Dieu à tesmoing et la sentence de l'acteur changié en François la quelle ay fait à mon pouvoir⁷⁹ selonc le sens de la lettre. (L 55v^o)

Que signifie l'aveu de l'auteur français selon lequel, au cours d'une période de huit ans, il aurait vu les témoins oculaires de la vie et des actes de Catherine ? Etant donné la date de sa mort (1380), on pourrait conjecturer que cette version est donc très ancienne, bien antérieure à la date d'achèvement des copies existantes, peut-être provenant même des premières années du 14^e s., ou au moins approximativement contemporaine de la version longue de la même légende. Tous les autres témoins⁸⁰ portent aussi cette leçon : *j'ai veu ...* (P1 99r^o, P2 101r^o, C 188v^o, Ca 56v^o). Raymond de Capoue présente, avec ampleur, dans ce 1^{er} chapitre de la 3^e partie, les témoins en question (cf. J 470–474) et l'auteur français s'en dispense. Etant donné le contexte, il semble que tous les manuscrits aient reproduit une erreur : c'est la particule négative *ne* qui manque ici. L'auteur français n'évoque pas ces témoins, car, comme il l'affirme, ils « ne sont point en lieu où on les puisse enquerir ». Donc, nous devrions lire ici : « car depuis .vij. ans je [n']ay veu gens lesquels l'ont veue vivant sur la terre ». Ainsi, l'ancienneté de cette version doit être mise en doute. Ceci est renforcé par une

⁷⁵ « De origine ac fundamento religiosi status sororum de penitencia beati Dominicj, et unde processit modus uiuendi earum. » (cf. J 104, 106, 108).

⁷⁶ ms. *mes*.

⁷⁷ ms. *may* ; corrigé d'après *Ca* (56v^o) ; « point je ne les metz par nom » (P1 99r^o) ; « point je ne les mecteray par noms » (P2 100v^o).

⁷⁸ « depuis sept ans » (P2 101r^o).

⁷⁹ « Je prens Dieu à tesmoing et que la sentence de l'acteur le tesmoingne laquelle j'ay translatee et mise en François selonc la vraye hystoire à mon pouvoir » (P2 101r^o).

⁸⁰ Sauf le P3 qui est ici lacunaire.

précision qui n'est présente que dans le *P1* : « Item preng Dieu à tesmoing et que la sentence de l'acteur changié en françois laquelle chose ay faite à mon pouoir selon le sens de la lectre, *l'an mil iiii.^c cinquante huit* » (99r^o), et il faut le considérer comme date de la composition de l'oeuvre et non pas comme celle de la copie (étant donné ce qui est dit sur la période d'exécution de celle-ci). On notera seulement que le *P2* contient aussi une date ici, mais elle est incomplète : « l'an ung et vj. » (101r^o).

Source

Que cette légende soit une adaptation de la *vita* par Raymond de Capoue, il n'y a aucun doute ; ceci ressort tout de suite de l'analyse textuelle, ne fût-ce que superficielle, et l'auteur lui-même ne nous laisse pas non plus dans l'incertitude. On repère quelques passages où il l'avoue d'une façon explicite, p. ex. :

– Et une sainte Annés du Mont Polician de l'ordre saint Dominique de la quelle *maistre Raymond qui fu derrain confesseur de la ditte vierge* [= Catherine] *et composa sa legende*, et .xx. ans devant avoit composé et escript celle de sainte Agniez (*L 33v^o*) ; cf. *Agnetis uirginis de Monte Policiano*, cuius legendam ipse conscripsi [déclare Raymond] ante annos .xxv. (J 278, 33–34) ;

– Comme dist *maistre Raymond*, confesseur derrain de ceste sainte vierge, *acteur et composeur de ceste legende ...* (*L 35v^o*) ;

– *Ichy donne maistre Reymond* tesmoing d'elle et dist que seurement le peut tesmoingnier, car sa confession generale et especialle avoit auuey et tous ses fais avoit bien advisé ... (*L 63r^o*) ; cf. *Hoc ego* [écrit le maître Raymond] *testimonium possum nunc perhibere securus*, qui confessionem eius generalem et particularem plusquam frequenter audiui ac omnes actus eius diligenter consideravi ... (J 504, 33–35).

Tradition textuelle⁸¹

La première constatation qui se dégage du collationnement de ces témoins est que l'on a à faire à une tradition manuscrite flottante, obscure, difficile à définir. Certaines filiations entre les codices, qui paraissent sûres et fondées sur des preuves solides, sont contredites par d'autres preuves. Il semble qu'à l'origine, il y ait eu bien plus de manuscrits qu'on n'en conserve à présent. Il nous manque donc des composantes qui permettraient d'établir le développement de la tradition textuelle. Je ne suis pas en mesure de proposer un arbre généalogique, comme dans d'autres cas. En fait, il faudrait proposer bien plus d'un arbre et ne rester qu'au niveau des conjectures à valeur égale. Je me borne à ne présenter que des tendances générales des filiations entre les manuscrits ... et les plus certaines, en essayant, ensuite, de désigner le témoin le plus fiable et le plus important à ce niveau textuel.

En premier lieu, on voit des leçons singulières, propres uniquement à un manuscrit donné, qui reviennent aux copistes et qu'il n'est pas la peine d'évoquer, car elles n'apportent rien de significatif pour l'étude de la tradition manuscrite. Elles sont particulièrement fréquentes dans les *P2 Ca C* et *P3*.

En ce qui concerne les filiations, il n'existe pas de dépendances directes entre les codices. Vu les graves lacunes dans les *P1 P2 P3*, qui adviennent rarement aux mêmes

⁸¹ On notera que les leçons présentées ici sont souvent difficilement juxtaposables, avec exactitude, avec le texte latin, étant donné que l'on a à faire à une adaptation dont l'auteur a entrepris des démarches très libres, ce dont il va être question. D'ailleurs, tout ne provient pas de la source latine et certains passages viennent de l'auteur français.

endroits, ainsi que l'ordre considérablement perturbé dans le *C* (cf. ci-dessus), aucun d'eux n'aurait pu donner suite à aucun autre. En outre, étant donné que les *L* et *Ca* sont, d'une façon générale, complets et présentent toujours l'ordre correct des chapitres et épisodes, ils ne descendent pas directement, non plus, de ceux-là. D'autre part, comme tantôt le *L* tantôt le *Ca* portent individuellement quelques leçons par lesquelles ils s'éloignent de la source latine (très rare dans le cas de *L*), tandis que tous les autres la suivent alors bien plus fidèlement, aucun des manuscrits disponibles à présent ne provient directement ni de *L* ni de *Ca*. Voici quelques exemples de ces divergences, à titre de preuve, d'abord pour ce qui est de *L* :

– et Jhesu Crist s'approcha d'elle et luy ouvrit *son coste senestre* (*P1 59r^o, P2 55v^o, P3 49v^o, C 73v^o, Ca 29r^o*) ; et Jhesu Crist s'aprocha d'elle et ly ouvry *son coste* (*L 30v^o*) ; cf. *apropians dominus latus eius sinistrum* apparuit (*J 258, 18*) ;

– Quant elle l'eust, elle le mist sur son bras et incontinent elle fut garie, *et commença à crier* : « *Je suis garie par les merites de celle sainte vierge de mon mal qui estoit incurable* » (*P1 121r^o–v^o, P2 112v^o, P3 78r^o, C 194v^o–195r^o, Ca 67v^o*)⁸² ;

Quant elle l'eubt, elle le mist sus son brach et incontinent elle fut garie par le merite de celle sainte d'un mal qui estoit incurable (*L 67r^o*) ;

Quo factio superposuit brachio et mox absque mora fuit plenarie liberata. Propter quod cepit in medio tocuis illius populi *exclamare ac dicere* : « *Ecce, quod sum liberata meritis huius virginis abinfirmitate incurabili ...* » (*J 530, 27–30*) ;

et ensuite, pour ce qui est de *Ca* :

– Elle respondy que Nostre Sire ly donnoit telle sacieté que nullement ne pouvoit desirer viande corporelle (*L 29v^o, P1 57r^o–v^o, P2 53v^o, P3 47v^o, C 70r^o*)⁸³ ;

Elle respondiit que Jhesu Crist luy donoit une sencte viande corporelle (*Ca 28r^o*) ;

Cui respondiit illa : « *Tanta est sacietas, quam michi confert dominus in sui sacramenti venerabilissimi sumpcione, quod nullo modo possum appetere cibum aliquem corporalem.* » (*J 246, 6–8*) ;

– affin que avecques moy tu *vives* eternellement (*L 30v^o, P1 59v^o, P2 56r^o, P3 49v^o, C 73v^o–74r^o*) ; affin que avecques moy tu *vieignes* eternellement (*Ca 29r^o*) ; cf. *quo semper viuas* (*J 258, 20–21*).

Cependant, il est possible de distinguer certaines familles de manuscrits. On voit, d'abord, que ce sont les *C Ca* qui forment un groupe. Ils comportent nombre de leçons qui ne sont propres qu'à ces deux-ci⁸⁴, p. ex. :

– le quel à ung chascun lisant ceste legende prie humblement que il voeillent prijer Nostre Saulveur Jhesus pour le salut de son ame (*L 5r^o, P1 1r^o, P2 1r^o–v^o, P3 3r^o*) ;

... pour le salut de son ame *et de tous les autres ames trespassees* (*C 1r^o*) ;

lequel à un chascun lisant ceste legende prie Nostre Saulveur Jhesus pour le salut de son ame *et de tous aultres trespasés de cest monde en l'autre* (*Ca 3r^o*) ;

– Quant elle estoit en l'aige de *viiij* ans (*Ca 6r^o, C 7r^o*) ;

Quand elle estoit en l'eage de *.viij. à .x.* ans (*L 8r^o, P1 9v^o, P2 7v^o, P3 8v^o*) ;

post eius septennium et ante decennium (*J 56, 13–14*).

⁸² Var. « ... et incontinent fu garie par le merite de le sainte vierge, et puis commencha ... » (*P3*).

⁸³ Var. « ... donnoit une sacieté ... nulle viande ... » (*C*).

⁸⁴ Tout est appuyé par des exemples relativement nombreux. Je n'en cite qu'un seul ou deux ou trois, tout au plus, pour chaque cas afin de ne pas alourdir la présentation.

Quelquefois le *P2* qui comporte nombreuses leçons particulières se rapproche des *C* *Ca* :

– Je ne te vueil point de moy enchachier mais par charité et amour de ton proisme plus fort à moy actraire et *venir*. (*P2* 34^o, *C* 38^o, *Ca* 18^o) ;

Je ne te voeil point de moy encachier mais par carité et amour de ton proisme plus fort à moy atraire et *unir*. (*L* 20^o, *P1* 35^o, *P3* 30^o) ;

Non te intendo ame quomodolibet separare, sed meditante caritate proximi te michi *unire* forcius satago. (*J* 172, 14–15)

Mais tantôt il s'allie à *L* :

– et couppa ses cheveux et couvry son chief d'un keuvrechief contre la maniere du país. Quant sa mere le veÿ ... (*L* 10^o, *P2* 11^o)⁸⁵ ;

et coppa ses cheuulx et couvry son chief d'un coevrechief contre la maniere du pays, *car la maniere du pays n'est point que les jeunes filles voisent le chief couvert*. Quant sa mere la veÿ ... (*P1* 14^o, *P3* 12^o, *C* 11^o, *Ca* 8^o)⁸⁶ ;

... Quo facto capitergio caput operuit. Cepitque preter puellarum morem ... (*J* 68, 12–13)⁸⁷ ;

– Et estoit assés *jonne* de visaige (*L* 15^o, *P2* 23^o) ; et estoit assés *long* de visage (*P3* 22^o) ; et estoit assez *long* visaige (*P1* 25^o) ; et avoit assés *long* visaige (*Ca* 14^o) ; et estoit assez *ung* visaige (*C* 25^o) ; cf. *Eratque facies oblonga* ... (*J* 122, 22).

En outre, à la fin, viennent s'ajouter, dans ces deux codices (*L P2*), deux brèves prières en latin (l'une adressée à sainte Catherine et l'autre – à Dieu, avec évocation de Catherine) qui leur sont communes avec certains textes en français (cf. ci-dessus), ce qui peut prouver que ces manuscrits proviennent d'une source commune que l'on ne possède plus aujourd'hui (compilation, recueil de textes donnés), ou peut-être leurs modèles hypothétiques seraient provenus d'un tel exemplaire (?).

Mais d'autre part, le *L* s'associe bien souvent avec le *P3* :

– car je n'ay point esté si songneuse de pourveoir che quy vous estoit *de necessité au corps*, comme je devoie (*L* 62^o, *P3* 75^o) ;

car je n'ay point esté si songneuse de pourveoir ce qui vous estoit *de necessité*, comme je devoie (*P1* 111^o, *P2* 110^o) ;

car je n'ay point esté si songneuse de pourvoir ce qui estoit *neccessaire*, comme je deusse (*C* 129^o, *Ca* 63^o) ;

tum eciam quia erga uestras *neccessitates corporeas* non fui diligens et sollicita, prout debui (*J* 504, 1–3) ;

– Amis et amies, *ne vous doubtés*, alés à frere Reymond (*L* 63^o, *P3* 76^o) ;

Amis, *en voz doubtes et neccessitez* alez à frere Raimond (*P1* 113^o, *P2* 111^o–^o, *C* 132^o, *Ca* 64^o) ;

Ad fratrem Raymundum *in uestris dubijs et neccesitatibus* habetote recursum (*J* 506, 28) ;

– affin que eulx et moy avecuques ycelle glorieuse sainte par ses merites nous puiissons avoir la gloire eternelle, Amen.

⁸⁵ « d'un keuvrechief » omis dans le *P2*.

⁸⁶ Var. « eussent le chief couvert » (*C*) ; « car n'est point que les junes filles voisent le chef couvert » (*Ca*).

⁸⁷ Ce surplus d'informations, dans les *P1 P3 C Ca*, vient certainement d'un copiste et ne constitue pas la leçon originale.

A la quelle gloire plaise à Dieu par la priere de la sainte vierge ottoijer part à celui et à ceux qui ce present livre ont escript et escripront, Amen (L 68v°, P3 81v°) ;

affin que eulx et moy avec icelle glorieuse sainte par ses merites puissions avoir la gloire eternele *la quele nous vueille donner celui qui vit trine et un, Amen* (P1 124v°, P2 115r°, Ca 69v°)⁸⁸ ;

affin que eulx et moy avec icelle glorieuse sainte vierge par ses merites et prieres puissions parvenir et avoir la gloire de paradis qui sera eternele *la quelle gloire nous veille donner et mettre Cellui qui vit et regne in secula seculorum, Amen* (C 200r°-v°).

Cet état des choses embrouille ce qui vient d'être dit sur les filiations entre le *L* et le *P2*, d'autant plus que le *P3* reste fréquemment en contradiction avec celui-ci.

Dans de nombreux cas, les *P2* et *P3*, s'opposent cependant à *L*, en s'associant, tantôt l'un tantôt l'autre, avec le *P1*. D'abord, les *P1 P2* contre le *L* et les autres :

– de l'eage de *xxxij. ans* (P1 40v°, P2 39r°) ;

de l'eage de *.xxxij. à .xxxiiij. ans* (L 22v°, P3 35r°, C 45v°–46r°, Ca 20v°) ;

qui etatis *xxx duorum annorum uel trium* aut circiter (J 194, 8–9) ;

– et sur toutes ces choses je t'ay declairé de ma providence tant generale *comme espirituele* (P1 104v°, P2 107r°) ;

tant generale *comme especiale* (L 59r°, C 117r°, Ca 59v°)⁸⁹ ;

Super omnia autem ista declaravi et disserui tibi de prouidencia mea tam in genere *quam in specie* (J 488, 31–32).

Et ensuite, les *P1 P3* contre le *L* et le reste de la tradition manuscrite :

– voyant *ce* une sienne parente ... (P1 122v°, P3 79v°) ;

une sienne parente voyant *ce et que nul espoir n'estoit de sa vie* ... (P2 113v°) ;

voyant *ce* une sienne parante que *nul espoir estoit de sa vie* ... (C 197r°) ;

voyant une sienne parente que *nul espoir n'estoit de sa vie* ... (L 67v°, Ca 68v°) ;

Cumque nulla spes esset de uita, quedam deuota mulier ... (J 536, 36).

Et les *P1 P3* contiennent une même *Commémoration* de sainte Catherine en latin qui vient s'ajouter après la *vita* (cf. ci-dessus).

Dans les grandes lignes, les manuscrits s'organisent de manières suivantes :

1) *L P1 P2 P3 // C Ca* ;

2) *L P1 P3 // P2 C Ca* ;

3) *P1 P3 C Ca // L P2* ;

4) *P1 P2 C Ca // L P3* ;

5) *L P3 C Ca // P1 P2* ;

6) *L P2 C Ca // P1 P3*.

Quelques rares leçons viennent perturber ces configurations :

– *L P1 C // P2 P3 Ca* :

tu porteras mon nom aux grans clers et *gouverneurs*⁹⁰ *du peuple crestien* (L 35r°, P1 64r°, C 91v°) ;

... *gouverneras du pueple crestien* (P3 58r°, Ca 33v°) ; *gouverneras le peuple crestien* (P2 66r°) ;

⁸⁸ Var. « qui vit en Trinité et ung, Amen » (Ca).

⁸⁹ Le *P3* est lacunaire.

⁹⁰ *gououreneurs* (L) ; corrigé d'après les *P1 C*.

Adducam eciam te coram pontificibus et rectoribus ecclesiarum ac populi christiani (J 300, 18–19) ;

– *L C // P1 P2 Ca*⁹¹ :

mais point je ne les *may* (L 55v°) ; mais je ne les *may point* (C 188r°–v°) ; mes je ne les *mes point* (Ca 56v°) ; mais point je ne les *metz par nom* (P1 99r°) ; mais point je ne les *mectera y par noms* (P2 100v°) ;

– *L P1 C Ca // P2 P3* :

et vit l'ame l'*excellence* divine (L 35r°, P1 63v°, C 91r°, Ca 33v°) ;

Et l'ame de la sainte vierge vist l'*essence* divine (P2 65v°) ;

et vit l'ame de la sainte l'*excense* divine (P3 58v°) ;

anima mea uidit diuinam *essenciam* (J 298, 27) ;

– *L P1 P2 Ca // P3 C* :

Et encorre le seulle veue du prestre qui avoit dit messe ly *ostoit* le desir des viandes corporellez (L 29v°, P1 57v°, P2 53v°, Ca 28v°) ;

... li *estoit* le desir (P3 47v°, C 70r°) ;

« non sacramenti, sed eciam sacerdotis, quem scio ipsum tetigisse sacramentum, presenciam me adeo consolatur, quod omnis cibi corporalis memoria recedit ame » (J 246, 11–13) ;

– *L P3 Ca // P1 P2 C* :

Depuis [la] *renovacion* du cuer (L 31r°, P3 50r°, Ca 29r°) ;

Depuis la *revelation* du cuer (P1 60r°, P2 56v°, C 74v°) ;

Ceterum post dicti cordis miraculosam *mutacionem* (J 260, 16).

Pour ce qui est du choix du manuscrit de base en vue d'une éventuelle édition critique du texte, chacun des témoins présente des leçons par lesquelles ils s'éloignent de la source latine. On y compte, en outre, des leçons particulières et des lacunes, très graves dans les uns, et de bien moindre importance dans d'autres, qui reviennent probablement aux copistes. D'une façon générale, aucun d'eux n'est parfait, mais on en distingue certains qui sont plus corrompus que d'autres. Les *C Ca* doivent être écartés. Ils forment une sous-famille et contiennent nombre de leçons qui les opposent au reste de la tradition. Ceci ne signifie pas que ces leçons soient manifestement mauvaises, car il ne s'agit pas toujours de fautes communes, mais comme, dans un passage donné, on trouve également des leçons correctes et communes dans la majorité des témoins conservés, il semble plus prudent de suivre ceux-ci que les deux autres. On y distingue aussi des leçons singulières qui ne sont propres qu'à l'un ou à l'autre. De plus, on y relève des fautes de transcription qui sont, certes, faciles à corriger, mais cela prouve la négligence des copistes. Cette remarque vaut surtout pour le *Ca* dont le copiste a souvent été distrait et qui a introduit, en outre, beaucoup d'inventions personnelles. C'est une copie faite à la hâte (comme en témoigne aussi le ductus) et imparfaite : beaucoup de petites omissions ou de lacunes un peu plus graves (phrases ou membres de phrases qui manquent) ; dans les *C Ca*, on rencontre souvent des abrégés. Mais les *P1 P2* et *P3* ne sont pas non plus à suivre. D'abord, chacun d'eux présente individuellement des leçons qui l'opposent sensiblement au reste de la tradition

⁹¹ Le *P3* lacunaire.

manuscrite, et il s'agit certainement d'inventions propres aux copistes, dont le *P2* contient peut-être le plus. En outre, on y repère de graves lacunes intentionnelles (sans compter les lacunes matérielles dans le *P1*) et on a à faire à des copies très corrompues, quoique les *P1* et *P2* soient bien précieux au niveau ornemental (ce qui n'a pas, bien sûr, d'importance pour le côté textuel). Le *L*, enfin, est aussi quelque peu défectueux, avec un nombre relativement limité de petites lacunes, mais jamais d'aussi graves que dans les *P1 P2* et *P3* ; on y relève également des leçons individuelles, mais peu nombreuses ; il contient peu de leçons minoritaires (en s'associant avec un seul manuscrit) et il s'éloigne très rarement de la source latine. Il est, sans aucun doute, bien meilleur que les autres. Et quoiqu'il ne se situe pas à un niveau de beauté comparable à *P1* et à *P2*, il est remarquable pour son côté ornemental. C'est une copie très soignée, exécutée par un copiste intelligent qui a accompli son travail consciencieusement. C'est bien ce codex qu'il faudrait, à mon avis, prendre comme base d'une édition critique, en ayant recours, bien évidemment, à toute la tradition manuscrite, et je le choisis comme source des citations.

Et pour en finir avec la tradition manuscrite, on notera que, quoique le *L* soit choisi comme le meilleur et le plus fiable, les manuscrits rejetés présentent, individuellement (!), certaines leçons qui sont les plus proches de la source latine, et par là – de l'original de la version française⁹², mais ceci est rare. Voici quelques exemples :

- l'angele de Dieu (*L* 14v^o, *P2* 20v^o, *P3* 20r^o, *C* 22r^o, *Ca* 13r^o)⁹³ ; angele de lumiere (*P1* 23r^o) ; cf. *angelum lucis* (J 114, 25) ;
- Car se [= sa] nature n'eüst peut mais miraculeusement se fait (*L* 29v^o, *P1* 57r^o, *P3* 47v^o, *Ca* 28v^o) ;
- car sans nature n'eüst peu, mais miraculeusement se fait (*C* 69v^o–70r^o) ;
- Car ce que nature n'eüst peu faire, elle faisoit miraculeusement (*P2* 53v^o) ;
- Et quod natura non poterat, ipse [le Saint-Esprit] miraculose supplebat (J 246, 2) ;
- et saint Jehan emprés luy (*P1* 5r^o, *P2* 3v^o, *C* 2v^o, *Ca* 4r^o, *L* 6r^o) ;
- Et saint Piere et saint Pol et saint Jehan emprés lui (*P3* 5r^o) ;
- Erantque cum eo apostolorum principes *Petrus et Paulus ac beatissimus euangelista Iohannes*. (J 42, 15–16) ;
- quand maistre Reymond preschoit la vye et des miracles et vertus (*L* 68r^o, *P3* 80v^o) ;
- quant maistre Raimond preschoit des miracles et vertus (*P1* 123v^o, *P2* 114v^o) ;
- quant frere Raymond preschoit ... les miracles de la sainte vie (*C* 199r^o) ;
- quant frere Raimond preschoyt une fois les miracles (*Ca* 69r^o) ;
- quod semel me verbum Dei populo predicante et recitante *magnalia* (J 542, 1–2).

Comme appendice à la présentation de la tradition textuelle, je tiens à signaler qu'il m'a été impossible d'établir dans quelle tradition du texte latin s'inscrit la présente version. Faute de possibilités matérielles, je n'ai pas pu me lancer dans le travail de collationnement de cette version avec les manuscrits latins et je n'ai eu recours qu'à l'édition Jungmayr, la plus récente. L'éditeur ne relève malheureusement pas de

⁹² Excepté le *C* dans lequel je n'ai repéré aucune leçon qui s'opposerait à tous les autres témoins existants et grâce à laquelle il serait le plus proche de la source latine.

⁹³ engage pour angele (*C*).

variantes, et transcrit seulement, dans son introduction, certains passages (peu nombreux) provenant de quelques autres manuscrits⁹⁴, qui ne sont d'habitude pas juxtaposables avec la version française. Une seule constatation s'impose : l'auteur français ne suit pas la tradition du témoin auquel Jungmayr attribue le sigle R. On y trouve la leçon : « et erat uir ille *semper* absque dolo et fraude ac timens Deum recedensque amalo. » (J lvi), là où les N, M, R2 et E proposent : « Et erat uir ille *simplex* absque dolo ... » ; cf. « le quel estoit *simple* et sans fraude et fuyoit pechiet, et sur toutes choses doubtoit et amoit Dieu » (L 5r^o).

Modifications

Aucun des deux prologues que l'on trouve chez Raymond de Capoue, n'a été retenu. C'est un texte autonome, oeuvre de l'auteur français pour qui la *vita* composée par Raymond n'a été qu'un point de départ. Il n'adopte pas le 'je' de Raymond pour celui du narrateur et introduit son propre 'je', contrairement à son prédécesseur, auteur de la version longue dont il a été question dans le chapitre précédent. Bien qu'il fasse une oeuvre personnelle (au moins selon l'optique médiévale de paternité littéraire), ou plutôt un remaniement, il n'essaie pas de dissimuler que son ouvrage procède du travail d'un autre, et reviennent maintes fois des formules telles que : « comme dist l'acteur ... » (L 46r^o), « dist l'acteur que ... » (L 46r^o, 63v^o), « Ung aultre miracle met l'acteur et dist que ... » (L 46v^o), « comme dist l'acteur et fait fin presentement de che chappitre » (L 61r^o), etc. Ce n'est qu'à deux reprises que le 'je' de Raymond est introduit par l'auteur français. Dans le premier cas, l'autre parle le même langage que ce dernier fait sien bien souvent, en justifiant la *reductio* opérée :

Porro plura sunt superius recitata, que hanc tangunt materiam, que replicare foret superfluum. Et ideo de huius sacramenti mirabilibus finem hic faciamus. Sed de miraculis circa sanctorum reliquias contingentibus breuiter disseramus. (J 446, 34–36) ; cf. Et pour tant que de ceste matere ay parlé par avant, de plus en parler me deporte, et diray de la veneration des reliques. (L 52v^o)

Dans l'autre cas, l'auteur français transpose deux fragments du *Dialogue* dicté par sainte Catherine, que le maître Raymond, à son tour, traduit littéralement en latin à partir de la version originale *in volgare*. L'auteur met en valeur le 'je' de Raymond, en rapportant un passage au discours direct :

Hec, quantum potui proprius, de dicto libro transtuli in Latinum nichil sentencialiter inmutando verbaque virginis seruando, quantum stilus latininitatis permisit. (J 496, 11–13) ; cf. « ces parolles de mot à mot je ay trasporteez sans riens oster ne mettre plus grandment de parolles », dist l'acteur (L 60v^o–61r^o).

L'ordre des chapitres et des épisodes est exactement celui que l'on voit dans la source latine, mis à part le 2^e et le 3^e chapitre de la 1^{ère} partie qui correspondent au seul 2^e chapitre du modèle latin, la suppression du 8^e chapitre de la 1^{ère} partie (cf. ci-dessus) et celle du chapitre final, ce dont il sera question ci-dessous.

L'apport original de l'auteur français est vraiment minime, voire nul. Car comment considérer, sinon comme nulles, des modifications telles que le changement du titre d'une rubrique (9^e chapitre de la 1^{ère} partie) : « Comment sainte Katherine, après

⁹⁴ Cf. le chapitre sur la version longue (p. 260).

qu'elle eut l'abit saint Dominique, Jhesu Crist le prist pour son espeuse » (*L* 14r^o) – cf. « De mirabili eius profectu, et quod huic uirgini credenda sunt cuncta, que de graciis sibi factis adomino suis confessoribus recitabat. » (*J* 110, 1–3) ; ou bien la substitution d'un nom propre à la place d'un autre : *Barbe* pour *Semia* (*L* 64r^o ; cf. *J* 510, 16) ? Ces modifications sont insignifiantes et ne changent pas le message de la légende. L'auteur n'introduit rien qui soit particulier pour son époque ou pour la région dans laquelle l'adaptation a vu le jour, aucune allusion à un événement contemporain, aucun miracle postérieur à la rédaction de la *legenda* par Raymond de Capoue, ce qui lui donnerait du prix et nous permettrait de percevoir son oeuvre avec plus de précision.

Quant aux dimensions de cette version brève, elle constitue environ un tiers par rapport à ce qu'on lit dans la version longue qui est complète. Ceci permet, en premier lieu, de se rendre compte des *reductions* opérées dans celle-là, c'est en quoi consistent essentiellement les interventions de l'auteur français. De tous les chapitres il ne conserve que le noyau. Ce ne sont pas toujours des choix arbitraires, comme il sera démontré. L'oeuvre a été accomplie par un auteur intelligent qui n'a retenu que l'essence même, en supprimant tout ce qui pourrait paraître, soyons francs, ennuyeux aux yeux de ses lecteurs. Dans ce courant, il se débarrasse des lourdes introductions que le maître Raymond place au début de certains chapitres, et entre immédiatement *in medias res*. En outre, il supprime ce qui n'est plus à l'ordre du jour, comme p. ex. tout ce qui reste en rapport avec les prédictions faites par Catherine au sujet d'une croisade à venir (cf. *L* 47v^o ; *J* 396–404). Et c'est aussi le cas du chapitre final. Raymond y traite amplement de la révolte des Florentins contre le Pape (*J* 574–586) et des efforts de Catherine en vue du rétablissement de la paix dans la Sainte Eglise. C'est une histoire locale, une histoire italienne qui n'intéressait certainement pas les lecteurs français, d'autant plus qu'il s'agit d'une période révolue à l'époque de la composition du texte français et que celui-ci ne s'adressait pas aux gens présumés avoir un goût d'historiens (ces « aulcunes devotez personnes »). Cette version est dépourvue du caractère local et particulier, que l'on trouve parfois chez Raymond – c'est une oeuvre à valeur universelle. Dans la même optique s'expliquent les suppressions fréquentes de noms de personnes au service de qui se met Catherine ou bien pour qui elle opère des miracles. Ainsi disparaissent p. ex. les noms de Cecca (*Theca*), de Palmerina, d'Andrea, du frère Santo (*Sanctus*), de la soeur Dominique, etc. ; seules leurs histoires restent, et la vérité supérieure aux détails – ce qui importe c'est la vérité universelle qui n'est pas celle des détails. Ce n'est donc pas une oeuvre d'historien. En outre, à la fin de chaque chapitre (mais aussi parfois dans le corps de certains chapitres), Raymond indique les sources où il a puisé la matière qui vient d'être racontée : témoignages oraux ou écrits, ceux de membres de la famille de Catherine (sa mère, Lysa, etc.), ceux de ses compagnes de l'Ordre de la Pénitence (Alexia et d'autres), ceux de son premier confesseur (frère Thomas), ou ceux des autres religieux (comme frère Barthélémy Dominique de Sienne), ou bien encore les confidences et confessions faites par Catherine à Raymond, etc. L'auteur français s'en passe volontiers, car son adaptation ne doit pas avoir un caractère aussi véridique. Mais une autre raison a certainement joué, liée à la précédente. Or son texte ne doit pas servir les fins de canonisation, comme la *legenda* composée par Raymond. Notre auteur ne travaille pas pour la canonisation de

Catherine, comme travaillait l'autre, et la *fama sanctitatis* de celle-ci doit être largement répandue et approuvée à l'époque de la composition de la version française qui n'a précédé la canonisation que de très peu – était-ce la peine de le prouver ? Dans cette perspective, disparaissent nombre de données présentes dans le modèle latin. Ainsi on ne trouve rien des discussions que Raymond engage avec les détracteurs de la sainteté de Catherine, et sont supprimées (ou réduites à quelques lignes) les nombreuses preuves attestant la sainte vie menée par Catherine, qui abondent et sont largement développées dans l'oeuvre de Raymond. L'absence du chapitre final, qui vient d'être évoquée et partiellement expliquée, peut aussi se comprendre vu cette inutilité de prouver la sainteté de la vierge siennoise : Raymond y démontre que celle-ci a eu, de son enfance jusqu'à sa mort, une forte patience, c'est pourquoi elle mérite d'être comptée dans le catalogue des saints.⁹⁵ Et c'est aussi le cas des suppressions opérées dans le 12^e chapitre de la 2^e partie. Raymond y avance divers doctes arguments (J 428–432) par lesquels il prouve que Catherine avait le droit de recevoir souvent le saint sacrement, c'est ce à quoi se sont opposés certains ecclésiastiques. Notre auteur efface ces arguments pour la brièveté, comme il le déclare⁹⁶, mais aussi, semble-t-il, parce qu'il n'est plus besoin de prouver la sainteté de Catherine.

Quid plura ? – comme disait souvent Raymond. Les profonds raisonnements théologiques et philosophiques, présents dans la source latine, n'y ont pas leur droit de cité, soit cette part est réduite au minimum. D'habitude, notre auteur n'en laisse aucune trace et les tait. Quelquefois, il annonce qu'ils y sont présents et lui ne les introduit pas pour être bref : « Aucuns des poins il [Raymond] met en sa legende, mais à cause de briefté je m'en deporté » (L 34v^o), soit il les réduit à quelques lignes, comme dans le cas du large commentaire (occupant quelques pages dans l'édition Jungmayr : 126, 128, 130, 132) sur ces paroles de Jésus adressées à Catherine : « Tu enim es illa, que non es, ego autem sum ille, qui sum ... » (J 126, 13–14), rapportées par l'auteur français qui, ensuite, introduit la phrase suivante : « Sur ces parollez l'acteur met une grande exposition », et résume tout en peu de mots (L 16r^o). Raymond prend aussi l'habitude de commenter parfois les miracles opérés par Catherine, soit ceux qui se sont produits par son intercession, dans cette dimension théologique, en cherchant les causes et les fins éternelles. Tout ceci est supprimé dans le texte français, l'auteur se limitant à rapporter tel événement ou tel autre. Comme je viens de le dire, et le souligne : ce n'est pas une légende élaborée dans le but de servir la cause de la canonisation. Elle est destinée aux gens simples, et tout s'inscrit dans le courant de simplicité, devant servir d'« exemple de bonne vie ».

Mais l'auteur opère les suppressions et les abrégements également sans raisons apparentes, si ce n'est seulement dans l'intention de faire bref. Ainsi il renonce au style métaphorique qui est celui de Raymond et efface ses comparaisons imagées, comme celles-ci, dont il ne reste rien dans le texte français (cf. L 5v^o, 6r^o, 14r^o) :

⁹⁵ D'autre part, ce long chapitre constitue un abrégé de toute la légende, et c'est peut-être aussi une raison pour laquelle l'auteur français y a renoncé, comme il venait déjà d'en faire un.

⁹⁶ « Le docteur et composeur de ceste legende prouve par plusieurs docteurs et raisons que ceulx qui ont actuelle devocion, aulx quelx la reverence et devocion ne se diminue point, le pevent recevoir saintement tous les jours. *A cause de briefté je laisse à mettre les argumens et raisons que le docteur met.* » (L 51r^o)

« Dum predicta Lapa quasi apis fructuosa frequenter pariendo filijs et filiabus alueum uiri sui Iacobi adimpleret » (J 38, 4–5) ;

« His igitur deuotis actibus taliter inchoatis et proficientibus omni die uoluit tocius misericordie dominus deuocionis sue prelua quadam uisione graciosa et mirabili decorare, ut prouocando ipsam ad karismata meliora simul ostenderet, in quam *altam cedrum erat hec parua plantula producenda ac irrigacione sancti spiritus promouenda.* » (J 40, 34–36 ; et 42, 1–2) ;

« Completa promissione almi patris beati Dominici *cepit fidelissima filia uelut apis argumentosa undique mella colligere, scilicet occasiones et causas se ipsam magis artandi ac sponsum suum striccius amplectandi* » (J 112, 14–16).

Nombre de procédés de ce genre ne sont explicables que par la tendance générale à la simplification. Il ne vaut pas la peine d'énumérer tous les passages supprimés ou réduits au minimum. Pour ce qui est de ce deuxième procédé, je ne cite, ci-dessous, qu'un seul passage, tiré de la source latine avec ce qui correspond dans le texte français, afin que l'on puisse se rendre compte du degré de simplification qu'il est possible de voir dans ce texte :

« Inter hec crescit in corpore sacra puella pariter et etate, sed longe amplius mentaliter, augmentatur. Crescit humilitas, augetur deuocio, fides ampliorem procedit in lucem, spes cotidie forcius roboratur, caritas feruorem suum semper multiplicat. Et ex omnibus hijs ueneranda morum maturitas generatur in oculis omnium considerancium actus eius. Stupent parentes, admirantur germani, stant attoniti cuncti de familia domus cementes tantam sapienciam in etate tam parua. » (J 56, 5–11) ;

cf. « Alors en elle croissoit humilité, foy, esperance et charité. » (L 8r^o)

Ce serait une erreur que de traiter exclusivement de ce qui disparaît. Il est également intéressant de voir ce qui reste et comment ceci reste, en en cherchant des causes comme dans l'autre cas. L'auteur laisse certains passages intacts (relativement peu de cas), sans les abrégés, ce qui ne signifie pas qu'il suit le texte latin à la lettre (il ne cesse jamais d'être un remanieur, ne fût-ce que dans une moindre mesure), mais ce sont des passages juxtaposables, à un degré égal de dignité et de valeur que dans la source. Il s'agit des passages essentiels que l'on ne peut pas supprimer, car ils influent sur tout le reste de la narration, comme ce voeu de virginité prononcé par Catherine devant la Vierge Marie et la prière qu'elle lui adresse d'avoir Jésus pour Epoux (c'est ainsi que Catherine appellera le Christ, au cours de ses fréquentes visions, après les épousailles mystiques qui s'ensuivront) :

O beatissima et sanctissima uirgo, que prima inter mulieres tuam uirginitatem domino perpetuo deuouens consecrasti, a quo tam graciose facta es mater vnigeniti filij sui, tuam ineffabilem pietatem exoro, ut meis meritis non attentis nec exiguitate mea considerata digneris michi tantam gratiam facere, quod michi des sponsum illum, quem totis anime mee visceribus concupisco, super sacratissimum scilicet filium vnicum Dei et tuum dominum Ihesum Christum. Et ego promicto sibi et tibi, quod nusquam alium sponsum admittam uirginitatemque meam iuxta meum modulum seruabo sibi perpetuo illibatam. (J 50, 30–38) ;

O tres benoite et sainte Vierge qui premiere entre les femmes as ta virginité à Dieu voee et tant gracieusement as esté faite mere de Dieu, treshumblement je te supplie que point ne regardes à mes meffais ne à la meschanté de moy, mais moy qui suis une tres povre creature je te prie que tu me faces ceste grace que ton chier enfant Ihesus tu me donnes à espeux et à mary, car de tout mon cuer je le ayme et le desire et te prommech et à luy aussy que jamais aultre espeux je ne prendray et ma virginité selonch mon pouvoir à tous jours luy garderay pure et nette. (L 7v^o)

D'autres passages, également importants, sont traités avec un même respect (quelques détails mis à part) :

- vision au cours de laquelle saint Dominique apparaît à Catherine et lui promet qu'elle portera l'habit de son Ordre, celui des Soeurs de la Pénitence (J 74, 31 ; 76, 1–8 ; L 11r^o) ;

- récit de la victoire définitive remportée par Catherine sur les tentations (J 148, 150 ; L 18v^o) ;

- ordre que Catherine reçoit du Seigneur de fréquenter le monde, en vue du salut de ses prochains (J 170, 172 ; L 20r^o–v^o) ;

- discours adressé par Catherine à ses enfants spirituels avant sa mort, qui contient les admonestations et les préceptes de bien vivre pour ceux qui désirent parvenir à la gloire du Ciel (J 498, 13–38 ; et 500, 1–32 ; L 61r^o–62r^o) ;

- vision de la dame Semia (= *Barbe*), qui montre la gloire de sainte Catherine au Ciel (J 510–516 ; L 64r^o–65r^o) ;

- le 3^e chapitre de la 3^e partie, qui contient essentiellement la traduction de l'épilogue du *Dialogue*, résumant brièvement tous les enseignements qui y sont contenus, et celle d'une prière composée par Catherine après toutes ses révélations, qu'elle a fait insérer dans le livre en question (J 484–496 ; L 57r^o–61r^o).

Un aveu particulièrement intéressant apparaît ici, que l'auteur français nous fait. Raymond a traduit ce passage de la langue vulgaire en latin, étant donné que Catherine a dicté le *Dialogue* en sa langue, et il assure qu'il l'a fait avec fidélité (cf. J 484, 33–37 ; et 486, 1–10). L'autre qui a transposé le même texte du latin en français, assure, à son tour, qu'il est resté fidèle à la lettre latine, ce qui est tout à fait contraire à ses déclarations habituelles et d'autant plus frappant :

« Le docteur [= le maître Raymond] en che livre met le epylogacion, c'est à dire la reprise des matieres en brief qui sont contenues en che livre, car combien qu'elles soient mises en brief, toutefois au lisant elles sont bien proufitables pour monstrier l'ardant desir qu'elle avoit d'estre unye à son Createur et delivree du corps, comme encorre dist l'acteur qui ce livre transporta et composa de ytalien en latin, et riens à le transmuer il ne changa, mais *mot après mot sans riens changier il le fist, Dieu tesmoing ; ceste maniere garday à mon pouvoir à le mettre de latin en François.* » (L 57v^o)

Comme dans ce dernier cas, on trouve d'autres chapitres dont toutes les composantes sont conservées. Ceci ne signifie pas que l'auteur transpose tout avec le plus grand respect de la lettre latine, comme là. Au contraire, il opère des résumés, mais en conservant tous les épisodes composant les chapitres en question :

- les miracles accomplis par Catherine qui répond aux besoins des pauvres, y compris le divin mendiant (3^e chapitre de la 2^e partie ; L 21v^o–23v^o ; cf. J 188–204) ;

- les trois épisodes qui font l'objet du 4^e chapitre de la 2^e partie et portent un témoignage sur le dévouement de Catherine qui se met au service des malades (L 23v^o–28r^o ; cf. J 206–234) ;

- les miracles que Dieu fait, par l'intercession de Catherine, pour le salut des âmes (7^e chapitre de la 2^e partie ; L 35v^o–39r^o ; cf. J 306–332) ;

- les guérisons miraculeuses opérées par Catherine de son vivant (8^e chapitre de la 2^e partie ; L 39v^o–43v^o ; cf. J 338–368) ;

– et aussi les deux histoires de délivraisons de démoniaques dont Catherine prend pitié, et qui font l’objet du 9^e chapitre de la 2^e partie (*L* 43v^o–46r^o ; cf. J 370–382). Il s’agit ici d’actes vertueux que Catherine accomplit au cours de sa vie, et tout ceci, semble-t-il, parce que l’auteur se propose de donner un exemple de bonne vie, un exemple de vie. Dans cette optique on peut comprendre pourquoi les miracles *post mortem* ne sont pas tous rapportés (cf. *L* 66v^o–68v^o ; J 530–542).

Que ce soit une vraie préoccupation de l’auteur, que de donner un exemple de bonne vie, voici un passage où il l’affirme d’une façon explicite, bien avant l’aveu qui vient s’ajouter à la fin de son ouvrage⁹⁷ (en fait, c’est un ajout, et l’un des très rares) :

Pluiseurs aultres choses fist Dieux par son espeuse, elle estant en ceste vie, qui ne sont point ychi escriptes. Et est seullement che cy escript pour l’onneur de Dieu et le prouffit des ames *qui à ceste vie prenderont exemple*, et que cascune creature ait plus grand congnaissance de Dieu. (*L* 53v^o) ;

cf. *Multa quidem et alia admiranda ostendit omnipotens Deus per sponsam suam, dum ageret in humanis, quae non sunt scripta in libro hoc. Hec autem scripta sunt propter diuini nominis honorem et gloriam ac animarum salutem* (J 454, 8–10).

On peut avoir l’impression que cette adaptation ne comporte que ce qui est utile, pratique, simple, que l’auteur ne se concentre que sur ce qui peut éveiller la curiosité (événements de la vie de Catherine, miracles éclatants, etc.), mais ce serait une impression fautive. Le 6^e chapitre de la 2^e partie, celui qui est consacré entièrement aux merveilleux ravissements et extases de Catherine et aux révélations que le Seigneur lui a faites, occupe une large place ici (*L* 30r^o–35v^o ; cf. J 256–304), et c’est l’un des plus longs chapitres dans la version française – il ne s’agissait donc pas de donner seulement un exemple de bonne vie, en délaissant tout le côté mystique. D’ailleurs, si mon hypothèse était vraie, cette adaptation aurait vu le jour dans la Flandre française ou bourguignonne, ou bien, d’une façon plus générale, dans le Nord du domaine linguistique français ...⁹⁸ C’était là un sol bien favorable à l’accueil de la littérature mystique, et les simples fidèles y étaient bien moins simples qu’ailleurs.

⁹⁷ V p. 287.

⁹⁸ Cf. plus loin.

ACCUEIL ET CULTE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE DANS L'AIRE FRANÇAISE (?)

Quelles conclusions générales se dégagent des deux chapitres portant sur les versions longue et abrégée de la *Vie de sainte Catherine* en moyen français, quant à l'accueil fait à la vierge siennoise dans l'aire française ? Ce sont évidemment les manuscrits qui apportent les informations les plus importantes sur cette réception. Ils se répartissent en deux groupes : manuscrits de luxe, confectionnés pour de grands seigneurs, et manuscrits courants, simples, destinés à des personnes inférieures aux premiers (au niveau des possibilités d'achat de livres de luxe)¹, ce qui signifie qu'ils ont été accueillis dans des couches sociales diverses. Ils ne sont pas très nombreux : six pour la version abrégée et deux pour la version longue, mais ceci ne prouve rien, vu le nombre de divers manuscrits médiévaux disparus.² Pour ce qui est de cette rédaction abrégée, nous possédons des indices codicologiques et historiques sûrs qui permettent d'affirmer que trois exemplaires ont vu le jour dans le Nord du domaine français, dans la Flandre française et bourguignonne (aussi dans le pays de langue flamande) ; d'après les caractéristiques dialectales, un autre a certainement été exécuté dans la même zone ou, au moins, dans des régions avoisinantes ; deux autres, enfin, paraissent dépourvus de couleur dialectale, et reflètent peu de traits linguistiques qui permettraient de les localiser dans le Nord, mais ce qu'on en voit incline à penser qu'ils reproduisent des modèles achevés dans le Nord de la francophonie. Tout ceci amène à croire que l'original y a vu également le jour. Les témoins contenant la version longue peuvent être localisés seulement d'après les caractéristiques dialectales. Or le fait que les deux copies conservées présentent un certain nombre de traits linguistiques du Nord et du Nord-Est du domaine français, fait supposer que c'est là qu'il faut situer leur exécution ou qu'au moins ils proviennent (ne fût-ce qu'indirectement) de l'original que l'on aurait composé dans ces régions-là. Tous les témoins nous ramènent donc à la même

¹ Qu'on ne se méprenne pas : ce sont bien ces manuscrits simples et courants, sans valeur bibliophilique particulière, qui nous renseignent principalement sur l'histoire spirituelle (et littéraire) de ces temps passés. Or les deux manuscrits enluminés, ayant appartenu aux Grands Ducs et à Louis de Bruges, paraissent en si bon état (sans compter l'absence de miniatures dans le second, mais c'est une tout autre question) que l'on pourrait se demander si on les ouvrait souvent, s'ils ont été lus, s'il ne s'agissait que d'objets de luxe et de prestige. Ce sont, en revanche, les manuscrits courants, n'ayant rien de valable que le texte même, qui ont été sûrement commandés pour être lus et qu'on a lus en effet.

² Nous savons avec toute certitude qu'un manuscrit se trouvait dans la collection des Grands Ducs, aujourd'hui introuvable (cf. le chapitre sur les manuscrits perdus, p. 324) ; d'ailleurs, le nombre de six manuscrits pour un texte médiéval constitue déjà un corpus important ; de plus, étant donné les filiations entre les témoins existants dans le cas de la version abrégée, il faut imaginer, à mon sens, des intermédiaires hypothétiques disparus, tellement les rapports textuels dans cette tradition sont perturbés.

aire géographique. Dans certains manuscrits, la vie abrégée de sainte Catherine de Sienna accompagne d'autres textes de même nature, ailleurs elle figure seule (soit n'est suivie que de très brefs ajouts), comme dans le cas de la version longue où l'on a à faire à un texte isolé, et c'est une caractéristique très importante, car elle prouve l'intérêt spécial que l'on témoignait pour la vie de cette Sainte. Tous les manuscrits avec la version abrégée ont été exécutés à la même époque, juste après ou quelques années après la canonisation de Catherine (1461), ce qui témoigne de la réponse des fidèles à la décision de la Curie de Rome, et la rédaction de l'original de la version en question ne précède cet événement que de très peu. Or pourquoi une telle réponse et une telle éclosion de manuscrits dans une seule zone, pourquoi une si forte présence dans la partie Nord de la francophonie, et bien plus faible dans tout le reste de la France ?

Et qu'en est-il avec la diffusion, en France, des manuscrits transmettant le texte latin de cette vie ? Dans la liste dressée par Jungmayr³ figurent quatre manuscrits qui accusent une provenance française et un autre provenant du Rouge-Cloître de Bruxelles⁴, ce qui témoigne d'une certaine diffusion (pas trop intense) dans la zone francophone. Pourtant, ces codices sont d'apparition tardive. D'après les indications de Jungmayr, le premier (Madrid, BN 9598) provient du 17^e siècle, le second (Paris, BnF lat. 18310) date de 1533 ; à propos du troisième (Paris, Bibl. Sainte-Geneviève 560), le savant allemand fournit une indication générale en situant son exécution au 15^e siècle ; le quatrième (Paris, Bibl. Mazarine 1715) est daté du 9 septembre 1463 ; et le dernier (Wien, ÖNB, 12708) date de 1485. Mais là, il s'agit d'une réception plutôt dans le seul milieu ecclésiastique, et peut-être exclusivement dans le milieu dominicain (les trois manuscrits de Paris ont une provenance dominicaine). En revanche, ce qui concerne mon propos ici, c'est bien l'accueil réservé à la Sainte et à sa biographie dans les milieux laïcs, mus par une dévotion profonde et un amour sincère pour Catherine. Ceci nous ramène à la question du culte de sainte Catherine dans l'aire française : était-il largement diffusé ? est-on amené aux mêmes conclusions que fait formuler l'étude des manuscrits *in vulgari*, c'est-à-dire que son culte était nul, ou presque, dans la France propre ?

Pour le savoir, il faut interroger les livres liturgiques de cette époque (missels, pontificaux) ainsi que divers livres de dévotion (livres d'heures, bréviaires, psautiers). J'ai examiné les précieux ouvrages recensant ce genre de codices, de l'éminent érudit français : l'abbé Victor Leroquais.⁵ Voici les résultats de cette enquête :

³ *Die Legenda Maior ...*, *op.cit.* (introduction, t. 1, pp. xxxvii–lii).

⁴ *Ibidem*, pp. xliii, xlvi et lii–liiii.

⁵ *Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1–3 et Planches, Paris 1924 ; *Les Pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1–3 et Planches, Paris 1937 ; *Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. 1–2 et Planches, Paris 1927, et Supplément, Mâcon 1943 ; *Un livre d'Heures manuscrit de la collection Dutuit au Petit Palais*, extrait des *Trésors des Bibliothèques de France*, fasc. X (1930), pp. 95–111 ; *Un livre d'heures manuscrit à l'usage de Mâcon (collection Siraudin)*, Mâcon 1935 ; *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1–5 et Planches, Paris 1934 ; *Le Bréviaire de Philippe le Bon, bréviaire parisien du XV^e siècle*, Paris – Bruxelles – New York 1929 ; *Un bréviaire manuscrit de Notre-Dame d'Annonay*, extrait de la *Revue du Vivarais* 37 (1930), pp. 49–62 ; *Un bréviaire manuscrit de Saint-Victor de Marseille*,

Missels

Catherine n'apparaît que dans cinq missels manuscrits dont trois sont dominicains : Chartres, Bibl. Mun. 524 (399)⁶, Bordeaux, Bibl. Mun. 89⁷, Toulouse, Bibl. Mun. 96 (II, 3)⁸ ; le quatrième est un missel cartusien : Toulouse, Bibl. Mun 107 (III, 57)⁹ ; et le dernier est un missel Ambrosien : Paris, BnF lat. 856¹⁰. L'origine géographique de ces manuscrits est incertaine ce qui pose un problème seulement dans le cas des deux derniers ; car la provenance dominicaine n'a rien de significatif pour les trois premiers, quant à la propagation du culte officiel (large et général) de la Sainte siennoise par le clergé français.

Pontificaux

On ne la trouve que dans un pontifical unique, de la 2^e moitié du 15^e s. : Saint-Omer, Bibl. Mun. 256. Elle y figure dans les litanies des saints au fol. 132r^o. Mais ce fait ne prouve rien en faveur d'une large diffusion de son culte en France, car c'est un pontifical copié et décoré par les dominicains de Saint-Omer.¹¹

Livres d'heures

Elle tient une place beaucoup plus large dans les livres d'heures manuscrits. Ceux de la 2^e moitié du 15^e s., où apparaît la Sainte, sont rares, et leur origine n'est pas typiquement française : Paris, BnF nouv. acq. lat. 588¹² et Paris, BnF lat. 10533¹³. Deux manuscrits datent de la fin du 15^e ou du début du 16^e s. : le premier contient les Heures à l'usage dominicain (Paris, BnF lat. 10532)¹⁴, le second – celles à l'usage de

Marseille 1931 ; *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, t. 1–2 et Planches, Mâcon 1940–1941.

⁶ C'est un missel du 14^e s., mais l'office de sainte Catherine apparaît au fol. 256r^o et ss., dans la partie copiée par une autre main au 15^e s. (V. Leroquais, *Les Sacramentaires et les Missels...*, *op.cit.*, t. 2, pp. 244–245).

⁷ Missel du 15^e s. ; l'office de la Sainte au fol. 325v^o (*ibidem*, t. 3, pp. 192–193).

⁸ Missel de la fin du 15^e s. ; l'office de la Sainte (30 avril) au fol. 200v^o et ss. (*ibidem*, p. 243).

⁹ Missel du 14^e s., mais l'office de Catherine ajouté postérieurement (219v^o et ss.) dans la partie étant l'oeuvre de mains diverses du 15^e et du 16^e s. (*ibidem*, t. 2, pp. 269–270).

¹⁰ Missel de la 2^e moitié du 15^e s. ; l'office de Catherine (4 mai) au fol. 147v^o. Deux miniatures représentant la Sainte : 1r^o (un groupe d'hommes et de femmes s'abritant sous son manteau) et 147v^o ; *ibidem*, t. 3, pp. 144–147.

¹¹ V. Leroquais, *Les Pontificaux manuscrits...*, *op.cit.*, t. 2, pp. 325–326.

¹² Ce sont des Heures exécutées pour Isabeau d'Ecosse, seconde femme de François I^{er}, duc de Bretagne. Bien que l'office de la Vierge et celui des morts représentent l'usage de Rome, le calendrier est breton et les saints de la région de Dol y prédominent. L'origine de ce livre est donc bretonne. Catherine y est présente au fol. 28v^o (V. Leroquais, *Les livres d'heures manuscrits...*, *op.cit.*, t. 2, pp. 258–260).

¹³ C'est un manuscrit très intéressant, car on y trouve une oraison à sainte Catherine (134v^o–135r^o) et une miniature la représentant en extase, avec les pieds et les mains portant les stigmates (134v^o). L'office de la Vierge, celui des morts et le calendrier représentent l'usage de Metz. Selon Leroquais, c'est Eléonore d'Autriche, seconde femme de François I^{er}, roi de France, qui était propriétaire du codex, mais certains l'attribuent à Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX (*ibidem*, t. 1, pp. 332–334).

¹⁴ Ce sont des Heures dites de Frédéric d'Aragon, copiées en Italie, dans les Etats de celui-ci, mais décorées probablement à Tours, dont l'exécution se situe entre 1496–1504. Catherine est présente dans les litanies, à la p. 233 (manuscrit paginé). De plus, on trouve, à la p. 369, une antienne et une oraison à la

Rome (Paris, BnF lat. 1375)¹⁵. D'autres datent déjà du 16^e s. et sont tous à l'usage de Rome : Paris, BnF, donation Smith-Lesouëf, 36¹⁶, Paris, BnF, donation Smith-Lesouëf, 42¹⁷, et Paris, BnF lat. 13284¹⁸.

Les deux manuscrits de la seconde moitié du 15^e s. proviennent des confins de la France (la Bretagne¹⁹ et la Lorraine) ; pour ce qui est de ceux exécutés au tournant du 15^e et du 16^e s., l'un a été copié en Italie et l'autre est d'origine incertaine ; seulement les manuscrits du 16^e s. accusent ou semblent accuser une provenance française.²⁰

Bréviaires

Parmi les bréviaires où l'on note la présence de sainte Catherine, trois datent de la 2^e moitié du 15^e s., dont deux sont dominicains. L'un semble accuser une provenance allemande : Provins, Bibl. Mun. 9 (17)²¹ ; et l'autre est d'origine incertaine, mais peu importe vu son caractère dominicain : Bordeaux, Bibl. Mun. 77²². Le troisième est un bréviaire romain copié dans le Sud-Est de la France, et probablement en usage dans une église de l'Italie du Nord : Draguignan, Bibl. Mun., 2 (R. 2)²³. Le ms. Colmar,

Sainte, précédées d'une miniature (p. 368) la représentant : Catherine couronnée d'épines, avec un coeur dans sa main droite (*ibidem*, pp. 328–332).

¹⁵ Catherine est présente dans le calendrier (fol. 1–12) au 30 avril (*ibidem*, pp. 197–198).

¹⁶ Catherine figure au 30 avril, dans le calendrier où les saints italiens paraissent dominer (fol. 1–6). Peut-être l'origine française du manuscrit : l'étui dans lequel celui-ci est enfermé porte l'indication selon laquelle il aurait été exécuté en Touraine, en 1502, mais Leroquais ne comprend pas sur quoi est fondée cette affirmation (*ibidem*, Supplément, pp. 28–30).

¹⁷ Catherine figure au 30 avril, dans le calendrier où les saints italiens dominent (fol. 1–12). Peut-être l'origine française du manuscrit, mais ceci c'est pas certain ; selon Leroquais, la décoration est française, mais dénote des influences flamandes. D'après les costumes, elle date du règne de François I^{er}. Les paysages que l'on voit dans le calendrier font penser à la Picardie ou à l'Artois. On y accorde une importance aux fêtes de saint Marc, célébrées dans la liturgie vénitienne, mais aussi Limours (ancien diocèse de Paris) ainsi que trois anciennes abbayes du diocèse de Cambrai vénéraient particulièrement ce saint. Il est possible que le codex ait appartenu à Catherine de Médicis, mais il a été exécuté pour un homme, peut-être pour un personnage princier (*ibidem*, pp. 41–44).

¹⁸ Catherine figure dans le calendrier, au 30 avril (5v^o). Vu l'écriture et la décoration, c'est un manuscrit français (*ibidem*, t. II, pp. 86–88), mais de quel diocèse ? Au fol. 1v^o, on trouve un ex-libris : *Ex Bibliotheca MSS. COISLINIANA, olim SEGUERIANA, quam Illustr. HENRICUS DU CAMBOUT, Dux DE COISLIN, Par Franciae, Episcopus Metensis, etc. Monasterio S. Germani à Pratis legavit. An. M. DCC. XXXII*. Peut-être le manuscrit a-t-il été exécuté dans le diocèse de Metz.

¹⁹ Peut-être ceci est dû à l'action d'Alain de la Roche en Bretagne (v. plus loin le sous-chapitre « Alain de la Roche et les Fraternités du Rosaire »).

²⁰ Le principal ouvrage de Leroquais sur les livres d'heures ne concerne que les manuscrits conservés à présent à la Bibliothèque Nationale de France et ne recense pas tous les manuscrits de ce genre, conservés dans d'autres bibliothèques de France, mais vu l'histoire de cette bibliothèque où sont passés de nombreux manuscrits des collections ecclésiastiques et non seulement, p. ex. à l'époque révolutionnaire, ce recensement est un reflet de la production manuscrite dans diverses régions de la France et en dehors de la France.

²¹ V. Leroquais, *Les bréviaires manuscrits...*, op.cit., t. 4, pp. 52–54. Catherine figure au fol. 254v^o, au 30 avril.

²² *Ibidem*, t. 1, pp. 139–140. Catherine présente au fol. 288r^o, au 2 mai.

²³ *Ibidem*, t. 2, pp. 79–80. Catherine présente au 30 avril (fol. 1–6).

Bibl. Mun. 395 est le dernier des bréviaires recensés par Leroquais, qui mentionnent notre Sainte²⁴ ; il date du 16^e s. et semble avoir une provenance alsacienne²⁵.

Comme on le voit, l'apport des bréviaires manuscrits est bien mince et ne nous renseigne aucunement sur un éventuel culte (au sens large) de la Sainte dans la France propre, à l'époque concernée. Ils proviennent soit des confins de la France soit de l'étranger, et deux sur quatre sont dominicains. La présence de Catherine dans ceux-ci n'a rien d'étonnant.

Psautiers

Viennent s'ajouter les psautiers à la fin de cette brève présentation, et la même remarque que pour les bréviaires s'impose ici. Ils datent tous de la 2^e moitié du 15^e s., mais trois sur quatre ont une origine dominicaine : Paris, BnF lat. 10489²⁶, Chambéry, Bibl. Mun. 12²⁷, Strasbourg, Bibl. Nationale et Universitaire 128²⁸. Le dernier est d'origine étrangère (allemande, rhénane) : Verdun, Bibl. Mun. 151, et c'est un psautier cartusien, en usage au prieuré de Chartreux de Saint-Alban, dans le diocèse de Trèves.²⁹

Je voudrais signaler l'existence de deux prières à sainte Catherine, ayant été composées en français, au 15^e siècle, l'une en prose et l'autre en vers, ce dont je traite plus amplement dans le chapitre consacré aux prières françaises aux saints dominicains. La première est conservée dans un livre d'heures manuscrit de la fin du 15^e ou du début du 16^e siècle, provenant de la région de Tardenois, et elle réapparaît dans quatre imprimés du 16^e. La seconde apparaît dans deux livres d'heures manuscrits : l'un date du 15^e et contient des ajouts du 16^e s., son exécution se situe en Lorraine (heures à l'usage de Toul) ; l'autre date du milieu ou de la fin du 15^e (heures à l'usage de Meaux). Ces manuscrits sont composés soit en français soit en français et en latin, et eux seuls doivent être considérés ici, étant donné que les imprimés datent de l'époque que notre interrogatoire ne concerne pas. Les heures à l'usage de Toul proviennent des confins de la France.

Cette démonstration n'a pas la prétention d'être exhaustive, car les travaux de l'abbé Leroquais sur lesquels elle se fonde, ne recensent pas tous les manuscrits des livres liturgiques et de dévotion produits dans la France médiévale. L'auteur s'est

²⁴ La table générale du t. 5, *ibidem* (p. 53) renvoie encore au t. 3, p. 452, mais Catherine n'y figure pas. Il me paraît peu probable qu'elle soit dans le bréviaire auquel renvoie la table, car il s'agit d'un exemplaire de la fin du 14^e ou du début du 15^e s. (Paris, Sainte-Geneviève 1267).

²⁵ *ibidem*, t. 2, pp. 1–2. Catherine présente au fol. 83r^o, au 29 avril.

²⁶ En fait, ce psautier date de la 2^e moitié ou de la fin du 13^e s., mais le calendrier (fol. 1–9), où figure sainte Catherine (au 6 mai), a été ajouté durant la 2^e moitié du 15^e s. (V. Leroquais, *Les psautiers manuscrits latins...*, *op.cit.*, t. 2, p. 100).

²⁷ Catherine figure au fol. 115v^o dans les litanies, et un peu plus loin, on trouve une oraison en l'honneur de la Sainte, à côté de celles adressées à saint Pierre de Vérone, à saint Thomas d'Aquin et à saint Vincent Ferrier (117r^o–v^o) (*ibidem*, t. 1, pp. 135–136).

²⁸ En fait, c'est un diurnal, car ce manuscrit ne contient que l'office du jour, à l'usage des dominicaines de Sainte-Agnès de Strasbourg. Catherine figure au fol. 161v^o, au 30 avril (*ibidem*, t. 2, pp. 289–290).

²⁹ *ibidem*, pp. 266–267. Catherine figure au 29 avril (fol. A–F).

concentré sur les manuscrits conservés actuellement dans les bibliothèques publiques de France (pour les livres d'heures il n'est question principalement que de ceux disponibles à la Bibliothèque Nationale), et surtout sur les manuscrits latins. Il n'a pas tenu compte des livres manuscrits qui ont été déplacés à l'étranger (vols ou achats) et, bien sûr, de ceux qui ont disparu. Mais la présente démonstration donne une idée de l'absence ou de la quasi-absence de sainte Catherine dans le culte officiel du clergé français durant la période de la seconde moitié du 15^e s., car pour la majorité des cas, les manuscrits où elle figure soit proviennent des confins du domaine français ou de l'étranger, soit ils sont l'oeuvre des dominicains, soit ils datent du 16^e s. Un point d'interrogation se pose à côté de ceux dont l'origine est incertaine ou inconnue.

Cependant, nous ne pourrions jamais être sûrs que le peuple des fidèles ne l'ait pas accueillie. La quasi-absence de sa légende en français sur le territoire français, mises à part les régions du Nord (ou du Nord-Est), et la même quasi-absence dans les livres liturgiques et de dévotion qui ne reflètent que les pratiques du clergé ou des grands pour qui ces livres ont été confectionnés, n'en constitue pas une preuve définitive.

LES RAISONS D'UN REJET

Pourquoi Catherine, dont la mystique et l'exemple ont ravi de nombreux esprits à la fin du moyen âge, qui a exercé une forte influence sur la Papauté, qui ébranlait les consciences des grands et dont le culte s'est répandu parmi les grands et les petits dans diverses contrées de l'Europe, n'a-t-elle pas été largement accueillie sur le territoire français ? La réponse est simple et a été fournie par M. André Vauchez dans l'ouvrage où il traite de sainte Brigitte de Suède³⁰ qui présente des ressemblances nettes avec la Sainte siennoise. Je n'ai pas l'intention de reprendre ici la démonstration de M. Vauchez et je renvoie au chapitre évoqué en note ; je présente seulement brièvement les résultats auxquels il aboutit et qui sont en rapport avec sainte Catherine de Sienne.

Les raisons de son rejet en France sont d'ordre politique et religieux. Catherine a contribué largement à convaincre Grégoire XI de quitter Avignon pour Rome. Elle meurt peu après le début du Grand Schisme qui commence en 1378 et qu'elle a prédit, et emploie tous ses efforts pour y mettre fin. Le Grand Schisme n'a pas de causes doctrinales mais politiques, et plusieurs historiens français croient que la raison de celui-ci est dans le retour, préalable, du Pape d'Avignon à Rome.³¹ Ce sont là les deux grands événements politiques dans l'histoire de l'Eglise dans lesquels Catherine s'est engagée avec tout cet enthousiasme qui lui était propre, et contrairement aux intérêts français. Le Schisme prend fin en 1417 et il s'écoulera un certain temps avant que nos textes voient le jour, mais l'Eglise française reste gallicane et par là – antiromaine, jusqu'au milieu du 16^e s.³² A l'époque du Grand Schisme, la France constituait le

³⁰ *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Age*, Paris 1999 ; chapitre : « La faible diffusion des *Révélation*s de sainte Brigitte dans l'espace français : les causes d'un rejet », pp. 162–174.

³¹ Michel DE BOÛARD, *La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*, Paris 1936, p. 19 et n. 3.

³² Sur l'attitude du Nord du domaine français et de la Flandre envers l'obédience avignonnaise v. plus loin.

principal soutien du Pape d'Avignon. L'attitude de Catherine et ses actes allaient contre les préférences et les intérêts de l'Eglise et de la royauté de France. Mais les causes religieuses ont joué, elles aussi. D'une façon générale, l'Université de Paris était hostile aux révélations privées, et des écrits de Jean Gerson en constituent la preuve, en ne témoignant que d'une tendance générale. L'Université de Paris, dont l'action était efficace, pose un obstacle aux écrits de sainte Catherine de Sienne et à ceux de sainte Brigitte de Suède, ce qui empêche leur diffusion sur le sol français, et elle conseille de se méfier de toutes sortes de révélations et de visions – attitude prudente, mais serait-elle la même s'il ne s'agissait pas de servir une cause politique ? Le silence de l'Eglise de France sur sainte Catherine de Sienne était voulu et délibéré, et on ne peut que le regretter dans le contexte politique que l'on sait, mais le commun du peuple des fidèles ne s'est-il pas ouvert non plus à son message ? Les dominicains français devaient la vénérer (et ce que j'ai écrit plus haut en constitue une preuve, quoique bien maigre), au moins ceux qui sympathisaient avec la réforme (il en est question plus loin), et peut-être propageaient-ils son culte, ne fût-ce qu'à un niveau local et limité.

D'autre part, il faut signaler ici que son culte était bien vivant au 15^e siècle dans le Midi de la France.³³ Paradoxalement, j'ignore toute existence de sa vie en occitan médiéval, malgré les recherches que j'ai entreprises. Cependant, à cette époque-là, la réception, voire la composition de textes littéraires en français, dans les régions du Midi, est fort probable, et le manuscrit français avec la vie de Catherine, acheté par Gaucher de Quiqueran, originaire d'Arles (le ms. Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine 472), constitue une preuve des possibilités de réception de textes français sur le sol provençal. Son culte y est lié fortement au mouvement de la réforme dominicaine, inaugurée au couvent Notre-Dame de Confort à Arles, en 1436. Le Midi ressent une vive émotion pour Catherine en gardant le souvenir de son passage à Avignon, où elle a séjourné pendant trois mois en 1376, et à Toulon où elle a opéré plusieurs guérisons miraculeuses. Dans le couvent des Frères Prêcheurs d'Avignon, selon un document de la fin du 15^e s., on conservait un chef-reliquaire de Catherine et une châsse qui contenait le cilice de la Sainte. Dans le même couvent existait une confrérie de sainte Catherine, et le Père Montagnes suppose que la statue de Catherine qui est conservée au musée du Petit Palais, provient du couvent dominicain d'Avignon.³⁴ Sa dévotion est aussi propagée par les dominicains de Marseille dont le couvent passe à la réforme en 1444–1445. Les Soeurs de la Pénitence de saint Dominique (le tiers Ordre) apparaissent à Marseille en 1453. Après la canonisation de Catherine, en 1461, elles changent de nom et prennent celui de « soeurs béguines de sainte Catherine de Sienne » ou « dames de sainte Catherine de Sienne », ou « ordre de sainte Catherine de Sienne ». Le même couvent de Marseille accueille aussi une confrérie professionnelle des métiers de la laine, étant bien sûr une confrérie religieuse, qui porte le nom de sainte Catherine de Sienne et qui est fondée dans ce couvent quelques années après la canonisation de la Sainte, en 1465.³⁵ On introduit la dévotion

³³ V. l'art.cit. de Bernard Montagnes, sur lequel je me fonde pour les considérations qui suivent : « La dévotion à Catherine de Sienne en Provence ».

³⁴ *Ibidem*, p. 47.

³⁵ *Ibidem*, pp. 48–49.

à sainte Catherine peut-être aussi à Arles en 1464, et à Saint-Maximin en 1469 ; elle est bien établie à Castres en 1473.³⁶ Nous possédons des preuves sûres de cette dévotion qui se répand dans le Midi grâce à l'action enthousiaste des dominicains, et qui est liée partiellement à la réforme de l'Ordre, dès que celle-ci fut possible dans ces régions, c'est-à-dire après le Grand Schisme.

LES RAISONS D'UN ACCUEIL

Ayant essayé de répondre pourquoi la Vierge siennoise n'a pas trouvé sa place dans la dévotion de la France propre, le temps est venu d'expliquer les causes de son accueil et de la faveur qu'elle a rencontrée dans la littérature d'expression française dans le domaine du Nord : la Flandre française et bourguignonne, ainsi que les régions avoisinantes. Il s'agit certainement d'un faisceau de causes. Celles-ci sont à chercher dans le climat religieux de ces régions qui ont vu naître nos textes. Pour ce qui est des considérations qui vont suivre, certaines ne concerneront que la seconde moitié du 15^e siècle. Certes, la version longue de la légende de Catherine en français date de 1430, mais les deux manuscrits conservés ne témoignent pas d'un large accueil que l'on aurait fait à la biographie de Catherine avant sa canonisation ; d'ailleurs, leur aspect extérieur modeste fait penser que tels étaient les milieux qui s'y sont intéressés à cette époque-là et que cette réception n'était pas large au niveau social. C'est la version abrégée qui témoigne d'un intérêt bien plus grand, mais celui-ci apparaît après la canonisation de Catherine (1461). Comme on l'a vu, les manuscrits contenant cette version diffèrent considérablement les uns des autres : certains ont été exécutés pour de grands seigneurs et de grands bibliophiles, d'autres sont de simples exemplaires courants, copiés pour des personnages bien moins riches et moins importants, mais quelques-uns, tout en étant simples, laissent voir par leur modeste aspect ornemental que l'on a mis un certain soin dans leur exécution, ce qui prouve que diverses couches de la société (l'aristocratie et la bourgeoisie, les religieuses, les tertiaires ou les béguines) ont répondu à la canonisation de Catherine. Ce n'est pas cet événement qui l'a fait connaître sur le sol français (étant donné la date de la version longue), mais à la lumière de ce qui a été dit, la canonisation a considérablement augmenté l'intérêt pour la biographie de la Sainte siennoise.

Alain de la Roche et les Fraternités du Rosaire

L'apparition des Confréries du Rosaire n'est pas liée à la personne d'Alain de la Roche, car elles lui sont bien antérieures, et se multiplient dans les églises dominicaines depuis le milieu du 13^e s., mais le rôle qu'a joué ce prédicateur dans leur propagation, à l'époque et dans les régions qui nous intéressent, ne peut pas rester dans l'ombre.

Le Bienheureux Alain de la Roche (Alanus a Rupe)³⁷, dominicain entré dans l'Ordre vers 1450, est né en Bretagne probablement en 1428. Enseignant et prédicateur,

³⁶ B. Montagnes, « La Congrégation de France », art.cit., pp. 97-98 et n. 156.

³⁷ C'est la tradition qui lui confère le titre de bienheureux, et il ne figure pas dans le catalogue officiel des bienheureux (v. « Alain de la Roche (Bienheureux) » par R. COULON, in : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 1, Paris 1912, col. 1306-1312 ; ici col. 1307).

ayant fait ses études à Saint-Jacques de Paris, il passe par les couvents de Lille, de Douai, de Gand, de Rostock. Il s'allie, avec le couvent de Lille, à la Congrégation de Hollande qui adopte l'ancienne Observance dominicaine. D'autres couvents, où il poursuit sa vocation et enseigne (Douai, Gand, Rostock) font aussi partie de la même Congrégation. Ce dernier fait n'est pas sans importance, car l'Observance dominicaine avait été propagée, à l'origine, par le biographe de sainte Catherine, le maître général de l'Ordre, Raymond de Capoue, et la Sainte y a joué un rôle des plus importants, même après sa mort. Alain meurt à Zwolle le 8 septembre 1475.³⁸

Au cours de sa carrière, il se consacre à la propagation de la dévotion du Rosaire, et il en constitue un jalon, mais avant lui toutes les générations de Prêcheurs, dont l'Ordre fut voué à la Vierge dès sa fondation, se consacrent à la dévotion mariale, à commencer par le Père fondateur, ensuite Jacques de Voragine, Bernard Gui, saint Vincent Ferrier, et d'autres. Alain a diffusé cette dévotion en Picardie, en France, en Belgique, en Saxe, au Danemark.³⁹ Certes, les textes qu'Alain a laissés témoignent de son engagement⁴⁰, surtout son *Apologie sur la dévotion du Rosaire*, composée à la demande de l'évêque de Tournai, Ferry de Clugni⁴¹, mais aussi les Fraternités du Rosaire qu'il a instituées, dont la première était celle de Douai (1470).⁴² Les frères et soeurs de cette confrérie profitaient des biens spirituels de la Congrégation de Hollande. « L'insertion, moyennant la pratique quotidienne du psautier de Marie, dans un énorme réseau potentiel de solidarité spirituelle, tel est l'objet de l'action enthousiaste d'Alain de la Roche ». ⁴³ Il était un grand et fervent promoteur de cette dévotion. Il était prédicateur aussi en Bretagne où il a suscité le mouvement de réforme (Congrégation de Hollande) et propageait la dévotion du Saint Rosaire. Ces confréries ont joui d'un succès immense, sûrement dans une certaine mesure pour les grandes indulgences accordées à

³⁸ V. M. VILLER, « Alain de la Roche », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 1, Paris 1937, col. 269–270. Sur la pratique du Rosaire à l'époque du moyen âge, et sur Alain lui-même ainsi que sur le rôle des dominicains dans la propagation de cette prière, v. André DUVAL, « La Dévotion Mariale dans l'Ordre des Frères Prêcheurs », in : *Maria. Etudes sur la Sainte Vierge*, sous la direction d'Hubert DU MANOIR S.J., t. 2, Paris 1952, pp. 737–782 ; et *idem*, « Rosaire », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 13, Paris 1988, col. 937–980 (particulièrement col. 946–961) ; v. aussi l'article « Rosaire » par Maxime GORCE, in : *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. 13, 2^e partie, Paris 1937, col. 2902–2911.

³⁹ R. Coulon, art.cit., col. 1306.

⁴⁰ Pour la liste de ses écrits, v. l'art.cit. de Viller.

⁴¹ V. Albert DE MEYER, *La Congrégation de Hollande ou la réforme dominicaine en territoire bourguignon 1465–1515. Documents inédits ornés d'une introduction générale, de notes historiques, critiques et bibliographiques*, Liège, s.d., p. LXXX.

⁴² En fait, cette première confrérie fondée par Alain s'appelle *Confrérie de la Vierge Marie et de saint Dominique*. La première à avoir porté le nom de la *Confrérie du Rosaire* est celle fondée par Jacques Sprenger, continuateur de l'oeuvre d'Alain, en 1475, à Cologne (v. Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, « Les dominicains et les confrères du Rosaire », in : *Les mouvances laïques des ordres religieux*, Actes du troisième Colloque International du C.E.R.C.O.R. en collaboration avec le Centre International d'Etudes Romanes, Tournus, 17–20 juin 1992, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1996, pp. 355–375, ici p. 355). Alain propage le *Psalterium Mariae Virginis* (récitation quotidienne des trois cinquantaines d'*Ave*). Au temps d'Alain de la Roche, on préférait le mot *Psautier de Marie* au mot *Rosaire* (v. Maxime GORCE, *Figures dominicaines*, Les Editions du Cerf, Juvisy (Seine-et-Oise) 1935, p. 11). Comme on le voit, sa règle est assez sévère. Dans les Confréries qui furent constituées dans la suite par d'autres, p. ex. dans celle de Jacques Sprenger, ces obligations deviennent bien moins rigoureuses.

⁴³ A. Duval. art.cit., col. 949.

leurs membres, et c'étaient les habitants des Pays-Bas qui attachaient alors une très grande importance aux indulgences.⁴⁴ La tradition attribuée à saint Dominique de Guzman la fondation de la première confrérie du Rosaire, mais cette attribution fut parfois contestée.⁴⁵ Les confréries du Rosaire se répandent partout à partir de la fin du 15^e s., et les dominicains (dans une large mesure ceux de la Congrégation de Hollande) qui ont intégré la tradition de la confrérie du Rosaire dans le patrimoine de leur Ordre, ont pleinement assumé la propagation de cette dévotion et en détenaient le monopole. D'autres dominicains reprennent l'oeuvre d'Alain de la Roche, tel Jacques Sprenger déjà évoqué (en note), ou Michel François⁴⁶. Inutile d'énumérer toutes ces initiatives. Notons cependant que la Confrérie du Rosaire de Lille est confirmée le 30 novembre 1478⁴⁷, donc après la mort d'Alain, mais elle compte parmi les résultats immédiats et directs de sa fervente action. Les disciples d'Alain de la Roche fondent les *Societates Psalterii B.M.V.* dans les couvents de la Congrégation de Hollande. Les inscriptions, à cette époque-là, se comptent par centaines de milliers.

Ici restent significatifs les faits suivants : la propagation de cette dévotion par Alain de la Roche et ses disciples immédiats dans la Flandre française et bourguignonne, avec la mise en avant du personnage de saint Dominique comme fondateur de cette pratique, à partir de couvents de la Congrégation de Hollande, passée à l'ancienne Observance inspirée par sainte Catherine et son biographe. Je pense également que le type de spiritualité représentée par sainte Catherine, prophétesse et visionnaire, convenait bien à celle d'Alain, lui-même ayant eu des révélations dont restent des traces écrites, et il la met en scène dans certains de ses *exempla*, peu connus jusqu'à présent. Il la favorise dans ses prédications destinées aux frères et soeurs des Confréries du Psautier de la Vierge, donc celles du Rosaire. On possède des témoignages d'après lesquels, dans ses sermons prononcés à Douai, il puise dans la vie

⁴⁴ A. Duval, « La Dévotion Mariale ... », *op.cit.*, p. 770.

⁴⁵ Encore dans le courant du 16^e s., les papes se prononcent avec réserve sur cette origine. C'est Grégoire XIII qui l'affirme avec toute certitude en 1573. Peut-être cette attribution lui est-elle due par confusion avec le chartreux Dominique de Prusse, auteur des méditations des mystères du Rosaire, qui a eu une part considérable dans la constitution de celui-ci sous sa forme actuelle. D'autre part, il est très probable qu'il a en effet constitué les plus anciennes confréries du Rosaire, appelées confréries de la sainte Vierge (*Beatae Mariae Virginis*). Elles regroupaient, à l'origine, entre autres, les croisés engagés dans la lutte contre les albigeois, qui s'appelaient les gais chevaliers, ou frères joyeux ou chevaliers de Notre-Dame (v. Gorce, « Rosaire », *art.cit.*, col. 2909–2910). Ici il est important que cette conviction était présente dans la prédication des propagateurs des Confréries (celles-ci continuent jusqu'à aujourd'hui).

⁴⁶ Il est l'un des plus importants disciples qu'Alain de la Roche a laissés. Né probablement vers 1435, près de Lille, il entre dans l'Ordre vers 1453–1454. Il passe par les couvents de Lille, de Saint-Jacques de Paris, de Douai, de Cologne. C'est à Saint-Jacques qu'il doit avoir rencontré Alain de la Roche et il suit certainement ses prédications lorsque celui-ci est nommé lecteur à Douai où il fonde la première confrérie. Michel François se déclare lui-même comme son disciple, mais il en est plus qu'un disciple ; c'est son ami et confident. Il joue un rôle considérable dans la diffusion de la dévotion à la Vierge Marie par ses écrits où il traite des Sept Douleurs de la Vierge (*Decisio quodlibetica super VII. principalibus B. Mariae Virginis doloribus* ...) et surtout du Rosaire (*Quodlibet de veritate fraternitatis rosarii seu psalterii beatae Mariae* ...). De plus, il joue un rôle important dans l'histoire de la Congrégation de Hollande qui est la sienne. V. « François (Michel ; = Michael Francisci, ab Insulis ou de Insulis) » par André DUVAL, in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, Paris 1964, col. 1107–1115.

⁴⁷ R. Coulon, *art.cit.*, col. 1311.

de Catherine et la présente comme celle qui a récité elle-même le psautier de Marie.⁴⁸ De plus, dans l'iconographie, Dominique et Catherine apparaissent souvent ensemble comme recevant le Rosaire des mains de la Vierge Marie.⁴⁹ Pourtant, c'est au cours du 16^e siècle que l'on rencontre de tels tableaux⁵⁰ et il m'est impossible de dire si la Sainte était associée dans les mentalités des médiévaux à l'institution du Rosaire bien qu'elle ait été associée à cette pratique.⁵¹ Quelques-uns des membres de ces confréries, qui auraient pu se permettre l'achat de modestes manuscrits, n'étaient-ils pas désireux de connaître la vie de Catherine ?

L'Observance dominicaine et la Congrégation de Hollande

En 1684, l'historien dominicain Thomas Souèges écrivait : « Non seulement les soeurs du tiers ordre considèrent Catherine de Sienne comme leur mère et patronne, mais encore tous les monastères qui se sont relevés de relâchement où ils étaient, ou qui, depuis sa mort, ont été fondés dans l'observance régulière ... ». ⁵² En effet, Catherine était inspiratrice de la réforme dominicaine ; par son exemple, par ses exhortations, elle a allumé le feu qui a embrasé toute l'Europe dominicaine, et a provoqué, en partie, une réforme générale dans l'Eglise. Raymond de Capoue, biographe de la Sainte, maître général de l'Ordre (1380–1389) dans les provinces de l'obédience romaine, l'un des artisans principaux de la réforme, a reçu de Catherine l'idée et l'inspiration réformatrices.⁵³ Ainsi, par la suite, c'est grâce à l'expansion de la réforme que le culte de sainte Catherine de Sienne a dépassé les frontières locales,

⁴⁸ V. Gilles MEERSSEMAN OP, in collaborazione con Gian Piero PACINI, *Ordo Fraternalitatis, confraternite e pietà dei laici nel medioevo*, Italia Sacra, Studi e Documenti di Storia Ecclesiastica (24, 25, 26), Roma 1977, vol. 3, pp. 1162 et 1168.

⁴⁹ Le plus célèbre tableau du Rosaire, mais trop tardif pour illustrer notre époque, représentant Dominique et Catherine, est celui du Sassoferrato (1643) à la Sainte-Sabine (v. A. Duval, « Rosaire », art.cit., col. 959), mais ces tableaux sont nombreux. On en conserve aussi un, et très beau, au couvent dominicain de la Sainte-Trinité à Cracovie.

⁵⁰ A. Duval, « La Dévotion Mariale ... », art.cit., p. 776, n. 208.

⁵¹ On pourrait cependant, me semble-t-il, formuler une telle conjecture. On rencontre une miniature représentant sainte Catherine dans le livre de la Confrérie du Psautier de la Vierge Marie de Paris, composé vers 1490 : ms. Staatsbibliothek zu Berlin Preussischer Kulturbesitz, Phill. 1914 (19v^o), décrit par mon collaborateur, Dominique Stutzmann (*Les manuscrits médiévaux français ... décrits par D. Stutzmann et P. Tylus, op.cit.*, p. 255). Mais Catherine n'y reçoit pas le Rosaire, elle est seulement présente dans le livre d'une confrérie du Rosaire, ce qui est déjà très significatif, d'autant plus qu'il s'agit de l'une des douze miniatures seulement.

⁵² Cité d'après B. Montagnes, « La dévotion à Catherine de Sienne ... », art.cit., p. 50.

⁵³ Le besoin de réforme se sent en Italie dès le début du 14^e siècle. Le Père Meersseman constate que « dès avant le Grand Schisme un courant de réforme religieuse s'était manifesté dans les provinces de Rome et de Bologne » (« Etudes sur l'Ordre des Frères Prêcheurs au début du Grand Schisme », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 25 (1955), pp. 213–257, ici p. 227), et nous lisons plus loin : « à la veille du Grand Schisme nous sommes ... déjà en pleine période de réforme. » (*ibidem*, p. 230). Pourtant, la majorité des Prêcheurs, à l'époque en question, n'est pas encore gagnée à l'idée de ce mouvement (*ibidem*). Celui-ci a été commencé par le Maître Elie Raymond (1367–1389). Après la division de l'Eglise en deux obédiences, causée par le Grand Schisme, Elie Raymond s'est trouvé avec sa réforme dans l'obédience avignonnaise, et c'est Raymond de Capoue, le nouveau Maître de l'Ordre, qui a déclenché le mouvement dans l'obédience romaine (v. M.-H. Vicaire, « L'Ordre de la Pénitence de Saint Dominique dans la réforme ... », art.cit., p. 17).

a envahi à peu près toute l'Europe et est devenu universel ; ce sont les couvents réformés qui propageaient son culte, car ils y trouvaient leur propre inspiration.

Il ne faut pas simplifier les choses, mais on ne peut pas faire autrement dans un chapitre aussi court, consacré à une question aussi compliquée qu'est l'Observance dominicaine.⁵⁴ D'ailleurs, mon propos n'est pas d'explicitier cette question-ci, mais de trouver une réponse à la question posée à propos des vies françaises de sainte Catherine.

L'oeuvre de la réforme a été considérablement freinée par le Grand Schisme, voire elle a été arrêtée dans les couvents soumis à l'obédience avignonnaise. C'est surtout dans les provinces d'obédience romaine qu'elle a connu un épanouissement.⁵⁵ Ainsi en France, le mouvement réformateur ne pouvait pas s'épanouir à l'époque du Schisme, mais il y était ralenti aussi à cause de la guerre de Cent Ans qui a dévasté de nombreux couvents. La réforme des couvents dominicains en France a été influencée par la Congrégation de Hollande, et c'est de celle-ci qu'il est question ici. Elle est appelée « de Hollande », car la réforme commence dans ce pays. Elle aura ses couvents dans la majeure partie de la France, jusqu'à Nantes et Annecy. Le couvent Saint-Jacques à Paris passe à la réforme en 1502. Les couvents français de la Congrégation de Hollande deviendront indépendants en 1514, en formant la congrégation « gallicane ». Ceci ne concerne que les couvents septentrionaux. Les couvents méridionaux forment la Congrégation de France en 1497.⁵⁶ Avant cette date, la réforme y est à l'état de gestation et se forme dans les provinces de Provence et de Toulouse que B. Montagnes appelle foyer provençal et foyer toulousain.⁵⁷ Ce que l'on désigne par le nom de la Congrégation de France ne concerne ni notre époque, vu qu'au cours de la deuxième moitié du 15^e siècle la réforme y est à l'état initial, ni les régions qui ont vu la naissance de nos textes, vu que cette congrégation ne regroupe que les couvents réformés du Midi. C'est la Congrégation de Hollande qui joue un rôle des plus importants dans la propagation de la réforme au cours de la deuxième moitié du 15^e siècle. L'influence de cette congrégation s'étend dans diverses directions et son rayonnement ira même jusqu'en Pologne. Comme le dit le Père de Meyer, elle « avait fait reflourir la vie religieuse dans plus de la moitié de l'Europe ».⁵⁸ Elle est particulièrement importante ici par le fait que son noyau s'est formé en partie dans les régions sur lesquelles porte cette enquête, ce qui explique la diffusion de la dévotion à sainte Catherine de Sienne dans ces régions. Le premier couvent réformé est fondé à La Haye par Conrad de Prusse, en 1403. Celui-ci est disciple de Jean Dominici, artisan de la réforme en Italie. D'autres auteurs du mouvement réformateur aux Pays-Bas puisent leur inspiration aussi des milieux réformés d'Italie, ayant vécu à Bologne, dont le plus

⁵⁴ A ma connaissance, il n'y a pas de monographie consacrée à la question de l'Observance dominicaine en France au 15^e s. Une thèse de doctorat qui porte sur ce sujet est actuellement dirigée par M. André Vauchez.

⁵⁵ G. Meersseman OP, « Etudes sur l'Ordre des Frères Prêcheurs ... », art.cit., p. 230.

⁵⁶ B. Montagnes, « La Congrégation de France », art.cit., p. 77.

⁵⁷ *Ibidem*, pp. 69-70.

⁵⁸ A. de Meyer, *La Congrégation de Hollande ...*, op.cit., p. CIII. Plusieurs faits concernant la naissance et l'expansion de la congrégation en question, que l'on trouve dans ce bref sous-chapitre, sont puisés dans cette excellente étude.

important est Jean Uyt den Hove (mort en 1489). C'est sous son inspiration que p. ex. le couvent de Gand (Province de France) s'engage dans le mouvement, le premier couvent en territoire bourguignon passé à la réforme. La constitution de la Congrégation de Hollande est approuvée en 1457 par le maître général, et elle comprend à l'origine les couvents suivants : Lille, Gand, Rotterdam, La Haye, Calcar et Bruxelles⁵⁹, mais bien vite d'autres couvents lui appartiendront dont je ne cite que les suivants : Douai (1464), Valenciennes (1471), Chambéry (1474), Annecy (1481), Nantes (1474), Guérande (1474), Rennes (1474), Tours (1476), Nimègue (1481 – date du deuxième accès de ce couvent à la Congrégation), Louvain (partiellement ; 1495), Dinan (1496) ; et bien plus tardivement (début du 16^e s.) : Rouen, Caen, Blois, Compiègne, Bourg-en-Bresse et Argentan. Il faut noter ici que pour ce qui est de la Flandre, les débuts de la réforme sont liés au généralat de Raymond de Capoue.⁶⁰ En 1464, cette congrégation obtient son autonomie administrative, et c'est la date à laquelle elle est érigée officiellement ; en 1468, elle est confirmée par le chapitre général de Rome. Son expansion est rapide et elle comprendra les couvents de Magdebourg et de Rostock jusqu'à Nantes.⁶¹

En termes généraux, l'idée de réforme, consistant en le retour à l'ancienne observance, « est d'anéantir la vie privée, de ramener tous les Frères au chœur, aux jeûnes et à l'abstinence de règle, au silence, à la clôture, à l'obéissance entière envers leurs supérieurs. »⁶² Les Frères pratiquent la dévotion à la Passion et à la Vierge Marie (le Rosaire⁶³, les Sept Douleurs et les Sept Joies de Marie). L'idée de la réforme dominicaine se résume parfaitement dans ces mots du Père de Meyer : « La réforme dominicaine n'exigeait pas de changement d'esprit, de règles, de constitutions, pas même une adaptation toute nouvelle aux temps ou aux circonstances. Au fond, il ne fallait rien changer, ni renouveler, mais il fallait que ceux qui portaient l'habit dominicain, vécussent la vie dominicaine intégrale selon les règles et constitutions décrétées et données par le fondateur et ses successeurs. »⁶⁴

La constitution de la Congrégation de Hollande est strictement liée aux territoires sur lesquels s'exerçait l'influence des Grands Ducs de Bourgogne. « Non pas que cette réforme ait été introduite ou suscitée par les Ducs, mais, comme elle cadrait avec leur politique et répondait aux convictions chrétiennes de leur cœur, ils s'en firent les

⁵⁹ V. « Frères Prêcheurs » par Henri-Dominique SIMONIN et autres, in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 5, Paris 1964, col. 1422–1524 (ici col. 1470).

⁶⁰ V. Gilles MEERSSEMAN OP, « Les Dominicains flamands et le Grand Schisme sous le généralat de Raymond de Capoue », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 6 (1936), pp. 111–138 (ici p. 137).

⁶¹ V. « Frères Prêcheurs » par H.-D. Simonin et autres, art.cit., col. 1504.

⁶² V. « Frères Prêcheurs (Ordre des) » par Marie-Humbert VICAIRE et André DUVAL, in : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 18, Paris 1977, col. 1369–1426 (ici col. 1396).

⁶³ La dévotion du Rosaire et le retour à l'ancienne observance sont intimement liés, car le Rosaire devient l'instrument de ce retour (L. SALEMBIER, *Le Grand Schisme d'Occident*, quatrième édition, Paris 1902, p. 404). Pour ce qui est de la Congrégation de Hollande, « le Psautier de Marie, ou le Rosaire, fut officiellement reconnu et imposé par la congrégation dès 1473. Elle l'imposa comme suffrage à réciter pour les vivants et défunts. Ce qui prouverait qu'à cette date le Rosaire, sous sa forme nouvelle, était déjà bien connu et en vogue dans nos couvents réformés. » (A. de Meyer, *La Congrégation de Hollande ...*, op. cit, p. LXXXI).

⁶⁴ *Ibidem*, p. XXVIII.

protecteurs et coopérateurs influents.»⁶⁵ L'engagement des Grands Ducs dans la propagation de la réforme est pour nous ici très significatif. D'autre part, les dominicains étaient très influents sur le territoire des Ducs, comme leurs confesseurs, et nombreux y étaient évêques. Ce qui s'est formé sous Philippe le Bon dans son domaine, s'est répandu, comme il vient d'être dit plus haut, sur plusieurs pays.

Le Père Montagnes appelle Catherine de Sienne la « patronne de toute réforme ».⁶⁶ Il est notoire que la réforme dominicaine a été promue par la famille cathérinienne et qu'elle s'est répandue grâce à la diffusion des écrits et de la biographie de Catherine. La dévotion à celle-ci était l'une des principales orientations spirituelles des dominicains réformés. Le fait que les couvents septentrionaux accèdent à la Congrégation de Hollande, ceux de la Flandre française et bourguignonne, tout au cours de la deuxième moitié du 15^e siècle, me paraît très important. Rien d'étonnant donc que certains témoins (peut-être la majorité) de la version abrégée de la *Vie de sainte Catherine de Sienne* aient vu le jour sur le territoire bourguignon et dans les régions avoisinantes qui dépendaient du domaine des Grands Ducs, favorables à la réforme.

Le tiers ordre

Le 15^e siècle est, après l'époque des fondations, l'âge d'or de l'Ordre des Prêcheurs, car c'est le temps de leur véritable et grand renouveau qui trouve son expression dans le mouvement de l'Observance, comme ceci vient d'être signalé. Il est très important et très significatif, d'autre part, que c'est aussi le temps d'un grand essor de l'Ordre de la Pénitence de saint Dominique, dit tiers ordre, et les deux mouvements sont parallèles, le second étant le résultat du premier.⁶⁷ On ne peut pas dissocier la réforme et le développement du tiers ordre. « Or c'est au sein de ce puissant effort d'un siècle et demi [l'Observance], que se produit précisément l'essor et l'expansion de ce que les contemporains ont commencé de nommer, non plus seulement l'Ordre de la Pénitence, mais le tiers ordre de Saint Dominique. »⁶⁸

Les débuts du tiers ordre remontent au Fondateur, le saint Père Dominique, mais celui-là n'existe formellement qu'à partir de 1285, et se limite à la Toscane, et ceci jusqu'à la fin du 14^e siècle. Il porte alors le nom de l'Ordre de la Pénitence de saint Dominique. Sa véritable expansion commence avec Raymond de Capoue et Thomas Caffarini de Sienne, tous les deux biographes de sainte Catherine de Sienne. Celui-ci compose, en 1402, le *Traité de l'Ordre des Frères de la pénitence de saint Dominique*. Ils en diffusent, tous les deux, la règle qui gagne plusieurs milieux réformés, car ils

⁶⁵ *Ibidem*, p. XXIV.

⁶⁶ B. Montagnes, « La Congrégation de France », art.cit., p. 97.

⁶⁷ Cf. M.-H. Vicaire, « L'Ordre de la Pénitence de Saint Dominique dans la réforme ... », art.cit., p. 12. Dans cet article, on trouve d'intéressantes considérations sur le développement du tiers ordre dominicain au 15^e s., qui nous éclairent aussi quelque peu sur son histoire dans les régions où nos textes ont vu le jour. Les médiévistes ne se sont pas intéressés aux confréries dominicaines à une époque aussi haute que le 15^e siècle ni dans les régions sur lesquelles porte cette enquête. Il faut mettre à part le cas de l'Italie. Des travaux y ont été consacrés, comme une suite d'articles de G. Meersseman, parus dans *Archivum Fratrum Praedicatorum*.

⁶⁸ M.-H. Vicaire, « L'Ordre de la Pénitence de Saint Dominique dans la réforme ... », art.cit., p. 19.

sont aidés d'autres dominicains passés à la réforme.⁶⁹ Cette formation obtiendra un nom nouveau en 1484 : la Pénitence du tiers ordre de saint Dominique, et un nom nouveau est, selon le mot du Père Vicaire, « le signe d'un renouvellement profond ».⁷⁰ Les efforts de Raymond de Capoue et de Thomas Caffarini aboutissent à la confirmation, par le Pape, de l'Ordre de la Pénitence et de sa règle, et à son extension non seulement à travers toute l'Italie, mais aussi bien au-delà, dans toutes les provinces de l'Ordre des Prêcheurs.⁷¹ Il s'agit certainement des provinces réformées, et la vaste Congrégation de Hollande devait y jouer un rôle des plus importants. En effet, parmi les pays ou villes qui ont vu naître ces communautés dans le courant du 15^e siècle, le Père Vicaire énumère : Toscane, Lombardie, Rome, Venise, Provence, Espagne, Portugal, Rhénanie, Allemagne, Irlande et Pays-Bas [!].⁷² Ces communautés de frères et soeurs qui adoptent une règle, mais sans prononcer les voeux solennels, sans devenir religieux ni moniales, pratiquent des formes diverses de la dévotion, et parmi celles-ci la dévotion aux saints dominicains.⁷³ Sainte Catherine de Sienne, nouvellement canonisée, en 1461, dont le culte fut largement diffusé par les promoteurs de la réforme et du tiers ordre en même temps, ne devait-elle pas exercer une attraction sur ces hommes et ces femmes fascinés par la spiritualité dominicaine ? Nous lisons chez le Père Meersseman qu'« à Rouen l'ancienne confrérie de Saint-Dominique adopte en 1392 s. Pierre Martyr comme patron secondaire. En 1478 la même confrérie s'appelle déjà confrérie des Saints Dominique et Pierre Martyr et des Saintes Anne et Catherine de Sienne [sic !]. »⁷⁴ C'est une preuve évidente de l'importance de notre Sainte, à cette époque-là, pour les confréries de ce genre, qui auraient vite réagi à sa canonisation. Mais y avait-il des confréries du tiers ordre de saint Dominique dans la France du Nord et aux Pays-Bas qui auraient pris sainte Catherine pour patronne ?

Béguines et bégards

Dans les régions en question, un autre milieu pouvait être particulièrement favorable à l'accueil de la légende de sainte Catherine de Sienne : les béguinages.⁷⁵

Les bégards et les béguines sont apparus au 12^e s. Les uns et les autres se recrutaient dans des milieux sociaux divers ; et celles-ci resteront toujours plus nombreuses. Ils s'inscrivent dans un fort courant de réforme de l'Eglise qui animait les esprits depuis le 10^e s. en aboutissant à des formes nouvelles de la vie religieuse, comme p. ex. la naissance des ordres mendiants. L'origine de leur nom paraît obscure.

⁶⁹ *Ibidem*, p. 25.

⁷⁰ *Ibidem*.

⁷¹ *Ibidem*.

⁷² *Ibidem*, p. 26. La France n'y est pas mentionnée.

⁷³ *Ibidem*, p. 27.

⁷⁴ Gilles MEERSSEMAN OP, « Etudes sur les anciennes confréries dominicaines. III – Les Congrégations de la Vierge », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 22 (1952), pp. 5–176 (ici p. 73).

⁷⁵ Sur le bégardisme v. les articles « Bégardisme » et « Béguinages » de J. VAN MIERLO, in : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 7, Paris 1934, respectivement col. 426–441 et 457–473 ; et *idem*, « Béguins, Béguines, Béguinages », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 1, Paris 1937, col. 1341–1352, où l'auteur reprend les idées exprimées dans le deuxième des articles cités ; ainsi que les articles « Bégard, Béguin, Béguine » par G. JACQUEMET, in : *Catholicisme hier, aujourd'hui, demain*, t. 1, Paris 1954, col. 1371–1375, et « Béguinages », par Dom R. GAZEAU, *ibidem*, col. 1376–1377.

Selon J. Van Mierlo, il provient d'*al-bigen-sis* ou d'*al-beghin-i*⁷⁶, et en effet ils étaient parfois confondus avec les albigeois.⁷⁷ Au début, la signification de cette dénomination aurait été très péjorative. G. Jacquemet semble être d'un autre avis, selon lequel ce nom, au moment de son apparition dans le Nord, y a été reçu favorablement.⁷⁸ Je n'ai pas l'intention d'entrer dans tous les détails, ce qui ne serait que la reprise de ce que l'on a déjà écrit sur cette question et ne servirait à rien dans cette argumentation. Quant à l'histoire de ce mouvement qui devient vite une institution au sein de l'Eglise, je me bornerai seulement à rappeler les faits suivants. Le nom de *béguins* est appliqué, dans des écrits médiévaux, à différents types de personnes menant une vie religieuse hors du commun.⁷⁹ Il faut distinguer deux types de béguines et bégards : orthodoxes et hétérodoxes.⁸⁰ C'est le béguinisme orthodoxe qui nous intéresse ici bien qu'il ait été accusé d'hérésie à certains moments⁸¹, celui qui s'est répandu aux Pays-Bas⁸² et qui en constituait un mouvement catholique des plus importants ; c'est là qu'ils étaient particulièrement nombreux. Il ne s'agit pas d'un ordre religieux, car ils ne prononçaient pas de vœux solennels, les seuls qui fussent connus au moyen âge. Leurs traits propres c'était la continence et le désir de pauvreté. Les béguines se recrutaient aussi bien dans la noblesse que dans des couches basses de la société, veuves et jeunes filles ; les béguins ou bégards⁸³ venaient en principe de milieux ouvriers. Des causes sociales et économiques sont à l'origine de ce mouvement (veuvage ou virginité imposés par la pénurie d'hommes à cause des guerres ; la pauvreté et la situation précaire des jeunes filles ou des ouvriers, d'où le choix d'une voie qui leur assurait un minimum de sécurité), mais les causes religieuses y ont joué un rôle prépondérant. Ils mènent une vie de religieuses et de religieux sans quitter le monde. Les uns vivent individuellement, d'autres – en communautés, en se réunissant dans ce que l'on appelle *curtes* béguinales, et déjà à partir du début du 13^e s. : à Nivelles (autour de sainte Marie

⁷⁶ V. « Béguinages » par J. Van Mierlo, art.cit., col. 460.

⁷⁷ D'autre part, les albigeois portent parfois le nom de *beghini* (*ibidem*, col. 459).

⁷⁸ V. l'art.cit., col. 1372.

⁷⁹ V. l'art.cit. « Béguins, Béguines, Béguinages » de J. Van Mierlo, col. 1343.

⁸⁰ Sur ceux-ci v. « Béghards, béguines hétérodoxes » par Félix VERNET, in : *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 2, 1^{ère} partie, Paris 1932, col. 528–535 ; et *idem*, « Béghards hétérodoxes », in : *Dictionnaire de Spiritualité*, t. 1, Paris 1937, col. 1329–1341. C'est des béguins et béguines hérétiques que traite aussi Bernard Gui dans son *Manuel de l'Inquisiteur*.

⁸¹ Les béguines et bégards en question ont été parfois favorables à des idées hérétiques. Ils avaient en commun avec les albigeois certaines croyances et pratiques. Sur celles-ci v. p. ex. J. Van Mierlo, « Béguinages », art.cit., col. 459. Selon cet auteur, le béguinisme hétérodoxe, dans les Pays-Bas, n'était qu'une « déviation accidentelle » (*ibidem*, col. 467), mais le danger d'hérésie était réel. Certes, le béguinisme tourne parfois à des abus. Mais les béguines témoignent de telles tendances moins fréquemment que les bégards (v. l'art.cit. « Béghards, béguines hétérodoxes » de F. Vernet, col. 529). Au début du 14^e s., Clément V prononce une condamnation qui sera adoucie par Jean XXII. A la fin du 15^e s., les béguines tombent dans de nouveaux excès et ne jouissent pas toujours d'une opinion favorable. D'un autre côté, les causes de répressions de la part de certains membres du clergé contre le béguinisme peuvent résulter d'un contraste entre le style de vie d'une partie du clergé et celui des béguines et bégards.

⁸² Il n'est pas possible de tenir compte des frontières politiques actuelles. Il s'agit aussi des Pays-Bas français.

⁸³ Sur l'usage des deux noms : *béguins* et *bég(h)ards* servant à désigner les hommes, v. Félix Vernet, « Béghards hétérodoxes », art.cit. col. 1329–1330. La forme *bégharde* est d'un emploi rare (*ibidem*, col. 1330).

d'Oignies) et à Liège (le béguinage de Saint-Christophe), ensuite à Gand, Bruges, Bruxelles et à Lille, etc.⁸⁴ Pour ce qui est de la France, ils n'y sont pas connus encore vers le milieu du 13^e s.⁸⁵ Mais les *curtes* béguinales y surgiront, sous la protection du saint roi Louis, tant dans le Nord que dans le Sud. Le rayonnement béguinal était grand et a atteint plusieurs pays européens. Dans les Pays-Bas, on est allé plus loin, pour l'organisation de la vie des béguines, jusqu'à la création des béguinages proprement dits, c'est-à-dire paroisses béguinales⁸⁶, que l'on rencontre aussi quelquefois en France (Paris, Marseille) et en Allemagne, mais c'est dans le Nord que sont érigés de nombreux établissements de ce type (les femmes qui y sont groupées, au moins dans quelques-uns, se comptent par centaines)⁸⁷, et en Belgique leur nombre est le plus élevé. Leur existence est approuvée par l'Eglise. Les béguines qui y sont réunies reçoivent une organisation et une règle qui, par ailleurs, ne sont pas identiques à tous les béguinages.

Les Frères Prêcheurs ont joué un rôle particulièrement important dans le développement du béguinisme. Prenons pour exemple le cas de Lille.⁸⁸ Le béguinage est créé dans cette ville grâce à l'action des dominicains et de la comtesse de Lille, très influencée par ceux-ci. Les béguines s'établissent au faubourg Saint-Pierre de Lille, sur le territoire de la paroisse Saint-André. A proximité sont établis les Prêcheurs, ce qui resserre profondément les liens entre ces établissements.⁸⁹ Ce béguinage apparaît entre 1234–1239 et la direction spirituelle en est confiée aux fils de saint Dominique, ce qui est attesté par une charte de 1277.⁹⁰ D'une façon générale, un peu partout, ceux-ci dirigent les béguines, tandis que les Franciscains s'occupent des bégards. Il faut souligner le fait que les Prêcheurs ont fondé et/ou dirigé de nombreux béguinages dans la France du Nord et aux Pays-Bas⁹¹, régions sur lesquelles porte cette enquête. La règle adoptée à Lille est bien celle de Gand. C'est à Gand qu'apparaît le premier béguinage, en 1233, et il reçoit la règle composée par les dominicains gantois.⁹² Un lien fort entre les dominicains et les béguines est visible dès la création de l'Ordre et s'inscrit en même temps dans la période initiale de l'existence de celles-ci. Il est intéressant d'évoquer le cas de la mystique béguine, sainte Marie d'Oignies, morte en 1213, ayant vécu dans la communauté béguinale de Nivelles, dans la région qui nous intéresse ici, et dont Jacques de Vitry a composé la *vita*, achevée en 1215. Le dominicain Vincent de Beauvais reprend cette vie dans son *Speculum historiale* (vers 1257–1258), et un autre frère prêcheur, Thomas de Cantimpré, compose un supplément

⁸⁴ Parfois, il s'agit d'une organisation supérieure : les paroisses béguinales dont il est question ci-dessous.

⁸⁵ V. l'art.cit. « Béguins, Béguines, Béguinages » de J. Van Mierlo, col. 1342–1343.

⁸⁶ V. sur cette forme de vie l'art.cit. « Béguinages » de J. Van Mierlo, col. 469.

⁸⁷ V. l'art.cit. de R. Gazeau, col. 1377.

⁸⁸ Ce choix n'est nullement fortuit, car nous avons un témoignage sûr et évident que l'un de nos manuscrits a vu le jour exactement à Lille.

⁸⁹ H. Platelle, « La vie religieuse à Lille », *op.cit.*, p. 341 et n. 17.

⁹⁰ V. Jacques MARSEILLE, « Le couvent des dominicains de Lille de sa fondation au milieu du 15^e siècle », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 40 (1970), pp. 73–95 (ici p. 82). H. Platelle (« La vie religieuse à Lille », *op.cit.*, p. 338) place la fondation des béguines à Lille d'une façon moins précise : avant 1245.

⁹¹ V. M.-H. Vicaire, « L'Ordre de la Pénitence de Saint Dominique dans la réforme ... », art.cit., p. 26.

⁹² V. H. Platelle, « La vie religieuse à Lille », *op.cit.*, p. 340.

(vers 1260) à la *vita* par Jacques de Vitry. Pourquoi un tel intérêt témoigné par les Frères pour cette sainte béguine qui devait être particulièrement chère à ceux-ci ? Or le dominicain Gérard de Frachet, l'un des premiers biographes des Prêcheurs, introduit le personnage de Marie d'Oignies dans ses *Vitae fratrum ordinis Praedicatorum*, composées vers 1260. Il met ce cas parmi les prophéties qui ont prédit l'institution de l'Ordre des Prêcheurs. Elle est l'une de ceux et celles qui auraient annoncé son avènement.⁹³

Pour nous les faits suivants sont importants : les béguines des Pays-Bas, français, belges et hollandais sont particulièrement nombreuses. Elles se réunissent en béguinages et mènent une vie religieuse très fervente où la mystique occupe une place de premier ordre. A l'époque d'une crise de cette forme de vie, à la fin du 15^e s., alors que les béguinages disparaissent en France⁹⁴ et dans d'autres pays, dans les régions qui nous intéressent ils tiennent ferme contre la tendance générale, vivent même un renouveau, connaissent la prospérité et gardent le caractère de foyers religieux fervents. La direction spirituelle de ces personnes est assurée par les ordres mendiants, surtout par les dominicains dans le cas des béguines. Il arrive d'ailleurs que ce soient les dominicains qui prennent l'initiative de la création des béguinages, comme c'est le cas à Lille. Comment les fils de saint Dominique les encourageaient-ils au mysticisme ? ; serait-il très risqué d'imaginer que l'exemple de Catherine était peut-être présent dans cette direction spirituelle, comme dans la prédication, et surtout au cours de cette deuxième moitié du 15^e s., après la canonisation de la Sainte ? Il n'est pas sans importance que les Frères Prêcheurs de ces régions fassent partie, à cette époque-là, de la Congrégation de Hollande, qui s'inscrit dans le courant de l'Observance dominicaine. Par la spiritualité mystique, la contemplation, le culte de la Vierge Marie, des saints et de la Passion, le choix de la pauvreté et de la continence, les pratiques religieuses des plus austères, et par la forme de vie : religieuse mais non pas monastique, les béguines se rapprochent en quelque sorte de l'idéal de vie et de sainteté représenté par sainte Catherine de Sienne. Et l'horaire de leur journée fait bien penser à ce que nous lisons dans la biographie de Catherine par Raymond de Capoue. Celle-ci fut susceptible de constituer pour elles un modèle de vie et de les inspirer.

Le Grand Schisme

La période allant de 1378 à 1417, connue dans l'Eglise sous le nom du Grand Schisme d'Occident, l'a divisée en deux, et même en trois obédiences : celles de Rome, d'Avignon et de Pise.⁹⁵

Peu importent toutes les causes de cette déchirure. Ici, sont importants les faits suivants : la lutte de Catherine de Sienne pour y mettre fin et l'attitude du comte de

⁹³ A. Vauchez, *Saints, prophètes et visionnaires ...*, *op.cit.*, chapitre : « Prophéties et recherche de légitimation aux origines de l'ordre dominicain », pp. 189–198 (particulièrement pp. 189–190 et 192–193). Ce cas est évoqué à la p. 208 de cette étude.

⁹⁴ Mais non pas définitivement. Les derniers ne disparaîtront qu'à la Révolution.

⁹⁵ V. p. ex. E. VANSTEENBERGHE, « Schisme d'Occident (Grand) », in : *Dictionnaire de Théologie Catholique*, t. 14, 1^{ère} partie, Paris 1939, col. 1468–1492. Je renvoie aux ouvrages cités de M. de Bollard et de L. Salembier, ainsi qu'à l'ouvrage de Noël VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. 1–2, Paris 1896 ; t. 3, Paris 1901 ; t. 4, Paris 1902.

Flandre, du clergé, des dominicains, du peuple des fidèles, dans les régions sur lesquelles porte cette enquête, envers les obédiences romaine et avignonnaise. Cette démonstration n'a pas la prétention d'être exhaustive, ce n'est pas d'ailleurs le lieu d'en traiter amplement, je tiens uniquement à en tracer une brève esquisse. Il peut sembler que je simplifie ces questions, mais je ne veux pas me perdre dans le détail des faits.

Catherine a prévu le Schisme dans ses visions mystiques et elle y voyait un châtiment du monde ecclésiastique corrompu, mais comme on le sait, les causes en étaient multiples. Elle a employé tous ses efforts pour remédier au mal en voulant rendre à l'Eglise l'unité perdue, ainsi que son confesseur et biographe, Raymond de Capoue. C'était l'une des raisons de son rejet par le clergé français, ce que j'ai évoqué plus haut.

La situation aux Pays-Bas français et flamands était très complexe et il n'est pas facile de la présenter.⁹⁶ Elle était avant tout chaotique. Par exemple, les évêchés y étaient occupés par les partisans du parti avignonnais, soumis à l'influence du roi de France, mais l'administration y était établie par le Pape de Rome et la sympathie de la population allait à celui-ci, ce qui provoquait de graves désordres et une crise réelle. Le clergé inférieur, lui aussi, se joignait à la cause urbaniste. De plus, le comte de Flandre, Louis de Mâle, partageait les intérêts romains. Les sentiments anti-français ont dû y jouer un rôle des plus importants, ainsi que l'attachement à l'Angleterre urbaniste. Cet état des choses a provoqué une déchirure profonde entre les évêques d'une part, et le bas clergé, le peuple, voire le comte de Flandre – de l'autre. La situation a changé dans une certaine mesure avec Philippe le Hardi, qui en tant qu'époux de la fille unique de Louis de Mâle, Marguerite de Flandre, est devenu après la mort de son beau-père le seigneur du comté de Flandre.⁹⁷ Philippe a adopté la cause avignonnaise, et après lui, le célèbre chapitre Saint-Pierre de Lille, une grande autorité religieuse dans le pays, a choisi la même voie. « Les oppositions religieuses rejoignaient les vieux antagonismes sociaux, si bien qu'on retrouvait du côté clémentin le comte, la noblesse, le haut clergé, la riche bourgeoisie, tandis que le peuple et le bas clergé adhéraient au parti urbaniste. »⁹⁸, ce qui n'avait rien d'étonnant étant donné qu'en ce qui concernait la Flandre « il n'y eut jamais identité entre les positions de l'évêque, du comte et de la population ».⁹⁹ La situation de l'Eglise à cette époque-là était certainement tragique et elle a provoqué un trouble des consciences, mais le cas de la Flandre paraît particulier à cet égard.

La Flandre était alors un fief de la couronne de France, mais c'était en même temps une terre où s'entrechoquaient les intérêts français et anglais, aussi les intérêts de la

⁹⁶ Pour les considérations qui vont suivre v. Henri PLATELLE, « La vie des hommes à la fin du Moyen Age », in : *Histoire des Pays-Bas français : Flandre, Artois, Hainaut, Boulonnais, Cambrésis*, publiée sous la direction de Louis TRENARD, Toulouse 1972, pp. 199–225 (particulièrement pp. 210–211), et *idem*, « La vie religieuse à Lille », *op.cit.*, pp. 370–371, ainsi que L. Salembier, *Le Grand Schisme ...*, *op.cit.*, pp. 106–109, et surtout N. Valois, *La France et le Grand Schisme ...*, *op.cit.*, t. 1, pp. 252 ss. et t. 2, pp. 224 ss.

⁹⁷ Philippe le Hardi, duc de Bourgogne dès 1364, devient comte de Flandre en 1384 (v. Pierre PIERRARD, *Histoire du Nord : Flandre, Artois, Hainaut, Picardie*, Paris 1978, p. 393).

⁹⁸ H. Platelle, « La vie des hommes à la fin du Moyen Age », *op.cit.*, p. 210.

⁹⁹ *Idem*, « La vie religieuse à Lille », *op.cit.*, p. 370.

France clémentiste et de l'Angleterre urbaniste.¹⁰⁰ Les deux Papes encourageaient les partis adverses. Charles VI a organisé une expédition en Flandre, en 1382, en vue de convertir par l'épée les Flamands à la cause clémentiste, mais son succès fut fort maigre. La deuxième expédition a eu lieu l'année suivante. Les Anglais, de leur côté, ont préparé une croisade, plutôt politique que religieuse, qui a débarqué dans le pays de Flandre, contre les Français, mais elle a échoué.

Philippe le Hardi et son épouse, Marguerite de Flandre, sont parvenus à persuader quelques villes flamandes d'adopter le parti du Pape d'Avignon, pourtant « cette acceptation ne fut jamais entièrement sincère, ni universelle. »¹⁰¹ A la fin, une grande portion de la Flandre s'est rattachée à la cause avignonnaise, surtout pour ce qui est de toute la partie occidentale. « Alors se produisirent ces émigrations dont parle le chroniqueur Jean de Dixmude, et qui prouvent à quel point la croyance urbaniste était profondément enracinée dans l'âme de certains Flamands : prêtres, religieux, béguines, laïques même, hommes et femmes, quittèrent en grand nombre un pays désormais rallié à l'« antipape » ; ils sacrifièrent leurs bénéfices ou ils abandonnèrent leurs foyers, pour aller vivre, à Cologne, à Liège ou à Utrecht, dans l'obédience de Boniface IX. »¹⁰² Les églises sont restées vides dans les villes ralliées à la cause avignonnaise, p. ex. à Bruges, et nombreux étaient ceux et celles qui ne voulaient pas y recevoir les sacrements ni célébrer les Pâques et qui se rendaient à Gand, pour cette occasion, qui était urbaniste. D'après Jean de Dixmude, dans la partie avignonnaise de la Flandre, l'âme du peuple serait restée urbaniste.¹⁰³ Ceci montre fort bien que les convictions religieuses du peuple de Flandre et son attachement au Pape de Rome étaient profonds, bien ancrés et sincères.

Reste encore à noter l'attitude des dominicains flamands envers le Schisme. La scission dans l'Ordre des Prêcheurs s'est faite d'une façon évidente au chapitre général à Lausanne, le 13 mai 1380, quand le maître général Elie Raymond, avec une grande partie de frères réunis, ont adopté la cause du Pape d'Avignon. Les dominicains attachés au Pape de Rome ont choisi Raymond de Capoue pour maître général.¹⁰⁴ L'attachement des dominicains flamands était pour le Pape de Rome. L'attitude pro-urbaniste du comte Louis de Mâle, dont il vient d'être question, était bien inspirée par les Frères Prêcheurs, surtout par le confesseur du comte, le dominicain Jean van den Moere.¹⁰⁵ Les couvents dominicains de Gand, Bruges, Ypres et Bergues ont probablement décidé, dès le commencement du Schisme, qu'ils resteraient fidèles à l'obédience romaine, et sont entrés en relation avec Raymond de Capoue.¹⁰⁶ Le couvent de Liège est aussi resté fidèle à Urbain. Mais l'attitude des dominicains flamands n'était pas une.

Bref, l'attitude de la Flandre n'est pas univoque. En tout cas, le peuple et le clergé inférieur se rallient ou sympathisent avec l'obédience romaine, comme une partie des

¹⁰⁰ N. Valois, *La France et le Grand Schisme ...*, op.cit., t. 1, p. 252.

¹⁰¹ L. Salembier, *Le Grand Schisme ...*, op.cit., p. 109.

¹⁰² N. Valois, *La France et le Grand Schisme ...*, op.cit., t. 2, p. 265.

¹⁰³ *Ibidem*, pp. 265–266.

¹⁰⁴ *Ibidem*, t. 1, p. 238, n. 1.

¹⁰⁵ V. G. Meersseman OP, « Les Dominicains flamands ... », art.cit., pp. 114–118.

¹⁰⁶ *Ibidem*, pp. 119–120.

couvents dominicains. Des années s'écouleront avant que nos textes voient le jour, au cours desquelles les émotions disparaissent, mais demeure un certain climat religieux dans ce pays de foi vive et profonde, un souvenir de la souffrance et d'un trouble grave. Et ne peut pas rester sans importance le fait que dans nos régions la préférence des fidèles, et d'une partie des dominicains, allait à la cause romaine, défendue par Catherine de Sienne, jusqu'à sa mort.

Conclusions

– Il n'y a pas, ou presque, de culte de sainte Catherine de Sienne dans la France propre, au cours de la deuxième moitié du 15^e siècle. Les livres liturgiques et toutes sortes de livres de dévotion de l'époque en question, conservés actuellement en France, le démontrent bien. Seuls les dominicains propageaient son culte, mais d'une façon restreinte. Les manuscrits d'origine dominicaine où apparaît son nom dans les litanies, ou un office de la Sainte, ou une prière qui lui est adressée, ou une miniature la représentant, sont rares. Ce sont probablement les milieux dominicains réformés, ou bien sympathisant avec la réforme, qui ont produit ces manuscrits. C'est grâce à leur action qu'elle était connue en France, mais son culte devait rester local et limité. Pour d'autres manuscrits (recensés par Leroquais), soit leur exécution se situe juste à la fin du 15^e siècle ou au début du siècle suivant, soit ils proviennent des confins de la France ou de l'étranger.

– Le clergé français ne l'a donc pas accueillie durant cette période de la seconde moitié du 15^e siècle. Quelles sont les raisons de ce rejet ? Il s'agit des causes politiques : le rôle qu'elle avait joué dans le retour de Grégoire XI d'Avignon à Rome, et puis, sa lutte contre le Grand Schisme, comme celle de son biographe et confesseur, Raymond de Capoue, ce qui était contraire aux intérêts français, étant ceux de la royauté et de l'Eglise de France restée gallicane et antiromaine jusqu'au milieu du 16^e siècle ; et des causes religieuses : cette sorte de mystique, de révélation privées, de visions, étant propres à Catherine, ont été condamnées par l'Université de Paris, et c'est à cause de la même Université, très influente, que ses écrits ne circulaient pas en France, à l'époque concernée, et par là, certainement, sa biographie non plus. En revanche, son culte a connu une grande vogue dans le Midi de la France.

Mais quelle était l'attitude du peuple des fidèles envers notre Sainte ? Auraient-ils su s'éloigner de l'enseignement des ecclésiastiques et du chemin indiqué par ceux-ci ? Les déviations étaient fréquentes à cette époque-là, comme avant et après, dans un sens négatif, mais dans un sens positif ? Aucune réponse ne peut être fournie.

– Les Pays-Bas étaient plus favorables à la mystique qui était la sienne, tout comme l'Italie et les pays rhénans. Et c'est aux Pays-Bas français et flamands qu'elle a été accueillie (certains manuscrits en témoignent et peut-être la majorité). Les grands bibliophiles et les gens bien moins importants, diverses couches de la société, ont trouvé un exemple de vie dans la sienne.

– Les causes de l'accueil favorable qu'on lui a fait sont multiples :

1) Elle tient une place importante dans les prédications du dominicain Alain de la Roche, adressées aux Confréries du Saint Rosaire, qui les fonde et propage dans le Nord et bien au-delà, et dont l'oeuvre trouve de nombreux continuateurs.

2) Dans les régions qui ont vu naître nos textes fleurit une autre belle oeuvre dominicaine : le retour à l'ancienne Observance (la Congrégation de Hollande). Le mouvement était inspiré par notre Sainte. Son biographe, Raymond de Capoue, était un grand propagateur de la réforme. Catherine sera patronne des milieux dominicains réformés, pendant longtemps et partout. Les mêmes milieux propagent son culte avec ferveur.

3) Avec l'Observance se répand le tiers ordre de saint Dominique. Les deux mouvements sont intimement liés, le second résulte du premier et en constitue le fruit.

4) La présence des béguines qui appartiennent à un mouvement très large de la réforme dans l'Eglise et constituent l'un des plus importants mouvements catholiques aux Pays-Bas est aussi très significative ; elles y ajoutent au climat religieux un coloris riche et spécial. Leur spiritualité, leur style de vie, le rôle des dominicains dans l'essor du béguinisme, la direction spirituelle des béguines assumée par ceux-ci, et sur les territoires où ils passent à la réforme, paraissent très significatifs.

5) Enfin, l'attitude des Pays-Bas envers le Grand Schisme, où le peuple des fidèles, le clergé inférieur, une partie des dominicains se rallient à la cause du Pape de Rome. Certes, des années s'écoulent avant que naissent nos textes, mais il doit rester un souvenir, un climat propice à leur naissance.

Les Fraternités du Rosaire, l'Observance et l'essor du tiers ordre dominicain forment un tout et sont des mouvements parallèles. Viennent s'ajouter la mystique des béguines, leur mode de vie, etc., et les sentiments pro-romains donc anti-gallicans de Flamands, qu'on a vus au temps du Grand Schisme. Plusieurs raisons ont donc joué et il s'agit d'un faisceau de causes, peut-être d'autres seraient-elles encore à envisager. Les manuscrits comprenant la version abrégée ont vu le jour peu après la canonisation de sainte Catherine, deux tiers d'entre eux (au moins) et peut-être aussi les deux manuscrits de la version longue ont été produits dans telles régions et non pas dans telles autres. Le climat spirituel y était favorable et le sol était fertile pour produire et accueillir avec faveur ces textes, pour accueillir Catherine.

MANUSCRITS PERDUS

Ce bref chapitre vient s'ajouter pour terminer la présentation des légendes dominicaines. C'est en consultant les divers catalogues, anciens et modernes, que j'ai trouvé deux mentions de manuscrits, avec les vies dominicaines, qu'on ne retrouve plus.

D'abord, *L'Inventoire des Livres du roy nostre sire Charles V, estans en son chastel du Louvre, à Paris, en 1373*, mentionne au numéro 36¹ : « Un livre où est l'*Exposicion cum natus esset Jhesu, etc., Les Miracles St. Loys, Appollonii Tirii, Les Vies St. Dominique et St. Pierre Le Martire, St. Thomas d'Aquin*, et le *Dyialogue galy*, rymé. » L'important, c'est que le manuscrit en question regroupait les vies de tous les saints dominicains canonisés avant cette époque-là et que celles-ci constituaient peut-être le noyau du recueil. Mais le codex pourrait être important aussi pour une autre raison. Selon l'indication du catalogue, le livre était rymé. Dans le cas de s. Dominique, on peut conjecturer qu'il s'agissait peut-être d'un troisième témoin de sa vie versifiée, à côté des manuscrits d'Arras, Bibl. Mun. 307 (anc. 851) et de Paris, BnF fr. 19531, publiée par Manning², traduction de la biographie du Saint dont l'original latin a été composé par Pierre Ferrand, et alors ce ne serait qu'un manuscrit perdu d'un texte existant. D'autre part, il n'est pas impossible que ce soit un tout autre texte et qu'on ne connaît pas. En revanche, pour ce qui est des vies françaises de ss. Pierre et Thomas, on ne dispose, à l'heure actuelle, que de versions en prose, et ici la perte de ce manuscrit paraît bien plus grave, car il s'agit de textes perdus.³

Léopold Delisle fait une mention de ce codex dans ses *Recherches sur la Librairie de Charles V*.⁴ On y apprend que c'était un volume écrit en lettre de forme, à deux colonnes, couvert de cuir rouge empreint, à un fermoir de cuivre ; l'incipit : *la ne fu pas* et l'explicit : *si sont il prest*. Il figurait encore dans l'inventaire dressé en 1424, conservé aujourd'hui dans le ms. 965 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et dans le ms. 2030 de la Mazarine, mais Delisle ne le cite pas parmi les manuscrits qui sont parvenus jusqu'à nous⁵, et les catalogues modernes n'en font aucune mention. Nous

¹ Catalogue publié par J. Barrois, *Bibliothèque Prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean ...*, *op.cit.*, p. 52. C'est bien cette collection du roi Charles qui a constitué le fondement de l'actuelle Bibliothèque Nationale de France.

² *The life of Saint Dominic ...*, *op.cit.*

³ A condition que cette désignation « rymé » ne se rapporte pas seulement au *Dyialogue galy*, mais qu'elle se rapporte à l'ensemble du manuscrit.

⁴ Léopold DELISLE, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, Paris 1907, t. 2, p. 155, n° 943.

⁵ *Ibidem*, t. I, pp. 438–440.

pouvons imaginer seulement comme ce manuscrit fut beau, vu la description sommaire évoquée plus haut et la qualité des livres dans la collection de Charles V.

Dans l'*Inventaire de la Librairie qui est en la maison à Bruges, circa 1467*, on trouve la mention d'un manuscrit avec la *Vie de sainte Catherine de Sienne*, dont la description ne correspond à aucun des codices connus aujourd'hui : « 1211. Item, XIX quayers de parchemin, contenant la *Vie de sainte Katheline de Saine* ; quemenant le second feuillet après la table, *hélas je n'ay point acoustumé*, et le dernier feuillet, *qualis es cum sponso tuo* »⁶. Il s'agit d'un manuscrit qui a appartenu à Charles le Téméraire. Quelle version : l'abrégée ou la longue, renfermait-il ? Etant donné que le même inventaire fait mention d'un autre manuscrit de la *Vie de sainte Catherine de Sienne*, contenant la version abrégée (actuellement le ms. Paris, BnF fr. 9761), on peut conjecturer que le manuscrit perdu contenait la même version, et peut-être l'un était-il la copie de l'autre. Il faut considérer ici également le manuscrit ayant appartenu à Louis de Bruges, transmettant aussi la rédaction abrégée (actuellement le ms. Paris, BnF fr. 1048), dont la bibliothèque constituait un reflet de la collection ducale.

⁶ Catalogue publié par J. Barrois, *Bibliothèque Prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean ...*, *op.cit.*, p. 179.

PRIÈRES AUX SAINTS DOMINICAINS

La présentation des prières en français peut paraître inutile ici, mais la plupart d'entre elles mettent à profit des éléments biographiques. Elles entrent donc, d'une certaine façon, dans le cadre de cette étude et ce chapitre constitue un bref appendice à ce qui précède. D'ailleurs, elles témoignent d'un intérêt porté à ces saints dans les mêmes milieux auxquels les récits hagiographiques ont été destinés.

A SAINT DOMINIQUE

Une prière, en français, à saint Dominique se trouve incluse dans la version en vers de sa vie éditée par Manning (ch. 41, vv. 4428–4441).¹ Elle est prononcée par Nicolas du Bois (Nycholaus de Busco), étudiant à Bologne, souffrant d'une douleur aux reins et aux genoux, mal qui l'a rendu finalement immobile, et dont la guérison miraculeuse, assez célèbre, est racontée, entre autres, par Pierre Ferrand² dont s'inspire directement l'auteur français. Cette prière est une pièce originale de celui-ci, car on ne la trouve pas dans la source latine dont il s'est servi – Pierre Ferrand écrit brièvement :

Itaque humano destitutus auxilio domino Ihesu Christo ac beato Dominico se devovit dicens :
« Ego me voveo Ihesu Christo et beato Dominico ut me ab hac infirmitate liberet ».³

L'auteur français développe son texte en une suite de quatorze vers. C'est une prière pour obtenir la santé, et quoique d'une sincérité émouvante, elle ne présente rien de particulier, sauf peut-être son allure quelque peu épique. Elle fait penser, par son style et non pas par certaines évocations stéréotypées, aux prières du plus grand péril qu'on lit dans les plus belles pages des chansons de geste françaises (les deux genres sont effectivement proches : hagiographie et chansons de geste), et surtout les premiers mots : « Damedieu de cuer reclama, 'Biaus tres dols Pere, aidies moi ! ...' ».

De plus, Dominique apparaît dans des suffrages, édités par Rézeau et dont on conserve aujourd'hui quatre exemplaires, copiés au 15^e siècle dans l'Est de la France⁴,

¹ Prière mentionnée par Keith Val SINCLAIR, *French devotional texts of the Middle Ages. A Bibliographic Manuscript Guide, First Supplement*, Greenwood Press, Westport (Connecticut) – London 1982, pp. 19–20, n° 4010.

² *Legenda Sancti Dominici*, éd.cit. (ch. 52, pp. 250–251).

³ *Ibidem*, p. 251.

mais le nom de Dominique ne se retrouve que dans deux d'entre eux : Berne, Bibl. de la Ville, A 260 (83r^o) et Dole, Bibl. Mun. 45 (p. 174), désignés, par Rézeau, respectivement par les sigles *B* et *D*. Rézeau considère ces manuscrits comme transmettant une version dominicaine du texte, car d'autres saints dominicains y sont aussi incorporés (cf. plus bas).⁵ Dominique figure dans le groupe de confesseurs et se substitue à s. Ambroise. La brève prière qu'on lui adresse occupe toute la strophe 28 (vv. 109–112 dans l'édition de Rézeau) : *Saint Dominique, qui pureté / gardas en humble povreté, / pere de predication*,⁶ / *deffen moy de temptation*. La substitution de Dominique à Ambroise a dû sembler évidente pour un copiste dominicain (?) dans un passage où l'on évoque un « pere de predication ».⁷

A SAINT PIERRE MARTYR

On conserve une prière en prose et deux en vers. Le Saint apparaît aussi dans les suffrages.

La prière en prose, inédite, n'est conservée que dans un seul manuscrit connu, datant du 16^e s. : Poitiers, Bibl. Mun. 42 (257).⁸ C'est un recueil de prières en prose (1r^o–16v^o et 26r^o–37r^o), mise à part celle adressée à Notre-Dame (18r^o–25v^o), qui est en vers. La prière à saint Pierre apparaît aux fol. 28r^o–29v^o. Mais on n'y trouve pas que des prières : *Heures de Notre-Dame de Pitié* (45v^o–51v^o), *Trois vérités* par Jean Gerson (pp. 138–140), *Douze vendredis de jeûne* (pp. 140–145), *Testament spirituel* (pp. 146–151), *Science de bien mourir* de Jean Gerson (pp. 151–172). C'est un codex richement enluminé : miniatures, encadrements de page à fond d'or, initiales dorées sur fond de couleur. Il a été composé pour une femme vu la forme de certaines prières au féminin : « moy, povre pecheresse » (26r^o et 30r^o), et la représentation de la destinataire au fol. 18r^o où l'on trouve aussi les initiales *L.R.* Les armes de celle-ci ont été peintes dans

⁴ V. Pierre RÉZEAU, *Les prières aux saints en français à la fin du Moyen Age*, première partie : *Les prières à plusieurs saints*, Publications Romanes et Françaises, CLXIII, Librairie Droz, Genève 1982, pp. 139–152.

⁵ Ce qui me paraît renforcer l'hypothèse de Rézeau, c'est le fait que la strophe 29, consacrée à s. François d'Assise, qui se trouve dans le ms. Châlons-sur-Marne, Bibl. Mun. 22 (145v^o) pris par Rézeau comme base de son édition (sigle *C*), est éliminée dans les mss. *B D* ainsi que dans le ms. de Nancy, Bibl. Mun. 35 (245), auquel Rézeau attribue le sigle *N* et dont il sera question à propos de s. Pierre Martyr.

⁶ « Per tes deprecacions » (dans le *B*).

⁷ Ambroise apparaît dans le *C* qui représente une version franciscaine, et dans le *N*.

⁸ Je n'ai eu la possibilité que de consulter le microfilm de ce manuscrit à l'IRHT ; donc certaines données codicologiques et relatives à son histoire proviennent de la notice (dactylographiée) par Edith Brayer.

Pour cette prière v. Jean SONET S.J., *Répertoire d'incipit de prières en ancien français*, Société de Publications Romanes et Françaises, LIV, Librairie Droz, Genève 1956, p. 130, n^o 709 ; et Pierre RÉZEAU, *Les prières aux saints en français à la fin du Moyen Age*, deuxième partie : *Prières à un saint particulier et aux anges*, Publications Romanes et Françaises, CLXVI, Librairie Droz, Genève 1983, pp. 426–427 et 639.

Comme la prière est inédite, je consacre plus de place, que dans le cas de textes édités, au contenu du manuscrit, à son histoire et à sa destination, aspects peu connus.

la bordure au fol. 1r°. Elles sont celles de « Louis de Clermont, seigneur de Gallerande (maître d'hôtel du roi François I^{er}), et de sa femme Renée d'Amboise, fille de Jean d'Amboise, seigneur de Bussy, et de Catherine de Saint-Belin ». ⁹ Les initiales *L.R.* doivent donc être lues comme *Louis* et *Renée*. Leur mariage a lieu vers 1505 ¹⁰ et Renée meurt en 1561, période à laquelle le manuscrit voit le jour. Mais le portrait de Renée représente une femme jeune. En outre, dans les prières de ce recueil on demande la grâce d'avoir des enfants, et, comme le remarque P. Rézeau ¹¹, quoique celle adressée à saint Pierre ne comporte pas cette requête, son introduction dans le recueil est due au fait que les femmes l'invoquaient pour êtres fécondes ou pour leurs heureux accouchements. ¹² Le recueil a probablement été offert à Renée à l'occasion de son mariage, ou un peu après. Il a l'air d'avoir été destiné à une jeune épouse et daterait donc des premières années du 16^e s., en n'étant ultérieur que de très peu à l'époque sur laquelle porte cette enquête. Comme cette prière est inédite (et brève), je la cite intégralement :

(28r°) A saint Pierre le martir.

(28v°) Glorieux martir saint Pierre, qui pour la foy et amour de Nostre Seigneur as, en souffrant mort, espandu ton sang et patiemment endure les tormens et martires à toy faiz, et suppe (sic !) dite et vaincu les tirans et ennemis de la foy crestienne dont pour le merite tu en es à present remuneré de la victorieuse palme de martire et sur ton chef couronné de gloire, en toute affection et devotion singuliere treshumblement je te supply prier mon Createur et la glorieuse Vierge Marie, Mere de Dieu, qu'il leur plaise par tes (29r°) saintes prieres et dignes merites me donner celle grace, force et puissance de sy bien, contre les ennemis de la foy et des humains, le monde, la chair et le diable batailler et bien victorieusement contre eulx resister que j'aye pouvoir de vaincre leurs tentations et mauvaises amonitions et aversités de ce monde que, moiennant le secours, conseil et advisement divin et misericorde de Dieu, je puisse en ce monde acquerir l'amour de mon Dieu et de sa benigne Mere en telle fazon que après ma mort je puisse avoir la palme de victoire et la couronne de gloire eternelle (29v°) qui est le vray loyer des bons servans et amis de Dieu, et que par tes saintes prieres soit par moy et mes successeurs, tousjours au temps à venir, ceste maison eureusement en prosperité, entretenir et nous donner ce que au corps et à l'ame est necessaire, Amen.

J'ignore si cette prière a été composée exprès pour Renée. En tout cas, ce manuscrit en est l'unique témoin (jusqu'à preuve du contraire), et ceci me paraît probable. La prière n'a rien que de très conventionnel : l'évocation du martyr de Pierre, sa lutte contre l'hérésie, une requête de la palme de sainteté pour le priant dans la vie future, etc. On serait porté à croire qu'on l'a composée pour un religieux, étant donné le désir exprimé d'obtenir, par l'intercession du Saint, la puissance de lutter contre les ennemis de la Foi et des humains, et contre les tentations de la chair, mais une note toute différente apparaît à la fin : que saint Pierre veuille pourvoir aux besoins spirituels et matériels (!)

⁹ Notice citée de l'IRHT.

¹⁰ *Ibidem*.

¹¹ *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 427 (en note).

¹² Ceci est bien le cas d'une autre prière dont il sera question. Thomas Agni de Lentino, Gérard de Frachet et Jacques de Voragine rapportent, en effet, un miracle accompli par s. Pierre pour une femme de Flandre, dont un fils mort-né a été ressuscité par l'intercession du Saint (cf. *Vita Petri Martyris* par Thomas Agni de Lentino, éd.cit., X, 73 ; *Vitae fratrum*, ed.cit., V, 1, p. 241 ; *Legenda aurea*, éd. Maggioni, pp. 430-431).

du priant, assurer la prospérité de sa maison et de ses descendants ; ceci ne laisse aucun doute sur le fait qu'elle a été composée pour une personne laïque.

La première des prières en vers, éditée par Rézeau¹³, est conservée actuellement dans un seul manuscrit connu : Bruxelles, Bibl. Roy., IV, 427, et y apparaît aux fol. 173r^o–177v^o. C'est un livre d'heures, composé vers 1380 pour une femme, dans lequel l'office de la Vierge n'est pas identifié et celui des morts est à l'usage de Troyes.¹⁴ Le manuscrit est, en effet, originaire de Troyes ce que confirment les traits dialectaux relevés par Rézeau.¹⁵ Le texte se compose de 21 strophes, chacune de 6 vers octosyllabiques, soit 126 vers, avec la disposition des rimes : aabaab. Les neuf strophes initiales rappellent les qualités du Saint et les principaux événements de sa vie : abandon du monde, sa parfaite virginité, fermeté de sa foi contre les tentatives de sa famille hérétique, entrée chez les dominicains, sacrifice pour Dieu et mortifications, ardeur dans la prédication, miracles accomplis de son vivant, fonction d'inquisiteur confiée par le Pape, prédiction qu'il a faite lui-même de sa mort et certitude qu'il pourra poursuivre les hérétiques plus efficacement après la mort que de son vivant, description de son martyre. Les strophes 10–11 montrent le Saint dans la gloire du Paradis, couronné de trois auréoles : celles de la virginité, de l'autorité et du martyre. Dans les strophes suivantes, l'auteur évoque les miracles accomplis par lui après sa mort. C'est un rappel bref et général : miracle des lampes qui s'allument d'elles-mêmes, plusieurs fois, devant le tombeau du Saint, miracles accomplis pour les femmes enceintes¹⁶ et enfin les miracles des enfants ressuscités. Le choix des miracles n'est pas fortuit : dans la strophe 14, il est question des femmes enceintes, et, au début de la strophe suivante, on évoque les enfants sauvés par le Saint. Dans la strophe 16, est exprimée la confiance en saint Pierre. Et la strophe suivante nous dévoile le 'je' lyrique qu'on reconnaît par la forme féminine du participe passé, et c'est le 'je' d'une femme qui va enfanter : « a toy me suiz venue traire, / qui puez aloingnier grief contraire / de moy, quant devras [sic !] travailler¹⁷ ». Dans les quatre strophes finales, la femme implore la protection du Saint et se voue, ainsi que son enfant, à lui. C'est donc une prière composée pour être prononcée par les femmes enceintes qui espèrent un heureux accouchement.

L'autre prière en vers, tout comme les deux précédentes, est conservée dans un seul manuscrit connu : Metz, Bibl. Mun. 600, et y est copiée aux fol. 141r^o–142r^o. Le manuscrit contient les heures à l'usage de Paris et un recueil de prières des Célestins de Metz ; il date du 15^e s.¹⁸ Cette prière a été éditée par Rézeau.¹⁹ L'éditeur y signale des

¹³ *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, pp. 428–432.

¹⁴ *Ibidem*, p. 611. Manuscrit mentionné par Keith Val SINCLAIR, *French devotional texts of the Middle Ages. A Bibliographic Manuscript Guide*, Second Supplement, Greenwood Press, New York – Westport (Connecticut) – London 1988, p. 281, n° 6542.

¹⁵ *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 428.

¹⁶ Cf. p. 327 et n. 12.

¹⁷ *travailler* = 'être prise des douleurs de l'enfantement, enfanter'.

¹⁸ V. P. Rézeau, *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 619. Manuscrit cité par K.V. Sinclair, *French devotional texts ...*, Second Supplement, *op.cit.*, p. 127, n° 5820. V. aussi le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, t. 5 : Metz-Verdun-Charleville, Paris 1879, p. 208.

¹⁹ *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, pp. 433–435.

traits linguistiques lorrains.²⁰ Le tout se compose de 7 strophes, chacune de 8 vers octosyllabiques, où les rimes sont croisées. La dernière strophe est un dizain avec le même nombre de syllabes et la même disposition des rimes. Le copiste écrit dans la rubrique : *Encore de saint Jehan euvangliste, une aultre orison*, cette prière étant, en effet, transcrite, dans le manuscrit, après celle adressée à saint Jean l'Évangéliste, d'où cette erreur. Bien que le nom de Pierre Martyr n'apparaisse pas dans le texte, il ne subsiste aucun doute qu'il s'agit bien d'une prière adressée à lui, car le copiste le dévoile, ainsi que son propre nom, dans l'acrostiche : FRATER JACOBUS ANGLICI FECIT ISTAM ORACIONEM AD HONOREM BEATI PETRI MARTIRIS. Le frère Jacques évoque ses préoccupations de prédicateur (v. 38) et d'évangéliste (v. 47). D'une façon générale, ce ne sont que des louanges, et une oeuvre de poète, plutôt qu'une véritable prière.

En outre, une invocation à saint Pierre s'introduit dans les suffrages évoqués ici à propos de saint Dominique, mais uniquement dans deux manuscrits : *D* (p. 172) et *N* (111v^o–112r^o). Le premier a une apparence nettement dominicaine, car y sont inclus également Dominique et Thomas, le *N* ne contient que saint Pierre. Celui-ci figure dans le groupe de martyrs et se substitue à saint Sébastien (strophe 22, vv. 85–88 dans l'éd. Rézeau) : *Saint Pierre, prescheur et martir, / qui de ce monde departir / vols par glaive pour nostre foy,*²¹ / *a toy me rens, prie Dieu pour moy.* Comme les deux manuscrits représentent une version dominicaine de ces suffrages, le premier plus que le second, la présence de Pierre, le grand martyr de l'Ordre des Prêcheurs, y paraît tout à fait naturelle.

A SAINT THOMAS

Une oraison que saint Thomas disoit tous les jours pour acquérir sapience divine est conservée dans un livre d'heures à l'usage de Bourges : le ms. London, Victoria and Albert Museum, Reid 2, et y apparaît aux fol. 169r^o–v^o. Le manuscrit date du 15^e s., mais la prière en question, inédite, constitue une addition du 16^e.²²

Voici l'incipit :

O Dieu tout puissant, tout bon et misericordieux, en toute humilité je vous supplie ordonner de mon estat tant de l'interieur ...²³

Une brève prière adressée à saint Thomas se trouve incluse dans les suffrages selon l'ordre du calendrier liturgique, faisant partie des *Grandes Heures* publiées par Antoine Vérard vers 1488. Le texte de ces suffrages a peut-être été composé par Guillaume Tardif. La transcription en est faite par P. Rézeau qui localise aussi les exemplaires

²⁰ *Ibidem*, p. 433.

²¹ « monde volt partir / par glaive et pour » (dans le *N*).

²² V. K.V. Sinclair, *French devotional texts ...*, First Supplement, *op.cit.*, p. 125, n° 4790.

²³ Je n'ai pas pu consulter le manuscrit et je ne connais que l'incipit de cette prière.

consultés.²⁴ Comme il s'agit des suffrages, Thomas apparaît à côté de nombreux autres saints. Voici le passage ayant rapport à lui : *Et toy, glorieux saint Aubin, / ... / avecques saint Thomas d'Aquin, / lumiere de toute science, / illumines ma conscience / tant qu'elle incorpore l'escript / que tu fis par ta sapience / du precieux corps Jhesucrist.* C'est la sagesse divine qu'on demande à saint Thomas, grâce qu'on attend traditionnellement de lui ou par son intermédiaire.

On trouve la même note dans une brève prière adressée à ce Saint dans d'autres suffrages, évoqués à propos de Dominique et Pierre, mais le nom de Thomas ne se trouve que dans les mss. *B* (83r^o) et *D* (p. 174) qui en représentent une version dominicaine. Il figure juste après saint Augustin, et se substitue à un autre docteur : saint Grégoire. La prière occupe la strophe 27 (vv. 105–108 de l'éd. Rézeau) : *Saint Thomas, docteur veritables, / de quoy les dis sont agreables / et a Dieu et a sainte Eglise,*²⁵ / par toy mon ame soit aprise.

A SAINTE CATHERINE

Deux prières en français, du 15^e siècle, sont conservées aujourd'hui, l'une en prose, l'autre versifiée.

Prière en prose

La prière en prose est aujourd'hui contenue dans un manuscrit de la fin du 15^e ou du début du 16^e siècle (Paris, BnF fr. 19243) et aussi dans quatre anciens imprimés²⁶ dont deux datent du début (Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 29 et impr. 351) et deux autres – de la fin du 16^e siècle (Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1012 et Paris, Bibl. de l'Arsenal, 8^o T 2560 Rés.).

Le ms. de Paris, BnF fr. 19243²⁷ est un livre d'heures en français. C'est grâce au style des miniatures, nombreuses²⁸, qu'on peut situer son exécution à la fin du 15^e ou au début du 16^e s.²⁹, dans la région de Tardenois (grâce à l'indication comprise dans la

²⁴ *Les prières aux saints en français ...*, 1^{ère} partie, *op.cit.*, pp. 33 ss. (l'édition), et pp. 30–33 et 51–70 (le commentaire).

²⁵ « a Dieu et a sa sainte » (dans le *B*).

²⁶ Contrairement à l'orientation de cette étude, ici je tiens exceptionnellement compte des anciens imprimés, étant donné qu'on y relève quelques variantes intéressantes par rapport à ce qu'on lit dans le manuscrit.

²⁷ Manuscrit mentionné par Rézeau, *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 154 et par Sinclair, *French devotional texts ...*, Second Supplement, *op.cit.*, p. 214, n^o 6228.

²⁸ Le manuscrit en contient aussi une qui représente Catherine, précédant la prière dont il est question ici. La Sainte se tient debout, les bras étendus, mais le microfilm est tellement sombre qu'on n'y perçoit presque rien de plus (à la Bibliothèque Nationale on m'a permis de consulter uniquement le microfilm de ce manuscrit).

²⁹ Pierre Rézeau le date du début du 16^e s. (v. *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 629).

prière du fol. 192v^o). Le destinataire était un homme représenté au fol. 175v^o.³⁰ Quelques prières sont d'ailleurs formulées au masculin³¹ : à sainte Agathe (187v^o–188r^o), à sainte Marie l'Égyptienne (189v^o–190v^o), à Jésus-Christ (193r^o–194v^o). La prière à sainte Catherine apparaît au fol. 191r^o–v^o.

Pour ce qui est du premier imprimé³², la prière à sainte Catherine se trouve dans le recueil portant le titre de *A b c des chrétiens*³³ (F5v^o–F6r^o), et est accompagnée d'une image représentant la Sainte, auréolée, debout devant le crucifix, le cœur dans sa main droite, le diable à ses pieds. Le second³⁴ constitue les heures à l'usage de Rome.³⁵ La prière apparaît au fol. M4v^o et elle est accompagnée d'une petite image représentant la Sainte, qui ressemble à la précédente, à cette différence près que le cœur est tenu par Catherine dans sa main gauche, et le crucifix est situé de l'autre côté. Le troisième³⁶ est un livre d'heures à l'usage de Limoges, accompagnées d'autres textes de dévotion (la prière en question apparaît dans la première partie du livre, aux fol. S5v^o–S6r^o). Et le dernier constitue une réédition de l'édition précédente³⁷ ; la prière en question, qui ne présente donc ici aucune valeur textuelle, se trouve aux fol. S5v^o–S6r^o.³⁸

En fait, il ne s'agit pas d'une prière adressée à sainte Catherine de Sienne, mais au Christ par l'intermédiaire de la Sainte. Le texte évoque l'indifférence pour le monde témoignée par Catherine ainsi que ses stigmates. Le phénomène de sa stigmatisation devait être très présent dans la mentalité des gens de cette époque-là, et on le rencontre p. ex. sur de nombreuses miniatures représentant la Sainte, que j'ai eu l'occasion de voir. L'auteur évoque les grâces et puis le mérite de la Sainte, en espérant être digne de l'amour du Christ et de posséder, à la fin de sa vie, le Paradis.

Cette prière récitée par le peuple des fidèles il y a quelques centaines d'années est oubliée depuis longtemps. Comme on a à faire à un texte bref qui n'existe que dans un

³⁰ Je n'ai pas pu identifier ses armoiries que l'on voit dans le manuscrit à deux reprises (de sinople au lévrier arrêté d'or, colleté et onglé de gueules – d'après Rézeau, *ibidem*).

³¹ Le manuscrit est resté entre des mains masculines : v. l'ex-libris au début, qui nous renseigne aussi sur l'histoire postérieure de ce livre d'heures : *Ex Bibliotheca MSS. COISLINIANA, olim SEGUERIANA, quam Illust. HENRICUS DU CAMBOUT, Dux DE COISLIN, Par Franciae, Episcopus Metensis, etc. Monasterio S. Germani à Pratis legavit. An. M. DCC. XXXII.*

³² Edition mentionnée par P. Rézeau, *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 154 et par K.V. Sinclair, *French devotional texts ...*, Second Supplement, *op.cit.*, p. 214, n^o 6228. Le livre a été imprimé à Paris pour le libraire Boulet, de Lille. Cette édition ne porte pas de date de sa parution, mais à la fin du texte (F8v^o), on trouve une miniature avec un phylactère portant l'inscription : *francoys regnault*. Or l'imprimeur François Regnault devait l'avoir publié au cours des premières années du 16^e s., étant donné qu'on connaît un livre d'heures, à l'usage du diocèse de Toul, édité en 1516 par sa veuve.

³³ Sous la même couverture sont reliées actuellement des éditions diverses ; c'est le troisième des textes reliés et il s'agit du deuxième des *a b c des chrétiens*.

³⁴ Edition mentionnée par P. Rézeau, *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 154 et par K.V. Sinclair, *French devotional texts ...*, Second Supplement, *op.cit.*, p. 214, n^o 6228. C'est un livre imprimé par Guillaume Godard, en 1527.

³⁵ V. *Le catalogue du Fonds Masson à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts à Paris* (12v^o ; manuscrit sans cote).

³⁶ Edition mentionnée par P. Rézeau, *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 154. Publié par Hugues Barbou, en 1582, à Limoges.

³⁷ Par le même éditeur (Hugues Barbou), datant de 1589.

³⁸ Il est intéressant de noter que cet imprimé contient également les *Quinze Oraisons de sainte Brigitte* (X1r^o–X5r^o). Les deux Saintes rejetées par la France une centaine d'années plus tôt figurent ici ensemble.

seul manuscrit et dans des éditions anciennes, je vais en donner la transcription. Le manuscrit de la BnF paraît être le plus ancien témoin de cette prière. Je vais me fonder sur celui-ci en relevant les variantes les plus importantes qui viennent des autres témoins, excepté l'imprimé de l' Arsenal, car c'est une copie fidèle de l'imprimé 1012 du Fonds Masson.

(191r^o) *De sainte Katherine de Seine.*

O doux Jhesu Crist, redempteur de l'humain lignage qui es l'espoux des ames chastes et devotes (1) et le loyer et (191v^o) gloire des benoistz et saintz martirs, qui à ma dame sainte Katherine de Seine as tant voulu de grace faire que pour le grant amour qu'elle avoit en toy as par amour sponcialle (2) daigné à Toy attraire tellement le (3) sien *cueur* que d'elle par (4) Toy a esté ostee toute cure mondaine, en la joingnant à Toy par telle amour que en elle ont esté veuz apparoistre (5) les sinacles (6) de tes cinq cruelles playes qui en la croix te furent faictes. Je te pryre, tres doux Jhesus que par le merite et intercession d'icelle bienheureuse ton espouse (7) il te plaise du tout me convertir à Toy si que je te puisse par telle façon aymer que je soye digne de la tienne amour avoir et en fin posséder (8) ton Royaulme de Paradis (9), Amen.

Variantes :

- (1) *impr. 1012* : lignage et espoux des Martyrs / chastes et devots.
- (2) *impr. 29* : amour especialle ; *impr. 351 et impr. 1012* : amour speciale.³⁹
- (3) *impr. 351* : tellement que le ; *impr. 1012* : à toy retraire totalement le.
- (4) *impr. 351* : *cueur* qui delie par.
- (5) *impr. 351* : en joignant ont esté veuz apparoistre ; *impr. 1012* : *coeur* mondain en l'adjoustant à Toy par telle amour qu'en elle ont esté veuz apparoistre.
- (6) *impr. 29* : sinacules ; *impr. 1012* : signals.
- (7) *impr. 1012* : d'icelle bien curieuse ton espouse.
- (8) *impr. 1012* : Toy affin que je soye digne de la tienne amour et en la fin posséder.
- (9) *impr. 351* : avoir et à la fin paradis.

Prière en vers

Celle-ci est conservée dans deux manuscrits : Vienne, Bibl. Nat. 1853 (heures à l'usage de Toul, en Lorraine, du 15^e siècle, avec certains ajouts du début du 16^e) et Troyes, Bibl. Mun. 1897 (heures à l'usage de Meaux, suivies de prières diverses, du milieu ou de la fin du 15^e siècle ; recueil mixte : latin-français, mais le latin prédomine), auxquels P. Rézeau attribue respectivement les sigles *A* et *B*.⁴⁰ Dans le premier, la prière à sainte Catherine de Sienne se situe aux fol. 131r^o-v^o et elle est précédée d'une miniature qui représente la Sainte recevant les stigmates (130v^o). Dans le second, elle se trouve aux fol. 105v^o-106r^o, et elle est accompagnée d'une miniature représentant Catherine (105v^o) qui laisse arroser son *coeur* par le sang du Christ

³⁹ Bien que le manuscrit soit le seul à présenter cette leçon, on ne peut pas la considérer comme fautive, et je pense qu'elle est peut-être originale. L'*amour sponcialle* est bien celui qui unit les époux, et les éditeurs du 16^e s. se sont peut-être sentis embarrassés, comme tous ont choisi (*e*)*specialle*. En revanche, l'*amour sponcialle* est bien justifié par la biographie de Catherine où l'on lit maintes fois qu'elle appelait Jésus son époux et que Lui l'appelait son épouse, c'est ce qui est d'ailleurs dit explicitement plus bas dans la prière.

⁴⁰ *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, p. 154 (cf. aussi p. 642). Le manuscrit de Vienne est aussi mentionné par Keith Val SINCLAIR, *French devotional texts of the Middle Ages. A Bibliographic Manuscript Guide*, Greenwood Press, Westport (Connecticut) – London 1979, p. 184, n° 3815.

crucifié et semble dompter un dragon (dont on ne voit que la tête et les pattes de devant), symbolisant le diable.

Le texte se compose de 26 vers octosyllabiques à rimes plates. Il a été édité par Rézeau⁴¹ qui reproduit le manuscrit de Vienne, et je renvoie à cette édition. Il a écarté le manuscrit de Troyes pour deux vers hypermètres (vv. 14 et 26). Les raisons pour lesquelles Rézeau écarte le manuscrit de Troyes sont donc d'ordre métrique. Pourtant, il corrige à deux reprises le manuscrit de base par l'autre qui présente les leçons correctes (vv. 13 et 23). Les deux manuscrits s'éloignent aussi l'un de l'autre par une autre leçon que l'éditeur n'a pas citée dans l'appareil critique et qui me paraît meilleure dans le manuscrit rejeté, au niveau du sens et non pas par le mètre :

Vienne : *Et comme espouse du Dieu dez dieulx, / de verge d'or tres precieuse, / vous espousa comme amoureuse.*

Troyes : *Et comme vostre espoux et createur Dieu / de verge d'or tresprecieuse / vous espousa comme amoureuse.*

Contrairement à la prière en prose, celle-ci est adressée directement à Catherine. L'auteur lui demande d'intercéder auprès du Christ pour obtenir sa pitié (vv. 1–4) et de le mener au Paradis avec ses amis (vv. 25–26), ce qui n'a rien que de très conventionnel. Mais il la prie aussi de les protéger de l'épidémie (vv. 23–24). Il s'agit certainement de la peste noire, et on évoque dans la biographie de la Sainte les cas de guérisons miraculeuses de la peste, par son intercession (cf. le 8^e chapitre de la 2^e partie de la *Legenda Maior* : J 342–348, 352–356). L'auteur rappelle sa stigmatisation (vv. 5–8) ; l'échange des coeurs : le sien contre celui de Jésus (vv. 9–10) ; la couronne d'épines mystique qu'elle portait sur la terre pour mériter une couronne d'or au Paradis (vv. 11–13) ; son mariage mystique avec Jésus (vv. 14–16) ; la puissance qui lui a été accordée sur le diable (vv. 17–19), d'où aussi les diverses représentations de Catherine domptant le démon ; son côté droit transpercé mystiquement par un clou de fer (vv. 20–22). Tout cela provient de la biographie de la Sainte. Mais le choix fait par l'auteur n'est pas fortuit : il insiste sur le caractère mystique de la vie de Catherine.

⁴¹ *Les prières aux saints en français ...*, 2^e partie, *op.cit.*, pp. 155–156.

LÉGENDES DOMINICAINES EN D'AUTRES LANGUES VERNACULAIRES

A la fin de ce livre se pose encore une question, celle de savoir si les vies des saints dominicains de l'époque médiévale, traduites ou adaptées de textes latins, sont aussi propres à la production littéraire en langues vernaculaires des autres pays. Ce qui m'a inspiré à formuler cette question c'est un article du Père Robert Godding, paru dans les *Analecta Bollandiana*.¹ L'auteur y rappelle l'idée qu'a eue, il y a presque un siècle, le P. Delehaye de créer la *Bibliotheca hagiographica vulgaris* qui devait constituer un répertoire de tous les textes hagiographiques composés en langues vulgaires d'Europe avant le 16^e siècle. L'initiative de ce bollandiste célèbre n'a jamais été réalisée dans son aspect global. Seules des initiatives particulières et indépendantes de quelques chercheurs y ont répondu partiellement, mais elles ne représentent pas toutes un même niveau de recherche ni de perfection. Le P. Godding dresse la liste de ces répertoires vernaculaires qui ne sont souvent que des mini-répertoires. Je les ai interrogés sur les légendes dominicaines et voici ce qui s'ensuit.²

En ancien provençal on ne trouve rien de particulier. Clovis Brunel, dans la *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*³, fournit des informations exclusivement sur la traduction de la *Legenda aurea*, et en énumère trois états.⁴ C'est Paul Meyer qui distingue les trois états en question et affirme que la traduction elle-même semble avoir été accomplie au cours de la 1^{ère} moitié du 14^e s. Le second état est un remaniement et un rajeunissement du premier, et le troisième dérive du second.⁵ Saints Pierre Martyr et Dominique y sont présents (seulement dans le 3^e état leurs vies font défaut).

¹ « *Bibliotheca Hagiographica Vulgaris*. Revues et sociétés d'hagiographie. De l'ancien et du nouveau », *Analecta Bollandiana* 113 (1995), pp. 151–154.

² Les répertoires en question ne concernent que les langues de l'Europe Occidentale et, par conséquent, mon enquête aussi. De plus, je tiens à signaler que les données qui suivent ne sont pas exhaustives. D'abord, je n'ai pas eu la possibilité d'en consulter un petit groupe, même pas dans les meilleures bibliothèques parisiennes ni à la bibliothèque de la Société des Bollandistes à Bruxelles. Ensuite, quelques-uns des répertoires consultés ne représentent pas la même valeur d'exhaustivité que d'autres. Mon but est de donner un aperçu de la présence des saints dominicains dans d'autres littératures en langues vernaculaires, pour montrer les proportions approximatives entre celles-ci et la littérature d'expression française. Ce chapitre n'aura donc que la valeur d'un bref appendice à ce qui précède, qui inspirera peut-être d'autres chercheurs.

³ Slatkine Reprints – Laffitte Reprints, Genève – Marseille 1973.

⁴ V. p. 52 (n° 176), p. 70 (n° 238) et pp. 59–60 (n° 197).

⁵ Paul MEYER, « La traduction provençale de la *Légende dorée* », *Romania* 27 (1898), pp. 93–137.

En revanche, on ne trouve pas, chez Brunel, de légendes isolées sur nos saints. Ceci est d'autant plus surprenant que l'Ordre de saint Dominique a vu le jour en pays languedocien et que pour ce qui est de Catherine de Sienne, le terrain y était tout aussi favorable ou même plus que dans le Nord.⁶ Warren F. Manning mentionne un manuscrit avec la vie de saint Dominique en provençal, mais s'abstient d'en fournir la cote.⁷

Pour la littérature hagiographique italienne on dispose d'un répertoire très détaillé et exhaustif, dont la parution était annoncée par le P. Godding et qui est déjà paru à l'heure actuelle : *Biblioteca Agiografica Italiana (BAI), Repertorio di testi e manoscritti, secoli XIII–XV*.⁸

En ce qui concerne saint Dominique, on distingue d'abord quelques traductions, en divers dialectes italiens, de la *Legenda aurea*, qui sont anonymes, sauf celle de Nicolò Manerbi.⁹ Ce qui mérite une attention particulière, c'est la traduction, dont le manuscrit date de la 2^e moitié du 14^e s., de la *Legenda Sancti Dominici* de Constantin d'Orvieto (1246–1247)¹⁰, connue sous le titre de la *Legenda del beato san Domenico*. On y trouve aussi sa *Vita* par Tommaso Caffarini da Siena.¹¹

Saint Pierre Martyr est aussi incorporé dans les traductions de la *Legenda aurea*, y compris celle de Nicolò Manerbi. De plus, on y trouve deux traductions indépendantes de la *Vita Petri Martyris* de Thomas Agni de Lentino.¹² La première (*La vita e 'l martirio del Beato Pietro Martire dell'Ordine de' Predicatori*), datant du 14^e s., a peut-être été accomplie soit par Zanobi Guasconi soit par Iacopo Passavanti ; et la seconde (*Di lo egregio e triumpante martire sancto Petro*) – par Bartolomeo d'Antonio da Modena, au 15^e s. Il y a encore une *Vita* de s. Pierre, en dialecte napolitain, dont le manuscrit date de 1474, et sur laquelle la *BAI* fournit très peu d'informations.¹³

On trouve deux légendes de saint Thomas d'Aquin dans la littérature italienne. La première est une *Vita* (*Di sancto Thomaso d'Aquino*) traduite par Nicolò Manerbi, dans l'incunable déjà évoqué, contenant la traduction de la *Legenda aurea*. L'autre (*Di lo admirabile ... s. Thomaso di Aquino*) est une traduction du récit de la vie et de la translation, composé par l'archevêque Antoninus Florentinus¹⁴, contenue dans un manuscrit du 15^e s. (Bologna, Archivio di San Domenico, Cas. 3), rédigée par Bartolomeo d'Antonio da Modena.¹⁵

⁶ V. pp. 307–308.

⁷ Cf. « Les manuscrits et miniatures ... », art.cit., p. 69.

⁸ A cura di Jacques DALARUN, Lino LEONARDI [ed altri], 2 vol., Fondazione Ezio Franceschini – Ecole française de Rome, Archivio Romanzo 4, Firenze 2003.

⁹ C'est une version incunable : Nicolò Jenson, Venezia 1475.

¹⁰ Ed.cit.

¹¹ Cf. Kaeppli III, 342. Pour toutes ces données (aussi pour les manuscrits et éditions) v. la *BAI* II, pp. 198–201 et 416.

¹² Ed.cit.

¹³ Pour toutes les données sur les légendes de saint Pierre v. la *BAI* II, pp. 596–598.

¹⁴ BHL, p. 1182 (5).

¹⁵ V. la *BAI* II, pp. 696–697.

Sainte Catherine de Sienne est très richement représentée, par rapport aux précédents, dans la littérature *in volgare* en Italie. On voit la même disproportion que dans la littérature française, mais les textes italiens sont bien plus nombreux que dans celle-ci. On note d'abord la présence de deux traductions indépendantes de la *Legenda Maior* de Raymond de Capoue, datant de la fin du 14^e s., la première composée par Neri di Landoccio Pagliaresi et la seconde par d'Anonimo piacentino. Ensuite, trois traductions indépendantes, datant du 15^e s., de la vie de Thomas Caffarini de Sienne (*Libellus de Supplemento Legende Prolixe Virginis beatae Catherine de Senis*)¹⁶, la première traduite par l'auteur même de la source latine, la seconde par Stefano Maconi et la troisième par Bartolomeo d'Antonio da Modena. Dans les cas qui viennent d'être cités il s'agit de textes d'une longueur vraiment imposante. Mais on trouve aussi d'autres textes dont les dimensions se réduisent à quelques pages : une *Vita* d'Anonimo veneziano, une autre traduite par Nicolò Manerbi, et celle de Baldovino Baldovini, toutes les trois du 15^e s. On dénote aussi deux récits de la translation, de la fin du 14^e s., le premier peut-être de Tommaso Buonconti, et l'autre de Barduccio Canigiani. On notera aussi les *Detti* du même Barduccio Canigiani (fin 14^e) et les *Miracoli* d'Anonimo fiorentino, de la même époque. Enfin, les *Episodi versificati* : d'abord ceux de Thomas Caffarini de Sienne, dont le manuscrit date de 1380 ; ensuite, ceux de Giacomo Cavalieri di Montepulciano (15^e) ; et encore ceux qui sont peut-être aussi de Thomas Caffarini de Sienne (manuscrit du 15^e).¹⁷ Les textes sur sainte Catherine de Sienne sont conservés dans de nombreux manuscrits. La production italienne dépasse donc de loin la production française, et pour cause.

Parmi les textes cités plus haut quelques-uns sont aujourd'hui publiés¹⁸ et, de ce fait, l'état des recherches sur la littérature dominicaine italienne est bien plus avancé que dans le cas des textes français.

Pour la zone ibérique, j'ai pu avoir recours aux instruments de recherche élaborés par Fernando Baños Vallejo¹⁹, par Vanesa Hernández Amez²⁰, et par Aires A. Nascimento²¹.

¹⁶ Edition : Iuliana CAVALLINI et Imelda FORALOSSO, Roma 1974. BHL 1704b.

¹⁷ V. la *BAI* II, pp. 140–148 (aussi pour les manuscrits et éditions). Il faut y ajouter encore d'autres témoins, tirés de catalogues et non identifiés, paraît-il (*ibidem*, p. 144).

¹⁸ Je me dispense d'énumérer les publications des textes en italien pour ne pas alourdir cette présentation.

¹⁹ *La hagiografía como género literario en la edad media. Tipología de doce Vidas individuales castellanas*, Departamento de Filología Española, Publicaciones, *Serie Mayor* 2 (« Apéndice: Ensayo de un índice de la hagiografía hispano-medieval », pp. 213–262) Oviedo 1989 ; l'autre est un exposé présenté par l'auteur au colloque international : *L'hagiographie entre histoire et littérature (Espagne, Moyen-Age et Siècle d'Or)* : « El conocimiento de la hagiografía medieval castellana. Estado de la cuestión » (Toulouse, 10–12 octobre 2002) dont la publication est annoncée dans les actes de ce colloque ; pour l'instant accessible en ligne (<http://web.uniovi.es/CEHC/pdf/statushm/statushm.pdf> et <http://www.uniovi.es/CEHC/entrada.htm>).

²⁰ *Censo bibliográfico de la hagiografía medieval castellana* (en ligne : <http://www.uniovi.es/CEHC/entrada.htm>).

²¹ « Hagiografía » et « Milagres medievais », in : *Dicionário da literatura medieval galega e portuguesa*, organização e coordenação de Giulia LANCIANI e Giuseppe TAVANI, Lisboa 1993.

On a d'abord une *Vida de Santo Domingo* de Juan López de Salamanca, datant du 15^e s.²² On trouve aussi une autre vie de saint Dominique, dont le manuscrit, provenant du Convento de Santo Domingo el Real, de Madrid, date du 14^e s., mais le texte semble avoir été composé à la fin du 13^e s.²³ Une édition et une étude de cette vie ont été fournies par Maria Teresa Barbadillo de la Fuente.²⁴ Elle a été composée par un frère dominicain anonyme qui s'est inspiré principalement d'Humbert de Romans²⁵, mais il faut y distinguer aussi d'autres sources comme la *Legenda aurea*. Le même codex contient aussi les neuf manières de prier de saint Dominique ainsi que la vie de saint Pierre Martyr et celle de saint Thomas d'Aquin²⁶, toutes les deux composées au 14^e s.²⁷ On trouve aussi deux vies de sainte Catherine de Sienne, datant du 15^e s., l'une par Jaime Martí et l'autre par Narciso Viñoles (celle-ci en dialecte de Valence et en vers).²⁸ Il faut mentionner aussi les légendiers en prose du type *flos sanctorum*²⁹, y compris la *Legenda aurea* (*Leyenda dorada*), conservés en plusieurs copies que je n'ai pas eu la possibilité de consulter, mais il est permis de supposer qu'ils contiennent aussi les saints dominicains, au moins ceux dont les vies apparaissent dans la *Legenda aurea*, comme p. ex. dans le cas du ms. k-II-12 de la Biblioteca del Monasterio de El Escorial à Madrid.³⁰ L'un de ces légendiers, composé par un anonyme, et publié par Juan de Burgos, à Burgos vers 1497–1499, contient aussi un chapitre sur sainte Catherine de Sienne.³¹ Un phénomène est particulièrement intéressant dans cette aire littéraire. On y trouve deux vies de saint Vincent Ferrier, dont on n'a pas d'équivalents dans la littérature française malgré les ferventes activités exercées par Vincent en France. La première (15^e s.) composée par Juan López de Salamanca et l'autre (15^e ou 16^e) par Miquel Pérez.³² Manning mentionne (sans fournir de précisions nécessaires) trois manuscrits de la vie de saint Dominique en catalan.³³

²² V. F. Baños Vallejo, *La hagiografía como género literario ...*, op.cit., p. 257 et V. Hernández Amez, *Censo bibliográfico ...*, op.cit., pp. 84–85.

²³ V. F. Baños Vallejo, *La hagiografía como género literario ...*, op.cit., pp. 82–83.

²⁴ *Vida de Santo Domingo de Guzmán. Edición y estudio*, Editorial de la Universidad Complutense de Madrid 1985 (non consulté directement).

²⁵ *Legenda sancti Dominici*, éd.cit.

²⁶ Celle-ci provient de Bernard Gui.

²⁷ V. F. Baños Vallejo, *La hagiografía como género literario ...*, op.cit., pp. 83 et 241–242. Sur ce codex, son contenu, les éditions de textes et les études critiques, v. surtout V. Hernández Amez, *Censo bibliográfico ...*, op.cit., pp. 13–14 et 19–21. Cf. aussi W.F. Manning, « Les vies médiévales de saint Dominique ... », art.cit., pp. 59–63.

²⁸ V. F. Baños Vallejo, *La hagiografía como género literario ...*, op.cit., pp. 256 et 261.

²⁹ V. F. Baños Vallejo, « El conocimiento de la hagiografía medieval castellana ... », art.cit., pp. 20–21, 25. Sur les *flores sanctorum*, v. pour la bibliographie surtout V. Hernández Amez, *Censo bibliográfico ...*, op.cit., pp. 27–31, 52–71 (recense plusieurs légendiers anonymes, y compris les incunables, dérivés, en général, de Jacques de Voragine).

³⁰ *Ibidem*, pp. 52–53.

³¹ Sur cet incunable v. *ibidem*, pp. 69–70. La reproduction de la 1^{ère} page de cette vie est accessible sur le même site que le répertoire de V. Hernández Amez.

³² V. F. Baños Vallejo, *La hagiografía como género literario ...*, op.cit., pp. 257 et 261 ; et V. Hernández Amez, *Censo bibliográfico ...*, op.cit., pp. 83–84.

³³ Cf. « Les manuscrits et miniatures ... », art.cit., p. 69. Kaeppli fait mention d'une traduction de la légende de saint Dominique par Pierre Ferrand (éd.cit.), mais je n'ai pas pu avoir recours aux ouvrages de référence mentionnés par lui (cf. III, p. 326, n° 3230).

En ce qui concerne la littérature en portugais, les deux articles d'A.A. Nascimento³⁴ ne nous apprennent pas grand-chose. On y trouve des légendiers du type *flos sanctorum*, entre autres la *Legenda aurea* (*Leenda dos Sanctos*, dite *Ystorea Lombarda*), remontant au 15^e s.³⁵ Les/des saints dominicains y ont trouvé probablement leur place. Mais y avait-il des manuscrits qui leur auraient été réservés spécialement ?

Pour les textes dominicains en moyen néerlandais, le répertoire de Carasso-Kok ne nous apprend rien.³⁶ J'ai trouvé moi-même un manuscrit avec la vie de sainte Catherine de Sienne, à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (n° 3399, 1r°–133r°) : *Legende der heyligher maght Katherinen van Senis*.³⁷ L'incipit en est mutilé ; en voici l'explicit :

... si ghekerstent was starf ende voer te hemele.

Une adaptation de la *Legenda aurea* en néerlandais a été composée par un auteur appelé par les philologues « de bijbelvertaler van 1360 » (« le traducteur de la Bible de 1360 »), car cette année-là il a traduit en néerlandais les livres historiques de l'Ancien Testament.³⁸

En revanche, le répertoire de Williams-Krapp s'avère un instrument très instructif.³⁹ L'auteur cite une vie de saint Pierre Martyr, une vie de saint Thomas d'Aquin et deux vies de sainte Catherine de Sienne.⁴⁰

Le même répertoire fournit aussi des informations sur les vies des saints dominicains en allemand. On y trouve deux vies de saint Dominique, une vie de saint Pierre Martyr, une vie de saint Thomas d'Aquin et une vie de sainte Catherine de Sienne.⁴¹

J'y ajoute une vie de sainte Catherine, conservée dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (n° 3407, 241r°–364r°)⁴² :

Ein geischlicher Rosengart ... von der heiligen jungfrowen sancta Katherinen von der hohen Senen ... gemacht ... der erwürdige bruder Raymundus.

De plus, un manuscrit de la BnF contient aussi une vie de sainte Catherine en allemand⁴³ : ms. allemand 34, exécuté dans la région du Rhin supérieur, au 15^e s. Il

³⁴ V. note 21.

³⁵ Cf. A.A. Nascimento, « Hagiografia », art.cit., p. 309. Cf. aussi A. VIEGAS, *Um Códice Português da Legenda Áurea*, Lisboa 1916 ; et M. MARTINS, « Os fragmentos da Legenda Áurea em medioevo português », *Itinerarium* 8 (1962), pp. 47–51 (non consultés directement).

³⁶ M. CARASSO-KOK, *Repertorium van verhalende historische bronnen uit de middeleeuwen*, « Hagiografische geschriften », pp. 1–117, 's-Gravenhage 1981.

³⁷ V. le catalogue cité de Van den Gheyn, *Histoire-Hagiographie*, p. 378.

³⁸ *La Librairie de Philippe le Bon*, Exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du Duc ..., *op.cit.*, Bruxelles 1967, p. 53.

³⁹ Werner WILLIAMS-KRAPP, *Die deutschen und niederländischen Legendare des Mittelalters*, Tübingen 1986.

⁴⁰ Respectivement pp. 450, 465 et 426 (aussi pour les manuscrits).

⁴¹ Respectivement pp. 402–403, 450, 465 et 426 (aussi pour les manuscrits).

⁴² V. le catalogue cité de Van den Gheyn, p. 381.

⁴³ V. Jeffrey HAMBURGER, « Un jardin de roses spirituel, une vie enluminée de Catherine de Sienne », *Art de l'enluminure* 11 (Déc. 2004 – Janv.-Fév. 2005) ; tout le numéro y est consacré (pp. 2–75).

contient 101 miniatures et c'est la plus illustrée des vies de sainte Catherine de Sienne⁴⁴, de la période que concerne cette étude.

Catherine, Pierre et Thomas semblent absents en vieux norrois, au moins d'après ce qu'on apprend du répertoire d'O. Widding (et al.)⁴⁵. En revanche, on y trouve une mention d'une brève légende de saint Dominique⁴⁶ contenue dans le ms. Holm 3 fol. (131r^o–134v^o).⁴⁷ Le répertoire de M. Cormack, supplément au précédent, ne nous fournit pas d'autres informations.⁴⁸

On trouve les légendes dominicaines en moyen anglais, et le répertoire de D'Evelyn et Foster abonde ici en détails.⁴⁹ Trois versions de la vie de saint Dominique y sont conservées. La première, composée par un dominicain anonyme, est contenue dans un légendier dont le plus ancien manuscrit remonte, selon les indications du répertoire en question, à la fin du 13^e, et le plus récent date de la fin du 14^e ou du début du 15^e siècle, et constitue un cas très intéressant, car c'est une rédaction versifiée tirée de la *Legenda aurea* ; l'autre se trouve dans *Gilte Legende* (1438) ; et la dernière – dans *Caxton Golden Legende* (1483).⁵⁰ On notera qu'il ne s'agit que de vies brèves, contrairement à la littérature française dans laquelle ont été rédigées aussi des versions bien plus longues. On trouve également trois versions de la légende de saint Pierre Martyr : la première dans un légendier dont on possède plusieurs manuscrits et les deux autres dans *Gilte Legende* et *Caxton Golden Legende*.⁵¹ Une version de la vie de saint Thomas d'Aquin apparaît dans *Caxton Golden Legende*⁵² dont l'auteur s'est inspiré des *Festes nouvelles* de Jean Golein. On compte deux textes relatifs à sainte Catherine de Sienne, datant du 15^e s., dont le premier est la traduction d'une lettre latine de Stefano da Siena⁵³ et l'autre constitue la traduction de la *Legenda Maior* par Raymond de Capoue.⁵⁴

⁴⁴ *Ibidem*, p. 2.

⁴⁵ Ole WIDDING, Hans BEKKER-NIELSEN, L.K. SHOOK, C.S.B., « The Lives of the Saints in Old Norse Prose. A Handlist », *Mediaeval Studies* 25 (1963), pp. 294–337.

⁴⁶ P. 307.

⁴⁷ *Holm* = Collection des manuscrits en vieux norrois dans la Bibliothèque Royale de Stockholm (Cf. Vilhelm GÖDEL, *Katalog öfver Kongl. Bibliotekets fornisländska och fornorska handskrifter*, Stockholm 1897–1900 – non consulté directement).

⁴⁸ Margaret CORMACK, *The Saints in Iceland. Their Veneration from the Conversion to 1400*, « Emendations and additions to 'Handlist' », pp. 239–245, *Subsidia hagiographica* 78, Société des Bollandistes, Bruxelles 1994.

⁴⁹ Charlotte D'EVELYN and F.A. FOSTER, « Saints' Legends », in : J. Burke SEVERS (general editor), *A Manual of the Writings in Middle English 1050–1500*, The Connecticut Academy of Arts and Sciences, 1970, pp. 410–457 (commentary) et 553–649 (bibliography). Sur la vie versifiée de saint Dominique v. aussi W.F. Manning, « Les vies médiévales de saint Dominique ... », art.cit., pp. 55–59.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 579 (aussi pour les manuscrits et éditions).

⁵¹ *Ibidem*, pp. 619–620 (aussi pour les manuscrits et éditions).

⁵² *Ibidem*, p. 629.

⁵³ Edition de la source : *Acta Sanctorum* (Parisiis et Romae 1866, édition Palmé, avril, t. 3, pp. 969–975). BHL 1703.

⁵⁴ Ch. D'Evelyn et F.A. Foster, « Saints' Legends », *op.cit.*, p. 602.

Les saints dominicains paraissent absents dans la littérature irlandaise, d'après le répertoire de C. Plummer.⁵⁵

Les proportions entre les productions française, allemande, néerlandaise, ibérique ou anglaise sont plus ou moins égales. En revanche, la littérature française dépasse de loin la littérature occitane. Mais l'Italie domine dans le domaine de l'hagiographie dominicaine *in vulgari*.

⁵⁵ Carolus PLUMMER A.M., *Miscellanea hagiographica hibernica*, Subsidia hagiographica 15, « A Tentative Catalogue of Irish Hagiography », pp. 171–285, Bruxelles 1925.

CONCLUSIONS

Le chemin parcouru a été long : à travers les diverses bibliothèques, à travers les manuscrits, les livres d'autrefois, à travers l'histoire. Ce fut pour moi une aventure de quelques années, et la plus belle aventure scientifique que j'ai vécue. J'y avais à faire à des textes 'vierges', car inédits ; de plus, peu nombreux étaient les chercheurs qui s'étaient penchés sur ces textes, et dans la majorité des cas personne n'y avait travaillé. Mon livre ne contient donc pas d'incessantes discussions avec mes prédécesseurs, et généralement je n'étais pas obligé d'admettre ou de contredire les thèses et hypothèses des autres. Exceptées quelques 'promenades' de certains chercheurs, comme Paul Meyer ou M^{me} Thiry, sur le terrain de mes investigations, j'avais la conscience et le sentiment de traverser une forêt vierge. Et je tiens à dire qu'on éprouve une joie profonde en travaillant sur les manuscrits médiévaux, en se promenant dans cette forêt, et surtout quand on fait de telles trouvailles et de telles identifications comme dans le cas des feuillets de Dartmouth College.

Tous nos textes proviennent de sources latines. Celles-ci, portant sur les saints dominicains, ont toutes été composées par des auteurs dominicains, ce qui n'est pas exactement le même cas en ce qui concerne leurs dérivés en français. Nous pouvons conjecturer que les auteurs de ceux-ci étaient des clercs, parfois les données textuelles semblent le confirmer, comme dans le cas de l'adaptation de la *Legenda aurea* composée pour Béatrice de Bourgogne. Très rarement nous avons la certitude (d'après les indices explicites) que les textes en question ont été rédigés par des auteurs dominicains : version longue de la légende de saint Dominique, version de Cambrai de la vie de saint Thomas d'Aquin et légende abrégée de sainte Catherine de Sienne.¹ Je pense que l'on peut supposer l'origine dominicaine de la version longue de la vie de sainte Catherine, qui existe dans les manuscrits en tant que texte solitaire. En ce qui concerne les textes longs, comme les copistes les ont choisis pour eux seuls, de la même façon ont probablement procédé leurs auteurs. Ceci n'est pas le cas des recueils de légendes (*Légende(s) dorée(s)*, *l'Abrégé des gestes et miracles des saints*, compilations diverses) qui embrassent les vies de nos saints parmi de nombreux autres textes. Pour ce qui est de Catherine, les dominicains avaient un intérêt réel dans la diffusion de sa vie sur un territoire donné et à une époque donnée, celle du grand renouveau, d'un second printemps des Prêcheurs. La même remarque vaut peut-être

¹ On notera aussi que pour ce qui est de la vie de saint Dominique provenant de la *Legenda* de Pierre Ferrand, éditée par Manning et qui n'est pas étudiée ici pour des raisons déjà alléguées, celui-ci affirme, en se fondant sur des données textuelles, qu'elle a été composée par un auteur dominicain (cf. *The life of Saint Dominic in old french verse, op.cit.*, introduction, p. 107).

aussi pour Dominique : une mise à jour de l'histoire du Fondateur de l'Ordre à l'époque du grand renouveau de l'Ordre. Reste à noter que la majorité des auteurs de nos textes ont voulu garder l'anonymat, et tout en composant déjà à la veille des temps modernes ils ont suivi les habitudes médiévales.

De tels textes ont généralement été destinés aux *illiterati* (selon l'optique médiévale), donc à ceux qui n'entendaient pas le latin ou qui le comprenaient mal : religieuses, moniales, tertiaires, béguines, et bien sûr les aristocrates ainsi que d'autres laïcs pouvant se permettre l'achat de livres. Nos textes ne contiennent pas de formules par lesquelles les auteurs informent à qui ils dédient leurs compositions, comme on en trouve une dans une *Légende dorée* anonyme accomplie pour Béatrice de Bourgogne. Quelquefois nos auteurs affirment qu'ils travaillent p. ex. à la demande d'« aucune bonne personne devote », ou bien pour un groupe indéterminé de fidèles. Parfois ce sont des données textuelles implicites qui nous permettent de lancer des hypothèses, comme dans le cas d'une adaptation anonyme de la *Legenda aurea*, conservée dans les manuscrits de Paris, BnF fr. 15475 et de Tours, BM 1011-1012, et achevée probablement pour l'éducation de la jeunesse aristocratique ou appartenant à la riche bourgeoisie. Mais d'un autre côté, il n'est pas seulement important à qui tel auteur ou tel autre destinait son oeuvre, mais aussi comment celle-ci se diffusait par la suite, c'est-à-dire quelle était sa réception, et à quel degré, et dans quels milieux sociaux. C'est d'après l'aspect matériel de plusieurs codices que nous pouvons considérer qu'ils ont été accueillis par de riches bibliophiles, car il s'agit de livres étant dignes effectivement de collections princières, p. ex. les deux témoins de la traduction de la *Legenda aurea* dite de 'Jean Belet', comme aussi ceux transmettant une compilation effectuée à la base de celle-ci probablement par un certain Jean Belet, comme encore le manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal, à Paris, ayant transmis la version française de l'*Abbreviatio ...* de Jean de Mailly, etc. Mais ce qui compte pour notre démonstration ce sont les codices contenant les légendes dominicaines seules, soit ceux où elles ne sont accompagnées que de brefs textes et dont le nombre est relativement restreint, en constituant ainsi le noyau de ces manuscrits, donc la version longue de la légende de saint Dominique et les deux versions de la vie de sainte Catherine. Nous distinguons, parmi les codices ayant transmis la version abrégée de la légende de celle-ci, un manuscrit exécuté pour le Grand Duc de Bourgogne et un autre – pour Louis de Bruges, et dont la beauté est saisissante (nous savons en même temps qu'un autre témoin avec la légende de la Sainte siennoise, aujourd'hui introuvable, faisait également partie de la collection des Ducs). En revanche, les manuscrits contenant la version longue de la vie de Catherine présentent un aspect très fruste et leur côté ornemental n'a rien de beau ; ils pouvaient s'adresser à tout le monde, mais il est permis de conjecturer, selon leur apparence, qu'ils étaient destinés à des personnages de moindre importance au niveau des possibilités d'achat de livres de luxe. Le manuscrit unique contenant la version longue de la légende de saint Dominique, dont une partie est aujourd'hui perdue, présente un cas intéressant : on a mis un soin assez considérable dans son exécution (on y perçoit même le fragment d'une miniature), ce qui signifie que la(les) destinataire(s) ou peut-être même la(les) commanditaire(s) attachaient un grand intérêt à la vie de ce Saint, mais globalement le codex a un aspect

modeste. Etant donné aussi d'autres indices, je pense qu'il a été achevé pour les moniales dominicaines. L'hagiographie dominicaine *in vulgari*, dans l'aire francophone, ne visait pas un groupe spécial de destinataires et a été accueillie largement, par divers groupes sociaux, tout comme est large et universel le message des saints dominicains exprimé par leurs vies héroïques.

Pourtant, d'après les indices codicologiques ou textuels des manuscrits analysés, ou bien selon leurs caractéristiques dialectales, quand ceux-ci paraissent insuffisants, aussi bien les recueils de légendes dans lesquels apparaissent nos saints que les copies transmettant les versions longues, n'ont joui que d'une diffusion locale et très souvent ont été ou semblent avoir été exécutés dans le Nord ou le Nord-Est de la francophonie.² Ce n'est pas seulement la question de la réception des légendes dominicaines, mais celle de l'accueil réservé à la littérature hagiographique en tant que telle, composée en français, au déclin du moyen âge. J'ai expliqué les diverses raisons de la réception de Catherine dans le Nord, mais son cas est très particulier. Il faudrait examiner tous les légendiers ainsi que les manuscrits transmettant les légendes qui y figurent seules, composés à cette époque-là, établir leur origine, et c'est alors que l'on pourrait chercher les raisons de leur accueil dans telles régions et non pas dans telles autres, en étudiant la vie mystique et la vie religieuse de leurs habitants. Les manuscrits qui présentent un grand intérêt bibliophilique mériteraient, de ce point de vue de leur réception, des précautions particulières : quel est leur état de conservation ? le parchemin est-il en bon état ? sont-ils très fatigués ? les ouvrait-on souvent ? constituaient-ils seulement un objet de luxe et de prestige ou bien l'expression d'une dévotion réelle ? Seul un examen global (portant sur un grand nombre de manuscrits hagiographiques *in vulgari*, exécutés dans le Nord ou le Nord-Est et ailleurs, ainsi que sur leurs destinataires) aurait un sens et ses résultats seraient susceptibles de présenter quelque valeur, et j'ai l'intention d'entreprendre cette enquête dans un avenir très proche.

L'autre question est de savoir si nos textes n'ont eu qu'un succès limité et restreint dans le temps, c'est-à-dire s'ils ont été copiés pendant longtemps ou non. Il est difficile d'y répondre dans les cas où l'on conserve aujourd'hui seulement un exemplaire unique, ou deux, d'un texte donné. La traduction dite de 'Jean Belet' remonte au début du 14^e siècle, peut-être à la fin du 13^e (on n'en possède pas le manuscrit original ni une copie qui transmette seulement la traduction en question), mais sa diffusion ne dépasse pas le 14^e, ainsi que celle de son dérivé. En revanche, l'adaptation de la *Legenda aurea* destinée à Béatrice de Bourgogne doit avoir été exécutée à la fin du 13^e ou au cours du premier quart du siècle suivant, mais l'unique témoin grâce auquel elle nous est parvenue a été accompli après 1483. Sans évoquer ici tous les cas examinés, on constate que certains légendiers connaissent une diffusion locale à court terme, d'autres – une

² Les manuscrits de Modène et de Tours (1008) sont très particuliers : exécutés en Italie, ils proviennent indirectement d'un exemplaire accompli dans le Nord de l'aire francophone (cf. p. 87).

On notera aussi que l'un des manuscrits de la vie de saint Dominique, éditée par Manning, a été également composé dans le Nord, probablement à Arras : le ms. Arras, Bibl. Mun. 307 (cf. *The life of Saint Dominic in old french verse, op.cit.*, introduction, p. 4).

diffusion locale à long terme. Seule la traduction de Jean de Vignay est connue largement (même à l'étranger) et est copiée, puis imprimée, pendant deux siècles – peut-être grâce à la personne de la destinataire : une reine de France. Mais le cas des légendiers n'est pas significatif pour la diffusion des saints dominicains. Qu'en est-il avec les versions longues qui figurent dans les manuscrits comme textes solitaires ou en constituent le noyau ? Il se peut que la légende de Dominique, connue aujourd'hui grâce à un exemplaire unique, n'ait joui que d'un mince succès, très limité dans le temps et l'espace. La version longue de la vie de Catherine, composée en 1430, nous est parvenue en deux manuscrits dont l'exécution se situe au 15^e siècle. Le succès de ce texte ne dépasse donc probablement pas la période du 15^e siècle. En revanche, la version abrégée, achevée en 1458, est transmise par six manuscrits exécutés après la canonisation de la Sainte (1461), au cours de la deuxième moitié du 15^e s. Mais son succès dépasse l'époque médiévale. J'en ai repéré une édition imprimée à Lyon, par la veuve de Barnabé Chaussard, le 9 juillet 1532, intitulée : *La vie sainte Katherine de Seine, vierge de l'ordre saint Dominique, et plusieurs miracles faictz à son intercession et requeste avec plusieurs approbations de Nostre Seigneur qui souvent s'apparut parlant familièrement à elle*³. Le texte occupe 71 feuillets ; on y compte 10 chapitres dans la 1^{ère} partie, 13 dans la 2^e et 6 dans la 3^e (ceci diffère quelque peu de ce qu'on trouve dans les manuscrits et dans la *Legenda Maior*). La vie de Catherine est suivie de deux oraisons à la Sainte, en latin : *Flore cadens virgineo Jesu viso desponsatur ... et Deus scrutator cordium solus* On y relève peu de variantes par rapport aux manuscrits analysés, mais un détail paraît important : la mention du « mendre des freres precheurs » s'est effacée et il n'y apparaît pas comme l'auteur anonyme du texte.

Les rapports de nos légendes dominicaines avec les sources latines sont de nature diverse. D'un côté, on a des traductions, reflets presque fidèles des modèles dont elles dérivent, et qui ne cèdent que très peu aux normes modernes de traductions (p. ex. la version longue de la vie de Catherine) ; d'autres se situent à une étape intermédiaire entre traduction et adaptation (p. ex. Cracovie et Tournai, Modène et Tours 1008) ; certaines versions de la *Légende dorée* ainsi que la version longue de la légende de saint Dominique, comme la version abrégée de la légende de sainte Catherine, constituent des adaptations dont les auteurs ont traité leurs sources librement.

Les *Légendes dorées* paraissent très intéressantes. C'est un groupe de versions assez nombreuses, transmettant les variantes du même texte rédigé par Jacques de Voragine. Seule la traduction de Jean de Vignay, au moins dans sa version originale, ne contient que la *Légende dorée*, comme aussi le manuscrit de Cracovie (un ajout mis à part). D'autres codices constituent des compilations renfermant, à côté de la *Légende dorée*, des chapitres provenant d'ailleurs, ce sont des légendiers mixtes. Dans certains cas, la *Légende ...* est la composante dominante, et on peut parler alors des manuscrits de la *Légende dorée*, mais dans d'autres cas elle n'est qu'un élément parmi d'autres. Je suppose que les compilations en question reflètent partiellement des

³ Consultable p. ex. à la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly (cote : III F 87).

traductions/adaptations que nous n'avons plus, et constituent ainsi des débris (certes, de gros débris) de pierres précieuses perdues, mais d'autre part, étant donné le nombre de témoins existant actuellement, nous ne pouvons pas le savoir avec certitude, et peut-être s'agit-il de traductions/adaptations originairement sélectives. Quelquefois les compilations présentent un état des choses très compliqué. Par exemple, dans celle que l'on trouve dans le manuscrit de Douai, les deux légendes dominicaines (Pierre et Dominique) sont traitées de deux façons différentes, de sorte que l'on pourrait se poser la question de savoir si elles ont eu le même auteur. Cette question est d'autant plus justifiée qu'on y lit une légende transcrite directement de la version de Jean de Vignay, tandis que les autres articles, provenant de la *Legenda aurea*, représentent un état textuel différent. Or si le compilateur a mis à profit deux traditions distinctes provenant de la *Legenda* ..., il aurait pu puiser aussi dans plus que deux traductions/adaptations qui ont été réalisées à partir de celle-ci. Nos incertitudes, celle-ci comme aussi quelquefois d'autres, résultent du fait qu'un certain nombre de manuscrits a certainement disparu ou n'est pas encore identifié, qu'on ne dispose pas de monographies consacrées à ces recueils et que c'est un terrain encore méconnu ou peu connu de la philologie romane (certes, Paul Meyer a écrit beaucoup, mais il écrivait vite). C'est une forêt (celle évoquée au début de cette partie finale) dans laquelle il est facile de se perdre et parfois on est réduit à des conjectures. Je renvoie aux chapitres concernés pour des conclusions détaillées qui résument la façon dont je m'en suis sorti, mais ai-je toujours suivi le droit chemin ?

Saint Dominique est largement représenté dans la littérature française de l'époque en question : diverses versions de la *Legenda aurea*, l'*Abrégé des gestes et miracles des saints*, le *Ci nous dit*, la vaste compilation formant la version longue de sa légende, la traduction de la *Legenda* de Pierre Ferrand (éditée par Manning). Saint Pierre Martyr a certainement joui, en France, d'une moindre vogue que saint Dominique. On introduit toujours sa légende dans les traductions proprement dites de la *Legenda* ..., mais parfois il est délaissé dans les compilations qui ne contiennent qu'une partie de celle-ci. Ainsi on le repère dans la traduction dite de 'Jean Belet', mais l'auteur de cette version s'est proposé de faire une traduction presque complète du légendier de Jacques de Voragine ; en revanche, le vrai Jean Belet ne l'a pas choisi pour sa compilation, tout comme l'auteur de la compilation transmise par les manuscrits de Modène et de Tours (1008). Mais d'autre part, Dominique est absent dans le manuscrit de Cambrai (812) et il n'a pas été sélectionné par le compilateur d'une façon consciente, contrairement à l'autre manuscrit de Cambrai (811) où il fait défaut pour des raisons matérielles. Le fait que la vie de Pierre ne circule que dans des recueils provenant de la *Legenda aurea* (mais elle n'y apparaît pas toujours) pourrait s'expliquer dans notre perspective moderne, car c'est un saint oublié aujourd'hui, mais au moyen âge c'était un saint bien connu, peut-être moins au 15^e (époque à laquelle certains de ces recueils ont vu le jour) qu'au 13^e siècle, un grand martyr de l'Ordre dominicain. Quand on considère les diverses rédactions françaises de la *Legenda aurea*, où saint Pierre Martyr et saint Dominique apparaissent ensemble, on a l'impression que celui-ci devait être plus en vogue, ce qui ne surprend pas, et était mieux traité par les auteurs français que l'autre. La présence de deux brèves rédactions en français de la vie de saint Thomas d'Aquin,

grand docteur de l'Église dont la science nourrit la théologie et la philosophie jusqu'à présent, est étonnante, mais peut-être n'était-ce un exemple intéressant que pour les doctes, contrairement à ceux pour qui les textes hagiographiques en langue vernaculaire étaient composés. Les huit manuscrits contenant deux versions françaises, distinctes l'une de l'autre, de la légende de sainte Catherine, témoignent d'une certaine vogue, mais la diffusion de ces textes n'a certainement pas connu son plein essor et ceci pour des raisons politiques.

Plusieurs textes étudiés ici (ou au moins les manuscrits) ont été réalisés au 15^e s., période à laquelle seule Catherine de Sienne était une sainte du jour, mais les autres ne l'étaient pas, comme p. ex. à l'époque de la composition de la *Legenda aurea*. Se souvenait-on encore du rôle joué par saint Dominique dans le renouveau de l'Église ? Ceci explique, dans certains cas, pourquoi les auteurs français ont traité les sources latines de telle façon et non pas d'une autre, et je renvoie aux conclusions détaillées.

Peut-on formuler des considérations générales quant à la réception des saints dominicains sur le territoire francophone d'après la manière dont les sources latines ont été exploitées par les auteurs français ? Les traductions ne sont aucunement significatives, car d'habitude elles ne comportent pas de modifications textuelles, et elles le sont uniquement par le fait que nos légendes ont été insérées dans les recueils. Seules les adaptations sont importantes ici, quand leurs auteurs suppriment et ajoutent, mais ils ajoutent rarement, ce qui signifie, par ailleurs, qu'aucun n'avait de vraies ambitions d'écrivain, excepté l'auteur de la version longue de la légende de saint Dominique. Dans le cas de ces adaptations, où de nombreux épisodes sont supprimés, et d'autres – résumés, il est intéressant de savoir lesquels sont conservés intégralement, car c'est bien ceux-ci qui portent un témoignage sur l'auteur et/ou sur les destinataires. En revanche, un grand nombre de suppressions n'ont pas de signification et paraissent arbitraires. Et je reviens à ma question : le traitement de la source latine par l'auteur français témoigne-t-il toujours, d'une façon générale, de la réception d'un saint donné sur un territoire donné ? ne s'agit-il pas plutôt, au moins dans quelques cas, d'une réception individuelle par l'auteur français, sans qu'elle ait une signification de valeur générale ? Il semble bien parfois que les ajouts et omissions, et d'autres modifications, ne concernent que des situations particulières dans lesquelles se trouvaient nos auteurs : caractère anti-hérétique de Cambrai 812–811 ; caractère didactique (Paris 15475 et Tours 1011–1012) ; ou bien le légendier de la soeur Jeanne de Malone (auteur/copiste ?) destiné aux religieuses et de ce fait contenant beaucoup de simplifications, avec le maintien de ce qui pouvait constituer un exemple à suivre pour ses consœurs ; etc. Ces textes sont traités, adaptés, d'une façon particulière, selon la situation particulière de l'auteur et/ou selon le milieu particulier auquel il s'adressait. En outre, ce qui exerce son action sur la forme que prennent nos textes c'est souvent le temps de leur composition. Les adaptations plus éloignées, dans le temps, du moment de la création des sources latines sont généralement plus simplifiées, et ceci peut-être en vue de leur accommodation aux besoins et aux attentes d'un public nouveau, en vue du rajeunissement, et pour qu'elles ne soient pas obscurcies par des détails difficilement compréhensibles (ceci concerne également les modifications stylistiques

opérées dans le but de la même simplification). Les auteurs délaissent souvent les données historiques : des noms de personnes, des noms de lieux où se déroulent les actions relatées, des précisions diverses, et gardent seulement la vérité universelle, supérieure à la vérité des détails – les adaptations n’ont pas la valeur de documents historiques comme leurs sources latines soit ce caractère devient très réduit. Mais ceci se comprend car les visées des textes latins étaient différentes : par exemple la *Legenda Maior*, composée pour servir la cause de la canonisation de Catherine, devait être très exacte, ou bien la *Legenda aurea*, cette somme du savoir de l’Eglise, qui s’adressait d’abord à ceux qui connaissaient le latin et qui de ce fait étaient censés avoir une certaine culture intellectuelle ; en revanche, les textes français ont été rédigés pour être diffusés parmi ceux qui probablement ne possédaient pas de goût historique, et s’ils l’avaient possédé, ils auraient dû connaître le latin et n’auraient pas compté parmi les ‘récepteurs’ de ces textes. Oui, ces légendes accusent un caractère universel, transmettent une vérité universelle qui dépasse la vérité des précisions à valeur documentaire.

Nous avons ici de curieux exemples de la mouvance des textes⁴ et des jeux de la variante, d’abord par le fait qu’ils ont tous été composés à partir de modèles latins, mais on y trouve aussi des remaniements des textes français (Jean Belet et la version de Florence) qui constituent ainsi un double reflet. Mais les textes ‘bougent’ aussi autrement. Considérons p. ex. le légendier qu’on trouve dans les mss. Paris 15475 et Tours 1011–1012 : certains chapitres y ont été pris directement à Jean de Vignay, mais la majorité des légendes a été composée par un auteur anonyme directement à partir du modèle fourni par Jacques de Voragine, pourtant en y puisant l’auteur en question s’appuyait simultanément sur la version de Jean de Vignay. Et les diverses compilations provenant de sources variées en forment d’autres types d’exemples. Mais cette notion de la mouvance s’applique aussi aux textes latins qui subissent diverses transformations avant de constituer les sources pour les auteurs français, c’est ce qu’on voit dans le cas des vies françaises de saint Thomas d’Aquin : Tocco – Gui – les *Lectiones* – une *vita brevis* hypothétique – les versions françaises. Quand on évoque la mouvance des textes, on peut aussi en parler au sens littéral : les manuscrits de Modène et de Tours (1008) ont été exécutés en Italie, dont l’un entièrement en français et l’autre partiellement en italien (la légende de saint Dominique est en français dans les deux). C’était donc aussi une ‘mouvance’ géographique des textes français.

Nous devons être conscients que certains témoins manuscrits de textes français ont disparu. Il ne s’agit pas seulement des catalogues anciens qui nous fournissent ces renseignements. Ce sont aussi les fautes communes dans les manuscrits qui ne proviennent pas l’un de l’autre, là où l’on ne peut pas désigner un modèle commun. On a ce soupçon de témoins disparus surtout dans le cas de la légende abrégée de sainte Catherine de Sienne : la tradition textuelle actuelle fait supposer qu’à l’origine il y avait bien plus de copies.

⁴ Je comprends la notion de la mouvance des textes médiévaux d’une façon bien large.

La présence des saints dominicains dans la littérature française du moyen âge est très importante ; même si cette présence ne s'est manifestée que sur un territoire limité de la francophonie, elle reflète (peut-être pas toujours ?) l'intérêt réel et profond qu'ont porté des milieux divers à ces personnages. Et c'étaient des personnages illustres comme l'était l'Ordre dominicain étant donné le rôle qu'il a joué et que ceux-là ont joué dans l'histoire spirituelle et intellectuelle de l'Europe médiévale. Et qu'on ne pense pas seulement à la Sainte Inquisition. Qu'on se souvienne de toutes ces générations d'encyclopédistes, comme Vincent de Beauvais ou Bernard Gui, et de la science de saint Thomas d'Aquin, et du désir qui consommait sainte Catherine de renouveler l'Ordre des Prêcheurs en particulier et l'Eglise entière en général – réformes qu'elle a provoquées et que d'autres ont réalisées (je pense à celles qui se sont produites au sein de l'Eglise). L'association de Dominique à l'Inquisition est fautive et tardive, et qu'on n'oublie pas qu'il a fondé l'Ordre des Prêcheurs afin de convertir les hérétiques par la parole et par l'exemple.

Un jour, en parcourant les rayons contenant les livres sur les dominicains dans la grande librairie parisienne « La Procure », j'ai été interrogé par une moniale dominicaine (qui avait la permission de quitter parfois son monastère) sur le but de ma recherche, et je le lui ai expliqué. Alors elle m'a dit, en me quittant : « Mais dites du bien de saint Dominique ». J'espère que j'en ai dit du bien et des autres aussi, des siens.

TABLES DES RUBRIQUES INITIALES, DES INCIPIT ET DES EXPLICIT

SAINT DOMINIQUE

I « *Abrégé des gestes et miracles des saints* » de Jean de Mailly
(5 manuscrits)

De saint Dominique, le benoit confesseur

Sains Dominiques qui fust li premiers peires de l'ordre des Preecheors fust neiz en Espeigne, en une ville qui est appellee Cala¹, en l'eveschié [...].² Ainçois que sa meire l'eust conceu, elle vit en songe que de son ventre istroit uns cheaus qui porteroit un brandon ardent en sa bouche ... – ... mas ainsinc de ces qui la toichoient, pour ce puet on penseir que s'ame a grant seignorie³ em paradis quant ses cors qui jai estoit em poudre odoroit si doucement. Li cors saint Dominique fust mis fors de terre en l'an de grace M. CC. et xxxiiij. (cité d'après Lille, Bibl. Mun. 451, 174v^o et 177v^o–178r^o)

II *Légendes dorées*

Jean de Vignay

De nomine

Le prologue saint Dominique

Dominique est dit aussi comme garde de Nostre Seigneur ou garde de Dieu. Et quant a l'ethimologie de ce nom Nostre Seigneur. Il est dit garde ... – ... mais il meismes voulut plusieurs fois vendre pour rachater les povres, donnant mains par amaigrissement du corps, car il donnoit toujours mains a son corps qu'il ne couvoitoit. (cité d'après l'éd. Brenda Dunn-Lardeau, p. 691)

Vita

Ci commence la vie monseigneur saint Dominique, frere de l'ordre des Prescheurs

Dominique fut duc de l'ordre des Prescheurs et noble pere des parties d'Espaigne de une ville qui a nom Calarega du diocese de Exoviense. Et son pere eut nom Felix et sa mere Jehanne, desquelx il nasquit selon la char. Et sa mere, avant que il fust nez, vit en dormant que elle portoit ung chael ... – « ... tu trouveras l'asne de discrection, et le beuf de simplesce, et Marie qui te

¹ Abréviation obscure dans le ms. Lille, Bibl. Mun. 451 ; *cala* est une leçon de Paris, BnF fr. 988 (158r^o) ; le ms. Epinal 9 (76) porte *sela* (74r^o) ; le ms. Paris, Bibl. Sainte-Geneviève 587 : *escala* (102v^o) ; et le ms. Paris, Arsenal 3684 : *lisbone* (88r^o) ; il s'agit de *Calaroga* (éd. Maggioni 1).

² Abréviation obscure dans le ms. Lille, Bibl. Mun. 451 ; les ms. Paris, BnF fr. 988 (158r^o) et Epinal 9 (76) (74r^o) laissent un espace blanc ; les deux autres manuscrits omettent ce passage. Il s'agit du diocèse d'Osma : *Oxomensis dyocesis* (éd. Maggioni 1).

³ « est a grant s(e)ignorie » Paris, BnF fr. 988 (161v^o) et Epinal, Bibl. Mun. 9 (76) (75v^o) ; « est en grant seigneurie » Paris, Bibl. Sainte-Geneviève 587 (104r^o) ; « est en grant gloire » Paris, Arsenal 3684 (90r^o).

inluminera, et Joseph profitant et l'enfant Jhesus qui te sauvera. » Et quant celi escollier se esveilla, il vint a la maison des freres et racompta sa vision par ordre ; et requist l'abit et l'ostel. Saint Dominique avant l'institution de son ordre vit Jhesucrist qui tenoit .iij. dars en sa main et menaçoit le monde ET CETERA. Car je frere Jehan du Vingnay, translateur de cest livre, ne veul ci plus metre ceste vision, car elle est par devant en ce meismes chapitre. Et dit que ceste vision meismes fu faite a .i. moine et de rechief a .i. autre, pourquoi je ne la veul par .iij. fois metre ici. Explicit la vie saint Dominique. (cité d'après l'éd. Brenda Dunn-Lardeau, pp. 691 et 713)

'Jean Belet'

a) Paris, BnF fr. 20330 et Le Puy, Grand Séminaire (sans cote)

Vita

De saint Dominique

Sainz Dominiques del ordre des Prescheours, nobles guerrieres et peres fu nez des parties d'Espaigne, en une vile que l'on apele Callarogata, de la dyocese Omensis. Ses peres avoit nom Felis et sa mere Johane laquele vit en songe, devant que il fust nez, que ele portoit en son ventre un chienet ... – ... l'asne de simplece et o le buef de discrecion, Marie allumant et l'enfant Jhesu toi salvant. Et com li devant diz escoliers fust esveilliez, il vint a la maison des freres et par ordre raconta la vision, et demanda l'abit del ordre et le reçut. (cité d'après Paris, BnF, fr. 20330, 184v^o–185r^o et 194r^o–v^o)

b) Londres, Brit. Libr., Addit. 17275 et Paris, BnF fr. 185

Vita

Ci commence la vie Monseigneur saint Dominique le quel establi l'or[dre] des Prescheurs, le quel souffri moult de persecucions par l'amour de Jhesu Crist

Saint Dominique si fu de l'ordre des Prescheours et fu noble guerriers et fu nés des parties d'Espaigne en une ville que l'en apelle Callarogata de la deocise de Comelis. Son pere avoit nom Felix et sa mere Jehanne la quele vit en songe, avant que il fust nés, que ele portoit en son ventre un chienet ... – ... l'asne de simplece et o le buef de discrecion, Marie alumant et l'enfant Jhesu toi salvant, il vint en la meson des freres et par ordre raconta la vision et demanda l'abit de l'ordre et la (sic !) reçut.⁴ (cité d'après Paris, BnF fr. 185, 240v^o–241r^o et 245v^o)

Tournai, Bibl. locale et principale de la Ville 127 et Cracovie, Bibl. Jagellonne, Gall. Fol. 156 (ancienne collection de la Staatsbibliothek de Berlin)

De nomine

De saint Dominique

Dominique vaut otant comme warde de Dieu u chieus qui fu de Dieu wardés,⁵ et fu de Dieu wardés en .iij. manieres, car il fu warde de l'onneur de Dieu ... – ... il se vendi donnans mains a ly, car par penitanche il donnoit mains de viandes a sen corpz que ne ly estoit de necessité. (cité d'après Tournai, 212v^o)

Vita

Sains Dominiques fu ly prumiers freres et ly prumiers institueres, peres et funderes de l'orde des freres prescheurs. Et fu fieux de Felix, nés d'Espaigne d'une vile que on appelle Calarogue⁶

⁴ Var. dans Londres, Brit. Libr., Addit. 17275 : *rubrique* : « Ci commence la vie monseigneur saint Dominique doctor et prescheur. .vi^{xx} et xij. » ; « de la deocise de Comelis » omis (173v^o) ; « ... salvant. Et com le devant dit fust esveilliez, il vint ... » ; ajouté à la fin : « Et ainsi com vous avez oï, fu monseigneur saint Dominique saint par les bonnes oeuvres que il fist en ce mortel monde, et establi l'ordre des prescheours, si com vous avez oï, par la volenté de Dieu, avec lequel nous puissons parvenir en la joie pardurable, le Pere, le Filz et le Saint Esperit qui vit et regne par tout le siecle des siecles, Amen » (178r^o).

⁵ « u chieus qui fu de Dieu wardés » omis dans le Gall. Fol. 156 (217r^o).

⁶ *Carologue* dans le Gall. Fol. 156 (217v^o).

de le dyocese de Oxome. Et fu nés par tel maniere, car se mere Jehanne veý une fois en songe ... – ... il qui ne l'avoit onques veu le recongnut et ly dist que il estoit chieus qui devoit estre ses compains. Et adont il ly conta tout le prochés de le vision et saint Franchois le redist a ung de ses freres qui puissedi le prescha en l'orde des freres Prescheurs as acolites. (cité d'après Tournai, 212v^o et 220r^o)

Florence, Med.-Pal. 141

Vita

Chi après s'ensuit le vie saint Dominique

Dominiques si fu li prumiers freres et li prumiers peres, institueres et fonderes de l'ordre des freres Prescheurs et fu nés en Espaigne. Ses peres si ot a non Felix et estoit sires d'une ville nommee Caralogue de le dyocese de Ozome et fu nés par tel maniere. Se mere qui avoit non Jehane vit une fois en .j. songe ... – ... mais tantost qu'ele ot ce dit si oeil li commenchieurent a enfler et en keïrent li ver. Quant elle vit ce, elle se repenti et vint a l'eglize et voua que jamais ne mesdiroit de saint Dominique et warderoit le feste et tantost elle fu warie. (197v^o et 200r^o)

Modène, Biblioteca Estense e Universitaria, fonds étr. 116 et Tours, Bibl. Mun. 1008

De nomine

Ce est la passion de saint Domeniques

Domeniques est enterpetrés garde de Nostre Seigneur ou Domeniques si est dis por l'etimologie de ce nom qui est sire, mais il est dis gardiens de Nostre Seigneur ... – ... por doner les deniers as povres, donans moins par la grant macerassions de son cors, car il donoit tous jors moins a son cors qu'il ne cov[o]jitoit. (cité d'après Tours, 189r^o)

Vita

Domeniques des ordenes des prescheors duc et peres nobles fu nés, selonc la char, des parties d'Espaigne, d'une vile qui a nom Calaroga, de la diocesi des Exomes. Ses peres avoit nom Felis et sa mere Joanne. Sa mere, devant qu'il nesquist, vit en soigne qu'ele portoit en son ventre un chenoit ... – ... l'asne de simplicesse, avec le beuf de disgression, et Marie qui enlumine et Joseph profite et li enfant Jhesu qui te sauvera. Donc quant li devant dit escolers s'en fu esveiliés si s'en vient a la maison des freres preicheor, et raconte toute la vision por ordre, et demande l'abit de l'ordre et la prist. (cité d'après Tours, 189r^o et 195v^o)

Paris, BnF fr. 23114

Vita

De saint Dominique

Dominique de l'ordre des Prescheurs du carne (?) gouverneur et pere tresnoble nasqui en Espagne en une⁷ ville qui est appelee Calego de la diocese Exonen. Son pere estoit apelez Felis et sa mere avoit a nom Jehanne dont il prist sa naissance selonc la char. Avant que saint Dominique nasquist sa mere vid en son songe qu'elle portoit ... – ... et l'asne de sainte simplessse avec le beuf de discrecion et Marie qui t'enluminera et l'effant Jhesus qui te sauvera. Après quant l'escolier s'esveilla tantost a le maison des freres vint et sa vision toute leur racompta par ordre et leur habit devotement leur demanda, et tantost en l'ordre de leur religion s'en entra. (211v^o et 214r^o)

Paris, BnF fr. 15475 et Tours, Bibl. Mun. 1011–1012

Vita

Sainct Dominique

La vie saint Dominique ensuit après si comme nous avons trouvé en sa legende qui dist qu'il fut maistre et meneur et conditeur et aussi comme pere de l'orde des freres prescheurs, et fut

⁷ ms. vne vne.

moult noble homme de li[g]naige des parties d'Espagne, né en une ville que l'en appelle Callogregue, du diocese d'une cité ... – ... et fut moult durement esmerveillé. Et quant vint au jour tresbien matin, il s'en ala a la maison des freres prescheurs de Boulongne, si leur compta tout par ordre et puis leur requist l'abit et l'ordre et le receut⁸ devotement, puis vesqui il saintement en l'ordre et amenda sa mauvaie vie. (cité d'après Tours 1012, 71v^o et 79v^o–80r^o)

Leyde, Bibliotheek der Rijksuniversiteit BPL 46A

De nomine

De saint Dominique

La fiest saint Dominique si est au .v.^e jour d'auguste. Cest nons Dominique si vault atant, solonc l'entendement de la parolle, que cils qui garde Nostre Seigneur ... – ... et gardeis de Nostre Seigneur por ce qu'il le gardat de moult de parolle de cest siclé et de tout perilh ausi. (38v^o)

Vita

Quant sa mere le portat si songat el qu'el portoit uns chinchons qui portoit en sa bouche un falos ardent qui, quant il fut neis, il enflammoit tout le monde. Et a une bonne dame qui ly levat des fons, senblat il qu'il auwist el frons une estoile si luisant qu'il enluminoit tout le monde. Après celi temps qu'il astoit ... – ... qui venoit atout .iij. frere devant son lit et mist hors de desos sa chappe une ungement qui bien et mult bon odoit, et l'en oindit sa jambe et fut lors cureie. Chis douls benois sains, saint Dominike, et saint Pire, si fisent tant de miracle qui les volroit tous escrire ce sieroit une grande volume par ly. (38v^o et 41v^o)

Douai, Bibl. Mun. 869

Vita

De monseigneur saint Dominicque

Saint Dominicque qui fut fondeur et pere de l'ordene des freres prescheurs fut nez d'Espagne, d'une ville qui a nom Caralongne, de l'eveschié de Oxonne. Son pere avoit nom Felix et sa mere Jehenne. Quant sa mere estoit grosse de lui, elle vit j.^e vision et lui sembloit qu'elle portoit .j. chienet qui avoit ... – ... Et puis la Mere de Dieu lui fist tant que la convoitise de la char lui fut du tout estaincte dedens lui que puis tout le cours de sa vie puis qu'il se confessa il ne senti mouvement ne temptation. Et ceste vision proprement vit .j. frere de l'ospital a ses propres yeulx present saint Dominicque, etc. Amen. (145v^o et 148v^o)

Lille, Bibl. Mun. 452

Vita

De saint Dominike

Saint Dominique fu duc del ordene des freres prescheurs natif d'un noble pere des parties d'Espagne, d'une ville qui a nom Calorega, du deocese de Exomense, et son pere ot nom Felix et sa mere Jehanne. Et sa mere, avant qu'il fust nés, vit en dormant qu'elle portoit ung caiel en son ventre qui portoit ... – ... et la mere porta la pierre ou couvent des freres prescheurs qui encorre est demonstree en memore de celui miracle. Si prions au glorieus confés monseigneur saint Dominique que il nous voelle impetré grace et pardon de nos pechiés et enfin la gloire de paradis, amen, amen.⁹ (491r^o et 494r^o)

⁸ ms. *receurent* ; corrigé d'après Paris, BnF fr. 15475 (245r^o).

⁹ Suit une prière en latin.

Version longue de la légende de saint Dominique (Paris, BnF fr. 24949)

Prologue

¹⁰ ... – ... *en tous vous affaires la vye glorieuse de nostre bon pere saint Dominique, comme ung tres cler miroir et exemplaire de toute sanctité, car de tant que vous enforcherés de vous conformer en sa vye, de tant luy serés plus prochaine en sa gloire infinie, la quelle nous ottroye Jhesus, filz Marie, Amen. (9r°)*

Vita

¹¹ ... – ... *par quoy je fay fin à ceste tierche partie et par consequent au present dyalogue, vous humblement reuerant que le lisiés pour l'amour que avés au saint fondateur de ceste religion et premier instituteur, que luy voeillés prier pour moy povre pecheur, compilateur du present livre et dictateur que puisse estre en la vye presente son humble serviteur et ymitateur, et en l'autre monde de Dieu avoec luy continuel collaridateur, Amen. Explicit. (170v°)*

SAINT PIERRE

I Légendes dorées

Jean de Vignay

De nomine

Le prologue saint Pierre

Pierre vault autant a dire comme cognoissant ou deschaussant. Ou Pierre est dit de PETROS qui vault autant comme ferme ... – ... Tiercement, il fut martir de Nostre Seigneur glorieux et si fut ferme, si que il soustint fermement martire pour la deffension de la foy. (cité d'après l'éd. Brenda Dunn-Lardeau, pp. 448–449)

Vita

Ci commence la vie saint Pierre, novel martyr

Pierre, nouvel martir de l'ordre des Prescheurs, noble champion de foy, fut né de la cité de Veronne. Cestui nasquit de la fumee aussi comme lumiere resplendissant, des espines comme lis blanc, des ronces comme rose vermeille quand il s'esdreça, et yssit de parens qui estoient aveuglés par erreur ... – ... Et donc celi s'esveilla et se trouva parfaitement sain dedens l'eglise. La quelle chose donna a moult de gens grant merveille et grant esbaissement que tel homme et demimort qui fu du tout delivré par les prieres et les merites du glorieus martyr qui se repose avec Nostre Seigneur Jhesu Crist qui vit et regne par touz les siecles des siecles, Amen. Explicit la vie saint Pierre, le nouvel martyr. (cité d'après l'éd. Brenda Dunn-Lardeau, pp. 449 et 465)

'Jean Belet'

Paris, BnF fr. 20330 et Le Puy, Grand Séminaire (sans cote)

Vita

De saint Pierre le Martyr

Sainz Pierrez, nouveiaus martyrs de l'ordre des Prescheours, noble champions de la foy, de la cité de Verone fu nez. Cist ausi com lumiere resplendissanz, et ausi com flour de lis qui ist de terre en blanchissanz et rougeanz, comme rose qui naist des espines. Dementiers que ses peres et

¹⁰ L'incipit mutilé.

¹¹ Même remarque.

sa mere estoient avugle par erreur ... – ... et uns hons reverens en habit de frere prescheour apparut iluec et le couvri de sa chape, et le mist dedenz l'eglyse.¹² Cil s'esveilla et dedenz l'eglyse se trouva et gari parfaitement se senti, la quele chose fist a moult de gent grant merveille et esbaissement com il veïssent home ausi comme mort ensi soudeinement delivré. (cité d'après Paris, BnF, fr. 20330, 104r^o et 110r^o)

Tournai, Bibl. locale et principale de la Ville 127 et Cracovie, Bibl. Jagellonne, Gall. Fol. 156 (ancienne collection de la Staatsbibliothek de Berlin)

De nomine

De l'exposicion des Peres

Peres vaut otant comme conaissans ou descauchans ou il est dis de « petros » qui vaut otant que chose ferme ... – ... car il fu vierges tres purs de corpz et de pensee. Tierchement il fu fermes, car il fu martirs pour le foy de Dieu. (cité d'après Tournai 136r^o)

Vita

De sa vie

Sains Pieres de l'orde des freres prescheurs, de le cité de Veronne, vers Melans, fu nés, vrais champions de Jhesu Crist pour le foy de Dieu soustenir, si fu comme il apperra clerement chy après, car il eut meurut. Et fu nés comme clere lumiere de le fumee, comme ly fleurs de lis des ronses ... – ... et vechy tantost que uns moult reverens freres se apparut à ly et le mist en l'eglise et de se cape le couvry. Quant il s'esvilla il se trouva dedens l'eglise et se estoit ja waris et sanés de coy chascuns s'esmervilla que si malades et si mors avoit esté curés si tost. (cité d'après Tournai 136r^o et 141v^o)

Florence, Med.-Pal. 141

Vita

Chy après s'ensuit le vie et le martire saint Pierre de l'ordene des freres prescheurs

De le cité de Verone fu saint Pierres de l'ordre des freres prescheurs, et est assés près de Melans, et fu vrais champions de Jhesu Cris pour le foi de Dieu soustenir, si comme il apparra clerement chi après. Et fu nés comme clere lumiere de le fumee separee, comme li fleur de lis ostee des roinses ... – ... et tantost .j. reverens freres s'apparut à li et le mist en l'eglize et le couvri de se cappe. Quant il s'esvilla il se trouva dedens l'eglize curés et sanés de quoi cascuns s'esmervilla. (133v^o et 136r^o)

Paris, BnF fr. 23114

Vita

De saint Pierre de Melant

Saint Pierre de Melant, martir de l'orde des freres prescheurs, noble champion de la foy crestienne, si fu nés de la cité de Veronne. Celui saint Pierre nasqui en ce monde comme le lis blancq entre les [...] et mauvaises, et comme la rose vermeille entre les espines [...] que ses gens fuissent plains d'eresie ... – ... en ce que en sa passion ensaigna la foy de Jhesu Crist quant il dist a la mort : « Credo in Deum, Patrem omnipotentem, creatorem celi et terre », il prescha tousjours hardiement et ensaigna par belles doctrines les crestiens, il enclina sainte Eglise et sainte crestienneté et si morut glorieusement. (124v^o et 126r^o)

Cambrai, Bibl. Mun. 811 et Cambrai, Bibl. Mun. 812

Vita

De saint Piere Jacobin, le benoit martir

Saint Piere le Martir fu nez de la cité de Veronne, de gens pecheurs et de vie deshoneste et mauvaise, si comme dez heritez. Et toutesvoyez il ne fu oncquez entechié de leur mauvaiseté toute

¹² ms. eglyses ; corrigé d'après Le Puy (90r^o).

sa vie. Quant il ot vij ans et il revenoit une fois de l'escole, ung sien oncle ly demanda qu'il avoit appris ... – ... Lors luy apparut j homme reverent en habit de prescheur si le couvry de sa cappe et le mena en l'eglise. Quant il s'esvilla, il se trouva dedens l'eglise parfaitement garis dont pluseurs gens furent trop merveiliez comment il fu si tost garis. Sa feste est le xxix^e jour d'avril. (cit  d'apr s Cambrai 812, 165v^o et 168v^o)

Paris, BnF fr. 15475 et Tours, Bibl. Mun. 1011–1012

Vita

Ci ensuit la vie saint Pierre le Jacobin qui fut frere de l'ordre des prescheurs c'est assavoir des Jacobins et fut n  de Nerbone. Icestui saint Pierre fut moult noble champion en la foy deffendre contre les mescreans. Auxi comme la clere flambe yst de la fumee et le lis blanc et souef yst d'entre les ronches ... – ... Si comme il se esveilla, il se trouva dedans le moustier et si se trouva tout gari dont commença à rendre à Dieu et à saint Pierre tresgrans louenges. Et quant les freres vindrent en l'eglise, si le trouverent et il leur conta comment il lui estoit venu. Moult fut le peuple esmerveiliez de cel homme quant ilz le virent ainsi gary. (cit  d'apr s Tours 1011, 163v^o et 169v^o)

Douai, Bibl. Mun. 869

Vita

De monseigneur saint Piere nouvel martir

Sains Pieres ly Martirs de l'ordene des freres prescheurs fu n s de la cit  de Veronne en Lombardie. Ses peres et se mere estoient bougre, donc il descendy de tel gent aussy comme la rosse qui vient de l'espine et aussy comme la lumiere qui vient de la fumiere. Des l'eage de sept ans, quant il aprenoit a l'escolle sen Credo ... – ... que j. homs en habit de frere le metoit en l'eglise et le couvroit de sa cappe, et tantost comme cilz s'esvilla il se trouva dedens l'eglise et estoit parfaitement garis dont trop de gens furent esmerveill s et esbahis pour ce qu'il l'avoient veu j. peu devant cel homme aussy comme mort, etc. (83r^o et 86r^o)

Lille, Bibl. Mun. 452

Vita

De saint Piere le martir

Saint Piere le nouvel martir de l'ordene des freres prescheurs fut n s de la chit  de Veronne en Lombardie. Son pere et sa mere estoient bougres, donc il descendi de tel gent aussy comme la rose qui vient d'espine. Et del eage de vij. ans, quant il aprenoit a l'escolle sen Credo, ung sien oncle bougres li demanda sa lichen et li enfes li dist Credo jusques a creatorem celi et terre, li oncle ... – ... onques puis ne pot mot dire jusques atant qu'il ot criet en coer merchit a saint Piere et prommis amendement si comme de puis fist, car publiquement devant tous confessa ce qui advenut lui estoit. Si prionz devotement au glorios martir, monseigneur saint Piere qu'il pour nous soit intercesseur et nostre mediateur envers Nostre Seigneur Jhesu Crist, amen, amen.¹³ (528r^o–530r^o)

Boston, Public Library 41 et Paris, Arsenal 3684

Vita

La vie saint Pierre le martir

Saint Pierre, novel martir de l'ordre dez prescheurs fut natif de la cit  de Veronnez. Son pere estoit heretize, maiz il ne tint mie l'erreur de son pere. Quant il estoit en l'eage de vij ans, il revenoit une foiz de l'escolle et encontra son oncle, frere de son pere, qui lui demanda : « Beau filz ... » – « ... je lez persecuteray plus apr s ma mort que devant. » Et ainsi fut il,¹⁴ comme il

¹³ Suit une pri re en latin.

¹⁴ « et aussi fist il » (Arsenal, 128r^o).

appert ou livre de sez miraclez et de sa vie, que pluseurs heritez furent convertiz et revindrent à vraie foy catholicque par lez meritez et par lez miraclez saint Pierre, tant après¹⁵ sa mort que devant. (cité d'après Boston 41, 167r^o et 169v^o)

SAINT THOMAS D'AQUIN

I Festes nouvelles (11 manuscrits)

Cy commence l'istoire de saint Thomas d'Aquin

Saint Thomas d'Aquin de l'ordre des freres prescheurs fu tres souverain docteur de haulte et noble ligniee du conté d'Aquin, le quel fu nez ou roiaume de Cecille. Et avant qu'il fust nez divinement fu demonstrez, car en icelles parties avoit un saint pseudomme de fait et de renom qui avecques pluseurs autres hermites menoit tres sainte vie et ... – ... affin que je te monstre la gloire de frere Thomas d'Aquin qui est icy avecques moy. Il est en gloire pareil à moi, mais de l'ordre de virginité il me precede et moy luy en dignité episcopal. Pluseurs autres signes a voulu Dieu demonstrer à l'onneur et gloire du glorieux saint, les merites duquel nous soient aydantes, Amen. (cité d'après Bruxelles, Bibliothèque Royale 9228, 381r^o et 383r^o)

II Cambrai, Bibl. Mun. 811

De saint Thomas d'Aquin, docteur et confes

Saint Thomas d'Aquin, docteur et confes excellens, fu extrais de noble lignie des contez d'Aquin, la quelle contei est entre Campaine et Sezille. La naissance et la vie de ce saint fu de par Dieu demonstree avant qu'il issist du ventre sa mere, car il estoit, ou tanz que sa mere le portoit, uns pseudons hermictez qui Bons estoit nommez, qui espirés ... – ... par tout sa cappe estoient enteez pierrez precieuses, ses capulaires et sa cotte resplendissoient de blancheur de nege. Ainsy qu'il veoit ce en grant mervelle, oÿ : « Il est en gloire mis et eslevez, en tittle de virginité me passe et je luy en dignité del ordene del evesquet. » Sa feste est le vij.^e jour de march. (342r^o et 343v^o)

SAINTE CATHERINE DE SIENNE

I Version longue (2 manuscrits)

Prologue du traducteur

Sy encomence la vie Saincte Katherine de Sennes

A la loenge et reverence de la treshaulte et tresbenoicte Trinité de Paradis : Pere, Filz et Saint Esperit, ung seul Dieu en trois personnez, sen fin et sen commencement, aussi à l'onneur de la tresglorieuse Vierge Marie, tresorier de grace et mere de misericorde, à la glorification et veneration de toute la court celestienne ... – ... Et contient cest partie .vj chapistres tant soulement, lesquelles partiez et chaipistres seront cy aprez particulièrement en lour lieux demonstreez et declairieez, moynant le doul Jhesu qui avec Dieu le Pere et le benoit Saint

¹⁵ « pierre plus apres » (Arsenal, 128r^o) – cette leçon paraît plus correcte que dans l'exemplaire de Boston, étant donné ce qui précède, mais impossible de le vérifier avec la source latine, car ceci constitue la part originale de l'auteur français.

Esperit vit et regne en unité par tout le siecle dez sieclez, Amen. (cité d'après Paris, BnF fr. 13501, 1r^o et 2r^o)

Vita

Cy aprez s'ensuit le premier chaipilstre de la partie premiere qui parle dez parans de la sainte vierge et de leur condicion

Il fuit jadis ung homme en la cité de Senes, de la region de Touscanne, appellé Jacob, filz d'ung homme qui avoit à nom, selonc la costume d'icelui païs, Benecasa, lequel Jaicob estoit homme simple, sen barat et sen tricherie, doubtant et amant Nostre Seigneur, et estoit de toutez bonnez meurs remplis et fuyoit et delaissoit à son pooir tous malz et tous pechiez ... – ... par lesquelz dariennement est conclus que ceste sa[n]cte vierge et martire est digne d'estre mise par l'Esglise militante ou cathologique des saints, la quelle chose nous voelle conceder et octroyeir, à moy et à tous ses aultrez filz et fillez en Jhesu Crist, la Bonté eternelle qui une en trinité et trine en unité vit et regne par tous les siecles des siecles, Amen.

Sy fenist la vie et la legende Sainte Katerine de Senes, mise et translatee de latin en romant l'an de l'incarnacion Nostre Seigneur mille .iiij.^c et xxx ans. (cité d'après Paris, BnF fr. 13501, 2v^o et 230r^o–v^o)

II Version abrégée (6 manuscrits)

Chi commence le legende¹⁶ sainte Katherine de Sainne qui fu de la sainte ordre saint Dominique,¹⁷ qui a esté translatee du latin en rommant par le mendre frere del ordre des freres prescheurs, le quel à ung chascun lisant ceste legende prie humblement que il voellent prijer nostre Sauveur Jhesu pour le salut de son ame

En la cité de Saine, ou païs de Tosquane, fu ung homme nommé Jacquez le quel estoit simple et sans fraude et fuyoit pechiet, et sur toutes choses doubtoit et amoit Dieu. Cest homme, après le trespas de ses parens, prist une femme de la ditte cité de Saine, la quelle fu nommee selonch le langaige du païs Lappa, ainssy comme son mary estoit ... – ... car la cause pour quoy ceste oeuvre ay entrepris et acomply, che a esté pour l'amour de Dieu et de sa sainte espeuse Katherine, et que ceulx qui le lyront¹⁸ y puissent prendre exemple de bonne vie, affin que eulx et moy avecques ycelle glorieuse sainte par ses merites nous puissions avoir la gloire eternelle, Amen.

*A la quelle gloire plaise à Dieu par la prijere de la sainte vierge ottroijer part à celuy et à ceulx qui ce present livre ont escript et escripront, Amen.*¹⁹ (cité d'après Lille, Bibl. Mun. 455, 5r^o et 68v^o)

¹⁶ « la legende abregee » (Carpentras 472, 3r^o).

¹⁷ « de la penitence saint Dominique » (Paris 1048, 1r^o; Paris 9761, 1r^o; Paris 24791, 3r^o); « de l'ordre de la penitance saint Dominique » (Carpentras 472, 3r^o; Chantilly 741, 1r^o).

¹⁸ « liront ou auront lire » (Chantilly 741, 200r^o).

¹⁹ « la gloire etemele la quele nous vueille donner celui qui vit trine et un, Amen » (Paris 1048, 124v^o; Paris 9761, 115r^o); « ... celuy qui vit en Trinité et ung, Amen » (Carpentras 472, 69v^o); « la gloire de paradis qui sera eternelle la quelle gloire nous veille donner et mettre Cellui qui vit et regne in secula seculorum, Amen. Explicit. » (Chantilly 741, 200r^o–v^o).

BIBLIOGRAPHIE

Manuscrits étudiés

- Boston, Public Library 41
Bruxelles, Bibliothèque Royale 9228
9282–85
Cambrai, Bibliothèque Municipale 811
812
Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine 472 (L. 464)
Chantilly, Musée Condé, 741(738)
Charleville-Mézières, Bibliothèque Municipale 88
Douai, Bibliothèque Municipale 869
Epinal, Bibliothèque Municipale 9 (76)
Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana 141
Genève, Bibliothèque publique et universitaire 57
Hanover (New Hampshire, USA), Dartmouth College, 470940
Jena, Universitätsbibliothek Gall. fol. 86
Kraków, disponible à la Biblioteka Jagiellońska, Gall. fol. 156 (ancienne collection de la
Staatsbibliothek de Berlin)
Leiden, Bibliotheek der Rijksuniversiteit BPL 46A
Le Puy, Grand Séminaire (sans cote)
Lille, Bibliothèque Municipale 451
452
455 (392)
London, British Library, Add. 17275
Mâcon, Bibliothèque Municipale 3
Modena, Biblioteca Estense e Universitaria, fonds étr. 116
München, Bayerische Staatsbibliothek Gall. 3
Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 3682–83
3684
Bibliothèque Mazarine, 1746 (1356)
Bibliothèque Nationale de France fr. 183
fr. 184
fr. 185
fr. 241
fr. 242
fr. 243
fr. 415–416
fr. 988
fr. 1048
fr. 9761
fr. 13501
fr. 15475
fr. 19243
fr. 20330

fr. 23114

fr. 24949

Bibliothèque Sainte-Geneviève 587

Poitiers, Bibliothèque Municipale 42 (257)

Tournai, Bibliothèque locale et principale de la Ville 127

Tours, Bibliothèque Municipale 1008

1011–1012

Manuscrits consultés ou évoqués

Arras, Bibliothèque Municipale 307 (anc. 851)

Berlin, Staatsbibliothek, Preussischer Kulturbesitz, Phill. 1914

Berne, Bibliothèque de la Ville, A 260

377

Bologna, Archivio di San Domenico, Cas. 3

Bordeaux, Bibliothèque Municipale 77

89

Bruxelles, Bibliothèque Royale 3399

3407

9225

IV, 427

Cambrai, Bibliothèque Municipale 821

Cambridge, Fitzwilliam Museum 22

Châlons-sur-Marne, Bibliothèque Municipale 22

Chambéry, Bibliothèque Municipale 12

Chartres, Bibliothèque Municipale 524 (399)

Colmar, Stadtbibliothek 395

Dole, Bibliothèque Municipale 45

Draguignan, Bibliothèque Municipale 2 (R. 2)

Erlangen Universitätsbibliothek, Cc.IV.15

Holm, Bibl. Reg. 3 fol.

Kraków, Biblioteka Jagiellońska 5092

London, British Library, Add. 15231

Douce 372

Stowe 50–51

Victoria and Albert Museum, Reid 2

Lyon, Bibliothèque Municipale 770

Madrid, Biblioteca del Monasterio de El Escorial, k-II-12

Biblioteca Nacional 9598

Metz, Bibliothèque Municipale 600

Milano, Biblioteca Ambrosiana M 76 sup.

C 240 inf.

B. Braidense, Cod. AD.IX.38

Monza, Biblioteca Capitolare S. Giovanni Battista 7B–24

Nancy, Bibliothèque Municipale 35 (245)

New York, The Pierpont Morgan Library M. 672–75

Novara, Biblioteca Capitolare, Archivio Storico Diocesano XXIV

Nürnberg, Staatsbibliothek, Cent. IV, 75

Padova, Biblioteca Universitaria 1229

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal 937

3706

Bibliothèque Mazarine 1715

1716

1731

2030

Bibliothèque Nationale de France, allemand 34
 fr. 181
 fr. 414
 fr. 424
 fr. 1782
 fr. 4976
 fr. 6449
 fr. 12179
 fr. 19186
 fr. 19525
 fr. 19531
 lat. 856
 lat. 1375
 lat. 5406
 lat. 5407
 lat. 10489
 lat. 10532
 lat. 10533
 lat. 10843
 lat. 13284
 lat. 18310
 nouv. acq. fr. 23686
 nouv. acq. lat. 588
 donation Smith-Lesouëf, 36
 42

Bibliothèque Sainte-Geneviève 560
 965
 1267

Provins, Bibliothèque Municipale 9 (17)
 Saint-Omer, Bibliothèque Municipale 256
 Roma, Archivio Generale dell'Ordine dei Predicatori, XIV.24 (= X 3002)
 Strasbourg, Bibliothèque Nationale et Universitaire 128
 Toulouse, Bibliothèque Municipale 96 (II, 3)
 107 (III, 57)
 Troyes, Bibliothèque Municipale 1897
 Vaticano, Biblioteca Vaticana, Reg. 485
 Reg. lat. 697
 Cod. Chigi F.VIII.211
 Venezia, Biblioteca di San Marco, L. IX. 27
 Verdun, Bibliothèque Municipale 151
 Wien, Nationalbibliothek 1853
 Österreichische Nationalbibliothek 12708

Incunables et anciens imprimés

Légende dorée avec les *Festes nouvelles*, Lyon 1477 (Paris, BnF Rés. H. 183).
Legenda aurea, éditions de Cologne 1476 (Paris, BnF Rés. H. 194), 1479 (Paris, BnF Rés. H. 318),
 1479 (Paris, BnF Rés. H. 314) et 1480 (Paris, BnF Rés. H. 90).
 VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, éd. de Nürnberg 1483 (Kraków, fol. VII, I, 3).
 ANTONINUS FLORENTINUS, *Summa historialis, sive Chronicon*, t. III, Nürnberg 1484 (Paris, BnF
 Rés. G. 257).
 PETRUS DE NATALIBUS, *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus*,
 Vicentiae 1493 (Kraków, fol. N, IV, I).

Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus : editus a reverendissimo in Christo patre domino PETRO DE NATALIBUS, de Venetiis Dei gratia episcopo Equilino, Lugduni 1519 (Paris, BnF Rés. SMITH-LESOUËF, R 2946 (bis)).

A b c des chrétiens, Paris, s.d., (Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, Fond Masson, impr. 29).

Heures a l'usage de Romme, s.l.n.d., (Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 351).

Heures de Notre Dame / à l'usage de Lymoges / toutes au long: Avec plusieurs belles Oraisons en latin et en françoys. Et y a esté adjousté la Confession generale et les Hymnes plus communs de l'annee. Avec le Psalme de In exitu Israel: et la Prose de Juste Judex. le A. B. C. des Enfans, nouvellement imprimees. à Lymoges, par Hugues Barbou, 1582 (Paris, Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, Fonds Masson, impr. 1012).

Heures de Notre Dame / à l'usage de Lymoges / toutes au long: avec plusieurs belles Oraisons en latin et en françoys. Et y a esté adjousté la Confession generale et les Hymnes plus communs de l'annee. Avec le Pseaume de In exitu Israel: et la Prose de Juste Judex. Et le Calendrier reformé. A Lymoges, par Hugues Barbou, 1589 (Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, 8° T 2560 Rés.).

Summa totius theologiae S. Thomae de Aquino, doctoris angelici Ordinis Praedicatorum ... autorisque vita R. P. F. Gulielmo de Thocco auctore, prima pars, Venetiis 1588.

Thomae Cantipratani, S. Th. Doctoris, Ordinis S. Dominici, et episcopi suffraganei Cameracensis Miraculorum, et Exemplorum memorabilium sui temporis libri duo [Bonum universale de apibus], Duaci 1605.

La vie sainte Katherine de Seine, vierge de l'ordre saint Dominique. Et plusieurs miracles faitz à son intercession et requeste avec plusieurs approbations de Notre Seigneur qui souvent s'apparut parlant familièrement à elle, Lyon 1532 (Chantilly, Musée Condé III F 87).

LA VIE MIRACULEUSE DE LA SERAPHIQUE ET DEVOTE S^{TE} CATHERINE DE SIENE avec ses divines meditations sur la passion de Notre Seigneur pour chacun jour de la sepmaine, traduit d'italien en françois par RPF Jean Blancone Tolozain, religieux du grand couvent de l'Observance de Toloze, avec approbation des Docteurs et Privilege, à Lyon chez Pierre Rigaud, Rue Merciere à la Fortune, 1624.

LA VIE MIRACULEUSE DE LA SERAPHIQUE ET DEVOTE S^{TE} CATHERINE DE SIENE avec ses divines meditations sur la passion de Notre Seigneur pour chacun jour de la sepmaine, traduit d'italien en françois par RPF Jean Blancone, religieux du grand couvent de l'Observance de Toloze, avec approbation des docteurs, à Paris, chez Nicolas Posse, au mont Saint Hillaire, prez la Court D'Albret, 1632.

LA VIE, LES GRACES, ET LES MERVEILLES DE LA SERAPHIQUE VIERGE S^{TE} CATHERINE DE SIENNE, avec le Formulaire des Exercices interieurs des Ames devotes, pour bien passer la journée, composée par le R.P. Jean de Rechac dit de S. Marie, religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs du Couvent de l'Annonciation, dit les Jacobins Reformez de la rue Neuve S. Honoré, à Paris, chez SEBASTIEN HURE', rue S. Jacques au Coeur Bon, avec approbation et Privilege du Roy, 1647.

LA VIE DE SAINTE CATHERINE DE SIENNE par le Sieur DE PRIEZAC, à Paris, chez PIERRE COLLET, en sa Boutique au Palais, en la Galerie des Prisonniers, à l'Image S. Martin, avec privilege du Roy, 1665.

Catalogues manuscrits

Catalogus Manuscriptorum Bibliothecae Publicae Ab Illustrissimo et Reverendissimo d. D. Malachia D'Inguinbert Arch. Episcopo Carpentoracti Erectae (le ms. Carpentras 1257, 1).

Le catalogue du Fonds Masson à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts à Paris (le ms. Paris Ecole des Beaux-Arts, Coll. Masson, inv. 99).

Le catalogue du Fonds Masson à la Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts à Paris (manuscrit sans cote).

Le premier catalogue des Jacobins de la rue Saint-Honoré à Paris (le ms. Paris, BnF nouv. acq. fr. 5473).

Catalogue Alphabetique, ou Dictionnaire Typographique de la Bibliothèque du Couvent de Notre Dame de Grace, suivant le nom des auteurs et le titre des matieres (le ms. Paris, Bibliothèque Mazarine 4167 – anc. 3234).

Catalogus Bibliothecae Cardinalis Richelii (le ms. Paris, BnF lat. 10384) ; conservé aussi dans le ms. Paris, BnF lat. 15466 (*Index titulorum Bibliothecae eminentissimi cardinalis ducis de Richelieu*).
Le catalogue de la bibliothèque de Richelieu de 1648 (le ms. Paris, BnF lat. 15464, Anc. Sorbonne 1268).

Le catalogue de la bibliothèque de Richelieu de 1660 (le ms. Paris, BnF lat. 15465).

Catalogues imprimés

[Arras]

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. 4 : Arras – Avranches – Boulogne, Paris 1872.

[Berlin]

Siegfried LEMM, *Mitteilungen aus der Königlichen Bibliothek*, herausgegeben von der Generalverwaltung, IV : *Kurzes Verzeichnis der romanischen Handschriften*, Berlin 1918.

[Berlin et Cracovie]

Les manuscrits médiévaux français et occitans de la Preussische Staatsbibliothek et de la Staatsbibliothek zu Berlin Preussischer Kulturbesitz, décrits par Dominique STUTZMANN et Piotr TYLUS, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden 2007.

[Boston]

Seymour DE RICCI, *Census of medieval and renaissance manuscripts in the United States and Canada*, H.W. Wilson, New York 1935–1940, t. I.

[Bruxelles]

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale des Ducs de Bourgogne [par J. MARCHAL], t. 1–3, Bruxelles et Leipzig 1842.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Royale de Belgique par J. VAN DEN GHEYN S.J., t. 5, Histoire-Hagiographie, Bruxelles 1905.

[Carpentras]

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Carpentras par C.-G.-A. LAMBERT, t. 1, Carpentras 1862.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements – t. 34 : Carpentras, Paris 1901.

[Chantilly]

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France : Paris, Bibliothèques de l'Institut, Musée Condé à Chantilly, Bibliothèque Thiers, Musées Jacquemart-André à Paris et à Chaalis, Paris 1928.

[Charleville]

Joseph VAN DER STRAETEN, *Les manuscrits hagiographiques de Charleville, Verdun et Saint-Michel, avec plusieurs textes inédits*, *Subsidia hagiographica* (56), Société des Bollandistes, Bruxelles 1974.

[Florence]

Bibliotheca Leopoldina Laurentiana seu Catalogus Manuscriptorum qui ... in Laurentianam translati sunt. Sub auspiciis Ferdinandi III arch. avstr. magni etr. ducis Angelus Maria BANDINIUS, tomus III et ultimus, Florentiae 1793.

[Genève]

Hippolyte AUBERT, *Notices sur les manuscrits Petau conservés à la Bibliothèque de Genève*, Paris 1911.

Catalogue des Manuscrits français 1–200 (Bibliothèque publique et universitaire de Genève), accessible sur internet : <http://www.ville-ge.ch/bpu/manusc/f/fonds-livres.htm#livres-instruments>

[Leyde]

Jacobus GEEL, *Catalogus librorum manuscriptorum qui inde ab anno 1741 Bibliothecae lugduno-batavae accesserunt*, Lugduni Batavorum 1852.

[Lille]

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 26 : Lille, Paris 1897.

[Metz]

Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. 5 : Metz-Verdun-Charleville, Paris 1879.

[Modène]

Jules CAMUS, *Notices et extraits des manuscrits français de Modène antérieurs au XVI^e siècle*, Modène 1891.

[Paris – Arsenal]

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 2 : Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, Paris 1886.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l' Arsenal par Henri MARTIN, t. 3, Paris 1887.

[Paris – Mazarine]

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 2 : Paris, Bibliothèque Mazarine, Paris 1886.

[Paris – BnF]

J. BARROIS, *Bibliothèque Prototypographique, ou Librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris 1830.

Paulin PARIS, *Les manuscrits français de la Bibliothèque du roi*, t. 1–7, Paris 1836–1848.

Bibliothèque Impériale (= Nationale) – Département des manuscrits, *Catalogue des manuscrits français*, t. 1 (ancien fonds), publié par ordre de l' empereur, Paris 1868.

Catalogue général des manuscrits français par Henri OMONT, *Ancien Supplément français*, t. 2, Paris 1896.

Catalogue général des manuscrits français par Henri OMONT, *Ancien Supplément français III*, Paris 1896.

Bibliothèque Nationale, Catalogue général des manuscrits français par Henri OMONT (*Ancien Saint-Germain, Français I* par Lucien AUVRAY), Paris 1898.

Catalogue général des manuscrits français par Henri OMONT (*Anciens petits fonds français*), Paris 1902.

Catalogue général des manuscrits français par Henri OMONT, t. 13, Paris 1902.

Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale publiés par Henri OMONT, t. 2, Paris 1909 ; t. 3, Paris 1910 ; t. 4, Paris 1911.

Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibliotheca Nationali Parisiensi, ediderunt Hagiographi Bollandiani, t. 3, Parisiis-Bruellis 1893.

[Paris – Sainte-Geneviève]

Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève par Ch. KOHLER, t. 1, Paris 1893.

[Tournai]

Catalogue des manuscrits conservés à Tournai (bibliothèques de la ville et du séminaire) par Paul FAIDER et l' abbé Pierre VAN SINT JAN, Gembloux 1950 (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de Belgique*, 6).

[Tours]

Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Tours par A. DORANGE, Tours 1875.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 37 : Tours, par M. COLLON, Paris 1905.

[Troyes]

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, t. 2 : Troyes, Paris 1855.

[Venise]

Bibliotheca Manuscripta ad S. Marci Venetiarum digessit et commentarium addidit Joseph VALENTINELLI Praefectus, *Codices mss. latini*, t. 1–6, Venetiis 1868–1873.

Instruments bibliographiques

- Fernando BAÑOS VALLEJO, *La hagiografía como género literario en la edad media. Tipología de doce Vidas individuales castellanas*, Departamento de Filología Española, Publicaciones, *Series Maior 2* (« Apéndice: Ensayo de un índice de la hagiografía hispano-medieval », pp. 213–262), Oviedo 1989.
- Fernando BAÑOS VALLEJO, « El conocimiento de la hagiografía medieval castellana. Estado de la cuestión », in : *L'hagiographie entre histoire et littérature (Espagne, Moyen-Age et Siècle d'Or)*, colloque international (Toulouse, 10–12 octobre 2002), accessible sur internet : (<http://web.uniovi.es/CEHC/pdf/statushm/statushm.pdf>) et <http://www.uniovi.es/CEHC/entrada.htm>)
- Biblioteca Agiografica Italiana (BAI)*, *Repertorio di testi e manoscritti, secoli XIII–XV*, a cura di Jacques DALARUN, Lino LEONARDI [ed altri], 2 vol., Fondazione Ezio Franceschini – Ecole française de Rome, Archivio Romanzo 4, Firenze 2003.
- Bibliotheca Hagiographica Latina antiquae et mediae aetatis*, ediderunt Socii Bollandiani, t. I, Bruxellis 1898–1899, t. II, Bruxelles 1900–1901 ; supplementi editio altera auctior, Bruxellis 1911 ; novum supplementum edidit Henricus Fros, Bruxelles 1986.
- Robert BOSSUAT, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Age*, Melun 1951 ; premier supplément, avec le concours de Jacques MONFRIN, Paris 1955 ; second supplément, Paris 1961 ; troisième supplément par Françoise VIELLIARD et Jacques MONFRIN, Paris 1986–1991.
- Clovis BRUNEL, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal*, Slatkine Reprints – Laffitte Reprints, Genève – Marseille 1973.
- Angus CAMERON, « A List of Old English Texts », in : *A Plan for the Dictionary of Old English*, edited by Roberta FRANK – Angus CAMERON, University of Toronto Press, 1973, pp. 25–306 (« Sanctorale », pp. 101–105).
- M. CARASSO-KOK, *Repertorium van verhalende historische bronnen uit de middeleeuwen*, « Hagiografische geschriften », pp. 1–117, 's-Gravenhage 1981.
- Margaret CORMACK, *The Saints in Iceland. Their Veneration from the Conversion to 1400*, « Emendations and additions to 'Handlist' », pp. 239–245, *Subsidia hagiographica* 78, Société des Bollandistes, Bruxelles 1994.
- Charlotte D'EVELYN and F.A. FOSTER, « Saints' Legends », in : J. Burke SEVERS (general editor), *A Manual of the Writings in Middle English 1050–1500*, The Connecticut Academy of Arts and Sciences, 1970, pp. 410–457 (commentary) et 553–649 (bibliography).
- Robert GODDING, « *Bibliotheca Hagiographica Vulgaris*. Revues et sociétés d'hagiographie. De l'ancien et du nouveau », *Analecta Bollandiana* 113 (1995), pp. 151–154.
- Vanesa HERNANDEZ AMEZ, *Censo bibliográfico de la hagiografía medieval castellana* (en ligne : <http://www.uniovi.es/CEHC/entrada.htm>)
- Thomas KAEPPEL OP, *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, Romae, vol. I (1970), vol. II (1975), vol. III (1980) ; vol. IV (1993) par Thomas KAEPPEL et Emilio PANELLA OP.
- Marie-Hyacinthe LAURENT OP, « Essai de bibliographie catherinienne. Les premières éditions italiennes (1474[–75]–1500) », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 20 (1950), pp. 349–368.
- Aires A. NASCIMENTO, « Hagiografía » et « Milagres medievais », in : *Dicionário da literatura medieval galega e portuguesa*, organização e coordenação de Giulia LANCIANI e Giuseppe TAVANI, Lisboa 1993.
- Marie Carlotte PATERNA, *Bibliografia analitica di S. Caterina da Siena 1976–1985*, Centro Nazionale di Studi Cateriniani, Roma 1989.
- Carolus PLUMMER A.M., *Miscellanea hagiographica hibernica*, *Subsidia hagiographica* 15, « A Tentative Catalogue of Irish Hagiography », pp. 171–285, Bruxelles 1925.
- Scriptores Ordinis Praedicatorum recensiti notisque historicis et criticis illustrati*, opus ... inchoavit R.P.F. Jacobus QUETIF, ... absolvit R.P.F. Jacobus ECHARD, 2 vol., Lutetiae Parisiorum 1719–1721.
- Pierre RÉZEAU, *Les prières aux saints en français à la fin du Moyen Age*, première partie : *Les prières à plusieurs saints*, Publications Romanes et Françaises, CLXIII, Librairie Droz, Genève 1982 ;

- deuxième partie : *Prières à un saint particulier et aux anges*, Publications Romanes et Françaises, CLXVI, Librairie Droz, Genève 1983.
- Pierre RÉZEAU, *Répertoire d'incipit des prières françaises à la fin du Moyen Age. Addenda et corrigenda aux répertoires de Sonet et Sinclair, Nouveaux incipit*, Publications Romanes et Françaises, CLXXIV, Librairie Droz, Genève 1986.
- Keith Val SINCLAIR, *Prières en ancien français. Nouvelles références, renseignements complémentaires, indications bibliographiques, corrections et tables des articles du 'Répertoire' de SONET*, Archon Books, Hamden (Connecticut) 1978.
- Keith Val SINCLAIR, *French devotional texts of the Middle Ages. A Bibliographic Manuscript Guide*, Greenwood Press, Westport (Connecticut) – London 1979 ; First Supplement, Greenwood Press, Westport (Connecticut) – London 1982 ; Second Supplement, Greenwood Press, New York – Westport (Connecticut) – London 1988.
- Jean SONET S.J., *Répertoire d'incipit de prières en ancien français*, Société de Publications Romanes et Françaises, LIV, Librairie Droz, Genève 1956.
- Ole WIDDING, Hans BEKKER-NIELSEN, L.K. SHOOK, C.S.B., « The Lives of the Saints in Old Norse Prose. A Handlist », *Mediaeval Studies* 25 (1963), pp. 294–337.
- Werner WILLIAMS-KRAPP, *Die deutschen und niederländischen Legendare des Mittelalters*, Tübingen 1986.
- Lina ZANINI, *Bibliografia analitica di S. Caterina da Siena 1951–1975*, a cura di M.C. PATERNA, Centro Nazionale di Studi Cateriniani, Roma 1985.

Dictionnaires

Catholicisme hier, aujourd'hui, demain, t. 1–15, Paris 1954–2000.

Articles : « Bégard, Béguin, Béguine » par G. JACQUEMET, t. 1, Paris 1954, col. 1371–1375 ; « Béguinage » par Dom R. GAZEAU, *ibidem*, col. 1376–1377 ; « Catherine de Sienne (Sainte) » par André DUVAL, t. 2, Paris 1954, col. 696–700 ; « Dominicaines » par André DUVAL, t. 3, Paris 1954, col. 984–993 ; « Dominique (Saint) » par H.-M. FÉRET, *ibidem*, col. 994–1002 ; « Thomas d'Aquin » par E.-H. WÉBER, t. 14, Paris 1996, col. 1172–1185.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, t. 1 – _ _ _ , Paris 1912 – _ _ _ .

Articles : « Alain de la Roche (Bienheureux) » par R. COULON, t. 1, Paris 1912, col. 1306–1312 ; « Bégardisme » par J. VAN MIERLO, t. 7, Paris 1934, col. 426–441 ; « Béguinages » par J. VAN MIERLO, *ibidem*, col. 457–473 ; « Catherine de Sienne (Sainte) » par Marie-Hyacinthe LAURENT, t. 11, Paris 1949, col. 1517–1521 ; « Dominique (Saint) » par Marie-Humbert VICAIRE, t. 14, Paris 1960, col. 592–608 ; « Frères Prêcheurs (Ordre des) » par Marie-Humbert VICAIRE et André DUVAL, t. 18, Paris 1977, col. 1369–1426.

Dictionnaire de Spiritualité ascétique et mystique. Doctrine et histoire, t. 1–17 (tables), Paris 1937–1995.

Articles : « Alain de la Roche », par M. VILLER, t. 1, Paris 1937, col. 269–270 ; « Béghards hétérodoxes » par Félix VERNET, *ibidem*, col. 1329–1341 ; « Béguins, Béguines, Béguinages » par J. VAN MIERLO, *ibidem*, col. 1341–1352 ; « Catherine de Sienne (Sainte) », par Maxime GORCE, t. 2, Paris 1953, col. 327–348 ; « Dominique (saint) » par Marie-Humbert VICAIRE, t. 3, Paris 1957, col. 1519–1532 ; « François (Michel) ; = Michael Francisci, ab Insulis ou de Insulis » par André DUVAL, t. 5, Paris 1964, col. 1107–1115 ; « Frères Prêcheurs » par Henri-Dominique SIMONIN et autres, *ibidem*, col. 1422–1524 ; « Pierre de Vérone (Saint) » par Gerardo CAPPELLUTI, t. 12, Paris 1986, col. 1676–1677 ; « Rosaire » par André DUVAL, t. 13, Paris 1988, col. 937–980 ; « Thomas d'Aquin (Saint) » par Jean-Pierre TORREL, t. 15, Paris 1991, col. 718–773 ; « Tiers Ordres Séculiers » par Emanuele BOAGA, *ibidem*, col. 946–960.

Dictionnaire de Théologie Catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire, t. 1–15 et tables, Paris 1930–1972.

Articles : « Béghards, béguines hétérodoxes » par Félix VERNET, t. 2, 1^{ère} partie, Paris 1932, col. 528–535 ; « Rosaire » par Maxime GORCE, t. 13, 2^e partie, Paris 1937, col. 2902–2911 ; « Schisme d'Occident (Grand) », par E. VANSTEENBERGHE, t. 14, 1^{ère} partie, Paris 1939, col. 1468–1492 ; « Thomas d'Aquin (Saint) » par P.-A. WALZ, t. 15, 1^{ère} partie, Paris 1946, col. 618–631.

- Dictionnaire des Lettres Françaises. Le Moyen Age*, édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève HASENOHR et Michel ZINK, Paris 1992.
- Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI^e siècle*, Paris 2001.
- Dictionnaire historique de la France*, Paris 1877.
- Charles Moïse BRIQUET, *Les filigranes, dictionnaire historique des marques du papier dès leur apparition vers 1282 jusqu'en 1600*, Genève 1907.
- Paul CHAVY, *Traducteurs d'autrefois. Moyen Age et Renaissance. Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842-1600)*, t. 1-2, Champion - Slatkine, Paris - Genève 1988.

Légendes dominicaines en ancien et moyen français (éditions modernes)

- The life of Saint Dominic in old french verse*, critically edited by Warren Francis MANNING, Harvard University Press, Cambridge 1944.
- Gérard BLANGEZ (éd.), « *Ci nous dit* », *Recueil d'exemples moraux*, t. I-II, SATF, Paris 1979, 1986.
- JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, édition critique, dans la révision de 1476 par Jean BATALLIER, d'après la traduction de Jean DE VIGNAY (1333-1348) de la *Legenda aurea* (c. 1261-1266), publiée par Brenda DUNN-LARDEAU, Champion, Paris 1997.

Sources latines

saint Dominique

- Fontes selecti vitae S. Dominici de Guzman*, P. Innocentius TAURISANO OP (éd.), Romae 1921 : *Processus canonizationis S. Patriarchae Dominici*, pp. 5-37 ; *Miracula S. Dominici Romae patrata quae beata CAECILIA CESARINI romana descripsit*, pp. 38-53 ; *Legenda sancti Dominici in codice Wizburgensi*, pp. 54-63 ; *Parva legenda S. Dominici a fratre FRANCISCO PIPINO bononiensi conscripta anno 1322*, pp. 64-70.
- Der hl. Dominikus, Untersuchungen und Texte*, von Berthold ALTANER, Breslau 1922 : *Legenda s. Dominici auctore BARTHOLOMAEO TRIDENTINO*, pp. 229-239 ; *Legenda s. Dominici auctore anonymo (CONRADO DE TREBENSEE)*, pp. 249-257.
- Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, XVI, *Monumenta Historica Sancti Patris Nostri Dominici* (fasc. II), Institutum Historicum FF. Praedicatorum, Romae 1935 : *Libellus de principiis Ordinis Praedicatorum auctore IORDANO DE SAXONIA [JOURDAIN DE SAXE]*, cura D. H.-C. SCHEEBEN, pp. 1-88 ; *Acta canonizationis S. Dominici*, cura Angeli WALZ, pp. 89-194 ; *Legenda Sancti Dominici auctore PETRO FERRANDI*, cura R.P. M.-Hyacinthi LAURENT OP, pp. 195-260 ; *Legenda Sancti Dominici auctore CONSTANTINO DE URBEVETERI [CONSTANTIN D'ORVIETO]*, cura D.H.-C. SCHEEBEN, pp. 261-352 ; *Legenda Sancti Dominici auctore HUMBERTO DE ROMANIS [HUMBERT DE ROMANS]*, cura Angeli WALZ OP, pp. 353-433.
- Fratris GERARDI DE FRACHETO OP Vitae Fratrum Ordinis Praedicatorum, necnon Cronica Ordinis ab anno MCCIII usque ad MCCLIV*, Fr. Benedictus Maria REICHERT OP (éd.), Lovanii 1896.
- IACOPO DA VARAZZE, *Legenda Aurea*, edizione critica a cura di Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze 1998, pp. 718-744.
- Abbreviatio in gestis et miraculis sanctorum* de JEAN DE MAILLY (édition en cours par Giovanni Paolo MAGGIONI).
- Acta ampliora quae F. THEODORICUS DE APPOLDIA, suppar Ordinis Praedicatorum scriptor, ex variis antiquioribus monumentis collegit*, in : *Acta Sanctorum*, Augusti tomus primus, pp. 558-628, édition Palmé, Parisiis et Romae 1867.

saint Pierre Martyr

- IACOPO DA VARAZZE, *Legenda Aurea*, edizione critica a cura di Giovanni Paolo MAGGIONI, Firenze 1998, pp. 421-442.
- Vita Petri Martyris* par THOMAS AGNI DE LENTINO, in : *Acta Sanctorum*, avril, t. III, pp. 694-727, édition Palmé, Parisiis et Romae 1866.

saint Thomas d'Aquin

- Fontes vitae s. Thomae Aquinatis, notis historicis et criticis illustrati* : Fasciculus I : *Vita S. Thomae Aquinatis* auctore PETRO CALO, éd. D. PRÜMMER, Tolosae 1929 ; Fasciculus III : *Vita s. Thomae Aquinatis*, Auctore : BERNARDO GUIDONIS, cura et labore D. PRÜMMER, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1929 ; Fasciculus IV : *Processus Canonizationis s. Thomae, Neapoli*, cura et labore P. Marie-Hyacinthe LAURENT OP, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1937 ; Fasciculus V : *Processus Canonizationis s. Thomae, Fossae-Novae, Historia et Bulla canonizationis*, cura et labore P. Marie-Hyacinthe LAURENT, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1937 ; Fasciculus VI : *Documenta*, cura et labore P. Marie-Hyacinthe LAURENT, Revue Thomiste, Saint-Maximin (Var) 1937.
- Legenda sancti Thomae Aquinatis* di BERNARDO GUI, in : *S. Thomae Aquinatis Vitae Fontes Praecipuae*, a cura di P. Angelico FERRUA OP, Edizioni Domenicane, Alba 1968.
- Ystoria sancti Thome de Aquino de GUILLAUME DE TOCCO (1323)*, édition critique, introduction et notes par Claire LE BRUN-GOUANVIC, Studies and Texts 127, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, Toronto 1996.
- JACOBI A VORAGINE *Legenda aurea vulgo Historia Lombardica dicta*, ad optimorum librorum fidem recensuit Th. GRAESSE, editio tertia, Vratislaviae 1890 (parmi les additions).

sainte Catherine de Sienne

- Fontes vitae S. Catharinae Senensis historici : I Miracoli di Caterina di IACOPO DA SIENA di ANONIMO FIORENTINO*, a cura di Francesco VALLI, Firenze 1936 ; *Tractatus de Ordine FF. de Paenitentia S. Dominici di F. TOMMASO DA SIENA "CAFFARINI"*, a cura di Marie-Hyacinthe LAURENT, Firenze 1938 ; *Leggenda Abbreviata di S. Caterina da Siena di F. ANTONIO DELLA ROCCA*, a cura di A. SABA, Introduzione di Marie-Hyacinthe LAURENT, Firenze 1939 ; *Il Processo Castellano*, a cura di Marie-Hyacinthe LAURENT, con appendice di Documenti sul Culto e la Canonizzazione di S. Caterina da Siena, Milano 1942.
- Jörg JUNGMAHR, *Die Legenda Maior (« Vita Catharinae Senensis ») des RAIMUND VON CAPUA. Edition nach der Nürnberger Handschrift Cent. IV, 75, Übersetzung und Kommentar*, Band I : Einleitung und Text, Band 2 : Kommentar, Weidler, Berlin 2004.
- THOMAS ANTONII DE SENIS « CAFFARINI », *Libellus de Supplemento Legende Prolixae Virginis beatae Catherine de Senis*, primum ediderunt Iuliana CAVALLINI – Imelda FORALOSSO, Roma 1974.

Hagiographie (études, traductions modernes, les saints dominicains et généralités)

- René AIGRAIN, *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris 1953.
- Alain BOUREAU, *L'événement sans fin. Récit et christianisme au Moyen Age*, Les Belles Lettres, Paris 1993.
- JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, [traduction française] publiée sous la direction d'Alain BOUREAU, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris 2004.
- Alain BOUREAU, « La patine hagiographique. Saint Pierre Martyr dans la *Légende Dorée* », in : « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, édité par Etienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND et Paul BERTRAND, Brepols, Turnhout 2005, pp. 359–366.
- L'histoire de saint Thomas d'Aquin de GUILLAUME DE TOCCO*, traduction française du dernier état du texte (1323) avec introduction et notes par Claire LE BRUN-GOUANVIC, Les Editions du Cerf, Paris 2005.
- Legenda aurea, Légende dorée, Golden Legend*, A study of Caxton's Golden Legend with special reference to its relations to the earlier english prose translation. A dissertation presented to the Board of University Studies of the Johns Hopkins University for the degree of Doctor of philosophy, by Pierce BUTLER, Baltimore 1899 ; et compte rendu par Paul MEYER (*Romania* 29 (1900), pp. 292–294).
- Vie de Sainte Catherine de Sienne par le B. RAYMOND DE CAPOUE, son confesseur, suivie du Supplément du B. THOMAS CAFFARINI et des témoignages des disciples de Sainte Catherine au*

- Procès de Venise*, publiée par E. CARTIER, quatrième édition revue et augmentée, t. 1–2, Paris 1877.
- Raymond CREYTENS OP, « Le 'Testament de s. Dominique' dans la littérature dominicaine ancienne et moderne », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 43 (1973), pp. 29–72.
- Livre sur la vie et la mort de Saint Dominique* par THIERRY D'APOLDA, traduit et annoté par M. l'Abbé A. CURÉ, Paris 1887.
- Hippolyte DELEHAYE, *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*, Subsidia Hagiographica 21, Société des Bollandistes, Bruxelles 1934.
- Hippolyte DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques*, quatrième édition, Subsidia Hagiographica 18a, Société des Bollandistes, Bruxelles 1955.
- JEAN DE MAILLY OP, *Abrégé des gestes et miracles des saints*, traduit du latin par Antoine DONDAINE OP, Paris 1947.
- Antoine DONDAINE OP, « Saint Pierre Martyr. Etudes », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 23 (1953), pp. 66–162.
- Antoine DONDAINE OP, « Barthélémy de Trente », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 45 (1975), pp. 79–105.
- Dom Jacques DUBOIS et Jean-Loup LEMAITRE, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Les Editions du Cerf, Paris 1993.
- Brenda DUNN-LARDEAU et Dominique COQ, « Deux éditions lyonnaises de la Légende Dorée », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 44 (1982), pp. 623–635.
- Brenda DUNN-LARDEAU et Dominique COQ, « Fifteenth and sixteenth-century editions of the Légende Dorée », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 47 (1985), n° 1, pp. 87–101.
- Brenda DUNN-LARDEAU, « Etude autour d'une Légende dorée (Lyon, 1476) », *Travaux de linguistique et de littérature* 24, 1 (1986), pp. 257–294.
- Brenda DUNN-LARDEAU, « La contribution de J. Batallier à la traduction française de Jean de Vignay de la *Legenda Aurea* », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la *Legenda aurea* : texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal, 11–12 mai 1983, ouvrage publié sous la direction de Brenda DUNN-LARDEAU, Editions Bellarmin – Librairie J. Vrin, Montréal – Paris 1986, pp. 183–196.
- I.A. ENDRES, « Studien zur Biographie des hl. Thomas v. Aquin », *Historisches Jahrbuch* 29 (1908), pp. 537–558.
- Robert FAWTIER, « Une légende inédite de sainte Catherine de Sienne », in : *Catheriniana*, pp. 34–75, Rome 1914.
- Robert FAWTIER, *Sainte Catherine de Sienne. Essai de critique des sources. Sources hagiographiques*, Bibliothèque des Ecoles Françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 121, Paris 1921.
- Comtesse DE FLAVIGNY, *Sainte Catherine de Sienne*, nouvelle édition entièrement refondue, Paris 1895.
- Barbara FLEITH, « *Legenda Aurea* : destination, utilisateurs, propagation. L'histoire de la diffusion du légendier au XIII^e et au début du XIV^e siècle », in : *Raccolte di vite di santi dal XIII al XVIII secolo. Structure, messaggi, fruizioni*, a cura di Sofia BOESCH GAJANO, Fasano 1990, pp. 41–48.
- Barbara FLEITH, *Studien zur überlieferungsgeschichte der lateinischen Legenda aurea*, Société des Bollandistes, Bruxelles 1991.
- F.G., *Alcuni miracoli di S. Caterina da Siena secondo che sono narrati da un anonimo suo contemporaneo*, Siena 1862.
- Leggenda Minore di S. Caterina da Siena e lettere dei suoi discepoli. Scritture inedite* pubblicate da F. GROTTANELLI, Bologna 1868.
- Richard HAMER, « Jean Golein's *Festes nouvelles* : a Caxton source », *Medium Aevum* 55 (1986), pp. 254–260.
- Richard HAMER and Vida RUSSELL, « A critical edition of four chapters from the *Légende Dorée* », *Mediaeval Studies* 51 (1989), pp. 130–204.
- Jeffrey HAMBURGER, « Un jardin de roses spirituel, une vie enluminée de Catherine de Sienne », *Art de l'enluminure* 11 (Déc. 2004 – Janv.–Fév. 2005), pp. 2–75.

- Sainte Catherine de Sienne. Sa vie, sa mort et ses miracles d'après un manuscrit italien du XV^e siècle de STÉPHANE MACONI, traduction du texte latin de THOMAS CAFFARINI, traduit avec une introduction et des notes par Madeleine et Robert HAVARD DE LA MONTAGNE, Paris 1919.*
- Vie de Sainte Catherine de Sienne par le bienheureux RAYMOND DE CAPOUE, confesseur de la Sainte et Maître Général des Frères Prêcheurs, traduite par le R.P. HUGUENY, Paris 1904.*
- Ed. JANSSENS, « Les premiers historiens de la vie de saint Thomas d'Aquin », *Revue Néo-scholastique* 26 (1924), pp. 201–214, 325–352, 452–476.
- Christine KNOWLES, « Jean de Vignay : un traducteur du XIV^e siècle », *Romania* 75 (1954), pp. 353–383.
- Vladimir J. KOUDELKA OP, « Notes pour servir à l'histoire de s. Dominique », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 35 (1965), pp. 5–20.
- Vladimir J. KOUDELKA OP, « Les dépositions des témoins au procès de canonisation de saint Dominique », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 42 (1972), pp. 47–67.
- LACORDAIRE, *Vie de Saint Dominique*, Introduction par André DUVAL OP, Les Editions du Cerf, Paris 1989.
- Anne-Françoise LEURQUIN-LABIE, *Les légendiers en prose française à la fin du Moyen-Age (région picarde et Flandre française) avec une édition critique de vingt vies de saints*, tome I : Texte, tome II : Edition, Annexes, thèse de 3^e cycle [dactylographiée], Paris IV Sorbonne, 1985.
- Giovanni Paolo MAGGIONI, *Ricerche sulla composizione e sulla trasmissione della « Legenda aurea »*, Centro Italiano di Studi sull'Alto Medioevo, Spoleto 1995.
- Pierre MANDONNET OP, « Chronologie sommaire de la vie et des écrits de saint Thomas », *Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques*, Janvier-Avril 1920, pp. 142–152.
- Pierre MANDONNET OP, « La canonisation de Saint Thomas d'Aquin (18 juillet 1323) », in : *Mélanges Thomistes* publiés à l'occasion du VI^e Centenaire, Paris (*Année Dominicaine*) – Kain (Le Saulchoir) – Paris (*Revue des Jeunes*) 1923, pp. 1–48.
- Pierre MANDONNET OP, « Sainte Catherine de Sienne et la critique historique », *Année Dominicaine* (janvier-février 1923), pp. 3–24.
- Warren Francis MANNING, « Les vies médiévales de saint Dominique en langue vulgaire », *Saint Dominique en Languedoc. Cahiers de Fanjeaux* 1 (1966), pp. 48–68.
- Warren Francis MANNING, « Les manuscrits et miniatures des vies en langue vulgaire », *Cahiers de Fanjeaux* 1, pp. 69–73.
- Warren Francis MANNING, « Three curious miniatures of saint Dominic », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 38 (1968), pp. 43–46.
- Warren Francis MANNING, « The Jean de Vignay version of the life of saint Dominic », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 40 (1970), pp. 29–46.
- Brian MERRILEES, « La vie des Sept Dormants en ancien français », *Romania* 95 (1974), pp. 362–380.
- Brian MERRILEES, « *Reductio ad capitulum* : le cas des Sept Dormants d'Ephèse », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la *Legenda aurea* : texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal 11–12 mai 1983, ouvrage publié sous la direction de Brenda DUNN-LARDEAU, Editions Bellarmin – Librairie J. Vrin, Montréal – Paris 1986, pp. 119–130.
- Paul MEYER, « Notice du ms. 1008 de la Bibliothèque de Tours (légendes des saints en français et en italien) », *Bulletin de la Société des Anciens Textes Français* 23 (1897), pp. 39–74 ; et le compte rendu de cet article, *Romania* 27 (1898), partie « Périodiques », pp. 515–516.
- Paul MEYER, « La traduction provençale de la *Légende dorée* », *Romania* 27 (1898), pp. 93–137.
- Paul MEYER, « Notice sur un légendier français du 13^e siècle, classé selon l'ordre de l'année liturgique », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 1^{re} partie (1899), pp. 1–69.
- Paul MEYER, « Notice sur trois légendiers français attribués à Jean Belet », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 2^e partie (1901), pp. 409–486.
- Paul MEYER, « Notice d'un légendier français conservé à la Bibliothèque Impériale de Saint-Pétersbourg », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 2^e partie (1901), pp. 677–716.

- Paul MEYER, « Le manuscrit 587 de la Bibliothèque Sainte-Geneviève », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, t. 36, 2^e partie (1901), pp. 717–721.
- Paul MEYER, « Notice d'un ms. de la Bibliothèque d'Este à Modène (légendes des saints en français) », *Bulletin de la Société des Anciens Textes Français* 28 (1902), pp. 68–96.
- Paul MEYER, « Notice du ms. Med.-Pal. 141 de la Laurentienne (vies des saints) », *Romania* 33 (1904), pp. 1–49.
- Paul MEYER, « Notice du ms. 9225 de la Bibliothèque Royale de Belgique (légendier français) », *Romania* 34 (1905), pp. 24–43.
- Paul MEYER, « Notice du ms. 305 de Queen's College, Oxford (légendier français) », *Romania* 34 (1905), pp. 215–236.
- Paul MEYER, « Légendes hagiographiques en français : I. Légendes en vers ; II. Légendes en prose », in : *Histoire Littéraire de la France* 33 (1906), pp. 328–458.
- Elio MONTANARI, « Bartolomeo di Trento storico di S. Domenico », in : *Bartolomeo da Trento domenicano e agiografo medievale*, a cura di Domenico GOBBI, Trento 1990, pp. 109–153.
- P. NOORDELOOS, « Le modèle latin de la vie brève de saint Antoine en français », *Revue bénédictine* 72 (1962), pp. 138–149.
- Léopold PANNIER, « Le ms. 1008 de la Bibliothèque de Tours », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 39 (1878), pp. 585–586.
- Thomas PÈGUES OP et l'abbé MAQUART, *Saint Thomas d'Aquin, sa vie par Guillaume de Tocco et les témoins au procès de canonisation*, Toulouse – Paris 1924.
- F. PELSTER S.J., « La giovinezza di S. Tommaso d'Aquino. Studio critico sulle fonti », in : *La Civiltà Cattolica*, anno 74^o – 1923 – vol. I, pp. 385–400.
- Guy PHILIPPART, *Les légendiers latins et autres manuscrits hagiographiques*, Typologie des sources du Moyen Age occidental (fasc. 24–25), Brepols, Turnhout 1977.
- A. PONCELET, « Le légendier de Pierre Calo », *Analecta Bollandiana* 29 (1910), pp. 5–116.
- Michel ROQUEBERT, *Saint Dominique, la légende noire*, Perrin, 2003.
- Vida RUSSELL, « Evidence for a stemma for the de Vignay mss : st. Nicholas, st. George, st. Bartholomew, and all saints », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la *Legenda aurea* : texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal 11–12 mai 1983, ouvrage publié sous la direction de Brenda DUNN-LARDEAU, Editions Bellarmin – Librairie J. Vrin, Montréal – Paris 1986, pp. 131–154.
- Alain SURDEL, *L'Hagiographie française du XV^e siècle : études sur le légendier en prose du manuscrit n° 3684 de la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris*, Université de Nancy II, Thèse 3^e cycle [dactylographiée], Nancy 1974.
- Innocenzo TAURISANO OP, « La critica sulle fonti cateriniane », in : *Studi Cateriniani*, *Bullettino della Società Internazionale di Studi Cateriniani*, An. I, n° 1 (Siena, settembre 1923), pp. 21–27.
- Martine THIRY-STASSIN, « Une vie en prose de saint Monulphe (1477) », *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, Numéro spécial, 100^e anniversaire, n° 267, sept.–déc. 1994, pp. 197–205.
- Martine THIRY-STASSIN, « Une vie de saint Gondulphe chez Jean d'Outremeuse et chez Johanne de Malone : une question de variantes », in : *Jeux de la variante dans l'art et la littérature du Moyen Age. Mélanges offerts à Anna Drzewicka*, Antoni BARTOSZ, Katarzyna DYBEL et Piotr TYLUS (Eds.), Kraków 1997, pp. 67–77.
- Martine THIRY-STASSIN, « Une vie de saint Lambert à Huy en 1477 », *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 278, juillet-septembre 1997, pp. 673–680.
- Martine THIRY-STASSIN, « Johanne de Malone : une rédactrice atypique de vies de saints (Leyde, BPL 46A) », in : « *Scribere sanctorum gesta* ». *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, édité par Etienne RENARD, Michel TRIGALET, Xavier HERMAND et Paul BERTRAND, Brepols, Turnhout 2005, pp. 507–521.
- Simon TUGWELL OP, « L'évolution des *Vitae fratrum*. Résumé des conclusions provisoires », *L'ordre des Prêcheurs et son histoire en France méridionale*, *Cahiers de Fanjeaux* 36, pp. 415–418.
- Simon TUGWELL OP, *Saint Dominique*, Strasbourg 1996.
- André VAUCHEZ, « Jacques de Voragine et les saints du XIII^e siècle dans la *Légende Dorée* », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la *Legenda*

- aurea* : texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal 11–12 mai 1983, ouvrage publié sous la direction de Brenda DUNN-LARDEAU, Editions Bellarmin – Librairie J. Vrin, Montréal – Paris 1986, pp. 27–56.
- André VERNET, « La diffusion de l'oeuvre de Bernard Gui d'après la tradition manuscrite », *Bernard Gui et son monde, Cahiers de Fanjeaux* 16 (1981), Marie-Humbert VICAIRE (dir.), pp. 221–242.
- Marie-Humbert VICAIRE, *Saint Dominique de Caleruega d'après les documents du XIII^e siècle*, Paris 1955.
- Saint Dominique, la vie apostolique*, textes présentés et annotés par Marie-Humbert VICAIRE, Les Editions du Cerf, Paris 1983.
- Marie-Humbert VICAIRE, *Histoire de saint Dominique*, préface par Guy BEDOUELLE OP, Les Editions du Cerf, Paris 2004.
- La Légende dorée* traduite du latin d'après les plus anciens manuscrits, avec une introduction, des notes et un index alphabétique, par Teodor DE WYZEWA, Paris 1911.

Histoire dominicaine

- Jean-Marie CARBASSE, « Bernard Gui, évêque de Lodève (1324–1331) », *Bernard Gui et son monde, Cahiers de Fanjeaux* 16 (1981), pp. 333–356.
- Histoire des Dominicains de la Province de France* par le R.P. Marie-Dominique CHAPOTIN des Frères Prêcheurs, « Le Siècle des Fondations », Rouen 1898.
- André DUVAL OP, « La Dévotion Mariale dans l'Ordre des Frères Prêcheurs », in : *Maria. Etudes sur la Sainte Vierge*, sous la direction d'Hubert DU MANOIR S.J., t. 2, Paris 1952, pp. 737–782.
- Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD, « Les dominicains et les confrères du Rosaire », in : *Les mouvances laïques des ordres religieux*, Actes du troisième Colloque International du C.E.R.C.O.R. en collaboration avec le Centre International d'Etudes Romanes, Tourmus, 17–20 juin 1992, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1996, pp. 355–375.
- Maxime GORCE, *Figures dominicaines*, Les Editions du Cerf, Juvisy (Seine-et-Oise) 1935.
- Bernard GUILLEMAIN, « Le milieu épiscopal et cardinalice de Bernard Gui », *Bernard Gui et son monde, Cahiers de Fanjeaux* 16 (1981), pp. 317–332.
- Bernard GUILLEMAIN, « Les Dominicains et la Papauté d'Avignon », *Cahiers de Fanjeaux* 36, pp. 307–317.
- Anecdotes historiques, légendes et apologues tirés du recueil inédit d'ETIENNE DE BOURBON, dominicain du XIII^e siècle*, publiés par A. LECOY DE LA MARCHE, Paris 1877.
- Jacques MARSEILLE, « Le couvent des dominicains de Lille de sa fondation au milieu du XV^e siècle », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 40 (1970), pp. 73–95.
- Gilles MEERSSEMAN OP, « Les Dominicains flamands et le Grand Schisme sous le généralat de Raymond de Capoue », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 6 (1936), pp. 111–138.
- Gilles MEERSSEMAN OP, « Etudes sur les anciennes confréries dominicaines. III – Les Congrégations de la Vierge », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 22 (1952), pp. 5–176.
- Gilles MEERSSEMAN OP, « Etudes sur l'Ordre des Frères Prêcheurs au début du Grand Schisme », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 25 (1955), pp. 213–257 ; 26 (1956), pp. 192–248 ; et 27 (1957), pp. 168–199.
- Albert DE MEYER, *La Congrégation de Hollande ou la réforme dominicaine en territoire bourguignon 1465–1515. Documents inédits ornés d'une introduction générale, de notes historiques, critiques et bibliographiques*, Liège, s.d.
- Bernard MONTAGNES, « La Congrégation de France de l'Ordre des Prêcheurs au début du XVI^e siècle », *Annales du Midi* 91 (1979), pp. 187–193.
- Bernard MONTAGNES, « La dévotion à Catherine de Sienne en Provence », in : Actes du Colloque international : *Catherine de Sienne. La Présence et l'Action*, Le Barroux – Carpentras – Avignon, 7–8–9 juin 1980, *Annales Universitaires d'Avignon*, Numéro spécial, Numéros 1–2, 1980, pp. 47–50.
- Bernard MONTAGNES, « La Congrégation de France (1497–1569) », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 55 (1985), pp. 67–114.
- A. PAPILLON OP, « Quelques documents inédits sur le P. Jean de Réchac », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 2 (1932), pp. 403–414.

- A.W. VAN REE OP, « Raymond de Capoue, éléments biographiques », *Archivum Fratrum Praedicatorum* 33 (1963), pp. 159–241.
- Anne RELTGEN-TALLON, « L'historiographie des Dominicains du Midi : une mémoire originale ? », *Cahiers de Fanjeaux* 36, pp. 395–414.
- Les couvents de S^t Dominique au Moyen Age* par G. ROHAULT DE FLEURY, t. 1–2, Paris 1903.
- STEPHANUS DE SALANIACO, *De quatuor in quibus Deus Praedicatorum Ordinem insignivit*, edidit Thomas KAEPPELI OP, *Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica*, XXII, Institutum Historicum Fratrum Praedicatorum, Romae 1949.
- Les abeilles mystiques de THOMAS DE CANTIMPRÉ* par Marguerite DE WARESQUIEL, Paris 1902.
- A. THOMAS, « Bernard Gui, frère Prêcheur », in : *Histoire littéraire de la France* 35, Paris 1921, pp. 139–232.
- Marie-Humbert VICAIRE, « L'Ordre de la Pénitence de Saint Dominique dans la réforme des Prêcheurs aux XIV^e et XV^e siècles », in : *Colloque National des Fraternités Dominicaines*, Pont-à-Mousson, Ancienne Abbaye des Prémontrés, 11–12–13 mai 1979, pp. 11–28 (dactylographié).
- Panayota VOLTI, *Les couvents des ordres mendicants et leur environnement à la fin du Moyen Age. Le nord de la France et les anciens Pays-Bas méridionaux*, CNRS Editions, Paris 2003.

Histoire (généralités)

- Michel DE BOUARD, *La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*, Paris 1936.
- Ulysse CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Age. Topo-Bibliographie*, première partie, Montbéliard 1894–1899 ; deuxième partie, Montbéliard 1900–1903, Kraus Reprint Corporation, New York 1959.
- E. DELARUELLE, « La spiritualité aux XIV^e et XV^e siècles », *Cahiers d'Histoire Mondiale* 5 (1959), pp. 59–70.
- Alain ERLANDE-BRANDENBURG, « La Priorale Saint-Louis de Poissy », *Bulletin Monumental* 129-II (1971), pp. 85–112.
- Robert FOSSIER (dir.), *Histoire de la Picardie*, Toulouse 1974.
- Chronique. Chronica Magistri GUILLELMI DE PODIO LAURENTII*, texte édité, traduit et annoté par Jean DUVERNOY, Sources d'Histoire Médiévale, Editions du CNRS, Paris 1976.
- Elisabeth LALOU, « Les abbayes fondées par Philippe le Bel », *Revue Mabillon*, Nouvelle série, 2, t. 63 (1991), pp. 143–165.
- L'Abbé LEBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, t. 1–5, Paris 1883 ; *Table analytique* par Adrien AUGIER et Fernand BOURNON, Paris 1893.
- Dom Jean LECLERCQ, Dom François VANDENBROUCKE, Louis BOUYER, *La spiritualité du Moyen Age*, Paris 1961.
- Peter S. LEWIS, *La France à la fin du Moyen Age. La société politique*, traduit de l'anglais par Claude YELNICK, Paris 1977.
- Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. 21, publié par MM. GUIGNIAUT et DE WAILLY, Paris 1855.
- Gilles MEERSSEMAN OP, in collaborazione con Gian Piero PACINI, *Ordo Fraternalitatis, confraternite e pietà dei laici nel medioevo*, Italia Sacra, Studi e Documenti di Storia Ecclesiastica (24, 25, 26), Roma 1977.
- S. MOREAU-RENDU, *Le Prieuré Royal de Saint-Louis de Poissy*, Colmar 1968.
- Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne* par Ernest PETIT, tome V, Paris 1894.
- PETRI VALLIUM SARNII *Monachi Hystoria Albigensis* publiée par Pascal GUÉBIN et Ernest LYON, t. 1–3, Paris 1926–1939.
- PIERRE DES VAUX-DE-CERNAY, *Histoire Albigeoise*, nouvelle traduction par Pascal GUÉBIN et Henri MAISONNEUVE, Paris 1951.
- Pierre PIERRARD, *Histoire du Nord : Flandre, Artois, Hainaut, Picardie*, Paris 1978.
- Pierre PIERRARD, *Histoire de Lille*, Paris 1982.
- Henri PLATELLE, « La vie religieuse à Lille », in : *Histoire de Lille*, t. 1 : *Des origines à l'avènement de Charles Quint*, sous la direction de Guy FOURQUIN, Lille 1970, pp. 309–417.

- Henri PLATELLE, « La vie des hommes à la fin du Moyen Age », in : *Histoire des Pays-Bas français : Flandre, Artois, Hainaut, Boulonnais, Cambrésis*, publiée sous la direction de Louis TRENARD, Toulouse 1972, pp. 199–225.
- Francis RAPP, *L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Age*, PUF, Paris 1971.
- Francis RAPP, « Réflexions sur la religion populaire au Moyen Age », in : *La religion populaire dans l'Occident chrétien. Approches historiques*, sous la direction de Bernard PLONGERON, Paris 1976, pp. 51–98.
- L. SALEMBIER, *Le Grand Schisme d'Occident*, quatrième édition, Paris 1902.
- Noël VALOIS, *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. 1–2, Paris 1896 ; t. 3, Paris 1901 ; t. 4, Paris 1902.
- André VAUCHEZ, *Les laïcs au Moyen Age. Pratiques et expériences religieuses*, Les Editions du Cerf, Paris 1987.

Histoire de la littérature (*varia*)

- Giuseppe Antonio BRUNELLI, « Una 'Ars moriendi et bene vivendi' nella Francia del sec. XV », *Studi francesi* 5 (1958), pp. 177–189.
- Auguste CASTAN, « Les Chroniques de Burgos traduites pour le roi de France Charles V en partie retrouvées à la Bibliothèque de Besançon », *Bibliothèque de l'École des Chartes* 44 (1883), pp. 265–283.
- Paul CHAVY, « Les premiers Translateurs français », *The French Review* 47 (1973), n° 3, pp. 557–565.
- Georges DOUTREPONT, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Slatkine Reprints, Genève 1970.
- A.-F. GAUTIER, « Notice historique et littéraire sur Jehan Golein, écrivain du quatorzième siècle », *Actes de l'Académie Royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, neuvième année, 1^{er} trimestre (1847), pp. 393–424.
- La Lettre du prêtre Jean. Les versions en ancien français et en ancien occitan, textes et commentaires*, édition d'après les manuscrits connus par Martin GOSMAN, Mediaevalia groningana, fasc. 2, Groningen 1982.
- Geneviève HASENOHR, « Du bon usage de la galette des rois », *Romania* 114 (1996), pp. 445–467.
- Paul PERDRIZET, « Jean Miélot, l'un des traducteurs de Philippe le Bon », *Revue d'histoire littéraire de la France* 14 (1907), pp. 472–482.
- Baron DE REIFFENBERG, « Jean Miélot, calligraphe et secrétaire du duc Philippe le Bon », *Annuaire de la Bibliothèque Royale de Belgique*, 7^e année, Bruxelles et Leipzig 1846, pp. 121–130.
- Baron DE REIFFENBERG, « Addition pour la notice sur Jehan Miélot (*Ann. de 1846*, pp. 121–130) », *Annuaire de la Bibliothèque Royale de Belgique*, 10^e année, Bruxelles et Leipzig 1849, pp. 31–32.
- E.G.R. WATERS, *An Old Italian Version of the Navigatio Sancti Brendani*, Oxford University Press, London 1931.

Histoire du livre

- François AVRIL et Nicole REYNAUD, *Les manuscrits à peintures en France 1440–1520*, Flammarion, Paris 1993.
- Bénédictins du Bouveret, *Colophons de manuscrits occidentaux des origines au XVI^e siècle*, tomes 1–5, Fribourg 1965–1979.
- Maurice CAILLET, *La bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras. Son histoire, ses reliures*, Carpentras 1929.
- Robert CAILLET, *Un prélat bibliophile et philanthrope : Monseigneur d'Inguibert, Archevêque – Evêque de Carpentras 1683–1757*, Audin 1952.
- Adriano CAPPELLI, « La Biblioteca Estense nella prima metà del secolo XV », *Giornale storico della letteratura italiana* 14 (1889), pp. 1–30.
- Dominique COQ, « Les 'politiques éditoriales' des premiers imprimeurs parisiens et lyonnais (1470–1485) », in : « *Legenda Aurea* » : sept siècles de diffusion, Actes du colloque international sur la *Legenda aurea* : texte latin et branches vernaculaires, à l'Université du Québec à Montréal 11–12

- mai 1983, ouvrage publié sous la direction de Brenda DUNN-LARDEAU, Editions Bellarmin – Librairie J. Vrin, Montréal – Paris 1986, pp. 171–181.
- J.P. CUMBERT, « Manuscrits français médiévaux à Leyde », in : *Mélanges de Linguistique, de Littérature et de Philologie médiévales, offerts à J.R. Smeets*, Leiden 1982, pp. 145–156.
- Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale (Nationale)* par Léopold DELISLE, 3 vol., Paris 1868–1881.
- Léopold DELISLE, « Notice sur les manuscrits de Bernard Gui », *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques* 27 (1879), pp. 169–455.
- Mélanges de paléographie et de bibliographie* par Léopold DELISLE, Paris 1880.
- Léopold DELISLE, *Recherches sur la Librairie de Charles V*, t. 1–2, Paris 1907.
- Walther DEXEL, *Untersuchungen über die französischen illuminierten Handschriften der Jenaer Universitätsbibliothek* (Zur Kunstgeschichte des Auslandes, Heft 115), Strasbourg 1917.
- La Librairie de Philippe le Bon*, Exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du Duc (Bibliothèque Albert I^{er} – Bruxelles, 9 septembre – 12 novembre 1967), Catalogue rédigé par Georges DOGAER et Marguerite DEBAE, Bruxelles 1967.
- Georges DOGAER, *Flemish miniature painting in the 15th and 16th centuries*, Amsterdam 1987.
- Paul DURRIEU, « Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI », extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 38, 2^e partie, Paris 1911, pp. 365–393.
- Jean-Luc EICHENLAUB, « Note sur les livres manuscrits des établissements dominicains de Colmar et Guebwiller », in : *Dominicains et Dominicaines en Alsace. XIII^e–XX^e s.*, Actes du colloque de Guebwiller (8–9 avril 1994) réunis par Jean-Luc EICHENLAUB, Colmar 1996, pp. 31–36.
- Alfred FRANKLIN, *Les anciennes bibliothèques de Paris. Eglises, Monastères, Collèges, etc.*, t. 1–3, Paris 1867–1873.
- Alfred FRANKLIN, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du Palais de l'Institut*, 2^e édition, Paris 1901.
- Marc GIL, « Peinture et enluminure à Arras », in : *Fragment d'une splendeur. Arras à la fin du Moyen Age*, Arras 2000, pp. 39–69.
- Thomas KREN and Scot MCKENDRICK, *The Renaissance. The triumph of flemish manuscript painting in Europe*, Los Angeles 2003.
- Marie-Pierre LAFFITTE, « Les manuscrits de Louis de Bruges, chevalier de la Toison d'or », in : *Le Banquet du Faisan*, textes réunis par Marie-Thérèse CARON et Denis CLAUZEL, Arras 1997, pp. 243–255.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Les Sacramentaires et les Missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1–3 et Planches, Paris 1924.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Le Bréviaire de Philippe le Bon, bréviaire parisien du XV^e siècle*, Paris – Bruxelles – New York 1929.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Un livre d'Heures manuscrit de la collection Dutuit au Petit Palais*, extrait des *Trésors des Bibliothèques de France*, fasc. X (1930), pp. 95–111.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Un bréviaire manuscrit de Notre-Dame d'Annonay*, extrait de la *Revue du Vivarais* 37 (1930), pp. 49–62.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Un bréviaire manuscrit de Saint-Victor de Marseille*, Marseille 1931.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1–5 et Planches, Paris 1934.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Un livre d'heures manuscrit à l'usage de Mâcon (collection Siraudin)*, Mâcon 1935.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Les Pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. 1–3 et Planches, Paris 1937.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Les psautiers manuscrits latins des bibliothèques publiques de France*, t. 1–2 et Planches, Mâcon 1940–1941.
- Abbé Victor LEROQUAIS, *Les livres d'heures manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. 1–2 et Planches, Paris 1927 ; Supplément, Mâcon 1943.

- Manuscrits datés conservés dans les Pays-Bas. Catalogue paléographique des manuscrits en écriture latine portant des indications de date* par G.I. LIEFTINCK, tome premier : *Les manuscrits d'origine étrangère (816 – c. 1550)*, Amsterdam 1964.
- Maximiliaan P.J. MARTENS, *Lodewijk van Gruuthuse, mécenas en europees diplomaat ca. 1427–1492*, Bruges 1992.
- Millard MEISS, *French painting in the time of Jean de Berry*, London – New York 1967.
- Paul MEYER, « Trois nouveaux manuscrits des sermons français de Maurice de Sully », *Romania* 28 (1899), pp. 245–268.
- Eugène OLIVIER, Georges HERMAL, R. DE ROTON, *Manuel de l'amateur de reliures armoirées françaises, vingt-neuvième série (Souverains et Princes français)*, Paris 1935.
- Leonardo OLSCHKI, *Manuscrits français à peintures des bibliothèques d'Allemagne*, Genève 1932.
- Maurice PIQUARD, « Une Bibliothèque Parisienne sous la Révolution : la Bibliothèque Mazarine », in *Wolfenbütteler Forschungen. Öffentliche und Private Bibliotheken im 17. und 18. Jahrhundert Raritätenkammern Forschungsinstrumente oder Bildungsstätten?*, Band 2, Jacobi Verlag, Bremen und Wolfenbüttel 1977, pp. 187–208.
- VAN PRAET, *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuse*, Paris 1831.
- L'abbé R..., *Histoire de Monseigneur d'Inguibert, évêque de Carpentras*, Cavaillon 1867.
- Pio RAJNA, « Ricordi dei codici francesi posseduti dagli Estensi nel secolo XV », *Romania* 2 (1873), pp. 49–58.
- Maurits SMEYERS (traduction de Monique Verboomen), *L'art de la miniature flamande du VIII^e au XVI^e siècle*, La Renaissance du livre, Tournai 1998.
- Jacques VERGER, « Les bibliothèques dominicaines du Midi », *Cahiers de Fanjeaux* 36, pp. 383–394.
- Mostra di codici romanzi delle biblioteche fiorentine*, Catal. Exposit. 1956, Firenze 1957.
- Catalogue d'exposition de la Librairie de Charles V*, Paris 1968.
- L'enluminure de Charlemagne à François I^{er}. Manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève* (catalogue d'exposition), Musée Rath, Genève, 17 juin – 30 septembre 1976, Genève 1976.
- 1789 Le Patrimoine libéré, 200 trésors entrés à la Bibliothèque Nationale de 1789 à 1799*, Bibliothèque Nationale, 6 juin – 10 septembre 1989, Paris 1989.

Instruments d'examen linguistique

dictionnaires

- Oscar BLOCH et Walther VON WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, Paris 1994.
- Jean DUBOIS, Henri MITTERAND, Albert DAUZAT, *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Larousse, Paris 1995.
- Frédéric GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, t. 1–10, Paris 1880–1902.
- Edmond HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, t. 1–7, Paris 1928–1967.
- Le grand Robert de la langue française, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, t. 1–9, Paris 1989.
- TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. 1–10, Berlin 1925–1976.

études

- Anthony DEES, *Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français*, avec le concours de Marcel DEKKER, Onno HUBER et Karin VAN REENEN-STEIN, Tübingen 1987.
- Charles-Théodore GOSSEN, *Grammaire de l'ancien picard*, Paris 1976.
- Christiane MARCHELLO-NIZIA, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris 1979.
- Kristoffer NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague 1899–1925.
- Louis REMACLE, *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège 1992.

Varia

Biblia Sacra Vulgate editionis ..., Romae 1861.

Patrologiae cursus completus omnium ss. Patrum, Doctorum scriptorumque ecclesiasticorum, accurate J.-P. MIGNE, Brepols, Turnhout, s.d.

Marie-Anne POLO DE BEAULIEU, « Le statut de l'*auctor* dans l'Ordre des Prêcheurs, d'après les recueils d'*exempla* », *Cahiers de Fanjeaux* 36, pp. 263–305.

Daniel RUSSO, « L'ordre des Prêcheurs dans l'iconographie méridionale et ses modes de représentation », *Cahiers de Fanjeaux* 36, pp. 345–382.

Jean-Claude SCHMITT, *Le corps, les rites, les rêves, le temps. Essais d'anthropologie médiévale*, Paris 2001.

Prières de Saint Thomas d'Aquin, traduites et présentées par M. l'Abbé SERTILLANGES, Paris 1921.

Paul ROUSSET, « L'idée de croisade chez sainte Catherine de Sienna et chez les théoriciens du XIV^e siècle », in : *Congresso Internazionale di Studi Cateriniani*, Siena – Roma – 24–29 aprile 1980, Atti, Roma 1981, pp. 362–372.

Raimondo SPIAZZI OP, « La riforma della Chiesa nella dottrina e nel programma di santa Caterina da Siena », in : *Congresso Internazionale di Studi Cateriniani*, Siena – Roma – 24–29 aprile 1980, Atti, Roma 1981, pp. 338–351.

Innocenzo TAURISANO OP, *Santa Caterina da Siena, Patrona Primaria d'Italia. La Sua Eroica Pazienza, le Sue Preghiere per la Chiesa e per il Pontefice*, Roma 1956.

André VAUCHEZ, *Saints, prophètes et visionnaires. Le pouvoir surnaturel au Moyen Age*, Paris 1999.

Paul ZUMTHOR, *Essai de poétique médiévale*, Seuil, Paris 1972.

Les légendes dominicaines dans la littérature française du moyen âge constituent un sujet neuf, en l'état présent des recherches, et aucune monographie n'y a été consacrée. Cette étude envisage les saints de l'Ordre de saint Dominique canonisés au moyen âge, dont on a composé les vies en français à ladite époque: Dominique († 1221), Pierre Martyr († 1252), Thomas d'Aquin († 1274) et Catherine de Sienne (1347-1380). Tous les textes dérivent des sources latines, en en constituant des traductions (au sens médiéval du terme) ou des adaptations parfois très libres. On n'en possède aucun qui soit entièrement autonome. Certaines sources ont été composées à l'étranger, d'autres en France. Les légendes en français forment un corpus considérable de textes. Elles sont inédites (quelques rares cas mis à part), conservées à l'état manuscrit, et c'est un terrain de recherches vierge. Ce livre vise à montrer la réception, dans l'aire francophone, des saints en question (dont aucun ne fut français), la tradition manuscrite des textes, les transformations de la matière opérées par les auteurs français.

www.wuj.pl

ISBN 978-83-233-2342-6



9 78 83 23 32 34 26